This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 830,756

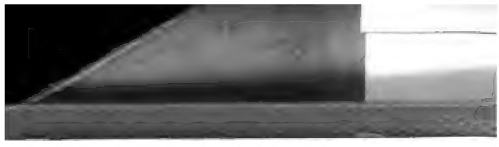

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
RTES SCIENTIA VERITAS

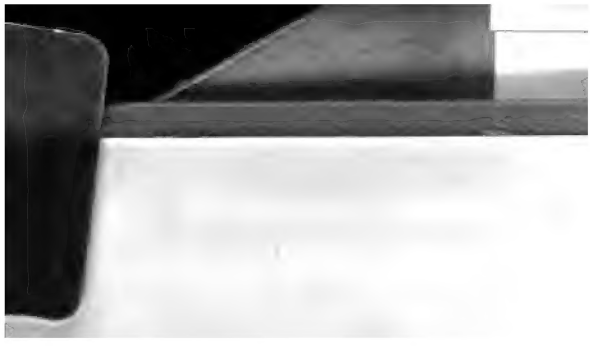

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

PROPERTY OF
The University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

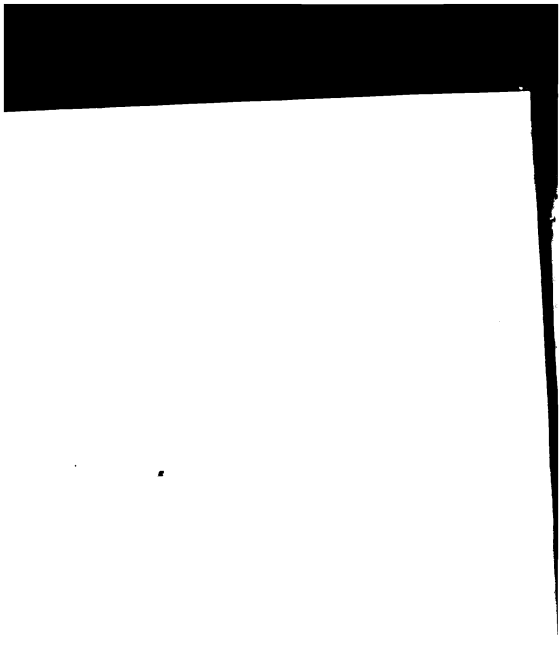

HISTOIRE

DE

STANISLAS PREMIER,

ROI DE POLOGNE.

HISTOIRE

DE

STANISLAS PREMIER,

ROI DE POLOGNE,

DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Par M. L'ABBÉ PROYART, de plusieurs Académies Nationales & Etrangeres.

TOME PREMIER.

A LYON,

Chez PIERRE BRUYSET-PONTHUS, rue Saint-Dominique.

A PARIS, Chez PIERRE BERTON, rue S. Victor.

AU PUY, Chez CRESPY & LACOMBE.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

18

DK
432
P97

59228-19

AU ROI.

SIRE,

Si mes Ouvrages jouiſſent de quelque conſidération dans le Public,

ils ne le doivent pas moins, ſans doute, à l'indulgence avec laquelle VOTRE MAJESTÉ *daigna les accueillir, qu'à l'importance des ſujets que j'eus l'avantage de traiter. J'oſe y prétendre de nouveau,* SIRE, *à cette flatteuſe indulgence, d'autant plus aſſuré de l'obtenir, que je la réclamerai aujourd'hui au nom d'un Prince qui jamais n'en eut beſoin pour lui-même. Oui,* SIRE, *ce ſera avec toute la ſatisfaction des Ames ſenſibles & vertueuſes qu'un Roi Pere de ſes Peuples verra, dans* L'HISTOIRE DE STANISLAS, *cet heureux aſſemblage de talens & de vertus qui doivent placer ce Monarque, dans la Poſtérité, à côté*

des plus grands Princes qui aient jamais régné pour le bonheur des hommes.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

SIRE,

DE VOTRE MAJESTÉ,

Le très-humble, très-obéiſſant & très-fidele ſerviteur & Sujet,

L'ABBÉ PROYART, Principal de votre College du Puy.

HISTOIRE

HISTOIRE
DE
STANISLAS PREMIER,
ROI DE POLOGNE.

LIVRE PREMIER.

UN Homme avantageuſement connu dans le Monde Savant, le Pere Louis de Poix Capucin, Directeur de la Société Hébraïque établie au Couvent de Saint-Honoré, m'a mis la plume à la main pour travailler à l'Hiſtoire que j'offre aujourd'hui au Public. » Je ne puis vous exprimer, m'écrivoit ce ſavant Religieux, le plaiſir que m'a fait la lecture de votre Manuſcrit (1). Elle m'a ſinguliérement réchauffé l'imagina-

(1) De la Vie du Dauphin, Pere de Louis XV.

tion ſur un Plan que je traçai en 1766, & que vous trouverez ci-joint. C'eſt celui d'un Roman. D'un Roman.... vous récriez-vous ? Mais ſongez, Monſieur, qu'il eſt d'utiles Romans. Liſez, je vous prie, & vous conviendrez que celui dont j'ai conçu l'idée, & dont je ne crains pas de vous propoſer à vous-même l'exécution, ſera de ce nombre. Ne faut-il pas que les talens, pour ſervir plus utilement leur ſiecle, ſachent condeſcendre à propos à ſes foibleſſes ? Plus François, plus légers que jamais, nous devenons de jour en jour plus avides de merveilleux : nous n'aimons, à la maniere des Enfans, que ce qui ſurprend & étonne l'imagination ; & il faut qu'une hiſtoire, pour trouver grace à nos yeux, nous offre des ſcenes ſingulieres, des ſituations forcées, des révolutions éclatantes, en un mot un enchaînement de faits qui ſortent de l'ordre commun des choſes. Eh bien, Monſieur, c'eſt précilément, comme vous le verrez, ce qu'offriroit mon Roman. Mandez-moi, s'il vous plaît, ce que vous en penſez, & ſi vous ſeriez d'humeur à vous exercer ſur le ſujet que je n'aurois moi-même ni le temps, ni le talent de traiter ?.... «

TASSALNIS.

» MON Héros, que j'appelle *Taſſalnis*, réunit aux graces prévenantes d'une phyſionomie diſtinguée la force du génie & les talens de l'eſprit, les plus belles qualités du cœur & toutes les vertus de l'ame. Jeune encore, on le voit dur à lui-même, appliqué au travail, avide de connoiſſances & brûlant déjà du noble déſir de ſe rendre utile à la *Nolpoge* ſa Patrie. Bientôt ſes talens développés jettent le plus grand éclat, & ſes vertus à peine écloſes paroiſſent dans leur maturité. C'eſt alors que *Rhéclas* Roi de *Dueſe*, après avoir détrôné *Suégaut* Roi de Nolpoge ſon ennemi, porte les Concitoyens de *Taſſalnis* à lui déférer la Couronne, ſans qu'il ait lui-même d'autre part à ſon élévation que de s'en être rendu digne.

» La cauſe du détrônement de *Suégaut* apprendra aux Maîtres du Monde combien ils doivent craindre de commettre une injuſtice. Je leur offre, à cette occaſion, le tableau des malheurs inſéparables des guerres. Ils voient des Peuples ſoulevés contre l'Autorité, des Sceptres briſés, des Princes rivaux, ſucceſſivement victorieux & vaincus, une Nation

armée contre elle-même, des Campagnes déſolées, des Places priſes & repriſes, des ſacs de Villes, des pillages, des incendies, &, dans cent lieues d'étendue, la Terre couverte d'horreur & abreuvée de ſang.

» Dans cette triſte ſituation des affaires, on voit *Taſſalnis*, plus touché des maux de ſa Nation, que flatté de la gloire de régner ſur elle, s'affliger d'être Roi. Pour mieux faire reſſortir ſon caractere de modération & d'humanité, je l'oppoſe au caractere altier & inflexible de ſon fidele Allié, & je fais naître entre ces deux Héros un combat de généroſité dont l'Hiſtoire entiere du Monde ne fournit point d'exemple. *Taſſalnis*, pour mettre fin aux miſeres publiques & arrêter l'effuſion du ſang humain, veut ménager lui-même le rétabliſſement de *Suégaut*, & conjure ſon Allié d'agréer qu'il remette à ſon rival une Couronne qu'il ne pourroit conſerver lui-même ſans prolonger des maux qui l'affligent depuis trop long-temps. Mais *Rhéclas*, ami généreux juſqu'à l'importunité, ne peut goûter ces conſeils de la modération : auſſi *Taſſalnis* ſera-t-il le ſeul qui en recueillera les doux fruits. En effet, le Roi de *Dueſe*, en s'opiniâtrant à

combattre pour ſon ami malgré ſon ami, éprouve les plus fâcheux revers à la ſuite des plus brillans ſuccès : il meurt dans ces combats, & laiſſe en mourant ſes propres Etats dans l'épuiſement & la confuſion. *Taſſalnis*, au contraire, qu'aucun intérêt n'a pu retenir dans la carriere ſanglante des armes, va chercher dans une Terre étrangere des hommes amis de la paix : il aborde au Royaume de *Narſec*. Un jeune Prince nommé *Iſlou* régnoit alors ſur cette Nation puiſſante : *Iſlou* avoit l'ame bonne : on lui raconte les aventures de cet illuſtre Etranger : il eſt touché de ſes vertus, il s'intéreſſe à ſes malheurs. D'abord ſon Protecteur, bientôt après il veut devenir plus que ſon ami. Il étoit libre encore, & *Taſſalnis* étoit pere d'une fille unique nommée *Ermia*, Princeſſe accomplie. » Vertueux » Etranger, lui dit-il, le Roi de *Dueſe* » eſt mort en combattant pour vous » donner une Couronne, ſi j'en avois » deux moi-même, je vous en donne- » rois une, & celle que j'ai je veux » la partager avec la vertueuſe *Ermia*; » je ſerai votre gendre, vous m'appelle- » rez *mon fils* « : *Ermia* devint Reine de *Narſec*.

» Ce changement dans la fortune du

Roi de *Nolpoge* offre le plus beau triomphe de la vertu. Les Nations étonnées demandent par quelle politique *Taſſalnis* a ſu placer ſa fille ſur le plus beau Trône du Monde ? Toujours modeſte, toujours religieux, *Taſſalnis* répond qu'il reconnoît dans cette révolution le doigt d'une Providence qui préſide à tous les événemens. L'éclat du Trône ſur lequel eſt aſſis ſa fille, & qui rejaillit ſur lui, ne l'éblouit pas : il ne calcule le bonheur de ſa chere *Ermia* que ſur le pouvoir plus étendu qu'elle acquiert de faire des heureux.

» Cependant lorſque *Taſſalnis* goûte le bonheur pur à la Cour du Roi de *Narſic*, content d'aider ce jeune Prince des conſeils de ſa ſageſſe, je mets ſa vertu à de nouvelles épreuves, pour lui préparer de nouveaux triomphes. *Suégaut* laiſſe le Trône de *Nolpoge* vacant par ſa mort. On ſe reſſouvient alors de *Taſſalnis :* les vœux de ſes Concitoyens le rappellent dans ſa Patrie. Il héſite, il ne ſe rend qu'aux plus vives inſtances. A peine paroît-il ſur les Terres de la *Nolpoge* qu'il eſt de nouveau proclamé Roi par le ſuffrage unanime de la Nation. Mais bientôt tous les Peuples voiſins ſe ſoulevent contre lui, & le Prince

Cérifred-Suégaut, fils du Roi *Suégaut*, ſoutenu de la puiſſante Maiſon d'*Uchérita*, lui diſpute le Trône. *Taſſalnis*, obligé de combattre non-ſeulement pour ſa Couronne, mais pour ſa propre vie, donne des preuves éclatantes de valeur & de modération. Prêt enfin à ſuccomber ſous les efforts de ſes nombreux ennemis, il ſe dérobe à leur fureur; &, comme un autre Ulyſſe, il ſe ſauve par ſa ſageſſe à travers mille dangers.

Cependant le Roi de *Narſce*, juſtement irrité du traitement fait à ſon beau-père, déploie ſes forces contre la Maiſon d'*Uchérita*; &, en peu de temps, il la réduit à la néceſſité de lui demander la paix. Il l'accorde, mais à condition que *Taſſalnis* ſera dédommagé du ſacrifice qu'il fait de la Couronne de *Nolpoge* par l'inveſtiture des Etats de *Ranilore*, dont il tranſmettra la ſouveraineté à ſes Deſcendans.

» Les Ennemis de *Taſſalnis*, voyant qu'ils ne lui font jamais plus de bien que lorſqu'ils voudroient lui nuire davantage, le laiſſent enfin régner en paix ſur ſes nouveaux Sujets. C'eſt alors que, guidé par ſon génie, & inſtruit par les utiles leçons de l'adverſité, *Taſſalnis* met en action tous ſes talens & ſes

vertus pour le bonheur du genre humain. Sage & judicieux dans ſes vues, il établit un ordre admirable de police d'où réſulte la paix intérieure de l'Etat, & une aiſance qui s'étend juſqu'aux dernieres claſſes du Peuple. Efficacement ami des Hommes, il voudroit, en épuiſant ſes tréſors, tarir, s'il étoit poſſible, juſqu'à la ſource des miſeres humaines. Prince religieux & chéri de ſes Peuples, il ne paroît jaloux de poſſéder leur cœur que pour le plaiſir d'en diriger plus ſurement les affections vers l'Être ſuprême. Provoqué par l'orgueilleuſe folie des Philoſophes de ſon ſiecle, il trouve dans un zele ardent, dirigé par le génie, des foudres pour terraſſer l'audace de ces nouveaux Titans. Car je veux que *Taſſalnis* ſache écrire auſſi bien qu'il ſait agir ; en ſorte qu'après avoir été le modele des bons Rois par ſes exemples, il leur laiſſe encore dans des Ecrits lumineux & bien penſés, l'expreſſion de ſon bon eſprit, & la plus touchante invitation à toutes les vertus qui ſont la gloire des Rois & le bonheur des Sujets.

» Enfin, pour rendre plus vif encore, s'il eſt poſſible, l'intérêt que doit exciter mon Héros, je veux que ſa mort, non moins extraordinaire que ſa vie, répande

un nouvel éclat ſur toutes ſes vertus. On ne le verra donc pas mourir de la mort paiſible du commun des hommes, ni de la mort plus douce encore que les Héros vulgaires vont chercher dans les combats; il expirera dans les ſupplices, & au milieu des flammes, non pas inſenſible, comme le Stoïcien dans le taureau de Phalaris, mais toujours patient, toujours tranquille & ſans foibleſſes, attendant courageuſement avec la mort la récompenſe de ſes vertus & le prix de ſes ſouffrances. «

Cette ingénieuſe eſquiſſe me charma. Je reconnus ſans peine Staniſlas dans *Taſſalnis*, & les autres Perſonnages ſous le maſque qui les couvroit. Mais tout ce merveilleux que devoit offrir l'Hiſtoire de Staniſlas dans ſa plus grande ſimplicité, impoſoit à celui qui ſe chargeoit de la compoſer, une obligation plus étroite d'en garantir la vérité, & j'avois beſoin pour cela de Mémoires ſûrs & fidelles. L'homme de Lettres qui avoit conçu le plan, me procura encore les moyens de l'exécuter. » Les Mémoires, m'écrit-il, ne vous manqueront pas, & ſoyez ſûr que vous puiſerez à la bonne ſource. Je connois particuliére-

ment M. *Alliot* Fermier-Général, qui a paſſé ſa vie avec le Roi de Pologne, dont il avoit toute la confiance : je l'ai vu dimanche dernier, & je lui ai parlé de vous. Il m'a aſſuré qu'il feroit, avec le plus grand plaiſir, en faveur de l'Auteur *de la Vie de M. le Dauphin*, ce qu'il n'a jamais voulu faire pour perſonne : il vous ouvrira ſon porte-feuille. Vous y trouverez, outre les Mémoires qu'il a recueillis lui-même, ceux qu'avoit pris ſoin de raſſembler *le Chevalier de Solignac*, Ecrivain connu, comme vous ſavez, & qui ſe propoſoit depuis long-temps de donner l'Hiſtoire du Monarque qu'il avoit ſuivi tant en Pologne qu'en Lorraine.

» Je vous avoue, Monſieur, qu'à la vue de ces précieux matériaux, que j'ai feuilletés pendant une journée entiere, je me ſuis ſenti plus d'une fois attendri juſqu'aux larmes, dans la penſée que l'Ouvrage qu'ils compoſeront pourra tomber entre les mains de quelques Souverains & de leurs Miniſtres : que du moins il ſera lu à la Cour de France ; & que nos Princes ſans doute ſe procureront le doux plaiſir d'admirer dans le Roi leur Biſaïeul le modele accompli des bons Rois.

» Comme je me propoſe de partir inceſſamment pour *Brunoy*, où je dois faire quelque ſéjour, vous pouvez, à votre retour à Paris, vous préſenter chez M. *Alliot*, qui demeure près de la Place Louis XV; vous y ſerez le bienvenu. Il veut avoir avec vous quelques conférences qui ne vous ſeront pas inutiles; & vous le trouverez toujours diſpoſé à éclaircir les difficultés que vous pourriez rencontrer dans les Mémoires qu'il vous remettra.

» Ceux du Chevalier de Solignac ſont ſûrs &, en général, très-judicieux; mais ils vous paroîtront comme à moi trop diffus. Quand on a été témoin oculaire, tout intéreſſe, tout paroît important: on embraſſe trop de détails. En ſuivant ces Mémoires, vous compoſeriez un volume entier pour nous faire connoître la Pologne, un autre pour amener l'événement qui porta Staniſlas ſur le Trône; & ce qui ſeroit l'Hiſtoire de ce Prince n'en formeroit pas un troiſieme. Ne ſeroit-ce pas, je vous prie, planter le Portail de *Saint-Sulpice* devant votre Chapelle de *Louis-le-Grand?* Je déſirerois que ſans étrangler la matiere, & ſans rien omettre d'eſſentiel au développement de la révolution que vous avez à

décrire, vous puſſiez néanmoins reſſerrer & l'Hiſtoire de cette révolution, & celle des vertus pacifiques de Staniſlas dans un ſeul volume. Vous en formeriez enſuite un autre des Ecrits du Prince, que vous choiſiriez entre ceux qui ont déjà été publiés, & ceux que vous communiquera M. Alliot. Ce ſecond volume, non moins intéreſſant que le premier, en ſeroit comme le ſupplément. Et vous pourriez, ce me ſemble, par des rapprochemens entendus, en former un vrai Traité de Politique & de Morale, Ouvrage d'autant plus utile pour ce ſiecle, qu'il n'y en auroit point de plus propre à déſeſpérer nos Précepteurs Philoſophes, & à les guérir de la manie épidémique de vouloir endoctriner les Peuples & les Rois.

» Je ne puis vous exprimer, Monſieur, combien je déſirerois de voir enfin paroître cet important Ouvrage, dont on nous a vainement flatté depuis ſi long-temps. Et ſurement la France & toute l'Europe partagent mon impatience.... «

Autre LETTRE *du même.*

» J'ai vu hier M. *Alliot*..... Il m'a fait part d'une anecdote des plus curieuſes relative à M. de Voltaire, & qui ne doit pas être indifférente pour l'Hiſtorien du

Roi de Pologne. Elle vous apprendra, Monſieur, juſqu'à quel point vous devez compter ſur l'exactitude du Seigneur *de Ferney*, malgré tout ſon charlataniſme, malgré les quatre-vingt-dix mortelles pages de précautions oratoires qu'il a étalées à la tête de ſon Hiſtoire de Charles XII, pour ſe faire croire le plus véridique comme le plus judicieux de tous les Ecrivains. Voici le fait:

» M. de Voltaire, après l'impreſſion de ſon Hiſtoire du Roi de Suede, s'empreſſa d'en aller faire hommage au Roi de Pologne. Il ſe promettoit des complimens flatteurs, il ne reçut que des reproches humilians. Le Roi lui demanda de quel front il oſoit préſenter à un témoin, & à un acteur un Livre qui outrageoit la vérité en mille manieres? L'Hiſtorien ſupplia, conjura; & le Roi voulut bien lui pardonner, à condition qu'il rectifieroit, dans une ſeconde Edition, les fauſſetés de la premiere. M. de Voltaire trouva même à la Cour de Lorraine un Protecteur généreux qui, ayant repréſenté au Roi que le jugement qu'il avoit porté de l'Hiſtoire de Charles XII nuiroit au pauvre Auteur, obtint de Sa Majeſté Polonoiſe un témoignage en faveur de la nouvelle *Edition*

de Geneve, qui ſeroit corrigée. » Le vif » intérêt que nous prenons à la gloire » de M. de Voltaire, dit M. le Comte » de Treſſan, nous a preſſé de demander » au Roi de Pologne la permiſſion d'en- » voyer à M. de Voltaire un certifi- » cat, &c. » Le Roi conſentit à l'envoi de ce certificat, » avec priere à M. de » Voltaire, ajoute M. le Comte de » Treſſan (c'eſt-à-dire avec permiſſion) » d'en faire uſage toutes les fois qu'il » le jugera à propos «. D'après cette derniere clauſe du certificat, vous n'imagineriez pas, Monſieur, le raiſonnement que fit M. de Voltaire; le voici: » Le » Roi m'autoriſe à faire uſage du cer- » tificat *toutes les fois que je le jugerai* » *à propos;* eh bien je juge à propos » de le mettre à la tête de l'Hiſtoire » du *Czar Pierre*, que, par un tour » d'adreſſe, j'appellerai le *Supplément* de » l'Hiſtoire de Charles XII. Le Roi ſera » tôt ou tard informé de ma ſuperche- » rie; mais, en attendant, mon Edition » ſe ſera gliſſée dans le Public, à la » faveur de ſon certificat: le tour ſera » beau; & *le vif intérêt* que M. le Comte » de Treſſan prend à ma gloire, pour- » roit bien encore me faire trouver grace » une ſeconde fois auprès de Sa Majeſté. «

» En effet l'Hiſtoire du Czar de Ruſſie paroît. Le Roi de Pologne veut la lire; mais quel eſt ſon étonnement lorſqu'à la premiere page d'un livre dont il n'a oui parler que depuis qu'il eſt public, il apperçoit le certificat qu'il a autrefois accordé pour un autre Ouvrage? Dans le premier mouvement de ſon indignation, ce Prince minute lui-même ſur une petite feuille volante que M. Alliot vous remettra, une Lettre qui, ſuivant ſon intention, devoit être adreſſée à l'Auteur de l'*Année Littéraire*, & publiée ſous le nom d'un Officier de la Cour de Lorraine. Vous ne pouvez vous diſpenſez, Monſieur, de tranſcrire dans votre Préface une Piece (1) qui, outre qu'elle

(1) » LETTRE *écrite de la main du Roi de Pologne pour* » *être adreſſée à M. Freron, & rendue publique en* » *France ſous le nom d'un des Officiers de Sa Majeſté.*

» VOUS jugez, Monſieur, combien le Roi a été ſur-» pris & révolté de l'uſage du certificat de M. *Treſſan* » que M. *Volterre* a mis à la tête de ſon Hiſtoire » de Ruſſie. Sa Majeſté ſouhaiteroit que le Public fût » inſtruit de ce qui a donné occaſion à ce certificat: » en voici l'éclairciſſement. M. *Volterre* a fait l'Hiſ-» toire de Charles XII pleine de fauſſetés, & très-» injurieuſe à la mémoire de ce grand Prince. Le » Roi, en ayant été indigné, fit des réprimandes » très-ſévers à M. *Volterre*, alors préſent à ſa Cour, » & qui parut ſentir l'énormité de ſa faute. Il donna » au Public une ſeconde Edition: le Roi en a marqué

ſera piquante pour le Public, préparera de plus en plus vos Lecteurs à n'être pas ſurpris lorſqu'ils vous trouveront en oppoſition avec l'Hiſtorien de Ruſſie. Ce ſera choſe aſſez curieuſe encore de voir comment M. de Voltaire, tout brave & aguerri qu'il eſt, pourra parer cette botte. Attendez-vous à quelque *calembourg* de nouvelle fabrique, ſur-tout ſi vous lui faites la politeſſe de lui offrir communication de la Piece (2) en original..... «

Tout me paroît ſi ſage & ſi bien ordonné dans le Plan qui m'eſt ici propoſé, comme dans les vues particulieres qui y ſont relatives, que j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de les adopter ſans réſerve, & de donner tous mes ſoins à les remplir.

» de la ſatisfaction; & c'eſt ce qui a donné occaſion » au certificat conforme aux ſentimens du Roi par » rapport à la ſeconde Edition de l'Hiſtoire de » Charles XII. Mais à quel propos M. *Volterre* a-t-il » rendu ce certificat relatif à ſon Hiſtoire de Ruſſie?... » Je voudrois, Monſieur, que le Public ſentît toute » la baſſeſſe & l'abſurdité de ce procédé d'après la » connoiſſance que je vous en donne par ordre du » Roi. «

(2) L'offre que j'euſſe pu faire à M. de Voltaire, il y a quelques années, je la fais aujourd'hui aux perſonnes qui croiroient devoir prendre quelque intérêt à ſa gloire.

Je diviſe mon Hiſtoire en ſix Livres.

Dans le premier, je conduis Staniſlas depuis ſon enfance juſqu'à l'élection d'Auguſte II.

Le ſecond renferme ce qui ſe paſſa depuis l'élection d'Auguſte juſqu'à ſa dépoſition qui fut ſuivie de l'élection de Staniſlas.

Dans le troiſieme, on voit la ſuite des mouvemens qui agiterent le Nord depuis l'élection de Staniſlas juſqu'à ſa retraite en France.

Le quatrieme offre l'hiſtoire des nouvelles révolutions que ce Prince éprouva dans ſa fortune depuis cette époque juſqu'après ſa ſeconde élection.

Le tableau des vertus Royales que Staniſlas fit briller ſur le Trône de Lorraine fait la matiere du cinquieme.

Dans le ſixieme enfin, le plus heureux aſſemblage des qualités du cœur & des vertus de l'ame, nous montrent, en la perſonne de ce Prince, le Souverain de ſon ſiecle qui fit le plus d'honneur à la Religion & à l'humanité.

Le ſecond volume contiendra ce que le Roi de Pologne a écrit de plus intéreſſant ſur divers ſujets.

STANISLAS LECKZINSKI naquit le 20 Octobre 1682 à Léopold, Capitale du Palatinat de la Ruſſie rouge. Sa Maiſon, originaire de Moravie, s'étoit établie en Boheme, lorſqu'en 965 Philippe de Perztyn vint en Pologne à la ſuite de Dambrouka fille du Duc de Boheme, & ſa tante maternelle, qui épouſa Miéciſlas, Duc des Polonois. Cette Princeſſe, ainſi que le Seigneur de Perztyn, profeſſoit la Religion Chrétienne. Tous deux de concert formerent le deſſein d'éclairer Miéciſlas ſur les abſurdités du paganiſme, & ils y réuſſirent. Ce Prince, qui ne connoiſſoit que les vertus païennes, fut frappé de celles que pratiquoit ſa nouvelle Epouſe, & ſe perſuada facilement que la Religion qui les enſeignoit étoit la véritable. Mais cette Religion condamnoit la polygamie, & Miéciſlas étoit attaché à ſept femmes du ſecond ordre. Il balança quelque temps avant de les répudier; mais dès qu'il eut fait ce premier ſacrifice, rien ne lui coûta pour vivre en Prince Chrétien (1).

(1) Miéciſlas mourut couvert de gloire & fut pleuré de ſes Sujets, quoique ſon Gouvernement eût été fort auſtere. Jamais Prince ne fit des lois ſi ſéveres contre

Il ſe fit baptiſer, il demanda au Pape Jean XIII des Evêques & des Miſſionnaires pour inſtruire ſes Peuples qui, à ſon exemple, s'empreſſerent de briſer leurs Idoles. C'eſt ainſi que les Ancêtres de Staniſlas jeterent les premiers fondemens de la Foi dans la Pologne.

Perztyn joignoit à ſes vertus religieuſes de grandes qualités que Miéciſlas ſut apprécier & mettre utilement en action. Après l'avoir fait Chef de ſes Conſeils pendant la paix, il le fit Général de ſes Armées pendant la guerre. Pluſieurs victoires ſignalées qu'il remporta ſur les Ruſſes, lui frayerent le chemin aux premieres dignités de l'Etat; & il laiſſa à ſes enfans un grand nom à ſoutenir & de grandes vertus à imiter.

Bientôt les Deſcendans de Perztyn fonderent la Ville de *Leckno*, d'où ils prirent, ſuivant l'uſage des Polonois, le nom de *Leckzinski*. Les Hiſtoriens parlent de pluſieurs grands hommes iſſus des Seigneurs ou Comtes de Leckno. Les

---

les ſcandales. Tout Polonois, par exemple, qui étoit convaincu d'avoir mangé de la viande pendant le Carême, étoit condamné à avoir les dents arrachées. Que de gens dans notre France, dira quelqu'un, n'auroient plus de dents à Pâques, ſi l'infraction des lois du Carême s'y puniſſoit ſuivant le Code de Miéciſlas!

Raphaël, les Venceſlas, les André, les Boguſlas furent, dans ces derniers temps, des perſonnages diſtingués dans la République, & par leurs emplois, & par leur mérite perſonnel.

Raphaël Leckzinski, troiſieme du nom, Comte de Leckno, d'abord Staroſte de Fraumſtad, enſuite Grand-Enſeigne du Royaume, occupa ſucceſſivement les Palatinats de Kalisk, de Poſnanie & de Lencici. Il réunit à ce dernier le Généralat de la Grande-Pologne, & enfin la charge de Grand-Tréſorier de la Couronne. Raphaël épouſa la fille de Staniſlas Jablonouski, Palatin de Ruſſie, & Grand-Général de l'Armée de la Couronne. C'eſt de ce mariage que naquit le Prince dont j'écris l'Hiſtoire.

Staniſlas avoit apporté en naiſſant une complexion foible & languiſſante. Mais la fille de Jablonouski, fidelle au premier devoir que la nature preſcrit aux meres, parvint, en élevant elle-même ſon fils, à lui affermir le tempérament. Elle eût cru, ſur-tout, n'être mere qu'à demi ſi elle eût confié à des cœurs étrangers le ſoin de faire éclore dans celui de ſon fils, le germe des vertus héréditaires dans ſa famille.

A l'âge de ſix ans, l'Enfant paſſa des

mains de ſa mere entre celles de ſon pere qui ſe fit ſon Gouverneur. Né avec d'heureuſes diſpoſitions, nourri des leçons les plus propres à les développer, il donna bientôt lieu d'augurer qu'il ne dégénéreroit pas de la vertu de ſes Ancêtres; mais nous ſommes fort éloignés de croire que la Chiromancie eût prédit dès-lors juſqu'où il porteroit un jour la gloire de ſon nom (1). A une phyſionomie ouverte, qui reſpiroit la candeur & l'ingénuité, Staniſlas joignoit des manieres aiſées & la plus noble franchiſe. Jamais dans ſon enfance on n'eut à lui reprocher le menſonge, ni les moindres déguiſemens qui l'avoiſinent. Il étoit d'un caractere liant & enjoué : il avoit l'eſprit juſte & pénétrant, le jugement droit & ſûr, une ame forte & courageuſe; & ſur-tout un cœur ſenſible & bon.

Le fils de Leckzinski étoit fort jeune encore lorſque, voyant conduire en

(1) Un Italien verſé dans la Chiromancie, ſi l'on en croit un Hiſtorien, dit à Raphaël Leckzinski, après avoir examiné les mains de ſon fils : *Bis ſolium aſcendet, & vitam mœrore mixtam aget.* A quoi Raphaël ayant répondu : *Quod Deus avertat*, le Diſeur de bonne-aventure pourſuivit: *Sed tandem Diadema Regium bello aſſecutus ſummâ animi tranquillitate diſcedet*; & le Palatin ajouta : *Fiat voluntas Domini.*

priſon, par ordre de ſon Pere, un Domeſtique infidelle, il courut, les larmes aux yeux, ſolliciter ſa grace. On la lui refuſa : il en fut déſolé. Le lendemain, s'étant échappé ſeul, il alla demander comment ſe trouvoit le priſonnier ? » Comme un homme qu'on » nourrit au pain & à l'eau «, lui répondit-on. Il eſſaie, par prieres & par promeſſes, de corrompre le geolier, & il y réuſſit en partie, en obtenant de lui qu'il avertira ſon priſonnier de paroître à ſa fenêtre à une heure marquée. Staniſlas retourne au Château, met un Domeſtique dans ſa confidence, & concerte avec lui les moyens d'exécuter le projet qu'il a formé. On ſe procure des proviſions de bouche, on ſe munit d'une longue perche, & l'on ſe rend ſous les fenêtres de la priſon. Nouvel embarras : la perche eſt trop courte ; comment faire ? Le Domeſtique ne voit point d'autre parti à prendre que de s'en retourner : » Attendez, lui dit l'Enfant, » il me vient une idée : Elevez-moi » ſur vos bras, peut-être alors pour» rai-je porter la perche juſqu'à la fe» nêtre « : il l'y porta en effet ; & l'on imagine mieux qu'on ne pourroit l'exprimer la joie qu'il reſſentit alors d'avoir

triomphé d'un obſtacle qui paroiſſoit s'oppoſer invinciblement au ſoulagement du malheureux. Capable d'un pareil trait dès l'âge de huit ans, Staniſlas devoit mériter, étant ſur le Trône, le ſurnom de *Bienfaiſant.*

La plupart des peres, en Pologne, ne ſe contentent pas de donner de vive voix leurs inſtructions à leurs enfans, ils les leur laiſſent par écrit; & ces Pieces, conſervées avec reſpect dans les familles, ſont un continuel encouragement à la vertu. On nous ſaura gré de placer ici quelques fragmens de celles que laiſſerent à Staniſlas, Raphaël ſon pere, & Sablonouski ſon aïeul maternel (1).

» Mon fils, lui dit Raphaël, je vous aime avec tendreſſe; mais ſi je vous voyois indifférent pour notre ſainte Religion, vous ſeriez dès-lors à mes yeux au-deſſous du dernier des étrangers, & je me regarderois comme le plus malheureux des hommes, ſi j'étois pere d'un fils qui ne ſentît pas qu'il eſt né pour le Ciel. Le rang que nous tenons dans la République nous oblige à plus de vertus que le commun de nos Citoyens. La Reli-

(1) Ces Pieces ſont écrites en Latin. *Mſſ. du Chevalier de Solignac.*

gion eſt le plus ferme ſoutien des Etats; mais il faut pour cela que celle des hommes conſtitués en dignités ſoit plus que ſincere; elle doit aller juſqu'au zele...

» Nommé Ambaſſadeur à la Porte, pour traiter de la paix avec le Grand-Seigneur, je partis de Pologne, ayant pour cortege deux mille hommes, tant Soldats que Domeſtiques. Arrivé à Jaſſy, j'appris que deux de mes Cavaliers avoient déſerté, & que, pour ſe ménager la protection du Bacha, ils avoient renoncé leur foi & embraſſé le Mahométiſme Plus touché de la perte que ces malheureux faiſoient de leurs ames que de celle que je faiſois moi-même de leurs perſonnes, je réſolus de les arracher à l'erreur, à quelque prix que ce fût, & de les faire mourir repentans, s'il étoi poſſible, plutôt que de les voir vivre infideles. Je vais moi-même réclame mes Soldats. » La Loi du Grand-Prophete » me dit le Bacha, me défend de te le » rendre. 'Et à moi, lui repartis-je, l » Loi du ſeul Grand-Dieu m'ordonne d » te les arracher par la force ſi tu refuſe » de me les rendre de gré «. Ils me furen rendus ſur le champ. Je reprochai alor à ces malheureux l'énormité de leu crime. Je leur déclarai qu'il n'étoit pa

e

en mon pouvoir de les ſouſtraire à la punition que méritoit le double ſcandale de la déſertion jointe à l'apoſtaſie. Je les exhortai à ſonger ſérieuſement au ſalut de leurs ames. Je leur fis donner un Confeſſeur, pour les préparer à la mort : &, afin que le crime fût expié dans l'endroit même où il avoit été commis, je fis ranger ma troupe en bataillon carré ſur la place de Jaſſy. Mes deux Renégats y furent amenés, & y eurent la tête caſſée, malgré les prieres du Bacha & les murmures de ſix mille Janiſſaires qui formoient la garniſon de la Place. Je crus cet exemple néceſſaire, tant pour ſoutenir les Foibles que pour contenir les Méchans.

» Avant d'entrer dans Conſtantinople, j'avois fait demander au Grand-Seigneur, & j'avois obtenu la diſtinction juſqu'alors refuſée à nos Ambaſſadeurs, de faire mon entrée dans ſa Capitale, armes hautes, étendards déployés. A peine eûmes-nous fait quelques pas dans la Ville en cette ordonnance, que je fus frappé d'un ſpectacle dont le ſouvenir ne s'effacera jamais de ma mémoire : je vis une infinité de gens qui ſe proſternoient ſur notre paſſage, avec toutes les démonſtrations d'une joie extraordinaire : je demandai

ce que cela pouvoit ſignifier, & ſi l
nous prenoit pour des Dieux ? » (
» bonnes gens que vous voyez, me c
» on, ſont des Chrétiens qui, ravis
» voir la croix figurée ſur vos étendar
» ſe proſternent par reſpect pour ce ſig
» adorable «. Je me ſentis en ce m
ment attendri juſqu'aux larmes. Je
ralentir la marche de ma troupe, a
tant pour favoriſer la piété de ces fi
vens Chrétiens, que pour prolonger
jouiſſance du ſentiment qui me pénétr
Je compris alors, mon fils, que la l
n'a nulle part plus d'énergie que da
les lieux où elle eſt plus contrainte ;
je formai des vœux pour qu'elle f
moins languiſſante parmi nous où e
jouit de la plus entiere liberté.

» J'appris, pendant mon ſéjour à Co
tantinople, qu'une multitude de Chr
tiens y gémiſſoient dans le plus d
eſclavage, continuellement expoſés à
tentation de renoncer leur Foi po
adoucir la rigueur de leur ſort. J'e
ployai à leur rachat tout l'argent do
je pouvois diſpoſer. Ces pauvres gen
dans le tranſport de leur reconnoiſſanc
vinrent ſe jeter à mes genoux, m'app
lant leur libérateur & leur ſauve
Jamais, je l'avoue, je n'éprouvai de

douce ſatisfaction, ni ne ſentis ſi bien le plaiſir qu'il y a de rappeler la joie dans des cœurs qui ont perdu juſqu'à l'eſpérance de la goûter jamais....

» C'eſt un devoir pour nous, mon fils, de ſeconder les vues du Roi & de l'aider à ſoutenir ſes entrepriſes toutes les fois qu'elles n'ont pour but que le bien public. Mais le Roi, parmi nous, n'a que le pouvoir que nous lui donnons, & il ne doit uſer de ce pouvoir qu'en la maniere que le lui preſcrivent les Lois, dont il a juré l'obſervance. Si donc il entreprenoit ou de borner nos privileges ou de reſtreindre notre liberté, tout bon Polonois doit ſe mettre en devoir de l'arrêter. Perſonne n'a marqué au Roi Sobieski plus d'attachement & de fidélité que moi; & jamais je ne mettrai de bornes à mon zele pour ſa gloire, tant qu'il n'aura lui-même en vue que celle de la Nation. Ce Prince cependant m'ayant un jour donné occaſion de me ſouvenir que j'étois Polonois, je ne l'oubliai pas. Dans une de nos Aſſemblées du Sénat il avoit fait aſſeoir à côté de lui ſur ſon Trône le Prince Jacques ſon fils; &, par un diſcours artificieuſement apprêté, il inſinuoit qu'il ſeroit avantageux pour la tranquillité de l'Etat, que cet Enfant

fût désigné son successeur. Déjà je voyois qu'au mépris de nos Lois, on alloit donner les mains à ce projet destructeur de notre plus beau privilege, lorsque m'adressant au Roi & à l'Assemblée, je m'écriai d'un ton de voix qui décéloit mon émotion : » Et moi, mes Freres, » je vous déclare que j'aimerai toujours » mieux ma liberté, avec tous ses périls, » qu'un paisible esclavage « (1).

Ces paroles en effet firent échouer le projet du Roi ; & Raphaël, en les prononçant, préparoit, sans y penser, l'accès du Trône à son fils.

Les instructions que le jeune Staniſlas recevoit de son aïeul n'étoient pas moins propres à le former aux vertus morales & patriotiques. Aussi grand Capitaine qu'Orateur éloquent & habile Négociateur, Jablonouski étoit un Personnage distingué parmi ses Concitoyens. Il s'étoit signalé contre les Suédois, les Russes & les Cosaques. Il avoit porté la République à réprimer les incursions des Turcs par une guerre ouverte. Il avoit battu les armées Ottomanes, & forcé le Grand-Seigneur à des Traités honorables à la Pologne. On l'avoit vu

(1) *Malo periculosam libertatem quàm quietum servitium.*

en 1695, à la tête d'un corps de trois mille hommes de troupes réglées, & de ſes domeſtiques, mettre en déroute, après huit heures de combat, une armée de ſoixante mille Tartares, qui menaçoit Léopol, dont elle occupoit déjà les fauxbourgs. Ce grand homme prenoit plaiſir à faire à ſon petit-fils le récit de ſes brillans exploits. Les inſtructions particulieres qu'il lui adreſſe, ſont l'expreſſion de la noble franchiſe & du déſintéreſſement d'un vertueux Républicain. » Mon fils (1), lui dit-il, j'ai été aſſocié aux travaux du Roi Sobieski, & j'ai eu l'avantage de partager ſes triomphes. Lorſqu'en 1674, après la mort du Roi Michel, les Puiſſances voiſines, ſemant l'argent à l'envi, formerent divers partis en faveur de Princes étrangers, je connoiſſois un homme en Pologne ſupérieur en mérite à tous ces Prétendans empreſſés; c'étoit Sobieski. Il étoit mon égal; je formai le projet de le faire mon Roi, & malgré mille obſtacles j'eus le bonheur d'y réuſſir. J'euſſe pu ſonger à mes intérêts, tout m'y ſollicitoit; mais je penſai qu'il n'étoit rien qu'un vrai Polonois ne dût ſacrifier au bien de ſa

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

Patrie ; & qu'il étoit plus beau de faire donner une Couronne au vrai mérite, que de la briguer pour ſoi-même....

» Quoique j'aie toujours été aſſez heureux à la guerre, je n'ai jamais été tenté de tirer vanité de mes ſuccès, ſachant que le haſard préſide ſouvent à la victoire, ou plutôt que le Dieu des armées la donne à qui il lui plaît.... Il n'eſt permis de concourir à l'effuſion du ſang humain, que lorſqu'on a été provoqué par des ennemis injuſtes. Les forcer alors à des Traités raiſonnables, c'eſt aſſurer la tranquillité des Nations....

» Ce n'eſt point par les beaux diſcours qu'on débite dans nos Dietes, c'eſt par un noble déſintéreſſement qu'on ſert utilement la Patrie. Dans des temps où le tréſor public ne put me fournir de quoi faire ſubſiſter l'armée de la Couronne, je partageai mes revenus avec mes ſoldats, j'empruntai de mes amis, & plus d'une fois j'engagai mes terres, pour fournir à leur ſubſiſtance. Je les traitois comme mes enfans, ils me chériſſoient comme leur pere.

» Dans des temps plus heureux, où mes revenus ont ſurpaſſé mon néceſſaire ; au lieu de ſonger à m'agrandir, j'ai cru devoir m'occuper des beſoins

de la Patrie : j'ai fait conſtruire à mes dépens le Fort de la Trinité, poſte néceſſaire pour réprimer les excurſions des Turcs, maîtres de Kaminiek. Et croyez-vous, mon fils, que ſi tous les Seigneurs qui partagent les Terres de la République aimoient d'un amour déſintéreſſé cette tendre mere, à laquelle ils doivent tout ce qu'ils ſont ; croyez-vous, dis-je, que nous ne verrions pas bientôt s'élever ſur nos Frontieres des Places fortes qui mettroient nos Provinces à couvert des incurſions & des brigandages des Peuples qui nous avoiſinent..... «

Ces inſtructions dictées par la tendreſſe, & ſoutenues par les exemples, ne pouvoient manquer de faire la plus heureuſe impreſſion ſur l'ame de Staniſlas. Auſſi le vit-on bientôt ſe paſſionner pour le bien & s'attacher à la vertu. L'époque à laquelle il reçut ſon éducation, devoit auſſi contribuer à en aſſurer le ſuccès. La Nation Polonoiſe, juſqu'au regne d'Auguſte II, avoit conſervé la ſimplicité de ſes mœurs antiques. Elle vivoit dans l'heureuſe ignorance de la plupart des beſoins & des vices dont s'applaudiſſoient les autres Peuples de l'Europe. On voyoit parmi elle moins de politeſſe qu'aujourd'hui, mais auſſi plus de

franchiſe; moins de bel eſprit, mais plus de Religion; moins de luxe & de faſte, mais plus de richeſſes réelles; moins de ſuperficie en tout, & plus de fond. En ſorte qu'au dehors, comme dans le domeſtique, tout concouroit à inſpirer à un jeune homme cette candeur, cette frugalité, cette ſimplicité de Religion qui firent le fond du caractere de Staniſlas (1).

L'altération des mœurs chez les peres, influa bientôt ſur l'éducation des enfans; & je ne ſais ſi dans un demi-ſiecle la Nation Polonoiſe n'aura pas perdu le droit de reprocher à la nôtre le ridicule de donner à des enfans, qui ne ſavent pas encore parler, une foule de domeſtiques chargés d'étudier leurs caprices naiſſans & d'obéir à leurs ſignes? Peut-être craindra-t-on alors d'apprendre à un jeune Polonois qu'il a des mains pour s'en ſervir, & qu'à l'âge de dix ans, ſi un valet-de-chambre oublie de le venir mettre au lit, on le verra auſſi embarraſſé que le ſeroit parmi nous, en pareil cas, un enfant élevé dans les Palais des Grands. Staniſlas, pendant ſon éducation, n'eut aucun domeſtique parti-

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

culiérement attaché à ſa perſonne ; & ceux de ſon pere n'étoient point à ſes ordres. Il falloit qu'il les priât ; & ſouvent ils lui répondoient qu'ils n'avoient pas de temps à lui donner. Raphaël l'ordonnoit ainſi, afin que ſon fils apprît de bonne heure à ſavoir ſe paſſer, au beſoin, de ſervices étrangers.

Ce ne fut point par l'inaction d'une vie molle & oiſive, ce fut par une continuité d'exercices réglés & d'occupations ſérieuſes que le Palatin ſe propoſa d'affermir la complexion délicate de Staniſlas. Il ne lui propoſoit, pour délaſſement de ſes travaux d'eſprit, que des exercices du corps. Il lui apprenoit à braver également les chaleurs de l'été & les froids de l'hiver. Dès qu'il eut atteint l'âge de quatorze ans, il voulut l'accoutumer à ſouffrir la faim & la ſoif comme les autres incommodités naturelles. Et, pour conſacrer ces privations volontaires par le motif le plus reſpectable, il lui propoſa l'obſervance des lois du jeûne & de l'abſtinence. Mais, ce que bien des meres ne pourront entendre ſans frémir, c'eſt que dans toutes les ſaiſons de l'année cet enfant chéri & délicat, l'unique héritier de deux grandes Maiſons, n'avoit pour lit qu'une paillaſſe. Auſſi l'homme

qu'avoit formé cette éducation mâle, étoit-il le mieux conſtitué, & le plus robuſte, peut-être, que l'on eût vu en France depuis un ſiecle.

L'eſprit ſe développoit dans le jeune Leckzinski à meſure que le tempérament ſe fortifioit. Le goût qu'il prit, preſque dès l'enfance, pour les ſciences & les arts, étonna ſouvent ſes Maîtres; & ces fleurs précoces ſurpaſſerent encore l'attente de ceux qui craignoient de les voir ſi-tôt éclore (1). A l'âge de dix-ſept ans, Staniſlas inſtruit des arts agréables, autant qu'il lui convenoit de l'être, ſavoit parfaitement bien écrire & parler la langue Latine. Il avoit appris le François, & beaucoup mieux l'Italien. Verſé dans les connoiſſances mathématiques, il avoit, par un goût particulier, approfondi la mécanique au point qu'au jugement des Connoiſſeurs, il eût pu, ſimple particulier, ſe faire un nom par cette ſcience. Il parloit ſa langue avec grace, & l'écrivoit élégamment en proſe & en vers. Dans une République, où tout dépend de la multitude, l'art de perſuader eſt un des plus utiles à ceux à qui leur naiſſance permet d'aſpirer aux grandes

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

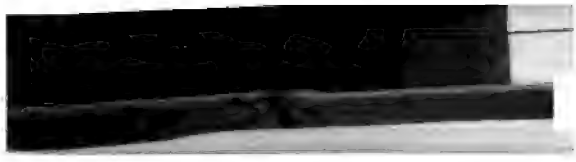

Dignités de l'Etat ; auſſi n'en laiſſa-t-on pas négliger l'étude à Staniſlas. Mais, averti par ſon génie plus encore que par ſes Maîtres, au lieu d'étudier ſes modeles domeſtiques, il ne ſongea qu'à ſe former ſur ceux de l'ancienne Rome. Et c'eſt ſans doute à ce diſcernement qu'il dut les brillans ſuccès qui, comme nous le verrons bientôt, accompagnerent ſon début dans la carriere de l'Eloquence.

Depuis long-temps le Comte Leckzinski, ne voyant plus rien dans ſon fils qui ſe reſſentît de l'enfance, le traitoit en tout comme un ami. Pour lui donner un gage de ſa confiance à la fin de ſon éducation, il lui offrit de le faire voyager dans les principaux Etats de l'Europe. Un jeune homme ne ſe refuſe pas à cette offre. Mais, où la plupart des voyageurs de ſon âge ne ſe propoſent que la douceur d'une vie libre & agréablement variée, Staniſlas vit un nouveau genre d'étude dont l'agrément ne diminueroit pas l'importance. Il ſe propoſa pour but capital d'obſerver l'état actuel des arts & des ſciences chez les Peuples qu'il devoit voir, de ſe former à la connoiſſance des hommes, & d'étudier ſur les originaux, ſi l'on peut ainſi parler, ce caractere propre, ce génie

diſtinctif des Nations que le pinceau le plus délicat ſaiſit rarement avec toutes les nuances qui le différencient.

De tous les pays que parcourut le jeune voyageur, aucun ne l'intéreſſa comme la France. Outre qu'il partageoit une affection héréditaire dans ſa famille pour cette Nation, depuis qu'un Ambaſſadeur de ſa Maiſon y avoit été conclure le mariage du Roi Uladiſlas avec Marie de Gonzague, la France étoit véritablement de tous les Etats de l'Europe celui qui pouvoit lui offrir alors le plus d'objets propres à l'inſtruire & dignes de piquer ſa curioſité. Il y voyageoit peu de temps avant la guerre d'Eſpagne, c'eſt-à-dire, à l'époque la plus brillante du regne de Louis-le-Grand. Les ſciences & les arts étoient alors portés dans ſes Etats à ce dégré de perfection après lequel on ne doit craindre que la décadence. Plus grand lui-même que tout ce qu'il avoit fait, le Monarque, raſſaſié de triomphes, & au comble des proſpérités humaines, ſembloit donner à tout ce qui l'approchoit l'empreinte du grand & du merveilleux. Auſſi, tant à la Cour que dans la Capitale, tout fut ſujet d'admiration pour le jeune Polonois. Il racontoit qu'une de ſes

jouiſſances à Verſailles avoit été d'y voir cet illuſtre Eleve de Fénelon, Prince à-peu-près de ſon âge, dont la renommée publioit déjà les rares qualités. Mais quelle diſtance preſque infinie de l'un à l'autre, du Duc de Bourgogne tout brillant de l'éclat du Trône, à Staniſlas Leckzinski, jeune Etranger, inconnu à la Cour, & confondu dans la foule (1)! Ces deux grandes Ames ne ſe touchoient que par leurs vertus; & les rapports qui devoient bientôt unir leur ſang, étoient encore cachés dans un avenir impénétrable. Et en effet, qui eût imaginé alors que ce jeune & modeſte Etranger eût pu aborder le Duc de Bourgogne, & lui dire : » Grand Prince, » qui êtes né pour le Trône, vous ne » ſerez jamais Roi, & moi particulier, » je le ſerai dans peu. Vingt années ne » ſe ſeront pas écoulées, que le Roi » votre aïeul ſera deſcendu dans le tom- » beau : le Dauphin votre pere l'y aura » précédé : votre jeune épouſe l'y aura » ſuivi : vous-même les y aurez accom-

(1) C'eſt ſans aucun fondement qu'un Hiſtorien a écrit que Louis XIV eût voulu attacher Staniſlas à ſa Cour, & qu'il lui donna, à ſon départ, des marques d'un attachement diſtingué. Le jeune Polonois ne parla jamais à ce Prince.

» pagnés : les Princes vos enfans y ſeront
» auſſi deſcendus, à l'exception d'un ſeul;
» & cet unique Rejeton, aſſis ſur le
» Trône de Louis-le-Grand, épouſera
» la fille unique du jeune Inconnu qui
» vous parle «. Qu'un pareil diſcours, dis-je, eût alors choqué les vraiſemblances, qu'il eût paru chimérique ! & il eût été vrai.

Les voyages que fit le jeune Leckzinski ajouterent aux connoiſſances qu'il avoit puiſées dans ſon éducation l'expérience la plus propre à en diriger l'uſage pour l'utilité de ſa Patrie. Auſſi le Comte Raphaël, auſſi-tôt après le retour de ſon fils, ne craignit-il pas de l'initier aux grandes affaires de la République. Mais, avant de produire Staniſlas ſur le Théâtre de la Pologne, il nous paroît indiſpenſable de donner au Lecteur une idée ſuccincte de ce Royaume & de ſon Gouvernement.

La Pologne, l'un des plus grands Royaumes de l'Europe, étoit bornée, à l'époque actuelle, au Septentrion par la mer Baltique; à l'Orient, par la Tartarie & la Moſcovie; au Midi, par le Pont-Euxin, la Valachie, la Moldavie, la Tranſilvanie & la Hongrie; à l'Occident, par la Poméranie, le Brandebourg, la

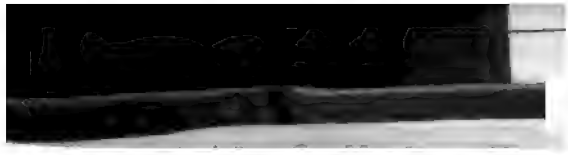

Siléſie & la Moravie. Par le partage célebre convenu en 1772 entre les Puiſſances voiſines de la Pologne, & ratifié dans une Aſſemblée générale de cette Nation en 1774, la Maiſon d'Autriche a formé ſon arrondiſſement au Sud-Oueſt, en démembrant les Palatinats de Cracovie, de Sendomir, de Lublin, de Beltz, de la Ruſſie propre, de la Volhinie & de la Padolie : le Roi de Pruſſe s'eſt donné, au Nord-Oueſt, la Pruſſe Polonoiſe avec quelques cantons de la Grande-Pologne qui l'avoiſinent; & la Ruſſie, au Nord-Eſt & à l'Eſt, a renfermé dans ſon enceinte pluſieurs Provinces du Grand-Duché de Lithuanie.

Le ſol eſt fertile en Pologne, les blés & les paturages y abondent. Les Polonois ſont ſpirituels : ils joignent à une noble fierté la bravoure & la franchiſe. Naturellement généreux, s'ils paroiſſent avides de richeſſes, ce n'eſt que pour le plaiſir de s'en faire honneur. Aucun Peuple, après le François, ne reçoit ſi bien les Etrangers & ne ſait mieux s'en faire aimer. Ils ont un grand reſpect & un ſincere attachement pour la Religion.

Le Peuple en Pologne eſt ſerf, ſans ſe plaindre d'un état avec lequel l'habitude l'a comme naturaliſé. Tout Seigneur a

ſur ſes vaſſaux le droit de vie & de mort ; & celui qui abuſeroit de ce droit barbare contre un innocent, en ſeroit quitte pour une amende de quinze livres.

Tous les Nobles Polonois, ſans diſtinction d'emplois, de dignités ou de fortune, ſe regardent comme égaux, & s'appellent *Freres*. Ils compoſent deux Ordres, celui des Chevaliers & celui des Sénateurs. L'Ordre équeſtre comprend toute la Nobleſſe qui n'eſt pas dans les grandes charges. Le Sénat eſt compoſé des Evêques, des Palatins, des Caſtellans, & des Grands Officiers de la Couronne. Les Lois fondamentales de la Pologne portent que les Evêques ſeront admis au Gouvernement de l'Etat, pour être les défenſeurs de la Religion, qui en eſt le plus ferme appui.

Les *Palatins* ſont les Gouverneurs des Provinces. Ils préſident les Aſſemblées particulieres qui s'y tiennent pendant la paix, & ils commandent la Nobleſſe en temps de guerre. Le Palatinat eſt le terme de l'ambition d'un Polonois. Les *Caſtellans* ſont les Lieutenans des Palatins. Les Grands Officiers ſont le *Grand-Chancelier*, qui eſt chargé de tout ce qui concerne l'adminiſtration de la Juſtice ; le *Grand-Maréchal*, qui a l'inſpection générale de la Police ; le

Grand-Général, qui régit la partie Militaire, & le *Grand-Tréſorier*, qui a la direction des Finances. Ces Grands Officiers exercent à-peu-près les fonctions de nos Miniſtres d'Etat, avec la différence qu'ils le font au nom de la République, qui les attache à la Cour, moins pour y être les conſeillers du Roi que pour y être ſes ſurveillans & les garans de la liberté publique. Maîtres dans leurs Départemens, ils y peuvent tout ſans le Roi, qui lui-même n'y peut rien ſans eux. Le Grand-Duché de Lithuanie a, comme la Pologne, ſes Grands Officiers.

Les Polonois ſont en poſſeſſion de ſe choiſir leurs Rois, privilege plus flatteur qu'avantageux; car il eſt rare que les élections des Rois ne ſoient accompagnées ou ſuivies de troubles & de guerres civiles, qui mettent l'Etat à la diſcrétion des Puiſſances voiſines qui jugent à propos de ſe conſtituer les arbitres de ſes diviſions domeſtiques.

Le Roi, après ſon élection & avant ſon couronnement, fait le ſerment ſolennel d'obſerver les Lois du Royaume, auxquelles la Nobleſſe ajoute ou retranche à chaque regne, ſelon les circonſtances. Le Traité réciproque qui contient ces Lois s'appelle *Pacta conventa*. On y lit

toujours la clauſe expreſſe que ſi le R venoit à oublier ſes engagemens, République ſeroit, par le fait, dégagée d ſon ſerment de fidélité, & libre de prc céder à une nouvelle élection.

Le pouvoir légiſlatif ne réſide que dar le corps de la Nobleſſe : c'eſt elle qui dans ſes Aſſemblées, regle les impôts qui ſtatue ſur la guerre ou la paix, & ſur tout ce qui concerne la police géné rale du Royaume. Le Roi préſide au Aſſemblées ; il fait promulguer les décret qu'on y a formés ; & il veille à leu exécution.

Le Roi eſt le premier dans la Répu blique ; mais il n'en eſt pas le Chef ; & l'on ne manque jamais de l'en faire reſſouvenir dans les Aſſemblées générales On y déclame, pour l'ordinaire, contre les abus réels ou imaginaires de ſon adminiſtration, avec une liberté qui va juſqu'à l'indécence. C'eſt ce que les Polonois appellent *eſſayer leur liberté :* ils ſe croiroient eſclaves, s'il ne leur étoit plus permis de dire des injures à leur Roi. Le Roi, de ſon côté, ſait apprécier ces vaines déclamations. Quelquefois même les plus véhémentes ont été concertées dans ſon cabinet. En provoquant ainſi des reproches dont il lui eſt facile

de ſe juſtifier, il affoiblit ceux qui pourroient tomber ſur des torts plus réels; & d'ailleurs les plus emportés en public ne ſont pas toujours ceux qu'il trouve les moins traitables en particulier. Il eſt de ſa ſageſſe de ménager la vanité de la Nobleſſe, & ſur-tout de faire briller à propos à ſes yeux les *Dignités* & les Charges dont il eſt le ſeul diſpenſateur. Belle & utile prérogative, ſur-tout avant la reſtriction qu'elle a ſubie dans la derniere révolution. Aujourd'hui le Roi ne confere plus, de pleine autorité, que les Places inférieures. Dans la collation des Evêchés, des Palatinats & des Grands Offices de la Couronne, il eſt tenu de choiſir entre trois Sujets qui lui ſont propoſés par un Conſeil national qu'il préſide, & qui eſt compoſé de trois Evêques, des Grands-Officiers de la Couronne, & d'un nombre déterminé de Sénateurs & de Chevaliers.

Ce Conſeil eſt appellé *permanent*, parce qu'il eſt le Repréſentant toujours ſubſiſtant de la République, lorſqu'elle n'eſt pas aſſemblée. Il fut ajouté à la conſtitution Polonoiſe, comme une nouvelle roue à une machine détraquée. Ce fut en 1773, qu'au grand étonnement de l'Europe, ces Républicains ombrageux,

toujours prêts à ſe faire égorger plut
que d'accorder trop de confiance au F
qu'ils ſe ſont choiſi, adopterent av
ſoumiſſion les nouvelles Lois que j
gerent à propos de leur preſcrire
officieux Voiſins qui venoient de
décharger du ſoin de gouverner le
plus belles Provinces.

Pendant les interregnes, ſoit à ca
de mort ou de dépoſition du Roi,
Régence de l'Etat eſt dévolue à l'Evêq
de Gneſne, Primat du Royaume, c
jouit alors de toutes les prérogativ
attachées à la Royauté. Il préſide
Conſeils, il convoque les Aſſemblé
&, dans celle qui ſe tient pour l'éle
tion du Roi, il recueille les ſuffrag
& proclame celui qui les a réunis. L
Polonois ont jugé qu'il étoit plus pr
dent de confier le dépôt de la Couron
à un Evêque qu'à un Séculier, qui pou
roit être tenté d'abuſer des moyens qu
auroit de ſe la mettre ſur la tête.

Les Aſſemblées de la Nation s'appelle
Dietes. Il y en a d'ordinaires, qui
tiennent tous les deux ans, & qui dure
ſix ſemaines; & d'extraordinaires, tout
les fois que les circonſtances le requ
rent. C'eſt le Roi qui convoque l
Dietes par des lettres circulaires appelé

Univerſaux. Les Dietes générales ſont précédées de *Diétines* ou Dietes particulieres tenues dans chaque Palatinat. C'eſt dans ces Diétines que la Nobleſſe nomme pour la Diete générale ſes *Nonces* ou Députés, auxquels elle donne ſes inſtructions.

Les Dietes générales ſe tiennent alternativement à Varſovie en Pologne, & à Grodno dans le Duché de Lithuanie. Les Nonces, auſſi-tôt après l'ouverture de la Diete, procedent à l'élection d'un *Maréchal* ou Préſident de l'Aſſemblée. Ce Maréchal eſt chargé de maintenir le bon ordre, d'appaiſer les diviſions, de déconcerter les brigues & les cabales. C'eſt le Perſonnage qu'il importe le plus au Roi d'avoir dans ſes intérêts. Son élection ſe fait rarement ſans les plus vives conteſtations.

Tout Polonois Député à une Diete, a le pouvoir d'en empêcher les réſolutions par ce même mot ſi redoutable autrefois dans la bouche des Tribuns Romains, » Je proteſte, *veto* «. Quand ce mot a été prononcé, on écoute les raiſons de l'Oppoſant, on le flatte, on le careſſe, on s'efforce de l'amener à l'avis commun : mais ſi, par entêtement, par malice, ou par d'autres motifs, il juge

à propos de ſoutenir ſa démarche, toute l'Aſſemblée a les mains liées.

Certaines Dietes extraordinaires, telles que celles dans leſquelles ſe font les élections des Rois, ſe tiennent en pleine campagne. Les Votans y aſſiſtent à cheval & ſous les armes. Ces ſortes de Dietes, comme on l'imagine aiſément, ſont les plus tumultueuſes, & elles offrent ſouvent des ſcenes tragiques.

Outre les Dietes & les Diétines, on voit ſouvent, en Pologne, d'autres Aſſemblées qu'on appelle *Confédérations*; ce ſont des aſſociations ou de mécontens dont on a mépriſé le *veto* dans une Diete, ou de particuliers qui voient, ou qui croient voir, dans l'Etat, des abus dignes de réforme. Les Promoteurs de la Confédération ne manquent jamais d'inviter par des lettres circulaires toute la Nation à ſeconder leur zele pour le bien public. Ils nomment un Maréchal, auquel ils donnent, autant qu'il eſt en eux, le pouvoir qu'avoit le Dictateur à Rome. Il impoſe des taxes arbitraires ſur les biens des particuliers; il leve des troupes qui ſont à ſes ordres; il exerce le droit abſolu de vie & de mort. D'une Confédération en naît ſouvent une ſeconde, & quelquefois pluſieurs autres. Alors

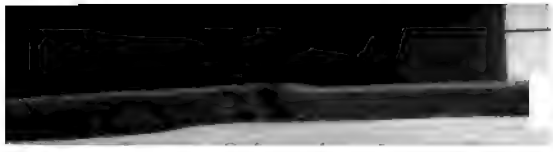

chaque Parti caſſe & annulle tout ce qu'ont fait ou pourront faire les autres. On ſe déclare réciproquement traîtres à la Patrie : on ſe menace de confiſcation de biens, de dégradation de Nobleſſe ; & le moindre déſordre qui puiſſe réſulter de ces mouvemens, c'eſt la dévaſtation des campagnes.

De toutes les Confédérations, la plus générale & la plus terrible eſt celle que les Polonois appellent *Rokoſz*. La publication du Rokoſz ne ſe fait que dans un danger imminent de l'Etat, & ordinairement contre le Roi ou le Sénat. Tous les Polonois alors ſont obligés de courir aux armes. Les Confédérations, quelles qu'elles ſoient, ſont moins regardées comme des crimes d'Etat que comme un privilege de l'indépendance Polonoiſe. La ſeule qui ſoit jugée puniſſable, eſt celle d'une armée contre ſes Chefs. Les Décrets néanmoins qui ont été formés dans une Confédération, n'ont de force qu'après qu'ils ont été confirmés dans une Diete.

La Pologne n'entretient habituellement que deux petits corps d'armée, qui ſouvent encore ſont incomplets par avarice des Chefs qui les commandent. Dans les plus grands dangers de l'Etat,

on convoque la *Poſpolite ;* nous dirions en France *le Ban & l'arriere-Ban.* Alors deux cents mille braves Polonois, montés ſur des chevaux richement caparaçonnés, paroiſſent au rendez-vous, pour ne former cependant qu'une armée plus brillante que formidable, parce qu'elle n'eſt pas diſciplinée.

Enfin on voit, en Pologne, des Tribunaux, mais où le Riche coupable eſt ſûr d'opprimer le Foible innocent : des Magiſtrats qui commandent, mais à des hommes qui ſe croient diſpenſés d'obéir: une caiſſe du Tréſor public, mais que perſonne ne veut contribuer à remplir.

Telles ſont en général les Lois & les Coutumes par leſquelles ſe gouvernent les Polonois : tels ſont les abus qui regnent chez eux, & que la ſuite de cette Hiſtoire nous rendra plus ſenſibles encore.

Staniſlas Leckzinski n'étoit âgé que de dix-neuf ans, lorſque la Pologne perdit ſon Roi Jean Sobieski, Prince qui réuniſſoit beaucoup de grandes qualités, & qui eût été chéri de ſa Nation juſqu'à ſa mort, ſi les Polonois ne craignoient toujours d'accorder trop de confiance à ceux même de leurs Rois qu'ils jugent les plus dignes de leur eſtime. Staniſlas, alors *Staroſte*, ou Juge de la Nobleſſe, du Palatinat

ıtinat d'Odolanou, fut député par
'rovince pour la Diete dans laquelle
devoit ſtatuer ſur les moyens que
prendroit pour procéder à l'élection
ı nouveau Roi. Le jeune Polonois,
paroiſſant pour la premiere fois dans
ſemblée générale de la Nation, ne
geoit qu'à étudier les grands intérêts
ſa Patrie, & à s'inſtruire en écou-
: les Sages : les circonſtances vou-
nt qu'il fît dès-lors le premier eſſai
es talens. On devoit députer à la Cour
des Nonces de la Grande-Pologne,
r complimenter la Reine ſur la mort
Roi ſon époux. Quelques Membres
l'Aſſemblée, qui connoiſſoient le
'oſte d'Odolanou, le propoſerent
c tant de confiance, qu'il fut choiſi
ıe ſeule voix pour cette honorable
ıutation. La maniere dont il s'en
ıitta ſurpaſſa l'attente générale. Le
:ours qu'il fit à la Reine étoit un
f-d'œuvre dans ſon genre, & parut
eſpece de *phénomene* (1) à ceux
ſavoient que l'Orateur de dix-neuf
l'avoit lui-même compoſé en un jour.
)e retour à la Diete, il la trouva
ée des mouvemens les plus violens :

) Mſſ. du Chevalier de Soligнac.

il vit les anciens du Sénat, comme les jeunes gens de ſon âge, livrés à la cabale & vendus à des intérêts particuliers. Il ſe flatta pendant quelque temps de voir renaître le calme; mais le mal allant toujours croiſſant, il céda au ſentiment qui l'inſpiroit; & élevant la voix dans l'Aſſemblée: » Je ne puis, mes » Freres, s'écria-t-il, vous diſſimuler » plus long-temps mon étonnement & » ma douleur: J'avois cru juſqu'aujourd'hui qu'une Aſſemblée de la Nation » ne formoit qu'une famille de *Freres*, » réunis par le plus tendre amour pour » leur Mere commune la Patrie; & je » vois cette Nation diviſée en mille factions qui ſe combattent & ſe déchirent! J'avois cru, jeune encore & ſans » expérience, que je n'entendrois parler » ici que le ſentiment & la tendreſſe: » je l'avois cru!... ». Staniſlas, dans tout ſon diſcours, rappelle les Polonois aux grands principes qui doivent les animer. Il oſe reprocher des torts manifeſtes à des hommes pour leſquels il eſt honteux d'en avoir; & par-tout il parle avec l'énergie d'une ame droite & pénétrée, mais auſſi avec ce ton de modeſtie & ces ſages ménagemens qui conviennent à la jeuneſſe, & qui gagnent ceux

même dont on ne peut approuver la conduite. La multitude ne put s'empêcher d'applaudir au jeune Staroſte ; les Sages l'admirerent ; & bientôt l'on ne parla plus de lui qu'avec une ſorte d'enthouſiaſme. C'eſt ce dont nous trouvons une preuve intéreſſante dans les Mémoires d'un ſavant Evêque de Warmie, relatifs à cette Diete. » Aujourd'hui, dit » cet Ecrivain, Staniſlas Leckzinski, fils » unique du Grand-Général de la Po- » logne, eſt regardé parmi nous comme » l'honneur de la Patrie. Déjà on l'ap- » pelle les délices du genre-humain. Une » heureuſe facilité de mœurs, qui ſe » produit dans ſes diſcours & dans ſes » manieres, lui ſoumet généralement » tous les cœurs. Je ne doute pas qu'il » ne ſoit né pour la gloire de ſon ſiecle. » Du moins eſt-il dès-à-préſent la joie » de ſa Nation. Sa naiſſance, toute diſ- » tinguée qu'elle eſt, n'eſt point au- » deſſus de ſes vertus ; mais ſes vertus » ſont infiniment au-deſſus de ſon âge. » Dans la premiere fleur de la jeuneſſe, » on voit paroître les fruits de l'âge » mûr. Et, pour tout dire en un mot, » tout eſt grand en lui, ſon génie, ſon » caractere, ſes ſentimens, & juſqu'à » l'eſpoir qu'il donne à nos Peuples

» des avantages qu'il peut un jour leu
» procurer «.

Ce portrait, tout magnifique qu'
étoit, n'en étoit pas moins vrai. Dé
Staniſlas mettoit le bien public au-deſſu
de ſa propre gloire ; &, ſans ſe laiſſe
éblouir par l'éclat de cette réputatio
précoce, il paroiſſoit moins flatté d
réunir les ſuffrages de ſes Concitoyen
qu'affligé de voir continuer leurs div
ſions ſur les plus grands intérêts de l'Eta
L'élection du Maréchal avoit excité le
premieres conteſtations dans la Diete
les prétentions oppoſées des Nonces d
Lithuanie augmenterent les troubles ; &
les cabales des Prétendans à la Couronn
ôtoient juſqu'à l'eſpérance d'en voir l
fin. La circonſtance parut favorable au
Ennemis de l'Etat : ils en profiterent
& l'on vint annoncer à la Diete que le
Tartares avoient fait irruption ſur le
Terres de la République. A cette nou
velle, le Comte Jablonouski fit avance
l'Armée de la Couronne vers la Podolie
Le Général de Lithuanie devoit ſe joindr
à lui ; mais ſon Armée, ſoulevée par le
conſeils de quelques Officiers ſes enne
mis perſonnels, refuſa le ſervice ſous l
prétexte qu'elle n'étoit pas ſoudoyée
Bientôt ce dangereux exemple eſt ſuiv

par l'Armée de la Couronne, qui pouſſe la révolte juſqu'à ſe confédérer contre ſon Chef, auquel elle ſubſtitue le nommé *Baranouski*. Les Confédérés envoyerent des Députés à la Diete, qu'ils ſommerent inſolemment de leur payer la ſolde de trente mille hommes pour l'eſpace de dix ans. Dans une défection ſi générale, on crut devoir uſer de ménagemens; on fit de grandes promeſſes: mais les Rebelles, voyant qu'on les craignoit, n'en devinrent que plus audacieux; ils avoient fait le dégât dans les campagnes, ils mirent les villes à contribution.

Les Députés, parmi cette confuſion générale des affaires, n'avoient encore pris aucune réſolution, lorſque le Nonce Hodorenski jugea à propos de ſe retirer, en frappant de ſon *veto* toutes les réſolutions que l'on pourroit prendre en ſon abſence. L'Aſſemblée, qui perdoit ſon activité par l'opiniâtreté de ce Particulier, ſe changea en Confédération, & convint, en ſe ſéparant, de deux points capitaux: l'un, que la Diete dans laquelle on devoit élire le nouveau Roi s'ouvriroit le 15 Mai de l'année ſuivante 1697; le ſecond, que, pour prévenir les nouveaux troubles que pourroit exciter la concurrence, tout Citoyen ſeroit

exclu du Trône ; & qu'on traiteroit e ennemi de l'Etat quiconque oſeroit pr poſer de déférer la Couronne à u Polonois.

Cependant Jablonouski, après bie des tentatives inutiles pour faire rentr ſon Armée dans le devoir, avoit fait d recrues d'Infanterie, & levé à ſes d pens douze Compagnies de Coſaque Ces Troupes jointes à celles qui l étoient reſtées fidelles, formoient u corps de douze mille hommes. Il ſe m à leur tête, chercha les Révoltés, l battit en deux rencontres, leur enlev leur caiſſe militaire, fit déclarer Bara nouski ennemi de la Patrie, & tous l Confédérés coupables de rebellion. C coup de vigueur, par lequel la Die eût dû commencer, produiſit le meilleu effet. Pluſieurs Compagnies vinrent ſ remettre à la diſcrétion de leur Génér qui les reçut avec bonté. Il ſe mit enſuit en état de pourſuivre plus vivemen que jamais ceux qui perſiſtoient dans l révolte. Leur Chef commença lui-mêm à craindre, dès qu'il vit qu'on ne l craignoit plus. Homme violent & ſan conduite, il avoit aliéné les eſprits a point que ſon Armée n'eût pas été éloi gnée d'expier le crime de ſa défection

livrant celui qui en avoit été le mo-
ur. Baranouski fut cependant aſſez
udent pour prévenir le coup qui le
ənaçoit, en traitant lui-même avec le
·and-Général. Jablonouski lui promit
lui ſauver la vie & les biens, pourvu
'il vînt ſans délai s'en remettre à ſa
ːmence pour le reſte. Baranouski n'hé-
ı pas, & ſe rendit à Léopol, à la·
ːe des Troupes révoltées. L'humiliation
'il ſubit fut proportionnée à l'attentat
nt il s'étoit rendu coupable : il eut
ire de ſe rendre dans la principale
liſe, où le Peuple s'étoit aſſemblé en
le. Après qu'il eût vu rompre ſon
ɔn de Maréchal, & lacérer l'acte de
ɔnfédération, il alla placer lui-même
étendard ſous les pieds du Grand-
éral de la Couronne ; & il finit par
under pardon à haute voix à la
blique, proſterné aux pieds de
nouski, & touchant du front le
ıe-pied de ſon ſiege. Ce fut le 11
ıi 1697, que l'Aïeul de Staniſlas,
ːt acte, où il entroit autant de
é que de clémence, ſauva l'hon-
e la République, en lui rendant
toyens utiles.

ircoɲſtance ajoutoit un nouveau
ſervice que ce Seigneur rendoit

à ſa Patrie. On touchoit au terme fix pour la Diete d'élection. L'ouvertur s'en fit le 15 du même mois, quatr jours après la ſoumiſſion des Révolté Staniſlas y fut encore député. L'Evêqu de Plocsko, dans un diſcours pathétique conjura les Nonces de ſacrifier tout int rêt particulier au bien commun de l Patrie, & de commencer par ſe ſou venir, dans le choix qu'ils alloient fair du Maréchal de la Diete, qu'il s'agiſſo de donner un Préſident à la Nation aſſem blée pour ſe choiſir un Roi. Les qualité qu'il demandoit dans cet Officier publi différoient peu de celles que l'on eût p déſirer dans un Roi; & tout le mond convint que le Polonois qui les réuni roit, ſeroit digne du Maréchalat: mai on paroiſſoit déſeſpérer en même temp de le trouver dans l'Aſſemblée. C'e alors que pluſieurs Nonces, & ceu ſur-tout du Palatinat de Poſnanie, s'écrie rent: Qu'ils connoiſſoient, & qu'ils s'en gageoient à produire un Sujet qui répon droit à la haute idée que l'Evêque d Plocsko s'étoit formée d'un Maréchal & l'on commença à recueillir les ſuf frages. Les Palatinats qui opinerent le premiers, porterent unanimement Sta niſlas. Staniſlas n'étoit alors âgé que d

vingt ans. Mais on n'avoit pas oublié que, l'année précédente, ce jeune Seigneur s'étoit montré parmi ſes Concitoyens avec tout l'avantage que donna jamais le génie mûr par la plus longue expérience ; & s'il fut aſſez modeſte pour s'étonner de la réſolution des Nonces, il s'en étonna ſeul. Perſonne n'objecta ſa jeuneſſe, perſonne ne penſa à élever le moindre doute ſur ſa prudence & ſa capacité. Ceux même qui ſe propoſoient de lui faire donner l'excluſion, commencerent par faire un magnifique éloge de ſes qualités perſonnelles. Le Staroſte d'Odolanou eût fait, ſelon eux, un Maréchal accompli : mais le fils du Palatin de Poſnanie, & le petit-fils du Grand-Général de la Couronne, devoit être ſuſpect à la Nation. L'attachement du premier pour la famille Royale étoit connu ; & Jablonouski, auquel on ne pouvoit refuſer la gloire d'avoir bien ſervi la Patrie dans l'affaire des Révoltés, cachoit ſans doute des vues d'ambition ſous ces dehors de zele patriotique. C'eſt ainſi que les malintentionnés faiſoient un crime au jeune Leckzinski de ce qui eût dû rendre plus intéreſſant encore ſon mérite perſonnel.

Témoin de ces imputations vagues, Staniſlas laiſſoit à ſes amis le ſoin de les

réfuter. L'impudence des calomniateurs put ſeule le forcer à rompre le ſilence. Le Nonce Gruckzinski ſe fit fort de convaincre celui qu'on vouloit appeler au Maréchalat des liaiſons les plus étroites avec le principal auteur du ſoulévement de l'Armée de la Couronne. Il vouloit parler du pere de Staniſlas, & il le déſignoit aſſez; mais il ne le nommoit pas. Moins diſcret que Gruckzinski, un Nonce du Palatinat de Kalisch, dans la chaleur de ſes invectives, laiſſa échapper le nom de Raphaël Leckzinski. Déjà la multitude, facile à s'enflammer, demandoit où étoit l'auteur de tant de maux; & il ſembloit que chacun eût voulu ſe faire un mérite de lui porter le premier coup. C'eſt alors que Staniſlas, preſſé par le ſentiment de la nature, s'élance au milieu de la foule; &, de ce ton de voix paſſionné qui ſe fait écouter: » (1) Ne cherchez pas, mes Freres, s'écrie-t-il, celui qu'on vous défere comme coupable de trahiſon, il n'eſt pas ici; mais il ne ſauroit vous échapper: je connois le chemin de ſa maiſon, je vous y conduirai. S'il s'eſt porté à ce noir attentat, il faut qu'il l'expie par ſon ſang. Ce n'eſt

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

pas aſſez encore : qu'un exemple mémorable intimide à jamais les méchans Citoyens : étendez vos vengeances juſque ſur la famille du Traître : vous avez en votre pouvoir ſon fils unique, c'eſt celui même qui vous parle.... «. Puis, jetant un regard plein d'indignation & de mépris ſur ſes accuſateurs : » Ames lâches, leur dit-il, pourquoi recourir à ces infames artifices, pour exclure le fils de Raphaël de la Charge à laquelle ſemble vouloir l'appeler l'indulgence de nos Concitoyens ? C'eſt à ma perſonne qu'il faut vous en prendre, & non pas à ma famille. Dites que ma jeuneſſe vous paroît une raiſon d'excluſion : dites que vous ne me croyez pas l'expérience que demanderoit ce difficile emploi. Nommez enſuite celui de nos Freres que vous en croyez plus digne que moi : louez ſes vertus, relevez ſes talens, donnez-lui vos ſuffrages : c'eſt alors que, vous jugeant animés du zele du bien public, je pourrai me joindre à vous. Mais quand la noire calomnie lancera ſes traits contre l'innocence ; quand de méchans Citoyens attaqueront l'homme vertueux, je me ſouviendrai des leçons que m'a données mon pere ; je ſoutiendrai hardiment la cauſe de la vertu.

» Je pardonnerois aux accuſateurs du Palatin de Poſnanie d'avoir oublié qu'en mille occaſions ce généreux Citoyen ſacrifia ſes propres intérêts aux intérêts de la Patrie. Je leur pardonnerois même d'avoir oublié qu'en cette circonſtance mémorable, où le feu Roi vouloit faire déſigner pour ſon ſucceſſeur un fils aujourd'hui peut-être digne de l'être, ce fut ce même Leckzinski, qu'on accuſe aujourd'hui d'un dévouement aveugle aux intérêts de la Famille Royale; ce fut lui ſeul qui arrêta par ſa fermeté les ſuffrages qui alloient conſacrer cette dangereuſe innovation. Mais ſont-ils excuſables, ces hommes paſſionnés, ſont-ils excuſables d'ignorer que le ſoulevement des Troupes contre le Général de la Couronne n'a pu être excité par mon pere; par mon pere, le gendre de ce même Général; par mon pere, qui vit avec mon aïeul dans une union que tout le monde regarde comme un modele parfait de la plus tendre amitié? Mais ſont-ils excuſables ſur-tout d'ignorer qu'au temps du ſoulévement, mon pere, en ſa qualité de Général de la Grande-Pologne, fit publier contre les Confédérés un Décret qui portoit la défenſe expreſſe d'aſſigner les quartiers d'hiver

aux Compagnies qui ne produiroient pas un ordre ſigné du Grand-Général de la Couronne. Etrange contradiction ! Mon pere a provoqué la révolte de l'Armée contre ſon beau-pere & ſon ami ; & mon pere a pris les meſures les plus efficaces pour empêcher que les quartiers fuſſent aſſignés aux Troupes que mon pere a fait révolter !

» Et ce n'eſt pas, mes Freres, le ſeul endroit par où l'iniquité ſe confond elle-même : car je m'apperçois que nos Ennemis ne m'attaquent comme fils du Palatin de Poſnanie, qu'après avoir fait d'inutiles tentatives pour me rendre ſuſpect comme petit-fils du Général de la Couronne. En ſorte que l'aveugle paſſion me fait un crime égal d'être uni par le ſang à deux hommes qu'elle ſuppoſe ennemis entr'eux & diviſés d'intérêts. Mais ma tâche unique eſt de venger mon pere.

» Quant à l'attachement qu'on lui reproche pour la Famille Royale, prétend-on blâmer en lui cette inclination généreuſe & bienfaiſante qu'une juſte reconnoiſſance inſpire, & qui fait la gloire des grands Cœurs ? Si cela eſt, mon pere eſt coupable, & je le ſuis auſſi ; &, ce qui paroîtra plus criminel encore, nous nous

faiſons un devoir de l'être. Vous tous, cependant, qui conſpirez notre perte, gardez-vous de confondre une des vertus les plus louables avec la plus honteuſe lâcheté. Il en eſt, je veux le croire, qu'une affection vénale & ſordide attache au parti que nous ſoutenons; ceux-là ont été corrompus par l'argent de la Reine : diſtinguez-les d'avec nous; & jugez lequel eſt plus digne de votre haine, ou d'une Ame mercenaire qui vend ſes ſuffrages, ou d'un Cœur noble qui, en les donnant à l'amitié, croit encore ne les donner qu'au mérite ? «

Gruckzinski ayant oſé répliquer à ce diſcours, Staniſlas le prit à partie, le traita de calomniateur, s'engagea à démontrer ſes noirceurs, & ſomma la Diete de le punir comme un miſérable qui proſtituoit ſon caractere de Nonce. L'éloquence du fils confondit les ennemis du pere : on reconnut l'innocence de Raphaël Leckzinski ; & ſes accuſateurs furent condamnés à une humiliante rétractation. Une Ame vindicative n'en fût pas reſtée-là; mais, content de ſon triomphe, & craignant de marquer moins d'horreur de la calomnie que de haine contre ceux qui l'avoient miſe au jour, le jeune Orateur ne voulut pas en pourſuivre

plus loin la vengeance, qui eſt terrible en Pologne (1).

Cependant les Nonces de la Grande-Pologne perſiſtant dans la réſolution de déférer le Maréchalat à Staniſlas, tandis que d'autres prétendoient toujours lui donner l'excluſion, on propoſa divers expédiens. Les uns demandoient que l'on continuât le Maréchal de la Diete précédente, d'autres propoſoient qu'on s'en paſſât dans la Diete actuelle; & l'on finit enfin par convenir que l'élection de cet Officier ſe feroit, comme celle du Roi, dans une *Poſpolite* ou Aſſemblée à cheval, qui fut indiquée pour le 15 de Juin.

On mit d'abord trois Sujets ſur les rangs. Staniſlas fut du nombre; & les ſuffrages ſe déclaroient encore en ſa faveur, lorſque, par un trait de modération qui lui fit beaucoup plus d'honneur que n'eût pu lui en faire le bâton de Maréchal, il alla trouver les Nonces qui les premiers lui avoient donné leurs voix: » Meſſieurs, leur dit-il, ou votre

(1) Celui qui eſt convaincu de calomnie, doit comparoître en plein Sénat, ſe coucher entre les jambes de celui qu'il a calomnié, & dire, à haute & intelligible voix, en rapportant la calomnie qu'il a publiée: j'ai menti comme un Chien «. Cette confeſſion faut qu'il imite trois fois l'aboiement du Chien.

» affection pour moi va me faire Maré-
» chal de la Diete, & l'on croira que
» j'ai brigué un emploi que je redoute
» infiniment; ou vous trouverez encore
» des oppoſitions, & de nouvelles divi-
» ſions vont ſuccéder aux premieres.
» Faiſons mieux : on m'oppoſe deux
» concurrens; réuniſſons-nous tous en
» faveur de celui qui vous paroît le
» plus digne « : le Comte Biélinski fut nommé.

Cette affaire, parmi les déſagrémens qu'elle cauſa à Staniſlas, eut cela d'avantageux pour lui qu'elle contribua beaucoup à étendre ſa réputation. Cet heureux tempérament de vigueur & de modération, qu'il faiſoit paroître dans ſa conduite, lui donnoit des admirateurs & des amis, &, ſans qu'il s'en doutât, lui frayoit la voie au Trône.

La nomination du Maréchal de la Diete avoit paru réunir les Eſprits; mais bientôt un plus grand intérêt les diviſa de nouveau. Staniſlas & ſes amis ſe propoſoient de porter ſur le Trône le fils aîné du feu Roi, *Jacques Sobieski.* La France, cette Nation qui devoit prendre un jour un ſi vif intérêt à la gloire de Staniſlas, en avoit alors un particulier de combattre le Parti que ſoutenoit ce

jeune Seigneur. L'Abbé, depuis Cardinal, de Polignac, le plus habile politique du ſiecle de Louis XIV, étoit, depuis trois ans, l'Ambaſſadeur de ce Prince auprès de la République. Attentif à démêler les intérêts de la Cour qui l'employoit, il avoit remarqué que le Prince Jacques n'aimoit pas les François. Cette antipathie étoit fondée ſur ce que la Reine, qui étoit Françoiſe, n'avoit jamais eu pour lui cette tendreſſe de ſentimens que la nature a coutume d'inſpirer à une mere pour ſon fils. A la mort du Roi, la Reine, en changeant de fortune, avoit paru changer auſſi de ſentimens pour ſon fils. Elle pria l'Abbé de Polignac d'embraſſer les intérêts d'un Prince dont la mere étoit Françoiſe. » Je le ferois volon-» tiers, Madame, répondit l'Ambaſſa-» deur, ſi je pouvois ignorer que le » fils n'a pas hérité de l'affection que » ſa mere conſerve pour ſa Nation «. La Reine comprit qu'elle inſiſteroit inutilement, & parut n'en avoir pas moins de confiance en l'Abbé de Polignac. Elle le conſulta ſur l'uſage qu'elle pourroit faire des tréſors que lui avoit laiſſés le feu Roi. Il eût pu lui répondre: » Gardez-» les pour acheter les ſuffrages de ceux » qui ne voudront pas les donner gra-

» tuitement à votre fils «. Il lui donna le conſeil, qu'elle ſuivit, d'en faire offre à la France, qui en avoit le plus grand beſoin.

Cette Princeſſe ſe flattoit toujours que, ſi l'Ambaſſadeur François n'appuyoit pas le Parti de ſon fils, au moins il ne travailleroit pas à l'affoiblir; elle ſe trompoit. L'Abbé de Polignac, pendant ſon ſéjour en Pologne, avoit étudié les caracteres & démêlé les intérêts des Seigneurs les plus accrédités parmi la Nobleſſe. Un génie pénétrant, une facilité ſéduiſante de s'énoncer, un caractere plein d'aménité, des ſervices eſſentiels rendus à pluſieurs Particuliers ſous le regne précédent, tout contribuoit à lui donner le plus grand aſcendant ſur les Eſprits. Il réſolut d'en profiter en faveur du Prince de Conti; &, le projet qu'il avoit formé de lui mettre la Couronne ſur la tête, il l'eût réaliſé, ſans doute, s'il n'eût eu contre lui le Parti que ſoutenoit le jeune Leckzinski. Déjà il avoit ſu, par un ingénieux ſophiſme, diſpoſer les principaux Seigneurs de la Pologne à ſe déſiſter des prétentions qu'ils pouvoient avoir à la Couronne. » Je ne ſais, » Meſſieurs, leur dit-il, ſi vous connoiſ» ſez un Sujet parmi vous à qui ſes

» Concitoyens rendent l'hommage d'un » mérite tranſcendant. Si cela eſt, vous » ne devez pas balancer à vous le donner » pour Roi. Autrement, propoſer un » Polonois pour le Trône, c'eſt, ſelon » moi, faire inſulte au mérite égale- » ment diſtingué d'une infinité d'autres «. C'eſt d'après ce raiſonnement, qui flattoit la vanité du grand nombre, que la Confédération qui s'étoit formée à la ſuite de la derniere Diete, avoit réſolu de déclarer ennemi de l'Etat tout Polonois qui oſeroit prétendre à la Couronne.

La République, ſur ces entrefaites, avoit beſoin d'argent pour contenir les Tartares ſes voiſins : l'Abbé de Polignac emprunta une groſſe ſomme, dont il s'empreſſa de lui faire offre, au nom du Roi ſon Maître. La plupart des Palatins étoient d'avis qu'on l'acceptât. » Pour » moi, dit le Staroſte d'Odolanou, » je penſe que la circonſtance de l'élec- » tion d'un Roi n'eſt pas celle où nous » devions contracter avec un Prince » étranger la dette d'une reconnoiſſance » qu'il nous ſera peut-être difficile d'ac- » quitter ſans que la liberté des ſuffrages » en reçoive quelque atteinte «. On ſe réunit à cet avis ; & l'on remercia l'Ambaſſadeur de ſes bons offices.

L'Abbé de Polignac, comprenant par ce refus que la République en corps ne lui vendroit pas ſes ſuffrages, ne penſa plus qu'à les acheter en détail, & il y réuſſit mieux. Prenant chacun par ſon foible, aux uns il offroit la perſpective flatteuſe de la reconnoiſſance du nouveau Roi, auquel il ne laiſſeroit pas ignorer les noms de ceux qui lui auroient procuré la Couronne: aux yeux des autres, il faiſoit briller l'or que la République venoit de refuſer: il donnoit à tous de ſi belles paroles, que perſonne ne ſortoit de ſon cabinet ſans lui avoir promis ſon ſuffrage & ceux de ſes amis.

On comptoit alors juſqu'à dix Prétendans à la Couronne de Pologne; & comme l'Ambaſſadeur de France n'avoit pas encore nommé ſon Candidat, le Parti de Jacques Sobieski étoit le plus apparent. Ce Prince, quoique Polonois, avoit été mis ſur les rangs, contre l'Arrêté de la Confédération de Varſovie, qui ne lioit que ceux qui avoient jugé à propos d'y ſouſcrire. L'Abbé de Polignac, entr'autres moyens qu'il employa pour affoiblir le Parti qu'il redoutoit, propoſa au Sénat d'enjoindre à la Reine de ſe retirer de Varſovie, où ſa préſence,

iſoit-il, ne pouvoit que gêner la liberté des ſuffrages. Le raiſonnement qu'il faiſoit contre la Reine on pouvoit le lui oppoſer à lui-même, & le Staroſte d'Odolanou ne manqua pas de le faire. » Quelle parité ! répliquoit l'Abbé de » *Polignac*, la Reine porte pour Roi ſon » propre fils, un Prince dont je m'abſ- » tiendrai de parler, parce que la Nation » le connoît aſſez ; au lieu que moi, on » ſait que je ne travaille que de con- » cert avec les Sénateurs les mieux » intentionnés, & par le zele le plus » déſintéreſſé pour la République «. Le énat, qui ne ſavoit qu'applaudir aux ues du Miniſtre François, pria la Reine ſe retirer ; & ce fut alors que l'Abbé Polignac déclara publiquement ce nt il avoit toujours fait un ſecret : 'il demandoit la Couronne, au nom Roi ſon Maître, pour *Louis de Bourbon-ui*, qu'il préſenta comme un Prince mparable, & tel préciſément qu'il illoit à la Pologne dans les conjonc- s où elle ſe trouvoit. Il ne craignoit ne ſeule choſe, c'étoit que ce grand ne ne voulût pas ſe charger du d'une Couronne.

; motifs de ſa crainte devoient être ifférens, au jugement des Partiſans

de Sobieski. Dans une Lettre qu'ils lui adreſſerent, & qui fut ſouſcrite par l'Evêque de Cujavie, ils lui expoſoient les raiſons qu'ils avoient de douter qu'il réuſſît dans l'entrepriſe qu'il avoit formée en faveur du Prince de Conti. Mais, loin de ſe laiſſer ébranler par ces avis, l'Abbé de Polignac les regarda comme une occaſion, auſſi précieuſe qu'elle étoit naturelle, d'offrir à la Pologne un portrait magnifique du Prince qu'il lui propoſoit. Et, dans une longue réponſe qu'il fait à l'Evêque de Cujavie, » Que » cherchent les Polonois, dit-il entr'au» tres choſes, n'eſt-ce pas un grand » Roi, bon guerrier, ſage, magnanime, » libéral, modeſte & affable; qui, par » tant de riches talens, rende à la Répu» blique ſon premier luſtre & ſon an» cienne félicité; qui, par la réputation » de ſes armes, contienne les ennemis » de la Patrie, réprime ſes envieux, & » oblige ſes voiſins à maintenir les allian» ces faites avec elle; qui gouverne ſon » Peuple plus par ſon exemple que par » ſon autorité; qui paroiſſe le premier » dans les Conſeils, & qui ſoit dans les » actions le modele de la conduite des » autres; qu'aucun Polonois ne haïſſe ni » ne mépriſe; & qui s'attache à bien

» manier un Sceptre qu'il tiendra, non » de la Loi ni de la Coutume, mais de » ſa ſeule vertu «? Après avoir conclu que tel ſeroit le Prince de Conti ſur le Trône de Pologne, l'Abbé de Polignac s'applique à répondre aux difficultés que lui propoſe l'Evêque de Cujavie. Il aſſure enſuite que ſon Candidat aſſiégera & réduira, avant ſon couronnement, le Fort de Kaminieck occupé par les Turcs; & qu'il procurera à la République les ſommes immenſes dont elle a beſoin pour acquitter ſes dettes. Il termine enfin ſon éloquent Manifeſte, en proteſtant que l'intérêt qu'il prend au bonheur des Polonois, joint aux ordres qu'il a reçus du Roi ſon Maître, ne lui permettront jamais d'abandonner la pourſuite de cette affaire.

Cette lettre fit grand bruit en Pologne; & pluſieurs aimoient à ſe perſuader qu'il étoit impoſſible d'y répondre d'une maniere ſatisfaiſante. Le Staroſte d'Odolanou n'en jugea pas ainſi. Quoique la crainte de ſe compromettre dans une Aſſemblée, où il voyoit régner l'aigreur & l'animoſité, lui eût fait prendre la réſolution de ne plus s'y montrer publiquement, il n'en avoit pas moins de zele lorſqu'il s'agiſſoit d'aider ſon Parti

de ſes conſeils ou de ſa plume. Dans une réplique qu'il concerta avec l'Evêque de Cujavie & quelques autres Seigneurs dévoués au Prince Sobieski, il affoiblit beaucoup, & il détruiſit en partie ce qu'avoit établi l'Abbé de Polignac. Il s'attache d'abord à rendre ce Miniſtre ſuſpect par le talent qu'il a eu de s'initier aux affaires les plus ſecretes de l'Etat, & par la chaleur qu'il met à la pourſuite de celle dont il s'agit. » Mille » exemples, dit-il, ſont voir que les » Ambaſſadeurs de ce caractére, que » Comines appelle d'honnêtes eſpions, » ſont tout propres à troubler les Etats » où ils ſont envoyés «. Il rend ſenſible l'inconſéquence du Sénat, qui exige que la Reine s'éloigne de Varſovie, dans la crainte qu'elle ne faſſe des démarches en faveur de ſon fils, & qui ſouffre en même temps qu'un Ambaſſadeur intrigue en ſecret & en public pour un Prince étranger ; & cela par la raiſon, dont il ne fait pas myſtere, que le Roi ſon Maître l'a chargé du ſoin de lui procurer la Couronne de Pologne.

» L'Abbé de Polignac trace à la vérité » le portrait d'un Roi tel qu'il le faudroit » à la Nation ; mais le Prince de Conti » a-t-il toutes les rares qualités que ce

» Miniſtre

» Miniſtre lui ſuppoſe ? C'eſt ce qu'on » ignore, & ſur quoi il eſt fâcheux qu'on » ſoit obligé de s'en rapporter aveuglé- » ment à ſon Panégyriſte «. L'Auteur de la Réplique remarque ſeulement que, ſi le Prince François eſt un ſi grand Guerrier, Louis XIV, qui fait la guerre par ſes Généraux en Allemagne & en Piémont, en Catalogne & dans la Flandre, devroit bien lui confier le commandement de quelqu'une de ſes Armées. » Pourquoi, continue-t-il, n'entend-on rien dire de ce Prince ? Pourquoi n'entend-on parler ni de ces triomphes qu'on lui attribue, ni d'aucune bataille qu'il ait donnée, ni, en un mot, d'aucune action mémorable qu'il ait faite ? Tout ce que nous ſavons, c'eſt que la Princeſſe ſon épouſe, abymée dans le luxe, ne s'occupe que du ſoin d'inventer de nouvelles modes, de nouveaux ajuſtemens, & de nouveaux moyens de multiplier ſes profuſions. Nos Dames de Pologne ne manqueroient pas de ſuivre cet exemple, & d'épuiſer leurs malheureux époux par ces frivoles dépenſes. Et ne ſait-on pas que les Peuples les plus guerriers ſe ſont abâtardis par le luxe & les plaiſirs ?....

» Ne pourrions-nous pas craindre d'ailleurs qu'il n'en ſoit des magnifiques

promeſſes que fait l'Abbé de Polignac, au nom de ſon Candidat, comme des ſix mille Gaſcons que le Duc d'Anjou promit autrefois, avec ſerment, à la République pour ſe faire élire ſon Roi, & qui ne ſont pas encore arrivés?.... C'eſt un collier d'or pour nous aſſujettir, que ces millions dont on nous flatte. Et qui pourroit croire que la France, dans l'état d'épuiſement où elle ſe trouve, veuille bien employer gratuitement tant de millions en notre faveur? Qui s'imaginera qu'elle nous aime aſſez généreuſement pour expoſer de ſi grandes ſommes pour nous, ſans en eſpérer aucun dédommagement?.... Cette Cour promet de réduire Kaminieck avant le couronnement du nouveau Roi! mais n'eſt-ce pas viſiblement ſe moquer de nous? Comme ſi la réduction d'une Place de cette force dépendoit uniquement des hommes, ou qu'on eût la parole de celui qui tient ſeul la victoire entre ſes mains. Mais dans le cas où ce nouveau Roi ne jugeroit pas à propos de remplir ſes engagemens, qui eſt-ce qui pourroit y forcer celui qu'on nous préſente comme un ſi puiſſant Prince?....

» C'eſt bien mal-à-propos que M. l'Ambaſſadeur de France rejette la cauſe de

tous nos troubles ſur les femmes, pour en prendre occaſion de blâmer la Reine de Pologne, & de ternir la réputation du Roi défunt, d'une maniere fort hardie, & qui ne convient nullement au caractere dont il eſt revêtu. Et n'eſt-ce pas être bien téméraire que de faire d'un tel génie un imbécille qui abandonnoit à la Reine ſon épouſe la conduite de ſon Etat & de ſa famille?..... Mais qu'avons-nous donc à faire d'Etrangers? Pourquoi préférerions-nous un mérite que nous ne connoiſſons que ſur la foi d'un Ambaſſadeur, à celui que nous voyons de nos propres yeux?..... Choiſiſſons pour Roi un Prince qui ait à cœur les intérêts de la République. Or qui eſt-ce qui peut mieux connoître le bien de l'Etat & s'y dévouer, que celui qui y eſt né, qui y a été élevé, & qui, fils d'un Prince qui s'eſt ſacrifié pour l'honneur de la Patrie, ſe propoſera toujours ce bel exemple pour modele «? L'Auteur de la Réplique conclut enfin que, pour prévenir les diviſions, le Maréchal de la Diete doit, ſuivant l'obligation de ſa charge, avertir l'Ambaſſadeur de France, non-ſeulement de ſe conduire avec plus de réſerve, mais même de s'abſenter de la Pologne, conformément

aux Statuts qu'il a lui-même réclamés contre la Reine, & qui exigent l'éloignement de quiconque s'annonce pour porter excluſivement un Candidat.

Tous ceux qui avoient intérêt à affoiblir le Parti de la France, ne parloient pas de ſon Ambaſſadeur avec autant de modération que le font ici Staniſlas & les principaux Partiſans du Prince Jacques. La Reine-Mere qui, ſans doute, auroit gardé le ſilence, ſi l'Abbé de Polignac ſe fût contenté de révéler les foibleſſes de ſon ſexe, ne lui pardonna pas d'avoir cité ſa perſonne pour exemple, dans une Piece rendue publique. Le premier trait de vengeance qui lui échappa, & qui juſtifioit un peu l'Auteur de la ſatire, fut de faire enlever de ſon appartement un portrait dont elle lui avoit fait préſent. Mais elle parloit ſur-tout, comme de la plus inſigne perfidie, du conſeil qu'il lui avoit donné de prêter ſon argent à une Puiſſance qui devoit en faire uſage pour fermer les avenues du Trône à ſon fils. D'autres, aveuglés par le même eſprit de parti, prenoient ombrage de toutes les démarches de l'Abbé de Polignac. Ils prétendoient découvrir le jeu de ſa politique dans les événemens les plus naturels, ou même les plus oppoſés;

&, comme s'il eût dû être également coupable, ſoit qu'il excitât des troubles, ſoit qu'il en appaiſât, ils lui imputoient, d'une part, le ſoulevement de l'Armée de la Couronne, & d'une autre, ils ne lui pardonnoient pas d'avoir interpoſé ſa médiation pour rapprocher deux Partis qui, depuis long-temps, cauſoient en Lithuanie d'affreux déſordres, dont nous parlerons bientôt.

A peine Staniſlas eut-il appaiſé, par ſa modération, les troubles qu'occaſionnoit l'élection du Maréchal, que de plus grands déſordres agiterent l'Aſſemblée. On s'aigriſſoit par des reproches mutuels: les Séances devenoient de jour en jour plus tumultueuſes, & les intrigues ſecretes des Partis oppoſés préparoient à des violences ouvertes. Un Particulier fut tué d'un coup de piſtolet, pour avoir dit qu'il donneroit ſa voix au Prince Jacques. Un autre, pour une imprudence du même genre, eût ſubi le même ſort ſi le coup n'eût porté à faux. Mais on eut tout lieu de croire un jour que le champ Electoral alloit ſe changer en un champ de bataille. Les Nonces de quelques Palatinats ayant crié *Vive Conti*, d'autres répondirent *Vive Jacques*, & chacun ſe mit ſur la défenſive. On voyoit

le Caſtellan de Kaliſch, monté ſur un cheval de bataille, parcourir les rangs le ſabre d'une main, un Crucifix de l'autre, & criant d'une voix de tonnerre : *Vive Dieu, vive Conti, vive la liberté.* Effrayés du danger, & craignant pour quelque choſe de plus précieux encore que la liberté, pluſieurs Nonces Eccléſiaſtiques, & entr'autres les Evêques de Poſnanie & de Cujavie, gagnerent à toute bride la ville de Varſovie.

Lorſque les affaires de la Diete étoient dans cette confuſion, & que les amis de Staniſlas en imputoient la cauſe à ce que ce jeune Seigneur n'avoit pas été appelé au Maréchalat, l'Electeur de Saxe, profitant de la circonſtance, ſe mit au rang des Prétendans à la Couronne. Son Miniſtre Flemmeing, de concert avec le Caſtellan de Culm, offrit d'abord à l'Abbé de Polignac le rembourſement des ſommes qu'il avoit employées pour l'avancement des affaires de ſon Candidat. Il l'aſſura, en même temps, que Louis XIV, prévenu par le Cardinal Janſon, approuvoit la démarche qu'il faiſoit en faveur de l'Electeur ; & il ne manqua pas de lui laiſſer entrevoir que ce Prince généreux meſureroit ſa reconnoiſſance ſur l'importance du ſervice qu'il lui rendroit

n lui procurant une Couronne. C'étoit eu connoître l'Ambaſſadeur de France, ue de le croire capable de ſacrifier une ntrepriſe d'honneur à un intérêt per- ɔnnel. Admis au Sénat, il y déclama vec véhémence contre le projet de ıettre ſur le Trône un Prince qui avoit té Luthérien, & dont la converſion ıtéreſſée devoit paroître plus qu'équi- oque. Mais il eut la douleur de lire ır les viſages que l'éloquence pécu- ieuſe du Miniſtre de Saxe commençoit devenir plus perſuaſive que la ſienne. promit de nouveau, au nom du Roi e France, de payer les arrérages dus l'Armée de la Couronne. Flemmeing, a faiſant les mêmes promeſſes, mon- oit de l'argent comptant; & pluſieurs énateurs, qui n'auroient pas voulu endre leurs ſuffrages à leur profit, ſoient hautement qu'ils croyoient ne ouvoir rien faire de mieux que de s donner à un Prince aſſez riche pour :quitter les dettes de la République.

Jacques Sobieski, déſeſpérant du ſuccès e ſes démarches, fit déclarer aux Chefs e ſon Parti qu'il ne vouloit plus être ıis au rang des Prétendans à la Cou- ɔnne. Flemmeing ne redoutoit plus ors que l'Abbé de Polignac. Le 27 Juin,

jour de l'élection, il alla le trouver encore, pour lui renouveler les offres de dédommagement qu'il lui avoit déjà faites, s'il vouloit ſe déſiſter de ſes pourſuites. Il en reçut pour réponſe : Que les affaires du Prince de Conti étoient dans le meilleur état, & qu'il n'avoit nulle inquiétude. De leur côté, le Staroſte d'Odolanou, & les autres amis de Sobieski avoient arrêté que, s'ils ne réuſſiſſoient pas à placer ce Prince ſur le Trône, ils ſe réuniroient pour en écarter le Prince de Conti. D'après cette réſolution, l'Evêque de Cujavie, dans le moment même où l'Aſſemblée ſe formoit dans le champ Electoral, fit encore un dernier effort pour ébranler le Primat, que l'Abbé de Polignac avoit ſu retenir dans ſes intérêts ; & il lui fit parvenir ce billet : » Monſieur le Primat, puiſque » votre attachement pour la France vous » a fait oublier la reconnoiſſance que » vous devez à la Maiſon Royale, & » que le Prince Jacques ſuccombe, je » vous déclare que, ſi vous nommez le » Prince de Conti, nous avons quarante » Compagnies de Nobleſſe conjurées » pour élire le Duc de Saxe «. Cependant le Primat, ayant recueilli les voix, déclara, vers les ſix heures du ſoir, que

la Nation déféroit la Couronne à *François-Louis de Bourbon, Prince de Conti.* Les réclamations des Oppoſans retentirent auſſi-tôt de toutes parts; mais, ſans y avoir égard, le Prélat, accompagné de ceux qui avoient donné leurs voix au nouveau Roi, ſe rendit à Varſovie pour y chanter un *Te Deum.*

Alors les amis du Prince Jacques, reſtés maîtres du champ d'élection avec les Partiſans de l'Electeur de Saxe, ſe concerterent pour oppoſer un Rival au Prince de Conti. Comme le Primat étoit abſent, ils firent une douce violence à l'Evêque de Cujavie, pour l'obliger, ſuivant la prérogative de ſon Siege, à recueillir les ſuffrages. Ils furent unanimes en faveur de *Frederic-Auguſte, Electeur de Saxe;* en ſorte que les Polonois, qui étoient ſans Roi le matin, en eurent deux le ſoir; & ils en auroient eu trois, ſi le Parti que ſoutenoit le Staroſte d'Odolanou, n'eût été plus modéré que les autres.

L'Abbé de Polignac dépêcha à la Cour de France, pour y annoncer l'élection du Prince de Conti; & le Miniſtre Flemmeing fit parvenir dans le même temps à ſon Maître la nouvelle de la ſienne. L'Electeur de Saxe avoit ſur ſon

Rival un grand avantage, celui de la proximité des lieux. Déjà ce Prince avoit fait avancer, à tout événement, un corps de Troupes vers la Pologne. Bientôt une nombreuſe & magnifique Ambaſſade vint le prier de ſe rendre dans ſes nouveaux Etats; &, pour ne pas s'y faire attendre, il ſe joignit aux Députés, & prit avec eux la route de Cracovie.

Le Primat, dans une Aſſemblée qu'il tint le 26 Août, pour confirmer l'élection du Prince de Conti, publia en même temps un *Rokoſz* contre l'Electeur de Saxe; & la *Poſpolite* eut ordre de ſe tenir prête le 15 de Septembre pour marcher contre ce Prince, s'il refuſoit de ſortir du Royaume. Inſtruit de la réſolution du Rokoſz, Auguſte choiſit le jour même où ſes ennemis devoient le combattre, pour ſe faire couronner à Cracovie. La Nobleſſe de ſon Parti ſe rendit en foule auprès de ſa Perſonne: la cérémonie fut brillante, & perſonne n'entreprit de la troubler.

Ce ne fut que le 26 Octobre que le Prince de Conti aborda au Port d'Olive, près de Dantzick. L'Abbé de Polignac n'avoit rien négligé pour lui ménager les moyens de ſe ſoutenir; & la Nobleſſe de ſon Parti, dès qu'il fut arrivé, alla

lui faire les offres de ſervices les plus empreſſés. La difficulté fut de les réaliſer. L'Electeur de Saxe, maître dans le Pays, avoit le plus grand intérêt à empêcher que ſon Rival n'y pénétrât. Il fit avancer ſon Armée vers Olive. Le Général Brant, qui la commandoit, ſurprit & força le camp des François. La moitié des troupes qui le gardoient fut paſſée au fil de l'épée : les bagages du Prince de Conti furent pillés ; & quarante de ſes Domeſtiques furent du nombre des Priſonniers, qui monta à deux cents. L'Ambaſſadeur de France, qui ſe trouvoit dans le camp, fut aſſez heureux pour échapper par la fuite, & gagner la rade de Dantzick. C'eſt-là que le Prince de Conti attendoit avec impatience un corps de Troupes que le Comte Sapiéha s'étoit engagé à lui fournir. Mais ce Seigneur, au lieu de lui amener une Armée, lui adreſſa une Lettre d'excuſes pour juſtifier ſes délais, & lui repréſenter la néceſſité d'attendre des circonſtances plus favorables pour tenter quelque entrepriſe. Le Prince de Conti, jugeant par-là que l'affaire étoit manquée, & n'étant pas d'humeur à expoſer ſa perſonne & ſa liberté, pour ſoutenir un Parti qui avouoit lui-même ſa foibleſſe,

mit à la voile le 9 de Novembre p
retourner en France.

Tout ce qu'on pouvoit attendre
zele & de l'activité d'un habile Négoc
teur, l'Abbé de Polignac l'avoit mis
œuvre dans la conduite de cette affai
mais on en jugea par le ſuccès, &
fut coupable. Rappelé en France, il
ordre de ſe retirer dans ſon Abbaye
Bonport. Cette diſgrace nous valut l'*A*
Lucrece; & ce Poëme mérita à ſon Aute
l'eſtime du Duc de Bourgogne, qui ſ
licita ſon rappel.

Fin du Livre Premier.

HISTOIRE
DE
STANISLAS PREMIER,
ROI DE POLOGNE.

LIVRE SECOND.

L'ÉLECTEUR de Saxe, après la retraite de ſon Rival, ſe flattoit de gagner aiſément le Primat & la Nobleſſe qui s'étoit déclarée pour le Prince de Conti; mais il s'apperçut bientôt, à la tournure que prirent ſes affaires, qu'elles n'étoient pas auſſi avancées qu'il ſe l'étoit imaginé. Il n'éprouvoit, il eſt vrai, aucune contradiction de la part de ceux dont il avoit payé les ſuffrages; mais il en étoit d'autres qui les lui avoient donnés gratuitement, & d'autres encore qui, comme le Staroſte d'Odolanou, n'avoient concouru à ſon élection que dans le

déſeſpoir de n'avoir pu conſommer celle de Sobieski. Tous alors, de concert, ſe rapprocherent du Primat; &, en le priant d'aviſer aux moyens de légitimer la nomination de l'Electeur, ils l'aſſurerent qu'ils étoient réſolus de prendre les meſures qu'il jugeroit lui-même les plus efficaces pour mettre en ſureté la Religion Catholique, & la liberté de la Nation.

Le premier eſſai que le nouveau Roi fit de ſon pouvoir, fut bien propre à lui faire ſentir combien il étoit borné. Il indiqua une Aſſemblée, qui devoit avoir pour objet de remédier aux déſordres publics: perſonne ne s'y rendit. Il fit des invitations plus preſſantes: on ne daigna pas y répondre. Le Primat, de ſon côté, tenoit des Aſſemblées auxquelles la Nobleſſe ſe rendoit en foule; & Auguſte fut obligé d'y envoyer lui-même ſes Députés. On commença par leur dire: Que leur Maître n'avoit le droit ni de convoquer des Aſſemblées, ni de faire aucun acte d'autorité Royale, en vertu d'une élection qui étoit illégale & nulle de plein droit. Ce ne fut qu'après bien des pourparlers qu'il fut arrêté qu'Auguſte, pour être reconnu Roi de Pologne, commenceroit par

donner des preuves non-équivoques de ſon attachement à la Religion Catholique, preuves qui ſeroient ſoumiſes à l'examen du Primat & du Nonce du Pape : qu'il congédieroit, ſans délai, de ſon Armée & de la Pologne, tous les Miniſtres Luthériens qui l'avoient ſuivi : qu'il donneroit tous ſes ſoins pour engager ſon épouſe à abjurer l'erreur, & pour rappeler ſes Sujets Saxons à la Religion de leurs Peres : qu'il ne feroit jamais payer, directement ni indirectement, à la République, les ſommes immenſes qu'il avoit répandues pour ſe procurer la Couronne : qu'après avoir fait tout ce qui dépendroit de lui pour recouvrer la Forteresſe de Kaminieck & la Podolie, il renverroit ſes Troupes en Saxe. A ces conditions, auxquelles Auguſte ſouſcrivit, le Primat & la Nobleſſe confédérée promirent de le regarder comme leur Roi ; & ſon élection fut enfin confirmée dans une Diete générale.

Tandis que les Polonois traitoient à Varſovie avec leur nouveau Roi, le Grand-Duché de Lithuanie étoit déchiré par deux puiſſantes Factions qui, depuis long-temps, ſe faiſoient une guerre ouverte. Ces diviſions inteſtines tiennent ſi eſſentiellement aux révolutions qui

placerent Staniſlas ſur le Trône, q
nous ne pouvons nous diſpenſer d'
rappeler ici le ſujet.

Il n'en eſt pas, en Pologne, com
dans notre France, où les biens ecc
ſiaſtiques forment un revenu beauco
plus aſſuré pour l'Etat, que s'ils étoie
entre les mains des Séculiers. Le Cler
Polonois, en vertu d'immunités con
crées par les Lois Nationales, eſt exem
de toute eſpece de contribution a
charges publiques. En 1693, le Com
Sapiéha, Grand-Général de l'Armée
Lithuanie, aſſigna des quartiers d'hiv
à ſes troupes ſur les Terres de l'Evêq
de Wilna. L'Evêque réclama contre cet
entrepriſe, pria d'abord, ſomma enſui
le Général de retirer ſes Troupes; &
ſur le refus qu'il en fit, il le frapp
d'excommunication. Le Roi ne déſa
prouva pas la conduite du Prélat;
le Comte Oginski, Grand-Enſeigne c
la Couronne, ſe porta pour venge
de ſes droits. Il fut ſecondé par un
partie de la Nobleſſe, qui craignoit qu
e Général n'entreprît auſſi ſur ſes pri
rileges, les mêmes que ceux du Clerg
On s'aigrit d'abord, on s'inſulta dans le
Aſſemblées: &, comme les Chefs de
leux Partis avoient des Troupes à leur

ordres, on ſe chargea bientôt dans les rencontres. Tous les jours étoient marqués par quelque ſcene ſanglante. Il s'en paſſa une de ce genre juſque dans le Palais du Roi. Quelques Seigneurs, entre leſquels étoit le Caſtellan de Lencici, ayant pris querelle, à cette occaſion, avec des Officiers de la Cour, les chargerent & les pourſuivirent, le ſabre à la main, juſque dans l'appartement de la Reine. C'étoit la nuit. La Princeſſe, éveillée par le bruit, veut en ſavoir la cauſe: elle fait ouvrir les portes: elle voit que ſon antichambre eſt devenue un champ de bataille: elle ſe croit dans l'horreur d'un ſonge; &, ſans rien approfondir, elle ſe retire avec frayeur, laiſſant ſes Gardes occupés du ſoin dangereux de ſéparer les combattans.

Ce ne fut que le lendemain qu'elle fut inſtruite du ſujet de ce combat nocturne. Sobieski, alors vieux & infirme, craignoit les affaires. Depuis long-temps ſpectateur affligé, mais oiſif, des troubles de la Lithuanie, il eut encore la foibleſſe de diſſimuler cet attentat, dont l'impunité prépara de nouveaux déſordres, qui éclaterent dans la Diete générale de cette année. Les Domeſtiques des Seigneurs Polonois épouſoient, dans

cette querelle générale, le parti de leu
Maîtres. Dans le déſœuvrement où i
ſe trouvoient pendant la Diete, ils
raſſembloient dans les cabarets où to
les jours ils en venoient aux mains, d
que les vapeurs du tabac & les fumé
de la biere leur avoient échauffé la têt
Mais comme les divers ſuccès de c
combats particuliers laiſſoient aux de
Partis tout l'orgueil de leurs prétention
il fut réſolu qu'on en viendroit à une actio
générale. Ainſi, tandis que les Maîtres ſo
aſſemblés pour une Séance de la Diet
les Valets s'attroupent dans un des qua
tiers de Varſovie : ils forment deux corp
dont chacun élit ſon Général ; &, ſo
tant de la ville au ſon des inſtrume
de guerre, ils ſe rendent dans une vaſ
plaine. Là, les Officiers rangent leu
Troupes, diſpoſent tout pour le comba
& l'action s'engage. Comme on n'avo
pour armes que des bâtons, on avo
choiſi pour champ de bataille un terra
qui fourniſſoit des pierres. On ſe l
lance, on ſe les renvoie avec une éga
fureur. On s'approche enſuite, on
mêle, on ſe pouſſe, on ſe retranch
on s'aſſiege dans les maiſons des Payſan
Enfin, les deux Armées, épuiſées
fatigue, ſe ſéparent de concert,

reprennent le chemin de la Ville, où elles conduiſoient moins de morts que de bleſſés.

Sur ces entrefaites, deux Officiers Lithuaniens, à la tête de cent cinquante Cavaliers, viennent fondre ſur cette troupe de Valets, déclarant que les Lithuaniens n'ont rien à craindre; qu'ils n'en veulent qu'aux Polonois. Ils les chargent en même temps, & ſont aſſez lâches pour uſer du ſabre & du piſtolet contre des hommes qui n'ont pour armes que des bâtons. En un inſtant la terre eſt jonchée de morts; & le nombre en eût été bien plus grand, ſi la nuit, qui ſurvint, n'eût ſuſpendu le carnage. Le lendemain, les Domeſtiques Polonois vont recueillir les corps de leurs camarades reſtés ſur le champ de bataille, & les expoſent à la porte du Château où ſe tenoit la Diete. Les Officiers Lithuaniens, auteurs du maſſacre, oſent paroître en ce moment pour ſe rendre à l'Aſſemblée: la livrée Polonoiſe les reconnoît: elle les charge, elle les pourſuit; elle force la garde du Château, & pénetre juſqu'à la chambre où la Diete eſt aſſemblée. Les Nonces, croyant que ces Déterminés veulent faire main baſſe ſur eux, prennent la fuite, & la Diete eſt rompue.

Les Lithuaniens ſe retirent dans leur Pays, mais la diſcorde les y accompagne. Les Maiſons de Sapiéha & d'Oginski font de nouveaux efforts pour ſe détruire ; & la guerre civile, pour avoir changé de théâtre, n'en eſt pas moins ardente. C'eſt au milieu de ces troubles que mourut Sobieski. L'interregne qui ſuivit ſa mort ne pouvoit qu'augmenter le déſordre ; & il étoit à ſon comble lorſque l'Electeur de Saxe monta ſur le Trône. L'intérêt & le devoir engageoient également ce Prince à interpoſer ſa médiation pour rétablir le calme dans l'Etat ; & c'eſt ce qu'il eſſaya d'abord : mais ne s'étant pas concilié lui-même la bienveillance de la République, il n'y jouit pas d'aſſez d'autorité pour contenir les Chefs des Factions ; & chacun ſe croyoit diſpenſé de déférer aux volontés d'un Roi auquel on reprochoit d'enfreindre les Lois de l'Etat.

Auguſte retenoit encore en Pologne les troupes Saxones qu'il y avoit introduites pour ſoutenir ſon Parti au temps de ſon élection. On lui avoit ſouvent repréſenté que ſes Généraux s'emparoient des quartiers deſtinés aux Troupes nationales, & qu'ils ne reſpectoient les privi-

leges ni du Clergé ni de la Nobleſſe. On lui avoit auſſi député de pluſieurs Palatinats, pour le prier de réprimer la licence des Soldats Saxons. Auguſte promettoit d'avoir égard à ces repréſentations, & s'en tenoit à des promeſſes. Le mécontentement devint général : l'Armée de la Couronne le ſomma de rendre compte à la République des motifs qui pouvoient l'engager à retenir encore ſes troupes en Pologne. Auguſte, ayant cru pouvoir renvoyer ſans réponſe les Députés de l'Armée, en vit bientôt arriver de nouveaux, qui le prierent, à-peu-près comme on commande, de convoquer inceſſamment une Diete générale, pour qu'il y ſoit aviſé aux moyens de mettre fin aux déſordres que lui avoient dénoncés tous les bons Citoyens. Auguſte, qui faiſoit la loi en Saxe, ne pouvoit s'accoutumer à la recevoir en Pologne; &, quoiqu'il eût beaucoup de flexibilité dans le caractere, ces repréſentations continuelles le fatiguerent; &, au lieu d'entrer en négociation avec ſon Armée, il réſolut de ſe mettre en état de lui preſcrire des ordres. Dans cette vue, il traita avec l'Empereur, le Czar de Ruſſie, le Roi de Danemarck & le Prince de Saxe-Gotha, qui s'engagerent à lui

fournir des Troupes. Ces Traités, conclus ſans la participation de la République, devenoient de nouveaux griefs contre lui. En vain allégua-t-il, pour juſtifier ſa conduite, les engagemens qu'il avoit pris à ſon couronnement, de travailler au recouvrement des Domaines de la Couronne uſurpés par les Turcs. Perſonne ne prit le change ; & les plus ardens de ceux dont il avoit mépriſé les remontrances, ne parloient de rien moins que de faire main baſſe ſur tous les Soldats Saxons, » ſans attendre, diſoient-» ils, que de nouvelles troupes étran-» geres ſe réuniſſent à eux pour ache-» ver de déſoler le Pays, & d'opprimer » la liberté «. Jablonouski eut beſoin de ſa prudence & de toute ſa fermeté pour contenir le reſſentiment de l'Armée de la Couronne, qui ſe ſeroit portée aux dernieres extrémités, s'il ne lui eût promis, pour prix de ſa modération, de faire valoir ſes droits dans la prochaine Aſſemblée.

En effet, dès la premiere Séance de la Diete générale, dont l'ouverture ſe fit le 16 de Juin 1699, pluſieurs Nonces déclarerent qu'ils ne traiteroient d'aucune affaire, & qu'ils ne nommeroient le Maréchal de la Diete qu'après que le Roi auroit

ngédié ſes Troupes. L'Aſſemblée lui dé-
ita, pour ſavoir quelles étoient là-deſſus
s intentions? » Les mêmes que celles de
la République, répondit Auguſte; & les
mal-intentionnés me rendroient ſans
doute plus de juſtice, s'ils ſavoient
que j'ai pris les meſures les plus pré-
ciſes, pour faire repaſſer mes Troupes
en Allemagne «; & c'eſt à quoi il
nſoit le moins. Cependant, pour pou-
oir manquer à tant de promeſſes, &
des promeſſes ſi ſolennelles, il lui
lloit au moins un prétexte: le reſſen-
ment d'un Particulier le lui fournit.

Le nommé Patkul, Livonien de na-
on, avoit été autrefois arrêté par ordre
1 Roi de Suede Charles XI, pour lui
oir repréſenté, moins en Sujet qu'en
épublicain, que ſes Compatriotes ſuc-
mboient ſous la peſanteur du joug qu'il
ur impoſoit. Ayant trouvé le moyen
échapper de ſa priſon, Patkul s'étoit
tiré en Pologne, ne reſpirant que la
engeance contre la Domination Sué-
oiſe. C'étoit un Eſprit hardi & entre-
renant: il ſut s'introduire à la Cour
'Auguſte, & gagner ſa confiance. Il lui
epréſenta que rien ne lui ſeroit plus
acile que de conquérir ſur la Suede la
rovince de Livonie qui autrefois avoit

appartenu à la Pologne. » Charles XI » eſt mort, lui dit-il; Charles XII ſon » fils n'eſt qu'un enfant; & les Livo- » niens, aigris par la dureté du regne » précédent, vous tendront les bras, » dès que vous vous annoncerez pour » leur Libérateur «. Patkul (1) conſeilloit une injuſtice, parce que la Livonie avoit été cédée à la Suede, depuis un ſiecle, par un Traité ſolennel; mais Auguſte ſe laiſſa ſéduire par un projet qui devoit le mettre au rang des Conquérans, & dont il ſe promettoit encore le double avantage d'occuper au dehors les Polonois, qui ne ceſſoient de le fatiguer par leurs formalités, & de retenir auprès de ſa Perſonne des Troupes ſur la fidélité deſquelles il pouvoit compter. Sa politique le trompa. A peine eut-il attaqué la Livonie, que les Polonois lui demanderent de quel droit il entreprenoit une guerre ſans le conſentement de la République?

(1) Ce Livonien, après avoir été ſucceſſivement Ambaſſadeur, Général d'Armée, & Miniſtre de deux Souverains, tomba au pouvoir de Charles XII, qui ne vit en lui qu'un Sujet traître; & qui crut, peut-être avec moins d'injuſtice que ne l'imagine M. de Voltaire, pouvoir lui faire expier ſur la roue le crime d'avoir attiré à ſon Souverain une guerre injuſte, qui faiſoit couler des flots de ſang.

que ? & comment il oſoit ſe jouer des
meſſes qu'il lui avoit tant de fois
nées de renvoyer ſes Saxons dans
Electorat ? Des Députés de la Grande-
logne lui rappellerent que, dans la
te précédente, il avoit été arrêté,
ſon conſentement, que, ſi les Troupes
tones n'avoient pas évacué le Royaume
s un temps fixé, les Polonois pour-
ent les en chaſſer à force ouverte ;
ils le prierent de ne pas les réduire
triſte néceſſité d'uſer de leurs droits.
guſte, ſelon ſa coutume, paya de
les paroles, & ne s'occupa en effet
e des moyens d'accélérer le ſuccès de
entrepriſe ſur la Livonie.
C'eſt au commencement de l'année
oo qu'il étoit entré dans cette Pro-
ce. Charles XII apprend en même
nps que le Roi de Pologne attaque
Etats, & que le Danemarck & la
ſſie ſe ſont déclarés contre la Suede.
jeune Prince, qu'on regardoit comme
enfant dont on pourroit impunément
vahir l'héritage, ne s'effraie ni du
mbre ni de la force de ſes Ennemis ;
, ſans perdre de temps à délibérer ou
rechercher des alliances, il fait équi-
r ſa Flotte : il en prend lui-même le
mmandement ; &, avant la fin de Mai

de cette même année, il paroît à la vue de Copenhague. Une Flotte Danoiſe, qui tenoit la mer, n'oſe ſe commettre avec la ſienne. Il fait ſa deſcente : il rencontre un corps d'Armée : il l'attaque & le taille en pieces, combattant par-tout lui-même, & s'expoſant au plus grand feu de la mouſqueterie. Il pouvoit eſpérer de ſe rendre maître de la Place ; mais, pour ne pas conſumer un temps précieux à un ſiege qui pouvoit traîner en longueur, il accepta une groſſe rançon que lui offroient les Bourgeois ; & il fit demander au Roi s'il vouloit la paix ? Le Traité en fut bientôt conclu, & aux conditions qu'il preſcrivit lui-même.

Après cette expédition, qui fut l'ouvrage de ſix ſemaines, le Vainqueur de Copenhague dirige ſa courſe vers l'Eſtonie, Province dépendante de la Suede. Nerva, qui en eſt la Capitale étoit alors aſſiégée par une Armée de quatre-vingts mille Moſcovites que le Czar commandoit en perſonne. Charles parut à la vue de ſes Ennemis vers la fin de Novembre, ſuivi ſeulement de l'élite de ſes Troupes, qui ne montoient qu'à huit mille hommes. Le bruit de ſa marche avoit déjà répandu l'alarme dans le Camp des Ruſſes : il oſe l'attaquer

le force. Dix-huit mille hommes ſont aſſés au fil de l'épée : un plus grand ombre rendent les armes ſans combat; & les Fuyards ſe précipitent en foule vers la riviere de Nerva, dans laquelle ils ſe jettent & ſe noient long-temps encore après qu'on a ceſſé de les pourſuivre.

A peine Charles a-t-il triomphé du ſecond de ſes Ennemis, qu'il ſe remet en marche pour aller chercher le troiſieme, dont il avoit juré la perte, parce qu'il le regardoit comme le plus injuſte des trois. Le Roi de Pologne avoit déjà échoué dans le ſiege de Riga, qu'il avoit commandé en perſonne. Son Armée, dont il avoit remis le commandement au Général Stenau & au Duc de Curlande, étoit poſtée près de la riviere de Dwina lorſque l'Armée Suédoiſe la joignit. Stenau alla bravement à la rencontre de ſon Ennemi, & lui fit ſentir, dans le premier choc, qu'il n'avoit pas affaire à des Moſcovites. Charles, repouſſé lui-même juſque dans la riviere, qui heureuſement n'étoit pas forte en cet endroit, eut beſoin de toute ſa préſence d'eſprit pour rallier & raſſurer ſes Troupes étonnées. Il les ramene à la charge : le combat ſe rétablit ; & il remporte une victoire complete, d'autant

plus douce, qu'elle a été plus long-tem
diſputée.

Pour punir le Duc de Curlande
s'être joint à ſes Ennemis, il entre da
ſes Etats : il ſe rend maître de ſa Cap
tale, & rançonne toutes les Villes q
ſe trouvent ſur ſon paſſage. Arrivé da
le Duché de Lithuanie, il réſolut de s
établir, pour mieux concerter les moye
de tirer d'Auguſte la vengeance qu
méditoit. Il avoit beſoin, pour faire ſu
ſiſter ſon Armée dans un Pays étrange
d'y trouver de puiſſans amis : il ne f
embarraſſé que du choix. Les deux Par
qui diviſoient alors la Nobleſſe Lithu
nienne, ſe diſputerent l'avantage de
protection. Sa généroſité lui conſeilla
l'accorder au plus foible : c'étoit, depu
quelque temps, celui des Sapiéha. Il
déclara l'ennemi de leurs Ennemis ;
ſon Armée, ayant défait un corps de c
mille hommes commandé par le Gran
Enſeigne Oginski, ce Seigneur n'oſa pl
tenir la campagne.

Cependant Charles, plus maître
Lithuanie que ne l'avoit jamais été A
guſte, déclara à la République qu'il vo
loit toujours vivre avec elle dans la pl
intime alliance, & qu'il ne la regard
roit comme ennemie qu'autant qu'e

l'y forceroit elle-même, en prenant parti pour ceux qui lui faiſoient une guerre dont elle connoiſſoit toute l'injuſtice. Il avoit déjà été arrêté, dans une Diete tenue au mois de Mai 1701, que le Roi, qui gardoit toujours ſes Troupes Saxones, auroit pour agréable de les renvoyer inceſſamment, & de terminer la guerre qu'il faiſoit à la Suede, pour ne s'occuper que du ſoin de pacifier ſes propres Etats. La nouvelle de la défaite de ſon Armée par les Suédois confirma les Polonois dans leurs réſolutions; & la Diete, qui s'ouvrit au mois de Décembre de la même année, déclara à ce Prince que, ſi ſes Troupes, qui ſe trouvoient alors ſur les confins de la Pologne, entreprenoient d'y rentrer, l'Armée de la Couronne, ſuivant l'ordre que lui en donnoit la Diete, les chargeroit comme Troupes ennemies. Dans la crainte d'aliéner irrévocablement les Eſprits, Auguſte donna ordre à ſes Généraux de reconduire ſon Armée en Saxe. Il demandoit en même temps que la République lui aſſurât aſſez de Troupes pour qu'il pût ſe ſoutenir dans une guerre qu'il n'avoit entrepriſe, diſoit-il, que pour l'intérêt commun. Mais la Diete perſiſta dans la réſolution de l'obliger à faire la paix; &

elle ſe diſpoſoit à envoyer des Députés au Roi de Suede, pour entrer en négociation ſur cette affaire, lorſque le 7 Février 1702, le *veto* d'un Mécontent rompit l'Aſſemblée.

Le Conſeil du Sénat ſubſtitué à la Diete ne ſe montra pas moins oppoſé aux deſſeins d'Auguſte. Ce fut en vain qu'il ſollicita ſon agrément pour rappeler douze mille Saxons qu'il vouloit oppoſer au Roi de Suede. Il ne fut pas plus heureux dans les démarches qu'il fit pour ſe procurer l'appui de Raphaël Leckzinski Palatin de Poſnanie. La conquête de ce Seigneur lui eût été d'autant plus avantageuſe, qu'il étoit Général de la Grande-Pologne, gendre du Général de l'Armée de la Couronne, & pere de Staniſlas, le Polonois de ſon temps le plus agréable à la Multitude. Le Palatin de Marienbourg vint trouver Leckzinski, pour lui faire de la part d'Auguſte les offres les plus ſéduiſantes. Mais Raphaël n'étoit pas homme à ſacrifier ſon devoir à ſa fortune. » Je » ſuis Polonois, & mon fils l'eſt auſſi, » répondit-il à l'Envoyé : dites au Roi » que nous ſommes prêts à nous dévouer » à ſon ſervice, dès qu'il ſe ſera rendu » lui-même aux vœux de la Nation «.

Mais rien n'inquiéta davantage le Roi

de Pologne que la réſolution que prit le Sénat de traiter ſéparément avec le Roi de Suede. Ne voyant plus alors de moyen, pour ſe tirer d'embarras, que de reconnoître l'injuſtice qui l'y avoit jeté, il ſongea à demander la paix : &, quoique toutes les circonſtances néceſſitaſſent ſa détermination, il ſe flattoit encore de pouvoir s'en faire quelque mérite auprès de Charles, s'il prévenoit les Députés que le Sénat devoit lui envoyer : il ſe trompa. Le Roi de Suede avoit déjà refuſé d'entendre en ſa faveur la Comteſſe de Konigſmark, la perſonne de ſon temps la plus propre à ébranler par ſes charmes la vertu d'un Héros. Peu de temps après, Vizdumb, Grand-Chambellan d'Auguſte, s'étant rendu dans le camp des Suédois, muni de pleins pouvoirs pour traiter au nom de ſon Maître, Charles le fit arrêter comme eſpion, ſous le prétexte qu'il n'avoit pas obtenu de ſauf-conduit; & il le retenoit encore, lorſque les Députés du Sénat arriverent. Ce Prince affecta de leur marquer la plus grande conſidération; & le Comte Piper, ſon Miniſtre, les aſſura de ſa part qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de vivre en bonne intelligence avec la République ; mais

qu'ayant réſolu de ſe rendre à Varſovie
c'eſt là qu'il concluroit ſon Traité ave
elle. En effet il prit dès le jour mêm
le chemin de cette Capitale, faiſant pré
céder ſa marche par un Manifeſte, dar
lequel il déclaroit qu'il n'étoit entré ſu
les Terres de la République que par
néceſſité d'y pourſuivre ſon Ennemi
mais que, bien loin de vouloir rie
entreprendre contre la Pologne, il
propoſoit de la ſervir gratuitement contr
l'Oppreſſeur de ſa liberté, & de l'aide
de toutes ſes forces à ſe donner un R
digne de l'être.

Auguſte, à cette nouvelle, aſſembl
un petit nombre de Sénateurs qui
trouvoient à Varſovie; &, par priere
& par promeſſes, il obtient d'eux u
Décret qui l'autoriſe à convoquer
Poſpolite, & à rappeler ſes Troupe
Saxones, mais au nombre de ſix mill
hommes ſeulement. Cependant, ne
ſentant pas en forces pour tenir dans
Capitale, il prend la route de Cracovi
dont il fait ſa Place d'Armes. Charl
arrive peu de jours après le départ c
ſon Ennemi. On avoit rompu le Pon
ſur lequel ſon Armée devoit paſſer
Viſtule, il le fait rétablir; & le 5 M
1702, il ſe préſente devant Varſovi

qui, à la premiere ſommation, lui ouvre ſes portes.

Le Roi de Suede prit ſon quartier à Praag, près de cette Capitale. C'eſt là que le Primat, du conſentement d'Auguſte, alla le trouver pour recevoir ſa réponſe aux propoſitions que lui avoient faites les Députés du Sénat. Charles, après avoir fait au Prélat l'accueil le plus gracieux, lui dit que ſa réponſe étoit contenue dans ſon Manifeſte : il ajouta qu'il eſpéroit que la Nation mettroit fin à ſes irréſolutions ; & que, par de nouveaux ménagemens pour un Prince qui jamais n'en avoit gardés à ſon égard, elle ne le mettroit pas dans la néceſſité de ſe prévaloir contre elle de la ſupériorité de ſes armes. Et, en quittant l'Envoyé, il lui dit, de maniere à être entendu de tous ceux qui étoient dans l'appartement : » Je vous le répete, » Monſieur le Primat, je ne puis faire » de paix avec les Polonois qu'ils n'aient » élu un autre Roi «.

Cependant Auguſte, au lieu de ſix mille Saxons qu'on lui avoit permis d'appeler à ſon ſecours, en avoit introduit près de vingt mille en Pologne. C'étoit aggraver tous ſes torts, & aliéner ceux même qui lui marquoient encore

un reſte d'attachement ; mais il jugeoit, avec raiſon, que s'il ſuccomboit dans cette circonſtance, tout étoit perdu ; & que, s'il étoit vainqueur, il lui ſeroit facile de légitimer les moyens qu'il auroit pris pour s'aſſurer la victoire.

Il avoit convoqué la Poſpolite, par des *Univerſaux* qui portoient peine de mort contre ceux qui ne monteroient pas à cheval ; mais les uns par haine, les autres par indifférence pour des intérêts qui leur paroiſſoient étrangers, tous ſous le prétexte que leur Roi mépriſoit les Lois de l'Etat, refuſerent de venir à ſon ſecours. L'Armée de la Couronne lui fournit à peine ſix mille hommes ; & des hommes qui n'annonçoient pas une bien vive ardeur pour ſe meſurer avec les Suédois. Auguſte, cependant, ſe voyoit à la tête de vingt-quatre mille combattans ; & le Roi de Suede n'en comptoit que douze mille. Les deux Armées, commandées chacune par leur Roi, ſe trouverent en préſence le 13 de Juillet 1702. Ce même jour le Primat repréſenta à Auguſte que la perte d'une bataille le laiſſeroit ſans reſſources ; & il lui offrit d'aller trouver le Roi de Suede, & de faire un dernier effort pour le diſpoſer à la paix. Auguſte répondit qu'il

n'avoit nulle inquiétude, & qu'il étoit en forces *pour châtier l'inſolence du jeune Suédois.*

L'action s'engagea à une heure après midi, & dura juſqu'à cinq. Dès le premier choc l'Armée Suédoiſe rompit les bataillons Saxons. Auguſte ſe comporta dans cette rencontre comme un Roi qui combattoit pour ſa Couronne. Se portant par-tout où il jugeoit ſa préſence néceſſaire, il rallia juſqu'à trois fois ſes Troupes ébranlées. Mais la préſence de Charles XII faiſoit de tous ſes Soldats autant de Héros auxquels rien ne réſiſtoit. Bientôt les Polonois cherchent leur ſalut dans la fuite : les Saxons, découragés par cet exemple, n'oppoſent plus qu'une foible réſiſtance ; & toute la valeur d'Auguſte ne peut empêcher la déroute générale de ſon Armée. Il laiſſa deux mille hommes ſur le champ de bataille : quinze cents furent faits priſonniers : ſa caiſſe militaire, ſon artillerie, tous ſes bagages tomberent au pouvoir du Vainqueur. Deux cents femmes Polonoiſes & Saxones s'étant trouvées parmi les Priſonniers, on demanda au Roi de Suede quel traitement il vouloit qu'on leur fît ? » Le meilleur poſſible, répondit » le Monarque ; il ne faut pas qu'elles

» perdent le goût de ſuivre nos Ennemis » à la guerre «. Elles furent reconduites ſous ſûre eſcorte juſqu'à Varſovie.

Le Roi de Pologne avoit fait ſa retraite vers Cracovie : Charles le ſuivit. Les portes de cette Ville s'ouvrirent à ſes ordres. Il croyoit trouver ſon Ennemi renfermé dans le Château ; mais Auguſte continuoit de fuir du côté de Sendomir. Charles, ſans s'arrêter, ſe met à ſa pourſuite ; mais à peine étoit-il ſorti de Cracovie, que ſon cheval, s'étant abattu, lui fracaſſa la cuiſſe ; ce qui l'obligea de rentrer dans la Ville, où il reſta pendant ſix ſemaines entre les mains des Chirurgiens.

Cet accident ne pouvoit arriver plus à propos pour Auguſte. Ses Emiſſaires publioient que, dans l'indifférence de ſes Sujets, le Ciel avoit combattu en ſa faveur ; & lui-même feignoit d'ajouter foi à la nouvelle qu'il fit répandre, que Charles XII étoit mort. Cependant il donnoit des ordres pour faire recruter ſon Armée en Saxe ; & il mettoit tout en œuvre pour raffermir ſon Parti en Pologne. Il convoqua à Marienbourg une Diete générale, à laquelle on ſe rendit de tous les Palatinats. Sa préſence, des manieres affables, l'état déplorable

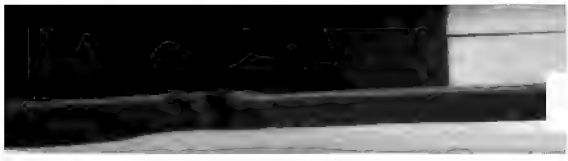

de ſes affaires, l'aveu même qu'il fit de quelques-uns de ſes torts, tout contribuoit à réveiller dans le cœur des Polonois un reſte d'attachement pour leur Roi. Ils ſe ſentirent humiliés en ſa perſonne, & ne purent le voir ſi malheureux ſans oublier qu'il l'étoit par ſa faute. Ils lui jurerent une fidélité inviolable, & lui promirent de ne pas conclure leur Traité avec la Suede ſans qu'il y ſoit compris. C'étoit promettre beaucoup, & plus qu'ils ne pourroient tenir. Charles XII qui, avant le gain de la bataille, demandoit pour condition aux Polonois qu'ils détrônaſſent leur Roi, ne fut pas d'humeur, après ce nouvel avantage, à ſe relâcher ſur ce point capital. De nouveaux Députés s'étant préſentés à ce Prince pour traiter de paix au nom de la République, il leur répondit qu'il n'avoit pu voir ſans le plus grand étonnement, dans la derniere bataille, des Polonois ſes Alliés combattre contre lui parmi l'Armée Saxone: qu'il vouloit bien, cependant, oublier cette injure, qu'il n'attribuoit qu'à quelques Particuliers; mais que, quant au projet de laiſſer Auguſte ſur le Trône, il étoit perſuadé que la République, en réfléchiſſant ſur le paſſé, en reconnoîtroit elle-même

tous les inconvéniens, & qu'elle ſentiroit, comme lui, qu'elle ne pouvoit ſe promettre ni tranquillité intérieure, ni paix ſolide au dehors que par l'élection d'un nouveau Roi : que c'étoit au reſte ſa derniere réſolution.

Là-deſſus on tint des Conſeils : on aſſembla des Dietes : on déplora éloquemment les maux publics : on s'en accuſa réciproquement, mais ſans que perſonne en aſſignât le remede. Pour fixer ces irréſolutions, le Roi de Suede, vers la fin d'Avril 1703, ſe remet en campagne, & va chercher les Saxons. Tandis que ceux-ci calculent le temps qu'il emploîra pour jeter un pont ſur une riviere rapide, Charles, qui l'a paſſée à la nage, vient fondre ſur eux & les bat près de Pultusk. Après ce nouvel avantage, il fait demander à la République ſi elle a réfléchi ſur le bon conſeil qu'il lui a donné ? &, en attendant ſa réponſe, il forme le ſiege de Thorn. C'eſt devant cette Place que les Députés Polonois vinrent lui préſenter un nouveau projet de paix. Mais, comme il renfermoit la condition de maintenir Auguſte ſur le Trône, rien ne fut conclu. La Ville de Thorn, après une longue & vigoureuſe réſiſtance, fut obligée de ſe

rendre à diſcrétion. Dantzick, qui avoit refuſé des vivres aux Généraux Suédois, fut rançonnée. La Ville d'Elbing, pour une ſemblable imprudence, ſubit le même ſort, & reçut Garniſon Suédoiſe.

Le Roi de Pologne, voyant que tout cédoit à la bonne fortune de ſon Ennemi, & ne comptant point aſſez ſur les promeſſes que lui avoient faites les Polonois de ne point abandonner ſes intérêts, crut qu'il ſeroit prudent de chercher des appuis au dehors. Il envoya un Ambaſſadeur au Czar de Ruſſie pour confirmer leur ancienne alliance, & convenir du nombre de Soldats qu'il feroit paſſer en Pologne. Cette démarche, faite à l'inſçu de la République, & qui tendoit à rendre inutiles les négociations qu'elle continuoit avec la Suede, déplut aux premiers Officiers de l'Armée de la Couronne, & à pluſieurs Polonois qui proteſterent, au nom de la République, contre le Traité que l'Envoyé du Roi pourroit conclure avec la Ruſſie. Ce nouveau germe de mécontentement va produire pour Auguſte les fruits les plus amers. La Grande-Pologne fait éclater ſon reſſentiment : elle s'adreſſe au Primat, qu'elle prie de convoquer une Aſſemblée générale à Varſovie, pour

y délibérer ſur les moyens de mettre fin aux maux qui déſolent le Royaume.

Cette Aſſemblée, qui ſe nomma elle-même Confédération, s'ouvrit le 30 Janvier 1704. On y examina la conduite du Roi, qui fut jugée auſſi injuſte à l'égard de la Suede que préjudiciable aux intérêts de la Pologne. Les uns exaltoient les ménagemens dont Charles XII avoit toujours uſé envers la République; les autres expoſoient que le ſéjour des Troupes étrangeres Suédoiſes & Saxones avoit ruiné le Royaume: tous convenoient que rien n'étoit plus urgent que de faire la paix avec la Suede; & enfin le 15 de Février il fut conclu, à la pluralité des voix, que, puiſqu'Auguſte, au lieu de ſeconder le zele que marquoit la République pour lui procurer la paix, ne ſongeoit qu'aux moyens de perpétuer la guerre, les Polonois, pour n'être ni les complices ni les victimes de ſon injuſtice, renonceroient à ſon obéiſſance; & l'Acte de ſa dépoſition fut dreſſé en cette forme : » Puiſque le Séréniſſime » Roi Auguſte II, Duc de Saxe, a mé» priſé nos Lois & nos droits, & que » par-là, ſuivant les *pacta conventa*, il » nous a dégagés de ſon obéiſſance, » nous y renonçons, prenant en mains

» la Juſtice diſtributive & vindicative...
» & nous prions l'Eminentiſſime Primat
» de publier l'interregne ; de pourvoir
» à la Juſtice & aux Finances, & d'in-
» diquer l'élection d'un nouveau Roi «.

Cette réſolution, quoiqu'énoncée en termes ſi formels, n'étoit pourtant regardée, par les Membres les plus modérés de la Confédération, que comme un Acte comminatoire. Staniſlas, ſurtout, & l'Evêque de Warmie, ſe flattoient encore que le Roi en préviendroit l'exécution, en s'occupant plus ſérieuſement qu'il n'avoit encore fait, des moyens de fléchir le Roi de Suede. Staniſlas, ſur ces entrefaites, avoit perdu ſon pere. Le Roi de Pologne, qui ne s'accommodoit pas du zele républicain de ce Seigneur, lui avoit toujours accordé moins de confiance que d'eſtime. Il s'étoit même laiſſé perſuader, ſur le rapport calomnieux d'un Vaivode de Marienbourg, que le Comte Leckzinski entretenoit des intelligences ſecretes avec le Roi de Suede. Il reconnut enfin ſon erreur, mais peu de jours ſeulement avant la mort du Palatin, qu'il fit aſſurer alors de ſa bienveillance par l'Evêque de Warmie. A la mort du pere, le Roi avoit accordé au fils le Palatinat de Poſnanie.

Staniſlas tenoit encore d'Auguſte la charge d'Echanſon de la Couronne. Auſſi regardoit-il la reconnoiſſance envers ce Prince comme un devoir au-deſſus duquel il ne devoit mettre que celui de défendre les droits & les Lois de la Patrie. C'eſt ce dont il eut occaſion de donner une belle preuve au Roi dans les circonſtances actuelles. Une partie de l'Armée de la Couronne, en accédant à la Confédération, avoit demandé unanimement pour Chef le Palatin de Poſnanie; & il lui avoit été accordé. Quoique Staniſlas ne doutât pas que l'Autorité ne réſidât pleinement dans l'Aſſemblée de Varſovie, il informa le Roi de ce qui s'étoit paſſé, en l'aſſurant que, s'il exerçoit la charge de Général, ce ne ſeroit jamais que pour le maintien de la tranquillité publique. » Puiſque l'Armée, ajoutoit-il, » m'a promis de ne recevoir d'ordres » que de moi, je promets moi-même » à Votre Majeſté de n'en donner jamais » de contraires à vos intérêts «; & la parole qu'il donna, il la tint fidellement.

Cependant Auguſte, informé de ce qui avoit été arrêté à Varſovie, aſſembla, de ſon côté, un Conſeil à Cracovie. Il n'étoit compoſé que d'un petit nombre de Sénateurs qui lui étoient dévoués. Il

les porta ſans peine à annuller d'avance tout ce que la Confédération, qu'il qualifioit d'Aſſemblée ſéditieuſe, pourroit conclure à ſon préjudice. On fut moins étonné de cette démarche que du contenu d'une Lettre adreſſée au Primat par le Chancelier de Lithuanie. Elle portoit qu'on avoit produit dans le Conſeil de Cracovie des Lettres de quelques Seigneurs Polonois, & nommément du Palatin de Poſnanie, qui renfermoient les preuves d'une conſpiration tramée contre le Roi. Il fut aiſé à Staniſlas, & aux autres accuſés, de démontrer la ſuppoſition de ces Pieces. Toute l'Aſſemblée ſe récria contre l'indigne manœuvre à laquelle les Partiſans du Roi avoient recours pour rendre odieux les Membres les mieux intentionnés de la République.

Mais ce qui mit le comble à tous les torts d'Auguſte, & ce qui précipita ſa ruine, ce fut la violence dont il uſa contre Jacques & Conſtantin Sobieski. Ces Princes, au milieu d'une partie de chaſſe, avoient été enlevés par ſon ordre, & conduits à Leipſic, où on les gardoit dans une étroite priſon. Le Prince Alexandre leur frere, échappé au même péril, adreſſa à l'Aſſemblée de Varſovie une relation pathétique de l'enlévement

de ſes freres, & réclama ſa protection contre l'Oppreſſeur de la liberté & de l'innocence. A cette nouvelle, toute l'Aſſemblée indignée cria à la tyrannie. On arrêta qu'il falloit, ſans autres délais, conclure la négociation entamée avec le Roi de Suede; & l'on ne ſongea plus qu'aux moyens de le faire avec avantage. L'affaire étoit délicate & de la plus grande conſéquence. Il falloit, pour y réuſſir, un homme qui ſût ſe rendre agréable à Charles, & ménager les intérêts de la République, qui étoient à ſa diſcrétion. Tous les yeux ſe tournerent ſur le Palatin de Poſnanie: il fut député d'une voix unanime, avec titre d'Ambaſſadeur de la République, & plein pouvoir de traiter en ſon nom. Ce fut à Heilsberg que Leckzinski alla trouver le Roi de Suede. Il n'avoit jamais vu ce jeune Héros, dès-lors l'Arbitre du Nord; il ne le connoiſſoit que par ſes exploits. Admis à ſon Audience, il vit, avec la plus grande ſurpriſe, un jeune homme en bottes fortes, qui portoit les cheveux courts & négligés. Il étoit vêtu d'une groſſe caſaque bleue & ſans plis, dont les boutons étoient de cuivre. Un large ceinturon de buffle lui ceignoit les reins; & de gros gants de peau lui cou-

oient la moitié des bras. Il avoit pour
avate un crépon noir. Il portoit une
pée d'une longueur démeſurée, ſur
iquelle il avoit coutume de s'appuyer
orſqu'il étoit debout. Leckzinski, jugeant
qu'un Prince ſi ennemi du faſte ne le
ſeroit pas moins de la flatterie, ne s'éten-
dit pas ſur ſes louanges, & en vint
auſſi-tôt à l'affaire qui faiſoit le ſujet
de ſon Ambaſſade. Il parla de la ſitua-
tion actuelle des affaires du Nord avec
tant de ſageſſe, & ſur-tout avec tant
de modération de la Perſonne d'Auguſte,
que le Roi de Suede parut prendre le
plus grand plaiſir à l'écouter. Il lui de-
manda s'il lui apportoit, comme il l'avoit
demandé à la République, les noms de
ceux qui s'étoient déclarés ouvertement
ſes ennemis. » Sire, répondit le jeune
» Palatin, ſi c'eſt un crime à vos yeux
» d'avoir cherché à être utile à Auguſte
» pendant ces troubles, j'oſe vous
» avouer que vous trouveriez bien peu
» d'innocens parmi nos Concitoyens;
» & peut-être que le nom de celui qui
» a l'honneur de parler à Votre Majeſté
» groſſiroit la liſte des Coupables. Mais
» les Polonois pouvoient-ils conſenti
» à la dépoſition de leur Roi ſans laiſſe
» à l'Univers un monument ou de le

» inconſtance ou de leur peu de diſ-
» cernement dans le choix de leur Chef.
» — Il me ſemble, Monſieur l'Ambaſſa-
» deur, répliqua Charles, que vous
» voudriez encore me conſeiller de laiſ-
» ſer ſur le Trône le Prince le plus in-
» juſte qui eût jamais régné. — Il eſt vrai,
» Sire, reprit Leckzinski, qu'Auguſte
» fut injuſte envers Votre Majeſté, in-
» juſte envers la République, & plus
» injuſte encore envers les fils du Roi
» ſon prédéceſſeur; mais Auguſte, ce-
» pendant, poſſede des qualités vraiment
» royales; & peut-être ne ſeroit-il pas
» indigne de la généroſité du Vainqueur,
» qui lui a déjà fait expier ſes torts par
» tant de revers fâcheux, d'uſer aujour-
» d'hui d'une ſage clémence à ſon égard,
» en ſe joignant à la République pour
» le forcer à cacher ſes défauts & à ne
» montrer que ſes vertus. «

Charles, ſans ſe rendre à cet avis, ne put s'empêcher de concevoir plus que de l'eſtime pour celui qui le lui donnoit avec tant de graces & de franchiſe; &, en l'aſſurant qu'il ne ſe départiroit jamais de la réſolution qu'il avoit formée de faire dépoſer Auguſte, il lui dit qu'il lui accorderoit, pour la République, toutes les conditions favorables qu'elle pouvoit

ſe promettre d'un fidele Allié. Ainſi ſe termina la premiere conférence que le Palatin de Poſnanie eut avec le Roi de Suede. Ce Prince, en le quittant, dit à ſes Courtiſans: » Je viens d'entretenir » un Polonois qui ſera toujours de mes » amis «.

Sur ces entrefaites Alexandre Sobieski vint faire à Charles XII le rapport circonſtancié de l'enlévement de ſes freres. Ce qui avoit fait le crime de ces Princes aux yeux d'Auguſte, étoit préciſément ce qui les rendoit plus recommandables auprès du Roi de Suede: la Nation leur étoit affectionnée; & le Prince Jacques, malgré ſes préventions contre les François, qu'il ne connoiſſoit que par ſa mere, n'eût pas été auſſi indigne du Trône que l'Ambaſſadeur de France l'avoit autrefois inſinué. Auſſi Charles XII s'étoit-il propoſé de l'y faire monter, dès le moment qu'il avoit formé le projet d'en faire deſcendre Auguſte. Il offrit alors à Alexandre de le ſubſtituer à ſon aîné; mais ce jeune Prince eut la grandeur d'ame de refuſer l'offre du Roi de Suede, en proteſtant que rien au monde ne pourroit l'engager à profiter du malheur de ſon frere.

Cependant Charles XII voulut entre-

tenir de nouveau l'Ambaſſadeur de la République. Staniſlas ne pouvoit plus ſe diſſimuler que c'eût été perdre ſes peines & manquer le but de ſon Ambaſſade, que de combattre plus long-temps l'opiniâtreté d'un Prince victorieux, qui avoit déclaré hautement qu'il reſteroit plutôt cinquante ans en Pologne, que d'en ſortir ſans avoir donné un Succeſſeur à Auguſte. Il prit alors le parti de ſe renfermer dans les inſtructions que lui avoit données la République; & c'eſt dans cette ſeconde conférence qu'il eut avec le Roi de Suede, qu'inſpiré par le ſentiment des maux de ſa Patrie, il traça en peu de mots au Monarque le portrait d'un Roi tel qu'il ſeroit urgent d'en donner un à la Pologne dans ces temps orageux: » Mais aujourd'hui, ajouta-t-il, que les » Princes Jacques & Conſtantin ſont » priſonniers, & que leur frere refuſe » d'être mis ſur les rangs pour la Cou- » ronne, le moyen de faire notre élec- » tion? — Et ſi vous ne faites prompte- » ment cette élection, reprit Charles, » comment délivrer votre Patrie des » maux qui la déchirent? «

C'eſt alors que le Roi de Suede, comme il le raconta depuis à Staniſlas, penſa à élever ſur le Trône celui qui lui

lui avoit parlé avec tant de ſageſſe des devoirs de la Royauté. Mais, ſans s'ouvrir à perſonne de ſon deſſein, il fit faire des informations ſecretes ſur le jeune Palatin. Tout ce qu'il en apprit ſe trouva conforme à l'opinion qu'il avoit conçue de ſon mérite. On l'aſſura ſurtout, qu'aucun Seigneur en Pologne n'avoit autant d'amis que lui, & ne méritoit mieux d'en avoir par les qualités de ſon cœur. Flatté d'avoir ſi bien jugé, le Monarque Suédois n'attendit plus que le moment favorable pour rendre publiques ſes intentions.

Leckzinski avoit pris congé de lui ans les ſoupçonner, ſatisfait d'avoir éuſſi dans ſon Ambaſſade au-delà de ſes ſpérances. Il avoit obtenu du Roi de ıede » qu'il ne parleroit plus de recher- cher ceux qui s'étoient déclarés contre lui en faveur d'Auguſte : qu'il ne prétendroit à aucun démembrement de a Pologne, ni à aucune eſpece d'in- lemnité de la part de la République our la guerre actuelle : qu'il lui don- eroit, au contraire, cinq cents mille :us pour payer l'Armée de la Cou- nne : qu'auſſi-tôt que le nouveau i ſeroit élu & couronné, il retire- t ſes Troupes de la Pologne : qu'il

» relâcheroit ſans rançon tous les Pri-
» ſonniers Polonois qu'il avoit faits ſur
» Auguſte : & qu'enfin il ſoutiendroit
» la Pologne de toutes ſes forces contre
» le Czar, leur Ennemi commun ; mais
» que les avantages qui pourroient réſul-
» ter de cette guerre tourneroient uni-
» quement au profit de la Pologne «.

L'Aſſemblée de Varſovie remercia ſon Ambaſſadeur des conditions avantageuſes qu'il avoit ménagées à la République ; &, ſur ce qu'il marquoit encore du regret de n'avoir pu réuſſir à concilier les intérêts de la Nation avec ceux d'Auguſte, on allégua, contre ce Prince, de nouveaux griefs, qui porterent l'Aſſemblée à confirmer ſur le champ la réſolution déjà priſe de déclarer le Trône vacant. La publication de l'interregne ſe fit à Varſovie, au commencement de Mai 1704. La confuſion étoit déjà grande, elle fut alors à ſon comble. Auguſte avoit encore quelques Partiſans, & vingt-mille Saxons à ſes ordres. Tout étoit en armes dans la Pologne. On ne voyoit que des Partis qui ſe chargeoient tour à tour, qui pilloient les Châteaux, rançonnoient les Villes & ravageoient les campagnes.

Auguſte avoit déjà déclaré Rebelles

& Traîtres à la Patrie tous les Membres qui compoſoient l'Aſſemblée de Varſovie: dès qu'elle eut publié l'interregne, il répandit de nouveaux Manifeſtes: il invita tous les Souverains à ne pas ſouffrir que les Polonois commiſſent en ſa perſonne un attentat qui ne pourroit qu'être d'un dangereux exemple. Mais les Princes de l'Europe, ou Alliés de Louis XIV, ou occupés à lui faire la guerre, ſe contenterent de plaindre le Roi de Pologne. Le Pape Clément XI & le Czar de Moſcovie furent les ſeuls qui parurent prendre un ſincere intérêt à ſa cauſe.

Le Souverain Pontife écrivit au Primat la Lettre la plus preſſante, pour l'engager à ſe faire Médiateur entre le Roi & la République. Le Prélat lui répondit qu'il n'en étoit plus temps; & que ce n'étoit qu'après avoir inutilement tenté tous les moyens de rappeler Auguſte à la juſtice & aux Lois, qu'il s'étoit prêté à ſa dépoſition. » Ce Prince, dit-il, dans tout le cours de ſon regne, n'a penſé & travaillé à autre choſe qu'à attirer tout à ſoi par la force & l'autorité, en violant tous nos droits & nos libertés; afin d'exercer un pouvoir abſolu ſur ce Royaume libre. Pour l'exécution de ce

deſſein, il a introduit dans le ſein de la Patrie une Armée Saxone qu'il a nourrie & engraiſſée de nos biens, afin que, nous ayant affoiblis & épuiſés, elle pût nous attaquer & nous opprimer avec plus de facilité. Il a cent fois mépriſé les Décrets de la Nation, qui ordonnoient qu'elle eût à ſe retirer ſans délais. Il a entrepris la guerre contre les Suédois, à l'inſçu de la République, & avec une énorme léſion de ſes droits... Il a pris ſoin de fomenter la diſcorde entre les Citoyens: il a allumé des guerres domeſtiques; il a armé nos Alliés contre lui-même; afin que, tous ſe détruiſant les uns par les autres, il pût plus ſurement établir le deſpotiſme & l'eſclavage. Il n'a obſervé aucun point des *Pacta conventa*, qui ſont le contrat de nos Rois avec la République. Il y a long-temps que nous avons reconnu & ſenti ces plaies mortelles. Nous avons diſſimulé notre douleur, dans l'attente du repentir.... Mais, quand nous avons vu que le mal étoit ſans remede, nous avons fait une Confédération générale; & nous en ſommes venus à l'exécution des Lois de la Patrie, qui nous dégagent de l'obéiſſance. Cependant nous avions ſuſpendu juſqu'à préſent la publication de l'inter-

regne, dans l'eſpérance que Sa Majeſté, ſe voyant convaincue, par des preuves évidentes & inexcuſables, de toutes ſes entrepriſes contre la République, penſeroit ſérieuſement à rétablir la liberté & les Lois. Mais, bien loin de ſuivre le conſeil que lui euſſent inſpiré la juſtice & la modération, il déclare, par des Ecrits violens, Rebelles & Traîtres à la Patrie des Citoyens libres qui défendent les droits ſacrés de leur Nation; &, par un de ces traits, dont le ſeul ſouvenir fait horreur, il fait arrêter & conduire en Saxe les Princes Jacques & Conſtantin.... Si les fils du plus grand de nos Rois n'ont pu être en ſureté, ſe repoſant ſur leur innocence, qui de nous n'aura pas à craindre pour ſa liberté? & le Roi ne ſe croira-t-il pas en droit de faire enlever ceux qu'il lui plaira, & de les faire conduire dans ſon Electorat comme des eſclaves héréditaires? Qui eſt-ce qui, témoin de pareilles indignités, pourroit refuſer ſa compaſſion & ſon ſecours à la République?..... Je prie Votre Sainteté d'être perſuadée de la droiture de mes intentions, comme de ma ſollicitude pour le bien public; & de croire qu'étant d'un âge à attendre de me voir de jour en jour cité au

Tribunal du Juge Suprême, je m'appliquerai à rendre à Dieu ce qui eſt à Dieu, & à Céſar ce qui eſt à Céſar... «.

Peu ſatisfait de cette juſtification, le Pape enjoignit au Primat, ſous peine d'encourir les cenſures eccléſiaſtiques, de ſe rendre à Rome dans l'eſpace de trois mois, pour y rendre compte au Saint Siege d'une conduite qu'il appeloit *la honte & le ſcandale de la Religion.* Mais tout l'intérêt que prenoit Clément XI à la cauſe d'Auguſte, ne put ſuſpendre l'effet de ce qui avoit été réſolu dans l'Aſſemblée de Varſovie.

Après la publication de l'interregne, qui fut faite au nom de toute la République, on avoit nommé pluſieurs Prétendans à la Couronne. Le Prince de Conti parut de nouveau ſur les rangs: on y mettoit pluſieurs autres Princes étrangers; &, entre les Polonois, le Grand-Maréchal Lubomirski, & le Palatin de Poſnanie. Mais bientôt on ne parla plus des autres Candidats (1), & les ſuffrages parurent ſe réunir en faveur de Leckzinski. Charles XII qui, juſqu'alors, n'avoit rien manifeſté de

(1) Hiſtoire d'Auguſte, tom. III, pag. 111; & Mſſ. de Solignac.

ſes diſpoſitions en faveur de ce jeune Seigneur, n'eut pas plutôt appris que la Nation le mettoit elle-même au rang des Candidats, qu'il lui fit donner avis, par le Général Hoorn, qu'il avoit réſolu d'employer tout ſon crédit pour lui aſſurer la Couronne. Leckzinski s'attendoit ſi peu à cette propoſition, qu'il ſe récria d'abord : » Il n'y a que les » ſuffrages libres de la Nation qui puiſſent » me porter ſur le Trône ; & que de- » viendra donc notre liberté, ſi c'eſt » Charles XII qui me fait Roi « ? Un ſi noble déſintéreſſement étoit bien propre à confirmer le Monarque Suédois dans ſa réſolution. Il ordonna à ſon Miniſtre de ne point laiſſer de repos au Palatin qu'il n'eût obtenu ſon conſentement. En effet, le Général Hoorn alla le trouver de nouveau dans les premiers jours de Juillet. Il lui repréſenta que le Roi ſon Maître faiſoit profeſſion de ne combattre que pour la gloire & la juſtice : que ce Prince étoit bien éloigné de vouloir rien entreprendre ſur la liberté Polonoiſe ; & que, lorſqu'il ſe propoſoit de concourir à ſon élection, il n'avoit d'autre but que de mettre fin à tous les maux qui, depuis trop long-temps, affligeoient la Pologne. Cette idée du ſoulagement

de ſa malheureuſe Patrie, jointe à l'eſpérance de pouvoir la réaliſer avec le ſecours de la Suede, ſéduiſit Leckzinski : il conſentit à devenir Roi. » L'on vit » alors, dit un Ecrivain (1), ſe renouveler l'héroïque ſoumiſſion de Trajan » adopté par Nerva, & appelé au Trône » des Céſars. Il n'avoit fait, pour y parvenir, d'autre démarche que de le mériter; il ne ſut en faire d'autre que » d'obéir en le recevant : telle fut la » conduite du Palatin de Poſnanie. Et » peut-être ne fut-il jamais plus grand » que par cet acquieſcement au déſir » d'un Prince qui, comme Nerva, connoiſſant le mérite, ſe plaiſoit à le rendre » utile «.

Peu de jours avant celui qui avoit été fixé pour l'élection du nouveau Roi, le bruit s'étant répandu que le Roi de Suede ſe déclaroit en faveur de Leckzinski, le Primat, qui n'avoit pas renoncé à l'eſpérance de faire élire, pour la ſeconde fois, le Prince de Conti, alla trouver le Roi de Suede pour conférer avec lui ſur cette grande affaire. Charles lui demanda quels Seigneurs en Pologne il croyoit dignes du Trône ? Le Prélat

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

répondit qu'il n'en connoiſſoit que trois auxquels on pût penſer ; &, en les nommant, il leur donna l'excluſion. Le Comte de Sapiéha étoit d'un caractere trop impérieux pour gouverner un Peuple libre : le Maréchal Lubomirski avoit contre lui ſon grand âge, & il étoit ſoupçonné d'aimer l'argent : » Le Palatin de *Poſnanie*, » ajouta-t-il, me paroîtroit, par ſes qua- » lités perſonnelles, préférable aux deux » autres ; mais il n'a pas encore aſſez d'ex- » périence pour tenir les rênes d'un Gou- » vernement ſi difficile, il eſt trop jeune. » — Moins jeune que moi. — Cepen- » dant, répliqua Charles avec vivacité » & en le quittant, je compte, Monſieur » le Primat, lui dit-il, que vous con- » courrez à le faire Roi «. Ce jour même, le Général Hoorn, nommé Ambaſſadeur auprès de la République, reçut ordre de déclarer à la Diete que le Roi ſon Maître ne connoiſſoit perſonne plus digne du Trône que le Palatin de Poſnanie. Cette déclaration, dans les circonſtances actuelles, reſſembloit aſſez à un ordre, mais que la plupart des Membres de l'Aſſemblée, qui portoient déjà ce Seigneur, ne furent pas fâchés de recevoir.

Le Roi de Suede, ſoit pour mieux aſſurer le ſuccès de ſon entrepriſe, ou

pour goûter de plus près le plaiſir de donner une Couronne, arriva à Varſovie le 11 de Juillet, & s'y tint *incognito* chez ſon Ambaſſadeur. L'élection avoit été fixée au 12 du même mois : le Primat eût bien déſiré qu'on la différât ; mais, comme on ſavoit qu'il eût profité du délai pour agir contre Leckzinski, toutes les repréſentations qu'il put faire à cet égard furent inutiles ; &, au jour marqué, on ſe rendit au *Colo*, lieu deſtiné aux Elections.

A trois heures après midi, l'Aſſemblée ſe trouvant formée, on commença à recueillir les ſuffrages. Alors Jeruſalski, Député de la Podlaquie, s'éleva avec véhémence contre la réſolution de nommer le Roi ce jour-là ; & il requit, au nom de ſon Palatinat, que l'élection fût différée juſqu'à ce que, le Roi de Suede ayant retiré ſes Troupes de la Pologne, on pût la faire en toute liberté. Jeruſalski ſe faiſoit écouter de l'Aſſemblée, lorſque le Nonce Bronikouski, prenant la parole, s'écria (1) : » Je ne comprends » que trop, mes Freres, que les Armées » étrangeres Suédoiſe & Saxone cauſent » de grands dommages ſur les Terres de

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

» la République, & que le ſalut de
» l'Etat eſt attaché à leur retraite. Mais
» pouvons-nous ignorer que l'unique
» moyen d'accélérer cette retraite, c'eſt
» de nous donner un Roi? Il eſt vrai que
» l'Armée victorieuſe de Charles XII eſt
» en Pologne, & il eſt vrai que
» Charles XII affectionne un des Préten-
» dans au Trône. Mais, ſi l'Armée de
» Charles XII étoit l'Armée du Protec-
» teur & de l'ami de la République: ſi
» le Palatin de Poſnanie, auquel il défi-
» reroit que nous déféraſſions la Cou-
» ronne, poſſédoit toutes les qualités
» que nous pouvons ſouhaiter dans un
» Roi: ſi ce Polonois étoit ſans contredit
» plus digne du Trône que tous les
» Etrangers qui oſent y aſpirer, fau-
» droit-il donc lui donner l'excluſion,
» par la ſeule raiſon que le Roi de Suede
» a jugé de ſon mérite auſſi avantageu-
» ſement que nous en jugeons nous-
» mêmes? Et, d'ailleurs, ſi quelqu'un
» peut engager Charles XII à tenir la
» promeſſe ſolennelle qu'il a faite à notre
» Ambaſſadeur, de retirer ſes Troupes
» de la Pologne, dès que notre élection
» ſera conſommée, qui le fera plus ſure-
» ment que ce même Ambaſſadeur de-
» venu notre Roi? Pour moi je déclare,

» au nom du Palatinat qui m'a député,
» qu'en bon Polonois, & pour le ſalut
» de la Patrie, je nomme Roi de Po-
» logne & du Grand-Duché de Lithuanie
» *Staniſlas Leckzinski, Palatin de Poſ-*
» *nanie* «.

Le Diſcours de Bronikouski détruiſit abſolument l'impreſſion qu'avoit faite celui de Jeruſalski. Comme le Primat ne s'étoit pas rendu à l'Aſſemblée, l'Evêque de Poſnanie ſon Suffragant l'y ſuppléoit, & recueilloit les ſuffrages. Vers les neuf heures du ſoir, ce Prélat, malgré les proteſtations de Jeruſalski & des autres Nonces de ſon Palatinat, déclara que la Nation déféroit la Couronne à Staniſlas Leckzinski. A l'inſtant les décharges de l'artillerie & de la mouſqueterie des Suédois annoncerent l'élection : & la voix des Oppoſans ſe perdit parmi les acclamations de la Multitude, impatiente d'avoir un nouveau Roi.

Fin du Livre Second.

HISTOIRE

DE

STANISLAS PREMIER,

ROI DE POLOGNE.

LIVRE TROISIEME.

PEU de jours après l'élection du Palatin de Poſnanie, le Grand-Général de la Couronne, Jérôme Lubomirski, déclara, par un Manifeſte, qu'il ne le reconnoîtroit pas pour Roi. Il alléguoit, entre autres motifs de ſa réſolution, que Staniſlas avoit été élu un Samedi, jour *critique & fatal* à la Pologne : qu'il avoit été proclamé après le coucher du Soleil, ce qui étoit *de mauvais augure*. Il attaquoit, il eſt vrai, la légitimité de l'élection par des raiſons plus plauſibles, mais

auxquelles des prétentions particulieres ôtoient beaucoup de leur force. Il demandoit ſi l'on pouvoit encore regarder comme libre une République à laquelle un Prince étranger venoit de déſigner ſon Roi? » Et moi, répondoit le Mo-» narque Suédois, je demande à tous » les bons Citoyens ſi un fidele Allié » de la Pologne peut lui rendre un » meilleur office que de fixer ſes irré-» ſolutions, & de diriger, pour ſon plus » grand bien, l'uſage d'une liberté dont » elle voudroit abuſer pour ſe dé-» truire (1) «. La même réponſe, faite au même reproche, a été regardée de nos jours, par les Polonois, comme le ſophiſme du plus fort; mais elle étoit plus que ſpécieuſe dans la bouche d'un Prince généreux comme Charles XII, qui, ſans ſonger à ſes propres intérêts, ne ſavoit combattre que pour la gloire, & triompher au profit de ſes Alliés.

Plus de modération, cependant, auroit fait plus d'honneur au Roi de Suede; & l'on ſouhaiteroit qu'après avoir humilié Auguſte, il ſe fût contenté de ſe joindre à la Pologne, pour obliger ce Prince à régner ſur elle par les Lois.

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

C'eſt le ſage conſeil que Leckzinski lui-même s'étoit autrefois permis de lui donner. Charles, en le ſuivant, eût prévenu ſa perte, & toutes les ſcenes ſanglantes qui la préparerent. Mais l'idée ſeule d'injuſtice révoltoit ce Héros plein de droiture & de franchiſe, au point de lui perſuader qu'un Souverain ne pouvoit expier, que par ſa dépoſition, le crime d'avoir engagé une guerre injuſte. C'eſt ainſi qu'un zele trop ardent à venger les droits de la juſtice, l'expoſoit à les bleſſer lui-même. Les bleſſa-t-il en effet, par l'influence qu'il eut dans l'élection du nouveau Roi? C'eſt ſur quoi je m'abſtiendrai de prononcer. Mais, ce dont on ne peut diſconvenir, c'eſt qu'à ne conſulter que la Conſtitution Polonoiſe, qui demande liberté entiere, & unanimité parfaite de ſuffrages dans l'élection des Rois, celle de Staniſlas fut irréguliere. Ce qui n'eſt pas moins certain, c'eſt que cette irrégularité eſt le vice ordinaire, & comme néceſſaire de toutes les élections des Rois de Pologne. Car celles même que l'on regarde comme les plus unanimes, ſe font-elles jamais, peuvent-elles même, moralement parlant, ſe faire, comme le preſcrit la Loi, ſans qu'un ſeul Polonois s'y oppoſe,

nemine contradicente? Quant à la liberté des ſuffrages, eſt-elle ordinairement plus reſpectée ? On ſe rappelle par quelles voies l'Abbé de Polignac parvint à faire élire le Prince de Conti ; & comment Auguſte, aujourd'hui détrôné, ſupplanta lui-même ſon rival. Or, qu'importe que les ſuffrages ſoient captés par l'éloquence, ou ſurpris par l'intrigue : qu'ils ſe donnent aux promeſſes ou qu'ils cedent à l'argent : qu'ils ſoient violentés par les menaces d'un Parti Polonois ou par la préſence d'une Armée étrangere ? Leur liberté, dans tous ces cas, n'en eſt pas plus reſpectée. Mais les réſolutions libres des Dietes ſubſéquentes peuvent couvrir ce vice radical des élections ; & c'eſt ainſi que nous verrons bientôt légitimer celle de Staniſlas.

Le Primat, qui n'avoit pas voulu concourir à placer la Couronne ſur la tête d'un Sujet qu'il jugeoit trop jeune pour en ſoutenir le poids, ſe détermina néanmoins à venir lui faire hommage dès le lendemain de ſon élection ; & cet exemple fut ſuivi par un grand nombre de Nobles Polonois qui s'étoient abſentés, la veille, du champ Électoral. Le Roi de Suede envoya le même jour une brillante Ambaſſade au nouveau Roi : &,

ſans s'en tenir à de ſtériles complimens; il lui ouvrit ſes tréſors en même temps qu'il lui offroit ſes Troupes. Les Généraux Suédois ſe mirent en campagne pour donner la chaſſe à pluſieurs Partis Saxons & Polonois, tandis que Charles s'avança lui-même, avec l'élite de ſon Armée, pour aller chercher celle qu'Auguſte commandoit auſſi en perſonne.

Vieſnouiski, Grand-Général de Lithuanie, s'étoit déclaré contre Staniſlas. Le 6 Août 1704, le Général Lévenhaupt, qui commandoit un corps de ſept mille hommes, attaqua le Polonois, qui en avoit douze mille à ſes ordres, ſur les bords de la Duna. Tout l'avantage du combat fut du côté des Suédois, qui perdirent fort peu de monde, tandis que Vieſnouiski laiſſoit trois mille Morts ſur le champ de bataille, avec ſon canon & ſon bagage. A peu près dans le même temps, le Major-Général Meyersfelds, avec trois mille hommes de nouvelles levées, battit, près de Poſen, un corps de plus de ſix mille Saxons.

Cependant le nouveau Roi étoit reſté dans Varſovie, pour y donner les premiers ordres qu'exigeoit la confuſion des affaires. Le Général Hoorn commandoit dans cette Place, avec huit cents

Suédois ſeulement ; & le Grand-Général Lubomirski, que la crainte plutôt que l'affection retenoit auprès de Staniſlas, commandoit un corps de ſix mille hommes ſous les drapeaux de la Couronne. Foible reſſource contre l'Ennemi puiſſant qui s'approchoit de Varſovie. Auguſte, quoiqu'il fût alors à la tête d'une Armée nombreuſe, n'avoit oſé attendre celle de Charles XII. Mais la néceſſité même où il ſe trouva de fuir, lui fit concevoir un projet digne du Héros qui l'y forçoit : ce fut d'aller enlever ſon Rival dans ſa Capitale, où il ſavoit qu'il ſe trouvoit ſans forces. Dans ce deſſein, il quitte ſon camp, établi à Salock, la nuit du 21 Août, & s'avance à grandes journées vers Varſovie.

A la nouvelle de l'approche d'Auguſte, Staniſlas aſſembla un Conſeil, où il propoſa d'attendre l'Ennemi, & de ſe diſpoſer à le recevoir. Le Général Hoorn appuyoit cet avis, aſſurant que le Roi de Suede, informé de la marche de l'Ennemi, ne manqueroit pas de le ſuivre de près, & qu'il paroîtroit ſans doute à la vue de la Place, avant qu'elle pût être emportée. Tous les momens étoient précieux ; & déjà les Troupes Polonoiſes, ſur les ordres de Staniſlas, s'étoient miſes

en marche pour aller couper le paſſage à l'Armée Saxone au poſte avantageux de Lakovitz, lorſque le Général de la Couronne demanda que les bagages de l'Armée la ſuiviſſent. Ni le Roi ni le Général Suédois n'en étoient d'avis, tant à cauſe de la proximité du poſte où l'on ſe rendoit, que parce que ces effets, en reſtant à Varſovie, ſeroient un gage de la fidélité de Lubomirski. Mais celui-ci, perſiſtant opiniâtrément dans ſa réſolution, Staniſlas n'eut d'autre parti à prendre que de mettre cet homme, trop juſtement ſuſpect, dans l'impuiſſance de le trahir. Il contremanda ſon avant-garde, & dirigea ſa marche vers la Ruſſie Rouge, où ſe trouvoit alors Charles XII. Auguſte avoit dérobé ſa marche à l'Armée Suédoiſe; Staniſlas déroba la ſienne à l'Armée Saxone; & le 15 de Septembre il joignit le Roi de Suede à Léopol.

Léopol, Capitale de la Ruſſie Rouge, aujourd'hui ſous la domination de l'Empereur, étoit une des plus belles & des plus riches Villes de la Pologne. Auguſte, après en avoir fait rétablir les fortifications, en avoit fait ſa Place d'Armes. On y avoit dépoſé, par ſes ordres, tout l'argent qu'il avoit levé tant en Pologne que dans ſes Etats héréditaires. Les

Seigneurs de ſon Parti, les Habitans des Villes & des Bourgs d'alentour, ne doutant pas que leurs richeſſes ne duſſent être en ſureté dans une Ville qui renfermoit celles du Roi, y avoient fait conduire ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais Charles n'avoit pas plutôt été informé de la retraite d'Auguſte, qu'il s'étoit avancé vers Léopol. Il l'avoit fait inveſtir le 5 de Septembre, & dès le lendemain elle avoit été emportée d'aſſaut. Une partie de la Garniſon fut paſſée au fil de l'épée, l'autre reſta priſonniere de guerre. Quatre cents caiſſes remplies d'or & d'argent, de vaiſſelles & d'effets précieux, tomberent au pouvoir du Vainqueur, & la Ville ne ſe racheta du pillage, que par une contribution proportionnée à la richeſſe de ſes Habitans.

Cependant le Général Hoorn, que Staniſlas avoit laiſſé à Varſovie avec ſes huit cents Suédois, s'y vit aſſiégé le premier de Septembre par une Armée de vingt mille hommes, auxquels s'en joignirent bientôt quinze mille autres. Au bout de deux jours, le canon de l'Armée Saxone, par un feu continuel, avoit fait breche aux murs de la Place, & le Général Hoorn, preſſé par les

Habitans, s'étoit retiré dans le Château. Mais le Château n'étant pas mieux fortifié que la Ville, le Suédois, qui avoit à craindre pour chaque inſtant qu'on ne l'emportât d'aſſaut, fut obligé de ſe rendre Priſonnier avec ſa Troupe. Auguſte reſſentit moins de joie de cet avantage que de chagrin de ce qu'il n'étoit pas complet. Tous ſes principaux Ennemis lui avoient échappé, à l'exception de l'Evêque de Poſnanie, qu'une maladie avoit retenu à Varſovie. Dans l'impuiſſance de ſévir contre les perſonnes, il déchargea ſa vengeance ſur les biens. On fit, par ſes ordres, la plus ſévere recherche de tout ce qui appartenoit aux Partiſans du nouveau Roi. Leurs maiſons à la Ville, leurs Châteaux dans leurs Terres, furent livrés au pillage. L'Evêque de Poſnanie, dépouillé de tout ce qu'il avoit, fut conduit en Saxe, & mourut dans ſa priſon. Les Habitans de la Ville, bien plus malheureux que coupables, furent auſſi rançonnés.

Auguſte triomphoit: ſon triomphe ne devoit pas être de longue durée. Le 24 du même mois de Septembre, Staniſlas, accompagné de Charles XII, partit de Léopol pour chercher à ſon tour l'Ennemi devant lequel il avoit été obligé

de fuir peu de jours auparavant. L'Armée d'Auguſte montoit à plus de quarante-cinq mille hommes, & n'en étoit pas plus forte. Elle étoit compoſée, en grande partie, de Moſcovites ou de Coſaques mercénaires, & de Polonois inconſtans, qui tous trembloient au ſeul nom de Charles XII. Auſſi Auguſte prit-il le ſage parti de ne pas ſe commettre dans une action générale avec l'Armée des deux Rois, quoique des deux tiers moins nombreuſe que la ſienne. Il diviſa ſes Troupes en pluſieurs corps. Il en confia un à Schullembourg, le plus habile de ſes Généraux, qui eut ordre d'aller faire le dégât dans le Palatinat de Poſnanie, où étoient la famille & les principaux Partiſans de Staniſlas. Lui-même, à la tête d'une grande partie de ſa Cavalerie, prit la route de Cracovie. C'eſt dans cette Ville que Lubomirski, juſtifiant les ſoupçons que l'on avoit toujours eus de ſa fidélité, vint trouver Auguſte avec ſa famille, & une ſuite d'environ mille chevaux. La retraite d'un homme de ce caractere fut un gain pour Staniſlas.

Les deux Rois, ayant jugé à propos de ſe mettre à la pourſuite du corps de Troupes que commandoit le Général Schullembourg, l'atteignirent, après une

rche ſecrete & forcée, lorſqu'il les
›yoit encore à cinquante lieues de
tance. Schullembourg, en homme qui
'oit prendre ſon parti, range en ba-
le ſa petite Armée, qui n'étoit com-
ſée que d'Infanterie, & lui ordonne
préſenter la baïonette & la pique
ɛ Eſcadrons ennemis. L'Armée des deux
is, animée par la préſence de ſes
îtres, ſe livre à ſon impétuoſité or-
aire; mais, dans le premier choc,
chevaux ſe cabrerent au lieu d'avan-
·; & ce ne fut qu'après trois heures
ın combat opiniâtre, que la valeur
édoiſe triompha de la réſiſtance des
ɛons. Schullembourg, forcé de ſe re-
er, le fit en bon ordre. Les deux Rois,
rès l'avoir ſuivi pendant plus de trois
ues, ſans pouvoir l'entamer, crurent
fin l'avoir enfermé entre le Partz &
)der. Leur Cavalerie avoit paſſé à la
ge la premiere de ces rivieres, & ſe
ɔuvoit à la vue de l'Ennemi, lorſque
nuit les ſurprit. N'imaginant pas que
:hullembourg pût leur échapper, d'après
rapport qui leur avoit été fait, qu'il
i falloit vingt-quatre heures pour paſſer
)der, ils réſolurent de différer l'attaque
ıſqu'au lendemain. Mais l'habile Saxon,
rofitant du moment, diſtribua des corps

de-garde avancés, pour entretenir la confiance de ſon Ennemi : il fit raſſembler toutes les barques qui bordoient les rives de l'Oder, pour en conſtruire un petit pont, ſur lequel il fit défiler ſa Troupe avec autant d'ordre que de ſilence. Avant le lever du Soleil, les Suédois, impatiens d'en venir aux mains, courent au premier poſte des Ennemis. C'étoit un moulin bien retranché : ils l'attaquent & l'emportent. Mais, au lieu de trouver une Armée, ils ne voient devant eux qu'un fleuve à traverſer. Charles & Staniſlas rendirent à Schullembourg la juſtice qu'il méritoit. Ils s'avouerent vaincus par cette retraite auſſi adroitement conduite qu'elle avoit été ſagement concertée.

Cependant tout fuyoit devant l'Armée Suédoiſe : elle faiſoit la conquête d'autant de pays qu'elle en pouvoit parcourir ; & les affaires de Staniſlas s'avançoient en raiſon de ſes ſuccès. Le nombre de ſes Partiſans augmentoit tous les jours. Un Palalatin de Kiovie, nommé Potoski, avoit voulu, au milieu de ces troubles, faire parler de lui, & former un Parti. Sans ſe déclarer contre Auguſte, il ne tenoit pas pour Staniſlas : il ſe donnoit pour le Protecteur de la juſtice & le Vengeur

Vengeur des Lois. Il commandoit un corps de Troupes que les deux Armées ennemies ménageoient également. Potoski étoit de ces hommes qui ne ſe décident qu'après avoir examiné de quel côté ſouffle le vent de la Fortune. Le Parti du nouveau Roi, dès qu'il fut le plus fort, lui parut le plus juſte. Il vint, au commencement de l'année 1704, lui remettre ſes Troupes & lui jurer obéiſſance. Le Primat, qui, juſqu'alors, avoit montré plus d'ardeur à pourſuivre Auguſte que de zele à ſeconder Staniſlas, commença auſſi à agir efficacement pour ſes intérêts. Il convoqua, pour le 11 de Juillet de la même année, une Diete générale, qui n'avoit pour but que de reconnoître le nouveau Roi, & d'aviſer aux moyens de le ſoutenir. Les Nonces, députés à cette Aſſemblée, approuverent unanimement la Confédération de Varſovie. Ils déclarerent de nouveau Auguſte déchu du Trône, pour avoir violé les Lois & les libertés du Royaume; & ils confirmerent en même temps l'élection de Staniſlas, auquel ils promirent obéiſſance & ſecours.

Dans une nouvelle Diete, tenue au mois de Septembre, les Nonces, en plus grand nombre que dans la précédente,

parurent tous animés des mêmes ſentimens ; & les deux Partis réconciliés renoncerent à toute alliance avec Auguſte, annullerent les Actes de l'Aſſemblée que ce Prince avoit tenue à Sendomir, & fixerent le Couronnement de Staniſlas au 7 Octobre ſuivant.

Le Pape ſoutenoit encore, autant qu'il étoit en lui, le Parti chancelant d'Auguſte. Après avoir cité le Primat à Rome, il avoit menacé des cenſures eccléſiaſtiques les Evêques de Pologne qui perſiſteroient dans la réſolution de détrôner leur Roi: diſpoſitions dignes du Pere commun des Fideles. Auſſi Staniſlas, plus indulgent que M. de Voltaire (1), ne lui en fit-il jamais un crime. Pendant cette Diete, on adreſſa de nouvelles inſtructions au Souverain Pontife : on lui repréſenta que ce n'étoit plus une Confédération particuliere, mais toute la République légitimement aſſemblée, qui confirmoit la dépoſition d'Auguſte, & l'élection de Staniſlas. On le conjuroit, enfin, de ne pas traverſer la concluſion d'une affaire

(1) Clément XI n'a pas le ſuffrage de l'Hiſtorien de Charles XII, lorſqu'il s'oppoſe au détrônement d'un Roi. Il ne l'auroit pas eu, non plus, s'il l'eût favoriſé : Clément XI étoit un Pape.

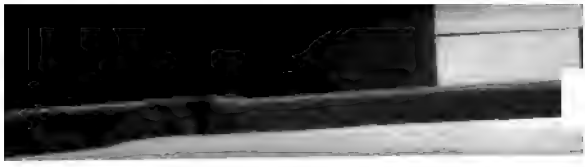

qui pouvoit ſeule appaiſer les troubles de l'Etat. Dans cette diſpoſition générale des Eſprits, Clément XI crut devoir garder le ſilence, mais que l'on ſavoit bien n'être pas celui de l'approbation.

Cependant on faiſoit de grands préparatifs pour le Couronnement du Roi. La Diete invita le Primat, qui étoit alors à Dantzick, à en venir faire la cérémonie. Ce Prélat s'en excuſa ſur le peu de ſureté qu'il y avoit ſur les routes, & ſur une indiſpoſition qui lui étoit ſurvenue, & qui ſe termina par ſa mort. Charles Radziouski, Primat de Pologne avant la mort du Roi Sobieski, ſe trouva à la tête des affaires dans les circonſtances les plus difficiles. Ce fut ſouvent ſans ſuccès, mais toujours avec droiture, qu'il travailla à prévenir ou à pacifier les troubles de la République. S'il ne ſe rendit célebre dans aucun Parti, c'eſt parce qu'il n'embraſſoit lui-même que le parti de la modération & de la juſtice. Charles XII lui reprochoit de l'irréſolution & de la lenteur. Mais, en conſultant la Nation Polonoiſe, l'Hiſtorien du Roi de Suede, qui nous préſente Radziouski comme une Ame verſatile & artificieuſe, l'eût appelé un Citoyen ver-

tueux, & l'un des plus grands hommes de ſon ſiecle (1).

Dans l'abſence du Primat, l'Archevêque de Léopol fut nommé par la Diete pour ſacrer le Roi. Le 3 d'Octobre ce Prince fit le ſerment ordinaire d'obſerver les *Pacta conventa*, ou Lois du Royaume; & le lendemain ſon Couronnement ſe fit dans le plus pompeux appareil, en préſence de la Haute Nobleſſe, des Députés de tous les Palatinats du Royaume, & parmi les acclamations publiques. Charles XII, qui s'étoit trouvé *incognito* à l'élection de Staniſlas, aſſiſta de même à ſon ſacre.

Le Roi de Pologne & la République penſerent alors à reſſerrer encore les nœuds qui les uniſſoient avec la Suede. On indiqua une Diete générale, pour y confirmer les Traités précédens, & y prendre, s'il étoit poſſible, des moyens plus efficaces de rétablir la tranquillité dans le Royaume. Par un Traité, ſigné au mois de Novembre, & ratifié le mois

(1) M. de Voltaire prétend que le Primat n'allégua que de vains prétextes pour ſe diſpenſer de ſacrer Staniſlas. Mais je ne vois pas pourquoi l'on ſuſpecteroit la ſincérité d'un vieillard qui ſe dit malade, & qui le prouve de la maniere que le fit le Primat, en mourant huit jours après.

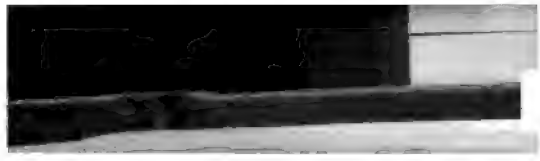

ſuivant, il fut convenu que la Pologne & la Suede réuniroient leurs forces contre Auguſte, & ne ceſſeroient de lui faire la guerre, juſqu'à ce qu'il eût reconnu ſolennellement Staniſlas pour Roi de Pologne : que l'on pourſuivroit également le Czar de Moſcovie, juſqu'à ce qu'il eût réparé les dommages qu'il avoit occaſionés tant à la Pologne qu'à la Suede : que les deux Rois & la République ne pourroient traiter de paix que d'un mutuel accord : que la Maiſon des Sapiéha ſeroit rétablie dans ſes biens, dignités & honneurs : que l'Electeur de Brandebourg ſeroit qualifié Roi de Pruſſe, à condition qu'il reconnoîtroit lui-même Staniſlas pour Roi de Pologne.

Auguſte n'avoit pas encore abſolument renoncé à l'eſpérance de rétablir ſes affaires. Après avoir fait en Saxe de nouvelles levées d'hommes & d'argent, il ſe rendit ſecrétement en Pologne, au mois de Décembre, pour preſſentir la diſpoſition des Eſprits, & ranimer, s'il étoit poſſible, ſon Parti découragé. Il tint, à Grodno, un *grand Conſeil*, formé du très-petit nombre de ſes fideles amis. Il créa, en leur faveur, un Ordre de Chevalerie, appelé de *l'Aigle-Blanche*, auquel il donna pour inſigne un Aigle

d'Or couronné de diamans, autour duquel on liſoit l'inſcription *Pro fide, Leg & Rege.* Les Membres de l'Aſſemblée qui ſe qualifioient les Repréſentans de la République, formerent des Décrets, comme s'il eût été en leur pouvoir de les faire exécuter. Ils adreſſerent des remercîmens à Auguſte ſur ce qu'il n'avoit pas déſeſpéré du ſalut de la Patrie; & Staniſlas, avec ſes adhérens, furent déclarés Traîtres & Rebelles à la République. C'étoit déclarer la République rebelle à la République.

Quelque choſe de plus ſérieux que ces formalités impuiſſantes, ce fut la concluſion d'un nouveau Traité entre Auguſte & le Czar. Ce Prince s'obligeoit à ſoutenir ſon Allié de toutes les forces de la Ruſſie; & il fut fidele à ſon engagement. Dès le commencement de l'année 1706 il parut lui-même en Pologne, à la tête d'une Armée de quatre-vingt mille hommes. La Saxe épuiſée étoit alors d'une foible reſſource pour Auguſte; & Staniſlas, de ſon côté, devoit peu compter ſur les Troupes de la République; en ſorte que les deux Rivaux ne ſe diſputoient alors la Couronne qu'avec des forces empruntées. Charles XII & le Czar étoient les Généraux d'Armées de

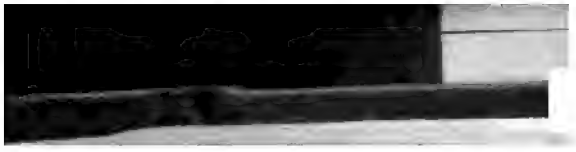

Staniſlas & d'Auguſte ; & la Pologne, théâtre de la guerre, en payoit tous les frais.

L'Armée Moſcovite s'étoit diviſée en pluſieurs corps qui ne paroiſſoient attentifs qu'à éviter d'en venir aux mains. Les Suédois les y forçoient les uns après les autres, & les battoient par-tout. Auguſte, dans une de ces rencontres, perdit ſes bagages & ſa caiſſe militaire, tandis que Staniſlas, d'un autre côté, battoit le Général Menzikof, lui enlevoit huit cents mille ducats, & pouſſoit ſes Troupes épouvantées au-delà du Boriſthene.

Preſque dans le même temps, les deux plus habiles Généraux des Armées ennemies, Schullembourg & Renſchild, ſe rencontrerent. Schullembourg étoit à la tête de vingt mille hommes, l'élite des Troupes Saxones & Moſcovites : Renſchild n'en commandoit que dix mille. Le combat s'engagea près de Fraventhal. Schullembourg, de l'aveu de ſes ennemis, avoit fait la diſpoſition de ſes Troupes la mieux entendue ; mais il ne fut pas ſecondé. Dès le premier choc, les Moſcovites, ſaiſis d'épouvante, jettent leurs fuſils ſans tirer, & prennent la fuite ſans ſavoir où ils vont. Renſchild,

Le Laboureur cultivoit ſon champ, le Marchand vaquoit à ſon négoce, les Tribunaux rendoient la Juſtice, toutes les routes étoient ouvertes, & plus ſûres qu'elles ne l'euſſent jamais été.

Auguſte, ſans Troupes, ſans argent, ſans crédit, parmi des Sujets qui venoient de le détrôner, &, pour comble d'infortune, dépouillé de ſes Etats héréditaires, prit le parti, le ſeul qui convenoit à ſa fortune, de s'abandonner à la diſcrétion des Rois ſes Vainqueurs. Il avoit beſoin de grandes précautions pour dérober au Czar, ſon fidele Allié, la démarche qu'il ſe propoſoit : il envoya à Charles XII, dans le plus grand ſecret, deux Plénipotentiaires munis de blanc-ſignés, auxquels il donna pour toute inſtruction de conclure la paix avec les Rois de Suede & de Pologne aux conditions les moins dures qu'il leur ſeroit poſſible d'obtenir. Arrivés au camp des Suédois devant Alt-Ranſtadt, les Envoyés d'Auguſte, admis à une Audience ſecrete des deux Rois, leur demanderent la paix au nom de leur Maître. Charles, prenant la parole, dit qu'il étoit prêt à l'accorder, mais aux conditions qu'il alloit dicter, dont les principales furent : qu'Auguſte renonceroit pour jamais à toutes pré-

tentions à la Couronne de Pologne : qu'il reconnoîtroit Staniſlas pour Roi légitime : qu'il relâcheroit les Princes Sobieski, qu'il retenoit encore priſonniers : qu'il renonceroit à l'alliance des Moſcovites : qu'il lui renverroit tous les Priſonniers & les Déſerteurs Suédois, & nommément le Sieur Patkul. Quelques repréſentations que fiſſent les Envoyés d'Auguſte, ils ne purent obtenir aucun adouciſſement à ces diſpoſitions, qu'ils ſignerent.

Sur ces entrefaites, le Général Menzikof, après avoir recruté ſon Armée, rentra ſur les Terres de la République, à la tête de trente mille Moſcovites qu'il vint offrir à Auguſte, en lui propoſant d'attaquer ſans délai le petit corps de Troupes que les deux Rois avoient laiſſé en Pologne pour la ſureté du Royaume. La conjoncture étoit des plus embarraſſantes pour Auguſte. Il avoit tout à craindre de l'Armée Moſcovite, ſi elle venoit à découvrir qu'il négociât ſa paix avec les deux Rois, & tout à craindre des deux Rois ſi, dans le temps même qu'il traitoit de paix avec eux, il attaquoit leur Armée. Dans cette poſition délicate, il ſe détermina à envoyer au Général Suédois un homme de confiance, pour lui donner avis de la négo-

ciation qu'il avoit entamée avec le Roi ſon Maître, & lui conſeiller d'éviter la bataille que le Général Menzikof vouloit lui préſenter avec des forces infiniment ſupérieures aux ſiennes. L'expédient étoit bien imaginé : mais le Général Suédois regarda comme une feinte le ſalutaire avis que lui donnoit Auguſte ; &, loin d'éviter les Moſcovites, il les chercha, les attaqua, & eut même quelque avantage ſur eux dans le premier choc ; mais la nuit étant ſurvenue, ſa petite Armée fut accablée par le nombre, & lui même fut fait Priſonnier. Auguſte qui, depuis ſi long-temps, avoit fait tant d'efforts impuiſſans pour battre ſes Ennemis, remporta ſur eux, ce jour-là, une victoire complete malgré lui. Il prit pourtant le parti de ſe réjouir avec ſes Alliés d'un événement qui lui redonnoit quelque conſidération dans le pays où il ſe trouvoit, & il rentra triomphant dans Varſovie, où il fit chanter un *Te Deum*, pour rendre graces à Dieu du ſuccès de ſes armes. Ce triomphe ne fut pas de longue durée. Ses Plénipotentiaires, de retour de Saxe, lui expoſerent, avec douleur, les conditions auxquelles le Roi de Suede les avoit obligés de ſouſcrire, l'aſſurant qu'il ſe flatteroit

en vain d'aucun adouciſſement, ſi toutefois le Roi de Suede vouloit encore entendre parler de paix, lorſqu'il apprendroit la nouvelle de la défaite de ſes Troupes. En effet, Charles, informé de ce qui s'étoit paſſé en Pologne, ſe crut joué par Auguſte; & ce Prince eut beaucoup de peine à ſe juſtifier auprès de lui d'avoir ſouffert qu'on eût battu ſon Général: en ſorte que cet avantage, au lieu d'avancer les affaires du Vainqueur, ne ſervit qu'à les empirer.

Charles, loin de ſe relâcher des conditions qu'il avoit preſcrites, en ajouta de nouvelles, & il fallut qu'Auguſte conſentît à faire publier lui-même dans toute l'étendue de la République, & dans la Saxe, qu'il renonçoit à la Couronne, & qu'il reconnoiſſoit Staniſlas pour ſeul & légitime Roi de Pologne: qu'il lui remît les joyaux & les archives de la Couronne: qu'il promît d'interpoſer en ſa faveur ſes bons offices auprès du Pape. Il fallut enfin qu'il répondît à une Lettre que Staniſlas lui avoit écrite, pour lui faire part de ſon avénement au Trône. Ce dernier article lui parut fort dur, mais il fallut le paſſer. Les deux Rois reſtoient en Saxe, où ils vivoient avec leur Armée aux dépens des Sujets

d'Auguſte, en attendant que ce Prince eût exécuté les principaux articles du Traité. Celui pour lequel il marquoit le plus de répugnance étoit celui que Charles exigeoit avec le plus de hauteur, & il fallut qu'Auguſte ſe déterminât à écrire la Lettre ſuivante à Staniſlas.

MONSIEUR ET FRERE,

Nous avions jugé qu'il n'étoit pas néceſſaire d'entrer dans un commerce particulier de Lettres avec Votre Majeſté; cependant, pour faire plaiſir à Sa Majeſté Suédoiſe, & afin qu'on ne nous impute pas que nous faiſons difficulté de ſatisfaire à ſon déſir, nous vous félicitons par celle-ci de votre avénement à la Couronne, & vous ſouhaitons que vous trouviez dans votre Patrie des Sujets plus fideles que ceux que nous y avons laiſſés. Tout le monde nous fera la juſtice de croire que nous n'avons été payés que d'ingratitude pour tous nos bienfaits; & que la plupart de nos Sujets ne ſe ſont appliqués qu'à avancer notre ruine. Nous ſouhaitons que vous ne ſoyez pas expoſé à de pareils malheurs, vous remettant à la protection de Dieu.

Votre Frere & voiſin, AUGUSTE, *Roi.*

Le Roi de Pologne répondit à cette Lettre :

MONSIEUR ET FRERE,

La Correſpondance de Votre Majeſté eſt une nouvelle obligation que j'ai au Roi de Suede. Je ſuis ſenſible aux complimens que vous me faites ſur mon avénement au Trône. J'eſpere que mes Sujets n'auront point lieu de me manquer de fidélité, parce que j'obſerverai les Lois du Royaume.

STANISLAS, *Roi de Pologne.*

Auguſte, après la ratification du Traité dont nous venons de parler, repaſſa en Saxe vers la fin de l'année 1706. La premiere entrevue qu'il eut avec le Roi de Suede fut le 17 de Décembre. Ces deux Princes, depuis ce temps-là, ſe rendirent de fréquentes viſites ; ils mangerent enſemble ; & l'on eût dit qu'ils agiſſoient avec une mutuelle confiance, ſi l'on ne ſavoit qu'il ne peut y en avoir de véritable entre des Princes dont l'un oblige l'autre à deſcendre du Trône. Auguſte, l'un des hommes les plus aimables de ſon ſiecle, ſe flattoit encore que ſa préſence pourroit apporter quelque adouciſſement à ſon ſort ; mais Charles, qui paroiſſoit

l'écouter avec plaiſir, & qui le traitoit avec toutes ſortes d'égards, ſe montra toujours inexorable ſur les conditions qu'il lui avoit impoſées.

Au commencement de l'année 1707, Auguſte, conformément au Traité, écrivit lui-même au Pape pour lui faire part de ſon abdication, qu'il fit également publier en Pologne. Cette nouvelle ne cauſa que de la ſurpriſe au Souverain Pontife : les Polonois la reçurent avec aſſez d'indifférence ; mais le Czar en fut irrité au-delà de ce qu'on peut imaginer. Il publia des Manifeſtes : il traduiſit Auguſte dans toutes les Cours de l'Europe comme un perfide & un lâche qui, au mépris des engagemens les plus ſacrés, trahiſſoit un Allié qui s'épuiſoit de Troupes & d'argent pour le maintenir ſur le Trône. Mais toutes les autres Puiſſances de l'Europe, occupées alors de la guerre qu'elles faiſoient à Louis XIV, ne voyoient les troubles du Nord que comme un ſonge. Les uns plaignoient le Czar, les autres Auguſte, tous admiroient Charles XII. Mais perſonne ne ſongeoit à prendre part à leurs démêlés. Ainſi la France, l'Eſpagne, l'Allemagne, l'Angleterre reconnurent Staniſlas pour Roi de Pologne. Le Roi de Pruſſe, le Grand-

Seigneur & quelques autres Princes lui avoient déjà envoyé leurs Ambaſſadeurs.

C'eſt alors que le Czar, faiſant ſa propre cauſe de celle qu'abandonnoit Auguſte, forma le projet de faire élire un troiſieme Roi. Dans cette vue, ce Prince rentre en Pologne à la tête de ſoixante mille hommes, tandis que Charles & Staniſlas ſont encore en Saxe. Il convoque des Aſſemblées de la Nation à Léopol & à Lublin. Il y fait déclarer Auguſte déchu du Trône par ſon abdication volontaire, & Staniſlas par le vice de ſon élection; & l'on publie l'interregne. La confuſion étoit déjà grande en Pologne, elle devint plus grande encore. Il n'y avoit pas d'apparence, il eſt vrai, que l'on en vînt à une nouvelle élection; mais on le devoit moins à la modération qu'à l'animoſité des Partis, qui ne s'accordoient que pour détruire. Le Général Levenhaupt, qui commandoit environ vingt mille hommes, ne put empêcher le Czar, qui en conduiſoit trois fois autant, de cauſer les plus grands ravages dans la Pologne. Celui-ci s'attaquoit ſurtout aux Partiſans de Staniſlas. Levenhaupt uſoit de repréſailles contre ſes Ennemis. On ne voyoit par-tout que des campagnes déſolées, des Châteaux embraſés,

des Villes rançonnées ou livrées au pillage ; & les malheureux Polonois, ne ſachant plus à qui attribuer les maux qui les accabloient, maudiſſoient, dans leur déſeſpoir, & ceux qui ſe donnoient pour leurs Protecteurs, & ceux qui ſe déclaroient leurs Ennemis.

A ces nouvelles, Staniſlas, pénétré de douleur, conjuroit ſon Allié de quitter la Saxe, où ſa préſence n'étoit plus néceſſaire, pour aller au ſecours de la Pologne ; mais Charles paroiſſoit, depuis quelque temps, tout abſorbé dans le projet qu'il méditoit d'aller en Ruſſie détrôner le Czar. Ce Prince, d'ailleurs, l'homme peut-être le plus dur à lui-même qui eût jamais occupé un Trône, regardoit comme ſupportables tous les maux qui n'alloient point juſqu'à ôter la vie. Comme on lui diſoit que les Polonois ne trouvoient plus dans leurs campagnes dévaſtées que quelques racines crues pour ſe nourrir. » Dans le beſoin, répondit-il » froidement, je ſaurois m'en nourrir » comme eux «. Staniſlas cependant ſut le prendre par l'endroit ſenſible : » Sire, lui » dit-il un jour, vous ne vous êtes point » propoſé, dans mon élévation, de ne » faire qu'un malheureux ? — J'ai pré- » tendu, au contraire, repartit Charles,

» faire beaucoup d'heureux. — Et cepen-
» dant, répliqua Staniſlas, je me ſens
» aujourd'hui malheureux de tous les
» maux qui accablent ma Patrie, ſans
» que je puiſſe la ſoulager; &, ſi jamais
» vos bienfaits pouvoient cauſer du re-
» pentir, je me repentirois d'être Roi. —
» Convenez pourtant, pourſuivit Char-
» les, toujours plein de ſon projet, que
» ce Czar fait une guerre bien injuſte à
» des gens qui n'ont rien à démêler avec
» lui. Allez donc le chaſſer de la Pologne,
» en attendant que j'aille moi-même le
» chaſſer de ſes Etats« (1). Ce Prince partagea alors, avec ſa généroſité ordinaire, ſes tréſors avec ſon Allié. Il lui donna une partie de ſes Troupes; &, pour les commander, Renſchild, le plus habile de ſes Généraux.

Ce fut le 15 de Juillet 1707, que Staniſlas partit du camp d'Alt-Ranſtadt. A peine parut-il en Pologne, que ſa douceur naturelle & ſon affabilité réunirent en ſa faveur preſque tous les Chefs des Partis Polonois. Son argent lui attacha l'Armée de la Couronne; & la diſcipline qu'il faiſoit obſerver à ſes Troupes, lui affectionna les Habitans des campagnes.

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

Après s'être occupé, pendant quelque temps, à purger le Royaume des Brigands qui l'infeſtoient, il alla chercher les Armées Moſcovites, qu'il mena battant depuis Léopol juſqu'à Grodno, ce qui forme une étendue de cent lieues de pays.

Le Roi de Suede ſe détermina enfin à venir rejoindre Staniſlas. En traverſant la Saxe, il paſſa devant Dreſde, & ne fit point difficulté de ſe dérober à ſon Armée, & d'aller, ſans eſcorte, ſaluer le Prince qu'il venoit de détrôner, & lui demander à déjeûner, comme il eût fait au Roi Staniſlas. Cette démarche, que les Hiſtoriens préſentent comme un trait de la plus grande témérité, me paroîtroit plutôt annoncer le reſſentiment d'une Ame dure, qui ne craint point de rappeler à un Ennemi malheureux qu'il a ſubi ſa Loi. Staniſlas, quand on lui parloit de ce trait, l'excuſoit, en diſant que Charles ne ſoupçonnoit pas même qu'un Ennemi pût lui ſavoir mauvais gré de la violence dont il auroit uſé pour le forcer à devenir juſte. Quoi qu'il en ſoit, le Roi de Suede, lorſque ſon Armée étoit devant Dreſde, n'avoit pas plus à riſquer de ſe voir arrêter par Auguſte, que lorſque de ſon camp d'Alt-Ranſtadt il alloit, preſque ſans ſuite, manger chez ce Prince.

Le Czar, ſur l'avis des deſſeins du Roi de Suede, avoit repris la route de ſes Etats. Le Prince Menzikof ſon Général, qu'il avoit laiſſé ſur les confins de la Lithuanie, le ſuivit bientôt lui-même, dans la crainte de ſe voir accablé par les forces réunies des deux Rois.

Toujours plus ſage & plus modéré que ſon Allié, Staniſlas mettoit tout en œuvre pour le détourner du projet de paſſer en Ruſſie. » Que prétendons-» nous donc, lui diſoit-il ? à quoi bon » aller chercher ſi loin des Ennemis » qui s'avouent vaincus par la fuite ? La » guerre depuis quatre ans n'a-t-elle pas » fait aſſez de malheureux ? n'avons-nous » pas vu couler aſſez de ſang ? Vous avez » détrôné un Roi ; vous en avez fait un » autre : croyez-moi, Sire, reſtons chez » nous : vous régnerez avec gloire ſur vos » Sujets, tandis que je m'occuperai à gué-» rir les plaies de ma malheureuſe Patrie. » — J'approuve fort, répondit Charles, » que vous demeuriez en Pologne ; mais » ſongez, je vous prie, que vous n'y » ſeriez jamais tranquille, ayant pour » voiſin cet injuſte Czar qui nous a fait » la guerre ſans aucune raiſon. Ainſi, il » faut que j'aille auſſi le détrôner «. Telle étoit ſa réſolution, & rien ne put la lui

Siniauski portoit ſes vues juſque ſur le Trône, & ne déſeſpéroit pas de devenir ce troiſieme Roi que le Czar vouloit faire élire lorſqu'il étoit Maître en Pologne. Suivant cette chimere, il offrit ſes ſervices au Czar contre ſa propre Patrie. Et le Moſcovite, charmé de trouver un homme aſſez entreprenant pour rallumer la guerre en Pologne, lui envoya une Armée de vingt mille hommes, qu'il ne ſut que trop bien employer au gré de celui qui les lui confioit.

Cependant Charles XII, après avoir été obligé, par la rigueur de la ſaiſon, de ſéjourner quelque temps devant Slupza, avoit décampé le 13 Novembre, pour s'avancer vers les Etats du Czar. Bientôt le bruit de ſa marche répandit au loin la terreur. Les Troupes Moſcovites n'attendoient point, pour fuir, qu'il les eût attaquées; &, ne prenant conſeil que de la crainte, elles s'avançoient à grandes journées vers la Capitale, rompant les ponts & dégradant les chemins, pour retarder la marche de leur Ennemi. Il eſt vrai que la diſette de vivres, les neiges & les glaces, ſous le climat le plus rigoureux, offrent à Charles de plus grandes difficultés à vaincre que tous ſes Ennemis; mais il n'en connoît point d'inſurmontables. Il

traverſe

traverſe les déſerts les plus arides, il perce les plus épaiſſes forêts. Soutenus par ſa préſence, ſes Soldats graviſſent les montagnes & les rochers, forcent les défilés, paſſent les rivieres à la nage, quand elles ne ſont point glacées; & l'unique moyen qu'ils aient de ſubſiſter, eſt de fouiller les entrailles de la terre pour y découvrir les vivres que les Habitans du Pays y ont cachés.

Après tous ces obſtacles ſurmontés, Charles rencontra pluſieurs corps de Moſcovites qu'il tailla en pieces; &, le 14 de Juillet 1708, il ſe trouva en préſence d'une de leurs Armées forte d'environ trente mille hommes. Elle étoit avantageuſement poſtée, & retranchée par un marais. Il falloit, pour la joindre, traverſer une riviere bordée d'artillerie & de mouſqueterie, qui faiſoient un feu continuel. Le Roi ſe jette le premier dans l'eau, à la tête de ſes Gardes à pied. Son Armée le ſuit, attaque & force les retranchemens, fait un carnage effroyable de l'Ennemi, & mene battant les Fuyards juſqu'au-delà du Boriſthene.

Après cette heureuſe expédition, Charles, toujours impatient dans la pourſuite de ſes projets, s'avance vers l'Ukraine, & mande au Général Levenhaupt,

qui lui amene un renfort de douze mille hommes avec un convoi de huit mille chariots, qu'il le trouvera dans cette Province, où il a réſolu de paſſer l'hiver. Toute l'Armée Suédoiſe étoit dans l'étonnement que ſon Roi voulût ſéjourner parmi la Nation inconſtante & perfide des Coſaques: mais Charles, par l'entremiſe de Staniſlas, avoit fait un Traité ſecret avec le Prince Mazeppa, Polonois de Nation. Mazeppa, d'ailleurs, qui n'étoit que Gouverneur des Coſaques pour le Czar, ſe flattoit d'en devenir le Souverain avec le ſecours du Roi de Suede. Il devoit renforcer l'Armée de ce Prince de trente mille hommes, lui fournir des vivres & de l'argent autant qu'il en auroit beſoin; & bientôt il ſe mit en marche pour exécuter ſes promeſſes.

Cependant le Czar prenoit tous les jours de l'expérience. La route que tenoit le Roi de Suede lui fit ſoupçonner la trahiſon de Mazeppa. Sans perdre de temps il partage en deux corps toutes ſes Forces raſſemblées, & s'avance lui-même, à la tête de quarante mille hommes, à la rencontre du Général Levenhaupt, tandis que ſes Généraux pénetrent dans l'Ukraine, pour obſerver la conduite de Mazeppa. Ce Prince s'avançoit pour faire

ſa jonction avec les Suédois, à la tête de trente mille hommes qui ſervoient d'eſcorte à un riche convoi de vivres & d'argent. Les Moſcovites attendent les Coſaques dans un poſte avantageux, fondent ſur eux à l'improviſte, leur taillent en pieces vingt-deux mille hommes, enlevent leur convoi, & ſe rendent maîtres de Bathurin, Capitale du Pays que gouvernoit Mazeppa, & le lieu ordinaire de ſa réſidence.

Le Czar, de ſon côté, joignit le Général Levenhaupt près du Bourg de Leſno, ſur le chemin de l'Ukraine. Le Suédois, avec ſa petite Troupe, attaqua le premier l'Armée Moſcovite, & eut ſur elle tout l'avantage. Mais le lendemain le Czar revint à la charge, & fit des prodiges de valeur. On ſe battit juſqu'à la nuit. Les Troupes Suédoiſes, accablées par le nombre, ſouffrirent beaucoup. Cependant le Czar fit offrir à Levenhaupt une capitulation, qu'il refuſa. Le troiſieme jour on en vint à un nouveau combat; c'étoit le cinquieme : les Moſcovites y eurent encore l'avantage, & Levenhaupt s'eſtima heureux d'échapper avec les débris de ſa petite Armée, qui ne montoit plus qu'à cinq mille hommes.

Le Roi de Suede, qui attendoit avec

inquiétude des nouvelles de ſon Général & de ſon Allié, les vit enfin arriver l'un & l'autre, mais dans un état à lui cauſer plus de pitié que de joie. Lui-même avoit eſſuyé, pendant douze jours de marche, les plus affreux contre-temps. Il ſe voyoit alors ſans argent, ſans munitions de guerre, ſans proviſions de bouche, ſans eſpérance de pouvoir recruter ſon Armée épuiſée par tant de combats ſanglans, & à la veille d'être attaqué par les deux Armées victorieuſes des Moſcovites. Pour comble de diſgrace on entroit dans l'hiver, & dans l'hiver mémorable de 1709. C'eſt au milieu des froids cruels de cette ſaiſon que commencerent les marches, les campemens & les combats. Il ſe paſſa ſucceſſivement pluſieurs actions, dont aucune ne fut déciſive. Le froid & la miſere enlevoient plus de monde à Charles que le fer ennemi. Ses Soldats, exténués de fatigues, à demi-nuds, ſans ſouliers, ſans vivres, périſſoient d'inanition. Il en vit, en un ſeul jour, juſqu'à quinze cents tomber morts ſous ſes yeux. La rigueur du froid en avoit privé un grand nombre de l'uſage des bras & des jambes. On voyoit des compagnies entieres qui avoient perdu les doigts, le nez & les oreilles. Et parmi tous ces contre-temps,

Charles ne perdit jamais ni l'envie ni l'eſpérance de détrôner le Czar. A peine la belle ſaiſon fut-elle arrivée, qu'il forma le deſſein d'aſſiéger Pultawa, Place importante de l'Ukraine, où les Moſcovites avoient établi leurs magaſins. Toutes les Forces de Charles ſe réduiſoient alors à environ trente mille hommes, parmi leſquels on comptoit douze mille tant Coſaques qu'autres Barbares; & ces Troupes, depuis long-temps, ne ſubſiſtoient que par le crédit que le Prince Mazeppa conſervoit encore dans le Pays. Le ſiege avoit déjà duré pluſieurs mois, lorſque le Czar vint au ſecours de la Place à la tête de ſoixante-dix mille combattans. Le 8 Juillet 1709, dès quatre heures du matin, les Armées ſe trouverent en préſence. Charles, qui ne calculoit jamais le nombre de ſes ennemis, fit faire la premiere attaque. Incommodé alors d'un coup de mouſquet, qui peu de temps auparavant lui avoit fracaſſé l'os du talon, il ſe faiſoit porter ſur un brancard. Tout l'avantage du premier choc fut pour les Suédois, qui déjà crioient victoire. Mais un corps de réſerve que Charles avoit commandé pour prendre l'Ennemi en flanc, s'étant égaré, les Moſcovites eurent le temps de ſe rallier

& de revenir à la charge en bon ordre. Le combat recommença. L'artillerie ennemie ſervie à propos écraſoit les Suédois, qui n'avoient que quatre canons, & qui manquoient même de poudre pour charger leurs fuſils. Charles donnoit ſes ordres au milieu du plus grand feu. Les deux chevaux qui portoient ſon brancard furent tués, ſon brancard fut mis en pieces, cinq de ſes Gardes furent tués à ſes côtés. Toute ſon intrépidité, cependant, ne put empêcher la déroute générale de ſon Armée. Les Moſcovites, encouragés par le ſuccès, ſe montrerent des Suédois en cette rencontre; & les Suédois fuyoient éperdus comme ils voyoient fuir tous les jours les Moſcovites. Neuf mille reſterent ſur le champ de bataille, & ſix mille furent faits priſonniers. De ce nombre furent la plupart des Officiers-Généraux. Tous les bagages & la caiſſe militaire tomberent au pouvoir du Vainqueur.

Charles, entouré d'Ennemis victorieux qui le cherchoient, ne pouvoit pas encore ſe déterminer à fuir. Le Comte Poniatowski, s'étant mis à la tête de quelques Cavaliers ramaſſés au haſard, ſauva le Monarque à travers mille dangers; & ce ne ſera pas le dernier ſervice

eſſentiel que lui rendra ce Seigneur. Le Général Levenhaupt, entraîné dans la déroute de l'Armée, s'étoit attaché à en recueillir les débris. Le Prince Mazeppa avoit auſſi échappé au danger. On ſe retrouva, la nuit du 9 au 10, ſur la rive du Boriſthene, mais on s'y vit dans le plus preſſant embarras. On manquoit de bateaux pour paſſer le fleuve, & l'Armée Moſcovite s'approchoit à grands pas. Poniatowski ſe donna tant de mouvemens, qu'il trouva quelques petites barques dans leſquelles il fit paſſer le Roi, Mazeppa & quelques Officiers. Trois cents Cavaliers tenterent le paſſage du fleuve à la nage, & la plupart arriverent à l'autre bord. Levenhaupt n'eut d'autre parti à prendre que de ſe rendre Priſonnier avec ſon Armée qui montoit encore à près de quinze mille hommes. Mais c'étoient des hommes mourant de faim, épuiſés de fatigue, &, pour la plupart, manquant d'armes pour ſe défendre.

Le Roi de Suede humilié, mais ſans être abattu, s'avança vers les Terres du Grand-Seigneur avec ſa petite eſcorte qui manquoit de tout. On avoit à traverſer des déſerts arides pendant les chaleurs de la mi-Juillet. On y auroit péri de ſoif, ſi le Colonel Poniatowski, à

l'aſpect d'un ſaule vert, n'eût ſoupçonné qu'il devoit y avoir quelque ſource à peu de diſtance, & n'eût fait fouiller dans l'endroit où elle ſe trouva en effet. Les Cavaliers mangeoient leurs chevaux & continuoient leur route à pied. Charles fut arrêté, ſur les Frontieres de la Turquie, par un Pacha qui ne voulut point lui laiſſer le paſſage libre qu'il n'eût reçu auparavant les ordres du Seraskier ou Commandant des Troupes de Bender. Ce qui fut cauſe qu'un Parti Moſcovite, qui avoit paſſé le Boriſthene, lui enleva encore la moitié de ſa petite Troupe. Le Roi de Suede écrivit de Bender au Grand-Seigneur, pour lui donner avis de ſes malheurs, implorer ſon ſecours, & le prier ſur-tout de lui donner une Armée pour aller détrôner le Czar, ſelon lui, leur Ennemi commun. Achmet III régnoit alors en Turquie en la place de ſon frere Muſtapha, détrôné en 1703. Ce Prince ordonna que le Monarque Suédois fût traité honorablement; mais il ne répondit à ſa Lettre qu'au bout de trois mois.

Il n'eſt point de mon ſujet d'entrer dans tous les détails de ce voyage de Charles, qui fut marqué par des ſingularités incroyables & de toute eſpece. Son but étoit de ſe procurer une Armée.

Il tenta toutes les voies, il épuiſa toutes les reſſources pour l'obtenir du Grand-Seigneur. Secondé par Poniatowski, il trouva du crédit, il ſema l'or, il intrigua dans le Sérail, il déplaça les Pachas & les Viſirs, & ſe rendit redoutable à tous ceux qui n'entroient point dans ſes vues. On lui offrit ſouvent de le reconduire dans ſes Etats ſous eſcorte honorable; mais il vouloit que la Porte armât contre le Czar: & par ſa conſtance & ſes importunités, il obtint ce qu'il demandoit. Le Grand-Viſir Battagi-Méhémet, à la tête de cent ſoixante mille hommes Turcs & Tartares, alla à la rencontre de l'Armée Moſcovite, la joignit & l'enferma de maniere qu'elle ne pouvoit plus lui échapper.

Le Czar, dans cette triſte conjoncture, eſſaya de corrompre le Viſir, & il y réuſſit par des préſens faits à ſon Lieutenant; en ſorte qu'au moment où l'on devoit en venir aux mains, on ne ſongea qu'à traiter de la paix. Et, choſe étonnante, ſans le Comte Poniatowski, cette paix auroit été conclue ſans qu'il y eût été fait mention du Roi Staniſlas, en faveur duquel Charles XII faiſoit la guerre. Poniatowski, ne pouvant mieux faire, avoit fait inſérer dans le Traité que le Czar retireroit inceſſamment ſes Troupes

de la Pologne, & ne feroit plus la guerre à Staniſlas. Cependant Charles s'avançoit à toute bride pour ſe trouver à l'action. Mais quel eſt ſon étonnement & ſon indignation, lorſqu'il apprend que la paix eſt conclue ! Il fait ſentir au Grand-Viſir tout le mépris qu'il fait de ſa perſonne, & il lui reproche en face ſa lâcheté & ſa perfidie. De retour à Bender, il y fait bâtir une maiſon qui reſſembloit à une Citadelle, déclarant qu'il ne quittera ce ſéjour que lorſque le Grand-Seigneur, fidele à la promeſſe ſolennelle qu'il lui a faite, lui aura donné cent mille hommes pour le reconduire en Pologne. Le Grand-Viſir ne négligeoit rien pour ſe débarraſſer de ſon dangereux Hôte ; & il prenoit quelquefois ſur lui de lui faire dire qu'il étoit temps qu'il ſongeât à prendre ſon parti, & à profiter des offres que lui faiſoit le Grand-Seigneur pour ſon retour. Mais Charles, au lieu d'écouter ceux qui lui faiſoient ces propoſitions, les menaçoit de les faire pendre s'ils oſoient encore lui en faire de ſemblables. Il réuſſit encore à faire exiler le Grand-Viſir ; mais celui qui lui ſuccéda n'entra pas mieux dans ſes intérêts. Il conſeilla même au Grand-Seigneur de ſignifier lui-même ſes intentions au Roi de Suede.

En effet, Achmet, en l'aſſurant de nouveau de toute ſa protection, lui dit qu'il alloit lui donner une eſcorte honorable pour le reconduire dans ſes Etats par la Pologne, comme il le déſiroit. Charles repréſenta au Grand-Seigneur qu'on le trompoit : que ſes Miniſtres, corrompus par l'argent du Czar, lui faiſoient accroire que les Moſcovites avoient évacué la Pologne, tandis qu'ils y étoient encore les maîtres; & il conclut par demander pour eſcorte une Armée de cent mille hommes. Achmet envoie ſur le champ un Aga en Pologne, avec ordre de voir par lui-même ſi les Moſcovites y font encore la guerre au Roi Staniſlas. L'Aga, de retour de ſon voyage, aſſure le Grand-Seigneur que le Roi de Suede lui avoit dit la vérité. Ce Prince, dans le premier mouvement de ſa colere, vouloit faire étrangler ſon Grand-Viſir; mais le Favori Ali-Coumourgi obtint ſa grace.

Cependant Achmet fit arrêter & empriſonner l'Ambaſſadeur Moſcovite, & donna ordre à tous les Pachas d'aſſembler inceſſamment un Armée de deux cents mille combattans, pour aller chaſſer les Moſcovites de la Pologne, & enſuite détrôner le Czar. Charles fut

alors au comble de ſes vœux ; mais ſa joie fut de courte durée. Le Favori Coumourgi vouloit la paix, & tous ces grands préparatifs de guerre ſe terminerent par un Traité de paix favorable en apparence au Roi Staniſlas, mais qui ne fut au fond qu'une vaine formalité.

Comme le Favori Coumourgi & le Grand-Viſir étoient parfaitement d'accord, pour accélérer le départ d'un Prince qu'ils redoutoient également, les ordres du Grand-Seigneur, à cet égard, furent précis ; mais Charles n'en tint nul compte. Il demanda de l'argent pour payer ſes dettes : on lui fit donner le double de ce qu'il demandoit, mais on renouvela les ordres de partir. Après les ordres on employa les menaces : Charles demandoit où étoit l'Armée qu'on lui avoit promiſe ? Pour vaincre ſon opiniâtreté, on lui retrancha les vivres : il donna ordre à ſes Officiers de tenir table ouverte. On lui fit une ſommation de ſe retirer qui reſſembloit à une déclaration de guerre : il fit retrancher ſon camp pour y ſoutenir un ſiege : il le ſoutint en effet avec trois cents Suédois, contre une Armée de trente mille hommes. Forcé dans ſon camp, il ſe retire dans ſa maiſon, où il ſoutient un nouveau

ſiege avec ſes domeſtiques, juſqu'à ce que, fait priſonnier, on le conduit dans la Ville de Démotica, où on ne lui donne qu'une bourſe de 25 écus par jour. Dans l'impuiſſance de repréſenter avec cette ſomme, il prit le parti de ſe mettre au lit, & il eut la conſtance d'y reſter pendant dix mois, eſpérant toujours que quelque heureuſe révolution à la Cour du Grand-Seigneur le mettroit à la tête des cent mille hommes qu'on lui avoit promis.

Cependant Staniſlas, que nous avons laiſſé en Pologne, ne put plus s'y ſoutenir long-temps après la défaite de ſon Allié devant Pultawa. Auguſte, attentif à profiter des circonſtances, ne laiſſa pas échapper le moment favorable de reparoître en Pologne. Il ſe fit précéder par un Manifeſte, dans lequel il proteſtoit contre le Traité d'Alt-Ranſtadt. Ses Plénipotentiaires avoient, ſelon lui, abuſé des blancs-ſignés qu'il avoit confiés à leur intelligence & à leur fidélité. Il devoit paroître aſſez extraordinaire que ce Prince ne ſe fût apperçu de cet abus de confiance de ſes Miniſtres qu'après la déroute du Roi de Suede. Il lui eût été aiſé de s'en plaindre, dans le temps qu'il ratifioit lui-même ce Traité qu'ils avoient conclu,

lorſqu'il écrivoit au Pape, ou qu'il ſignifioit à tous les Officiers de ſes Etats qu'il avoit renoncé à la Couronne de Pologne. Mais on ſait aſſez qu'un Traité, par lequel un Roi eſt forcé d'abdiquer la Couronne, ne peut avoir de ſolidité qu'autant de temps que dure la foibleſſe du Prince dépouillé. Auguſte néanmoins ne pouvant ſe diſſimuler à lui-même, ce que tout le monde ſavoit, qu'il exiſtoit un Traité ſolennel qu'il avoit eu le temps de méditer, diſoit dans ſon Manifeſte: » Nous ſommes perſuadés que tout ce » qu'il y a de gens de bon ſens au monde, » ont regardé avec indignation une paix » ſi dure & ſi cruelle, & qu'ils ont mis » ce Traité au rang des engagemens » qu'on n'eſt pas obligé de tenir..... Oui, » nous donnons maintenant à juger à » toute la Terre, s'il eſt juſte que nous » tenions un Traité qui a été fait dans le » plus triſte état de nos affaires; & ſi » ce ne ſeroit pas même charger notre » conſcience, que d'être fidele à un tel » Traité?.... «

Le Czar, ſatisfait de ce Manifeſte, avoit renouvelé tous ſes Traités d'alliance avec Auguſte, lui avoit donné des Troupes, & lui en avoit promis en plus grand nombre. Staniſlas n'avoit auprès

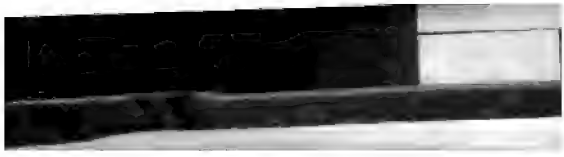

de lui qu'environ dix mille Suédois, commandés par le Général Craſſau. Siniauski continuoit à attiſer le feu de la révolte. Auguſte avoit paſſé l'Oder à la tête de toutes les Forces de ſon Electorat. Le Roi de Pologne, dans cette triſte ſituation des affaires, aſſemble une Diete générale: il y rend compte de tout ce qu'il a fait, & de ce qu'il eût voulu faire pour pacifier les troubles intérieurs. Il oſe défier les plus mal-intentionnés de lui reprocher la plus légere infraction de la moindre des Lois. » Et ſi vous jugiez, mes Freres, » ajoutoit-il, que le ſacrifice de ma » Couronne pût devenir ſalutaire à la » Patrie, je ſuis prêt à le lui faire «. L'Aſſemblée, attendrie juſqu'aux larmes, lui jura une fidélité inviolable, & lui fit les plus magnifiques promeſſes. Mais, comme elle s'en tint à des promeſſes, Staniſlas, après avoir tenté inutilement de conclure la paix avec le Czar, ſe vit forcé de paſſer dans la Poméranie. Le Roi de Pruſſe, qui ne voyoit plus en lui qu'un Prince malheureux, ne vouloit pas lui livrer paſſage par ſes Etats. Mais Staniſlas, bravant une défenſe qui étoit contre le droit des gens, les traverſa pour ſe rendre à Stetin, où il fixa ſa demeure.

Auguſte, dès qu'il fut le plus fort en

Pologne, y retrouva des Partiſans, & s'y vit bientôt plus maître qu'il ne l'avoit jamais été. La Nation aſſemblée annulla tout ce qu'elle avoit fait à ſon préjudice, & le reconnut de nouveau pour ſon Roi légitime. Staniſlas, pour laiſſer à ſes Compatriotes la liberté d'agir ſuivant leurs intérêts, ſans craindre de ſa part les reproches d'inconſtance ou d'infidélité, leur avoit mandé qu'il remettoit entre leurs mains le dépôt de la Couronne qu'ils lui avoient confié, déſirant qu'ils puiſſent la placer en ce moment ſur une Tête plus en état de faire des heureux qu'il ne l'étoit lui-même. Auguſte, qui connoiſſoit aſſez la droiture de ſon Rival, n'eût pas été éloigné d'en venir à un accommodement avec lui, pourvu qu'il eût été avoué par le Roi de Suede. Staniſlas écrivit à ſon Allié, pour lui faire part de ſa réſolution, & l'engager à ne pas y mettre obſtacle. Mais Charles, malgré ſa mauvaiſe fortune, lui répondit qu'il ſe garderoit bien de conſentir à la deſtruction de ſon plus bel ouvrage : qu'il eſpéroit d'aller bientôt, à la tête de deux cents mille hommes, rétablir ſes affaires en Pologne, réduire tous ſes Ennemis, & détrôner le Czar: qu'au reſte, s'il ceſſoit d'être Roi, il ſauroit bien en faire un autre.

Staniſlas, en 1712, avoit été obligé
quitter Stetin, & de réunir ſa petite
mée à celle que commandoit le Géné-
Steinbock, pour défendre les Etats
ſon trop généreux Allié, que leurs
nemis communs attaquoient de toutes
ts. Ce Prince donna des preuves de
eur & de conduite en pluſieurs ren-
ıtres, & ſur-tout à Roſtock & à
ſtrow, où il battit, avec des Forces
érieures, les Danois, les Saxons & les
ɔſcovites. Il louoit ſouvent Steinbock
ur ſon courage, mais il le blâmoit plus
ıvent encore de l'uſage qu'il en faiſoit;
, s'il eût toujours été le maître, il
ût pas ſouffert que ce Général, uſant
repréſailles, fît la guerre aux Payſans,
ageât les campagnes, & réduisît en
ndres la Ville entiere d'Altona. Staniſlas
trouvoit dans la Haute Poméranie lorſ-
'il reçut la réponſe de Charles XII.
ɔmme elle n'étoit propre qu'à augmen-
ſes embarras, il lui députa Smiégelski,
ur lui repréſenter qu'il n'y avoit que
ı abdication qui pût rendre la tran-
illité à la Pologne, & l'exhorter à ne
ıs ſonger à le ſoutenir ſur le Trône.
ıiégelski, arrivé à Bender, entra dans
vues du Roi de Suede, jugea que ſes
ojets n'avoient rien de chimérique, &

manda à Staniſlas qu'il ne doutoit pas que ſon Allié ne fût bientôt en état de le rétablir comme il le lui faiſoit eſpérer. Le Roi de Pologne, voyant qu'il n'avançoit rien ni par Lettres, ni par Députés, forma le deſſein d'aller lui-même juſqu'en Turquie ſolliciter le conſentement de Charles pour ſon abdication. Plein de cette généreuſe réſolution, il aſſemble les plus braves Officiers de l'Armée, il les engage à dreſſer un Mémoire pour le Roi leur Maître, dans lequel ils l'aſſurent que l'abdication du Roi de Pologne eſt le ſeul moyen qu'ils jugent propre à rappeler la paix, dont la concluſion leur paroît plus urgente que jamais, tant pour la Suede que pour la Pologne.

Muni de cette piece & d'un paſſeport, Staniſlas, accompagné ſeulement de deux Officiers, ſe dérobe la nuit à ſon Armée. Il avoit pris le nom d'un Officier François qui avoit le grade de Major dans un Régiment Suédois. Après avoir heureuſement traverſé les Terres où ſes Ennemis étoient les maîtres, il ſe crut en ſureté dès qu'il fut chez les Turcs. Arrivé à Jaſſy, il fut conduit comme Etranger chez le Commandant, qui l'interrogea ſur ſes nom & qualités. Staniſlas, con-

formément à ſon paſſeport, répondit qu'il étoit au ſervice du Roi de Suede. Et, quant au grade qu'il occupoit, il dit au Commandant : *Major ſum. — Imo maximus es*, répliqua auſſi-tôt l'Officier Turc qui le reconnut; & dès-lors il le traita en Roi, mais en Roi Priſonnier. Staniſlas lui demanda s'il ignoroit qu'il fût l'Allié du Grand-Seigneur, & l'ami de Charles XII ? C'eſt alors que le Commandant lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer à Bender; & comment le Roi de Suede, après s'être battu avec ſes Domeſtiques contre une Armée Turque, avoit été fait lui-même Priſonnier. Il fallut attendre les ordres de la Porte. Ces ordres arriverent bientôt; mais ils portoient que l'on conduiſît le Roi de Pologne, ſous bonne eſcorte, à Bender, où il reſteroit Priſonnier ſous la garde du Pacha Séraskier. Ce Pacha, dans le temps préciſément qu'arriverent ces ordres, transféroit Charles XII de Bender dans l'endroit qui lui étoit aſſigné pour priſon. C'eſt ſur la route d'Andrinople qu'on vint lui annoncer que le Grand-Seigneur le rendoit reſponſable de la Perſonne du Roi de Pologne, qu'il faiſoit conduire à Bender. Alors le Pacha, laiſſant Charles entre les mains de ſon Lieutenant,

retourna ſur ſes pas pour s'aſſurer de Staniſlas. Le Roi de Suede apprit dans ce moment que le Roi de Pologne n'étoit qu'à deux pas de lui, & Priſonnier comme lui. Il lui envoya, avec l'agrément du Pacha, un de ſes Officiers, pour l'aſſurer de ſon amitié, & lui recommander de ne faire ſur-tout aucun accommodement avec Auguſte, auquel il eſpéroit de faire bientôt exécuter le Traité d'Alt-Ranſtadt.

Le Pacha rencontra Staniſlas à quelques milles de Bender. Il le traita, ſuivant les ordres du Grand-Seigneur, avec tous les égards dus à ſon Rang; & ce Prince fit ſon entrée dans Bender, le 1.er de Mars 1713, au bruit de toute l'artillerie, monté ſur un cheval arabe ſuperbement enharnaché. Après ce cérémonial, on l'interrogea ſur les motifs de ſon voyage, qu'il ne déguiſa point. Mais, dans un pays où l'on croit peu à la vertu, on eut peine à ſe perſuader qu'un Prince eût entrepris un ſi long voyage uniquement pour en engager un autre à conſentir qu'il abdiquât la Royauté; & l'on propoſa, dans le Divan, de reléguer le Roi de Pologne dans une Iſle de la Grece, & le Roi de Suede dans une des Iſles de l'Archipel. Plus juſte que ſon Conſeil, Achmet ordonna que Staniſlas fût relâché, puiſqu'il ſe

propoſoit de quitter la Turquie, & que l'on n'avoit aucunes raiſons de lui ſoupçonner de mauvais deſſeins. On le traita, depuis ce moment, en Tête couronnée. On lui donna des Gardes, on lui aſſigna des bourſes, & rien ne lui manqua.

Le Comte Poniatowski épuiſa alors toutes les reſſources de ſon génie pour ſe rendre utile à ſon Roi. Il rendit ſuſpect un Ambaſſadeur qu'Auguſte avoit envoyé à la Porte : il fit exiler le Kan des Tartares & le Pacha de Bender : il parvint enfin à engager de nouveau le Grand-Seigneur à armer contre le Czar. Il fut arrêté, dans le Divan, que l'on donneroit au Roi de Pologne quatre-vingts mille hommes pour le reconduire dans ſes Etats : que ce Prince partiroit le premier, & que le Roi de Suede le ſuivroit, à la tête d'une autre Armée plus nombreuſe encore, dès qu'elle ſe trouveroit raſſemblée.

Suivant ces diſpoſitions, les Troupes cantonnées près de Bender partirent le 3 d'Août, partagées en deux corps d'environ quarante mille hommes chacun. Le nouveau Kan des Tartares en commandoit un, & le nouveau Séraskier de Bender étoit à la tête de l'autre. Staniſlas partit lui-même de Bender quatre jours

après, pour aller prendre le Commandement général de l'Armée à Choczin, Ville frontiere de la Pologne. Ce Prince étoit accompagné de pluſieurs Seigneurs Polonois : il étoit environné d'une nombreuſe Garde ; & tout ſon équipage annonçoit la magnificence Ottomane. Il commençoit à ſe perſuader que le Roi de Suede avoit eu raiſon de ne pas donner les mains à ſon abdication : il croyoit toucher au moment où il alloit diſſiper ſes Ennemis, & rétablir le calme dans ſa Patrie. L'inſtabilité du Divan ne le laiſſa pas jouir long-temps de cette douce eſpérance ; &, dès le 13 du même mois, le Grand-Seigneur, ſur les repréſentations de ſon Conſeil, qui avoit été gagné par l'Ambaſſadeur du Czar, fit expédier au Kan des Tartares & au Séraskier de Bender les ordres les plus précis d'empêcher que le Roi de Pologne prît le Commandement de l'Armée, & de le faire reconduire inceſſamment à Bender. Staniſlas n'étoit pas encore arrivé à Choczin, lorſqu'on le ſomma de rétrograder. Indigné d'une inconſéquence qui devenoit une inſulte réelle, ce Prince héſita un inſtant s'il ne renouvelleroit pas l'affaire de Charles à Bender ; mais, rappelé auſſi-tôt par ſa modération, il prit

le parti de diſſimuler, le ſeul qui convînt à la circonſtance. On le conduiſit, avec les Seigneurs de ſa ſuite, dans le Château de Bender. Il craignoit d'abord que le Divan, joignant la perfidie à l'inconſtance, ne fût dans le deſſein de le livrer à ſes Ennemis; il fut bientôt raſſuré contre cette crainte. Le Grand-Viſir, pour colorer le procédé outrageant qu'on s'étoit permis à l'égard du Roi de Pologne, lui fit dire que le Grand-Seigneur ne l'avoit rappelé à Bender que pour mettre ſa Perſonne en ſureté, & ſur l'avis qu'il avoit eu d'une conſpiration tramée contre lui. On lui nomma le Palatin Siniauski & le Miniſtre d'Auguſte, Flemming. On lui dit même que les deux Généraux Turcs étoient accuſés de s'être laiſſés corrompre par argent pour le livrer à ſes Ennemis dès qu'il auroit été en Pologne.

Staniſlas, ne pouvant mieux faire, parut ſe contenter de ces raiſons, & pria le Grand-Viſir d'aſſurer Sa Hauteſſe de ſa vive reconnoiſſance pour le ſoin qu'Elle prenoit de ſa conſervation. A la liberté près, ce Prince ne manquoit de rien dans ſa priſon. Informé, quelque temps après, qu'Auguſte recherchoit l'alliance de la Porte, il pria le Grand-Seigneur de demander à ce Prince: que

ſes amis, qui s'étoient ſacrifiés pour le ſuivre, puſſent rentrer en Pologne, & qu'on les remît en poſſeſſion des biens & dignités qu'ils y avoient laiſſés. Auguſte paſſa facilement cet article. Il laiſſa même entrevoir qu'il traiteroit encore volontiers avec Staniſlas, & qu'il lui feroit des conditions avantageuſes, pourvu que le Roi de Suede voulût garantir leur Traité. Staniſlas ne ſoupiroit qu'après la paix; & le moment de la faire lui parut plus favorable que jamais. C'eſt alors qu'il renouvelle ſes inſtances auprès du Roi de Suede. Il le prie, il le conjure de céder enfin aux circonſtances. Mais Charles, auſſi inflexible, auſſi abſolu dans ſa priſon que s'il eût été à la tête de ſes Armées victorieuſes, proteſte de nouveau à ſon ami qu'il ne peut conſentir à la paix, qu'il n'y conſentira jamais qu'après qu'il l'aura rétabli ſur ſon Trône, & qu'il Aura chaſſé le Czar de ſes Etats. Il l'aſſura en même temps qu'il penſoit ſérieuſement à quitter la Turquie, ſoit que le Grand-Seigneur lui donnât une Armée (car il ne déſeſpéroit pas encore de l'obtenir), ſoit qu'il ne lui en donnât point.

Staniſlas fut obligé de prendre patience, & de paſſer encore neuf mois dans le Château

Château de Bender. Enfin Charles, déterminé par les nouvelles qu'il reçut, que ſes Ennemis déſoloient ſes plus belles Provinces, annonça qu'il vouloit partir. On ne ſauroit dire auquel, de Staniſlas ou du Grand-Seigneur, cette réſolution cauſa plus de joie. Le Roi de Suède ne put déterminer ſon Allié à l'accompagner dans les nouvelles expéditions qu'il méditoit. » Non, lui dit Staniſlas, mon parti eſt » pris; & jamais on ne me verra tirer » l'épée pour me faire reſtituer ma Cou- » ronne. — Eh bien, je la tirerai pour » vous, répondit Charles; &, en atten- » dant que nous rentrions triomphans » dans Varſovie, je vous donne ma » Principauté des Deux-Ponts avec ſes » revenus. Si vous n'y êtes pas riche, » vous y ſerez le Maître; & mes Sujets » vous traiteront en Roi de Pologne «.

Staniſlas reçut avec toute la reconnoiſſance d'un cœur ſenſible la nouvelle preuve d'affection que lui donnoit ſon généreux Ami. Il quitta Bender à la fin de Mai 1714. Il traverſa, pour ſe rendre au lieu de ſa deſtination, la Moldavie, la Tranſilvanie, la Hongrie, l'Autriche & tout l'Empire. Le Comte Poniatowski, toujours fidele aux deux Rois parmi leurs

infortunes, avoit refuſé de rentrer en Pologne lorſqu'Auguſte lui offroit de l'y rétablir dans ſes biens & dignités. Il accompagna Staniſlas dans ſon voyage, & le mit en poſſeſſion de la Principauté de Deux-Ponts au nom du Roi de Suede, qui l'avoit muni de ſes pouvoirs pour cet effet. Les habitans du Pays accoururent en foule pour voir ce Prince en faveur duquel leur Roi avoit tant fait & tant ſouffert, & leurs vives acclamations lui annoncerent combien ſa préſence leur étoit agréable.

C'eſt alors enfin que Staniſlas, après tant d'années d'inquiétude, d'agitations & de maux, commença à reſpirer. Il appela auſſi-tôt, du fond du Nord, ſa famille depuis long-temps déſolée; & en retrouvant une épouſe & des enfans dignes de lui, il lui parut doux d'avoir été malheureux.

Cependant Charles XII, ayant quitté les Etats du Grand-Seigneur quelques mois après le départ de Staniſlas, ſe rendit à Stralſund, Ville de la Poméranie d'où il adreſſa des ordres à tous les Gouverneurs de ſes Provinces de lui faire des levées de Troupes qui le miſſent en état de faire tête à tous ſes Ennemis

Auſſi-tôt il ſe remet en campagne, il aſſiege des Villes, il donne des batailles; & ,quoique la fortune ne lui ſoit pas toujours favorable, il fait déjà trembler ſes Ennemis & ceux de Staniſlas.

Les choſes en étoient là, lorſqu'en 1718 le Baron de Gortz ſon premier Miniſtre lui donna l'idée d'un projet qu'il amenoit à maturité, & dont l'exécution devoit changer la face de l'Europe. Le Roi de Suede, ſuivant ce plan, faiſoit la paix avec le Czar, & l'un & l'autre s'uniſſoient à l'Eſpagne pour remettre le Roi Staniſlas ſur le Trône de Pologne, & le Prétendant ſur celui d'Angleterre. Le Czar, alors mécontent d'Auguſte, goûta ce projet; &, dans un voyage qu'il fit en France, il propoſa au Duc d'Orléans, Régent du Royaume, d'entrer dans cette ligue. Mais ces deux Princes avoient alors des vues bien oppoſées, quoiqu'aſſez reſſemblantes en ce qu'elles avoient de bizarre: car tandis que le Czar, pour rétablir Staniſlas ſur le Trône, vouloit en faire deſcendre ce même Auguſte qu'il s'étoit efforcé d'y ſoutenir pendant dix ans de guerre la plus onéreuſe, le Duc d'Orléans, de ſon côté, ſe lioit avec l'Angleterre, armoit le Neveu contre l'Oncle, le Roi

de France contre le Roi d'Eſpagne, ce même Prince dont la Couronne venoit de coûter des flots de ſang à la France encore épuiſée des efforts qu'elle avoit faits pour le ſoutenir. Il eût été difficile de rétablir le Prétendant en Angleterre ſans le concours de la France; mais on eût trouvé peu d'obſtacles en Pologne au détrônement d'Auguſte. Depuis que ce Prince étoit rentré dans ſes Etats, la Nobleſſe confédérée n'avoit ceſſé de lui faire la guerre, de lui reprocher l'infraction des Lois, & de regretter Staniſlas qui les faiſoit obſerver.

Quelque ſecretes que fuſſent les négociations du Baron de Gortz, le Miniſtre d'Auguſte, Flemming, les éventa, & réſolut d'en prévenir l'effet à quelque prix que ce fût. Peu délicat ſur le choix des moyens, il réſolut de faire enlever Staniſlas comme il avoit fait enlever autrefois les Princes Sobieski. Le Sieur *Laurent Lacroix*, Saxon de Nation, & Capitaine au Régiment de Seſſan (1), fut

(1) Un Ecrivain fait de ce Régiment un homme, & dit que *Seſſan* étoit le Chef de ceux qui attenterent à la vie du Roi de Pologne. Un autre enchérit, & dit que *Seſſan* étoit François de Nation. M. de Voltaire fait auſſi un François de l'Aſſaſſin Saxon. Cette erreur

celui qu'il choiſit pour l'exécution de ce coup-de-main. Cet Aventurier, accompagné d'une douzaine d'hommes auſſi déterminés que lui, ſe rendit aux Deux-Ponts au mois de Juin 1716. Il avoit autrefois particuliérement connu un Gentilhomme de cette Ville, nommé *Montauban*. Il chercha à renouer connoiſſance avec lui; &, lorſqu'il crut s'en être fait un ami, il lui révéla le myſtere de ſon voyage, & lui dit que ſa commiſſion étoit, ou d'enlever Staniſlas, ou de l'aſſaſſiner. Montauban, qui étoit honnête homme, & qui aimoit le Roi, eut horreur de cette confidence; &, malgré le ſerment indiſcret qu'il avoit fait à ſon ami de ne point trahir ſon ſecret, il alla ſur le champ faire au Comte Poniatowski toute l'hiſtoire de la conjuration. Les Aſſaſſins, informés que le 15 Août, jour de l'Aſſomption, le Roi devoit aller faire ſes dévotions à l'Abbaye de Graventhal, qui eſt à deux lieues de diſtance de la Ville, choiſirent ce jour pour l'exécution de leur attentat. Ils arrêterent qu'ils ſe tien-

cependant, & une infinité d'autres, n'empêchent pas que l'Hiſtorien de Charles XII ne ſoit encore, de tous les Ecrivains qui ont parlé de Staniſlas, celui qui s'écarte le moins de la vérité.

droient cachés dans un bois qui avoiſine le grand chemin; & qu'au ſignal donné par Lacroix, tous, ſortant de leurs embuſcades, fondroient en même temps ſur le carroſſe du Roi.

Staniſlas, qui ne haïſſoit perſonne, avoit peine à croire qu'il eût des Ennemis capables d'attenter à ſa liberté & à ſa vie. Cependant, pour ne rien négliger dans une affaire de cette conſéquence, le Comte Poniatowski fait diſtribuer des Gardes vers l'endroit déſigné par Montauban. Le 15 d'Août vers les ſept heures du matin, Telemski, Capitaine des Gardes qui étoient en embuſcade, prend la place du Roi dans ſon carroſſe, & s'avance vers Graventhal. Le Roi monta à cheval, & ſuivit le carroſſe de loin, accompagné du Colonel Poniatowski, du Comte de Tarlo & de quelques autres Seigneurs de ſa Cour. La voiture arriva près du bois un peu plutôt qu'elle n'y étoit attendue. Les Aſſaſſins, qui n'étoient pas encore réunis, déſeſpérant de pouvoir enlever le Roi, ſe déterminerent à le tuer, & lâcherent ſur Telemski quelques coups de piſtolet qui, heureuſement, porterent à faux. Les Gardes du Roi s'étant mis auſſi-tôt à la pourſuite de ces Scélérats, en arrête-

rent trois, leur Chef *Lacroix*, un *Conrard Graff* Saxon, & un *Duparc* François, de la Province de Normandie. On fit auſſi-tôt le procès à ces Miſérables, qui furent condamnés à perdre la vie dans les ſupplices. Mais Staniſlas, les ayant fait amener en ſa préſence, leur dit: » Dites-» moi, mes amis, quel mal je vous ai » fait? & ſi je ne vous en ai fait aucun, » comment avez-vous pu vous réſoudre » à attenter à ma vie? Vous avez mérité » de perdre la vôtre, je vous en fais » grace: recevez-la pour devenir meil-» leurs «. A ce trait de clémence il en ajouta un de généroſité; &, ſur ce qu'on lui dit que celui de la bande qui tenoit la bourſe avoit échappé, il fit donner à ceux-ci tout l'argent dont ils avoient beſoin pour leur retour. Cette conduite de Staniſlas annonçoit autant de grandeur d'ame, que celle de ſes Ennemis déceloit de noirceur & de lâcheté.

Auguſte proteſta, à la face de toute l'Europe, qu'il déteſtoit cet attentat; & Staniſlas ne le crut jamais capable d'y avoir eu la moindre part. Tous les ſoupçons tomberent ſur ſon Miniſtre Flemming. Cependant le Roi de Pologne, qui s'étoit déjà concilié l'affection des Peuples,

parut leur être plus cher encore après cet événement, & il avoit autant de Gardes que la Ville des Deux-Ponts renfermoit d'Habitans. Loin du tumulte des armes, à portée de faire quelques heureux, ce Prince laiſſoit à ſon Allié le ſoin d'avoir de l'ambition pour lui. Il s'eſtimoit heureux dans ſon état de médiocrité, & il l'étoit en effet par ſa modération, lorſqu'un nouveau contre-temps mit tout-à-coup ſa conſtance à de nouvelles épreuves : il perdit cet Ami généreux qui lui avoit donné une Couronne & une Principauté. Toujours ardent à la pourſuite de ſes Ennemis, toujours jaloux des entrepriſes difficiles, Charles XII, au mois de Décembre 1718, s'étoit mis à la tête de ſes Armées pour aller faire la conquête de la Norwege, & il commandoit en perſonne le ſiege de Friderichs-Hall. Le 11 du même mois, ſur les neuf heures du ſoir, ce Héros, frappé d'un coup de canon chargé à cartouches, expira ſur la place.

Charles XII ſera toujours regardé comme un Prince unique dans l'Hiſtoire du Monde. Ses nombreux Ennemis ne lui reprochent aucun vice déshonorant ; & la plupart de ſes défauts étoient des excès de vertu. Il étoit réglé dans ſes mœurs, infati-

gable dans les travaux, dur à lui-même, ſévere pour le maintien de la diſcipline militaire, & très-religieux, quoique dans l'erreur. Deux fois chaque jour, au temps même de ſes marches les plus précipitées, ſes Armées s'arrêtoient pour la priere publique, à laquelle il aſſiſtoit avec une piété édifiante. Ses ameublemens, ſes habits, ſa table, tout ce qui tenoit au ſervice de ſa Perſonne, rappeloit la ſimplicité antique. Jamais on ne lui ſervoit plus de ſept plats, & ſes repas ne duroient qu'une demi-heure. Auſſi arrivoit-il ſouvent que ſes Favoris, au ſortir de ſa table, alloient achever leur dîner chez le Chancelier Grothuſen, qui faiſoit meilleure chere que ſon Maître. Un jour, à l'âge de dix-huit ans, ayant pris du vin avec excès, il ſe condamna à n'en plus boire de ſa vie, & jamais il n'en but. Il ne fut jamais agreſſeur, mais il avoit pour principe de pourſuivre à outrance ceux qui l'avoient provoqué. Moins jaloux de la gloire de Conquérant que du titre que lui donnoit le Grand-Seigneur, de *Zélateur de la Juſtice*, il combattoit ſans autre intérêt que celui de la faire triompher. Les droits du Prétendant à la Couronne d'Angleterre lui ayant paru légitimes, il n'en fallut pas da-

vantage pour le faire entrer avec chaleur dans le projet de le rétablir, à ſes dépens, ſur le Trône de ſes Peres. Génie ſupérieur au commun des hommes, il meſuroit leurs idées & devinoit leurs projets. Il réfléchiſſoit avant de ſe décider ; mais dès qu'une fois il avoit pris une réſolution, rien n'étoit capable de l'en faire changer. Il parut ſouvent téméraire ou entêté, parce qu'il voyoit au-delà de ceux qui le jugeoient. C'étoit une témérité apparente de vouloir ſe ſoutenir ſans Alliés contre trois Puiſſances formidables : Charles jugea, avec raiſon, qu'en attaquant ſes Ennemis les uns après les autres, il pourroit ſeul ſe défendre contre tous. C'étoit une témérité apparente de ſe commettre, n'ayant que huit mille hommes, avec une Armée de quatre-vingts mille : mais Charles connoiſſoit ſon Ennemi & connoiſſoit ſes Soldats. Tous les Ecrivains, ſans en excepter ſon Hiſtorien, lui reprochent, comme un entêtement qui tenoit de la folie, ſon ſéjour opiniâtre en Turquie. » Quelle apparence, diſent-ils, que le » Grand-Seigneur eût voulu expoſer » cent mille hommes pour aller com- » battre les Ennemis du Roi de Suede « ?

On ſuppoſe que le Grand-Seigneur ne pouvoit agir que ſuivant ſes vrais intérêts ; mais Charles connoiſſoit aſſez les hommes pour croire qu'il pourroit engager un Prince, & ſur-tout un Sultan, dans une démarche contraire à la bonne politique. Et la preuve qu'il voyoit bien, c'eſt que, par trois fois, cette Armée de cent mille hommes s'aſſembla, & que deux fois elle ſe mit en marche pour aller combattre les Moſcovites ; en ſorte que ce fut moins la bonne politique que l'inconſtance & l'irréſolution des Turcs qui le priverent des ſecours qu'il s'étoit flatté d'obtenir d'eux.

Charles commanda toujours ſes Armées en Perſonne. Jamais Général ne donna ſes ordres avec autant de ſang-froid qu'il le faiſoit au milieu de la mêlée. Hardi, intrépide, & plus brave qu'il ne lui convenoit de l'être, il affrontoit le danger moins en Roi qu'en Grenadier. Modeſte avant le ſuccès, il triomphoit encore après avec modeſtie.

Il n'eut jamais pour Amis que ceux qui l'étoient de la vertu. Zélé pour leurs intérêts juſqu'à l'importunité, il les forçoit, malgré eux, à recevoir ſes bienfaits. Il avoit réſolu de ſe ſacrifier pour rétablir

Staniſlas, & Staniſlas lui-même ne put le détourner de ſon deſſein. Commode & indulgent dans ſon Domeſtique, il captivoit les cœurs de tous ceux qui l'approchoient. Il ſurchargea ſes Sujets d'impôts, & il ſut s'en faire aimer. A l'âge de trente-ſix ans, Charles avoit rempli la Terre du bruit de ſes exploits. Il ne reſpiroit que les ſieges & les batailles : il périt dans la tranchée.

Staniſlas, plus à portée que perſonne d'apprécier cet homme extraordinaire, l'excuſoit dans ce qu'il avoit d'extrême, & l'admiroit pour ſes rares qualités. Il l'aimoit par inclination autant que par reconnoiſſance : il le pleura comme un de ces Amis dont la perte ne ſe répare point.

Fin du Livre Troiſieme.

HISTOIRE
DE
STANISLAS PREMIER,
ROI DE POLOGNE.

LIVRE QUATRIEME.

STANISLAS, en perdant ſon Ami, perdoit les moyens de ſubſiſter qu'il tenoit de ſa libéralité. Proſcrit dans ſa Patrie, privé par une Diete de ſes biens patrimoniaux, obligé de quitter la Principauté des Deux-Ponts, dont le Comte Palatin Guſtave venoit de prendre poſſeſſion; ce Prince, dit un Ecrivain, ſe trouva alors dans l'embarras d'un Voyageur que la nuit & l'orage ont ſurpris en même temps. Il faut qu'il avance, & il ne ſait quelle route il doit prendre. Dans cette perplexité, la Providence fut ſon

guide, & le conduiſit en France. Il ſupplia Louis XV de lui accorder un aſile dans une de ſes Provinces. Le jeune Roi lui répondit que, comme il ſe trouvoit dans le voiſinage de l'Alſace, il pouvoit y choiſir telle Ville qui lui plairoit le plus, pour y fixer ſa demeure; &, prévenant généreuſement des beſoins qu'on ne lui expoſoit pas, il aſſigna au Roi de Pologne les moyens d'une ſubſiſtance honorable. Staniſlas, ayant réſolu de ſe retirer à Weiſſembourg, petite Ville de la Baſſe-Alſace aſſez agréablement ſituée, partit des Deux-Ponts le 10 de Janvier 1720. Le Prince Guſtave l'accompagna juſque ſur les confins de la Principauté. Il fut reçu à Strasbourg, & dans les autres Villes de l'Alſace, avec tous les égards dus aux Têtes couronnées. Arrivé à Weiſſembourg, il fut complimenté au nom du Roi de France, qui lui fit offrir une Garde particuliere. Staniſlas refuſa cette nouvelle faveur, & répondit qu'il lui ſuffiſoit d'avoir pour Garde la protection du Roi & le cœur des François. La Garniſon de la Place eut ordre de faire le ſervice de ſa Garde.

Après être ſorti des embarras de ſon déplacement, le nouvel Hôte de Weiſſembourg partagea ſon loiſir entre l'étude &

les ſoins qu'il devoit à ſa famille. De toutes ſes occupations, la plus chere à ſon cœur étoit de diriger l'éducation de la Princeſſe Marie ſa fille unique (1). Parfait modele de la famille dont il étoit le Chef, il l'inſtruiſoit par des vertus, & la gouvernoit par des exemples. Le plus bel ordre régnoit à ſa Cour : il régloit ſon Domeſtique : il dirigeoit l'emploi de ſes Finances qui étoient bornées. Mais, riche par ſon économie, avec les revenus d'un Particulier il repréſentoit en Souverain. Les Etrangers comme les Fran-:ois, nos Officiers ſur-tout, ſe rendoient n foule à Weiſſembourg pour le plaiſir 'y admirer un Roi ſans Etats, plus heu-ux & plus Roi par ſes vertus, que ne le ·ent jamais les plus puiſſans Potentats - l'éclat des richeſſes ou la gloire des ıquêtes.

:ependant les Ennemis de Staniſlas verent encore de troubler le repos ı retraite. Auguſte ſavoit aſſez qu'il ›it rien à craindre de l'ambition de Rival ; mais il redoutoit ſes vertus, :conſtance des Polonois qui lui re-oient toujours de vouloir les gou-

(1) 'ne ſœur ainée de cette Princeſſe étoit morte -Ponts.

verner en Deſpote. La préſence de Staniſlas en Pologne eût inquiété ce Prince, ſa demeure chez l'Etranger l'inquiétoit également. Son Envoyé à la Cour de Verſailles demanda, en ſon nom, que la France ceſſât de protéger un Prince qui étoit ſon Ennemi. » Vous manderez au » Roi votre Maître, répondit-on à l'En» voyé, que la France a toujours été » l'aſile des Rois malheureux ; qu'elle a » promis ſa protection au Roi de Pologne; » & qu'elle ne ſait point rétracter ſes » bienfaits «.

Quelque temps après on découvrit une nouvelle conſpiration contre la Perſonne de Staniſlas. Un Aventurier appelé *Steinhage*, s'étant inſinué dans la confiance du nommé *Reichenau*, qui avoit des connoiſſances à la Cour de Weiſſembourg, lui promit une ſomme de mille ducats, & le grade de Capitaine dans les Troupes d'un Prince qu'il ne nommoit pas, s'il faiſoit en ſorte que le Roi Staniſlas fît uſage d'une boîte de tabac à fumer qu'il lui remettroit. Reichenau comprit ſans peine qu'il s'agiſſoit d'empoiſonner le Roi ; mais, diſſimulant l'horreur qu'il avoit de cette propoſition, il s'engagea à faire parvenir la boîte à ſa deſtination, & Steinhage devoit la lui

onfier inceſſamment. Mais les remord
u la crainte ayant ſaiſi l'Empoiſonneur,
diſparut tout-à-coup. Reichenau court
uſſi-tôt à Strasbourg, va trouver l'In-
endant, M. du Harlai, lui raconte ce
u'il ſait de la conſpiration, & lui dit que
i boîte de tabac doit ſe trouver chez le
ailli de Falckenberg. M. du Harlai part
ır le champ, ſe rend ſur les lieux, trouve
: tabac, & veut obliger le Bailli à en
oûter. Celui-ci s'en défend ſur ce qu'il
e fait point uſage de tabac à fumer; &,
omme on le preſſe, il dit que ſon couſin
teinhage lui a adreſſé cette boîte de
ancfort : qu'il ignoroit l'uſage qu'il en
uloit faire : que du reſte ſon couſin
uvoit être un empoiſonneur, & lui un
nête homme. Quoique Falckenberg ne
pas en France, M. du Harlai crut pou-
prendre ſur lui, dans une affaire de
conſéquence, de faire conduire le
à Strasbourg; mais, comme on ne
ıvrit aucune preuve de complicité
ſon couſin, on le relâcha peu de
après.

elques précautions que l'on prît
aiſſer ignorer à Staniſlas ce nouvel
t contre ſa Perſonne, il en eut
ſſance; & cet acharnement de ſes
s à ſa perte jeta dans ſon ame des

nuages de triſteſſe que toute ſa philoſophie ne pouvoit diſſiper. L'idée, cependant, de ſe voir expoſé à périr d'une mort violente dans une Terre étrangere, l'affectoit moins encore que celle de laiſſer ſa famille ſans reſſources, & ſa fille unique ſans établiſſement. Se ſoumettre à ſon Rival lui paroiſſoit un moyen ſûr de ralentir la rage de ſes Ennemis. L'Ambition, il eſt vrai, jugeoit la démarche humiliante; auſſi la fierté de Charles XII ne lui avoit-elle jamais permis d'y penſer; mais, dans les circonſtances, la raiſon & la Religion ſembloient la lui indiquer. Et, au moins, en recouvrant ſes biens patrimoniaux, il aſſuroit le ſort des perſonnes qui lui étoient les plus cheres. D'ailleurs, prolonger ſon ſéjour en France, c'étoit groſſir une dette de reconnoiſſance qu'il lui paroiſſoit impoſſible de jamais acquitter: vrai ſupplice pour un grand Cœur.

Plein de ces idées, Staniſlas ne ſonge plus qu'à conclure avec Auguſte un accommodement dont le ſuccès ne lui paroît pas équivoque. Il s'adreſſe, pour cet effet, aux Puiſſances le plus à portée d'interpoſer pour lui leur médiation. La modeſtie de ſes prétentions, & la généroſité des ſacrifices qu'il propoſoit, les diſpenſoient de faire en ſa faveur de grands

orts de zele. Mais un bon office coûte
ijours trop, quand il faut le rendre à
Roi malheureux. La Cour de Vienne
ondit à Staniſlas par des complimens &
promeſſes, qu'il ſut apprécier. Auguſte
iloit attendre ; pour ſe décider, l'oc-
on de le faire avec plus d'avantage.
Czar de Ruſſie s'expliqua nettement,
dit que Staniſlas avoit laiſſé échapper
noment de faire ſa paix : qu'il ne falloit
s y penſer. La nouvelle Reine de Suede
ignoit ſincérement l'Ami malheureux
ſon malheureux frere : elle demandoit
ir lui au Roi de Pologne plus qu'il ne
nandoit lui-même. Mais, dans le triſte
t de ſes propres affaires, c'étoit moins
nme Médiatrice que cette Princeſſe
ſſoit, que comme Suppliante : elle n'ob
t rien ; & Staniſlas, au moment de ſa
s grande ſenſibilité pour ſes infortunes
uelles, fut obligé de renoncer à l'eſpé-
ce même d'un avenir plus conſolant.
A ce coup, ſa fermeté parut l'aban-
ner, & ſa ſanté s'altéra. Mais bientôt
eligion, plus forte que la Philoſophie,
mpha des ſentimens de la Nature, &
pela le calme dans ſon ame. On eût
que la Providence n'attendoit de
niſlas que ce nouvel acquieſcement à
décrets, pour le venger avec éclat

de l'indifférence & de l'injuſtice des Hommes. Au moment même où il ſe conſole, en Chrétien, d'avoir tout perdu, on vient lui annoncer que ſa fille eſt deſtinée à devenir Reine de France. On lui demande ſon conſentement, on le preſſe de le donner. Quelle révolution ! Staniſlas l'appela toujours *le miracle de la Providence ;* &, en effet, elle n'étoit pas le fruit de l'intrigue : elle mettoit en défaut toute la prudence des Sages. Dans le temps que le Cardinal de Rohan faiſoit au Roi de Pologne les premieres ouvertures ſur les vues de la Cour de Verſailles, le mariage de Louis XV étoit arrêté avec une Infante d'Eſpagne ; & cette Princeſſe étoit depuis long-temps en France, pour en apprendre la langue & les uſages. Or, quelle apparence que l'on rompe des engagemens ſi ſolennels ! Quelle apparence que Louis XV faſſe à ſa couſine, à une Princeſſe qui étoit digne de lui, l'affront de la renvoyer à ſon Pere, après l'avoir fait venir en France ! Quelle apparence qu'il s'expoſe à une guerre comme inévitable avec l'Eſpagne ! & tout cela pour donner ſa main à la fille d'un Prince étranger, fugitif & détrôné ? Voilà ce qui paroiſſoit d'abord plus que chimérique à Staniſlas ; &, lorſque le

Cardinal de Rohan lui eut montré les inſtructions ſecretes qu'il avoit reçues de la Cour de Verſailles : » M. le Cardinal, » lui répondit généreuſement ce Prince, » l'idée de l'alliance du Roi de France » avec ma fille eſt trop flatteuſe pour » que je n'y ſois pas ſenſible ; mais, ſi » elle ne peut ſe réaliſer qu'en armant » la France contre l'Eſpagne, je vous » déclare que j'y renonce de grand » cœur. Je me reprocherois à jamais » d'être entré dans ce Royaume, ſi les » Noces du Roi devoient y être célébrées » par des batailles (1) «. Pour guérir les craintes de Staniſlas, il fallut qu'on l'aſſurât que l'on avoit pris toutes les meſures de prudence pour que l'Eſpagne ne s'offenſât pas d'un nouvel arrangement néceſſité par le vœu de la Nation. Car le prétexte qu'on allégua à Philippe V, & dont ce Prince pacifique voulut bien ſe contenter, fut que la Princeſſe ſa fille n'étoit pas encore nubile, & que les Peuples murmuroient dans l'impatience de voir naître un nouvel appui du Trône. C'eſt ainſi que Staniſlas, né pour les grandeurs qu'il n'ambitionna jamais, conſentit à ce que ſa fille devînt Reine de

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

France, comme il avoit autrefois conſenti lui-même à devenir Roi de Pologne.

Ce fut au mois d'Avril de l'année 1725 que l'Infante fut reconduite en Eſpagne; & le mois ſuivant, le mariage futur du Roi avec la Princeſſe Leckzinski fut rendu public. Cette nouvelle fut un ſujet d'étonnement pour l'Europe entiere; & chacun en parloit ſelon qu'il étoit affecté. Il étoit naturel que l'Eſpagne blamât le choix de Louis XV: en Pologne, les Partiſans de Staniſlas triomphoient en ſecret; ceux qui l'avoient abandonné ou perſécuté laiſſoient voir le repentir ou le dépit: mais on ne tint nulle part, à cette occaſion, tant de diſcours qu'en France. La Cour & la Ville, les Grands & le Peuple, tout le monde politiquoit ſur ce grand événement. Les uns l'attribuoient au Régent du Royaume, mort depuis deux ans; d'autres, à des vues particulieres du Duc de Bourbon; quelques-uns, à une politique raffinée du Roi Staniſlas; preſque perſonne à ſa véritable, ou du moins à ſa principale cauſe, que voici: Pluſieurs Seigneurs qui fréquentoient la Cour, & qui avoient eu occaſion de voir la jeune Princeſſe, s'accordoient à faire l'éloge de ſes rares qualités. Louis XV, qui en avoit quelque-

fois ouï parler, demanda un jour au Cardinal de Rohan ſi les bruits publics, à cet égard, étoient conformes à la vérité. Le Prélat, plus à portée que perſonne de rendre juſtice au mérite de la jeune Princeſſe, fit au Roi un portrait ſi avantageux de ſes vertus, que le jeune Monarque voulut avoir auſſi le portrait de ſa Perſonne. Ainſi ſe forma ſon inclination : il s'en ouvrit au Duc de Bourbon, alors ſon premier Miniſtre, qui l'approuva, & le mariage dont nous parlons en fut la ſuite.

Après que l'affaire eut été négociée ſecrétement par le Cardinal de Rohan, Louis XV envoya au Roi Staniſlas une Ambaſſade, à la tête de laquelle étoit le Duc d'Antin, pour lui faire ſolennellement la demande de ſa fille. Et, comme ce n'étoit qu'affaire de cérémonie, le Duc d'Orléans, fils du Régent, arriva peu de jours après à Strasbourg, où Staniſlas avoit transféré ſa Cour; &, le 14 du mois d'Août, il épouſa, au nom du Roi de France, la Princeſſe Marie Leckzinski.

Staniſlas enviſagea ce retour de la fortune avec les yeux d'un Philoſophe Chrétien que rien n'éblouit, & qui ſait également ſe contenir dans la proſpérité, & ſe ſoutenir dans les revers. Au lieu de célé-

brer, par des joies profanes, le bonheur d'une fille qu'il aimoit uniquement, il ne ſongea qu'à prémunir ſa jeuneſſe contre les écueils de la Cour, & les dangers d'une proſpérité ineſpérée. Au milieu des fêtes brillantes qui ſe donnoient à Strasbourg avant le départ de la nouvelle Reine, ce Prince ſe déroboit ſouvent à la foule pour aller lui donner dans le ſecret ſes inſtructions paternelles; &, afin qu'elle pût les retrouver encore dans le ſéjour où elle en auroit le plus grand beſoin, il les lui raſſembla dans un Ecrit où reſpire la tendreſſe paternelle, Ouvrage précieux, & le tableau le plus énergique des vertus qui conviennent à une Reine de France, & des devoirs qu'elle ne ſauroit mépriſer ſans s'avilir elle-même.

Peu de temps après le mariage de ſa fille, le Roi Staniſlas quitta l'Alſace, pour aller habiter le Château de Chambord, d'où il vint enſuite fixer ſa réſidence à Meudon. Le même ordre qu'il avoit établi dans ſa Maiſon à Weiſſembourg, il l'y maintint lorſque le Roi ſon gendre l'eut mis à portée de repréſenter avec plus de dignité. Il ne devint plus riche que pour faire un plus grand nombre d'heureux. Cette noble ſimplicité qui lui avoit fait tant

tant d'admirateurs dans une Province éloignée, ne lui en fit pas moins ſous les yeux de la Cour & de la Capitale. Les Princes & les Grands du Royaume ſe rendoient en foule au Château de Meudon, qu'on appeloit la petite Cour, mais que tout le monde préféroit à la grande. Les jeunes Epoux eux-mêmes, alloient ſouvent dépoſer chez Staniſlas l'appareil fatigant de la Majeſté, pour ſe livrer à la joie d'un commerce ſimple & affectueux. Verſailles étoit le théâtre de la repréſentation, Meudon le ſéjour de la jouiſſance.

Staniſlas avoit déjà fait les réflexions du Sage ſur la vanité des agitations des hommes & la folie de l'ambition. Il avoit eu le temps de ſe convaincre que poſſéder une Couronne n'eſt point avoir trouvé le bonheur. Il avoit perdu le ſien au moment où il avoit commencé à régner, & il ne l'avoit recouvré qu'après la perte de ſa Couronne. Sa fortune alors étoit au-deſſus de ſes déſirs. Depuis pluſieurs années il voyoit ſa fille, toujours digne de lui, uniquement aimée de ſon Epoux, & chérie des Peuples, plus encore pour ſes vertus, que pour ſa fécondité. Doublement heureux par le contentement de cette Princeſſe, rien ne lui eût manqué,

bientôt ſur les rangs un grand nombre de Candidats. Le Roi Staniſlas, & l'Electeur de Saxe fils du Roi défunt, étoient de ce nombre : celui-ci porté par les Puiſſances voiſines, & Staniſlas par le vœu général des Polonois. Dans une des Séances de la Diete, on propoſa de donner l'excluſion à tout Seigneur Polonois qui auroit quelque liaiſon de parenté ou d'alliance avec une Puiſſance étrangere. Cette propoſition, qui ne tendoit qu'à écarter Staniſlas du rang des Candidats, fut rejetée unanimement; &, dans les dernieres Séances de la Diete, tous les Députés, au nombre de près de quatre cents, ſouſcrivirent cette formule de ſerment: »Nous » nous engageons, par la préſente Con» fédération, & jurons, au nom de Dieu » tout-puiſſant, que nous ne choiſirons » pour notre Roi qu'un vrai Polonois, » né de pere & de mere profeſſant la Foi » orthodoxe, & qui n'ait aucune Sei» gneurie, Province héréditaire, ou » Armée hors de notre Territoire, ex» cluant du Trône tout autre Sujet, » quand même il jouiroit du droit de l'in» digénat... Ainſi Dieu nous ait en aide «.

Cet engagement de la Nation étoit d'autant plus favorable à Staniſlas, qu'il donnoit l'excluſion la plus poſitive à

Fréderic-Auguſte ſon Compétiteur le plus apparent.

L'Empereur & la Czarine (1) n'eurent pas plutôt connoiſſance de cette réſolution qui contrarioit ſi directement leurs vues, qu'ils réſolurent d'employer la force pour obliger la Pologne à recevoir un Roi de leur choix; & bientôt leurs Troupes couvrirent les Frontieres de la République. Le Conſeil du Sénat marqua aux Cours de Vienne & de Moſcow ſon inquiétude ſur la proximité de leurs Armées. On lui répondit que tout Souverain étoit maître de cantonner ſes Troupes où bon lui ſembloit dans ſes Etats; & que la République avoit tort de prendre ombrage des mouvemens que pouvoient faire les Armées de ſes fideles Alliés. Les Polonois, d'après cette réponſe, prirent le parti d'implorer le ſecours des autres Puiſſances de l'Europe. Toutes ſentirent la juſtice de leur cauſe; mais Louis XV fut le ſeul qui voulût s'engager à la ſoutenir. Ce Prince, par une Lettre datée du 6 Juillet, promet à la République de joindre ſes forces aux ſiennes pour réprimer les entrepriſes de ſes Voiſins, &

(1) Le Czar étoit mort depuis pluſieurs années.

la maintenir dans la glorieuſe prérogative de l'élection libre de ſes Rois.

L'Empereur & la Czarine publierent alors des Manifeſtes. Ils ſe plaignirent amérement de ce que la Pologne les traduiſoit dans les Cours de l'Europe comme les Oppreſſeurs de ſa liberté, dans le temps même qu'ils ne s'occupoient que des moyens de lui en aſſurer le plus entier exercice, bien mieux intentionnés, ajoutoient-ils, que la France qui prétendoit limiter la liberté de ſes ſuffrages à un ſeul Sujet. Ces proteſtations de zele & de dévouement ne firent illuſion à perſonne; & les Polonois, dans les Manifeſtes qu'ils publierent à leur tour, demanderent depuis quand il étoit du devoir des Voiſins de protéger une Nation malgré elle; une Nation libre & unie dans tous ſes Membres; une Nation, ſur-tout, qui déclaroit qu'elle n'avoit point d'Ennemis, & qu'elle ne pouvoit regarder comme tels que ceux qui, ſans ſon aveu, ſe conſtituoient ſes Protecteurs?

Les faits juſtifierent bientôt les craintes des Polonois. Tandis que l'Empereur continuoit à remplir la Siléſie de ſes Troupes, la Czarine, en proteſtant toujours de la droiture de ſes intentions, introduiſoit les ſiennes ſur les Terres de la République,

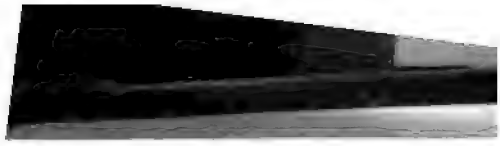

elles vivoient comme en pays de conquête. Un procédé ſi violent acheva d'aigrir les Eſprits. Les Polonois en demanderent juſtice à tous les Souverains de l'Europe, & ſe mirent en devoir de ſe faire rendre eux-mêmes. Le danger de la liberté leur rappela qu'ils étoient freres : les diviſions ceſſerent : tous les Partis ſe rapprocherent ; &, ce que l'on ne voyoit plus depuis quarante ans, on le vit alors : tous les Ordres de l'Etat concourir au même but, & agir de concert. On ordonna de nouvelles levées. L'Armée de la Couronne ſe mit en campagne, & toute la Nobleſſe ſe montra diſpoſée à monter à cheval s'il en étoit beſoin.

Les Miniſtres de l'Electeur de Saxe tenterent inutilement de gagner des Partiſans à leur Maître. Ni l'or qu'ils montroient, ni les promeſſes qu'ils prodiguoient ne ſéduiſirent perſonne. Le ſerment fait à la Diete de convocation ne permettoit plus qu'on les écoutât. Ils inviterent à un repas magnifique, qu'ils donnoient à tous les Ambaſſadeurs étrangers, les Seigneurs les plus accrédités parmi la Nobleſſe ; mais pas un ſeul ne ſe rendit à leur invitation. Sentant que rien ne nuiſoit tant aux affaires de

l'Electeur que le reſpect des Polor
pour le ſerment qu'ils avoient fait ;
firent courir dans le Public un Ecrit
tendoit à prouver la nullité de cet er
gement. Cette voie, qui fut jugée la
odieuſe de toutes, ne leur réuſſit
mieux. Les Colporteurs de l'Ecrit fur
arrêtés ; &, d'après leurs dépoſitio
qui conduiſirent à des preuves conva
cantes, la République prit à partie
Comte Wakerbarth, Ambaſſadeur
Saxe, & ſe plaignit hautement à
Maître de l'abus que faiſoit ce Seign
de ſon Miniſtere, pour troubler la tr
quillité du Royaume.

Enfin le 25 Août, jour fixé p
l'Ouverture de la Diete d'Election,
vit arriver à Varſovie quarante n
Nobles Polonois ; & le nombre augm
tant de jour en jour, ſe porta juſc
cent mille hommes, qui tous paroiſſoi
animés des mêmes ſentimens, & dét
minés à verſer leur ſang pour le maint
des Lois & de la liberté. Le Maréchal
la Diete fut élu d'une voix unanime,
n'eut pas beſoin d'interpoſer ſon auto
pour déconcerter les cabales. Quelq
Particuliers, gagnés par les Agens
l'Electeur de Saxe, ayant oſé lever
doutes ſur la validité du Serment

donnoit l'excluſion aux Etrangers, eſſuyerent la réclamation générale de la Diete; & le Prince Vieſnouiski, juſtement ſuſpecté d'intelligence avec le Parti de la Saxe, en reçut une ſi vive réprimande, qu'il n'oſa plus ſe montrer dans l'Aſſemblée. On continuoit à procéder avec la même unanimité. Chaque Particulier, ſans inquiétude pour le Candidat qu'il avoit en vue, ſe croyoit aſſuré qu'il réuniroit les ſuffrages le jour de l'élection; & ce Candidat unique étoit Staniſlas.

Ce qu'on connoiſſoit de la ſageſſe & de la modération de ce Prince: ce qu'on en avoit ouï dire depuis ſa ſortie du Royaume: la marque d'eſtime ſinguliere que lui avoit donnée le Roi de France en épouſant ſa fille; tout ſembloit inviter les Polonois à le replacer ſur le Trône dont ils l'avoient autrefois jugé digne. A peine Auguſte fut-il mort, que le Primat & les Seigneurs les plus qualifiés de la Nation écrivirent à Staniſlas, pour le conjurer de venir dans ſa Patrie recevoir la Couronne que tous les Ordres de l'Etat s'empreſſeroient de lui donner.

Des invitations ſi flatteuſes le toucherent, mais ſans lui inſpirer l'envie de s'y rendre. » Je connois les Polonois, dit-il, » je ſuis ſûr qu'ils me nommeront; mais

» je ſuis ſûr auſſi qu'ils ne me ſoutien-
» dront pas; en ſorte que je me trou-
» verai bientôt près de mes Ennemis &
» loin de mes Amis «. La Cour de France, combattant ces craintes, lui promit de voler à ſon ſecours, s'il en étoit beſoin, & s'efforça de lui prouver qu'il ne pouvoit pas ſe refuſer au beſoin de ſa Patrie. Il en coûta beaucoup à ce Prince pour adopter des vues qui contrarioient ſes penchans. Mais, ne voulant pas néanmoins qu'on pût lui reprocher d'avoir préféré les douceurs du repos à des travaux utiles, il conſentit à recevoir la Couronne, ſi elle lui étoit déférée par le ſuffrage libre & unanime de la Nation.

Cependant de nouveaux Courriers arrivoient tous les jours de Pologne pour preſſer Staniſlas d'accélérer ſon voyage. Mais ce voyage, ſoit qu'il le fît par terre ou par mer, offroit de grandes difficultés. Une Flotte Ruſſe croiſoit ſur la mer Baltique, & l'Empereur avoit donné les ordres les plus précis pour faire garder tous les paſſages, & arrêter Staniſlas, s'il paſſoit ſur les Terres de l'Empire. Pour donner le change à l'Ennemi, on fit courir le bruit en France que le Roi Staniſlas alloit prendre le commandement d'une Flotte équipée ſur les côtes de Bretagne,

& prête à faire voile pour Dantzic. Le 20 du mois d'Août, ce Prince prit congé publiquement du Roi & de la Famille Royale, ſe rendit à Sceaux, & enſuite à Berny, chez le Cardinal de Biſſy. Là, le Chevalier de Thiange, qui avoit quelques traits de reſſemblance avec le Roi Staniſlas, ſe revêtit d'habits convenables, ſe ceignit d'un cordon-bleu, prit la route de Breſt, & ſe fit annoncer par-tout comme le Roi, prenant la précaution de ne voyager que la nuit.

Le 26, à dix heures du ſoir, tandis que le faux Staniſlas s'embarquoit au bruit du canon, le véritable, après avoir endoſſé un habit de pinchina, & s'être coiffé d'une groſſe perruque noire, s'acheminoit modeſtement vers la Pologne, monté dans une voiture de peu d'apparence, & qui étoit traînée par des chevaux de poſte. Le Chevalier d'Andelot étoit ſon ſeul compagnon de voyage. Il fut convenu entr'eux qu'ils joueroient, ſur leur route, le rôle de Marchands que leurs affaires appeloient à Varſovie. D'Andelot étoit le Maître, le Roi Staniſlas n'étoit que ſon Commis. C'étoit lui qui, à la deſcente dans les Auberges, étoit chargé de faire préparer le repas, de viſiter l'équipage, & de payer la dépenſe,

Quand les Voyageurs eurent gagné la premiere Ville de l'Empire, ils jugerent qu'il ſeroit prudent d'y laiſſer leur chaiſe montée à la Françoiſe. D'Andelot fit l'homme fatigué, & dit à ſon Hôte que, ne pouvant continuer ſa route dans ſa méchante voiture, il lui feroit grand plaiſir de lui en procurer une qui fût plus ſupportable. On fit des recherches dans la Ville, & l'on trouva une chaiſe à vendre. Le Commis de d'Andelot alla la viſiter, & conclut le marché pour ſon Maître.

Après avoir traverſé l'Allemagne ſans aucun accident, les Voyageurs furent arrêtés aux Portes de Berlin, parce qu'ils s'y préſenterent accompagnés de pluſieurs Inconnus qui les avoient joints ſur la route. Les Commis de la Douane leur firent ſubir un interrogatoire fort déſagréable. Il fallut, pour ſortir de leurs mains, que le Roi Staniſlas leur ouvrît ſes porte-feuilles, & qu'il leur étalât un tableau généalogique de tous les paſſeports & factures qui prouvoient qu'il étoit Marchand.

Le Marquis de Monti, Ambaſſadeur de France en Pologne, avoit donné avis au Roi Staniſlas qu'il trouveroit, à Francfort ſur l'Oder, un Guide qui le condui-

oit en ſureté juſqu'à Varſovie. En effet,
: Chevalier d'Andelot, à ſa deſcente
ans l'Auberge indiquée, y trouva le
eveu du Marquis de Monti, qui le recon-
ut en préſence de l'Aubergiſte pour le
ommiſſionnaire que ſon Oncle avoit
hargé d'aller faire des emplettes en
rance. Il le preſſa d'accélérer ſon retour
Varſovie, où il étoit important, diſoit-
, qu'il arrivât avant l'Election du Roi
e Pologne qui devoit ſe faire dans peu
e jours. D'Andelot repréſenta qu'il lui
roit très-difficile d'arriver pour ce
mps-là, s'il ne trouvoit pas une voi-
re moins fatigante que celle qu'il avoit.
neveu de l'Ambaſſadeur lui offrit une
ce dans la ſienne. Le Commiſſionnaire
éfendit de l'accepter ſous le prétexte
l ne pouvoit pas laiſſer ſon Commis,
lui étoit néceſſaire. Comme la voi-
étoit à quatre places, on accorda la
ere au Commis de M. d'Andelot.
reſte du Voyage ſe fit ſans aucun
le, & amuſa ſouvent les Voya-
Comme les affaires de la Pologne
t le ſujet de toutes les conver-
ſa-
le Roi Staniſlas n'entendoit parler
s Auberges que du Roi Staniſlas,
n'en diſoit pas de mal. Ce Prince
Varſovie la nuit du 8 Septembre,

deſcendit chez l'Ambaſſadeur de France, & y garda l'*incognito*. L'élection étoit fixée au 11. Le 10, le Roi parut en public. Sa préſence répandit une joie univerſelle dans la Ville & dans le champ Electoral.

Le lendemain, le Primat ſe rendit au Kolo. Il exhorta la Nobleſſe Polonoiſe à mépriſer les menaces des Puiſſances voiſines, & à ſe rappeler qu'étant libre, elle ne devoit conſulter, pour l'élection de ſon Roi, que ſes lumieres & ſa conſcience. Le Maréchal recueillit enſuite les ſuffrages, & n'en reçut pas un ſeul qui ne fût pour Staniſlas. Il demanda pluſieurs fois, ſuivant l'uſage, ſi perſonne ne s'oppoſoit à l'élection du Roi Staniſlas? L'Aſſemblée répondit à chaque fois par l'acclamation générale : *Vive le Roi Staniſlas.* Le Primat eût pu faire ce même jour la proclamation ; mais, voyant une unanimité de ſuffrages telle que peut-être elle ne s'étoit jamais rencontrée depuis l'établiſſement de la République, il crut que le lendemain il pourroit la rendre plus parfaite encore, en gagnant le Prince Vieſnouiski qui, en ſe retirant de l'Aſſemblée, avoit entraîné avec lui quelques Mécontens. Mais rien n'ayant pu ramener ce Seigneur, qui avoit pris des engage-

mens contre Staniſlas avec l'Ambaſſadeur Moſcovite, le Primat fit la proclamation le 12 du mois, en ces termes : » Comme » il a plu au Roi des Rois que tous les » ſuffrages ſoient unanimes en faveur de » Staniſlas Leckzinski, je le nomme Roi » de Pologne & Grand-Duc de Lithua- » nie «. Les acclamations furent auſſi générales & auſſi vives que la veille, & tout le reſte des cérémonies uſitées en pareil cas ſe fit au milieu des applaudiſſemens de la Nobleſſe & du Peuple.

Le Courrier dépêché par le Marquis de Monti arriva le 20 à Fontainebleau où étoit alors la Cour. A la nouvelle de l'élection de Staniſlas, toute la France, devenue Polonoiſe, ſignala par des tranſports de joie l'affection qu'elle portoit à un Prince qu'elle regardoit comme François. On eût dit que la Nation faiſoit pour elle-même la conquête de la Pologne. Mais bientôt les inquiétudes & les alarmes diſſiperent cette douce ivreſſe.

Le Prince Vieſnouiski, ne gardant plus de meſures, attaqua, par des Ecrits violens, l'élection de Staniſlas. Séduits par ſes déclamations ou par l'or de la Saxe, quelques Eſprits inquiets ſe joignirent à lui. Un Lubomirski, aſſez préſomptueux pour ſe croire plus digne du Trône que Staniſlas,

& irrité de ce que ſes Concitoyens n'avoient pas même paru ſonger à lui, ſe jeta dans le Parti des Rebelles. Ils étoient alors raſſemblés à Praage, près de Varſovie. Leur Chef étoit d'autant plus coupable, qu'il tournoit contre la République un corps de Troupes qu'elle lui avoit confié pour ſa défenſe ; auſſi propoſa-t-on à Staniſlas de faire marcher contre lui l'Armée de la Couronne ; mais, toujours ennemi des conſeils violens, ce Prince, dans le temps même qu'il apprenoit que Vieſnouiski preſſoit ſes Partiſans de s'engager par ſerment à ne jamais le reconnoître, dans le temps que des Lettres interceptées lui découvroient tout le myſtere de ſes intelligences avec les Moſcovites, lui fit offrir un traitement avantageux pour lui-même, & une amniſtie pour tous ceux qui avoient ſuivi ſon Parti. Touché de ce trait de généroſité, un frere de Vieſnouiski vint ſe ſoumettre à Staniſlas. La plus grande partie des Troupes révoltées ſuivit cet exemple ; mais leur Chef, après avoir fait rompre un pont ſur la Viſtule, dans la crainte d'être arrêté dans ſa fuite, alla offrir ſes ſervices aux Ennemis de l'Etat.

L'Armée Moſcovite, commandée par le Général Laſcy, s'avançoit vers Varſovie.

Les Troupes de la Couronne n'étoient pas en état de lui faire tête : un ſecours qu'on attendoit de France n'étoit pas encore arrivé : déjà les cent mille Polonois qui venoient d'élire leur Roi s'étoient retirés dans leurs Provinces ; & les raſſembler, ſur-tout pour la guerre, n'étoit pas une choſe facile ; de ſorte que Staniſlas vit s'accomplir, à la lettre, ce qu'il avoit prévu, ce qu'il avoit même annoncé avant ſon départ de France : loin de ſes Amis, il ſe trouva environné d'Ennemis. Toute ſa reſſource fut en lui-même. Comme ſes Partiſans lui faiſoient de grandes promeſſes, il prit la réſolution de s'enfermer dans une Place forte pour en attendre les effets. Dantzic, Ville libre, & qui ſe gouverne par ſes Lois ſous la protection de la Pologne, étoit à portée de recevoir le ſecours de la France, & en état de ſoutenir un long ſiege. Staniſlas s'y rendit le 2 d'Octobre, accompagné du Primat, du Comte Poniatowski, de l'Ambaſſadeur de France & de quelques autres Seigneurs de confiance.

Peu de jours après ſon arrivée, il fit aſſembler les Magiſtrats. On leur expoſa de ſa part que la Ville étoit menacée d'un ſiege ; & on leur demanda s'ils ſeroient

dans la réſolution de le ſoutenir pour la défenſe du Roi? Les Dantzicois, flattés de la marque de confiance que leur donnoit ce Prince, proteſterent qu'ils périroient tous les armes à la main, s'il le falloit, pour ſoutenir ſes droits; &, dès ce jour même, ils voulurent lui prêter ſerment de fidélité pour tout le temps que dureroit le ſiege.

Cependant l'Armée Moſcovite s'approchoit de la Capitale avec les Polonois qu'elle avoit déterminés, par menaces ou par promeſſes, à ſuivre ſon Parti. Comme Varſovie étoit occupée par les Partiſans du Roi de Pologne, le Général Laſcy jugea à propos de faire faire l'élection du nouveau Roi à Praage. Vieſnouiski & Lubomirski, les plus diſtingués d'entre les Rebelles, ſe flattoient encore de l'eſpérance de pouvoir réunir les ſuffrages; mais le Moſcovite qui, pour l'avancement de ſes affaires, les avoit laiſſés ſe repaître l'un & l'autre de cette chimere, déclara ſans détours, le 5 d'Octobre, que l'intention de la Czarine & de l'Empereur étoit qu'on nommât pour Roi l'Electeur de Saxe; & l'Electeur de Saxe fut nommé. Le 9 du même mois, Staniſlas apprit cette nouvelle ſans qu'elle lui cauſât la moindre émotion. Il ſe contenta de dire: » Je plains

» fort le bon Prince de Saxe : il éprou-
» vera tôt ou tard l'infidélité de ceux
» qui l'ont élu «.

Bientôt l'Armée ennemie ſe porta vers Dantzic, comme on l'avoit prévu. Les Magiſtrats, ſommés de reconnoître le Roi Auguſte III, répondirent fièrement qu'ils avoient reconnu le Roi qu'avoit élu la Nation, & qu'ils étoient prêts à s'enſevelir ſous les ruines de leurs murailles plutôt que d'en reconnoître un autre. D'après cette réponſe, le Général Laſcy, qui avoit fait ſes diſpoſitions, commença l'attaque de la Place. Elle étoit en état de défenſe, abondamment pourvue de munitions & de vivres. Tous les Dantzicois en état de porter les armes étoient devenus Soldats. Quoique la Suede eût adopté la neutralité dans cette guerre, d'inclination néanmoins elle tenoit pour Staniſlas. Elle avoit célébré ſon élection par des médailles & des inſcriptions allégoriques qui rappeloient l'affection de leur ancien Roi pour ce Prince. D'anciens Officiers, qui avoient ſervi ſous Charles XII, lui amenerent fort à propos dans cette circonſtance pluſieurs Compagnies de jeunes gens d'élite, qui lui offrirent de s'enfermer dans la Place en qualité de Volontaires.

Le ſiege avoit commencé le 20 de Février : on étoit arrivé au mois de Mai, que la Garniſon affectoit la même contenance que le jour de la premiere attaque, fiere d'avoir repouſſé l'Ennemi avec avantage en pluſieurs rencontres. L'Armée des Aſſiégeans avoit reçu un double renfort, l'un de dix mille Saxons, l'autre d'un pareil nombre de Moſcovites conduits par le Comte de Munich, qui prit le commandement du Siege. Le 9 de Mai, le nouveau Général attaqua, avec l'élite de ſes Troupes, le Fort d'Agelsberg. Le combat dura ſept heures. Les Aſſiégés ſe défendirent avec une valeur ſi déterminée que, malgré l'inégalité du nombre, ils culbuterent l'Ennemi, dont ils firent un carnage effroyable. Les Moſcovites, de leur aveu, laiſſerent quatre mille quarante-huit Morts ſur la place. Le nombre des Bleſſés, qui étoit double, remplit les Hôpitaux des Villes circonvoiſines. Les Aſſiégés ne perdirent pas cinquante hommes, & n'eurent que quatre-vingts Bleſſés.

Le Général Munich prit alors le parti de continuer le bombardement de la Ville, commencé dès le 30 Avril. Cette manœuvre inquiétoit beaucoup les Habitans ; mais, dit un Ecrivain, la chute

des édifices publics & des maiſons, le danger d'être écraſés ſous leurs ruines, la famine qui commençoit à ſe faire ſentir, le triſte ſpectacle des Morts & des Bleſſés, la terreur des femmes, les cris des enfans, la perſpective d'autres malheurs plus terribles encore, rien ne put ébranler la fermeté des Dantzicois, rien ne parut impoſſible à des hommes ſoutenus par la préſence d'un Prince qu'ils aimoient comme leur Pere. Pendant plus de quatre mois que dura ce ſiege mémorable, il ne ſe commit qu'une lâcheté, & ce fut un Polonois qui s'en rendit coupable : le Fort important de Welchelmunde, muni pour une vigoureuſe réſiſtance, fut livré à la premiere ſommation.

Enfin parut le ſecours de France, depuis long-temps attendu ; mais, quel ſecours ! Le Comte de la Motte, qui le commandoit, n'oſant tenter la deſcente, à la vue des nombreux bataillons qui bordoient la rade de Dantzic, fit auſſitôt voile vers Copenhague. La France avoit pour Ambaſſadeur à la Cour de Danemarck un homme de cœur, le Comte de Plélo, qui oſa repréſenter au Comte de la Motte qu'il vaudroit mieux que les François qu'il conduiſoit périſſent les armes à la main, ſans en excepter un

ſeul, que de retourner tous en France avec la honte de n'avoir pas même tenté de ſecourir le beau-pere de leur Roi. Au reſte, ajouta Plélo, s'il y a du péril à courir, je ſuis prêt à le partager. On aima mieux lui laiſſer la gloire de l'affronter ſeul. Ce brave Officier leve, à la hâte, quelques compagnies de Volontaires qu'il joint aux François, & met à la voile. Le 27 Mai il paroît à la vue de Dantzic, & débarque ſa petite Troupe qui ne montoit qu'à environ ſeize cents hommes. Jugeant bientôt, par la diſpoſition des Ennemis, qu'il ne peut introduire ce ſecours dans la Place qu'en forçant leur camp, il en ordonne l'attaque. En un inſtant on a arraché les paliſſades, les foſſés ſont comblés, & les retranchemens forcés. Alors Plélo s'avance l'épée à la main à la tête des ſiens, il pouſſe, preſſe, renverſe tout ce qui s'oppoſe à ſon paſſage. Les Moſcovites, épouvantés, croient voir l'ombre de Charles XII, & ne ſongent qu'à fuir. En moins de deux heures la terre eſt jonchée de deux mille des leurs, & Plélo n'a pas perdu cinquante hommes. Le Général ennemi prend alors le parti de faire battre avec ſon canon cette Troupe intrépide: un coup malheureux renverſe le brave

Plélo. Privés de leur Chef, expoſés à tout le feu de l'Artillerie ennemie, les Officiers déſeſperent de pouvoir faire une nouvelle breche pour ſortir du camp, & prennent le parti de ſe retirer par celle qu'ils ont faite pour y entrer. Les Moſcovites, qui euſſent pu leur couper le paſſage, ne ſongent pas même à les charger, & leur laiſſent le temps de ſe retrancher. Ce ne fut qu'au bout d'un mois, & après une infinité de ſorties vigoureuſes & d'aſſauts ſoutenus, que les François, réduits à un très-petit nombre, & manquant de tout, prirent la réſolution de capituler avec l'Ennemi.

Les uns accuſerent le Comte de la Motte d'avoir laiſſé échapper l'occaſion de pénétrer dans la Ville, d'autres rejeterent toute la faute ſur le Cardinal de Fleury qui, par une économie hors de ſaiſon, n'envoyoit que quinze cents hommes pour une expédition qui en demandoit dix mille. Car tout le monde convenoit que dix mille François, tels que ceux que commandoit Plélo, auroient battu les ſoixante mille hommes qui aſſiégeoient Dantzic, & reconduit Staniſlas triomphant dans Varſovie.

Quoi qu'il en ſoit, dès que la Ville eut perdu juſqu'à l'eſpérance d'être ſecourue,

Staniſlas, ne voulant pas la rendre la victime inutile de ſon zele, fut le premier à lui conſeiller de ſonger à ſon ſalut; & il conſulta lui-même ſes Amis ſur les moyens de pourvoir au ſien. Il s'agiſſoit d'échapper à une Armée de ſoixante mille hommes, qui aſſiégeoient moins la Ville que ſa Perſonne; d'échapper à la vigilance d'Ennemis ſi acharnés à ſa perte, qu'au moment où ils apprirent ſon évaſion ils mirent ſa tête à prix. On propoſa au Roi divers expédiens, qui tous avoient leurs dangers & leurs difficultés. Obligé d'opter, cependant, il ſe détermina pour celui que lui conſeilloit l'Ambaſſadeur de France, de faire ſa retraite déguiſé en Payſan.

Avant de ſortir de la Ville, il écrivit les Lettres ſuivantes:

A MON CHER PRIMAT, ET AUX SEIGNEURS POLONOIS.

» La douleur que j'ai de me ſéparer » de vous, mes chers & véritables Amis, » parle aſſez pour vous faire comprendre » tout ce que je reſſens dans ce cruel » moment. La réſolution forcée que je » prends, n'eſt fondée que ſur l'inuti- » lité de mon ſacrifice, comme vous » l'avez jugé vous-mêmes. Je vous

» embraſſe

» embraſſe tous bien tendrement, en
» commençant par M. le Primat, &
» je vous conjure par vous-mêmes,
» &, par conſéquent, par ce que j'ai
» de plus cher, de vous unir plus que
» jamais pour ſoutenir, autant qu'il ſe
» peut, les intérêts de la chere Patrie
» qui n'a d'autre appui qu'en vous ſeuls.
» Les larmes qui effacent mon écriture
» m'obligent de finir. Puiſſiez-vous, du
» moins, lire au fond de mon cœur
» les ſentimens que votre amour pour
» moi y a fait naître, & qu'il y a gravés
» pour jamais!

» Je ſuis, de cœur & d'ame,

STANISLAS, Roi.

AVIS A MA BONNE VILLE DE DANTZIC.

» JE pars au moment que je ne puis
» plus reſter avec vous, & jouir plus
» long-temps des témoignages d'un
» amour & d'une fidélité ſans exemple.
» J'emporte, avec le regret de vos ſouf-
» frances, la reconnoiſſance que je vous
» dois, & dont je m'acquitterai en tout
» temps, par tous les moyens qui pour-
» ront vous en convaincre. Je vous
» ſouhaite tout le bonheur que vous

» méritez : il ſoulagera le chagrin que
» j'ai de m'arracher de vos bras.
» Je ſuis, & ſerai toujours, & par-
» tout, votre très-affectionné Roi,

STANISLAS.

Comme il étoit de la plus grande conſéquence que la ſortie du Roi fût tenue ſecrete, l'Ambaſſadeur de France ne remit ſes Lettres à leurs adreſſes que le lendemain de ſon départ. Il le croyoit alors bien loin, & il n'étoit encore qu'à un quart de lieue de la Ville, entouré des Ennemis qui le cherchoient. Il faut entendre ce Prince faiſant lui-même à la Reine ſa fille la relation de ce triſte & périlleux voyage.

» JE ſens, Madame, que ce n'eſt pas aſſez pour vous d'avoir appris ma ſortie de Dantzic : un reſte d'alarmes vous fait ſouhaiter de ſavoir juſqu'aux moindres circonſtances de cet événement. Je vais vous ſatisfaire, & remplir en même temps deux devoirs qu'une juſte reconnoiſſance m'inſpire : celui de vous dédommager en quelque ſorte de vos peines paſſées, & celui de rendre à la Divine Providence l'honneur que je lui dois. C'eſt elle en effet qui m'a ſoutenu au défaut de tout ſecours,

» Vous la verrez, dans ce récit, me
›nduire, pour ainſi dire, par la main,
:iller ſur tous mes pas, régler les ſen-
mens de ceux que l'intérêt avoit fait
:ſoudre à me ſervir de guides, & qu'un
us grand intérêt, toujours préſent à
urs yeux, pouvoit engager à me trahir.
ous la verrez tout aplanir devant moi,
ſqu'à me rendre comme inviſible à ceux-
êmes qui étoient envoyés pour me re-
›nnoître. En un mot, vous la remar-
uerez, cette Providence, juſque dans
s moindres détails que je vais vous
ire; & vous m'aiderez à la bénir comme
unique ſource de mon bonheur & de
otre joie.

» Je ne doute point que bien des gens
e m'aient blâmé, & vous peut-être
vec eux, d'avoir attendu ſi tard à ſortir
e Dantzic; mais, quand la conſcience,
honneur, la Patrie réclament leurs
roits, doit-on ſonger à ſe précaution-
er contre les dangers perſonnels ? Pour
ioi, je penſois alors, & je penſe en-
ore, qu'il eſt du devoir de l'honnête
omme de s'oublier en ces momens.
)'ailleurs, comme j'attendois de jour à
utre de puiſſans ſecours, cette eſpé-
ance me retenoit; & qu'aurois-je fait
ar une retraite précipitée, qu'ouvrir à

l'Ennemi les portes d'une Ville qui ne ſoutenoit le ſiege que par l'extrême affection qu'elle avoit pour moi ? Ainſi, tout ſentiment de courage & de fermeté à part, il falloit tenir bon juſqu'à l'arrivée du ſecours ; &, à ſon défaut, ne pas craindre de périr avec tant de braves Citoyens, qui s'immoloient pour ma gloire, & avec cette foule de Polonois qui étoient venus partager mon ſort, & qui aimoient autant périr, que de manquer à la fidélité qu'ils m'avoient jurée.

» Je perſiſtai dans cette réſolution juſqu'à l'indigne reddition du Fort de Wechſelmunde. Sa lâche capitulation obligea la Ville de ſonger, avec mon agrément, à faire la ſienne. Je fus le premier à l'y porter ; &, à ce ſujet, il arriva une choſe aſſez extraordinaire.

» J'avois nommé le Prince Czartorinski, Palatin de Ruſſie, & le Comte Poniatowski, Palatin de Mazovie, pour aſſiſter de ma part à toutes les délibérations du Magiſtrat. Le lendemain de la reddition dont je viens de parler, je les chargeai l'un & l'autre de repréſenter à cette Aſſemblée les raiſons que je croyois devoir engager à ne point différer de ſe rendre. Je leur ordonnai même

expreſſément de dire à ces Meſſieurs, que, les tenant quittes, eux & tous les Habitans, des ſermens qu'ils m'avoient faits, je conſentois de bon cœur qu'ils ne s'occupaſſent que de leur ſureté; & qu'au reſte, pénétré des marques qu'ils m'avoient données de leur zele, j'en emporterois avec moi le plus tendre ſouvenir.

» Ce fut le Comte Poniatowski qui porta la parole. Il parloit avec affection & de ce ton de perſuaſion qui lui eſt propre, lorſqu'un (1) des Centumvirs (c'eſt ainſi qu'ils appellent certains Députés du corps de la Bourgeoiſie) ſe levant de ſa place, s'approche du Palatin, & lui dit: Eh! Monſieur, parlez-vous ſincérement? ſont-ce-là les vrais ſentimens du Roi notre Maître? Oui, lui répondit Poniatowski; c'eſt de ſa propre bouche que je tiens tout ce que j'ai l'honneur d'avancer ici. Mais quoi! ajouta le Centumvir, eſt-ce le Roi lui-même qui nous exhorte à ſubir la loi du Vainqueur? Le Palatin répliquant encore que cela étoit ainſi. O Dieu! s'écria de nouveau cet homme, notre Roi nous quitte donc, & que va-t-il devenir lui-même? Dans ce même inſtant, il chancelle, il bégaie,

(1) Le Sieur Hünnüber.

il ceſſe de parler, & tombe mort ſ
les genoux de Poniatowski.

» Je fus d'autant plus touché de
funeſte accident, que mon cœur étc
ouvert à la douleur. C'eſt particuliér
ment dans un temps d'affliction, qu'on ſe
plus vivement les malheurs des autres.

» J'ai déjà dit que la Ville s'étoit d
terminée à capituler. Voyant alors qu'el
alloit changer de Maître, & que
n'avois plus lieu de me ſacrifier po
elle, je pris le parti d'en ſortir. J'y étc
fortement ſollicité par les Seigneurs
mon Parti, qui mettoient encore en m
toute l'eſpérance de leur ſalut & de cel
de la République. Mes Ennemis m'y fo
cerent eux-mêmes. Ils demandoien
pour premier article, que je fuſſe rem
en leurs mains. Ce n'étoit peut-être p
le moindre des malheurs que je devois
attendre; mais c'en étoit aſſez pour mett
le comble à ceux de ma Patrie, à qui il
reſtoit plus de reſſource qu'en ma libert

» C'eſt en cette occaſion, que
reconnus mieux que jamais le zele
ceux qui me ſont attachés. Chacun fo
moit des projets pour aſſurer ma retrait
Une Dame Polonoiſe (1) ſachant l'All

(1) Madame la Co ..teſſe de Czapska, Palatine
Poméranie.

mand, & ſe fiant à un homme qu'elle connoiſſoit, & qui connoiſſoit lui-même parfaitement le pays, vouloit partager les riſques de mon voyage, ſe traveſtir en payſanne, & me faire paſſer pour ſon mari.

» On me propoſa un autre expédient: c'étoit de me mettre à la tête de cent hommes déterminés, & de percer avec eux au travers des Ennemis. Ma peine n'étoit point de trouver des gens propres à une pareille expédition. Il s'en préſentoit aſſez qui tenoient à gloire d'y être employés; mais ce projet, qui flattoit aſſez mes idées, ne me parut pas aiſé dans l'exécution, tant à cauſe de l'inondation des eaux, qui s'étendoit, d'un côté, juſqu'à trois lieues de pays, qu'à cauſe des lignes de circonvallation qui bouchoient tous les autres paſſages, & qu'il eût été impoſſible de franchir à cheval. Il faut, du moins, une route au courage, & le haſard même n'en offroit point.

» Je m'en tins au moyen que me fournit le Marquis de Monti, Ambaſſadeur de France. Ce moyen me parut le plus praticable. Je me rendis chez lui le Dimanche 27 Juin, ſous prétexte d'y paſſer une nuit tranquille, en m'écartant

des bombes qui recommençoient à tomber dans mon quartier; &, à dix heures du ſoir, déguiſé en Payſan, je ſortis de ſon Hôtel & de la Ville.

» Le Marquis de Monti, que j'ai eu le temps de connoître, eſt un des hommes le plus capable de remplir avec gloire le miniſtere dont la France l'a chargé. Fertile en expédiens & en reſſources, il eſt preſque toujours ſûr dans le choix de ſes moyens. Jamais la préſomption ne le porte à la négligence dans ce qui lui paroît aiſé, ni la défiance n'abat ſon courage dans ce qui eſt difficile. Génie ſupérieur & ſimple tout-à-la-fois, il ſait, ſans uſer d'artifice, joindre à la candeur qui attire la confiance, toute l'adreſſe néceſſaire à un homme d'Etat.

» Une des choſes, cependant, qui l'embarraſſa le plus, ce fut une des moindres parties de mon nouvel ajuſtement. Le deſſein de ma retraite, ſi bien concerté dans tout le reſte, faillit à manquer par cela ſeul; & nous apprîmes, ce qui n'arrive néanmoins que trop ſouvent, qu'une bagatelle eſt quelquefois capable de faire échouer les plus grands projets.

» Un habit uſé & tel qu'il convenoit

au rôle que j'étois forcé de jouer, une chemiſe de groſſe toile, un bonnet des plus ſimples, un bâton d'une épine rude & mal-polie, enfilé d'un cordon de cuir, étoient déjà prêts ; l'on n'attendoit que des bottes, dont je puſſe me ſervir pour me faire mieux reſſembler aux Payſans de ces cantons, qui ſont dans l'uſage d'en porter en tout temps. L'Ambaſſadeur, qui n'oſoit en employer de neuves, qu'il auroit trouvées aiſément, s'occupoit, depuis deux jours, à meſurer de l'œil toutes les jambes des Officiers de la Garniſon qui venoient me faire la cour, & à qui je permettois, durant le ſiege, de paroître ainſi devant moi. Celles d'un Officier François lui parurent à peu près auſſi groſſes & auſſi honnêtement uſées qu'il les ſouhaitoit ; mais il n'oſoit ſe réſoudre à les demander. Qu'auroit-on penſé de cette envie ? &, dans la ſituation où j'étois, n'auroit-elle pas aidé à découvrir mon deſſein ? Le Miniſtre prit le parti de faire corrompre, par un de ſes gens, le Valet de cet Officier, qui vola les bottes, & les vendit.

» Une heure avant mon départ, elles furent apportées ; ce vol important, qui avoit mérité la négociation d'un Ambaſſadeur, n'avoit pu s'exécuter plutôt ;

mes, prêt à ſortir, je ne pus point les mettre. Il fallut, ſur nouveaux frais, ſonger à en avoir d'autres. Le temps preſſoit ; il étoit neuf heures & demie; je ne pouvois différer de me mettre en route ; une ſage précaution ne me permettoit de marcher qu'à la faveur de la nuit ; & le jour alloit paroître dès les deux heures du matin.

» L'embarras de l'Ambaſſadeur étoit extrême, lorſque, dans le ſecret & le ſilence qu'on obſervoit chez lui, dans le temps qu'il craignoit que les moindres ordres qu'il pourroit donner, ne fuſſent eſtimés avoir quelque rapport à ma ſortie, il ſe trouva ſous ſa main, & je ne ſais comment, des bottes d'un de ſes Domeſtiques, qu'on eût dit faites exprès pour moi. Cette heureuſe aventure le raſſura, & je lui reprochai, en badinant, d'avoir ſi long-temps médité une eſpece de crime, pour amener de bien loin ce qu'il pouvoit trouver tout naturellement auprès de lui.

» Tout étant prêt de la ſorte, je ſortis de la maiſon de l'Ambaſſadeur par un degré dérobé. Je n'eus pas plutôt deſcendu quelques marches, que l'idée me venant de le raſſurer ſur les craintes qu'il avoit à mon ſujet, & d'eſſuyer les larmes que

je lui avois vu répandre, je remontai & frappai à la porte, qu'il avoit refermée ſans bruit. Il étoit alors proſterné à terre; &, par des prieres ferventes, il demandoit au Seigneur qu'il voulût bien être mon guide dans un voyage auſſi dangereux que celui que j'allois entreprendre. Sourd à mes premiers coups, il ſe leve enfin, & m'ouvrant la porte: Qu'eſt-ce donc, Sire, me dit-il; malgré tous mes ſoins, aurois-je oublié quelque choſe dont Votre Majeſté eût encore beſoin? Oui, Monſieur, repris-je d'un air auſſi ſérieux qu'il me fut poſſible: une choſe très-importante & très-néceſſaire. Vous n'avez pas ſongé qu'il me falloit mon cordon-bleu; eſt-il de la bienſéance que je néglige de le mettre dans une occaſion comme celle-ci? Reprenant auſſi-tôt mon enjouement ordinaire, & un ton plein d'amitié: Je viens, lui dis-je, vous embraſſer de nouveau, & vous prier de vous réſigner autant que je le fais, à la Providence, à laquelle je me remets entiérement de mon ſort.

» Je redeſcendis auſſi-tôt, & trouvai à quelques pas de la maiſon le Général Steinflycht qui m'attendoit, déguiſé auſſi en Payſan. J'allai avec lui joindre le Major de la Place, Suédois de naiſſance, qui

s'étoit engagé à favoriſer ma retraite, & qui devoit ſe trouver à certain endroit du rempart. Il y avoit au bas deux nacelles qui nous ſervirent à traverſer le foſſé. Elles étoient gardées par les trois hommes deſtinés à me conduire dans les Etats de Pruſſe, qui, de tous les lieux du voiſinage où je pouvois être à l'abri des inſultes de mes Ennemis, étoient les plus proches & les plus ſûrs.

» Le Major, ſortant du bateau, alla quelques pas avant nous, pour nous faire paſſer un poſte occupé par quelques Soldats & un bas-Officier de la Garniſon. A peine je l'eus perdu de vue, que je l'entendis parler avec la vivacité & le ton d'un homme en colere. Je courus à ce bruit, &, à portée de diſtinguer les objets, je vis le bas-Officier le coucher en joue, & le menacer de tirer ſur lui, s'il ne retournoit ſur ſes pas. Deux fois le Major, qui avoit prévu la difficulté du paſſage, porta la main à un piſtolet de poche dont il s'étoit muni à tout événement: il étoit réſolu de ſe défaire de cet homme, qu'il ne pouvoit perſuader par ſes diſcours: mais, réfléchiſſant, en homme ſage, qu'il n'avanceroit rien par ſa mort, & que les Soldats, également exacts à la conſigne qui

étoit donnée par le Commandant, ne manqueroient point de venger le ſort de leur Officier, il garda quelque temps le ſilence, & prit enfin le parti de révéler le deſſein qui m'amenoit en ce lieu.

» A ces mots, le Sergent demande à me voir & à me parler. Je m'avançois durant ce temps; il m'examine de près, & me reconnoiſſant, quoiqu'à la brune, il me fait une profonde révérence, & ordonne à ſes gens de me laiſſer paſſer.

» Cette premiere aventure me fit mal augurer du reſte de mon voyage; je ne pouvois croire que mon ſecret pût long-temps ſéjourner dans les mains où on l'avoit confié. Je me trompois toutefois; mais la Providence, qui diſpoſoit à ſon gré de ceux qui devoient contribuer à l'exécution de mon projet, me laiſſoit en proie à mes craintes, pour me faire mieux connoître dans la ſuite la force & l'importance de ſes ſecours.

» Je renvoyai le Major. Remonté dans la nacelle avec mes gens, nous voguâmes à travers la campagne inondée, dans l'eſpoir de gagner inceſſamment la Viſtule, & de nous trouver dès la pointe du jour à l'autre bord de ce fleuve, & au-delà des Poſtes des Ennemis.

» Mais quel fut mon étonnement,

lorſqu'après un quart de lieue de chemin, mes Conducteurs me menerent au pied d'une méchante cabane ſituée au milieu de ces marais ! Sous prétexte qu'il étoit trop tard pour le paſſage de la riviere, ils m'annoncerent qu'il falloit s'arrêter en cet endroit, & y paſſer le reſte de la nuit & tout le jour ſuivant. J'eus beau leur repréſenter les riſques d'un abri qui étoit à la vue de mes Ennemis, & la perte que nous allions faire d'un temps ſi précieux à ma ſureté. Leur conſeil étoit pris. Peut-être, pour ne pas manquer de réuſſir au rôle d'égalité qu'ils devoient jouer en public, afin de mieux cacher mon rang & ma perſonne, c'étoit alors leur deſſein de le répéter tête à tête avec moi. Si cela eſt, il faut avouer qu'ils s'en tirerent aſſez bien, & qu'ils n'abuſerent pas mal de la permiſſion qu'ils avoient d'en uſer à mon égard comme avec un de leurs ſemblables.

» Cependant, quel parti avois-je à prendre avec des gens de cette eſpece, & que la moindre contradiction pouvoit irriter ? Mon ſort étoit entre leurs mains; je l'y abandonnai. Deſcendant de ma nacelle, j'entrai dans cette maiſon d'un air auſſi aſſuré, que ſi ç'avoit été une Place de guerre propre à réſiſter à

tous les efforts des Ruſſes & des Saxons.

» Cette cabane ne formoit qu'une chambre, où je ne trouvai pas un coin à me repoſer; mais je ne cherchois pas le ſommeil; &, à dire vrai, je l'aurois cherché en vain. Je m'aviſai, pour tromper mes inquiétudes & l'affreux ennui de tout le temps que je devois paſſer en ce lieu, de faire connoiſſance avec mon illuſtre compagnie. Un quatrieme s'étoit joint à nous dès les remparts de la Ville, quoiqu'on m'eût aſſuré que mes Conducteurs ne devoient être qu'au nombre de trois. J'étois bien aiſe de démêler ce perſonnage en même temps que les autres.

» Le premier, qui étoit le Chef de la troupe, me parut d'abord une tête démontée, & qui joignoit à beaucoup de ſuffiſance beaucoup de légéreté. Je connus dans la ſuite que je ne m'étois pas trompé. Vous auriez ri de lui voir affecter très-ſérieuſement un air d'autorité, prendre un ton élevé & déciſif, ne point ſouffrir qu'on raiſonnât après lui, regarder la moindre réplique comme une eſpece de rebellion.

» Je me ſerois volontiers amuſé de la ſingularité de ce caractere, qui pou-

voit fort bien compatir avec la probité; ſi je n'avois réfléchi que l'étourderie nuit quelquefois plus que la méchanceté même, & ſi, à travers ſa bruſque pétulance, je n'euſſe reconnu que c'étoit l'homme de tout le pays le moins capable de me conduire ſurement. On eût dit, à l'entendre, qu'il ne prétendoit rien moins que d'affronter, à l'aventure, tous les dangers que je pourrois rencontrer. Malheureuſement encore il n'étoit informé d'aucun des Poſtes qu'occupoient les Ennemis. L'eſpoir d'une groſſe récompenſe l'avoit engagé à ſe donner au Marquis de Monti pour plus habile en ce point qu'il ne l'étoit; & ce Miniſtre, pour qui l'occaſion n'avoit qu'un moment qu'il importoit de ſaiſir, n'en avoit point eu pour l'approfondir & le bien connoître. D'ailleurs le ſecret demandoit qu'il s'en tînt aux premiers hommes que le haſard lui offroit: ceux-ci rejetés, tout autre choix ſeroit devenu auſſi dangereux qu'inutile. La ſuite a juſtifié celui que l'Ambaſſadeur avoit fait; & il n'eſt plus temps de diſcuter s'il devoit croire le Chef de mes Conducteurs auſſi habile qu'il prétendoit l'être, & ne point faire difficulté de me confier à lui.

» Le Surnuméraire m'inquiétoit bien

plus encore ; je lui demandai qui il étoit. Il n'eut pas la complaiſance de me laiſſer croire que je n'en fuſſe point connu ; &, d'un ton auſſi ingénu que reſpectueux, il me répondit qu'il s'enfuyoit de Dantzic à cauſe d'une banqueroute qu'il venoit d'y faire. Il ajouta que mes Conducteurs lui avoient promis de le mener en Pruſſe, où il eſpéroit être à l'abri des pourſuites de ſes Créanciers.

» Un Banqueroutier, dis-je auſſi-tôt en moi-même ! un Marchand ruiné, que rien n'engage à mon ſecret, & qui n'ignore point qu'en me livrant à mes Ennemis, il peut recevoir, à une ſeule fois, non-ſeulement de quoi réparer ſes pertes, mais de quoi ſe mettre dans un état à n'avoir jamais beſoin de commerce ni de travail ! Quel Compagnon de voyage ai-je là !

» Je n'eus pourtant garde de rien laiſſer tranſpirer de mes craintes. Un ſimple ſoupçon a ſouvent fait des traîtres ; &, plus ſouvent, une apparence de confiance a étouffé des deſſeins de trahiſon ; mais cette précaution étoit inutile avec ce bon homme. Son zele pour moi lui donnoit des ſentimens qui auroient dû me raſſurer, ſi j'avois pu les voir dans le fond de ſon ame.

» Les deux autres étoient ce qu'c
appelle en Allemagne des Sznapans. I
étoient mieux inſtruits que le premi
des routes du pays ; mais, ſi jamais
nature avoit fait germer en eux quelqu
ſentimens d'honneur, il n'étoit pas po
ſible de les démêler à travers la brutali
de leur inſtinct & la férocité de leu
manieres.

» Je paſſai le reſte de la nuit couc
ſur un banc, & la tête appuyée ſur
Marchand, qui étoit le ſeul à qui il n
fût plus aiſé de parler, à cauſe qu'il e
tendoit le Polonois parfaitement.

» Le lundi matin 28, je ſortis de
chambre, & je fixai mes regards ſi
Dantzick qu'on ne ceſſoit de bomba
der. Mes entrailles, depuis long-tem
émues ſur cette Ville infortunée,
furent bien davantage dans le point
vue d'où je la conſidérois. Voilà don
diſois-je en moi-même, voilà la réco
penſe de ſa fidélité. Peut-être, dès
jour, elle va paſſer aux mains de m
Ennemis, & ſe racheter des malheu
qu'elle ne peut plus ſoutenir, par de no
veaux malheurs qui mettront le comb
à ſa miſere.

» Le triſte ſort des Amis que j'y avo
laiſſés, & qu'on alloit forcer, le glai

nain, de ſe déclarer contre moi,
énétra d'une douleur ſi vive, que
vis près d'y ſuccomber. En vain je
lai mes forces; elles m'avoient aban-
. Je n'étois plus cet homme endurci
hagrins, accoutumé aux diſgraces.
eulement mes larmes me déroberent
ɔjet ſi ſenſible; &, revenant un
ı moi, j'élevai les mains au Ciel,
priai de ne me point abandonner
cet état de langueur & d'affoibliſ-
ıt, dont je n'étois plus le maître.
Je rentrois dans la cabane, lorſque
à-coup j'entendis une décharge gé-
de toutes les batteries du Camp
la Flotte des Ennemis. Je crus
ôt que c'étoit en réjouiſſance de
ɔlution que la Ville avoit priſe de
dre, & qu'elle avoit dû annoncer
ille, ou le même jour, au Comte
ınich, Général des Moſcovites. Mais
cœur ſe ſerra de nouveau. Moins
é de mes propres dangers, que des
urs que ces marques de joie annon-
t à ma Patrie, & dont elles étoient
ıe le ſignal, je reſtai quelque temps
bile & preſque privé de ſentiment.
énéral Steinflycht fit tous ſes efforts
me rappeler à moi. Il venoit de
rer un dîné fort peu propre, comme

l'on peut juger, à contenter le goût, mais qui auroit pu, du moins, appaiſer ma faim, ſi mes chagrins m'euſſent permis de la ſatisfaire.

» Je dois dire ici ce que j'ai appris depuis peu, c'eſt que, ce même jour & à la même heure, les Seigneurs Polonois vinrent chez l'Ambaſſadeur, où ils croyoient que j'avois paſſé la nuit. Ne me voyant point paroître, ils s'imaginerent que j'étois malade; car ils ſavoient que j'étois dans l'habitude de me lever de fort grand matin. L'Ambaſſadeur ne ceſſoit de leur dire que j'avois commencé fort tard à repoſer. Pour les tromper plus ſurement, il les prioit de faire le moins de bruit qu'ils pourroient dans les appartemens. Il leur parloit de la ſorte, lorſqu'il entendit le bruit d'artillerie dont je viens de parler; n'ayant dans l'eſprit d'autre idée que celle de ma ſortie, il ne douta point que ce ſigne de réjouiſſance n'en fût un de la perte de ma liberté; &, par un mouvement dont il ne fut pas le maître, il s'écria: *O Dieu! le Roi eſt donc pris.* Ces mots, qu'il auroit voulu un moment après n'avoir pas prononcés, révélerent le ſecret dont il étoit ſeul dépoſitaire. Je n'étois cependant qu'à un quart de lieue

le la Ville, & malheureuſement encore ous les yeux, &, pour ainſi dire, ſous a main de mes Ennemis.

» Je ne puis aſſez louer la prudence ordinaire de ce Miniſtre, qui, ayant l'art le pénétrer dans les cœurs, avoit pareillement celui de reſter toujours lui-même impénétrable ; mais ce pourroit être ici une leçon pour les perſonnes revêtues de ſon caractere, d'être plus en garde qu'il ne le fut, dans cette occaſion, contre la vivacité du tempérament, ou, ſi l'on veut, contre une pareille irruption de zele ; car dans le fond ce n'étoit que du zele. De quelque part que vînt cette faute, c'en étoit une néanmoins. Auſſi, peu de momens après, le bruit de ma retraite fut répandu dans toute la Ville, & juſque dans le camp des Ruſſes & des Saxons.

» Les Dantzicois furent extrêmement alarmés de cette décharge de mouſqueterie. Ceux d'entr'eux qui étoient au fait des réjouiſſances militaires, s'apperçurent bientôt que c'en étoit une ; mais ils étoient en petit nombre, & ils n'en ſavoient pas le ſujet. Les uns croyoient que c'étoit à l'occaſion d'une Victoire remportée, par les Impériaux, ſur les François & leurs Alliés en Italie ; d'autres,

que les Ruſſes avoient coutume de célébrer l'anniverſaire de la bataille de Pultawa, arrivée à pareil jour. Quelques-uns, que la Fête de S. Pierre, qui étoit le lendemain, pouvoit y donner lieu, ou que peut-être on annonçoit l'arrivée de l'Electeur de Saxe au Camp des Moſcovites, qui l'attendoient depuis long-temps. La populace penſoit différemment; elle s'imagina que c'étoit un aſſaut général que les Ruſſes, ſecondés des Saxons, donnoient à la Place. J'ai ſu qu'à ce moment la conſternation fut générale. On ne voyoit que femmes échevelées, jetant des cris affreux dans les rues, & des hommes qui, ne voyant le danger que pour le craindre & ſe le groſſir, ne ſavoient s'ils devoient faire un dernier effort pour repouſſer l'Ennemi, ou attendre de le voir, dans les maiſons & les places publiques, aſſouvir ſa fureur, & paſſer tout au fil de l'épée. Le Magiſtrat ne faiſoit que de s'aſſembler pour délibérer ſur la réponſe aux propoſitions du Comte de Munich. Il fut auſſi ſurpris que le Peuple. Il envoya de tous côtés ſur les remparts, pour ſavoir ſi effectivement les Ruſſes faiſoient quelque mouvement. Ce ne fut qu'après la troiſieme ſalve, que les Députés, qui étoient

allés au Camp, rentrerent dans l'Aſſemblée, & dirent, qu'ayant annoncé au Général Moſcovite leur diſpoſition à reconnoître l'Electeur de Saxe, ce Général leur avoit répondu que cette nouvelle lui étoit ſi agréable, qu'il alloit ſur l'heure le témoigner par une réjouiſſance générale de tout ſon Camp.

» L'émotion qu'elle excita dans la Ville pouvoit bien ſurement faire excuſer la ſurpriſe de l'Ambaſſadeur, qui n'étoit pas plus inſtruit que le Magiſtrat du motif de ce bruit ſi extraordinaire.

» Mais quelles craintes ne m'auroit pas cauſées l'inattention preſque inévitable de ce Miniſtre, ſi je l'avois ſue dans le temps. Je pouvois l'apprendre preſqu'auſſi-tôt par un Sznapan qui aborda à la cabane avec ſon petit bateau. Il vint remettre au Général Steinflycht deux langues fumées & un billet fort poli, mais qui ne contenoit que des ſouhaits heureux pour notre voyage. Ce meſſage, ſi peu attendu, nous intrigua beaucoup. Le billet étoit anonyme, & nous ne pûmes jamais comprendre de quelle part il venoit, ni comment celui qui en étoit chargé avoit pu découvrir le lieu de notre retraite. Nous eûmes beau l'interroger, il s'en retourna maître de ſon ſecret;

mais il nous laiſſa de cruelles inquiétudes que le nôtre ne fût découvert.

» Je l'ai déjà dit, & je ne puis, à mon gré, le dire aſſez ; ces ſiniſtres augures, Dieu les permettoit, ou les faiſoit naître, pour m'engager à n'attendre que de lui ſeul l'heureuſe ſureté qui faiſoit tout le ſujet de mes eſpérances.

» Je paſſai tout le reſte de la journée dans une impatience extrême de la voir finir. La nuit vint enfin, & nous nous embarquâmes de nouveau.

» Notre route fut infiniment plus pénible qu'elle ne l'avoit d'abord été en ſortant de Dantzic. Ce n'étoient que roſeaux épais qui réſiſtoient au bateau. Ils ne plioient ſous lui qu'avec une eſpece de ſifflement qui, ſe répandant au loin, pouvoit déceler notre marche. Leur courbure même marquoit notre paſſage, & nous laiſſoit craindre que le lendemain on ne vît les traces du chemin que nous aurions fait. Souvent nous fûmes obligés de deſcendre du bateau, &, enfoncés dans la vaſe, de le tirer à force de bras pour le tranſporter dans les endroits où il y avoit plus d'eau.

» Vers le minuit, nous arrivâmes à la chauſſée d'une riviere que je crus être la Viſtule. Nos Conducteurs ſe mirent auſſi-tôt

-tôt à tenir conſeil entr'eux. Le Gé-
l ni moi n'y fûmes point appelés.
· réſolution fut que leur Chef, avec
ıflycht & le Banqueroutier, remon-
ient à pied la chauſſée, tandis que je
rembarquerois avec les deux autres
: côtoyer cette même chauſſée par
arais. Tous enſemble me firent eſpé-
que nous ne tarderions pas à nous
ındre. Je me conformai à leur arrêt,
pourtant me fier trop à leurs pro-
ès. Je ne voyois cette ſéparation
vec douleur; & plût à Dieu que
Ie écouté plus ſérieuſement je ne
quel preſſentiment qui m'annonçoit
je ne retrouverois plus Steinflycht
ınt tout le reſte de mon voyage.
L'opinion où j'étois que nous avions
n gagné la Viſtule, m'avoit fait pen-
juſqu'alors que c'étoit-là l'endroit où
s devions la paſſer, mais c'étoit le
ing; & quand je l'appris, je me
ſolai plus aiſément de l'éloignement
Général. Je lui ſus même gré d'être
lui-même à la découverte des routes
plus ſûres que nous avions à prendre
ır arriver enfin à ce fleuve ſi déſiré.
· Je ne laiſſois pourtant pas de de-
ıder ſouvent à mes gens, où, & en
:l temps à-peu-près nous pourrions

le retrouver. Le voilà, diſoient-ils ; il eſt devant nous ; nous ne ſaurions le perdre ; nous ne quittons point la chauſſée qu'il ſuit lui-même exactement. Ils la quittoient néanmoins, je ne ſais dans quel deſſein ; je ne m'en apperçus que lorſqu'il n'étoit plus temps de voyager, & que le point du jour nous avertiſſoit de nous mettre quelque part hors de la vue de ceux qui avoient intérêt de me découvrir, & peut-être déjà ordre de me ſuivre.

» Notre embarras fut de trouver un endroit propre à me cacher. Comme mes Conducteurs n'ignoroient point que toutes les maiſons d'alentour étoient pleines de Ruſſes & de Coſaques, il ne nous reſtoit qu'à en choiſir une dans laquelle on voulût, au beſoin, ſe prêter à nos vues, ou par intérêt, ou par amitié.

» Ils ſe rappellerent qu'il y avoit dans le voiſinage un homme de leur connoiſſance. Nous abordâmes chez lui ; c'étoit un Payſan, dont toute la maiſon ne valoit guere plus que la cabane d'où j'étois parti le ſoir auparavant. Avez-vous ici des Moſcovites, lui demanderent d'abord mes Conducteurs ? Actuellement, répondit-il, il n'y en a point ; mais ſi

ıs en avez affaire, il en vient aſſez
vent durant le jour. Notre parti étoit
ſ. De tous les maux qui nous envi-
ınoient, nous avions jugé celui-ci le
indre. Nous nous y fixâmes, quoiqu'à
ret.

» Cependant, pour que je ne fuſſe
nt reconnu de cet homme, dont nous
orions les ſentimens, les deux Szna-
ıs, ſans lui donner le temps de m'en-
ıger & de m'entretenir, comme il
oit fait ſans doute, me menerent au-
ſus de la petite chambre, qui faiſoit
ıte l'étendue de cette maiſon. Ils m'of-
ent une botte de paille qui s'y trouva
haſard, & me prierent de me repo-
, pendant qu'ils feroient ſentinelle en
, & iroient même au loin dans la
ıpagne chercher le Général, que je
ceſſois de demander.

» Il y avoit déja deux nuits que je
vois dormi. J'eſſayai de repoſer, & je
le pus point. Mes bottes pleines d'eau
de ſange, la perte de Steinflycht, ce
ſein marqué de mes Conducteurs de
oigner de la route qu'ils étoient con-
ıus de ſuivre, les dangers que je cou-
s dans le lieu où ils m'avoient amené;
: ſais-je? mille idées funeſtes me rou-
ent dans l'eſprit; elles me privoient

du bonheur même que je pouvois eſpérer de l'accablement de fatigue où j'étois; naturellement il devoit appeſantir mes ſens, & m'ôter, du moins pour quelque temps, le ſentiment de mes peines.

» Je me levai, &, mettant la tête à la lucarne de ce grenier, je vis un Officier Ruſſe qui ſe promenoit gravement dans la prairie, & deux Soldats qui y faiſoient paître des chevaux. Cette vue me ſaiſit. L'air rêveur de cet homme qui ſembloit méditer quelque deſſein; ces chevaux auprès deſquels il revenoit ſans ceſſe, comme s'il eût eu impatience de s'en ſervir au plutôt; ces ſoldats avec leurs armes; leur ſéjour enfin dans un lieu aſſez éloigné de leur camp; tout me fit craindre que je ne fuſſe tombé dans le piege que je prenois tant de ſoin d'éviter. Il eſt quelque choſe de plus précieux que le courage, & que je faillis à perdre alors, je veux dire l'eſpérance qui le ſoutient, & qui ſouvent l'inſpire.

» Ma frayeur fut bien plus grande encore, lorſqu'à cent pas au-delà je vis paſſer pluſieurs Coſaques courant à bride abattue à travers les champs. Ils venoient à ce miſérable abri où je m'étois flatté de plus de ſureté que dans tout autre. Ce ſpectacle ſi peu attendu me fit retirer

la fenêtre d'où je les avois apperçus. me remis ſur ma botte de paille, où ne ſongeai qu'aux moyens d'échapper, étoit poſſible, aux recherches de cette ›upe qui m'environnoit.

» Je croyois voir ſur l'heure inveſtir maiſon. Ils firent plus ; ſans s'amuſer ı bloquer, ils s'en rendirent les maîtres. ɛſqu'auſſi-tôt j'entends monter à mon ɛnier : c'étoit mon Hôteſſe qui, dépu- : par mes Conducteurs, venoit m'aver- de leur arrivée, & me prier en même nps de ne pas faire de bruit. Ce conſeil ›it bon à ſuivre, & je l'avois déjà pré- nu ; mais ces Coſaques ſi dangereux, & i, je penſe, avoient ordre de courir ·ès moi, n'étoient entrés dans cette iſon que pour s'y rafraîchir. Ils ſe firent nner à déjeûner, & leur alte dura plus deux heures.

» J'entendois de mon galetas tous leurs ɔours. C'étoient des récits infames dont ı renchériſſoit ſur l'autre, & dont le ›ins affreux n'étoit digne que de gens cette eſpece, qui n'ont ni honneur religion. Le ſiege de Dantzic ne fut int oublié, non plus que la plupart leurs exploits en Pologne, qui me ɛnt autant d'horreur que de pitié.

» Dès qu'ils furent partis, l'Hôteſſe

revint me trouver. Les voilà dehors, me dit-elle; mais dites-moi qui vous oblige ſi fort à les éviter? Que n'êtes-vous venu boire & vous amuſer avec eux & vos Camarades? Qui êtes-vous enfin, & d'où venez-vous? Surement vous n'êtes point de ce pays, je le connois à votre langage; & puis, votre phyſionomie annonce en vous quelque choſe qui dément l'habit que vous portez. Parlez, expliquez-vous; je ne veux point vous trahir; & à votre air, qui me touche infiniment, je me ſens portée à vous rendre ſervice. A des diſcours ſi preſſans, je ne ſavois que répondre. Mon ingénuité naturelle me dénoua vingt fois la langue; mais il m'étoit trop dangereux de la laiſſer maîtreſſe de mon ſort. J'accordai quelque choſe aux ſoupçons de cette femme, dont aucun n'approchoit de la vérité; je fis ſemblant d'être tout ce qu'elle voulut. Heureuſement elle n'avoit pas aſſez d'eſprit pour ſentir toutes les contradictions qu'elle mettoit en avant, & auxquelles je me prêtois par complaiſance. Sur-tout le peu de jour de ce grenier me fut très-favorable; elle ne remarqua point mon émotion à chaque mot que je prononçois. Hélas! la vérité ſe déceloit ſur mon viſage par le ſeul effort que je faiſois pour la cacher.

» Echappé à ſes queſtions, je ne pus point ſi aiſément échapper à ſes craintes. Mais ſi cela eſt ainſi, ajouta-t-elle, que vous ſoyez ſi brouillé avec les Moſcovites, je vous prie de ſortir de chez moi. S'ils vous y découvroient, je ſerois perdue ; peut-être en viendroient-ils juſqu'à brûler ma maiſon. Elle étoit ſur le point de me mettre à la porte, ſi je n'avois trouvé le ſecret de la perſuader qu'elle n'avoit rien à craindre ; mais ce ne fut qu'après bien des diſcours que, ſe ſentant raſſurée, elle me laiſſa enfin en repos.

» Dans la crainte qu'il ne ſurvînt encore des Coſaques ou des Moſcovites, je me tins tout le reſte du jour ſur ma botte de paille. J'étois-là à l'abri de leurs hoſtilités ; mais je n'en étois pas plus tranquille. Obſédé d'une foule de noirs chagrins, je ne pouvois les diſſiper. J'avois le courage de les combattre, &, malgré moi, le courage de m'en occuper. Ce n'eſt preſque jamais que le malheur qu'on évalue ; il n'eſt que le plaiſir qui ne ſe calcule pas.

» En vain je chercherois ici à donner une peinture de mon état. Il n'eſt point d'homme qui, ſe mettant à ma place, ne trouve auſſi-tôt dans le fond de ſon cœur tous les divers ſentimens qui s'éle-

voient dans le mien. J'éprouvai ce genre de tourment, à mon avis, le plus cruel de tous : c'eſt de ne pouvoir agir quand on eſt le plus agité, & d'être forcé d'attendre dans l'inaction tout ce qui peut arriver de plus déſolant & de plus funeſte.

» Deux réflexions ſervirent toutefois à me conſoler. La premiere, c'eſt que Dieu ne m'avoit ôté Steinflycht, le ſeul homme de qui je pouvois attendre du ſecours, qu'afin que je ne miſſe ma confiance qu'en lui ſeul. La ſeconde, c'eſt que je ne pus douter, par une choſe que je me rappelai & que je vais dire, que Dieu ne prît un ſoin tout particulier de moi juſque dans les moindres circonſtances de mon voyage.

» L'Ambaſſadeur, à mon départ de Dantzic, m'avoit remis deux cents ducats. Déſaccoutumé, depuis bien des années, de porter de l'argent ſur moi, je ne pus me faire à ce poids. Dès le premier jour, je priai Steinflycht de m'en décharger. Il rebutoit cette propoſition, & me faiſant ſentir l'importance d'un ſecours ſi puiſſant, il me prioit auſſi très-ſérieuſement de ne pas m'en deſſaiſir. Je goûtois ſes diſcours ; & un moment après, ſentant l'incommodité de cet or qui ballottoit dans ma poche, je redoublois

mes inſtances, qui m'attiroient toujours de nouveaux refus. Pour terminer ce différent, il fut décidé que Steinflycht prendroit la moitié de cette ſomme, & que je garderois l'autre ; & c'eſt-là le bonheur que la Providence m'avoit ménagé, & dont je veux parler. En effet, ſeul & réduit à moi-même, comme je l'étois alors (car je comptois peu ſur mes gens,) qu'aurois-je fait, ſi je n'avois eu de quoi acheter dans le chemin qui me reſtoit à faire, ou les commodités dont je pouvois avoir beſoin pour me le rendre plus ſupportable, ou le ſilence des perſonnes qui pouvoient me le rendre plus aſſuré ?

» Sur la fin du jour, ennuyé de ma ſituation, je deſcendis pour prendre langue de mes Conducteurs. Ils ſavoient, me dirent-ils, que le Général Steinflycht n'étoit qu'à un quart de lieue, & qu'il ſe propoſoit de nous rejoindre, dans la nuit, à un endroit de la Viſtule dont ils étoient convenus, & où étoit un bateau tout prêt à nous paſſer ; mais ils doutoient qu'on pût riſquer le trajet par le vent qu'il faiſoit alors, qui étoit des plus violens, & à l'aide d'un bateau auſſi petit & auſſi mauvais que celui qu'ils s'étoient procuré. Allons toujours, leur

dis-je ; je ne vois pas de plus grand danger, que de reſter plus long-temps où nous ſommes.

» Il ne me convenoit plus de me méfier de ces gens qui, ayant bu & mangé avec mes Ennemis, avoient préféré mon ſalut à leurs intérêts, &, parmi les fumées même du tabac & d'une biere capable de leur troubler les ſens, avoient eu aſſez de courage & d'honneur pour me garder la fidélité qu'ils m'avoient promiſe. Ils prirent auſſi de bon cœur la réſolution que je leur inſpirai. A nuit cloſe, nous nous remîmes dans le bateau, que nous laiſſâmes à un quart de lieue où les inondations finiſſoient.

» Nous marchâmes pluſieurs heures à pied, preſque toujours dans des terres molles & bourbeuſes, où, enfonçant juſqu'aux genoux, nous avions beſoin à tout moment de nous prêter du ſecours les uns aux autres. Souvent nos efforts ne ſervoient qu'à nous plonger davantage dans ce terrain fangeux, & à nous mettre dans un plus grand danger de n'en point ſortir.

» Nous gagnâmes enfin la chauſſée de la Viſtule. Un de mes Sznapans me pria d'y reſter un moment avec ſon camarade ; tandis qu'il iroit voir ſi le bateau

étoit à l'endroit de la riviere où l'on avoit promis de le tenir prêt. Nous fûmes une bonne heure à l'attendre. Il parut enfin, & nous dit que ce bateau n'y étoit plus, & qu'apparemment les Moſcovites l'avoient enlevé.

» Il fallut rentrer dans le marais d'où nous ſortions. Nous prîmes une autre route; & après une lieue de chemin, auſſi pénible que celui que nous avions déjà fait, nous choisîmes pour aſile une maiſon où je fus auſſi-tôt reconnu.

» Que vois-je, s'écria l'Hôte, dès qu'il m'eut apperçu? Tu vois un de nos camarades, lui répondirent mes Conducteurs; que trouves-tu dans ſon air de ſi extraordinaire? Vraiment, je ne me trompe point, ajouta cet homme; c'eſt le Roi Staniſlas. Oui, mon ami, lui dis-je auſſi-tôt d'un air ferme & aſſuré, c'eſt lui-même; mais, à votre phyſionomie, je connois que vous êtes trop honnête homme pour me refuſer les ſecours dont je puis avoir beſoin dans l'état où je parois à vos yeux.

» Cet aveu ſimple & naturel eut le ſuccès du monde le plus heureux; & ce n'eſt pas par ſes ſuites que je l'approuve; n'eût-il point réuſſi, je l'eſtimerois encore le parti le plus ſage que

je pouvois prendre en cette occaſion. Ce n'étoit point ici cette femme du jour précédent, eſprit foible & léger, & dans qui la curioſité me faiſoit ſoupçonner ce qui l'accompagne ordinairement, une démangeaiſon extrême de parler & de tout redire. Je ſaiſis d'abord mon homme ; c'étoit un de ces caracteres francs & ingénus ; bruſque à la vérité, mais ſolide, raiſonnable, actif & réſolu; tel enfin qu'il n'auroit pu me pardonner, ſi je me fuſſe aviſé de le contredire. Son air libre & décidé m'annonçoit ou un Ennemi, peut-être même dangereux, ſi je lui refuſois ma confiance, ou un homme à tout entreprendre, ſi je la lui donnois avec autant de bonne foi qu'il en montroit lui-même dans ſes manieres. Je ne dis point ici que, par l'éloge dont j'aſſaiſonnai mon aveu, je le piquai d'honneur, & lui montrai adroitement ce qu'il devoit faire pour me ſervir en cette occaſion.

» Il me promit de me faire paſſer la Viſtule, & il me tint parole. Il ſort de chez lui, & plein de zele, il ſe hâte d'aller chercher un bateau, & d'examiner de tous les bords de la riviere celui où je pourrois la paſſer avec moins de danger.

» C'étoit le Mercredi 30. Comme il ne m'étoit pas poſſible de dormir, & que l'expérience m'avoit appris que mes idées n'étoient jamais plus triſtes que lorſque j'étois dans un plus grand repos, je voulus les diſſiper par la vue de la campagne.

» Quoique, au lieu de ces Coſaques qui le jour auparavant m'avoient cauſé d'aſſez vives alarmes, je ne viſſe plus de la fenêtre d'un grenier où je m'étois retiré, que des objets indifférens, ou même agréables, je ne pus point m'en amuſer. Ce n'eſt point par effort qu'on ſe diſtrait de ſes peines; & les yeux ne voient rien, quand le cœur ne voit point avec eux.

» Je ne fus pourtant pas long-temps ſans prendre intérêt à ce qui s'offroit à ma vue. J'apperçus le Chef de mes Conducteurs revenant à grands pas vers la maiſon où j'étois.

» Dès qu'il fut entré, je lui demandai des nouvelles du Général Steinflycht. Nous étions la nuit derniere, me dit-il, ſur la chauſſée de la Viſtule, où le rendez-vous étoit donné. Nous vous y attendions avec une impatience extrême, lorſque nous avons apperçu une troupe de Coſaques venant à nous. Ne pouvant

leur faire tête, & ne trouvant point à nous cacher, j'ai pris le parti de la fuite, & je crois que le Général & le Banqueroutier en ont fait autant chacun de ſon côté. Ah! malheureux, lui dis-je, pourquoi abandonner Steinflycht? N'avois-tu pas des prétextes à couvrir ta marche & la ſienne? Ses airs empruntés l'auront décelé, & il lui ſuffiſoit de ta compagnie pour n'être cru qu'un Payſan comme toi. Sans doute il eſt déjà entre les mains des Ennemis.

» Ingénieux à me tourmenter, j'appuyai ſur cette idée, & je m'en fis le ſujet d'un nouveau chagrin. Je le ſurmontai toutefois, en penſant que, ſi c'étoit pour moi un malheur d'être abandonné comme je l'étois, c'en ſeroit un bien plus grand, ſi je venois, pour ainſi dire, à me manquer à moi-même, & ſi je ne me tenois lieu de tous les ſecours que je pouvois tirer d'ailleurs. Je rappelai ma fermeté, & je crus l'avoir miſe au point qu'elle dût me ſuffire dans quelque événement fâcheux qui pût encore m'arriver.

» Je raiſonnois ainſi avec moi-même, lorſque, ſur les cinq heures du ſoir, je vis arriver mon Hôte. Il m'annonça qu'il avoit bien trouvé un bateau chez un

Pêcheur où logeoient deux Moſcovites; mais qu'il n'étoit pas d'avis de haſarder ſi-tôt le paſſage, à cauſe du grand nombre de Coſaques répandus aux environs, dont les uns gardoient leurs chevaux au pâturage, & les autres battoient la campagne, avec ordre de ſuivre mes traces, & de m'arrêter par-tout où ils me trouveroient. Il ajouta que, dans cette vue, ces derniers s'en prenoient indifféremment à tous les paſſans, les fouilloient, les interrogeoient, en exigeoient des paſſe-ports, ou des répondans du voiſinage, & qu'ils s'attachoient plus particuliérement à examiner ceux qui étoient à-peu-près de mon âge, de ma taille, de ma figure, ſous quelque décoration & en quelque état qu'ils paruſſent à leurs yeux.

» Heureuſement je venois de me raſſurer, & de me convaincre que mon courage devoit être déſormais mon unique appui. Sans cela, cette triſte nouvelle m'auroit abattu au point de m'ôter toute eſpérance d'échapper à mes malheurs. Je tins conſeil avec mes Payſans; &, après bien des réflexions, il fut décidé que je paſſerois la nuit & le jour ſuivant dans la maiſon où j'étois, en continuant la ſage précaution de m'y déro-

ber à la vue de quiconque pourroit y aborder.

» Le lendemain Jeudi premier Juillet, je raſſemblai tous mes gens, pour prendre leur avis ſur l'importante affaire de ce paſſage de la Viſtule, qui me tenoit ſi fort au cœur. Nous examinâmes tous les endroits par où l'on pouvoit le tenter avec quelque ſureté. Les ſentimens de mes Conducteurs étoient plus ou moins hardis, leurs vues plus ou moins ſenſées, ſelon qu'une bouteille d'eau-de-vie, qui étoit au milieu d'eux, étoit plus ou moins pleine ; car c'eſt elle qui préſidoit à l'aſſemblée, & qui en régloit les délibérations. Ce n'étoit, dans les commencemens, que des propos timides. On ne voyoit plus de moyens de paſſer outre; l'eſpoir des grandes récompenſes promiſes diſparoiſſoit, &, à leur place, les priſons, les tortures, les gibets étoient le ſeul objet qui ſe préſentoit devant les yeux. Une nouvelle effuſion de la liqueur relevoit inſenſiblement ces courages abattus, & je vis le moment où ils alloient affronter tout le Camp des Ruſſes, & me mener, ſans rien craindre, à travers le feu de mille batteries de canon. Je mis les choſes dans une juſte égalité par le ſoin que j'eus de me ſaiſir

la bouteille, & de proportionner à
cun les doſes du courage qui lui étoit
›iré.

› Les Eſprits étoient à-peu-près en
at où je les ſouhaitois, & il étoit en-
›n ſix heures du ſoir, lorſque l'Hôte
la maiſon, plus actif & plus ſenſé que
s ces donneurs d'avis enſemble, ar-
ı plein de joie. Il m'aſſura que les
ſaques s'étoient retirés des environs,
le paſſage étoit libre ; & que le ba-
ı étoit prêt ſur le bord de la Viſtule,
ne lieue de l'endroit où nous étions.
tendis impatiemment que la nuit fût
ue, pour me mettre en chemin.

Je montai à cheval, & mon Hôte
i. Il marchoit devant moi, & me pré-
›it d'une cinquantaine de pas. Les
s Payſans ſuivoient à pied, & faiſoient
ı arriere-garde. Ces graves Sénateurs
jour précédent étoient devenus mes
lats ; & c'étoit là toute l'Armée que
›is à oppoſer à celle dont la force
è tournoit plus que contre moi ſeul.
ıs traverſâmes des bourbiers très-
fonds, où mon cheval, qui étoit mal
ſes jambes, s'abattoit à chaque pas.
tous côtés paroiſſoient les feux de
›rs Camps volans des Ennemis, qui
›ient pas auſſi éloignés que mon Hôte

l'avoit penſé. La clarté que ces feux r
pandoient ſur ma route, m'étoit fav
rable ; & qui eût dit alors aux Ruſ
que c'étoient eux-mêmes qui m'écl
roient pour m'aider à les éviter ?

» Nous fûmes obligés de paſſer to
auprès du Village de Keiſmarg, où
avoient un poſte conſidérable. C'eſt
qu'ils avoient fait le parc de leur Art
lerie dès le commencement du ſieg
& ils en avoient fait depuis l'entrep
général de toutes leurs munitions
bouche. Nous avions déjà fait une den
lieue ſans rencontrer perſonne, lorſq
mon Hôte, revenant ſur ſes pas, me
d'arrêter, pendant qu'il iroit encore e
miner certain endroit dont il craign
que le paſſage ne fût moins libre en
moment qu'il ne l'avoit d'abord eſpéré

» Je n'attendis pas long-temps ;
revint, tout alarmé, m'annoncer q
tout y étoit plein de nouveaux Coſaqu
Il ne leur avoit échappé, qu'en diſa
qu'au retour de leur Armée, où il av
amené des vivres, il avoit perdu ſes ch
vaux au pâturage, & qu'il les cherch
avec ſoin de toutes parts.

» Ce récit mit la conſternation da
ma troupe, &, ſans mon aveu, on
vint à un conſeil, où il fut décidé qu

falloit inceſſamment retourner ſur ſes pas. Vous n'en ferez rien, leur dis-je, & je ſerai une fois le maître à mon tour. Et quel ſi grand ſujet avons-nous de craindre une poignée de malheureux qui, ſans doute, nous craindroient eux-mêmes, ſi nous oſions les approcher? Croyez-moi, armons-nous de gros bâtons qui, avec du courage, nous ſuffiront pour les forcer dans leur poſte, s'ils ne ſont pas en plus grand nombre que nous.

» Ce diſcours ne les ébranla point; & comme je voyois autant de riſque à rebrouſſer qu'à aller en avant: Hé bien, repris-je, ſi mon projet vous paroît téméraire, ſubſtituons la ruſe à la violence; uſons du même expédient qui a réuſſi à notre Hôte; diſons, comme lui, que nous cherchons des chevaux égarés. Cette propoſition ne les toucha pas plus que la premiere, & je ne m'en étonnai point; la peur ne prend conſeil que d'elle ſeule; &, malheureuſement, elle ne ſe propoſe d'autre reſſource que la fuite qui, loin de la détruire, ne ſert d'ordinaire qu'à l'augmenter.

» Faiſons mieux, dit mon Hôte, qui voyoit avec douleur qu'il n'étoit pas poſſible de réchauffer ces cœurs glacés:

attendez-moi ici, je vais encore à la découverte. Peut-être à droite, ou à gauche, trouverai-je un chemin détourné & auſſi ſûr que nous le ſouhaitons. Il part. Mes trois Conducteurs ſe couchent auſſi-tôt ventre à terre. Je les conſidérois dans cet état, & les voyant preſque privés de ſentiment, je ne pouvois concevoir que l'amour de la vie, qui doit porter à la défendre, ſoit capable d'ôter les forces qui peuvent ſervir à la conſerver.

» Cependant leur Chef, cet homme autrefois ſi intrépide en apparence, ſe releve un moment après, & excite ſes camarades à s'enfuir avec lui. Ce fut alors que ne pouvant plus retenir mon indignation: Quoi! lâches, leur dis-je, vous vous voulez donc m'abandonner? Mais, mon Dieu, reprenoient-ils tous enſemble & comme de concert, voulez-vous que nous nous expoſions à être pendus pour vous ménager une ſureté qui ne dépend point de nous? Pendus ou non, repris-je avec un emportement affecté, il n'eſt plus temps de délibérer; vous vous êtes engagés à m'accompagner, & vous ne me quitterez qu'au moment où je croirai pouvoir me paſſer de votre indigne préſence. Ecoutez-moi, & trem-

ı de la réſolution que vous me forcez
prendre. Si vos promeſſes, ſi vos ſer-
ns, ſi la récompenſe qui vous attend,
: reſpect que vous me devez, ſi rien
peut vous arrêter, j'appelle dans ce
me inſtant les Coſaques; &, s'il me
t périr par votre fuite, j'aime autant
ir par mon indiſcrétion, & me ven-
en même temps de votre perfidie.

» Il n'y avoit qu'une pareille fermeté
pût retenir auprès de moi ces miſé-
les. Je trouvai le remede à un mal
on dit être incurable; mais tel eſt le
lheur de ces cœurs bas que tout épou-
ıte, c'eſt qu'on ne peut calmer en eux
: émotion de crainte, que par le ſen-
ent plus vif d'une autre crainte qui
ıeve de les alarmer. C'étoit auſſi le
l moyen que j'avois de me dérober
ı riſques où m'alloit expoſer la déſer-
n de ces hommes ſans honneur, qui
ement ſe ſeroient rachetés à mes dé-
ıs des moindres haſards qu'ils auroient
ıcontrés dans leur marche.

» Heureuſement mon Hôte ne tarda
: à revenir. Il m'aſſura que les Coſa-
es s'étoient retirés. Je vis dans ce mo-
nt mes trois poltrons debout, & leur
ef qui, reprenant ſon air ordinaire,
dit d'un ton d'autant plus effronté

qu'il paroiſſoit plus ſoumis & plus modeſte : Avez-vous pu croire que nous euſſions envie de vous quitter ? Vous n'ignorez pas vous-même, par tout ce qui s'eſt déjà paſſé, combien nous vous ſommes fideles. Montrez-le donc, lui dis-je, en lui jetant un regard plein de mépris, & qu'on ne parle plus ici de retourner en arriere.

» Je prononçois ces mots en montant à cheval, & je m'apperçus bientôt que ce même Chef & ſes deux Camarades ne me ſuivoient que de loin, apparemment dans le deſſein de me laiſſer au premier danger qui s'offriroit ſur ma route.

» Je marchai avec mon Hôte une bonne demi-lieue, au bout de laquelle nous rencontrâmes la chauſſée, &, peu de temps après, un chariot Moſcovite qui venoit à nous, & où étoient trois hommes que nous crûmes devoir éviter. Nous nous mîmes derriere une haie épaiſſe où nous ne fûmes point apperçus. A cent pas de là nous laiſſâmes nos chevaux, & avançant toujours ſur cette même chauſſée, nous fîmes un quart de lieue à pied. C'eſt ici, me dit mon Hôte, l'endroit deſtiné à votre paſſage : je vous laiſſe pour un moment, mais accordez-moi

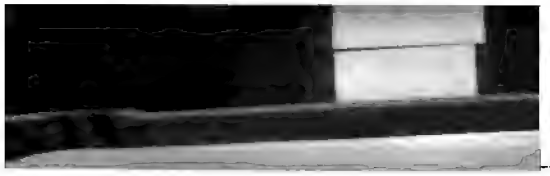

ne grace ; cachez-vous dans ces brouſ-ailles en attendant que je vous amene e bateau.

» Il ne me laiſſa pas long-temps dans ette poſture où je me déplaiſois fort. e conviens que, dans la crainte d'une urpriſe, elle m'étoit auſſi néceſſaire que 'intrépidité me l'auroit été dans une ren-contre que je n'euſſe pu éviter ; mais outefois elle me parut humiliante : & ce 'a pas été une des moindres peines de non voyage, que la contrainte où j'étois i ſouvent de me cacher. Je ne m'en con-olois que par l'idée des efforts que je aiſois alors pour me vaincre, & qui, ar la répugnance que j'éprouvois, ſup-poſoient peut-être autant de réſolution & de force que le courage le plus dé-idé. D'ailleurs n'eſt-ce pas une eſpece le courage de n'en point faire paroître où il eſt inutile, & ſouvent dangereux d'en montrer ?

» Mes gens entendirent plutôt que noi le bruit des rames : ils accoururent our me joindre. Nous nous embarquâ-nes, & fîmes enfin ce trajet ſi long-temps déſiré, & acheté par tant de périls & de peines.

» Nous étions déjà près d'aborder, lorſque, tirant mon Hôte à l'écart, &

le remerciant avec une tendre affection de tout ce qu'il avoit fait pour moi, je lui mis dans la main autant de ducats que la mienne étendue avec ſoin en avoit pu ramaſſer dans ma poche. C'étoit-là la vraie occaſion de me ſoulager du poids de ce reſte d'argent qui m'incommodoit ſans ceſſe. Mais, d'ailleurs, je croyois moins faire un plaiſir que m'acquitter d'une dette. Cet honnête Payſan, ſurpris & preſque honteux, ſe retire & cherche à m'échapper. Non, non, lui dis-je, vous avez beau faire, vous recevrez ce préſent; c'eſt un nouveau ſervice que je vous demande, & que je regarde même comme une des plus grandes preuves de votre attachement pour moi.

» Comme je le preſſois plus fortement, & qu'il redoubloit ſes efforts pour ſe dérober à ma reconnoiſſance, les autres s'imaginerent que j'avois pris querelle avec lui. Ils accouroient déjà pour m'appaiſer. Ce mouvement qu'il apperçut, l'obligea à me dire précipitamment que, ſi pour me ſatisfaire il falloit abſolument recevoir quelque choſe de moi, il vouloit bien accepter deux ducats ſeulement pour un reſſouvenir éternel du bonheur qu'il avoit eu de me voir & de me connoître.

» Ce

Ce noble déſintéreſſement me char-
'autant plus, que je n'avois pas lieu
attendre d'un homme de ſa ſorte.
it deux ducats dans ma main avec des
ıs & des ſentimens que je ne puis
imer ; & il m'en remercia autant que
urois remercié moi-même, s'il avoit
, je ne dis pas le modique préſent que
ıis deſſein de lui faire, mais toutes les
mpenſes dont j'aurois voulu payer
ervices qu'il m'avoit rendus.

A quelque cent pas au-delà de la
ıle, nous apperçûmes un gros Vil-
Nous y arrivâmes à la pointe du
C'étoit le Vendredi 2 Juillet. Il
ɔit important de ne point tarder à
ſuivre ma route. J'appris que les
es avoient même de ce côté-là des
es avancés, & que ſouvent les Co-
es venoient faire le dégât aux envi-
. Je demandai auſſi-tôt des chevaux ;
il ne m'étoit pas poſſible de m'en
urer ſans le ſecours de mes Payſans.
lâches coquins s'imaginoient n'avoir
rien à craindre. Ils ne daignoient
m'écouter. Ils entrerent dans une
ɛrge. J'y arrivai un moment après,
ɛ les trouvai qui s'endormoient en-
ɛés tous les trois dans un méchant lit
ɔlume. Durant ce temps, je fis ce

qu'ils auroient dû faire eux-mêmes ſi j'avois pris, comme eux, le parti de me repoſer. Je rôdai autour de cette maiſon, faiſant comme une eſpece de patrouille pour n'être pas ſurpris par mes Ennemis.

» Ennuyé toutefois de ces promenades qui me ramenoient ſans ceſſe au même endroit, & plus encore du ſéjour que je faiſois inutilement dans ce lieu, je rentrai dans la chambre, & éveillant doucement un de ces Payſans, je fis tant que je lui perſuadai de m'aller chercher une voiture, quelle qu'elle fût, & à quelque prix qu'elle pût être.

» Il revint au bout de deux heures, mais ivre à ne pouvoir ſe ſoutenir. Il amenoit cependant avec lui un homme qui vouloit bien louer des chevaux avec un chariot rempli de marchandiſes, mais à condition que nous remettrions en argent comptant, à quelqu'un du Village, le prix des effets qu'il conſentoit à nous confier. Il craignoit que les Coſaques, plus voleurs que Soldats, ne nous les enlevaſſent. Dans ce cas, il ſouhaitoit, ce qui étoit juſte, que leur perte ne fût point ſur le compte de celui à qui tout l'équipage appartenoit, & à qui il en avoit répondu lui-même.

» N'ayant aucune envie de retourner

ſur mes pas, & encore moins de temps à perdre, au lieu de remettre l'argent, je m'aviſai d'acheter tout ce bagage. Il fut évalué vingt-cinq ducats, que je donnai avec autant d'empreſſement que ſi j'avois craint un dédit, où l'on craignoit, au contraire, de ma part un rabais conſidérable.

» Cependant ce marché, fait à la hâte & par un homme qu'on n'eſtimoit qu'un Payſan fort mal-aiſé, excita l'attention des paſſans. Leur nombre s'accrut en peu de temps. Ils m'examinoient avec ſoin, lorſque mon ivrogne, ébloui ſans doute par le reſte de l'argent qu'il m'avoit vu remettre dans ma poche, commença, d'un air inſolent, à faire valoir les ſervices qu'il m'avoit rendus. Il vanta ſa fidélité, & même ſon courage. Il rappela les haſards qu'il avoit courus. Il dit enfin qu'il ne vouloit point être la dupe du ſacrifice qu'il m'avoit fait de ſon loiſir, de ſa liberté, de ſa vie, & que ſur l'heure il prétendoit ſavoir ce qu'il auroit pour ſa part de la récompenſe que je lui devois.

» De tous les dangers que j'avois courus juſqu'alors, c'étoit peut-être ici le plus grand. Cet indigne orateur ne faiſoit que balbutier ; mais il parloit à

des gens aiſés à ébranler, & qui, pour l'ordinaire, ſans être capables de vrais ſentimens de pitié, ne manquent point de s'émouvoir aux triſtes dehors qui les réclament. Je reconnus que les tons plaintifs ſont d'infaillibles reſſorts auprès de la populace, & que les plus groſſiers de ces tons ſont même toujours les plus propres à lui donner le mouvement qu'on déſire. J'euſſe pourtant regardé avec indifférence l'attendriſſement qu'elle paroiſſoit accorder au prétendu malheureux, ſi, la vivacité de celui-ci augmentant à proportion de la compaſſion qu'il faiſoit naître, je n'euſſe appréhendé qu'elle ne le menât au point de dévoiler tout le myſtere qui lui étoit confié.

» Je craignois ſur-tout que le Chef de ma troupe, naturellement inſolent, n'appuyât ces injuſtes remontrances par de nouvelles remontrances de ſa façon, & qu'animant ſon autre camarade, dont la vertu m'étoit également ſuſpecte, ils ne s'élevaſſent tous contre moi. A quels malheurs ne devois-je pas m'attendre, & qu'euſſé-je fait, ſi mon ſecret avoit été confié à une foule de Payſans qu'aucun motif n'engageoit à épouſer mes intérêts ? La Majeſté du Trône n'impoſe guere que par l'éclat dont elle eſt revê-

tue, & ſur-tout à des yeux qui n'accordent qu'à ce ſeul éclat les hommages qui lui ſont dus.

» Il en arriva tout autrement. Ce Chef fit une action dont je ne le croyois point capable. Il s'éleva contre l'ivrogne ; & prenant la parole, de ce ton de maître qu'il affectoit toujours : Tais-toi, miſérable, lui dit-il, quel ſujet as-tu de te plaindre ? N'avons-nous pas partagé tes peines & tes dangers, & nous vois-tu former des prétentions comme les tiennes ? Puis s'adreſſant à tout ce Peuple : Ne croyez point à cet homme, ajouta-t-il ; c'eſt ſa folie dans le vin de ſe croire en compagnie de Rois & de Princes ; ſi vous l'écoutez, je ſerai bientôt quelque grand perſonnage, pour qui cependant il n'aura guere plus de reſpect que s'il ne me croyoit que ce que je ſuis, auſſi pauvre & auſſi malheureux qu'il l'eſt lui-même.

» Ces paroles détournerent ſur l'ivrogne tout le murmure qu'il alloit exciter contre moi. On fit des huées ſur lui. Je ne laiſſai pas de découvrir dans la foule certains regards qui marquoient qu'on n'étoit pas généralement convaincu que je fuſſe en effet ce que je voulois paroître. Rien n'étoit plus flatteur, je l'avoue.

On aime à être démêlé, & l'on s'imagine que c'eſt moins l'effet de la pénétration des autres, que de ce qu'il y a dans nous qui perce à travers les voiles dont nous déſirons le couvrir. Mais ce qui m'eût peut-être fait plaiſir en toute autre rencontre, m'embarraſſoit fort en celle-ci.

» Je pris le parti de quitter au plutôt ce Village. J'y aurois abandonné ce Payſan ivre dont je n'avois plus que faire, ſi je n'euſſe craint qu'en l'état où il étoit, il n'achevât de mettre au jour ce qu'il avoit commencé de développer. Cette trace de lumiere, laiſſée après moi, pouvoit en un moment s'étendre au loin, & devenir un obſtacle au reſte de mon voyage. Je le fis emballer dans la voiture, &, pour le garantir des chutes dont il étoit menacé à chaque cahot, je fus obligé de lui ſervir de barriere & d'appui. Le Chef de mes Conducteurs ſe mit devant pour mener les chevaux, & je renvoyai le troiſieme, en le chargeant d'aller annoncer à l'Ambaſſadeur mon heureux paſſage de la Viſtule.

» Nous partîmes de ce Village ſans oſer demander aucun chemin, afin qu'en cas de pourſuite, on ne pût dire quelle route nous aurions pris. Auſſi, nous ne

ſavions où nous allions. Je me réglai par conjecture, connoiſſant un peu par la Carte la ſituation du pays. Comme il s'agiſſoit de paſſer le Nogat, je faiſois toujours gagner la pointe où il ſe ſépare de la Viſtule, en laiſſant ſur la gauche la Ville de Marienbourg, où il y avoit garniſon des Ennemis.

» Nous traverſâmes pluſieurs Villages, occupés par des Saxons & des Moſcovites, ſans que perſonne nous dît mot. Quelque beſoin que nous euſſions de nous y arrêter, nous n'oſâmes y mettre pied à terre. Il n'étoit pourtant pas poſſible de mener nos chevaux plus loin. La chaleur étoit exceſſive, &, à force d'avoir été preſſés, ils étoient déjà rendus.

» Heureuſement, à cent pas du chemin, nous découvrîmes une maiſon abandonnée, où nous nous retirâmes durant près de deux heures pour les laiſſer pâturer.

» Sur les huit heures du ſoir, nous arrivâmes au bord d'une riviere. Un cabaret étoit auprès, & à quelques pas dans le ſable une vieille nacelle preſque ouverte de toutes parts. Quel bonheur! s'écrierent mes gens; voici enfin le Nogat, & un bateau que la Providence ſemble avoir mis exprès ſur ſes bords

pour nous ſervir à le paſſer. Cette opinion ne s'accordoit point avec mes idées; mais elle étoit agréable, & je n'oſai la contredire. Ils commençoient déjà à faire rouler les ais demi-pourris de ce bateau, lorſqu'un Payſan vint à paroître, à qui je demandai ſi c'étoit-là le Nogat. Non vraiment, répondit-il, c'eſt la Viſtule; le Nogat eſt à une lieue & demie d'ici.

» Cet éclairciſſement ne pouvoit venir plus à propos. Nous étions perdus ſans reſſource, ſi nous euſſions repaſſé ce fleuve que nous avions eu tant de peine à traverſer. Nous entrâmes dans le cabaret, & nous nous dîmes des Bouchers de Marienbourg, qui ſouhaitoient paſſer le Nogat pour aller au-delà faire des achats de bétail. Ce trajet n'eſt pas poſſible, nous répondit l'Hôte; tous les bateaux de cette riviere juſqu'aux plus petits, ont été enlevés par les Ruſſes & conduits à Marienbourg, à cauſe des Partis Polonois qui battent la campagne de l'autre côté.

» Quoi! toujours des obſtacles, me dis-je en moi-même, & dans le temps que j'ai le plus d'eſpérance de n'en plus trouver! autant valoit-il échouer dès les premiers pas, & ne point acheter par tant de peines un funeſte accident que je ne puis éviter. Cependant le bonheur que

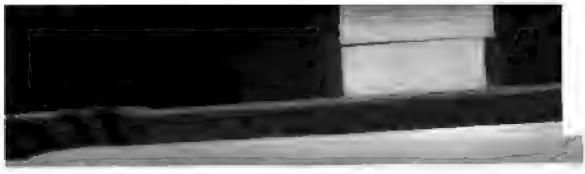

j'avois déjà éprouvé ranimoit mon courage, & ſervoit dans mon cœur de garant à la Providence de celui qu'elle daignoit encore me préparer.

» Je paſſai la nuit dans la grange ſans pouvoir repoſer. Dès la pointe du jour, mes Sznapans opinerent qu'il ne nous reſtoit d'autre moyen de traverſer cette riviere, que de gagner le pont de Marienbourg. En vérité, m'écriai-je en leur adreſſant la parole, je ne vous reconnois plus. Eſt-ce bien vous qui marquez tant de courage? Quoi! vous oſerez affronter une nombreuſe Garniſon de Troupes réglées, vous qui avez pâli aux approches d'une petite troupe de gens ſans diſcipline & qui ne méritent pas même le nom de Soldats! Ignorez-vous que le danger que je fuis m'attend en cette Ville, & que vous, vous y trouverez ſurement les fers & le gibet que vous craignez?

» J'aurois cru qu'il n'en falloit pas davantage pour leur faire abandonner un avis ſi haſardeux. Je me trompai; ils y perſiſterent, & voulurent m'obliger à m'y rendre, juſqu'à me menacer de me quitter, ſi je ne le ſuivois. Etoit-ce folie ou déſeſpoir? Je n'en ſais rien; mais ce ne fut qu'à force de prieres, & j'oſe

dire, à force de ſupplications, qu'ils me laiſſerent maître de ma deſtinée & de la leur.

» Ce que je leur propoſois étoit aſſurément raiſonnable. Allons au moins juſques aux bords du Nogat, leur diſois-je; & ſi nous ne trouvons aucun moyen de le paſſer, nous irons à Marienbourg, quels que ſoient les motifs qui devroient nous détourner d'une route ſi périlleuſe.

» Nous nous remîmes en chemin par la chauſſée, & peu de temps après par des bois & des chemins affreux. Aſſez loin de notre gîte nous rencontrâmes un Village, où je jugeai à propos d'arrêter pour prendre langue. Je fis part de ce deſſein à mes Conducteurs, qui le déſapprouverent. Ils trouvoient dangereux de demander le chemin à des Payſans de qui naturellement nous n'avions rien à craindre; & un peu auparavant, ils ne voyoient aucun riſque à ſe préſenter aux portes d'une Ville, dont nos Ennemis avoient fait une des plus fortes Places du pays. Auſſi me diſoient-ils encore dans toute leur bonne foi, qu'il étoit inutile de s'informer des routes, puiſqu'ils étoient ſûrs qu'il ne nous en reſtoit d'autre à prendre que celle de Marienbourg.

» Je ne concevois plus ces gens que je m'étois flatté de connoître ; mais j'eus recours aux prieres qui m'avoient déjà assez bien réussi. Mon ivrogne, dont l'aveugle ardeur n'étoit peut-être qu'un reste des fumées du jour précédent, consentit le premier d'aller aux nouvelles, & entra à ce dessein dans une maison. Il revint me dire que les gens à qui il s'étoit adressé ne parloient que Polonois, & qu'il n'avoit pu leur faire entendre ce qu'il souhaitoit. A la bonne heure, lui dis-je, je sais heureusement leur langue ; je vous servirai d'interprete avec plaisir.

» Je me disposai en même temps à descendre du chariot ; mais c'étoit pour mes gens leur jour de contradiction. Ils s'opposerent à cette résolution, craignant que je ne me fisse connoître par mon langage. Je me moquai de leur frayeur, & mis malgré eux pied à terre. Je marchois déjà vers cette maison, lorsque, essayant de me barrer le chemin, ils se mirent de front devant moi, & jurerent qu'ils mourroient plutôt que de me laisser passer outre. Je ne pus tenir à cet excès d'impudence, & je courus à eux comme dans le dessein de leur marcher sur le corps pour me faire passage. Un moment après, je ris en moi-même

de ma vivacité; mais en étois-je le maître dans le premier feu de mon reſſentiment? Et au fond, n'étoit-ce pas plutôt un ſage emportement de la raiſon, qu'un aveugle tranſport de colere? Cet air d'aſſurance les intimida, & les fit recourir à d'autres menaces. Hé bien, me dirent-ils, en s'ouvrant à la hâte devant moi, ſi tel eſt votre deſſein de nous faire pendre, dès ce moment nous vous quittons. Ah! très-volontiers, repartis-je ſur le champ; allez, partez quand vous voudrez, je vous ſouhaite un heureux voyage.

» Ce fut dans cette occaſion que je ſentis plus que je n'avois fait encore, combien j'étois à plaindre d'avoir à faire à des gens de cette eſpece, qui ne ſont jamais plus inſolens, que lorſqu'ils ſentent que l'on a intérêt de les ménager & de les craindre. Auſſi je ne puis comprendre que, ſans y être contraint comme je l'étois, on oſe en faire les confidens & les miniſtres des deſſeins que l'on ſait ne pouvoir réuſſir que dans le ſecret & le ſilence.

» J'entrai dans la maiſon; & du ton le plus poli que put me permettre mon air villageois, que je n'oſois démentir, je dis à l'Hôteſſe que je ſouhaitois aller au-delà du Nogat acheter du bétail, &

que je la priois de m'indiquer l'endroit le plus aiſé pour ce paſſage. Vraiment, répondit-elle, vous venez fort à propos, je puis vous épargner la peine d'un trajet, d'ailleurs fort difficile. J'ai du bétail à vous vendre ; &, à votre air, je connois que nous nous accommoderons aiſément du prix. J'affectai de paroître ravi de ce qu'elle m'apprenoit ; mais je répliquai que je ne pouvois prendre qu'à mon retour celui qu'elle m'offroit, parce que j'allois chercher une ſomme d'argent qui m'étoit due, & dont j'emploirois volontiers une partie au marché qu'elle propoſoit. Mais il n'y a pas un ſeul bateau, reprit-elle ; comment ferez-vous ? Tout ce que vous voudrez, lui dis-je d'un air ouvert & plein de confiance ; j'aime mieux recevoir ce ſervice de vous que de tout autre, & je ſens que je ne puis vous déplaire, par la préférence que je vous donne à cet égard ; car enfin, ajoutai-je, je connois le pays, il n'eſt pas poſſible qu'obligés d'avoir un commerce continuel de l'autre côté de la riviere, vous n'ayiez, malgré toutes les précautions des Moſcovites, quelque moyen de la paſſer. Je vois bien, continua-t-elle, que vous êtes un bon homme ; tenez, je vais vous donner

mon fils, qui vous menera à un quart de lieue d'ici. Il y a à l'autre bord un Pêcheur de ſes amis qui garde dans ſa maiſon un petit bateau. A un certain ſignal cet homme viendra vous prendre, & vous ne ſauriez avoir un moyen plus ſûr & plus aiſé de vous tirer de l'embarras où je vous vois. Je remerciai cette femme dans les termes les plus touchans & les plus tendres de ma langue, & je ſortis d'auprès d'elle avec ſon fils.

» Je fis monter celui-ci dans mon chariot, & je partois déjà, lorſque mes Payſans, qui étoient encore là, & que je n'avois pas fait ſemblant d'appercevoir, ſe préſenterent pour y monter auſſi. Mon air content, & la vue de ce nouveau Conducteur, les avoit comme pétrifiés. Ce n'étoit pas le temps de leur faire des reproches, je devois même encore les ménager. Peut-être étoient-ils plus diſpoſés que jamais à me trahir; un ſecret ne peſe jamais tant que lorſqu'on eſt le plus prêt à s'en décharger. Auſſi, ſans daigner leur parler, je les laiſſai faire.

» Arrivés au bord du Nogat, le jeune homme donne le ſignal. A l'inſtant un Pêcheur ſort de ſa cabane, traîne le long

du rivage une petite nacelle, la met à l'eau, & vient à nous. J'y entrai avec un de mes Payſans, & je laiſſai l'autre à l'équipage, qu'on ne pouvoit tranſporter, en lui ordonnant d'attendre-là ſon Camarade, que j'avois deſſein de renvoyer le même jour.

„ Je ne fus pas plutôt à l'autre bord, que je levai les yeux au Ciel pour le remercier de m'avoir conduit dans cette eſpece de terre promiſe, où j'étois enfin à l'abri de tout danger.

» A un Village près de là, nommé Biata Gora, j'achetai un nouveau chariot avec deux chevaux. Mon plus grand ſoin fut enſuite de congédier mon Payſan. Je le chargai d'un billet pour l'Ambaſſadeur, qui ne contenoit que deux mots en chiffre, dont j'étois convenu avec ce Miniſtre. Enfin je partis ſeul, & pris le chemin de Marienwerder, petite Ville des Etats du Roi de Pruſſe.

» Quel n'étoit pas mon contentement d'être délivré de ces Brigands qui m'avoient fait compagnie juſqu'alors. Le plaiſir que je reſſentois d'être hors de la portée des traits de mes Ennemis, n'égaloit point celui de ne plus voir à mes côtés ces indignes Conducteurs, dont j'avois eu à me garder preſque autant que de mes Ennemis même.

» Arrivé aux portes de Marienwerd
j'échappai aiſément aux queſtions d'
Factionnaire qui me demanda qui j'ét
Je traverſai cette Ville aſſis ſur m
chariot, & je ris plus d'une fois du tri
appareil de mon équipage. L'entrée q
j'y faiſois n'étoit point magnifique; m
un vain éclat n'auroit pas augmenté
joie que je reſſentois en ce moment.
portois avec moi la juſtice de ma cau
l'amour de mes Sujets, le repos de
conſcience, & ſans doute l'eſtime mê
de mes Ennemis. Quels plus grands mot
d'oublier mes diſgraces? Ce n'eſt q
ceux qui ont mérité leur infortune,
qui n'ont pu la ſoutenir avec courag
qu'il eſt permis de ſe la rappeler av
douleur «.

Quel contraſte entre Staniſlas en
ronné, il y a peu de jours, de tous l
Grands de la Nation, proclamé Roi p
la brillante aſſemblée de cent mille Nobl
Polonois, mis en poſſeſſion du Palais
Varſovie parmi les ſalves répétées
l'artillerie & les vives acclamations d'
Peuple innombrable; & ce même Staniſla
en gros ſurtout de payſan, traverſant
pied les terres bourbeuſes & les mara
fangeux, couchant dans les granges

les galetas, à la merci des Sznapans qui l'eſcortent, & faiſant enfin dans une Ville amie une entrée digne de ce triſte voyage, monté ſur un char boueux dont il eſt le conducteur.

Ce Prince étant deſcendu dans une Auberge, écrivit un billet au Gouverneur de Marienwerder, qui vint ſur le champ prendre ſes ordres. Le Roi de Pruſſe, informé que Staniſlas étoit ſorti de Dantzic, avoit déjà pris des meſures pour qu'il fût accueilli dans toutes les Villes de ſes Etats où il pourroit ſe préſenter. Auſſi s'empreſſa-t-on, dans celle où il ſe fit connoître, de lui rendre les honneurs qui lui étoient dus, & de lui offrir les ſecours dont il avoit beſoin. Ses vêtemens de bure furent bientôt échangés. Un brillant carroſſe fut ſubſtitué à ſon triſte équipage. On lui donna des Gardes. On lui marqua, par des réjouiſſances publiques, la part qu'on prenoit à ſon heureuſe délivrance.

Dès que le Roi de Pruſſe ſut que Staniſlas étoit dans ſes Etats, il l'invita à ſe rendre à Konigsberg, comme le ſéjour le plus agréable qu'il pût lui offrir. Le Roi de Pologne, à ſon arrivée dans cette Capitale, fut complimenté au nom de Frédéric : on le mit en poſſeſſion du

Château Royal : on lui offrit des fêtes brillantes : on ne négligea rien, en un mot, de tout ce que l'on crut propre à lui adoucir le ſentiment de ſes diſgraces & le ſouvenir de ſes maux paſſés. Bientôt l'affluence des Seigneurs Polonois échappés à leurs Ennemis, rendit la Cour de Konigsberg plus nombreuſe & plus brillante que ne l'étoit celle de Berlin.

C'eſt ainſi qu'une ſucceſſion rapide de proſpérités flatteuſes & de revers éclatans, mettoit à tous les genres d'épreuves la grande Ame de Staniſlas; & ces étranges viciſſitudes de la Fortune, qui fixoient ſur lui tous les regards de l'Europe, le rendoient d'autant plus intéreſſant qu'heureux ou malheureux on le voyoit toujours lui-même, ſupérieur à ſes Ennemis, ſupérieur aux Couronnes, & d'autant plus digne de celle qu'on lui diſputoit, qu'elle étoit le don de l'eſtime & le prix de ſes vertus. Son Rival lui-même lui rendra juſtice un jour : car ces deux Princes ne ſeront pas toujours ennemis. Par une ſuite de ces événemens extraordinaires, qui doivent varier la vie du Roi de Pologne, la fille de ce même Auguſte III, par lequel il eſt aujourd'hui détrôné, eſt deſtinée à perpétuer ſes Deſcendans; & cette Princeſſe, mariée

au Dauphin l'unique petit-fils de Staniſlas, donnera à la France le Monarque qui la gouverne aujourd'hui.

Revenons à la Ville de Dantzic. On continuoit à la bombarder, le 28 Juin, lorſque les Députés des Magiſtrats ſe rendirent à la tente du Général Munich, pour lui demander une ſuſpenſion d'armes, & lui faire part de la réſolution que la Ville avoit priſe de reconnoître Auguſte. Cette nouvelle fut reçue avec d'autant plus de joie chez les Ennemis, qu'ils ſe flattoient de voir bientôt le Roi de Pologne entre leurs mains. Mais le Général Moſcovite n'eut pas plutôt appris que ce Prince lui avoit échappé, qu'il rétracta ſa parole, & le bombardement recommença avec une nouvelle fureur. En vain les Députés allerent-ils proteſter au Comte de Munich qu'au moment où ils s'étoient rendus dans ſon Camp ils ignoroient encore le départ de Staniſlas, auquel, du reſte, ils n'avoient pas eu la moindre part. En vain l'Ambaſſadeur de France fit-il la même déclaration par écrit. Outré de rage d'avoir manqué ſa proie, Munich ne vouloit rien écouter. Il taxa la Ville à une amende de deux millions cinq cents mille livres, ſi elle ne retrouvoit pas Staniſlas. Il mit

la moitié de ſon Armée en détachemens, pour battre la campagne & arrêter tous les Voyageurs ſur toutes les routes, & promit de grandes récompenſes à ceux qui lui ameneroient ce Prince, vif ou mort.

Au défaut du Roi de Pologne, le Comte de Munich exigea que la Ville lui livrât le Primat du Royaume & l'Ambaſſadeur de France, & ces deux Seigneurs prirent le parti d'aller ſe préſenter eux-mêmes à ſa tente ; mais le fier Moſcovite, ſans leur tenir compte de cette démarche, & ſans égard pour le caractere dont étoit revêtu le Marquis de Monti, les fit conduire l'un & l'autre dans une étroite priſon. Pluſieurs des Domeſtiques de Staniſlas, tous les Officiers & les Soldats qui avoient eu la garde de la Ville le jour de ſon évaſion, furent arrêtés, & ſubirent de ſéveres interrogatoires, mais qui ne laiſſerent à l'Ennemi aucune connoiſſance du ſecret qu'il vouloit pénétrer. Tous les Seigneurs Polonois furent mis en liberté, ſous la condition qu'ils reconnoîtroient Auguſte pour Roi ; & la Capitulation fut ſignée le 9 de Juillet.

Les Amis de Staniſlas ne ſe croyant pas liés, en vertu d'une promeſſe extor-

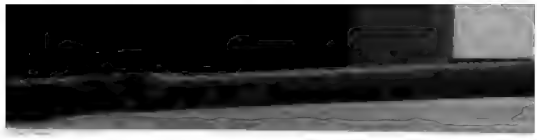

quée par violence, ne ſortirent de Dantzic que pour aller groſſir la Cour de Konigsberg. On y tint des Conſeils, on y prit des meſures pour réprimer les excès de tous les genres que ſe permettoient les Armées étrangeres, toujours ſous le prétexte de ſoutenir les droits de la Nation qu'elles opprimoient. Les Généraux des Armées Polonoiſes tenoient conſtamment pour leur Roi légitime. Le Comte de Tarlo, & quelques autres Seigneurs, commandoient des camps-volans deſtinés à inquiéter l'Ennemi dans ſes courſes. Le Général Steinflycht, qui avoit retrouvé le Roi de Pologne à Konigsberg, après avoir échappé comme lui à bien des dangers, eût été en état de commander une Armée : on n'en avoit pas à lui donner : ce brave Officier réſolut d'en chercher une. Il partit de la Pruſſe à la tête d'une Compagnie de Suédois : il entra dans la Lithuanie & ſe rendit au pays des Bartniques & des Kurpiques. Ces Peuples qui ſe conduiſent par leurs lois, ſous la protection des Rois de Pologne, habitent des cabanes au pied d'immenſes forêts qui confinent à la Lithuanie. Les premiers nourriſſent des abeilles : les Kurpiques ſont grands chaſſeurs : ils tuent dans leurs forêts

des ours, des buffles, & d'autres bêtes féroces, & vivent du commerce qu'ils font de leurs peaux. Steinflycht leur propoſa de s'armer pour la défenſe du Roi qu'ils avoient déjà reconnu. Ils le firent, & en peu de temps ils purgerent pluſieurs Palatinats de Lithuanie des Ennemis qui s'y étoient cantonnés. Mais ces différens Chefs de Partis n'avoient pas aſſez de Troupes diſciplinées : il leur manquoit ſur-tout un Généraliſſime capable de combiner leurs mouvemens & de diriger leur ardeur ; en ſorte que beaucoup de petits avantages, ſouvent achetés par de grands ſacrifices, laiſſoient toujours à l'Ennemi la ſupériorité.

Staniſlas connoiſſoit aſſez le remede qu'il eût été expédient d'apporter aux maux actuels, il l'avoit même ſous les yeux ; mais le Roi de Pruſſe qui l'avoit, du reſte, ſi bien accueilli, ne lui ayant pas offert ſes Troupes, il fut lui-même aſſez diſcret pour ne pas vouloir embarraſſer ſon Hôte en lui en faiſant la demande. Dans l'impuiſſance de ſoutenir ſes droits par la force des armes, il le faiſoit par des Manifeſtes qu'il compoſoit lui-même : Écrits lumineux inſpirés par la raiſon & la modération, & qui euſſent porté ſes Ennemis eux-mêmes à ſe faire

juſtice, ſi jamais on ſe la faiſoit aux dépens d'une Couronne.

La France, en preſſant Staniſlas d'accepter le Trône que lui offroient ſes Compatriotes, & en ne le ſoutenant que par des ſecours inefficaces, avoit engagé ce Prince, ſans le vouloir, dans le mauvais pas où il ſe trouvoit. Il étoit pour elle de l'honneur & du devoir de l'en retirer, & elle en prit bientôt les moyens. Louis XV, après avoir négocié un Traité de neutralité avec l'Angleterre & la Hollande, engagea l'Eſpagne & la Sardaigne à s'unir à lui pour venger les droits du Diademe ſi indignement violés dans la Perſonne de Staniſlas. Ces Puiſſances entrerent d'autant plus volontiers dans les vues de la France, qu'elles avoient elles-mêmes leurs griefs particuliers contre la Cour de Vienne que l'on vouloit attaquer. Il eſt vrai que l'Electeur de Saxe & la Czarine étoient les Ennemis les plus apparens du Roi de Pologne; mais l'Empereur Charles VI s'étoit auſſi déclaré contre lui, & il étoit voiſin de la France; c'eſt contre lui que la France dirigea ſes principaux efforts; & la guerre lui fut déclarée au mois de Décembre 1733.

L'Ambaſſadeur de France à la Porte

ſollicitoit vivement le Grand-Seigneur à rompre avec la Ruſſie, & le Divan étoit porté d'inclination à ſeconder ſes vues; mais les circonſtances actuelles ne lui permettoient pas d'effectuer ſes déſirs. C'étoit alors préciſément que le fameux Thamas-Kouli-Khan (1), après une victoire

(1) Thamas-Kouli-Khan, fils d'un Berger, Perſan de nation, eſt un des plus illuſtres Scélérats qui aient jamais paru ſur la ſcene du monde. Après être ſorti de la maiſon de ſon pere, auquel il enleva une partie de ſes troupeaux, il entra au ſervice d'un Gouverneur de Province, en qualité de Portier. Son Maître, qui reconnut en lui un goût décidé pour le Service Militaire, le mit à la tête d'une Compagnie de Cavalerie, le fit enſuite Chef d'une Troupe de mille Chevaux, & enfin d'un Corps plus conſidérable. Mais Kouli-Khan, par ſes inſolences & ſon ingratitude, mérita que ſon Maître le chaſſât de ſa maiſon, après lui avoir fait donner une ſi cruelle baſtonnade ſur la plante des pieds, que les ongles de ſes orteils en tomberent.

Kouli-Khan raſſembla alors une Troupe de Bandits, ſe mit à leur tête, & joua, en Perſe, un rôle un peu plus odieux encore que celui que Mandrin joua depuis en France : il pilla les Campagnes & détrouſſa les Paſſans ſur les grands chemins. Le Roi de Perſe lui fit offrir ſon pardon, s'il vouloit mettre fin à ſes brigandages, & entrer à ſon Service avec les ſiens. Kouli-Khan accepte l'offre qui lui eſt faite par un de ſes oncles, ſe rend chez cet oncle, en apparence pour le remercier de ſes bons offices; & la nuit il le poignarde de ſa main, pour le punir, diſoit-il, des injuſtices dont il s'étoit autrefois rendu coupable envers lui. Le Roi de Perſe ferme les yeux ſur ce nouveau forfait, reçoit Kouli-Khan, qui bientôt par ſa valeur & ſes intrigues parvient au Généralat des Armées Perſanes. Ainſi comblé des bienfaits de ſon Souverain, ce

:oire complete remportée ſur les
:cs, menaçoit de porter ſes armes
ju'au ſein de l'Empire Ottoman, à la
: des Forces de la Perſe, dont il s'étoit
du le Tyran. La Porte néanmoins,

élérat ſe révolte contre lui, ſe ſaiſit de ſa Perſonne, it jeter dans une priſon, ſe conſtitue Régent du ıume, déclare la guerre aux Turcs, en eſt battu ırd, & remporte enſuite ſur eux une victoire ɔlete, le 26 de Septembre 1733.

: Roi de Perſe mourut dans ſa priſon. Un fils ue de ce Prince mourut auſſi bientôt après, ſans perſonne oſât mettre au jour ſes ſoupçons ſur mort. Le Régent alors convoque les Etats du ıume, qui l'éliſent Roi. Le Grand-Seigneur le nnut, pour avoir la paix, & le Grand-Mogol, n'avoir pas la guerre. Ce dernier cependant ſe pa. Kouli-Khan, ſans autre raiſon que celle du fort, entre dans l'Indoſtan, y exerce les plus ux brigandages, & ſe rend maître de la Perſonne ɔgol. Ce Prince gardoit, dans le Palais de Delhi, d'or & d'argent qu'on n'en trouveroit dans le puiſſant Royaume de l'Europe. Kouli-Khan s'en ıra : il livra enſuite au pillage cette Ville opulente, ent vingt mille de ſes malheureux Habitans furent gés par ſes ordres. Ces ſcenes tragiques ſe termi- nt par le mariage du fils de Kouli-Khan avec la du Grand-Mogol. Le Roi de Perſe, en conſidé- n de cette alliance, qui donnoit de nouvelles ntions à ſon ambition, rendit au Mogol le nom pereur, mais en le mettant ſous la tutelle d'un -Roi.

ɔuli-Khan devenu Roi par des crimes, régna par crimes, & périt de la digne mort d'un Tyran. Il : aſſaſſiné un de ſes oncles, un de ſes neveux ſans doute rendre ſervice au genre humain, en ſbarraſſant de ce monſtre, en l'année 1747.

ſans en venir à une déclaration de guerre, proteſta hautement qu'elle ne reconnoîtroit pas d'autre Roi de Pologne que Staniſlas. Le Prince Eugene ſe flattoit de mettre le Grand-Viſir dans ſes intérêts; mais toutes ſes intrigues & ſes imputations calomnieuſes contre la France & la Perſonne de Staniſlas, ne ſervirent qu'à mettre de plus en plus en évidence la mauvaiſe volonté de la Cour de Vienne contre un Prince dont le ſeul crime étoit d'être trop étroitement uni à la Maiſon de Bourbon; & le Viſir répondit au Miniſtre de l'Empereur, que le Grand-Seigneur ſoutiendroit de tout ſon pouvoir la cauſe de la juſtice.

Dans la diſpoſition où étoient toutes les Puiſſances à portée d'influer dans cette affaire, ou de garder la neutralité ou de ſoutenir le Roi Staniſlas, le Prince Eugene, au rapport de ſon Hiſtorien, opina conſtamment, dans le Conſeil de Vienne, qu'on devoit tout ſacrifier pour éviter une guerre dont il prévoyoit le mauvais ſuccès. Mais, ſon avis n'ayant pas prévalu, l'Empereur, pour l'en conſoler, le fit Généraliſſime de l'Armée qu'il réſolut d'oppoſer à la France. Heureuſement pour ce grand Capitaine, ſa

réputation étoit faite avant cette guerre, pendant laquelle il n'éprouva qu'une ſucceſſion rapide de revers affligeans.

Les Armées Françoiſes ſe mirent en campagne ſous les ordres des Maréchaux de Villars & de Berwick. On crut voir la victoire voler ſur les pas de ces deux Grands Hommes, & l'on ne fut pas trompé. Villars, âgé de quatre-vingt-deux ans, portoit dans un corps uſé de fatigues un eſprit toujours plein de vigueur. » Je » ſuis de toute mon Armée, diſoit-il, celui » qui aye le moins à perdre en perdant » ma vie «. Il la perdit en effet pendant cette guerre, mais dans ſon lit. Berwick fut emporté d'un boulet de canon, au ſiege de Philisbourg. La perte de ces deux grands Capitaines n'empêcha pas le progrès des armes Françoiſes, tant en Allemagne qu'en Italie. Il n'eſt pas de mon ſujet de ſuivre les détails de cette guerre. L'Empereur, après la perte de pluſieurs batailles, dépouillé d'une grande partie de ſes Etats, & à la veille de faire de nouvelles pertes, demanda la paix. Elle lui fut accordée; & les préliminaires en furent ſignés à Vienne le 31 Octobre 1735. Ils portent en ſubſtance : Que le Roi Staniſlas recouvrera la propriété &

la libre diſpoſition de tous ſes biens patrimoniaux en Pologne : qu'il conſervera les titres & les honneurs de Roi de Pologne : qu'il ſera mis en poſſeſſion des Duchés de Lorraine & de Bar, leſquels, après ſa mort, demeureront unis à perpétuité à la Couronne de France ; & que les Seigneurs Polonois ſes Amis & ſes Partiſans ſeront rétablis dans leurs biens & dignités. Staniſlas, à ces conditions, renonce à tous ſes droits à la Couronne de Pologne.

La nouvelle de cette paix fut comme un coup de foudre pour les Seigneurs Polonois qui formoient la Cour de Konigsberg. Staniſlas tenta inutilement de leur inſpirer les ſentimens de modération qui le portoient lui-même à ſacrifier de nouveau ſa Couronne au repos de ſa Patrie : tous étoient déſeſpérés, tous déteſtoient une paix qui leur enlevoit leur Roi. Ce Prince, néanmoins, après leur avoir donné toutes les marques de reconnoiſſance que les circonſtances laiſſoient en ſon pouvoir, leur fit promettre qu'à leur retour en Pologne ils engageroient ſes Amis & ſes Partiſans à reconnoître Auguſte. Ils le firent en effet ; mais cette invitation de

la part de leurs Compatriotes fit peu d'impreſſion ſur des hommes que ni les menaces, ni les promeſſes, ni la perte de leurs biens, ni ce qu'ils avoient eu à ſouffrir juſqu'alors, n'avoient pas été capables d'ébranler. Tous ſe récrierent qu'ils ſoutiendroient le Roi Staniſlas. Auguſte leur fit ſavoir qu'il avoit fait ſa paix avec ce Prince. Ils répondirent fiérement, qu'il ne pourroit y avoir de paix entre l'Uſurpateur & le Roi légitime, qu'autant que le dernier reſteroit ſur le Trône ; & Staniſlas déſeſpéroit preſque de pouvoir obtenir d'eux qu'ils ne combattiſſent plus pour lui. Il fallut qu'il leur écrivît lui-même à ce ſujet. La lettre qu'il leur adreſſe, unique peut-être en ſon genre dans l'Hiſtoire du Monde, mérite de trouver place ici.

» Que je ſuis mortifié, Meſſieurs ; en conſidérant votre ſingulier attachement pour ma Perſonne, de me trouver hors d'état de vous marquer l'étendue de ma reconnoiſſance pour tout ce que vous avez fait & ſouffert pour moi. Il n'a pas plu au Suprême Modérateur des entrepriſes humaines de me fournir l'occaſion qui eût comblé mes vœux, & je me ſoumets avec humilité & réſi-

gnation aux Jugemens adorables de ſa Providence qui m'a conſolé & ſoutenu dans toutes les circonſtances fâcheuſes de ma vie. Voulez-vous ſuivre l'avis de celui qui ne ceſſera jamais de vous aimer : imitez mon exemple, mettez bas les armes. Vous les aviez priſes pour la juſtice, la cauſe étoit louable : dépoſez-les maintenant par reſpect pour les Hautes Puiſſances qui vous avoient invités à les prendre, & ne vous expoſez pas, par une opiniâtreté qui n'auroit plus de but, au reproche d'avoir voulu perpétuer le trouble parmi vos Freres. Réuniſſez-vous plutôt ſincérement à eux, afin que vous puiſſiez partager tous enſemble les fruits de la paix que Dieu veut bien accorder à la chere Patrie «.

Cette lettre eut ſon effet. Les Partiſans de Staniſlas reconnurent Auguſte, mais ils le firent ſans déguiſer leurs ſentimens ; &, uſant de la liberté de parler, qui eſt ſans bornes en Pologne, ils mettoient le Roi que leur avoient donné les ſuffrages de la Nation, bien au-deſſus de celui auquel les ſoumettoit la force. Il s'élevoit des querelles à ce ſujet juſque dans le Palais d'Auguſte : il ſe paſſa même, ſous ſes yeux & à ſa table, une ſcene

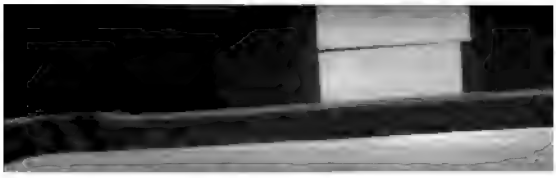

fort ſinguliere & bien déſagréable pour lui. Le Caſtellan de Rypin, Melzinski, étoit aſſis à côté de l'Evêque de Poſnanie. Le Prélat voulut le plaiſanter ſur ce qu'enfin il revenoit à la table du Roi. Melzinski répondit qu'il aimoit mieux y paroître en homme de cœur, après avoir bien combattu contre lui, qu'en lâche Courtiſan qui avoit trahi ſa Patrie & favoriſé l'entrée des Moſcovites en Pologne. L'Evêque dit qu'il mépriſoit ce propos. » Et moi, répliqua Melzinski » en lui donnant un ſoufflet, je mépriſe » les Lâches & les Traîtres «. On ſe leve de table en tumulte. L'Evêque requiert le miniſtere du Maréchal de la Cour; celui-ci verbaliſe contre Melzinski : le Roi lui-même, qui ignoroit le fond de la querelle, reproche au Caſtellan ces voies de fait toujours odieuſes & condamnables. » Hé bien, Sire, lui dit Melzinski, » c'eſt Votre Majeſté que je ferai Juge: » un homme de cœur peut-il être maître » de ſes mouvemens, lorſqu'il eſt provoqué par un Citoyen perfide qui a » vendu ſa Patrie, par un Evêque de » Poſnanie qui a oſé appeler les Moſcovites contre le Roi que ſa Nation » venoit de ſe donner, & qui eſt cauſe

» enfin que Staniſlas Leckzinski ne reg
» pas aujourd'hui en Pologne « ?
Maréchal de la Cour condamna Melzin
à reſter un mois aux arrêts, pour l'o
trage fait à l'Evêque ; mais le Roi
ſongea pas même à ſe venger des du
vérités que lui avoit fait entendre
Seigneur. Et c'eſt par cette extrê
modération, qu'Auguſte, naturelleme
bon, parvint à faire oublier aux Pol
nois le vice de ſon Election, tandis q
Staniſlas préparoit les merveilles d'
Regne deſtiné à faire époque dans l'Hi
toire du Monde.

Fin du Livre Quatrieme.

HISTOIRE
DE
STANISLAS PREMIER,
ROI DE POLOGNE.

LIVRE CINQUIEME.

DEUX fois porté ſur le Trône & deux fois privé de la Couronne, Staniſlas, le moins ambitieux des hommes, n'eut plus ſongé à régner. Mais la Providence, qui le deſtinoit à devenir le modele des Souverains, lui offrit un troiſieme Trône, celui de la Lorraine. C'eſt cette heureuſe contrée qu'il va faire jouir des fruits de ſon expérience : c'eſt en ſa faveur qu'il va déployer ſes talens & les qualités royales que les circonſtances avoient comme enchaînées juſqu'alors ; & le théâtre où nous allons voir ſes vertus

en action, pour n'être pas auſſi vaſte que la Pologne, n'en ſera pas moins intéreſſant.

Témoins des merveilles du regne de Staniſlas, ſes Voiſins l'admireront; ſes Ennemis ſeront forcés de convenir que jamais Prince ne fit plus d'honneur au Trône que celui qu'ils euſſent voulu en exclure; & le Polonois, portant envie aux heureux Habitans de la Lorraine, ſe repentira long-temps d'avoir trop peu fait, dans les circonſtances, pour affermir la Couronne nationale ſur une Tête ſi digne de la porter.

Le Peuple que le Roi de Pologne eſt chargé de gouverner aura tous ſes ſoins, mais ſans les épuiſer. Un grand Cœur ne prétendit jamais concentrer le bonheur chez lui. L'Univers n'eſt qu'une famille à ſes yeux, ſon ambition l'embraſſe toute entiere, non pas à la maniere des Conquérans, pour l'aſſervir à ſes Lois, mais avec les vues d'un Miniſtre bienfaiſant de la Divinité, pour s'appliquer à la rendre heureuſe. Bien loin donc de vouloir dérober aux autres Nations les utiles ſecrets de ſa Politique, Staniſlas s'empreſſera de les divulguer : déjà nous en ſommes en poſſeſſion; & ſi l'on me promettoit du côté des Maîtres du Monde

aſſez de droiture pour goûter la ſageſſe de ſes conſeils, & de la part de leurs Miniſtres aſſez de force & de vertu pour en faire la baſe de leur Politique, j'oſerois promettre, à mon tour, que l'abondance & la paix régneroient déſormais ſur la Terre, & que nous ne verrions par-tout que des Princes chéris régner ſur des Peuples heureux.

Ce fut au mois de Mai de l'année 1736 que le Roi de Pologne quitta le Château de Konigsberg. Il ſe rendit d'abord à la Cour de Berlin, pour remercier le Prince qui l'avoit ſi généreuſement accueilli; & bientôt après il prit la route de la France. Il eſt plus aiſé d'imaginer que de décrire la joie que cauſa ſon retour au ſein de ſa famille, après une abſence ſi longue & ſi orageuſe. Il paſſa le reſte de l'année au Château de Meudon, occupé de plans pour le Gouvernement de ſes nouveaux Etats. Ses Plénipotentiaires ſe rendirent en Lorraine au commencement de l'année 1737, & ils en prirent poſſeſſion en ſon nom. Le Prince y arriva lui-même le 3 d'Avril, & alla établir ſa Cour au Château de Lunéville.

Le départ des Princeſſes de la Maiſon de Lorraine avoit offert, peu de jours auparavant, le ſpectacle le plus atten-

driſſant. On les avoit vues traverſer le Duché au milieu d'un Peuple déſolé, dont l'affluence retardoit leur marche, & qui annonçoit par des gémiſſemens & des cris confus, le regret & la douleur de ſe ſéparer de ſes anciens Souverains. Au récit que l'on fit à Staniſlas de ce touchant adieu : » Ah ! que j'aime ces » ſentimens, s'écria-t-il ! ils m'annoncent » que je vais régner ſur un Peuple ſen- » ſible & reconnoiſſant, qui m'aimera » quand je lui aurai fait du bien «; & il prit bientôt les moyens de lui en faire. On remarqua que, le jour même de ſon arrivée en Lorraine, ce Prince avoit travaillé avec ſes Miniſtres, plus empreſſé de reconnoître les beſoins de ſes Sujets que de recevoir leurs hommages. La Ville de Nancy fit conſulter la Cour ſur le cérémonial qu'elle devoit obſerver dans la réception de ſon nouveau Souverain, qui réuniſſoit à la qualité de Duc de Lorraine le titre de Roi de Pologne. » Qu'on diſe aux Lorrains, répond » Staniſlas, qu'ils peuvent oublier le » Roi de Pologne ; & que, pourvu qu'ils » m'aiment comme leur Pere, je me » contenterai toujours d'être honoré » comme leur Duc «.

Pendant les premiers mois de ſon

regne il tenoit réguliérement deux Conſeils tous les jours. Toutes les Perſonnes en place eurent ordre d'adreſſer à ſon Chancelier leurs obſervations & leurs vues ſur les moyens de prévenir ou de réformer les abus, & de procurer le plus grand bien poſſible dans les différentes parties qui les concernoient. Ces Mémoires étoient examinés par des hommes judicieux & inſtruits, qui en faiſoient leur rapport en préſence du Roi. Les ſéances de ſon Conſeil duroient quelquefois ſix heures. Mais le temps lui paroiſſoit toujours trop court, lorſqu'il s'agiſſoit de calculer les intérêts de ſes Peuples. L'étendue des beſoins publics étoit la meſure de ſes travaux. Les rechercher étoit l'objet de ſes inquiétudes, les avoir découverts étoit une de ſes jouiſſances, y pourvoir fut toujours ſa grande affaire, à laquelle étoient ſubordonnées toutes celles qui ne regardoient que ſa Perſonne. On lui propoſoit certains arrangemens pour la diſtribution & l'embelliſſement du Château de Lunéville. » Il n'en eſt » pas temps encore, répondit-il; quand » nous aurons mis l'ordre dans les Affai» res publiques, nous nous amuſerons » des petits détails du Palais «.

Mais ce que le Roi de Pologne a fait

en Lorraine reſſemble ſi peu à ce que font les autres Souverains dans leurs Etats, que la maniere de le raconter, pour être analogue au ſujet, doit auſſi s'écarter infiniment des méthodes uſitées; & le tableau de ſon regne portera toujours un caractere d'originalité propre à le diſtinguer de cette foule d'hiſtoires inſipides, & comme jetées au même moule. Et que font en effet nos Hiſtoriens, que reproduire des ſcenes déjà connues, en changeant les noms des Acteurs? Qui connoît l'Hiſtoire de dix Souverains, connoît l'Hiſtoire de tous: faire des déclarations de guerre & des traités de paix, perdre & gagner des batailles, diminuer & augmenter les charges publiques, changer de ſyſtêmes & de Miniſtres, ſe livrer enfin à une ſuite d'opérations commandées par les conſtitutions ſages ou vicieuſes de leurs Etats; voilà la matiere hiſtorique de leurs regnes. Le regne de Staniſlas s'offre ſous des rapports bien plus intéreſſans, & il ne reſſemble qu'à lui-même. C'eſt le regne du vrai Sage. Par-tout on reconnoît le génie d'un Légiſlateur Pere. Il crée, il invente, il change les formes abuſives. Rien ne ſe fait dans ſes Etats par uſage ni par coutume; tout eſt

judicieuſement combiné dans ſa politique, tout a été ſoumis au ſévere examen de la raiſon. En un mot, ſes vues & ſes projets, comme ſes opérations, ſont les réſultats naturels de cette légiſlation paternelle, qui entre elle-même eſſentiellement dans l'Hiſtoire de ſon Regne.

Quoique toutes les conſtitutions humaines aient eſſentiellement leurs défectuoſités, l'homme de bien de tous les Pays, dit Staniſlas, n'en eſt pas moins attaché à ſa Patrie, comme un fils bien né aime ſa mere malgré les imperfections qu'elle peut avoir. Mais n'y auroit-il pas une forme de Gouvernement qui, de ſa nature & indépendamment ſoit du génie des peuples ou de l'influence des climats, mériteroit la préférence ſur les autres? Lequel, de l'Etat Monarchique ou du Républicain, eſt le plus propre à aſſurer le bonheur des Sociétés? Grande queſtion en Politique, & ſur laquelle notre nouvelle Ecole philoſophique ne nous laiſſe pas ignorer ſon ſentiment depuis trente ans. Mais un juge moins ſuſpect en cette matiere, & le juge peut-être le plus compétent qui l'ait jamais traitée, c'eſt le Roi de Pologne. Ce n'eſt qu'après avoir ſucceſſivement paſſé par les conditions de Citoyen d'une République

libre, de Chef eſtimé de cette même République, & enfin de Souverain d'un Etat Monarchique, que ce Prince ſe permet l'examen de la queſtion. Il l'enviſage ſous ſes différens rapports, il balance les avantages & les inconvénens reſpectifs des deux formes de Gouvernement, & prononce en faveur de la conſtitution Monarchique [I]*. Il décide qu'elle eſt la plus avantageuſe, & au Souverain qu'elle laiſſe libre de faire ſans oppoſition tout le bien que peut lui ſuggérer ſon cœur, & au Sujet qui, dans ſa ſoumiſſion à un Monarque que toutes ſortes d'intérêts engagent à régner en Pere, eſt véritablement plus libre que le Citoyen de ces fieres Républiques qui, dans le temps même qu'il ſe glorifie d'une indépendance chimérique, eſt en effet aſſervi aux caprices de cent Tyrans qui ſe diſputent le droit de commander.

Mais, quelles que ſoient les Lois conſtitutives d'un Empire, Staniſlas veut qu'elles aient la Religion pour baſe. » La Religion, dit-il, eſt le plus ferme » appui de l'Autorité ſouveraine. C'eſt

* Ce chiffre [I] & ceux qui ſe rencontreront dans la ſuite, indiquent l'ordre des chapitres ſous leſquels ſont contenus, dans le ſecond Volume, les Ecrits du Roi de Pologne relatifs aux matieres hiſtoriques.

» par elle que les Rois, s'eſtimant les » images de Dieu, ſe font un devoir » de punir le crime, de protéger l'in- » nocence, & de récompenſer la vertu. » C'eſt par la Religion que s'établit dans » un Etat cette harmonie heureuſe qui » fait que la juridiction temporelle eſt » toujours prête à ſoutenir les droits » de la juridiction ſpirituelle, & que » celle-ci, bien loin de vouloir empié- » ter ſur l'autre, s'applique à la main- » tenir dans toutes les prérogatives & » les honneurs qui lui ſont dus «. Mais il voit avec douleur que cette Religion ſainte, que chacun ſe pique encore d'in- voquer dans ſa cauſe, n'obtient ſouvent que des reſpects extérieurs, & qu'elle ſert moins à diriger la conduite de ceux qui font la Loi, ou de ceux qui la re- çoivent, qu'à colorer les injuſtices des uns & la corruption des autres. Le re- mede à cet abus eſt entre les mains du Souverain. Il ne ſuffit pas qu'il donne lui-même l'exemple d'une Religion ſin- cere & pratique, ſon intérêt & ſa conſ- cience lui preſcrivent encore, comme le premier de ſes devoirs, de s'appliquer à faire de ſes Sujets un Peuple religieux; & » plus ſes ſoins auront été efficaces » pour les rapprocher de la perfection

» du Chriſtianiſme, plus il aura avancé le
» grand ouvrage de leur bonheur [II] ».

Par une conſéquence naturelle de ces principes, Staniſlas déclare Ennemis de l'Etat ceux qui le ſont de la Religion [III]. Il exhorte ſur-tout les Princes Chrétiens à étouffer ce cri ſéditieux d'une tolérance aveugle qui s'éleve aujourd'hui de toutes parts (1), & qui ne tendroit à rien

(1) Je ne ſais ce que produira cette effervescence philoſophique; mais on ne peut diſconvenir qu'elle ne ſoit portée parmi nous à un point effrayant. On a commencé par outrager la Religion; aujourd'hui nul reſpect pour les Puiſſances: on les gourmande publiquement dans les Académies; on leur inſulte dans les livres. Je me rappelle que, dans le temps que le Parlement de Paris décrétoit l'Abbé Raynal, j'entendois faire l'éloge du Sujet dans une Académie qui eſt dans le reſſort de ce Parlement. Et le même Orateur Panégyriſte ſe permettoit d'apoſtropher le Roi: il lui dictoit, d'un ton inſpiré, ce qu'il devoit faire & défaire. Il ſe livroit ſur-tout à des déclamations relatives au Proteſtantiſme qui, de ſon aveu, auroient pu le faire *punir autrefois comme un Séditieux, & déteſter comme un Impie.* Eh! de grace, MM. les Académiciens, laiſſez au Roi & à ſes Miniſtres le ſoin de gouverner l'Etat: &, ſur le chapitre de la révocation de l'Edit de Nantes qui vous tient tant au cœur, liſez les ſages réflexions du Duc de Bourgogne, & ceſſez enfin de déraiſonner.

Mais nos beaux Eſprits ne paroiſſent pas diſpoſés à s'arrêter en ſi beau chemin. Il vient de me tomber entre les mains un certain *Tableau de Paris.* Quelle hardieſſe cynique dans les traits de ce Tableau! On aura beau dire que ſon Auteur eſt moins un Peintre qu'un Barbouilleur, ſa touche, pour être plus groſſiere, n'en eſt pas moins ſcandaleuſe. Les Perſonnages

moins qu'à introduire au ſein de leurs Etats, avec les plus monſtrueuſes erreurs de la ſuperſtition, tous les excès du fanatiſme, toutes ces ſemences d'inimitiés & de querelles particulieres qui, après un temps de fermentation, produiſent comme néceſſairement les factions, les guerres civiles, & quelquefois les plus tragiques révolutions. Mais, un trait bien frappant de ſa prévoyance, c'eſt que, d'après l'Hiſtoire de nos Voiſins & celle de notre France, il annonça, trente ans avant l'événement, ce dont nous venons d'être témoins : qu'un jour viendroit où l'Héréſie, fille du Libertinage & de l'Impiété, appelleroit les Puiſſances voiſines, & ſe ligueroit avec elles pour opérer la ruine de la Pologne.

Après avoir établi la Religion pour baſe de toute ſage Adminiſtration, il examine en quoi conſiſte cet art ſi vanté que nous appelons Politique ; &, d'après

---

défigurés ſous ſon pinceau ſeroient, il eſt vrai, ſouvent méconnoiſſables ; mais il a ſoin de les déſigner par leurs noms. Avec quelle indécence le premier Ordre de l'Etat ne figure-t-il pas dans ce Tableau ! Quelle affectation de mépris pour le Parlement de Paris ! Quel rôle que celui de pantomime qu'on y fait jouer au Gouvernement François ! Et ce livre eſt entre les mains de tous les François, & l'Auteur nous en promet la continuation !

les notions que nous en avons, il conclut que, dans le gouvernement des Etats comme dans le commerce ordinaire de la vie, la meilleure politique c'eſt de n'en avoir aucune; c'eſt de ne former de projets que ſuivant les regles de la plus exacte juſtice, & de n'employer, pour leur réuſſite, que les moyens que la raiſon preſcrit & que la conſcience autoriſe. Il condamne ces prétendus Politiques, attentifs à ne jamais dire ce qu'ils penſent, ni paroître ce qu'ils ſont; qui ne vont à leurs fins que par des voies obliques, craignant de s'égarer s'ils marchoient à découvert. » Rien, dit-il, n'eſt plus propre à faire » échouer la fineſſe & l'artifice que la » candeur & la ſimplicité. La fineſſe avi» lit la politique, comme l'hypocriſie » dégrade la dévotion, & toute la diſ» ſimulation d'un Roi ne doit aller que » juſqu'au ſilence «; auſſi plaint-il ces Princes qui s'imaginent devoir apprendre à diſſimuler pour ſavoir régner avec plus de gloire, & qui, confondant les vertus avec les vices qui les avoiſinent, donnent le nom de prudence à la ruſe, de réſerve à la fourberie, d'adreſſe à la fauſſeté, d'habileté à l'artifice [IV].

Pour mettre de l'ordre dans ſon plan

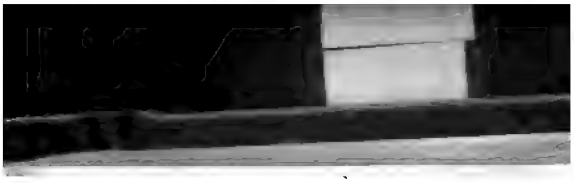

de Gouvernement, le Roi de Pologne le diviſe d'abord en quatre branches, la Juſtice, la Police, la Finance & la Guerre. » L'Adminiſtration générale d'un » Etat, dit-il, roule eſſentiellement ſur » ces quatre chefs principaux, qui, bien » ordonnés & dans un rapport exact » les uns avec les autres, ſoutiennent » un Royaume & lui donnent autant » de vigueur & de force que d'éclat & » de majeſté «. Mais comment le Souverain d'un vaſte Etat pourra-t-il embraſſer & ſuivre ces différentes parties? Voici le moyen que lui propoſe Staniſlas de ſimplifier ſon Adminiſtration : Qu'il ſupprime une foule d'Officiers inutiles qui ne font que ſe croiſer dans leurs rapports compliqués, & qu'il ſubſtitue à ce peuple d'Agens intermédiaires onéreux au fiſc, quatre Officiers ſeulement dans chaque Province, verſés chacun dans une des quatre parties de l'Adminiſtration générale. Ces quatre Miniſtres Provinciaux concerteront toujours leurs opérations pour la plus grande utilité de la Province dont ils ont le département. Ils auront un rapport de dépendance immédiat avec quatre Miniſtres généraux qui ſeront continuellement auprès du Souverain, & qui, formant ſon

Conſeil, pourront lui mettre toutes les ſemaines ſous les yeux le tableau de ſes Provinces, & prendre, ſous ſes ordres, les meſures convenables pour remédier promptement aux abus & pourvoir aux beſoins [V].

Le Roi de Pologne s'occupoit des moyens de réaliſer ce plan dans ſes petits Etats, lorſque la France, à laquelle ils étoient reverſibles après ſa mort, lui propoſa de le décharger de ce que le Gouvernement Militaire & l'Adminiſtration des Finances avoient d'onéreux, pour ne lui en laiſſer que la partie favorable. Bien réſolu de ne devenir jamais l'ennemi de ſon Gendre, Staniſlas ne fit pas difficulté de traiter avec Louis XV de l'incorporation de ſes Troupes dans la Milice Françoiſe. Il lui fit également ceſſion du pouvoir d'impoſer & de lever les ſubſides ſur les Duchés de Lorraine & de Bar; mais en ſtipulant, pour le bien de ſes Sujets: Que les Officiers publics, préſentés par la France, n'exerceroient leurs fonctions que ſur ſa nomination: qu'ils ſeroient ſurveillés dans leur Adminiſtration; &, qu'en cas de malverſation, ils ſeroient juſticiables des Cours de Lorraine. D'après ces conventions, Louis XV s'engagea à payer

Roi de Pologne une penſion de deux
llions, ſomme jugée modique par ceux
i regardent les impoſitions publiques
mme le patrimoine des Rois ; mais
miſlas s'en contenta ; & tout Juge
mpétent en cette matiere penſera
'aujourd'hui même la Lorraine, après
'on a prélevé ſur ſes revenus fiſcaux
contingent qu'elle doit fournir pour
ıtretien des Armées, pour la tenue
; Places, & pour tous les genres de
arges publiques, ne donne pas au Roi,
ur le Roi, les deux millions que la
ance aſſuroit au Roi de Pologne.

Déchargé du ſoin de la Guerre & de
Finance, Staniſlas ſuivit avec un zele
atigable les autres branches de l'Ad-
niſtration publique. Il commença par
ırter ſes regards ſur la Juſtice, le pre-
er objet, ſelon lui, qui doive fixer
ttention d'un Souverain. Remontant
Philoſophe juſqu'à l'origine des Lois,
en découvre la néceſſité dans les préju-
s & les égaremens d'une raiſon trop
uvent complice des penchans déréglés
ı cœur [VI]. Il lui paroît affligeant
ıe cette raiſon, qui, de ſiecle en ſiecle,
end la ſphere de ſes connoiſſances, ne
uiſſe pas encore ſe conduire elle-même
ns le ſecours des Lois, & qu'il faille

au contraire en oppoſer de jour en jour de nouvelles au débordement des vices les plus déshonorans pour l'Être raiſonnable. Mais ce qu'il juge plus affligeant encore, c'eſt que trop ſouvent ces Lois elles-mêmes ſont impuiſſantes. Et, quoique dans la main d'un ſeul [VII] elles aient plus de force qu'abandonnées au pouvoir capricieux de la Multitude, elles n'en ont pas encore aſſez cependant pour enchaîner ſurement les paſſions de l'homme & fixer ſon inconſtance. Le plus ſage Légiſlateur eſt celui qui a ſu prévenir un plus grand nombre d'abus; mais il n'en eſt aucun encore qui ait pu ſe flatter d'avoir donné une conſiſtance immuable à ſon Empire, parce que les Etats le plus ſagement conſtitués ſont ſoumis eux-mêmes à l'empire deſtructeur du temps, & que, » pour eux » comme pour toutes les choſes d'ici-» bas, c'eſt durer beaucoup que de » changer peu «.

Ce coup-d'œil philoſophique ſur l'inſuffiſance des Lois humaines, loin de décourager Staniſlas, donne un nouveau degré d'activité à ſon zele compatiſſant. Il rappelle l'homme à la Loi de la conſcience, qui pourroit ſeule lui tenir lieu de toutes les Lois [VIII]. Il l'invite à prêter

prêter l'oreille à cette voix de la Nature qui dicte, à tous, les devoirs de la vie ſociale, & » qui crie, aux plus puiſſans » comme aux plus abjects des hommes, » qu'ils ſont tous membres d'un même » Corps «.

Mais, comme il eſt des Cœurs inſenſibles aux invitations de la Sageſſe, Staniſlas leur oppoſe la Loi poſitive; &, ſi elle n'eſt pas entre ſes mains, ce qu'il ſouhaiteroit qu'elle fût, l'inſtrument qui extirpe le vice inhérent à la condition humaine, elle eſt, du moins, le frein ſalutaire qui en arrête les dangereux excès. Un des premiers ſoins de ce Prince, à ſon arrivée en Lorraine, fut d'établir l'ordre dans les Tribunaux, de rechercher & de pourſuivre les abus toujours renaiſſans dans l'adminiſtration de la Juſtice. C'eſt ſur-tout en qualité de Légiſlateur, qu'il aſpiroit au titre flatteur de Pere, dont les bons Rois ſont ſi jaloux; & il le mérita en effet par le ſoin qu'il prit d'établir ſur ſes Peuples des Juges animés de ſon eſprit, qui s'appliquoient moins à juger des procès qu'à en tarir la ſource, & à écarter ce qui pouvoit rompre le lien de fraternité qui doit unir les enfans d'un même pere. Pour aſſurer la ſage réforme qu'il introduiſoit, il créa

un Conſeil Souverain, auquel ſes Sujets pouvoient appeler des Sentences rendues dans les différens Tribunaux. Tous les Membres qui compoſoient ce Conſeil, Sujets reſpectables par leurs lumieres & leur intégrité, étoient penſionnés du Roi pour rendre gratuitement la Juſtice.

Entre les inconvéniens qui doivent naturellement réſulter de la vénalité des Charges de judicature, Staniſlas en dénonce deux principaux; l'un, que trop ſouvent l'ignorance, la faveur & le caprice ſe mêlent de dicter les Arrêts que la Juſtice & la Raiſon devroient ſeules prononcer [IX]: le ſecond, que le Magiſtrat, pour ſe dédommager de ce que lui a coûté le droit de rendre la Juſtice, peut être tenté de s'arroger celui de la vendre; car » on a beau dire que » la Juſtice ne ſe vend pas, il en coûte » beaucoup, & il faut être bien riche » pour l'obtenir «.

Ce n'eſt pas que ce Prince déſapprouve que les frais de Juſtice deviennent la premiere punition des Plaideurs de mauvaiſe foi, & le remede ſalutaire contre la manie des procès [X]; mais, ce qu'il déſireroit, c'eſt que ces Plaideurs fuſſent châtiés & non pas écraſés; c'eſt, ſurtout, qu'il n'en coûtât pas autant à l'in-

nocence qui ſoutient ſon droit, qu'à la cupidité qui le lui conteſte ; c'eſt que les délais de la Juſtice ne devinſſent pas auſſi préjudiciables aux Parties que les frais qu'elle leur occaſionne ; c'eſt qu'on ne laiſſât languir dans les fers [XI] ni l'Innocent qui a droit à ſa liberté, ni le Coupable qui ne pourroit échapper au ſupplice que par la corruption de ſes Juges, & aux dépens de l'ordre & de la ſureté publique. Le Roi de Pologne voudroit encore que la condition du Plaideur de mauvaiſe foi ne fût pas, comme elle eſt parmi nous, plus avantageuſe que celle de l'Innocent qu'il attaque. En effet, celui qui intente ou qui ſoutient un procès injuſte, peut eſpérer, ſur-tout s'il a des richeſſes & du crédit, de gagner ſa cauſe, & peut-être de s'approprier les dépouilles de l'homme de bien ; & la ſeule choſe qu'il ait à craindre, pour l'ordinaire, c'eſt qu'on ne lui accorde pas ce qui ne lui eſt pas dû. Celui, au contraire, qui eſt forcé de défendre le bon droit, eſt expoſé d'abord à le voir ſuccomber : il ne gagne rien s'il gagne ſon procès ; & l'on ne ſonge pas plus à le dédommager des peines & des inquiétudes que lui a occaſionnées la mauvaiſe foi, que des riſques de fortune

qu'elle lui a fait courir. Staniſlas, pour remédier à cet abus, veut que les Interpretes de la Loi, après avoir fait triompher le bon droit, prennent à partie l'Agreſſeur de mauvaiſe foi: qu'ils le pourſuivent comme perturbateur du repos public [XII]; & que, par des peines proportionnées au degré de malice qu'ils auront reconnu en lui, ils le puniſſent d'avoir oſé ſe flatter du coupable eſpoir ou de tromper ſes Juges ou de les corrompre.

Aucun Souverain, aucun Légiſlateur connu, ne s'appliqua avec un zele auſſi ingénieux que le Roi de Pologne à diminuer le nombre des procès. Le moyen qu'il imagina pour étouffer dès leur naiſſance ces débats ruineux, eſt également digne des vues d'un Sage & de la tendreſſe d'un Pere: ce fut de placer à la porte même du Palais de la Juſtice des Oracles véridiques toujours prêts à rendre gratuitement à ſes Sujets les Arrêts que la Chicane leur eût fait trop longtemps attendre, & payer au poids de l'or. Ce Tribunal paternel fut érigé dans la Capitale en 1750, ſous le nom de Chambre des Conſultations. Il étoit compoſé d'anciens Avocats à la Cour Souveraine de Nancy, auxquels les talens

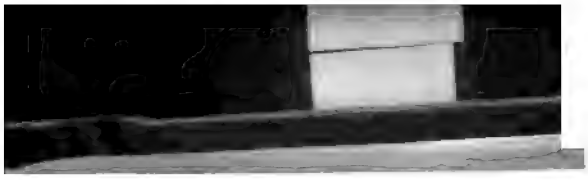

& la probité avoient mérité la confiance publique. Le Roi aſſura à ces Officiers Conſultans deux mille livres d'appointemens, & la jouiſſance des privileges des Conſeillers au Bailliage de Nancy.

Quoique ce Tribunal doive plus particuliérement ſes ſoins aux Pauvres, tous les Sujets du Roi, néanmoins, ont droit de lui expoſer leurs affaires & d'en exiger une Conſultation gratuite, qui leur eſt expédiée gratuitement par le Secrétaire de la Chambre : précieux avantage de cet Etabliſſement, mais pas le plus précieux cependant. Le Légiſlateur, par une diſpoſition ſpéciale, ſtatue que tout Plaideur qui aura été condamné par Sentence d'un Tribunal inférieur, ne pourra être admis à pourſuivre ſon procès par appel à la Cour Souveraine qu'autant qu'il s'y préſentera muni d'un avis en ſa faveur de la part des Officiers Conſultans : tempérament le plus doux, & le plus efficace en même temps, que la ſageſſe humaine ait jamais imaginé pour empêcher que les Sujets d'un Etat, par entêtement, par ignorance ou mauvaiſe foi, ſe ruinent à la pourſuite de procès injuſtes ou déraiſonnables. Ce bel Etabliſſement ne coûta pas cent mille écus à ſon Inſtituteur.

Ce Prince ne borne pas les devoirs du Légiſlateur à la promulgation des Lois les plus utiles à ſes Peuples : il ne ſuffit pas même, ſelon lui, qu'il ait fait un heureux choix des Interpretes de ſes Lois, il faut encore que » ſa vigilance » les éclaire, que ſa ſageſſe les récom» penſe ou les puniſſe, que ſon auto» rité borne leur pouvoir pour empê» cher qu'ils n'en abuſent, & leur nom» bre parce que la multitude des Juges » ne ſert qu'à mettre de la confuſion » dans les opinions, & à prolonger les » affaires «. Les qualités qu'il demande eſſentiellement dans un Juge, ce ſont un jugement droit, une parfaite connoiſſance des Lois du Pays, l'amour du travail, une ame ſenſible toujours prête à voler au ſecours de l'innocence perſécutée, & enfin une intégrité à toute épreuve [XIII].

Mais comment s'aſſurer qu'un Juge poſſede la derniere de ces qualités ? elle n'eſt pas apparente : on joue la probité comme les autres vertus, & il ſera toujours facile au Solliciteur de mauvaiſe foi, & au Juge qui ſe ſera laiſſé corrompre, d'échapper à la vigilance des Lois, parce que des marchés ſi honteux ne ſe concluent pas en préſence de

témoins. Telle eſt la difficulté vraiment embarraſſante que le Légiſlateur ſe propoſe à lui-même ; & il y répond en ſuggérant un moyen ſimple & facile dans la pratique, & le ſeul peut-être qui pourroit, ſinon prévenir tous les abus de la corruption, au moins en retrancher le plus grand nombre. » Je voudrois, dit » Staniſlas, que celui qui ſe propoſe de » triompher par la faveur de ſes Juges, » ne pût point en être aſſuré, quelques » moyens qu'il prît pour gagner leurs » ſuffrages. Dans ce cas, on trouveroit » peu de Plaideurs dont un ſuccès dou- » teux n'arrêtât les démarches. Pour les » mettre dans cette perplexité, on de- » vroit établir que les Juges ne donne- » roient plus leurs opinions de vive » voix, comme on le pratique aujour- » d'hui, mais par des billets ſecrets, où » ils contreferoient même leur écriture. » On jetteroit ces billets dans un ſcrutin » fermé. Le Préſident les raſſembleroit, » & il formeroit le Jugement, à la plu- » ralité des ſentimens, ſuivant l'uſage » ordinaire.

» Par ce moyen, les Juges aſſurés » du ſecret, ne conſulteroient que leur » conſcience & les Lois. Du moins, » n'étant plus retenus par aucune conſi-

» dération humaine, ils pourroient rom-
» pre des engagemens qu'on ne pour-
» roit preſque pas les convaincre d'avoir
» rompus. Eh! en eſt-il de ſi lâches, ou
» de ſi déterminément méchans qui,
» rendus à eux-mêmes, n'aimaſſent
» mieux trahir leur corrupteur que la
» Juſtice?

» Toujours eſt-il certain que, cette
» méthode d'opiner une fois introduite,
» l'innocence des Juges ſeroit plus à
» l'abri des délicates ſollicitations d'un
» Client qui, ſe méfiant de ſon droit,
» met les préſens à la place des raiſons
» qui lui manquent. Et quel eſt le Plai-
» deur aſſez imprudent pour expoſer ſes
» dons au haſard d'un ſuffrage qui ne
» peut avoir que ſon Dieu & ſon Juge
» pour témoins? Voudra-t-il riſquer de
» perdre, tout-à-la-fois, & ſon argent
» & ſon procès, ſans qu'il lui reſte,
» du moins, le triſte plaiſir de pouvoir
» ſe plaindre de la trahiſon qu'on lui
» aura faite? «

Enfin Staniſlas, dans le mouvement de ſa juſte indignation, s'éleve avec véhémence contre la perverſité de ces Juges corrompus, & leur demande : Juſqu'à quand ils épuiſeront leurs Cliens dans l'attente d'un Jugement que le bon droit

réclame, & qu'ils ne rendent qu'en faveur de l'injuſtice qui l'achete? Juſqu'à quand leur juſtice, variant ſuivant le rang & la condition, pourſuivra les colombes & careſſera les vautours?

Dans le plan légiſlatif du Roi de Pologne, la Police & la Juſtice ſont ſœurs & ſe ſoutiennent l'une par l'autre. La Police eſt occupée à prévenir, par ſa vigilance, les déſordres que puniroit la Loi: elle eſt comme le bras de la Société qui déſarme les paſſions, & qui prête au Foible toute ſa force pour le garantir de l'oppreſſion. Les abus qu'elle ne peut réprimer, elle les dénonce à la Juſtice, qui vient à ſon ſecours. Auſſi active enfin dans ſon zele à procurer le bien qu'inébranlable dans ſa conſtance à s'oppoſer au mal, elle entretient dans un Etat cette heureuſe harmonie qui en lie tous les Membres [XIV].

A ces avantages, fruits d'une exacte & ſage police, Staniſlas oppoſe les excès de l'inſubordination qui, ne connoiſſant de guide que le caprice des paſſions, n'enfante que la confuſion & le déſordre; d'où il conclut que dans toute Société les Chefs comme les Membres doivent, par toutes ſortes de motifs, concourir au maintien de cet ordre général qui

peut ſeul aſſurer la tranquillité publique & celle des Particuliers.

Pour rendre ces vérités plus ſenſibles, ce Prince fait le portrait d'un Peuple qui a trouvé le parfait bonheur dans une police bien ordonnée. Tous les Citoyens, par la concorde qui les unit, ſemblent ne faire qu'une même famille. Les vertus morales & ſociales qu'ils cultivent à l'envi, entretiennent parmi eux une confiance réciproque. On ne porte point envie à la proſpérité, & l'indigence ne deviendroit un objet de mépris que dans le cas où elle ſeroit le fruit de l'inconduite. Le Riche eſt libéral, & le Pauvre reconnoiſſant. Tous les talens utiles ſont en honneur chez ce Peuple, mais il proſcrit les Arts frivoles, enfans du luxe & de la molleſſe. Si l'on promene ſes regards ſur les campagnes, on les voit couvertes d'abondantes moiſſons, & toujours cultivées avec ſoin. Si l'on entre dans les Villes, on eſt frappé de l'ordre & de la propreté qui y regnent: les maiſons des particuliers y ſont bâties commodément, mais avec ſimplicité: les rues en ſont larges, les places ſpacieuſes & les édifices publics majeſtueux. On n'y voit point de ces Citoyens fainéans par état, & qui, au défaut d'autre occupa-

tion, s'en font une de promener par les rues leur exiſtence déſœuvrée. Les Malades y trouvent des Hôpitaux, & les Infirmes des Maiſons de retraite. Des greniers approviſionnés aux dépens du fiſc, pour lequel cependant ils n'ont rien d'onéreux, préparent une reſſource aux Miſérables contre les diſettes imprévues. La Capitale offre deux édifices remarquables par leur magnificence. L'un eſt ouvert à des Vieillards peu fortunés, qui ont bien mérité de la Patrie dans les emplois civils ou dans le ſervice des Armées: ces vertueux Citoyens, dans leur retraite honorable, ſont entretenus aux dépens de l'Etat, & à d'autant plus juſte titre que l'indigence de leur vieilleſſe annonce le déſintéreſſement de leurs ſervices paſſés. Le ſecond de ces édifices eſt deſtiné à recevoir la Jeuneſſe que l'on veut préparer aux charges & aux emplois par une éducation plus ſoignée. Les enfans des Pauvres, qui annoncent des talens & qui promettent des vertus, y ſont admis comme ceux des Riches, avec la ſeule différence que ceux-ci ſont entretenus aux dépens de leurs parens, & les autres aux frais du public.

Mais ce qui perpétue ce bel ordre & le rend inaltérable parmi ce Peuple, c'eſt

la Religion qu'il profeſſe, & qui lui apprend à craindre plus encore les reproches de ſa conſcience que les menaces de la Loi. Il s'abſtient du vice & il pratique la vertu, par la perſuaſion où il eſt qu'il y aura, dans une autre vie, des châtimens pour le Méchant, comme des récompenſes pour le Bon. » De cette » conviction naît parmi eux l'amour de » l'ordre, l'amour de l'ordre inſpire la » ſubordination aux Lois, la ſubordina- » nation aux Lois impoſe des devoirs, » l'accompliſſement des devoirs fait le » mérite des bons Citoyens, & du mé- » rite des bons Citoyens réſulte la proſ- » périté de l'Etat. Le Sacerdoce recom- » mande la ſoumiſſion au Prince, le » Prince & ſes Miniſtres reſpectent & » protegent la juridiction ſacerdotale. » Ces liens réciproques uniſſent indivi- » ſiblement les intérêts mutuels des deux » Puiſſances, & aſſurent le repos de la » Nation «.

Entre les obſtacles qui s'oppoſent à l'établiſſement de ce bel ordre dans les Sociétés, Staniſlas aſſigne particuliérement le déſir des richeſſes dans l'Avare qui n'a point de Patrie, la paſſion des plaiſirs dans le Voluptueux qui ne s'occupe que de lui-même, & l'attrait des

diſtinctions dans l'Ambitieux toujours prêt à détruire pour s'élever. Les eſclaves de ces paſſions, par cette tendance naturelle à opprimer leurs Concitoyens, ſont de vrais fléaux publics qu'on ne ſauroit trop s'efforcer de détourner dans un Etat bien policé.

Un autre déſordre plus particulier à notre ſiecle, & non moins funeſte à la Société, c'eſt, au jugement du Roi de Pologne, l'abus de l'eſprit [XV]. L'eſprit, ce flambeau divin deſtiné à éclairer l'homme ſur ſes intérêts & ſur ſes devoirs, par la folle préſomption de ceux qui l'ont reçu, devient entre leurs mains un dangereux phoſphore qui ne ſert qu'à les égarer & à les perdre. Ceux qui ſe piquent d'eſprit de nos jours, ont, à la vérité, dépoſé quelques préjugés : ils ne prétendroient pas à la gloire de Philoſophes, en s'occupant, comme les Anciens, d'objets puérils : ils connoiſſent mieux le vrai but de la Philoſophie : ils ſavent qu'elle doit être l'interprete de la Raiſon, la regle ſûre de la Vertu, & la gardienne des Mœurs. Ils le ſavent, ils le publient même en termes ſentencieux & impoſans ; & néanmoins toute la différence des anciens Philoſophes d'avec les modernes, c'eſt que les pre-

miers traitoient ſérieuſement des queſtions frivoles, & que ceux-ci traitent avec frivolité les queſtions les plus ſérieuſes. Les anciens montroient de la petiteſſe d'eſprit, & ils étoient ridicules; les modernes décelent un déréglement d'eſprit dont le cœur eſt complice, & ils ſont dangereux [XVI].

Outre ce déſordre moral que la Philoſophie du jour jette dans la Société, elle en cauſe un autre qui n'a pas échappé au regard obſervateur de Staniſlas: ces Eſprits, que la préſomption a jetés dans une ſorte de délire, portent auſſi la confuſion dans l'Empire des Lettres où ils prétendent régner en Deſpotes, & aſſervir tous les genres à leur goût dépravé. A-t-on applaudi à ce Philoſophe comme Orateur, il veut qu'on l'admire encore comme Géometre; eſt-il doué de l'eſprit géométrique, il s'attribue le génie poétique; Poëte, il ſe croit inſpiré pour ſonder les profondeurs de la Religion; &, par cette folle ambition de tout embraſſer & d'être tout, il confond tout, & il n'eſt rien. Peut-être même ſe verra-t-il claſſé au-deſſous du médiocre dans le genre qui lui étoit propre, & dans lequel il pouvoit ſe promettre de devenir un modele pour ſes Contemporains [XVII].

En recherchant la ſource des déſordres qui affectent la Société, Staniſlas la découvre dans le déplacement des conditions, ſuite ordinaire d'une éducation vicieuſe. Suivant une routine aveugle, on veut, ſans étudier les diſpoſitions des jeunes gens, les faire tous courir la même carriere : on s'obſtine à vouloir former aux Sciences celui qui n'a de talens que pour réuſſir dans les Arts. Les Sujets ſont bons par eux-mêmes, & ils pourroient ſervir utilement la Patrie dans des profeſſions analogues aux talens que leur a départis la Nature ; mais, déplacés par des conſidérations de famille mal-entendues, ils ne ſeront dans l'ordre ſocial que des êtres monſtrueux. Ils offriront aux Armées de lâches Soldats, aux Tribunaux des Juges ignorans, à une Religion ſainte des Miniſtres ſans vertus, à toutes les profeſſions des Sujets ineptes : de là le déſordre & la confuſion dans un Etat.

Pour prévenir ces abus, le Roi de Pologne propoſe d'établir dans chaque Province un grand College [XVIII], où des Maîtres habiles & expérimentés regarderont comme un de leurs premiers devoirs d'étudier le génie & les inclinations de leurs éleves, d'approfondir

leurs diſpoſitions & le degré d'aptitude de chacun d'eux pour réuſſir dans les profeſſions auxquelles conduiſent le genre d'études qu'on leur fait ſuivre. Après un temps d'épreuves ſuffiſant, & un mûr examen, ces Maîtres déclareront aux parens, juges toujours aveugles des talens de leurs enfans, que toutes ſortes d'intérêts demandent qu'ils leur ouvrent une carriere plus analogue à leurs diſpoſitions, & qu'ils puiſſent parcourir avec quelque ſuccès. Par-là on fera refluer dans des profeſſions utiles à la Société un nombre de Sujets qui auroient été perdus pour elle après un cours d'études infructueux. Et les Colleges, déchargés de ces victimes languiſſantes du dégoût & de l'ennui, que l'autorité paternelle s'obſtine à y détenir, deviendront ce qu'ils doivent être, le ſéjour des joies innocentes, & des écoles d'émulation pour la Vertu comme pour les Sciences.

Ce que propoſe ici le Roi de Pologne, on le lui vit exécuter dans ſes Etats. Pénétré de l'importance de cultiver dans la Jeuneſſe les talens & les vertus propres à perpétuer le bonheur de ſes Sujets, il mettoit au rang des grandes affaires d'Etat le ſoin de perfectionner l'éducation publique. Il employa pendant

ſon Regne des ſommes immenſes pour former différens Etabliſſemens en faveur de la Jeuneſſe. Il fit reconſtruire ou réparer des Colleges, il les dota, il y fonda des chaires & des prix annuels. Ceux ſur-tout de Nancy, de Bar, & de Pont-à-Mouſſon éprouverent les généreux effets de ſa bienveillance. Il entretenoit à Lunéville une Ecole de Gentilshommes Lorrains, François ou Polonois, qui recevoient ſous ſes yeux, & d'après les réglemens qu'il avoit tracés de ſa main, l'éducation la plus complete. Il fonda des penſions gratuites en faveur de la jeune Nobleſſe des deux ſexes. L'indigence ſeule donne droit de les poſſéder; & il faut qu'elle ſoit atteſtée par les Curés & Officiers municipaux des lieux.

L'inſtruction chrétienne des enfans des Pauvres ne fut pas oubliée dans ſes diſpoſitions bienfaiſantes. Il ſe fit rendre compte des Villes de ſes Etats où elle étoit négligée, & il y établit des Ecoles publiques, dont il confia le ſoin aux Freres des Ecoles Chrétiennes, & aux Sœurs de la Charité. Il fonda à Nancy & à Lunéville des Hôpitaux où les enfans orphelins des deux ſexes trouvent, avec la nourriture, tous les avantages d'une éducation analogue à leurs beſoins. Ce zele

protecteur de l'Enfance, Staniſlas l'étend juſqu'aux perſonnes qui ſe dévouent par état à la former aux vertus. Les Inſtituteurs publics offroient à ſes yeux une claſſe de Citoyens précieux qu'il honoroit d'une bienveillance proportionnée aux ſervices qu'ils rendoient à ſes Peuples. Invité à ſeconder les vues de la France & des autres Puiſſances qui méditoient l'extinction des Jéſuites dans leurs Etats, il répondit qu'il faiſoit ſon affaire de ſurveiller, & de punir, s'il le falloit, les Membres de la Société qui pourroient le mériter; mais que, bien loin de ſonger à la détruire, il lui accordoit toute ſa protection, comme à un Ordre auſſi utile au ſoutien de la Religion & des Mœurs dans ſes Etats, que néceſſaire à l'éducation de la Jeuneſſe.

Ce n'eſt pas aſſez pour ce Prince de s'être déclaré en tant de manieres l'ami de la Jeuneſſe, & d'avoir pourvu à ſon éducation avec une munificence vraiment royale, il veut avoir part lui-même au noble emploi de la former à la vertu. Il ne dédaigne pas de donner ſes avis aux peres de famille [XIX]. Il les avertit de ne pas prendre le change ſur l'objet important de l'éducation de leurs enfans, & de prendre garde ſur-tout de ſe laiſſer

e par ces ſyſtêmes ſpécieux de nos
:nes Inſtituteurs, qui tendent bien
à former des Citoyens vertueux
'agréables Beaux-Eſprits. Mais, où
ain Royal intéreſſe plus particu-
ent, c'eſt lorſqu'il traite de l'édu-
des enfans deſtinés à devenir les
de la Société. Le Dauphin ſon
ils l'ayant conſulté ſur la maniere
:r les Princes ſes enfans, il ren-
dans les bornes étroites d'une
un vrai Traité de l'éducation des
:s, le plus complet peut-être, &
s judicieux qui ait encore paru ſur
mportante matiere [XX]. Enfin,
ıvoir éclairé ceux qui doivent pré-
l'éducation, il donne encore aux
gens qui ont eu l'avantage d'être
levés, des avis pleins de ſageſſe,
eur apprendre à conſerver le tré-
s vertus qu'ils ont acquiſes & qui
ıt, en faiſant leur bonheur, con-
à celui de la Société [XXI].
ıt de ſoins & un zele ſi éclairé ne

E UNIVERSITY OF MICHIGAN LIBRARIES

par fonder dans ſa Capitale une Bibliotheque publique, la premiere qui eût été ouverte dans la Lorraine. A ce précieux établiſſement, auquel il conſacra une ſomme de cent cinquante mille livres, ſans y comprendre la dépenſe des bâtimens, il ajouta une fondation de Prix en médailles de la valeur de ſix cents livres, qui ſont décernées tous les ans à ceux des Concurrens qui ont le mieux réuſſi à traiter les ſujets propoſés ſur les Sciences & ſur les Arts. Dès que les talens eurent commencé à prendre l'eſſor, Staniſlas, pour les diriger plus ſurement vers l'utilité publique, créa une Académie nationale, la plus digne, ſi elle continue de remplir les vues de ſon ſage Fondateur, d'être propoſée pour modele à toutes les Sociétés de ce genre. Une Académie qui ſeroit ſouverainement utile aux hommes, qui perpétueroit le bonheur d'un Etat en y maintenant l'harmonie & la paix, ce ſeroit celle, dit Staniſlas, qui réuniroit les Sciences, les Arts & les Vertus, celle où le génie trouveroit des guides pour l'empêcher de s'égarer ou pour le rappeler de ſes écarts, celle enfin qui ſeroit compoſée d'hommes ſavans, vertueux & modeſtes, toujours

prêts à ſe communiquer leurs lumieres ſans jalouſie comme ſans oſtentation; & ce Prince, en parlant à l'Académie qu'il vient de fonder, la ſuppoſe douée de ces belles qualités. » C'eſt dans une » Société ainſi choiſie, continue-t-il, » que toutes les Sciences ſont cultivées » par les talens, & toutes les Vertus » accréditées par les exemples. De façon » que le Génie, d'accord avec le Juge- » ment, & l'Imagination avec la Raiſon, » diſpoſent l'eſprit & le cœur aux con- » noiſſances les plus ſublimes, à la Mo- » rale la plus parfaite; ramenent natu- » rellement l'homme à l'admiration, à » la reconnoiſſance qu'il doit à l'Auteur » de ſon être, ſon principe & ſa fin; » ſoumettent ſon intelligence à l'authen- » ticité de la Révélation; ſubordonnent » ſa volonté à l'autorité des Lois, & » rapportent tout à la gloire du Créa- » teur (1) «.

C'eſt ainſi que, joignant la pratique

(1) Puiſſent nos Académies ſe réformer ſuivant ces beaux principes! Qu'elles édifient la Multitude par la vertu, comme elles ſe piquent de l'éclairer par la ſcience; & l'on ne mettra plus en queſtion s'il ne ſeroit pas du devoir des Princes & de leur intérêt politique de diſſoudre ces Sociétés, dont pluſieurs pourroient être regardées comme des écoles publiques de ſédition & de fanatiſme.

à la ſpéculation, le Roi de Pologne réaliſoit en Souverain les projets qu'il avoit conçus comme Philoſophe. Ses Ecrits ne ſont ſouvent que l'énoncé des meſures qu'il prenoit pour arriver au point le plus parfait dans l'Adminiſtration de ſes Etats. Toujours agiſſant, & ſentant toujours un nouveau beſoin d'agir, il vouloit tout voir & tout régler par lui-même. Ses Miniſtres n'étoient que de fidelès Rapporteurs des affaires. Il ſuivoit les plus importantes, ſans que les moindres échappaſſent à ſon activité, ou ſurchargeaſſent ſon attention (2); & le but

(2) Le Roi de Pologne tenoit un journal d'indication de toutes les affaires dont il devoit s'occuper. Pluſieurs minutes d'inſtructions que j'ai trouvées parmi les papiers de ce Prince qui m'ont été communiqués, font voir qu'il s'étoit chargé ſeul de la correſpondance avec la Cour de France. Voici ce qu'il mandoit à ſon Réſident a Verſailles : » Je ne vous écris pas celle-» ci de ma main, mon cher Hulin, de peur que mon » griffonnage ne vous faſſe perdre un mot de la com-» miſſion dont je vous charge.

» Voici une Lettre du nouveau Roi de Pologne » que je vous envoie en original, vous la préſenterez » à M. le Duc de Praſlin, & la retirerez enſuite pour » me la renvoyer. J'écris à ce Miniſtre que je m'en » rapporte à tout ce que vous lui direz de ma part. » Vous lui ferez entendre combien le Roi de Pologne » déſire de renouer la bonne intelligence avec la Cour » de France. Il me marque beaucoup de confiance, dans » l'eſpérance que je pourrai y coopérer «. Ce Prince fait enſuite enviſager ſa médiation comme un motif plauſible pour la France d'oublier les griefs qu'elle a

unique de tant de ſoins & de travaux étoit d'égaler ſon Peuple à ce Peuple ſi bien policé, dont il nous a dépeint le bonheur & les vertus.

---

contre la Pologne, & il ajoute : » Je vous prie d'ex-
» poſer votre commiſſion avec votre prudence ordi-
» naire, & de m'en faire le rapport....

» Le Sieur Alliot, mon Conſeiller Aulique, partira pour Verſailles. Je le charge d'une Lettre pour M. le Chancelier de France, & d'un Mémoire ſimple qui renferme les motifs qui ont engagé mes Cours à demander que la Déclaration du 27 Juin n'ait pas lieu. Il priera de ma part M. le Chancelier de peſer ces motifs, qui me touchent & me paroiſſent convaincans.

» Il dira que l'Article XIV de la Convention du 28 Août 1736, au ſujet de la Ceſſion de la Lorraine, & l'Edit de Meudon du 18 Janvier 1737, portent que les privileges de l'Egliſe, de la Nobleſſe & du Tiers-Etat ſubſiſteront. Or la Déclaration du 27 Juin dernier y donne atteinte, puiſqu'elle ôte à mes Sujets leurs Juges naturels. Elle attaque directement ma Souveraineté, puiſqu'elle ſoumet mes Sujets à une Juridiction étrangere.

» Il demandera enfin que cette Déclaration, après les modifications convenables, ſoit enrégiſtrée dans tous les Parlemens de France avant de l'être dans mes Etats. Je ſerois étonné que cela ſouffrit difficulté, puiſqu'on me promet la réciprocité.

» M. le Prince de Talmont. Le voir de ma part : ſavoir quand il viendra retirer M. ſon fils, qui ne peut que perdre ſon temps actuellement au College de Pont-à-Mouſſon.

» M. d'Argenſon. Le prier d'accorder à M. de Battincour ce que je lui ai demandé pour lui. C'eſt un ancien Officier attaché à mon ſervice par ordre du Roi de France. Cette grace ne peut tirer à conſéquence pour les autres, dont aucun n'eſt dans le même cas.

» Le Sieur Alliot, mon Conſeiller Aulique, partira

Mais ce bel ordre que l'on remarquoit dans toute l'étendue de la Lorraine ne ſe préſentoit nulle part ſous un aſpect plus frappant que dans le Palais du Souverain. Depuis ſes Grands-Officiers juſqu'au dernier de ſes Valets, tous ceux qui l'approchoient, animés de ſon eſprit, entroient dans ſes vues & s'efforçoient de les ſeconder. Un Conſeil Aulique, compoſé de Sujets intelligens, & formé par les leçons du Maître (3), étoit chargé du

pour la France. Il demandera à M. le Contrôleur-Général ſa réponſe ſur M. de Changey. Il ſaura de lui s'il accepte la ſomme que je veux ajouter à ma fondation de Saint-Julien, & dans ce cas il la fera délivrer au Tréſor Royal des fonds de M. Pâris-Montmartel, & elle ſera remiſe à ſon ordre au Sieur Coſter, Banquier à Nancy.

» Il verra M. d'Argenſon, & lui demandera la Croix de Saint-Louis pour M. Alliot, Exempt de mes Gardes-du-Corps, en lui remettant le mémoire de ſes ſervices.

» Il dira à M. de Machaut que j'ai touché 40615 liv. 15 ſ. 7 den. ſur le produit de la derniere vente extraordinaire des bois faite dans mes Etats. «

(3) M. Alliot, le Conſeiller Aulique, qui étoit en même temps Commiſſaire général du Palais, m'a raconté que le jour qu'il entra au ſervice du Roi de Pologne, ce Prince lui fit un expoſé verbal de tout ce qu'il auroit à faire. Le lendemain il le fit appeler, & lui dit : » Vous pourriez oublier quelque choſe de » ce que je vous ai dit hier, & je n'ai pas le temps de » vous le redire tous les jours, & je veux de l'ordre » dans mon ſervice : voici votre agenda que je viens » de dreſſer : vous le ſuivrez de point en point «. Le Roi, par le premier article de ce Mémoire, recommande au

du maintien des Réglemens qu'il avoit lui-même établis.

Pluſieurs Ordonnances que j'ai ſous les yeux [XXII], toutes minutées de ſa main, ont pour objet, les unes la police générale du Palais, les autres la réforme d'abus particuliers qui s'y ſont introduits. Tantôt il preſcrit aux Officiers en chef la maniere d'éclairer la conduite de leurs Subalternes, tantôt il ordonne que ſa dépenſe ſera réglée ſur l'état de ſes finances, & que les paiemens ſeront faits avec la plus ſévere exactitude. » Je ne veux pas, dit-il, » qu'on me parle dans un mois de ce » que je dois pour le mois précédent; » j'entends que tout ſoit payé exacte- » ment mois par mois, & que je ſois » au courant «. Paroles qui feroient bien des heureux en France, & qui répareroient bien des injuſtices, ſi elles étoient prononcées efficacement par tous ces grands Seigneurs qui s'imaginent qu'il eſt beau & digne de leur rang de ſe laiſſer voler par tous ceux qui les entourent,

au nouvel Officier de conſulter ſouvent celui qui l'a précédé dans l'emploi qu'il occupe. Il entre enſuite dans tous les détails qu'embraſſe ſon département, & il lui trace ſur chacun les renſeignemens les plus précis.

& de ruiner enſuite eux-mêmes le Fourniſſeur & l'Artiſan.

On ne voyoit pas à la Cour de Lorraine ce luxe d'Officiers introduit depuis un ſiecle dans le Palais de nos Rois. Un Prince ſi ſage eût-il pu croire que le moyen d'être bien ſervi eût été de changer de domeſtiques comme on change d'habits ſuivant la ſaiſon (1). Tous ſes Officiers ſervoient en tout temps ; ils le faiſoient avec zele & affection, & ne craignoient rien tant que d'encourir la diſgrace d'un Maître qui ſavoit les rendre heureux ſans les laiſſer oiſifs.

Les Gardes-du-Corps du Roi de Pologne, au nombre de deux cents ſeulement, mais toujours prêts pour le ſervice, étoient entretenus dans la plus belle ordonnance, & ſe faiſoient ſur-tout remarquer par la beauté de leurs chevaux. Outre ſes Pages ordinaires, Staniſlas entretenoit à ſon ſervice deux compagnies de Cadets-Gentilshommes. Connoiſſeur en Muſique, il en avoit une complete & compoſée de ſujets qui excelloient dans leur Art.

(1) Feu Monſeigneur le Dauphin, pere du Roi, diſoit agréablement, à ce ſujet, que depuis qu'on avoit établi à la Cour le ſervice par quartier, on n'y avoit plus que des quarts de Valets-de-chambre, & qu'il aimeroit beaucoup mieux en avoir un tout d'une piece.

Les bâtimens, les jardins, la vénerie, les écuries, les équipages, les maiſons de plaiſance, tout annonçoit la magnificence royale, & ſe préſentoit ſous le point de vue le plus intéreſſant. Les appartemens du Palais, diſtribués avec intelligence, étoient meublés avec goût, mais ſans luxe. Les Etrangers, que le Roi honoroit d'une eſtime particuliere, trouvoient un logement dans le Château. Mais rien n'étoit mieux ordonné que le ſervice des tables. L'ordre général étoit d'y recevoir le Clergé & la Nobleſſe, mais avec choix des perſonnes. On y admettoit encore les Hommes avantageuſement connus dans la République des Lettres, & tous ceux qui honoroient une profeſſion honnête par un mérite tranſcendant. Les Etrangers, comme les Officiers de la Maiſon, étoient claſſés ſelon le rang & les convenances, & le Monarque ne dédaignoit pas de ſe montrer quelquefois lui-même au milieu des repas, pour inſpirer, par ſa préſence, la gaieté aux Convives. Mais cette généreuſe facilité attirant à la Cour un eſſaim de Paraſites incommodes, il fut réglé que les Maîtres d'Hôtel n'admettroient aux tables aucun Etranger que ſur un ordre du Commiſſaire général de la bouche.

A certains jours, & dans ces occaſions rares qui ſemblent demander que les Rois brillent de tout l'éclat de la Majeſté, la Cour de Lorraine ne le cédoit pas en magnificence à celles des plus puiſſans Potentats. La Cour de France elle-même en fut ſouvent étonnée (1). Louis XV, la Reine ſon épouſe, & les Enfans de France, firent ſucceſſivement des voyages à la Cour du Roi de Pologne, & pluſieurs de ces auguſtes Témoins ſe rappelleront encore aujourd'hui que ce Prince, dans ces circonſtances ſi cheres à ſon cœur, ſavoit ſe venger avantageuſement de l'accueil qu'il recevoit à la Cour de Verſailles. Pompe extérieure, variété des amuſemens, délicateſſe des tables, choix de ſociété, charmes des petits voyages, liberté de la ſolitude, tout étoit réuni pour l'agrément de ces fêtes de famille préſidées par la tendreſſe, & célébrées par la reconnoiſſance. Cependant ni la ſplendeur, ni ſouvent même la ſomptuoſité du Prince ne nuiſoient à ſes libéralités ordinaires (2), & c'étoit toujours ſans ceſſer d'être le Pere de ſes Sujets malheureux, qu'il ſavoit, dans

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.
(2) *Ibid.*

l'occaſion, repréſenter en Roi. Son ſecret, pour couvrir la médiocrité de ſes revenus, c'étoit une conſtante frugalité, une ſage économie de ſa part, & la plus exacte probité dans ceux qu'il chargeoit du maniement de ſes finances.

Les Finances, cette branche ſi eſſentielle de l'Adminiſtration publique, ont fourni de tout temps un vaſte champ aux ſpéculations des Eſprits ſyſtématique ; chacun pourſuit ſa chimere, & croit tenir la pierre philoſophale ; chacun, ſur-tout, abonde en heureux expédiens pour remplir les coffres du fiſc. Mais c'eſt au Roi de Pologne qu'il étoit réſervé de nous apprendre encore, ſecret bien plus utile, la maniere de ne vider ces coffres qu'à propos. Et s'il eſt permis à quelqu'un d'offrir aux Souverains & à leurs Miniſtres ſes vues économiques ſur la partie des Finances, c'eſt, ſans doute, à un Prince qui ſera l'admiration de la Poſtérité par la ſageſſe avec laquelle il ſut adminiſtrer & en quelque ſorte multiplier les ſiennes.

Sur le pied où ſont reſpectivement les Nations de l'Europe, aujourd'hui que tout ſe traite par argent, & que les guerres même ne ſont preſque que des affaires de finances, il doit néceſ-

ſairement arriver, ſuivant Staniſlas, que l'Etat où l'adminiſtration des eſpeces ſe fait avec une plus ſage économie, acquiere la ſupériorité ſur ceux qui l'avoiſinent, & qui négligent de mettre l'ordre dans cette partie [XXIII].

Sans faire intervenir le généreux motif de l'amour de la Patrie, il ſuffit que nous réfléchiſſions ſur nos propres intérêts, pour découvrir le fondement du droit qu'ont les Souverains d'établir des impoſitions publiques, dont la deſtination eſt de garantir & de conſerver, avec la Patrie, nos biens & nos perſonnes [XXIV]. Contribuer aux impôts eſt donc le devoir du Peuple : celui du Souverain eſt bien plus étendu. Le Roi de Pologne veut qu'il ne perde jamais de vue ces quatre points cardinaux : Proportion entre les impoſitions & les beſoins, équité dans la répartition, ſimplicité dans la perception, économie dans la dépenſe.

C'eſt donc après avoir calculé les intérêts de l'Etat, & non les déſirs de la cupidité, qu'un bon Roi ſe détermine à impoſer un tribut [XXV]. » Il ſe fait » une Loi, dit Staniſlas, de cette ſage » deſtination, & croit que rien ne lui » appartient, ou pour l'entretien de ſa

» Maiſon, ou pour ſes plaiſirs, ou pour » ſes largeſſes, que ce qui reſte au-delà » de ces fonds abſolument néceſſaires » pour le bien & les beſoins de ſon » Etat «. Il veille à ce que le Pauvre ne ſupporte pas, comme il n'arrive que trop ſouvent, la charge qui doit peſer ſur le Riche [XXVI]; & il trouve comme une nouvelle ſource de revenus publics dans le ſoin qu'il a d'en ſimplifier la perception, en ſupprimant une foule d'Officiers intermédiaires; » gens, con- » tinue ce Prince, auſſi affamés qu'inu- » tiles, qui ne ſavent puiſer dans les » ſources que pour les étancher; & » qui, ſous prétexte d'enrichir le Sou- » verain, ne le ruinent pas moins par » leurs rapines, que ſes Peuples qu'ils » oppriment par leurs vexations «.

Mais le point que le Roi de Pologne enviſage comme le plus important dans l'Adminiſtration des deniers publics, c'eſt leur emploi. » Qu'un Prince eſt heureux, » s'écrie-t-il, quand il peut ſe repoſer, » pour le maniement de ſes Finances, » ſur un homme auſſi ſage qu'éclairé, » auſſi déſintéreſſé que fidele. Un Inten- » dant honnête-homme eſt un tréſor plus » précieux que ne le ſont tous les tré- » ſors qu'on lui confie «. Il fait voir

combien ſeroit dangereuſe l'erreur d'un Souverain qui s'imagineroit uſer d'une prévoyance utile à ſes Peuples, en reſſerrant les eſpeces dans le Tréſor public; &, d'après le principe qu'il a établi, que l'aiſance du Peuple fait la vraie richeſſe du Souverain, il conclut que la circulation des eſpeces la plus ſagement combinée produira néceſſairement cette aiſance, & la facilité de remplir de nouveau les coffres du fiſc, quand il en ſera beſoin. Il compare ingénieuſement le Souverain au Soleil, qui ne pompe les ſucs de la Terre que pour la rendre plus fertile en les lui renvoyant à propos, & le Tréſor public à la Mer, qui ne reçoit l'eau des fleuves que pour fournir de nouveau à leurs ſources.

Une des grandes attentions du Roi de Pologne, dans l'emploi des ſommes conſacrées aux travaux publics, c'étoit d'y chercher le double avantage d'un bien durable pour l'Etat, & d'un ſoulagement actuel pour les Miſérables. Sans ſe livrer à cette impatience ſi ordinaire aux Grands, de voir la fin d'un ouvrage à peine commencé, il ſe régloit beaucoup plus ſur les beſoins du pauvre Peuple que ſur ſes propres goûts, pour multiplier ou ſupprimer les Atteliers publics; &, par

de ſages combinaiſons, c'étoit ſouvent pendant les froids de l'hiver, & lorſque les Particuliers font ſuſpendre leurs travaux, que ſes Ingénieurs ſavoient occuper utilement un plus grand nombre d'Ouvriers. » C'eſt une bonne œuvre, » dit ce Prince, de donner un pain au » Pauvre qui en manque; mais ce peut » en être une meilleure encore de ne » le lui donner qu'au bout de ſa journée: » on l'aura ſouſtrait par-là à deux grands » maux, l'oiſiveté & la miſere «. Ce fut moins pour le plaiſir de décorer ſa Capitale que pour celui de ſoulager les Pauvres en les occupant, qu'il fit conſtruire, pendant ſon Regne, ces places & ces édifices majeſtueux qui rendent la Ville de Nancy l'une des plus belles de l'Europe. Auſſi les Peuples, qui redoutent tant un Prince qui donne dans le faſte ruineux des bâtimens, béniſſoient celui qui faiſoit refluer ſur eux le fruit de ſon économie, en élevant des édifices utiles, dont la conſtruction ne faiſoit pas hauſſer les impoſitions publiques.

Mais ce n'eſt pas aſſez encore pour un Souverain de ſavoir recueillir & diſpenſer ſes finances, il doit s'appliquer à en féconder les ſources. Staniſlas lui recommande de mettre en honneur l'Agri-

culture, de la faire fleurir comme la ſource-mere de toutes les richeſſes d'un Etat, & de craindre par-deſſus tout de décourager les Laboureurs par des charges exceſſives. Cette claſſe d'hommes étoit trop précieuſe aux yeux de ce Prince pour n'être pas l'objet de quelques-uns de ſes Etabliſſemens de bienfaiſance. Il entretenoit dans ſes Etats un Haras gratuit pour leur utilité. Il leur donna un capital de trois cents mille livres dont le produit eſt réparti entre les plus pauvres d'entr'eux qui ont perdu leurs moiſſons par la grêle, leurs beſtiaux par des maladies épidémiques, ou leurs maiſons par le feu; &, comme ces accidens ne ſe reproduiſent pas tous les ans, les ſommes qui ne ſont pas employées une année ſont miſes en réſerve pour les beſoins des années ſuivantes.

Après que le travail & l'induſtrie du Laboureur ont tiré de la terre tous les fruits qu'elle peut produire, le Roi de Pologne veut que ces richeſſes réelles, & les plus précieuſes d'une Nation, ſoient ſoignées & régies avec autant d'économie que les eſpeces pécuniaires qui n'en ſont que les ſignes; en ſorte que le défaut de prévoyance & d'attention ſur cet objet n'attire pas, comme

il arrive ſouvent, ces diſettes publiques, dont les Peuples ont plus à ſouffrir que de l'Adminiſtration la plus vicieuſe des deniers de l'Etat.

Un moyen facile que propoſe Staniſlas pour détourner ce cruel fléau, ce ſeroit qu'au temps de la récolte on levât dans toutes les campagnes une dixme peu onéreuſe pour les Particuliers, & que les grains qui en proviendroient fuſſent mis en réſerve dans un grenier public. L'approviſionnement augmenteroit pendant les années d'abondance, & ces accroiſſemens annuels formeroient enfin une quantité de grains ſuffiſante pour qu'on n'eût pas à craindre les rigueurs d'une année de ſtérilité. Lorſque cette année arriveroit, les greniers ſeroient ouverts, & les grains répartis gratuitement dans chaque Communauté, en proportion de ſa miſe [XXVII].

Mais les plus légers ſacrifices du moment empêchent preſque toujours les hommes de ſe réunir pour ſe procurer les plus ſolides avantages ; &, pour qu'un projet utile ſoit de quelque prix à leurs yeux, il faut que l'Inventeur faſſe encore les frais de l'exécution. C'eſt ce que le Roi de Pologne fit dans la Lorraine, mais ſeulement en faveur des

Pauvres. Il employa une ſomme de 220,000 liv. pour l'établiſſement de pluſieurs greniers publics (1). Ils ſont approviſionnés dans les années d'abondances, aux époques ordinaires de la moindre cherté; &, dans les temps de diſette, on diſtribue le blé aux Pauvres à un prix médiocre, qui tient le milieu entre le prix courant & celui de l'achat. Outre le ſoulagement des Pauvres, il réſulte encore de cette vente un profit qui ſert à enfler les magaſins pour les années ſuivantes.

Le Roi de Pologne, en mettant le Commerce fort au-deſſous de l'Agriculture, le regarde néanmoins comme utile & néceſſaire même à un Etat; auſſi veut-il que tous les bras inutiles au labourage ſoient employés dans les Ateliers & les Manufactures. Mais il n'approuve que ce genre de commerce ſage & entendu, par lequel une Nation ou une Province fait paſſer à ſes Voiſins le ſuperflu des productions de ſon ſol, ou le fruit d'une laborieuſe induſtrie, pour recevoir en échange ou des eſpeces ou des objets de conſommation propres

(1) On m'a aſſuré que les Pauvres de la Lorraine, en perdant leur Pere, avoient encore perdu leur droit à ce bel établiſſement.

à entretenir l'aiſance publique, ſans nourrir le faſte & la molleſſe des Particuliers. Il réprouve abſolument ce commerce lointain qu'inventa la ſoif inſatiable de l'or, qui ne ſe fait qu'aux dépens des Mœurs nationales [XXVIII], & qui, bien loin de nous enrichir, nous appauvrit tous les jours par mille beſoins nouveaux inconnus à nos Peres.

Toujours attentif à enviſager les choſes ſous leurs rapports d'utilité publique, le Monarque aſſigne, dans un même projet, le moyen d'étendre & de faire fleurir le Commerce, & de prévenir encore ces criſes dangereuſes qui accablent les Peuples par des contributions forcées, ou qui l'épuiſent lentement par des rembourſemens d'emprunts faits au nom de l'Etat. En poſant pour principe, qu'un Souverain doit économiſer en temps de paix, il lui propoſe de confier alors le fruit de ſon économie aux Villes commerçantes de ſes Etats à un intérêt fixé invariablement à un taux modique. Ces Villes trouvent un grand avantage à faire circuler cet argent par le Commerce : elles en répondent au Prince ; &, dans les beſoins extraordinaires de l'Etat, elles ſont obligées de lui remettre, en tout ou en partie, les capitaux aug-

mentés des intérêts; en ſorte, qu'au lieu de ces Exacteurs odieux qui, dans ces beſoins urgens, viennent arracher impitoyablement la ſubſtance du Pauvre & de la Veuve, on verroit, dans ce plan d'économie, les Officiers des principales Villes d'un Royaume rapporter de bonne grace au Tréſor public les deniers qui auroient ſervi à augmenter les fortunes de leurs Concitoyens.

Enchériſſant encore ſur ces vues, & pour étendre ſes bienfaits ſur les Malheureux de toutes les profeſſions, Staniſlas fonda dans la Chambre du Commerce de Nancy une Bourſe de ſecours en faveur des Fabricans & Négocians qui ont eſſuyé des pertes aſſez conſidérables pour leur ôter les moyens de ſubſiſter. On leur prête depuis trois juſqu'à dix mille livres. Au bout de trois ans la ſomme prêtée rentre dans la Bourſe, en y apportant un intérêt de deux pour cent, qui eſt réuni au capital. Cet Etabliſſement parut ſi avantageux à la Chambre du Commerce, que, par le déſir de voir augmenter les fonds d'un ſecours qui lui étoit aſſuré, elle ſollicita elle-même, comme une nouvelle faveur, la permiſſion de porter à la Bourſe cinq pour cent d'intérêt, au lieu de deux que demandoit la fondation.

Le Prince, pour encourager & faciliter le commerce intérieur de ſes Etats, fit conſtruire des ponts, percer de nouvelles routes, & perfectionner les anciennes. Il ordonna, pour la ſureté publique, que les Propriétaires des Forêts que traverſent les grandes routes, en défricheroient vingt-cinq toiſes de chaque côté. Il donna la plus grande attention à l'exploitation des ſalines & des mines de différens métaux qui ſe trouvent dans la Lorraine. On vit ſe multiplier, ſous ſon Regne, les Forges & les Fonderies, les Verreries, les Faïenceries, les Papeteries, les Fabriques d'étoffe & les Manufactures de toutes les eſpeces. Tandis que ſes Ingénieurs s'occupoient des moyens de faciliter le tranſport des denrées & des marchandiſes, des Inſpecteurs habiles & induſtrieux parcouroient ſes Etats pour donner des vues aux Artiſans ſur la perfection des métiers, ſur l'apprêt des matieres, & tout ce qui pouvoit contribuer à la perfection de chaque branche de Commerce. Souvent même ce bon Prince, pour ſeconder les louables efforts de l'induſtrie naiſſante, alloit viſiter les Manufactures nouvellement établies, & les accréditoit dans le Public par les éloges qu'il donnoit aux Entrepreneurs,

L'Architecture fut auſſi portée ſous le Regne de Staniſlas à un degré de perfection juſqu'alors inconnu en Lorraine; & la réputation des Architectes qui avoient embelli Nancy leur mérita d'être appelés en France pour la direction des bâtimens de Verſailles.

Autant le Roi de Pologne ſe plaiſoit à encourager les Arts utiles, autant il s'appliquoit à décréditer ceux qui ne ſervent qu'à nourrir le luxe & la molleſſe. Il ne protégeoit même que ſobrement les Arts agréables, & ſeulement lorſqu'ils étoient exercés par des talens ſupérieurs : c'eſt ainſi que la Poéſie, la Peinture & la Muſique obtinrent de lui quelques regards favorables. Un jeune Peintre, perſuadé qu'il avoit fait un excellent Tableau, obtint la permiſſion de le ſoumettre au jugement du Roi qui étoit connoiſſeur. Le morceau n'étoit pas un chef-d'œuvre; les Courtiſans ſe mirent à le critiquer avec beaucoup de ſévérité. » Pour moi, dit le Prince, je » penſe qu'avec du travail le pinceau » qui a tracé ce portrait peut aller loin «. Et quand l'Artiſte fut ſorti : » Ne voyez-» vous donc pas, Meſſieurs, ajouta-t-il, » que ſi nous rebutons ce jeune homme, » nous rendons ſtériles les grandes diſ-

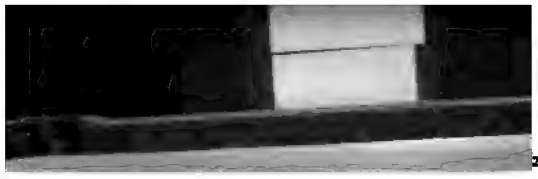

» poſitions qu'il annonce ? Aidons tou-
» jours les hommes à s'évertuer, &
» craignons de les perdre en les décou-
» rageant «. Utile leçon pour les Princes & les Grands qui, d'un mot, peuvent étouffer ou féconder le germe des talens.

Entre les Arts utiles, que le Roi de Pologne s'appliqua à perfectionner dans ſes Etats, aucun n'y étoit plus négligé que la Médecine. Pour quelques Sujets inſtruits, qui honoroient leur profeſſion dans les Villes principales, on voyoit un nombreux eſſaim d'avides Charlatans parcourir les Villes & les Campagnes, de tout temps en poſſeſſion de tromper le Public en lui vendant, au poids de l'or, de vaines eſpérances pour d'utiles remedes. Voulant tarir dans ſa ſource un abus ſi préjudiciable à ſes Sujets, Staniſlas fit ſuccéder la ſcience à l'ignorance : il fonda dans ſa Capitale un College de Médecins auquel il aſſocia la Faculté de Médecine de la même Ville. Les Agrégés ordinaires doivent tenir de fréquentes Aſſemblées, travailler de concert à la perfection de leur Art, entretenir une correſpondance exacte avec les Colleges Etrangers, donner deux heures de la ſemaine à des Conſultations publiques & gratuites en faveur des

Pauvres malades, faire de fréquentes & ſérieuſes viſites des Pharmacies, pour s'aſſurer de la bonté des drogues qui s'y débitent, & en fixer le prix. Outre les Bâtimens & une Bibliotheque complete, Staniſlas donna à ſon College un magnifique Jardin des Plantes, le premier qui eût été cultivé en Lorraine. C'eſt ainſi qu'en peu d'années il tira la Médecine du diſcrédit où l'avoient jetée l'ignorance & la mauvaiſe foi des Empiriques.

Cet Art conſervateur du genre humain lui eût paru beaucoup plus digne des ſoins & de l'attention d'un Souverain que la Science meurtriere des combats. La néceſſité, cependant, de repouſſer par la force la violence des Méchans, légitimoit à ſes yeux cette Science funeſte, qui fait tout-à-la-fois la honte des Nations qui la rendent néceſſaire, & la gloire des Particuliers qui la profeſſent avec honneur. L'Adminiſtration militaire, ſuivant le Roi de Pologne, eſt eſſentiellement ou le ſoutien ou la ruine des autres branches de l'Adminiſtration publique, & mérite, ſous ce point de vue, toute l'attention du Souverain. Ce Prince avoit été à portée d'étudier à fond cette partie; & ſon expérience autant que ſa Philo-

ſophie, doivent rendre bien précieuſes ſes obſervations & ſes vues ſur cette importante matiere. Lorſque l'Europe entiere, au commencement de ce ſiecle, étoit partagée ſur deux théâtres ſanglans, & que toutes les Puiſſances de cette partie du Globe, ou les Ennemies ou les Alliées de Louis-le-Grand & de Charles XII, ſembloient avoir conjuré l'extinction de l'eſpece humaine, Staniſlas ſe trouvoit au foyer de la Guerre du Nord. Pacifique par raiſon plus encore que par inclination, il ne fut Guerrier que par occaſion & par néceſſité; il le fut néanmoins. Il fit la guerre par ſes Généraux, il la fit en Perſonne. Il battit pluſieurs fois ſes Ennemis, & il eut la gloire de n'en être jamais battu lui-même. Compagnon d'armes de Charles XII, & ſouvent aſſocié à ſes travaux, il partagea ſes triomphes. Nous le vîmes depuis, ſeul & ſans Armée dans une Ville d'emprunt, ſoutenir contre ſes nombreux Ennemis un ſiege opiniâtre & meurtrier, ſecondé par de ſimples Bourgeois devenus, ſous ſes ordres, des Soldats intrépides. Patient d'ailleurs, actif, infatigable, prévoyant avant l'action, plein de courage dans le danger, il réuniſſoit toutes les qualités eſſentielles du grand

Capitaine ; mais il eût fallu, pour q
eût paru tel, qu'il n'eût pas été le c
legue de l'Alexandre du Nord.

Laiſſons donc au Roi de Suede
gloire d'avoir mieux fait la guerre ; c
du Roi de Pologne ſera d'avoir mi
ſu comment, & quand il eſt permis
la faire ; car de pompeux Manifeſtes
firoient-ils pour en donner le dro
» Avant, dit ce Prince, de condam
» les Barbares qui n'annoncent la gue
» que par une ſubite irruption dans
» Terres de leurs Ennemis, je voudr
» ſavoir ce qu'ils penſent de nos é
» quens Manifeſtes qui l'annoncent ſ
» vent ſans juſtice & ſans raiſon....
» plupart des Héros ne ſont que
» fléaux brillans qui déſolent la Terre

Le vœu de Staniſlas ſeroit d'étein
pour jamais le flambeau de la guer
& il y parviendroit, ſi les Maîtres
Monde, pour le bonheur des Nati
& pour leur propre repos, pouvoi
convenir de ne plus conſulter d'au
Oracle que lui. Ce Prince, en leur app
nant à diſtinguer la grandeur d'ame
l'ambition qui l'affecte, leur feroit v
qu'un Souverain a bien peu à crain
des entrepriſes de ſes Voiſins, quand
s'eſt fait connoître par ſa bonne foi

modération [XXIX]. Il leur diroit : ı'il n'y a de guerres légitimes que celles i ſont néceſſitées par la violence d'un ;reſſeur ; & que, lors même que le ɔit n'eſt point équivoque, il eſt en- re, dans la maniere de le ſoutenir, ; regles de modération & d'humanité nt il ne leur eſt pas permis de s'écarter. les forceroit enfin de convenir, s'ils ıt de bonne foi, que rien n'eſt plus l entendu, ni plus préjudiciable au nheur & à la tranquillité des Nations, e la politique actuelle des Puiſſances l'Europe ; politique ombrageuſe, qui ıſiſte à s'épuiſer reſpectivement, & à ; ſer les Peuples, en temps de paix nme pendant la guerre, pour conti- er à entretenir des Armées nombreu- , qui ſemblent toujours dire à l'En- ni qui vient de ſigner le Traité de x : Voulez-vous recommencer la erre [XXX] ?

Cependant, comme on ſe flatteroit vain de rappeler tous les Souverains droite raiſon, & que la défiance d'un l ſuffira toujours pour armer la dé- ıce de tous, Staniſlas s'applique, avec ıag·ſſe ordinaire, à concilier les inté- s des Peuples avec les préjugés des efs qui les gouvernent. Il en a trouvé

le moyen, le voici. Après une guerre, toutes les Troupes qui ne ſeront pas néceſſaires pour le ſervice des Villes & le maintien de la Police intérieure de l'Etat, ſeront licenciées, mais juſqu'à nouvel ordre ſeulement. Elles reflueront dans les Provinces, pour s'y occuper de travaux utiles à la Société dans les Campagnes, dans les Atteliers & les Manufactures. La Nobleſſe, ſi le préjugé national lui interdit le travail & l'induſtrie, recevra une partie de ſes appointemens; &, au premier ſignal, l'Officier & le Soldat, comme autrefois à Rome, rejoindront leurs drapeaux.

Dans cette diſpoſition économique, qui, en aſſurant au Souverain autant de Troupes qu'il juge à propos d'en tenir ſur pied, lui en épargne l'entretien, Staniſlas trouve des reſſources pour prévenir les déſertions & pour affectionner les Soldats au ſervice. Il leur accorde un ſou par jour au-deſſus de leur paie ordinaire; mais cette gratification, qui court également pendant la paix, leur eſt retenue pour former une ſomme dont on leur tient un fidele compte au terme fixé pour leur congé abſolu; &, s'ils viennent à mourir pendant leurs années de ſervice, leurs Parens deviennent leurs héritiers.

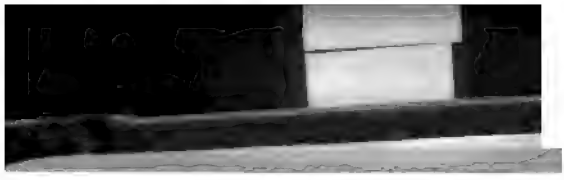

Le Roi de Pologne, en ſe dépouillant, comme nous l'avons vu, du pouvoir de faire la guerre, n'avoit pas renoncé au droit, plus cher à ſon cœur, de s'établir dans l'occaſion le Médiateur de la paix; & c'eſt ce qu'il fit avec un zele bien digne de lui dans la derniere guerre dont il fut témoin [XXXI]. Touché des maux qui affligeoient l'Europe, il écrivit à toutes les Puiſſances belligérantes pour les conjurer de mettre bas les armes. Il leur donne à conclure qu'elles ſont ſolidairement reſponſables des ſuites funeſtes qu'entraînent leurs diviſions; qu'il eſt de leur intérêt comme de leur gloire, de mettre fin à la guerre & aux calamités publiques. Il finit par leur faire offre de ſa Capitale pour y travailler au grand ouvrage de la paix. Tel eſt l'aſcendant d'une raiſon ſupérieure qui combat pour la juſtice; elle eſt le juge reſpecté des Rois comme des Sujets. Je vois tous les Souverains intéreſſés dans cette guerre rendre hommage à l'auguſte Avocat du genre humain, & s'appliquer à lui juſtifier leur conduite: on croit entendre des Enfans qui s'excuſent devant leur Pere; mais ils ne le font qu'en s'accuſant réciproquement: comme ſi, dans la même guerre, les deux Partis pou-

voient avoir raiſon de ravager la Terr
& d'égorger les hommes. Ces ſemence
de paix fructifierent, mais trop lente
ment au gré de Staniſlas; car ce ne fu
qu'au bout de ſept années des plus af
freuſes calamités que l'on vit enfin ceſſe
cette malheureuſe guerre, ſans que l'o
fût trop encore à quel propos elle avoi
commencé, au moins contre la France.

Tels ſont les principes & les vues d
Roi de Pologne ſur les parties eſſentielle
du Gouvernement; mais il ne ſuffit pa
que les reſſorts qui doivent faire mo
voir un Empire ſoient diſpoſés ave
ſageſſe, il faut au corps le mieux orga
niſé une intelligence toujours en action
qui préſide à ſes mouvemens; auſſi Sta
niſlas ſuppoſe-t-il encore que le Souve
rain, ſentant toute l'importance des prin
cipales branches de l'Adminiſtration pu
blique, n'en confiera la direction qu'au
vrais talens & à la pure vertu, qu'à de
hommes qui réuniront au zele déſintéreſſ
du bien public le déſir de paroître plutô
les Miniſtres de la bonté du Prince qu
ceux de ſa puiſſance: il ſuppoſe que l
Souverain, après avoir mis le vrai mé
rite en place, s'appliquera encore à le d
riger, qu'il l'encouragera, & l'empêcher
d

de décheoir. » Il y a dans tous les » hommes, dit-il, une tendance naturelle » au relâchement; & les hommes pu- » blics, plus que les autres, uſent, pour » ainſi parler, leur courage & leur acti- » vité à force de lutter contre les abus » toujours renaiſſans. Ils ont beſoin, par » cela ſeul qu'ils ſont hommes, que le » Prince, toujours au milieu d'eux, les » anime de ſon eſprit; qu'il leur inſpire » tantôt la juſtice & tantôt la clémence; » qu'il excite la lenteur, qu'il tempere » le zele amer, qu'il ſache, pour ainſi » dire, ſouffler tout-à-la-fois le chaud » & le froid; &, par l'aſſemblage des » vertus royales, devenir lui-même le » premier modele de ceux qu'il aſſocie » au glorieux mais pénible emploi de » procurer le bonheur des Peuples «.

C'eſt en effet par cet heureux aſſemblage de vertus que Staniſlas mérita de devenir lui-même le modele des Miniſtres & des Rois : l'exemple chez lui précede toujours le précepte [XXXII]: il parloit éloquemment de la juſtice, la premiere vertu des Rois; il ſavoit encore mieux en pratiquer les devoirs. Ce n'étoit pas aſſez pour lui de reſpecter les propriétés de ſes Sujets, il s'étoit fait une loi, dans toutes les affaires d'intérêt

qu'il avoit à démêler avec eux, de leur accorder toujours au-delà de ce que leur eût aſſigné une exacte juſtice ; auſſi n'y avoit-il aucun Particulier en Lorraine qui n'aimât mieux avoir à traiter avec ſon Souverain qu'avec ſon égal. Le Seigneur d'une Terre qui étoit à la bienſéance du Roi, lui fit offrir de la lui vendre : le Prince envoya ſur les lieux un de ſes Officiers pour en faire la viſite & convenir du prix : celui-ci, avant de conclure, écrivit à ſon Maître : Que la Terre lui paroiſſoit valoir ce qu'on en demandoit ; mais que le Propriétaire, qui avoit beſoin d'argent comptant, en paſſeroit par tout ce que l'on voudroit. » Vous jugez bien, répond Staniſlas à » ſon Intendant, que je n'aurai pas le » cœur de profiter de la ſituation où » il ſe trouve ; ainſi vous pouvez arrê» ter le prix à la ſomme qu'il vous de» mande (1) «.

A cet amour de la juſtice, le Roi de Pologne joignoit la fermeté ſi néceſſaire à un Souverain pour la faire triompher. Ce ſeroit donc bien peu connoître ce Prince, que de ſuppoſer qu'il n'eût eu de volonté que celle de la Cour de

(1) Cent ſoixante-quatorze mille livres.

France, & qu'il n'eût régné que par ſon impulſion. Il eſt vrai qu'il cultiva toujours l'amitié du Roi ſon gendre; &, comme la reverſibilité de ſes Etats à la Couronne de France avoit été ſtipulée dans le Traité qui l'en mit en poſſeſſion, il crut devoir ſe prêter à toutes les ſages diſpoſitions qui pouvoient préparer cette réunion, & accoutumer ſes Sujets à ne ſe regarder déſormais que comme une même famille avec les François: mais ſa correſpondance avec la Cour de Verſailles atteſte aſſez qu'il n'oublia jamais qu'il étoit Souverain, & qu'il ſavoit encore dans l'occaſion rappeler à la France qu'il vouloit l'être.

Suivant une de ſes maximes favorites, » qu'un Roi qui veut le bien de ſes Sujets » n'a qu'à le vouloir fermement pour » le leur procurer «, par-tout où il vit du bien à faire il l'entreprit & il le fit; par-tout où il découvrit des abus il les attaqua, & ne ceſſa de les pourſuivre, juſqu'à ce qu'il en eût établi la réforme. Prudent & réſervé avant de prendre un parti, aucun obſtacle ne pouvoit l'arrêter dès qu'une fois il s'y étoit engagé. » Rien, » dit-il, n'eſt plus préjudiciable à l'Au- » torité que de mollir après un grand » éclat de fermeté «. Il avoit de l'indul-

gence pour la foibleſſe ; mais l'audace & la mauvaiſe volonté euſſent trouvé en lui le Monarque le plus abſolu : il leur eût commandé comme à ces Ames vénales dont il ſe faiſoit obéir dans ſa ſuite de Dantzic, en leur diſant : » Vous » me ſuivrez, Malheureux, juſqu'à ce » que je puiſſe me paſſer de votre in» digne préſence «. Mais la fermeté eſt une de ces vertus qu'il ſuffit à un Monarque de poſſéder, pour être diſpenſé d'en faire des exemples. Ce fut toujours moins par la force de l'autorité que par celle de la raiſon, que Staniſlas gouverna. Son Regne fut celui de la confiance réciproque ; &, pendant trente ans qu'il dura, ſes Sujets, heureux de l'avoir pour Pere, ne le mirent jamais dans le cas de ſe ſouvenir qu'il fût leur Souverain.

L'amour des Peuples, ce beſoin des bons Rois, étoit ſa paſſion dominante & le principe vivifiant de toutes ſes vertus royales. Il n'y a même, ſelon lui, que le déſir joint à l'eſpérance de faire le bonheur d'un Peuple qu'il aime & dont il eſt aimé, qui puiſſe ſoutenir un Roi au milieu des pénibles occupations du Trône & des ſoins inquiétans qui l'aſſiegent [XXXIII]. De là ce zele courageux & toujours en action ; de là ces projets ingénieux de bien public,

auſſi-tôt exécutés qu'ils étoient conçus: de là ces beaux établiſſemens, témoins éloquens de ſa généreuſe affection pour ſes Sujets, monumens durables qui, dans la Poſtérité, crieront encore aux Rois: » Rendez heureux vos Peuples «.

Le Peuple, aux yeux du Roi de Pologne, n'eſt point cette Multitude inquiete qui s'empreſſe & s'agite autour du Trône des Rois, ce Peuple inſatiable qui crie toujours, *donnez*, quoique ſans ceſſe il reçoive, ces Ennemis domeſtiques de la gloire des Princes, lâches Adulateurs qui, au lieu de lui découvrir l'écueil où le conduira une paſſion trop ménagée, ſe diſputent la coupable gloire d'en devenir les miniſtres: le Peuple qu'aime Staniſlas, & dont il eſt jaloux d'être aimé, c'eſt celui qui habite les Provinces, c'eſt ce bon Peuple qui s'attendrit au moindre bien que lui fait ſon Roi, & qui lui tient compte encore de celui qu'il voudroit lui faire; c'eſt cette pauvre Nobleſſe, qui ſait mériter les récompenſes dans le champ de l'honneur, ſans ſavoir les briguer dans l'antichambre d'un Miniſtre; ce ſont les hommes de mérite, les hommes vertueux & modeſtes répandus dans toutes les conditions; ce ſont ſur-tout ces Miſérables

dont les pénibles travaux fertiliſent nos Campagnes, & qui ne ſont ſi pauvres que parce qu'ils nous font riches [XXXIV]. Tel eſt le Peuple dont Staniſlas ſe déclare ſpécialement le Protecteur & le Pere (1). C'eſt en ſa faveur qu'il déploie une munificence vraiment royale; & c'eſt en lui faiſant du bien qu'il éprouve combien il eſt doux d'être riche.

Outre les Etabliſſemens dont nous avons déjà parlé, le Roi de Pologne fonda des gratifications militaires pour procurer à de pauvres Officiers les moyens de ſe mettre en équipages. Ces gratifications ſont de cent piſtoles, payables en deux années, ſur des témoignages authentiques de beſoin, de réſidence au Régiment, & de bonne conduite. Il fonda des penſions viageres de ſix cents livres en faveur des Demoiſelles expoſées à reſter ſans établiſſement, ſi elles n'offroient pour dot que la Nobleſſe & la Vertu. Il en fonda de trois cents livres pour procurer l'entrée du Cloître à celles qui ſeroient appelées à la vie religieuſe. Il aſſura aux pauvres Orphelins des deux ſexes des gratifications pour faciliter leur établiſſement au ſortir des Maiſons publiques où il les faiſoit élever gratuite-

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

ment. Il employa une ſomme de trois cents vingt mille livres pour une fondation d'aumônes ſecretes, qui ſont diſtribuées par les Curés des lieux à des perſonnes auxquelles leur naiſſance ou leur état doit épargner la honte de la mendicité. » Un Roi, dit-il, ne doit » jamais s'informer s'il y a des Miſérables » dans ſes Etats, mais demander où ils » ſont; & ne pas le demander à ſes » Courtiſans qui n'auroient pas de honte » de lui tendre la main comme les Sujets » les plus dignes d'éprouver les effets de » ſa généreuſe compaſſion «.

La ſuite de cet Ouvrage doit nous offrir encore d'autres monumens de l'amour du Roi de Pologne pour ſes Sujets : » Et ils ſont ſi multipliés, dit » un Témoin oculaire (1), qu'ils pour- » roient faire dire de nous que, quel- » que part que nous allions, nous mar- » chons ſur des prodiges «. Auſſi la reconnoiſſance des Peuples aſſura-t-elle au Souverain le ſurnom de *Bienfaiſant;* & Staniſlas, le Prince qui figuroit le moins dans l'Europe par ſes Forces, y devint le plus célebre par ſes bienfaits. Tous les Souverains (2), ceux qui ſentoient

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.
(2) *Ibid.*

le prix de ſon adminiſtration paternelle comme ceux qui ne devoient y voir qu'une cenſure indirecte de la leur, s'accordoient à lui payer le tribut d'eſtime que lui décernoit la renommée. Mais le plus grand admirateur du Roi de Pologne, & ſon plus digne Emule, c'étoit le Dauphin ſon petit-fils. Ce Prince, que la France pleure encore, ne ſe laſſoit point d'étudier ce grand Modele. Il aimoit ſur-tout à interroger l'expérience de ſon aïeul ſur le grand art de faire des Heureux (1). Et Staniſlas lui répondoit : » Mon fils, aimez » les Peuples, & vous tenez mon ſecret. » Ce ſentiment vous en dira bien plus que » je ne ſaurois vous en tracer ſur ce cha» pitre, & que ne pourroient même vous » en apprendre tous les Docteurs de la » Politique [XXXV]....». En effet, c'eſt le cœur qui fait les Rois ; &, de quelque prix que ſoient les belles leçons que Staniſlas offre à ceux qui gouvernent, ſa gloire dans la Poſtérité ſera moins de les avoir inſtruits, que de n'avoir eu beſoin, pour leur tracer le portrait du meilleur des Rois, que de conſulter ſon cœur & de tranſcrire ſes actions [XXXVI].

(1) Lettre du Dauphin au Roi de Pologne.

Fin du Livre Cinquieme.

HISTOIRE

DE

STANISLAS PREMIER,

ROI DE POLOGNE.

LIVRE SIXIEME.

PARMI les Souverains dont les noms ſont inſcrits avec gloire dans les Faſtes de l'Hiſtoire, il en eſt beaucoup qui ne durent le luſtre & la proſpérité de leur Regne qu'à d'heureuſes circonſtances : aſſez bons pour approuver le bien, ils euſſent été trop foibles pour le procurer eux-mêmes. Enté, ſi je puis ainſi parler, ſur des Forces étrangeres, le Prince parut grand, mais l'homme ne l'étoit pas ; &, ſans les reſſources du Prince, on eût ignoré l'homme. Il n'en eſt pas

ainſi du Roi de Pologne ; tout ce qu'il eſt, il le doit à ſon mérite perſonnel; &, s'il n'eût pas régné pour l'inſtruction des Rois, on l'eût encore propoſé comme le modele des hommes, pour les talens de l'eſprit, les qualités ſociales & les vertus religieuſes.

La Nature, prodigue de ſes dons en ſa faveur, ſembloit avoir pris plaiſir à réunir en lui toutes les graces extérieures qui attirent la confiance & diſpoſent au reſpect. Ce Prince étoit d'une taille majeſtueuſe, & d'une complexion ſaine & vigoureuſe : il avoit tous les traits du viſage heureuſement proportionnés. Ses yeux annonçoient l'eſprit & la douceur; & la franchiſe de ſon caractere ſe peignoit ſur une phyſionomie ouverte & pleine de nobleſſe.

Eſprit vif (1), actif, pénétrant, & tout-à-la-fois grand, élevé, ſimple & facile, il ſavoit ſe mettre à la portée de tous, en reſtant toujours lui-même à ſa place. Les trais heureux & fréquens de ſon imagination vive & enjouée, ſemblables aux éclairs, en avoient le brillant & la promptitude : on ſe plaiſoit à recueillir ſes maximes & ſes dits ingénieux.

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

Génie heureux & inventif (1) il ſembloit créer les Arts en les faiſant produire. Ses talens étoient preſque univerſels ; &, dans toutes ſortes d'Ouvrages, nul autre ne ſaiſiſſoit mieux ces juſtes rapports, cette ſymétrie heureuſe, ces graces ſimples, ce goût délicat qui attache l'œil du Spectateur, & qui, ſans forcer la Nature, lui donne plus d'élégance & de majeſté.

Dans tous ſes Ecrits (2) on apperçoit une ſuréminence de bon ſens & de raiſon qui fait oublier celui qui parle, pour ne s'occuper que de la vérité des objets qu'il expoſe ; & l'on ne peut douter que, ſimple Particulier, il ne ſe fût immortaliſé par le genre de Littérature qu'il lui eût plu d'embraſſer. Protecteur généreux des Sciences, comme Souverain, il s'en montra, comme Savant, l'Apologiſte éclairé. Prenant à partie le Philoſophe de Geneve [XXXVII], il le met en contradiction avec lui-même par des raiſonnemens auſſi preſſans que lumineux, & en s'attachant moins à établir l'utilité aſſez reconnue des Sciences qu'à réfuter les ſophiſmes ingénieux du Savant ingrat qui les calomnie.

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.
(2) *Ibid.*

Mais, comme c'eſt bien moins par les talens de l'eſprit & par la force du génie que l'on eſt homme, que par les qualités du cœur, l'hiſtoire du cœur ſera toujours la partie la plus intéreſſante de l'hiſtoire de l'homme, quoiqu'elle ſoit généralement la plus négligée dans l'hiſtoire des Princes. Leurs Hiſtoriens les croiroient-ils diſpenſés d'être hommes, ou s'ils craignent de dire quels hommes ils ont été? Quoi qu'il en ſoit, celui qui écrit l'Hiſtoire du Prince vertueux a l'avantage de pouvoir parler de lui auſſitôt après ſa mort; &, comme il ne rapporte que ce qu'il a vu lui-même, ou ce qu'il tient de Témoins oculaires, il n'a pas à craindre, même en ne racontant que des vertus, que ſes Contemporains lui reprochent de s'ériger en Panégyriſte lorſqu'il ne doit être qu'Hiſtorien. C'eſt l'heureuſe poſition où devoit néceſſairement ſe trouver l'Ecrivain chargé de tranſmettre à la Poſtérité les actions du Roi de Pologne. Auſſi entrerai-je avec confiance dans les détails de ſa vie privée les plus propres à nous convaincre qu'en lui l'homme égala le Prince s'il ne fut plus grand encore.

TOUT étoit ſagement ordonné dans la

vie de Staniſlas, tout étoit réglé dans l'emploi de ſon temps. Toujours impatient de remplir les devoirs que la Religion & ſon Rang lui impoſoient, ou ceux qu'il s'étoit preſcrits lui-même, jamais il ne les différoit d'un inſtant, comme s'il n'eût eu que ce moment pour vivre & s'en occuper (1). Il envioit au ſommeil les heures qu'il ne pouvoit lui refuſer, & l'homme le premier levé dans le Palais du Roi c'étoit toujours le Roi lui-même. La premiere demi-heure qui ſuivoit ſon lever, il la conſacroit à prier ou à méditer ſes devoirs & les vérités du ſalut. Il s'occupoit enſuite des matieres qui devoient ſe traiter dans ſes Conſeils : il dreſſoit des notes ſur les dépêches qu'il devoit faire pendant la journée, ou bien il concertoit avec quelques perſonnes de confiance l'exécution des plans qu'il avoit formés. Il aſſiſtoit aſſidument à tous les Conſeils. Exact à s'y rendre aux heures qu'il avoit fixées, il ſe ſeroit reproché d'avoir fait perdre à un homme d'Etat le moindre inſtant d'un temps toujours précieux pour lui. Un jour que ſes Miniſtres l'avoient fait attendre lui-même pendant

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

près d'une heure, il ſe contenta, pour tout reproche, de leur dire en riant: » Meſſieurs, je vous crée Sénateurs » Polonois, avec le privilege de venir le » ſoir quand je vous aurai mandés pour » le matin, & le matin lorſque je n'aurai » beſoin de vous que le ſoir «. Dans le Conſeil, Staniſlas écoutoit le rapport de ſes Miniſtres, peſoit leurs avis, & décidoit toujours par lui-même.

A certains jours, toutes les affaires réglées & tous les devoirs remplis, il lui reſte quelques heures de liberté: elles ſont pour lui les momens de la plus douce jouiſſance. C'eſt alors que, ſeul dans ſon cabinet & tout entier à lui-même, il ſavoure cette joie délicate & pure de l'eſprit que ne goûterent jamais, que ne ſoupçonnent pas même les Princes inappliqués, & ces Riches voluptueux que leurs penchans groſſiers courbent ſans ceſſe vers les plaiſirs des ſens. Au milieu d'occupations toujours dignes de l'homme, il n'a point à craindre que l'œil indiſcret de la Curioſité lui ſurprenne le ſecret de ſon travail: s'il ne médite pas, il s'applique à la lecture, ou il écrit. Le livre qu'il lit, c'eſt un Ouvrage ſur la Juſtice & les Lois, c'eſt un Traité de la Morale évangélique: ce

qu'il écrit, ce ſont des projets qu'il vient de former pour le ſoulagement des Miſérables, ce ſont des vues plus générales de bien public, qui feroient le bonheur des Nations, ſi elles étoient adoptées par les Princes qui les gouvernent : quelquefois il minute des réfutations victorieuſes de ces ſyſtêmes nouveaux qu'il voit avec douleur s'accréditer autour de lui, enhardis par la foibleſſe ou protégés par la connivence des Miniſtres de l'Autorité.

Staniſlas, dans ſon domeſtique, étoit le Maître le plus aimable. Sans avoir les foibleſſes de Henri IV, il en avoit l'enjouement, la bonté d'ame, & le cœur tout entier. Ami de l'ordre, il demandoit de l'exactitude dans le ſervice du Roi ; mais nul Particulier ne fut jamais plus commode & moins exigeant que lui pour le ſervice de ſa Perſonne. Souvent il prévenoit le lever de ſes Valets-de-chambre, & les éveilloit lui-même. Il connoiſſoit par leurs noms tous les Officiers de ſa Maiſon, & tous avoient le droit de s'adreſſer à lui directement, de lui expoſer leurs beſoins ou ceux de leurs familles, & il eût été fâché que le dernier d'entre eux ſe fût retiré de ſa préſence avec un viſage triſte. Si quel-

qu'un ſe préſentoit à contre-temps, il commençoit par lui faire remarquer ſon indiſcrétion, & finiſſoit toujours par l'écouter avec bonté. Un Palefrenier avoit pénétré juſque dans le cabinet du Roi: le Prince, occupé alors à minuter une dépêche pour la Cour de France, ne l'apperçoit pas; celui-ci touſſe long-temps, fait du bruit avec ſes gros ſouliers; le Roi croit que c'eſt ſon Valet-de-Chambre, & continue ſon travail: mais le Palefrenier, croyant avoir aſſez attendu, lui adreſſe la parole: » Sire, » je ſuis Jacques. — Et que fait Jacques » ici, dit le Roi, pourquoi Jacques ſi » matin? Il faut donc que je quitte le » Roi de France & mes affaires d'Etat » pour écouter maître Jacques? Allons, » dis-moi donc ce que tu veux «. Jacques expoſe au Roi que ſa femme eſt accouchée: qu'étant comme lui au ſervice de Sa Majeſté, elle ne peut pas nourrir ſon enfant, & qu'il n'a pas le moyen de payer les mois de nourrice. » Hé bien, lui dit Staniſlas, va-t-en » trouver Alliot de ma part, dis-lui de » te porter ſur ſon état pour cinquante » écus de gratification que je te fais » pendant trois ans, pourvu que tu t'ac- » quittes bien de ton ſervice «. Jacques

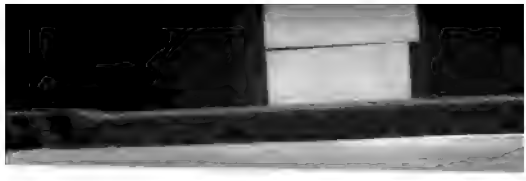

ſe retira plus pénétré de reconnoiſſance envers ſon bon Maître, que ne le furent jamais les grands Seigneurs pour les millions que leur prodiguent les grands Rois au préjudice des Peuples.

Tous les Officiers du Roi de Pologne qui avoient beſoin de ſa protection, pouvoient la réclamer avec confiance, ſûrs de l'obtenir dès que leurs prétentions étoient raiſonnables. » Il eſt bien juſte, » diſoit-il, que nous accordions, dans » l'occaſion, quelques minutes de notre » temps à des hommes qui paſſent toute » leur vie à notre ſervice «. Un Particulier, qui n'étoit pas inconnu au Roi parce qu'il ſe diſtinguoit dans ſa profeſſion, ſe trouvoit impliqué dans une mauvaiſe affaire, ſans que toute ſon innocence pût lui en garantir les ſuites: il vint ſe jeter aux pieds du Prince, le conjurant de l'aider à ſauver ſon honneur: » Ce n'eſt point une grace que » je vous accorderai, lui répondit Sta» niſlas, c'eſt une juſtice que je vous » dois & que je vous rendrai volon» tiers «. Sur le champ il écrivit aux Juges que, ſans prétendre dicter l'Arrêt qu'ils devoient prononcer, il leur donnoit avis qu'il doutoit ſi peu de l'innocence du Sujet accuſé, qu'il ſe propoſoit

de lui donner des Lettres de Nobleſſe pour récompenſer en ſa perſonne la probité jointe à des talens diſtingués. Un jour que le Roi de Pologne avoit reçu de la Cour de France une réponſe favorable à un de ſes Officiers, pour lequel il avoit ſollicité lui-même un emploi. » Je ne puis différer juſqu'à demain, » lui écrivit-il ſur le champ, à vous » faire part de la Lettre que j'ai reçue » de M. de Machaut. Je crois qu'enfin » mes vœux ſeront accomplis, & que » je pourrai vous être utile «. Comme ce Prince ne laiſſoit pas de Succeſſeur en Lorraine, ſes Gardes étoient expoſés à ſe trouver ſans état après ſa mort. Un des Officiers, que cette perſpective inquiétoit, prit la liberté d'en parler au Roi: „ Sire, lui dit-il, quand l'affection & la reconnoiſſance ne nous commanderoient pas de veiller à votre conſervation, nous y ſerions encore portés par un puiſſant intérêt. — Et quel eſt donc cet intérêt? — C'eſt que nous mourrons tous le même jour que Votre Majeſté. — Voilà bien parler, mais avouez pourtant que je fais mieux encore: mes arrangemens ſont pris avec le Roi mon Gendre; &, duſſent mes Gardes ſe réjouir de ma mort, je veux

e lorſqu'elle arrivera, ils paſſent au
vice d'un plus grand Maître que moi.
Au moins, Sire, ils n'en auront ja-
iis de meilleur ni de plus généreux.
Hélas, mon ami, continue le Roi, en
puyant la main ſur l'épaule de celui
ui il parloit, je ne fais pas la centieme
rtie de ce que je voudrois faire pour mon
uvre Peuple: il y a encore de la miſere,
le ſais, & je ne puis ſuffire à tout, cette
e m'afflige «. L'Officier ne put entendre
s dernieres paroles ſans répandre des
mes, & Staniſlas en verſoit avec lui.
Rois de la Terre, ſentez ce que valent
s larmes, & vous êtes dignes de régner!
Après avoir fait du bien pendant ſa
e à tous ceux qui avoient eu l'avan-
ge d'être à ſon ſervice, ce bon Maître
ir laiſſa, en mourant, des gratifications
des penſions proportionnées au temps
à l'importance de leurs ſervices; auſſi
us le pleurerent comme un Pere, &
regrettent encore aujourd'hui.
Dans ces heures où les Souverains
plus ſérieuſement occupés doivent,
r état, ſe livrer au Public, & ſouvent
Public frivole & déſœuvré, le Roi
Pologne, naturellement ennemi de
t appareil de majeſté qui repouſſe la
nfiance en commandant trop de reſ-

pect, ſe montroit à ſes Courtiſans ſous l'extérieur le plus ſimple, avec cet air de bonté, ces manieres affables, ce ton même de gaieté qui invite les hommes à produire leurs véritables ſentimens. Attentif alors à témoigner à tous quelques égards, ſuivant les rangs & les perſonnes, il en avoit de marqués pour les talens, & de plus marqués encore pour la vertu. Il toléroit les propos ridicules, car les oreilles des Rois en entendent auſſi; il plaiſantoit ſur ceux qui n'étoient que frivoles, mais il condamnoit hautement tout ce qui eût pu altérer les vrais principes. Une de ſes craintes dans les converſations familieres, étoit de laiſſer appercevoir la ſupériorité de ſon génie; & ſa plus grande attention, de faire briller l'eſprit des autres en faiſant diſparoître le ſien à propos. Quoiqu'il ſe propoſât toujours d'inſtruire en converſant, il le faiſoit avec tant de délicateſſe & des ménagemens ſi ingénieux, que perſonne ne ſoupçonnoit ſon but, lors même qu'il l'avoit atteint; en ſorte que, ſouvent, le Prélat & l'homme d'épée, le Magiſtrat & le Miniſtre ſe flattoient de lui avoir ſuggéré des vues, tandis que le Roi s'applaudiſſoit de ſon côté de leur avoir fait goûter d'utiles leçons en leur demandant des conſeils.

Ce Prince poſſédoit éminemment l'art
ficile, mais utile pour un Roi jaloux
la confiance des Peuples, de ſavoir
ſcendre avec dignité juſqu'à la der[illegible]re
ſſe de ſes Sujets. Quand il paroiſſoit en
blic, c'étoit toujours avec cette popu-
ité ſéduiſante qui ſubjugue les cœurs,
qui plaiſoit d'autant plus aux Lorrains
'elle leur rappeloit le ſouvenir de
opold, le plus aimé de leurs Ducs (1).

(1) Léopold étoit un de ces Princes humains & [illegible]
ulaires dont la mémoire eſt long-temps en véné-
on chez les Peuples qu'ils ont gouvernés. S'il fit
ins de bien que Staniſlas à la Lorraine, il eut la
ire d'y réparer de plus grands maux *. Le Duc
arles V ſon pere, s'étant déclaré contre Louis XIV
faveur de la Maiſon d'Autriche, s'étoit vu dépouillé
ſes Etats. La Lorraine, traitée depuis long-temps
les François en pays de conquête, n'offrit à Léopold,
on avénement au Trône, que des Malheureux à
ourir & des ruines à réparer. Cette triſte ſituation
igea l'ame ſenſible du Prince, mais ſans le décou-
er. A ſes ordres, le Laboureur & l'Artiſan, devenus
dats ſous le Regne précédent, reprirent leurs an-
nnes profeſſions, les Atteliers & les Manufactures
repeuplerent d'Ouvriers, les Arts & les Sciences
urent des encouragemens, la Nobleſſe rentra dans
Terres. De ſon côté, le Souverain bornoit ſa dé-
ıſe, modéroit les impoſitions, & partageoit ſes
enus avec les Officiers ruinés à la guerre. Bientôt la
rraine prit une face nouvelle; &, par le talent
eut Léopold de ménager ſes puiſſans Voiſins, il fit
céder la paix & l'abondance à tous les déſordres
l'anarchie. » Je quitterois demain ma Couronne,
liſoit-il, ſi je ne pouvois faire des Heureux «.

Mſſ. du Chevalier de Solignac.

Staniſlas, dans ſes voyages ou dans les promenades qu'il faiſoit à pied, ſe plaiſoit, comme Henri IV, à adreſſer la parole aux Particuliers qu'il rencontroit; & il ne craignoit pas d'avilir la Majeſté en entretenant quelquefois de leur profeſſion le Laboureur & l'Artiſan. L'Ouvrier qui, aux yeux du vulgaire & à ſes propres yeux même, n'eſt qu'un Ouvrier, devenoit un homme dès que Staniſlas lui avoit parlé. Les ſentimens s'éveilloient en lui, il s'appercevoit de l'utilité de ſon exiſtence dans la Société, & ſe ſentoit des forces qu'il n'avoit pas encore ſoupçonnées. Un jour que le Roi de Pologne viſitoit les matériaux que l'on préparoit pour la reconſtruction d'une aile de ſon Château, ayant à ſa ſuite les Officiers de la Garniſon de Nancy, un jeune homme, à la vue d'une multitude d'Ouvriers courbés ſur les pierres qu'ils tailloient, dit aſſez haut pour être entendu du Roi & des Ouvriers : » Voilà bien des bûches qui mar-
» telent des pierres. — Vous vous trom-
» pez beaucoup, Monſieur le Chevalier,
» dit le Roi avec vivacité ; tous les hom-
» mes ſont des hommes, & ceux que
» vous voyez ſont des hommes eſti-
» mables, puiſqu'ils nous ſont utiles «.

S'avançant en même temps au milieu de l'Attelier, il demande à ſes Courtiſans ſi, parmi cette multitude de pierres qui paroiſſoient toutes ſe reſſembler, ils pourroient diſtinguer celles qui avoient été taillées de la même main? Tous répondirent qu'il leur paroiſſoit impoſſible de le faire. Le Roi commanda aux Ouvriers de reconnoître chacun leur ouvrage : ils le reconnurent ſans peine. » Avouons, Meſſieurs, continua Staniſlas, » que voilà déjà un bel inſtinct pour » des Bûches; mais peut-être leur trou- » verons-nous quelque choſe de plus » encore «: il prit un compas, & ſe mit à comparer les proportions de quelques pierres qui devoient ſe rapprocher dans l'édifice. S'il louoit l'ouvrage, l'Ouvrier avoit ſoin de ſe faire connoître par une profonde révérence; s'il parloit de maladreſſe, perſonne ne remuoit. Tandis que le Roi ſuivoit l'Attelier, un Maître-Compagnon qui vouloit que l'on penſât à lui, dit qu'il avoit tracé la coupe des pierres, & que ſes Camarades n'avoient que le mérite du coup de cizeau. Ceux-ci, piqués du propos, prétendirent que ce n'étoit pas choſe ſi difficile que de marquer la coupe des pierres d'après le deſſein d'un bon Architecte, & qu'ils la

feroient eux-mêmes quand on voudroit. » Hé bien, mon ami, dit le Roi, en » jetant un porte-crayon d'argent à celui » qui paroiſſoit parler avec le plus de » confiance, trace-moi ſur ce bloc la » coupe d'une pierre angulaire pareille » à celle qui eſt à côté, & ce beau » porte-crayon eſt à toi «. L'Ouvrier la traça avec la plus grande préciſion. » Voyez-vous, dit Staniſlas, en ſe tour- » nant vers ſes Courtiſans, je voudrois » avec des crayons faire de ces *Bûches* » autant d'Architectes «. Au retour de ſa promenade il trouva les Ouvriers raſ- ſemblés, mangeant un morceau de pain bis & buvant de l'eau, il ordonna à un de ſes Officiers de leur faire apporter du vin, ce qui fut fait ſur le champ. Le Prince les voyant en belle humeur, s'aſſied auprès d'eux ſur une pierre; &, pour rendre complete la leçon dont pa- roiſſoient avoir beſoin les jeunes Officiers de ſa ſuite, il établit un parallele entre les Gens de guerre & les Tailleurs de pierres; faiſant juges ces derniers, auxquels il a ſoin de préparer l'avantage par la ma- niere de leur préſenter les queſtions. Bientôt ces hommes, ſi groſſiers en apparence, trouverent au fond de la bouteille les raiſons les plus favorables

à

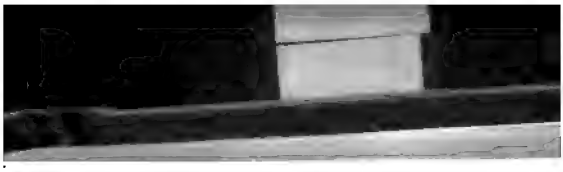

à leur cauſe : Les Maçons qui bâtiſſent les maiſons des Villes & leurs fortifications, furent des hommes eſſentiels & les garans de la ſureté publique & particuliere ; mais quel métier que celui du Guerrier qui détruit les ouvrages du Créateur, comparé à la profeſſion du Maçon qui les embellit ! Le Soldat, après avoir été mis au-deſſous de l'Ouvrier, fut mis en parallele avec ſon ouvrage, & jugé de moindre valeur encore, puiſqu'on expoſe des milliers de Soldats à perdre la vie pour garantir une muraille, ouvrage du Maçon. On n'avoit parlé que des Soldats : » Et de ces Meſſieurs les » Officiers, reprit le Roi, qu'en dirons-» nous ; car ils mettent leur art deſtruc-» teur du genre-humain bien au-deſſus du » noble métier d'un Tailleur de pierres ? » — Sire, répond humblement un des » aſſiſtans, ces braves Meſſieurs ne ſont » pas ſans doute auſſi cruels ſur la breche » que les bourreaux de Soldats qu'ils y » envoient «. Le Roi rioit encore de l'Epigramme avec ceux qu'elle attaquoit, lorſqu'un petit homme, tout contrefait & caché dans la foule, venant à l'appui de ſon camarade, ajouta, du ton de voix le plus niais : » Et puis, Sire, quand » d'aventure ces Meſſieurs auroient fait

» faire par-ci par-là quelques enterre-
» mens à la guerre, combien de Bap-
» têmes ne font-ils pas faire à Nancy?
» — Sauve qui peut, Meſſieurs, s'écria
» le Roi en ſe retirant; nous avons fait
» parler les *Bûches*, voici qu'elles mor-
» dent cruellement ». C'eſt à ceux qui ſavent apprécier de pareils traits par la moralité qu'ils renferment, à juger ſi toute leur ſimplicité les rend indignes de figurer dans l'Hiſtoire; mais on n'eſt plus ſurpris de voir le développement des talens & le progrès rapide des Arts parmi les Sujets d'un Prince qui poſſede ſi bien lui-même le talent d'inſpirer aux moindres des hommes, avec une louable confiance en leurs forces, l'eſtime de la profeſſion qu'ils exercent, & le déſir de s'y diſtinguer.

Les plaiſirs du Roi de Pologne étoient auſſi innocens, que ſes occupations étoient ſérieuſes; ſes délaſſemens ordinaires étoient la promenade, la converſation avec des perſonnes choiſies, & quelquefois la chaſſe. Il ne jouoit que le jeu des échecs, & il y trouvoit peu d'antagoniſtes de ſa force. Il s'étoit fait un amuſement de la Mécanique, qu'il poſſédoit parfaitement. Il manioit auſſi le paſtel; mais il ſe connoiſſoit mieux en peinture

'il n'y réuſſiſſoit. Il avoit le goût dé-
at & ſûr en Muſique, & il en étoit
and amateur. La Muſique de Verſailles,
oique compoſée de Sujets du premier
érite, lui paroiſſoit lâche, &, à bien
s égards, inférieure à celle de Luné-
lle. Louis XV lui ayant demandé ſi les
uſiciens Lorrains recevoient de plus
os appointemens que les François ?
Pas du tout, répondit Staniſlas; mais
ici vous payez vos Muſiciens pour ce
qu'ils ſavent, au lieu que moi je paie
les miens pour ce qu'ils font «. Un
diſcret faiſoit un jour remarquer au
ince la ſomme qu'il employoit pour
procurer ce plaiſir, le ſeul qui lui
ûtât : » Je l'ai calculé comme vous,
répondit le Roi; mais vous ſavez que
je préfere l'harmonie d'un concert à
la ſomptuoſité d'un repas; & s'il faut
diminuer quelque choſe de ma dépenſe,
j'aime mieux retrancher un plat de ma
table, qu'un inſtrument de ma Mu-
ſique «. Comme le Réformateur avoit
uche à Cour, il ne jugea pas à propos
nſiſter ſur l'avis.

Le goût du Prince devient bientôt
lui de ſes Courtiſans. On ne connoiſ-
it que les plaiſirs innocens à la Cour
: Lorraine, & le ton d'aiſance & de

gaieté qui y régnoit, en faiſoit un ſéjour délicieux, toujours regretté de ceux qui en avoient une fois goûté les charmes.

En s'occupant ſans ceſſe du bonheur de ceux qui l'environnoient, Staniſlas méritoit d'être heureux lui-même, & perſonne en effet ne le fut plus que lui dans ſes rapports domeſtiques les plus intimes. Pere, époux (1), aïeul ou biſaïeul, il n'eût pu dire lui-même ſous lequel de ces noms il étoit plus tendrement aimé; & les trois générations dont il étoit chef ne lui offroient que des ſujets dignes de lui. Ce Prince faiſoit tous les ans un voyage à Verſailles, où ſa ſeule préſence, tant eſt grand l'aſcendant de la Vertu, produiſoit une ſorte de révolution, & ſembloit enchaîner l'activité de toutes ces paſſions rivales qui fermentent & ſe combattent au ſein des grandes Cours. Son ſéjour en France eût été long, s'il eût été fixé par le vœu de ſa famille & celui de ſon

(1) Catherine Opalinski, la digne épouſe du Roi de Pologne, fut, comme lui, ſe montrer ſupérieure aux viciſſitudes de la Fortune, & trouver ſon bonheur dans la vertu. Son premier ſoin étoit de plaire à ſon époux, & ſa plus douce occupation de ſoulager les Miſérables. Elle mourut avant le Roi, qui conſacra par des monumens religieux la tendreſſe qu'il avoit pour elle.

ur ; mais, au bout de trois ſemaines, devoir commandant au ſentiment le onduiſoit dans ſes Etats. Chacun eût ılu pouvoir l'y ſuivre : le Dauphin -tout étoit inconſolable de ne pouvoir ılonger les entretiens ſecrets qu'il ıit tous les jours avec lui ſur les yens de préparer le bonheur des ıples. Les Traités des Politiques ne paroiſſoient pas comparables aux le- ıs qu'il recevoit de ce grand maître, qu'il s'appliquoit à retracer dans ſa ıduite. Auſſi Staniſlas ſe flattoit-il l'eſpérance de ſe ſurvivre à lui-même s ce digne Rejeton : il jouiſſoit déjà, anticipation, de tout le bien que ırroit faire un jour ce Prince dans ;ouvernement d'un grand Royaume. uce illuſion, mais illuſion pourtant! petit-fils mourut avant l'aïeul ; & Roi de Pologne, ce Prince que nous ıns vu ſi courageux dans le péril & onſtant dans les revers, ſentit, en renant ſa mort, ce qu'il n'avoit ja- s éprouvé, & s'écria, dans l'excès ſon accablement : » La perte réitérée 'une Couronne n'a fait qu'effleurer ıon cœur, celle de mon cher Dau- ıhin l'anéantit «.

i quelque choſe put tempérer la dou-

leur de Staniſlas, ce fut l'eſpérance que les enfans du Dauphin ſeroient un jour les héritiers des vertus de leur pere. » Mes freres & moi, lui écrivoit le Duc » de Berry dans cette triſte circonſtance, » mes freres & moi ſommes pénétrés » de la douleur la plus profonde, & » elle nous eſt commune avec Votre » Majeſté.... Nous vous prions d'être » perſuadé que vous trouverez tou- » jours en nous les mêmes ſentimens » d'amour, d'attachement & d'admira- » tion qu'avoit pour vous le tendre & » digne pere que nous venons de per- » dre «. Toutes les Lettres que le Roi de Pologne recevoit de ſa famille étoient, comme celle-ci, l'expreſſion de ſenti-mens également honorables & pour le Prince qui les inſpiroit, & pour les Cœurs qui les manifeſtoient [XXXVIII.]

Tandis que Staniſlas paroiſſoit ſe livrer tout entier à ſa famille & à ſon domeſtique, il ne ceſſoit d'avoir les yeux ouverts ſur ſes Sujets, ſuivant ſa maxime, » qu'un Roi doit aimer ſa famille, & vivre » pour ſes Peuples «. Dans l'ordre de ſes bienfaits, la claſſe des Miſérables étoit, comme nous l'avons vu, celle des Privilégiés; &, parmi les Miſérables, ſa charité ingénieuſe ſavoit diſtinguer,

encore, par des ſoulagemens plus efficaces, ceux dont la miſère étoit aggravée par d'autres maux ; le ſoin des Pauvres malades, par exemple, paſſoit avant celui des Pauvres. Il ſe fit rendre compte de l'état des Hôpitaux, & il prit des meſures auſſi ſages pour l'adminiſtration des biens que pour le ſervice des Malades. Par-tout où ces Etabliſſemens ne ſuffiſoient pas, il y ſuppléa. » Je ne » veux pas, diſoit-il, qu'il y ait un » genre de maladies dont mes pauvres » Sujets ne puiſſent ſe faire traiter gra» tuitement «. Et en effet, par ſes ſoins, & moyennant une ſomme de cinq à ſix cents mille livres, il procura cet avantage à la Lorraine. Des Religieux Hoſpitaliers, verſés dans la Chirurgie & la Pharmacie, doivent faire des viſites exactes, & diſtribuer gratuitement des remedes aux Priſonniers & aux Pauvres malades de la Capitale, ainſi qu'aux Habitans des Campagnes. Les plus habiles Médecins, dans les maladies épidémiques, doivent s'aſſembler pour conſulter ſur les moyens d'y apporter remede, & donner gratuitement leurs ſoins aux Pauvres qui en ſont attaqués. Les Pauvres, qui auroient beſoin de prendre les eaux, juſqu'au nombre de ſoixante

par an, trouvent à Plombieres un lit, la nourriture & le traitement gratuits. Lunéville offre les mêmes avantages à ceux qui ſont incommodés de la pierre: des Chirurgiens expérimentés leur en font l'extraction & les panſent gratuitement juſqu'à parfaite guériſon. En faveur des Malades qui ne demandent pas à être admis dans les Hôpitaux, Staniſlas fonda des diſtributions gratuites de bouillon. Ce ſont des Sœurs de la Charité qui le portent aux Malades; & le Fondateur n'exclut du droit au bienfait, que les perſonnes décriées pour leurs débauches, ou celles qui ſeroient attaquées des maladies qui en ſont les ſuites, auxquelles il laiſſe néanmoins la reſſource des Hôpitaux publics.

Quoique les priſons ne ſoient pas conſtruites pour la commodité de leurs habitans, le Roi de Pologne jugea digne de ſa charité de pourvoir à ce que les Malheureux qui y ſont détenus, ne ſouffriſſent pas, outre la peine de la captivité à laquelle ſeule ils ſont condamnés, celle de l'infection & des maladies qui en ſont les ſuites. Il employa, pour en procurer la ſalubrité, environ deux cents mille livres: » Trop heureux, diſoit-il, » ſi je pouvois à ce prix faire germer

» le remords avec la reconnoiſſance,
» dans ces lieux habités par le crime «.

Voulant offrir à des familles honnêtes, mais peu fortunées, le moyen de ſe débarraſſer d'un ſujet vicieux & capable de déshonorer ſon nom, il fit aux Freres des Ecoles Chrétiennes des dons en terres & édifices, qui les mettent en état de recevoir tous les Penſionnaires de force qui leur ſont adreſſés, moyennant la ſomme de trois cents livres pour leur penſion & leur entretien annuel.

Outre tant d'Etabliſſemens & toutes ſes charités de fondation, Staniſlas répandoit encore bien des aumônes particulieres qui ne ſeront jamais connues, mais qu'il eſt permis de ſoupçonner, d'après les Mémoires qui m'ont été communiqués. Je lis ſur un Billet écrit de la main du Prince : » Bon jour, mon cher
» Alliot, porte-toi bien, je pars ;
» envoie-moi le tableau des aumônes
» que j'ai réſolu de diſtribuer dans les
» Villes par où je paſſerai, comme tu
» l'as dreſſé «. Je vois une ſomme de cent vingt mille livres donnée à la priere de la Reine de France aux Pauvres de la Ville de Paris, & des ſommes bien plus conſidérables encore employées pour la ſubſiſtance des Jéſuites François qui, à

que de deux millions. C'eſt ce qu'auront peine à imaginer ces Riches abymés dans le luxe, ou dépouillés par leurs Intendans ; mais je dirai plus encore : Bien loin que Staniſlas, comme le répandoient les bruits publics, tirât rien de la France au-delà des deux millions qu'il s'étoit réſervés, il comptoit pluſieurs François parmi ſes Penſionnaires ; &, ce qui paroîtra plus extraordinaire encore, c'eſt que la Reine de France elle-même en augmentoit le nombre. Cette Princeſſe l'ayant engagé à contribuer à un Etabliſſement, qui ſe formoit à Paris ſous ſes auſpices pour l'inſtruction chrétienne des enfans des Pauvres, il adreſſa ce commandement à l'Intendant de ſa Maiſon : « J'ai réſolu, mon cher Alliot, de » donner douze mille livres tous les ans » à la Reine de France, cent piſtoles par » mois ; portez cet article ſur l'Etat ; mais » comme le premier paiement ne com- » mencera qu'au mois de Juillet, des » cent piſtoles de Juin vous donnerez » cinq cents livres au pauvre N. pour » l'aider à s'équiper pour la Campagne, » & vous remettrez à Mr le Primat cinq » cents livres qu'il a avancées pour une » aumône que j'ai faite ici ».

C'étoit ſans oſtentation & ſans le

moindre retour de complaiſance, que le Roi de Pologne diſpenſoit tous ces bienfaits. Il répandoit ſes aumônes avec l'empreſſement & la modeſtie de l'homme de cœur qui paie ſes dettes; auſſi le moyen de lui plaire n'étoit-il pas de lui exagérer le bien qu'il avoit fait, mais de lui en propoſer encore qu'il pût faire. Un Seigneur, qui avoit quelquefois eu part lui-même aux libéralités du Prince, lui diſoit un jour qu'il ne manqueroit plus à tant de beaux Etabliſſemens qu'il avoit faits en faveur des Pauvres, que celui de quelques centaines de carroſſes à leur uſage. Il vouloit faire un compliment; mais le Roi, moins ſenſible à ce que le propos préſentoit de flatteur pour lui qu'à ce qu'il avoit de peu charitable pour les Pauvres, répondit en ſuivant l'ironie: « Non, non, M. le Comte, je » n'ai déjà que trop d'importunités à » eſſuyer de la part des Mendians en » carroſſes, je me garderai bien d'en » augmenter le nombre; mais auſſi je » déſirerai toujours que les plus miſé» rables de mes Sujets ne ſoient pas » réduits à marcher pieds nus «.

» C'eſt par ces ſentimens qu'un Roi regne ſur ſes cœurs; & quand même il n'auroit pas le bonheur de pouvoir

les mettre en action comme faiſoit le Roi de Pologne, il deviendroit encore, comme Henri IV, l'Idole de ſa Nation par les ſeuls efforts qu'il feroit pour la rendre heureuſe.

Cependant Staniſlas, après avoir réaliſé en Lorraine plus que tous les projets qu'ont coutume de former les Rois que l'on cite pour modeles, ne borne pas encore là ſes ſoins paternels : il eût cru n'avoir rempli que la moindre partie de ſes devoirs, ſi, après avoir pourvu aux beſoins phyſiques de ſes Peuples, il eût négligé de s'occuper de leur bonheur moral. Il eut toujours pour but de faire d'eux, tout-à-la-fois, & des Sujets heureux, & des hommes vertueux. De là ces recherches profondes qu'il fit toute ſa vie ſur les maux de l'ame & les paſſions qui la tyranniſent ; de là cette application conſtante à étudier les myſteres de notre nature. Il la ſuit, il l'obſerve, il l'anatomiſe, pour ainſi dire, il deſcend juſqu'à la ſource profonde de ſes miſeres ; &, la plaie qu'il a ſondée en vrai Philoſophe, il s'applique à la guérir en Médecin charitable.

Et d'abord, il montre à l'homme que l'homme lui-même eſt le premier artiſan des maux dont il ſe plaint. Il lui apprend

que c'eſt au-dedans de lui-même qu'il doit chercher le bonheur qui le fuit. Que chacun, ſelon lui, au lieu de porter au loin ſon zele réformateur, l'exerce ſur ſes propres défauts, & bientôt la réforme générale ſe trouvera faite [XXXIX]. Car pourquoi les Sociétés qui, dans l'ordre de la Providence, devroient faire le plus doux charme de la vie, y répandent-elles au contraire les chagrins & l'amertume, ſi ce n'eſt parce que chacun s'y produit avec toutes ſes imperfections? On devroit y porter la politeſſe, la douceur & la modeſtie. On ſe plairoit mutuellement par ces vertus, on ne peut que ſe moleſter & s'aigrir par les défauts contraires.

Autre ſource des miſeres de l'homme, au jugement de Staniſlas, l'inconſtance, & ſouvent l'injuſtice de ſes déſirs: à peine en a-t-il ſatisfait un, que, peu ſatisfait de lui-même, il en conçoit de nouveaux. Perſonne ne veut apprendre à ſe contenter, perſonne ne ſait jouir en paix de ce qu'il a, ni attendre en repos ce que la Providence lui réſerve. Nous nous hâtons d'arracher dans ſa verdeur le fruit qui peut-être nous eût été offert dans ſa maturité. On intrigue, on s'inquiete, on s'agite; &, quoique ſouvent

ce ne ſoient que des chimeres que nous pourſuivons, nous n'en ſommes pas moins ardens à écarter ceux qui les pourſuivent avec nous. On ſe choque, on ſe heurte, on ſe déchire, on achete mille chagrins cuiſans au prix de ſon repos. En modérant ſes déſirs & en les rectifiant, on eût trouvé au-dedans de ſoi-même le bonheur, qu'on a follement cherché où il n'étoit pas [XL]. Le ſeul déſir naturel que Staniſlas permette à l'homme d'écouter, c'eſt celui d'aſpirer à la reconnoiſſance de la Poſtérité par des actions louables. Ce déſir n'altere point la paix de l'ame qui l'a conçu, & loin de troubler l'ordre de la Société, il y fait naître l'émulation des vertus. Mais un déſir bien plus digne de l'homme & plus ſatisfaiſant pour un grand Cœur, c'eſt celui du Héros Chrétien qui, par ſes pures vertus, ambitionne de vivre dans la véritable Immortalité.

Ce n'eſt cependant point aux paſſions que ce Prince veut que l'on attribue les déſordres de la Société, dont on a coutume de les accuſer. Les paſſions, au contraire, produiroient le plus grand bien dans l'ordre moral, ſi elles étoient ſagement tempérées; & ſi l'homme, au lieu de céder à leur fougue, s'appliquoit

à les maîtriſer lui-même, & à en diriger l'énergie vers des objets louables [XLI]. Il regarde les plus ſublimes vertus & les excès les plus condamnables comme les effets des mêmes paſſions. Le bon uſage ou l'abus en fait le mérite ou le crime ; & l'homme courageux, qui a triomphé des paſſions qui commençoient déjà à l'égarer, a, ſelon lui, un avantage ſur le Sujet qu'elles n'ont jamais détourné des ſentiers du devoir, c'eſt qu'ayant gémi ſous leur joug oppreſſeur, il ſera plus ſoigneux à conſerver l'empire qu'il doit aux efforts de ſa vertu [XLII].

L'aveuglement de l'homme ſur ce qui pourroit le rendre heureux eſt tel, au jugement du Roi de Pologne, que, bien loin de s'appliquer à la recherche de ce qui feroit ſon bonheur, il ſemble prendre plaiſir à s'écarter des voies qui lui ſont indiquées pour le trouver [XLIII]. S'il paroit le chercher, c'eſt toujours où il n'eſt pas, & l'illuſion eſt générale. Les Grands, les Favoris des Rois, & les Rois eux-mêmes, que l'on croit communément au comble du bonheur, en ſont, pour l'ordinaire, plus éloignés que le Vulgaire qui leur porte envie [XLIV]. Mais la plus dangereuſe de toutes les erreurs, c'eſt qu'après que l'on s'eſt ſi

groſſiérement mépris ſur la voie qui conduit au bonheur, on eſſaye encore de ſe conſoler de ne l'avoir point trouvé, en le ſuppoſant dépendant des êtres chimériques de Fortune & de Haſard, au lieu de ſuivre des yeux de l'eſprit cette main puiſſante de la Providence attentive à le diſpenſer à qui ſait le mériter [XLV].

Ce triſte tableau des miſeres humaines parle au cœur de Staniſlas ; & l'homme malheureux, pour l'être par ſa faute, ne lui paroît que plus digne de ſes ſoins compatiſſans. Il l'invite à prêter l'oreille aux leçons de la Sageſſe, qui auront la vertu de charmer ſes maux. Il l'avertit de prendre garde, s'il en eſt temps encore, de ne pas ſe condamner lui-même à une ſuite de dangers inévitables par le choix inconſidéré d'un état de vie [XLVI]. S'il eſt dans l'infortune, il l'engage à ſe ſoutenir par l'eſpérance [XLVII]. S'il eſt foible, il veut qu'il cherche un appui à ſa foibleſſe dans l'amour de ſes ſemblables [XLVIII]. S'il aime les plaiſirs, il lui en montre les douceurs dans l'accompliſſement des devoirs de la Morale [XLIX]. Enfin, s'il eſt riche & puiſſant, & ſur-tout s'il eſt Roi, il lui montre d'un côté, dans le pouvoir habi-

de faire des Heureux, une ſource
riſſable de plaiſirs toujours purs, &
'autre, le crime & la honte qu'il y
oit de laiſſer ſouffrir & languir dans
ſemblables l'humanité qu'il pourroit
ager [L].

Mais, ſachant apprécier les moyens
l indique de ſe procurer le bonheur,
Loi de Pologne juge lui-même qu'ils
ient inefficaces s'ils n'étoient conſa-
par des motifs ſurnaturels; en ſorte
les agrémens perſonnels, les talens
l'eſprit, les qualités du cœur, &
es les vertus ſociales qui peuvent
lre un homme aimable aux autres,
auroient ſeules rendre cet homme
tent de lui-même. Qu'on lui accorde
ore les dons de la fortune & l'éclat
a gloire, les plaiſirs des ſens, avec
nté pour en jouir, & des amis pour
partager, tout cela ne ſauroit conſ-
er le vrai bonheur. La vertu ſeule,
a vraie vertu, a le privilege excluſif
aire des Heureux; &, comme il n'eſt
onne qui ne puiſſe pratiquer la vertu,
'eſt aucune condition qui ne puiſſe
endre au bonheur le plus complet
la créature puiſſe ſe promettre ici-
Mais, de peur qu'on ne donne dans
ſion de ces commodes Docteurs du

jour, pour qui tout eſt vertu dans l'homme, excepté la vertu même, Staniſlas nous déclare que le parfait bonheur ne ſauroit être que le fruit des vraies vertus, & qu'il n'y a de vraies vertus que celles qu'avoue la vraie Religion.

Ce Prince n'eſt pas ſurpris que cette Religion ſainte & divine obtienne tous les jours les ſacrifices les plus généreux: il n'eſt pas ſurpris que l'Ame vertueuſe, pleine du ſentiment de ſa grandeur, libre des agitations du remords, toute occupée de ſa haute deſtinée, ſache ſouffrir avec conſtance, & mourir avec joie; mais, que des Philoſophes Païens ſe ſoient condamnés à tous les ſacrifices de la Vertu ſans motifs ſurnaturels, étoit-ce folie, étoit-ce ſageſſe? Staniſlas n'oſeroit le décider.

Après avoir introduit l'homme dans la route du vrai bonheur, le Roi de Pologne le prémunit contre les dangers & les obſtacles qu'il doit y rencontrer. » Ceux, dit-il, qui devroient être à » l'abri de la calomnie, ſont d'ordinaire » ceux qui l'évitent le moins. Pour nuire » plus ſurement aux perſonnes vertueu- » ſes, qu'on n'aime point, on leur im- » pute ou un excès de vertu, ou les dé- » fauts qui avoiſinent le plus les vertus

» qui ſont leur mérite. Faudra-t-il donc » ceſſer d'être vertueux, pour n'être » point expoſé aux traits de l'envie ? » Quel malheur ne ſeroit-ce pas, ſi le » ſoleil ceſſoit d'éclairer, pour ne pas » éblouir des yeux foibles « ? Les ennemis de la vertu ſont les mêmes, ſelon lui, que ceux de la Religion, & ils ſont en grand nombre. L'Athée, s'il exiſte, eſt un fou qu'il lui paroît expédient de renfermer avec ſes ſemblables : le Déiſte eſt un méchant qui mérite des châtimens : l'Hypocrite, plus coupable que l'Athée, eſt moins dangereux que le Déiſte : l'homme ſenſuel, ſans ſe déclarer ouvertement contre la Religion, voudroit la rendre complice du déſordre de ſes paſſions : l'indifférent ſe plaît à l'ignorer, dans la crainte que trop de lumieres ne lui découvrent trop de devoirs qui lui peſent. Quant aux faux Sages de nos jours, Staniſlas les qualifie » de » véritables ignorans qui, ſans ſe connoître eux-mêmes, ſe prétendent extraordinairement ſuſcités pour éclairer » les autres ; de ridicules préſomptueux » qui outragent la raiſon en ſe donnant » pour ſes plus fideles interpretes ; des » imbécilles, enfin, qui triomphent folle-

» parce qu'ils détournent les yeux de
» deſſus l'abyme où ils vont ſe préci-
» cipiter «.

Ni le nombre ni la confiance des ennemis de la Religion ne ſauroient intimider ſon généreux Défenſeur, & c'eſt dans le temps même que l'Incrédulité s'applaudit de ſes ſuccès, & que les Dieux de la Terre, par connivence ou par foibleſſe, ſemblent reſpecter eux-mêmes l'Idole du jour, c'eſt alors que, ſeul au nom de tous, Staniſlas l'attaque & la combat, mettant bien au-deſſus de la gloire des Conquérans celle de faire triompher la vertu, & d'affermir parmi ſes Peuples l'empire ébranlé de la Religion.

Ce n'eſt pas au reſte en ennemi de leurs perſonnes, mais ſeulement de leurs erreurs, que ce Prince attaque les Incrédules de ſon ſiecle. Le vœu de ſon cœur, & la ſeule gloire qu'il ambitionne, c'eſt de les enchaîner au char de la Vertu. Après leur avoir parlé de Dieu, il parle à Dieu pour eux, & avec quel zele! Ce n'eſt point un Roi de la Terre, c'eſt la piété d'un ſaint Evêque que l'on croit entendre parler dans la priere qu'il adreſſe pour eux au Pere des lumieres.
» Dieu tout-puiſſant, j'eſpere de votre

» grace que mon Ouvrage fera quel-
» que impreſſion ſur les Incrédules de
» nos jours. Je ne les ai combattus
» qu'avec les armes de la Raiſon ; elles
» m'ont paru plus propres à les ramener
» à vos Lois ; mais, s'ils refuſent de
» s'y ſoumettre, je conſens volontiers,
» comme S. Paul, de devenir anatheme
» pour eux, & de m'offrir tous les jours
» en holocauſte, pour réparer l'injure
» qu'ils font à votre ſainte Religion,
» & pour vous engager à ne pas per-
» mettre les triſtes progrès qu'ils s'ef-
» forcent d'aſſurer à leurs affreuſes er-
» reurs. Engagé de les aimer, quoique
» vos ennemis, puis-je mieux accomplir
» à leur égard le précepte de la charité,
» qu'en implorant pour eux votre miſé-
» ricorde, & qu'en vous ſuppliant de
» les remettre dans la voie du ſalut ?
» Il n'en eſt point qui ait entiérement
» étouffé dans ſon cœur les ſentimens
» d'une éducation chrétienne. Malgré
» tous leurs efforts, vous régnez dans
» leur conſcience comme leur Juge ;
» n'y régnez plus déſormais qu'en Sau-
» veur. Faites-leur ſentir que leur ame
» eſt une émanation de votre ſouffle
» divin, & qu'immortelle par ſon ori-
» gine, elle eſt faite pour vous louer
» éternellement dans le Ciel «.

Religieux dans ſes Ecrits comme dans ſes diſcours, le Roi de Pologne l'étoit encore plus dans ſa conduite. Il l'avoit été dès ſa jeuneſſe, il le fut conſtamment dans tous les âges & dans toutes les circonſtances de la vie (1). Aucun Prince connu ne parla de la Religion avec tant de dignité, aucun Particulier n'en parut jamais plus pénétré : on eût dit qu'il ne croyoit pas ſeulement les Myſteres de la Foi, mais qu'il les voyoit (2). » Où » la Religion parle, diſoit-il, la Raiſon » n'a droit que d'écouter «. La ſimplicité de ſa Foi en égaloit la vivacité. » J'admire » plus la Religion, diſoit-il encore, dans » les petites pratiques de piété qu'elle » inſpire aux gens d'eſprit, que dans les » grandes choſes qu'elle fait entreprendre » au commun des hommes «.

Parmi les embarras du Trône & ce torrent d'occupations indiſpenſables pour un Prince qui veut tout voir par lui-même, Staniſlas ſavoit ſe ménager le temps dont il avoit beſoin pour conſulter le Dieu qui inſpire aux Rois la ſageſſe & le conſeil, & il ne donnoit pas

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.
(2) Mandem. de l'Evêque de Toul.

pas moins de deux heures chaque jour à ſes Exercices de piété (1). Toutes les heures du jour comme tous les endroits du monde, lui paroiſſoient propres à la priere. Il trouvoit ſon Oratoire partout où il voyoit ſon Dieu. Il prioit ſeul dans ſes appartemens comme en public dans ſa Chapelle, en ſe promenant dans ſes jardins comme dans ſa voiture lorſqu'il voyageoit (2).

Ce Prince compoſa pour ſon uſage, & raſſembla dans un même volume manuſcrit différentes Prieres par leſquelles il ſe propoſoit de nourrir ſa piété. » Selon que le temps me permettra, » dit-il, de prolonger mon Oraiſon, je » jetterai un coup-d'œil le matin ſur les » affaires que j'aurai à traiter pendant » la journée. Je réfléchirai ſur ce que » j'aurai à faire, & plus encore ſur ce » que j'aurai à éviter, & je fortifierai » mes réſolutions par les Prieres ſui- » vantes....

» Le ſoir, pour me préparer une heu- » reuſe nuit, j'aurai ſoin de me tourner » vers Dieu, de lui marquer ma recon- » noiſſance, de lui demander ſes lumieres

(1) Mandem. de l'Evêque de Toul.
(2) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

» pour reconnoître mes fautes, d'en faire » tous les jours la recherche par un exa- » men, quelque court qu'il ſoit, de lui » en demander le pardon, & de former » la réſolution de les éviter avec le ſe- » cours de ſa grace «.

Les différentes Prieres contenues dans l'Ouvrage du Monarque ont pour objet ſa propre ſanctification & le ſalut de ſes Peuples, la maniere d'offrir à Dieu, & d'attribuer également à ſa Providence les revers & la proſpérité, la guerre & la paix, les maladies & la ſanté [LI]. Ces Prieres ſont écrites la plupart en Latin, quelques-unes en François, d'autres en Polonois. Tout y reſpire une piété tendre & éclairée, & chaque page de ce précieux Recueil porte l'empreinte du fréquent uſage qu'en faiſoit ſon religieux Auteur.

Animé du même eſprit qui inſpira les Auteurs ſacrés, Staniſlas aimoit à ſe pénétrer des grands ſentimens exprimés avec tant de majeſté dans les Livres ſaints. Il les liſoit avec délices; & après qu'il les eut long-temps médités, il employa pendant vingt ans une partie de ſon loiſir à en faire une traduction libre en vers Polonois (1).

(1) Cet Ouvrage a été imprimé à Nancy.

La préſence du Roi de Pologne dans nos Temples, mieux que les Inſcriptions qu'on lit ſur leur Frontiſpice, avertiſſoit le Peuple de ſe tenir dans un ſaint tremblement au pied du Sanctuaire. Ce religieux Prince ne laiſſoit paſſer aucun jour ſans entendre la Meſſe; & les Dimanches & Fêtes ſa piété le portoit à y aſſiſter deux fois. Depuis le moment de la Conſécration juſqu'à la Communion du Prêtre, on le voyoit la face collée contre terre, & ſouvent les yeux baignés de larmes, s'offrant ainſi pour ſes Peuples, & s'efforçant de réparer par cet appareil de l'humiliation la plus profonde, l'impiété des profanations & le ſcandale des irrévérences (1).

Au pied du Tribunal, où les Rois viennent avec leurs Sujets implorer la clémence du même Juge, Staniſlas paroiſſoit toujours pénétré d'une religieuſe frayeur, & l'on eût dit, à en juger par ſa douleur, qu'il portoit avec ſes propres fautes tout le poids des péchés de ſon Peuple. Avant que de s'accuſer au Miniſtre de la réconciliation, il s'étoit jugé lui-même dans toute la ſévérité de la Morale évangélique; & les regles qu'il

(1) Mandem. de l'Evêque de Toul.

s'étoit preſcrites à cet égard ſeront regardées ſans doute comme l'abrégé le plus complet des devoirs ſur leſquels tous les Rois de la Terre doivent ſonger qu'ils ſeront un jour jugés [LII].

Toutes les fois qu'il participoit aux ſaints Myſteres, & il faiſoit ſes délices d'y participer ſouvent, ces mêmes ſentimens de crainte & d'humilité ſe produiſoient d'une maniere plus ſenſible encore, quoique tempérés par l'amour & la confiance.

Entre les vertus religieuſes qui annoncent l'éminente piété de ce Prince, on diſtinguoit ſur-tout ſon zele reconnoiſſant pour les bienfaits de Dieu. Outre une infinité de monumens qui l'atteſteront à jamais dans ſes Etats, je le vois conſacré dans ſon Manuel de Piété par un Office particulier d'actions de graces qu'il compoſa lui-même en l'honneur de la Providence. » La puiſſance de Dieu, dit-» il, me jette dans l'étonnement, & je » l'adore; ſon immenſité m'anéantit, & » je tremble; ſon amoureuſe Providence » parle à mon cœur, & je me complais » à en publier les merveilles «. Il avoit béni la Providence parmi les étonnantes viciſſitudes d'une vie long-temps orageuſe; dans les jours de ſa proſpérité,

il la béniſſoit avec un nouveau zele, de ce qu'elle l'avoit conduit comme par la main juſqu'au port déſiré. Par-tout où l'homme ingrat ne voit que la main de l'homme, ſa reconnoiſſance lui montroit la Providence d'un Dieu. Il n'étoit ſi jaloux d'enchaîner par ſes bienfaits les cœurs de ſes Sujets, que pour les conduire plus ſurement à la reconnoiſſance envers leur Souverain Bienfaiſteur. » Que » les Beaux-Eſprits de nos jours me » paroiſſent inconſéquens, & qu'ils ſont » ignorans, écrivoit-il à l'Evêque de » Toul ! Admirateurs enthouſiaſtes d'un » cœur ſenſible & humain, ils confondent » le vil inſtrument avec la main puiſ- » ſante & inviſible qui le fait mouvoir. » Le Soleil les éclaire, c'eſt le Soleil qu'ils » adorent : Paul & Barnabé ſont leurs » bienfaiſteurs, Paul & Barnabé devien- » nent Mercure & Jupiter, c'eſt à eux » qu'ils ſacrifient..... «. Pour repouſſer cette flatterie ſacrilege qui déifie les Grands, & à laquelle l'expoſoient plus qu'aucun Roi de la Terre les profuſions de ſa bienfaiſance, il conçut le deſſein bien digne de ſa piété de combattre ce culte idolâtre proſtitué à la bienfaiſance humaine par un culte religieux, & de montrer à un Peuple ignorant, comme

autrefois les Apôtres de la Lycaonie, l'Autel ſur lequel doit brûler l'encens de ſa reconnoiſſance. » Non, continue » ce Prince, en propoſant au même » Evêque d'établir dans ſes Etats une » Fête en l'honneur de l'amour bienfai- » ſant du Sauveur du Monde; non, il » n'eſt point de culte plus utile & plus » néceſſaire même, dans un ſiecle comme » le nôtre, où la Foi ne fut jamais » plus combattue par la préſomption » & l'ignorance (1) «. L'Evêque ſeconda les pieux déſirs du Monarque, la Fête fut établie; & le Clergé de France, dans une de ſes Aſſemblées générales, reconnut ſolennellement l'utilité du culte religieux que le Roi de Pologne venoit d'offrir à la piété de ſes Peuples.

Ce n'étoit point à ſes propres mérites que Staniſlas attribuoit les faveurs de la Providence, mais à la protection ſpéciale de la Mere de Dieu, qu'il honora toute ſa vie d'une dévotion particuliere. Il fit choix, pour lieu de ſa ſépulture, de l'Egliſe d'un des Fauxbourgs de ſa Capitale, célebre depuis long-temps ſous l'invocation de *Notre-Dame de bon Secours*. Comme elle tomboit de vétuſté,

(1) Mandem. de l'Evêque de Toul.

il la fit reconſtruire & décorer avec magnificence. Il s'y rendoit, de ſon Château de Lunéville, pour ſanctifier par la participation aux ſaints Myſteres tous les jours conſacrés par l'Egliſe au culte de la ſainte Vierge. Il y paſſoit en exercices de piété la plus grande partie de ces jours de ſolennité ; ſe ſentant excité, diſoit-il, à prier pendant ſa vie dans le lieu où l'on devoit prier pour lui après ſa mort. Pour éloigner juſqu'aux repréſentations, par leſquelles on eût pu eſſayer de le détourner d'une pratique religieuſe qu'il avoit jugé propre à nourrir ſa piété, il avoit fait pour toute ſa vie le vœu de ces voyages de dévotion, & juſqu'à ſa mort il y fut fidele, comptant pour rien la diſtance de quatre lieues, la rigueur des ſaiſons, & les infirmités inſéparables de ſon grand âge.

Les mortifications, les auſtérités même de la vie Chrétienne, ne peſent, au jugement de ce Prince, que ſur les Chrétiens lâches qui ne ſont occupés que du ſoin de s'y ſouſtraire. » Ennemis » d'autant plus dangereux de la Religion, » dit-il, qu'ils la repréſentent aux autres, » telle qu'elle leur paroît à eux-mêmes, » comme un fantôme effrayant par ſes » rigueurs «. Les Lois du jeûne & de

l'abſtinence n'étoient pas ſeulement des Lois ſacrées pour lui, il enchériſſoit encore ſur le précepte (1). Les veilles des jours où il devoit s'approcher des ſaints Myſteres, tous les Vendredis de l'année, & ſouvent les Samedis, étoient pour lui des jours de jeûne. Pendant le Carême, fidele obſervateur de l'ancienne diſcipline de l'Egliſe, il ne faiſoit qu'un repas, ſans ſe permettre la collation; & les Vendredis il s'interdiſoit l'uſage du poiſſon & des œufs. Depuis ſon dîner du Jeudi de la Semaine Sainte juſqu'au Samedi ſuivant à midi, il ſe refuſoit toute eſpece de nourriture, même le pain & l'eau (2); & cet intervalle, ſpécialement conſacré à la mémoire de la Paſſion du Sauveur du Monde, il l'employoit, autant que le lui permettoient ſes affaires, à la Priere, à la viſite des Egliſes & des Maiſons de charité, & à répandre des aumônes. Neufs jours entiers de jeûne & d'abſtinence lui ſervoient, chaque année, de préparation à la Fête de Noël. En un mot, l'auſtérité de ſa vie retraçoit à notre ſiecle ce que l'Hiſtoire nous apprend de la ferveur des premiers

(1) M. Alliot.
(2) *Idem.*

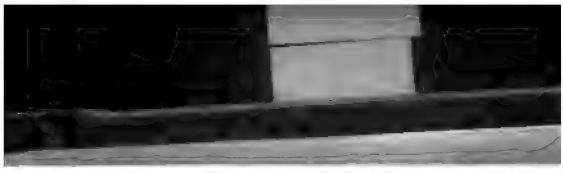

Fideles (1); &, ce qu'il avoit pratiqué dès ſa jeuneſſe & dans la vigueur de l'âge, il le trouvoit praticable encore dans ſa derniere vieilleſſe. Ce ne fut que par ſoumiſſion à l'Autorité ſainte qu'il reſpectoit dans ſon Paſteur, qu'il conſentit, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, non pas à s'écarter du précepte, mais à modérer les rigueurs qu'il y ajoutoit.

Il eſt ſans doute des ſacrifices bien plus pénibles à la Nature que la pratique de la mortification des ſens : étouffer le reſſentiment, oublier les injures, pardonner les outrages, ſont des devoirs impoſés à tous les hommes ; Staniſlas les pratiquoit dans toute leur étendue, ſachant bien que la plus grande facilité qu'ont les Rois de s'y ſouſtraire, ne ſauroit leur en donner le droit. Il ne parloit de ſes Ennemis qu'avec une retenue qui paroiſſoit tenir du reſpect, & il ne ſouffroit pas qu'on en parlât mal en ſa préſence. On le vit, dans les occaſions, s'appliquer à pallier leurs torts, en imputant aux préjugés, à la foibleſſe humaine, à des conſeils étrangers, des traits de leur conduite à ſon égard également inexcuſables aux yeux de la Religion & de

(1) Mandem. de l'Evêque de Toul.

l'Humanité. Ce n'étoit pas même aſſez pour le Roi de Pologne d'accomplir un précepte qui paroît aux Ames vulgaires l'héroïſme de la vertu ; le conſeil évangélique de faire du bien à ſes Ennemis, de les accueillir dans le malheur, & de les combler de bienfaits, n'étonna jamais ſa grande Ame. Je n'en citerai qu'un trait entre mille : qu'on ſe rappelle les circonſtances & les ſuites de la ſeconde élection de ce Prince. A peine eſt-il placé ſur le Trône par les ſuffrages unanimes d'un Peuple libre, que l'injuſtice s'arme pour l'en faire deſcendre, & l'injuſtice prévaut ; &, comme ſi ce n'en étoit point aſſez que la violence lui eût arraché la Couronne, on veut, ce ſemble, étouffer juſqu'aux vertus qui ont ſu la mériter. Des Armées formidables aſſiegent la Perſonne du Roi de Pologne, ſa tête eſt miſe à prix ; & il ne la ſauve que comme par miracle. Cependant la fortune a changé de face : fugitif autrefois devant Frédéric-Auguſte triomphant & aſſis ſur ſon Trône, Staniſlas heureux à ſon tour, & le plus heureux des Souverains de l'Europe, eſt témoin des diſgraces humiliantes & des déſaſtres de ſon ancien Ennemi. Auguſte eſt dépouillé de ſon Electorat. Ses Ennemis, par-tout

ɔmphans, ont forcé ſes Villes, dé-
ent ſes Provinces, tiennent une partie
ſa famille en captivité, tandis que
-même, errant & ſans aſile dans ſes
ıts héréditaires, a tout à craindre pour
liberté & pour celle de ſes enfans
i ne l'ont pas encore perdue. Quelle
iiſſance c'eût été pour une Ame vin-
ative que cette étrange révolution
ıs la fortune d'un Rival ! Mais quel
omphe bien plus noble elle offrit à la
néroſité du Héros Chrétien ! Auguſte,
ıs la triſte ſituation de ſes affaires, ſe
ɔpelle un Ennemi dont il a autrefois
miré les vertus : il n'ignore pas com-
ın il eſt difficile qu'un Prince pardonne
cérement à qui lui a enlevé ſa Cou-
nne ; mais il a reconnu dans Staniſlas
e grandeur d'ame qui ſort de l'ordre
mmun ; & c'eſt à ce Prince, comme
plus généreux de ſes Amis, qu'il adreſſe
ſ enfans. Les enfans d'Auguſte à la
ɔur de Staniſlas !... Les enfans d'Auguſte
is à la table de Staniſlas !.... La ſcene
uchante ! Le Théâtre en offre-t-il de
reille ? Et ne croit-on pas voir les
ſ de Jacob à la Cour de Joſeph ?
ı effet, ſi Staniſlas rappelle à ſes jeunes
ôtes l'hiſtoire des injuſtices & des vio-
ıces commiſes autrefois contre lui,

ce n'eſt point pour leur en faire des reproches, mais pour leur dire : » Raſ-
» ſurez-vous, rien ne s'eſt fait que par
» l'ordre de Dieu : je découvre en tout
» cela le doigt de ſa Providence qui m'a
» éloigné de ma Patrie pour que je me
» trouvaſſe à portée de vous accueillir
» dans le malheur ; & rien n'eſt ſi doux
» pour mon cœur, que de pouvoir en
» ce moment me venger ſur vous par
» des bienfaits. En attendant le jour où
» vous pourrez embraſſer votre pere,
» je vous en ſervirai moi-même. Vous
» ne ſerez point Etrangers dans mon
» Palais : vous y partagerez ma fortune ;
» &, s'il ſe trouvoit dans mes petits
» Etats quelques établiſſemens dignes
» de vous, parlez, je m'eſtimerai heu-
» reux de pouvoir vous les procurer «.
Ainſi parla Staniſlas aux enfans d'Auguſte ; & l'on ſait que la Princeſſe Chriſtine, touchée de ces offres généreuſes, renonça à ſa Patrie pour ſe fixer dans la Lorraine. Je ne puis m'empêcher de le demander ici : Quel Conquérant environné de ſes Armées victorieuſes, quel Potentat brillant de tout l'éclat du Diademe, fut jamais ſi grand que l'eſt le Roi de Pologne conſolant par ſes bienfaits les enfans malheureux d'un Prince

qui lui a ravi ſa Couronne ! La Philoſophie peut bien exalter la nobleſſe de ces procédés, mais il n'y a qu'une Religion ſainte & divine qui ait droit de les commander aux Cœurs qu'elle a ſoumis à ſon empire.

Le même eſprit de Religion qui portoit Staniſlas aux plus grandes choſes, préſidoit également à toutes les actions de ſa vie. A la tête de tous les Ecrits minutés de ſa main, de ceux qui traitent de la Politique & de la Morale comme de ceux qui ont pour objet ſes Etabliſſemens ou la police du Palais, je lis la conſécration religieuſe, *A la plus grande gloire de Dieu.* Il ne croyoit pas indigne de la Majeſté Royale de donner lui-même ſes ſoins, comme les plus grands des Rois d'Iſraël, au culte de la Maiſon de Dieu : » Je recommande à „ mon Conſeil Aulique, dit-il dans une „ Ordonnance, de s'occuper d'abord de „ la Chapelle où, Dieu merci, les Offices „ ſe célebrent avec dignité. Il faut ſavoir „ des Aumôniers, des Sacriſtains & des „ autres Officiers, s'il ne leur manque „ rien de ce qui ſeroit néceſſaire pour „ la décence du Lieu, ou qui pourroit „ contribuer à exciter la dévotion du „ Peuple «.

Grand & libéral en tout, ce Prince aïmoit particuliérement à l'être lorſqu'il s'agiſſoit de rétablir ou de décorer les Lieux ſaints (1). Outre la ſomme de plus de quatre cents mille livres qu'il employa pour procurer à de pauvres Paroiſſes des vaſes ſacrés ou des ornemens néceſſaires au ſervice des Autels, deux Egliſes paroiſſiales érigées dans la Forêt d'Arnay, celles de la Marche en Baſſigny & de Saint-Nicolas de Commercy, celles de la Paroiſſe de Lunéville & des Carmes de la même Ville, celles des Capucins de la Malgrange & de Sainte-Croix, celles des Religieux de Saint-Remy & de Notre-Dame du Fauxbourg de Nancy, toutes rétablies à ſes frais, ſeront des monumens durables de ſa pieuſe magnificence. La derniere de ces Egliſes lui coûta ſeule de trois à quatre cents mille livres.

Staniſlas eût déſiré que tous ceux qui l'approchoient euſſent été pénétrés du zele religieux qui l'animoit : & comme la plus petite vertu, ſuivant une de ſes maximes, eſt préférable aux plus grands talens, les premieres qualités qu'il exigeoit dans les Sujets qui entroient à ſon

(1) Mandem. de l'Evêque de Toul.

ſervice, c'étoit une religion ſincere & des mœurs integres, comme auſſi le premier ſalaire qu'il leur payoit étoit celui de l'inſtruction ſur les devoirs du Chriſtianiſme. Il ne dédaigne pas de deſcendre lui-même à cet égard dans tous les détails d'une vigilance paternelle. » Il faut, dit-il dans un commandement » adreſſé à un de ſes Conſeillers Auliques (1), il faut vous concerter avec » M. de Lamberty, pour procurer à mes » Gardes-du-Corps un Aumônier particulier qui leur diſe tous les jours la » Meſſe, qui leur faſſe la Priere du ſoir, » & de temps en temps des Inſtructions. » Je veux qu'il ait auſſi inſpection ſur » leurs mœurs, pour prévenir les déſordres.

» Il ſera bon que vous preniez des » meſures pour que la Livrée, les gens » des cuiſines & des écuries ſe choiſiſſent » un Couvent de la Ville où ils s'aſſembleront une fois par mois. On » inſtituera pour eux, ce jour-là, une » Meſſe, un Salut du Saint-Sacrement, » & une Exhortation, en forme de Catéchiſme, ſur les devoirs de la Religion » & de leur état. Il faudra prendre des

(1) M. Alliot.

» arrangemens pour que leur Chapelain » ſoit toujours le même. Ce Religieux » pourra par-là s'inſinuer dans leur con- » fiance & les diriger avec plus de fruit «.

On vit quelquefois néanmoins à la Cour du Roi de Pologne certains Sujets peu dignes de ſa confiance, & ce Prince les connoiſſoit; mais il trouvoit dans ſa religion même des motifs de ne pas les éloigner. On lui repréſentoit un jour que Voltaire faiſoit l'hypocrite à ſa Cour (1): » C'eſt lui-même, & non pas „ moi, répondit-il, qu'il fait dupe du „ rôle qu'il joue: ſon hypocriſie du „ moins eſt un hommage qu'il rend à „ la Vertu. Et ne vaut-il pas mieux „ que nous le voyions hypocrite ici que „ ſcandaleux ailleurs «? C'eſt ainſi qu'il ſe propoſoit ou d'enchaîner par ſes bienfaits les dangereux talens de cet Ecrivain, ou de leur donner une direction contraire. Voltaire, en voyant de ſi près tant de vertus ſublimes, ne put s'empêcher de leur rendre l'hommage le plus éclatant. „ J'ai trouvé, s'écrie-t-il, le vrai Sage „ qui ſe prépare la gloire des Saints „ en faiſant le bonheur des hommes «. Mais le vrai Sage ſe vit enfin obligé de

(1) M. Alliot.

congédier le faux Philoſophe (1), qui commençoit à répandre à ſa Cour le poiſon de ſes dangereuſes maximes.

Les ſoins particuliers que prenoit le Monarque d'écarter les ſcandales de ſon Palais, & d'y établir le regne de la piété, ne ralentiſſoient en rien l'activité du zele qu'il avoit voué au bien ſpirituel de ſes Peuples. Aux preuves multipliées que nous en avons déjà données, il faut ajouter encore celles que nous offrent pluſieurs Etabliſſemens & Fondations plus ſpécialement conſacrés à la ſanctification des

(1) Ce ne fut pas une petite affaire que d'obliger Voltaire à ſortir du Château de Lunéville. En vain le Roi lui marqua-t-il toute la froideur qui annonce une diſgrace, le Philoſophe feignit de ne point entendre ce langage. Le Prince demanda à l'Intendant de ſon Palais s'il ne pourroit pas lui ſuggérer quelque expédient qui le débarraſſât d'un Hôte ſi tenace? Sire, répondit l'Officier, *hoc genus Dæmoniorum non ejicitur niſi in oratione & jejunio :* ce qui ſignifioit, dans ſon ſens, que pour ſe débarraſſer de pareilles Peſtes, il falloit encore, après qu'on les avoit priés de ſe retirer, les faire jeûner. Le Roi chargea celui qui lui donnoit ce conſeil de l'exécuter lui-même. Les ordres furent, en effet, donnés avec tant de préciſion, que Voltaire, ne trouvant plus un morceau de pain dans le Château, prit le parti d'écrire ce Billet à celui ſeul qui eût pu pourvoir à ſes beſoins. » Quand Virgile étoit à la » Cour d'Auguſte, *Aliottus* ſe faiſoit un plaiſir de ne » le laiſſer manquer de rien «. Mais le nouveau Mécenes s'étant montré inſenſible à la petite flatterie du moderne Virgile, celui-ci ſe vit forcé d'abandonner enfin la Cour d'Auguſte.

Ames. Il fonda dans ſa Capitale un nombreux College d'Ouvriers Evangéliques, deſtinés à aller ranimer la piété des Fideles dans les différens endroits de ſes Etats où la prudence des premiers Paſteurs aura jugé leur miniſtere plus néceſſaire. Ils doivent donner douze Miſſions chaque année. Ils ſont accompagnés, dans leurs courſes évangéliques, par des Freres de la Charité qui viſitent les Pauvres malades, & leur donnent gratuitement tous les remedes dont ils peuvent avoir beſoin. Les Miſſionnaires ont auſſi la diſpoſition d'une ſomme de douze mille livres, qu'ils diſtribuent en aumônes aux plus pauvres Habitans des Paroiſſes qu'ils viſitent. La réunion que le Roi fit d'un Bénéfice à la Maiſon des Miſſionnaires, le déchargea d'une partie des frais de l'Etabliſſement, pour lequel néanmoins il débourſa près de ſept cents mille livres. Il employa, pour la même œuvre, en faveur de la Pologne, une ſomme de quatre cents vingt mille livres; » déter-
„ miné, dit-il dans le titre de la Fonda-
„ tion, par l'amour que je conſerve pour
„ ma Patrie, & par le déſir que j'ai que
„ ces ſaintes Miſſions attirent ſur elle
„ la proſpérité & les bénédictions du
„ Seigneur «.

Un autre Etabliſſement, trop avantageux à la Religion pour avoir échappé au zele attentif de Staniſlas, ce fut celui d'une Fondation de pluſieurs Penſions de retraite en faveur des Curés ou des Vicaires qui, hors d'état, par leur âge ou leurs infirmités, de remplir avec fruit les fonctions auguſtes de leur Miniſtere, les continueroient néanmoins pour ſubſiſter, au préjudice, & quelquefois au ſcandale des Peuples (1). Le Fondateur laiſſe à l'Evêque du lieu le choix des Sujets qui doivent jouir de ces penſions.

Je n'entrerai point dans les détails

(1) Le Roi de Pologne nous fait ſentir ici un abus dont la Religion & l'Humanité réclament également la réforme, & de tous les abus peut-être celui dont la réforme offriroit le moins de difficultés pour l'Egliſe de France. Nos Soldats, après un temps de ſervice, trouvent une retraite, & les Miniſtres eſſentiels de la Religion n'en ont pas : des Curés plus qu'octogénaires ſe voient ſans nulle reſſource ; car la liberté de réſigner avec penſion, n'eſt véritablement, pour un Réſignant à portion congrue, que le pouvoir de faire deux Malheureux au lieu d'un : voilà l'abus. Me ſeroit-il permis d'indiquer le remede que j'y trouverois ? Il eſt facile. Le voici : Qu'on affecte à chaque Dioceſe un de ces riches Bénéfices, qui cependant ne l'eſt pas encore aſſez pour nourrir le faſte & l'indolence de ce jeune Eccléſiaſtique, dont tout le mérite eſt dans ſon nom, ou dans des Lettres de Grand-Vicaire pour un Dioceſe qu'il n'a jamais vu ; & ce ſeul Bénéfice ſuffira pour ſuſtenter la vieilleſſe reſpectable de vingt Prêtres qui auront blanchi dans l'exercice des fonctions les plus pénibles du Miniſtere.

d'une infinité d'autres Fo
gieuſes, qui conſiſtent en
ques, en aumônes, & en
ſaint Sacrifice. Les diverſe
propoſe le Monarque dan
Inſtitutions, ſont également
Religion : c'eſt, par exemple
Ciel que l'Eſprit de piété re
ſur ſes Deſcendans : c'eſt de
à Dieu de ſes bienfaits & d'e
nouveaux : c'eſt d'obtenir
Miſéricorde la converſion
& l'éloignement des fléaux
mes pourroient attirer ſur le

Autre ſujet de Fondat
dont je ne calculerai non p
bre ni la dépenſe. Un ſpec
a parlé au cœur de Stanil
a découvert une multitude
reux qui réclament ſon a
tifs dans une Terre étranger
ſes Habitans, il s'empreſſe
ger : & il veut qu'à perpétu
les aumônes, les ſacrifice
demandent miſéricorde pou
de l'Egliſe ſouffrante. Il n
pas ſeulement de ceux que l
la tendreſſe paternelle, ou

(1) M. Alliot.

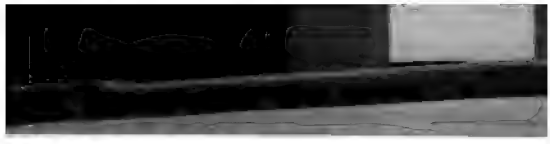

jugal doivent lui rendre plus chers, ſa charité embraſſe toute la génération avec laquelle il a eu des rapports, quoique d'une maniere plus ſpéciale, les Officiers & les Domeſtiques de ſa Maiſon, les Soldats qui ont été tués à ſon ſervice, ſes Ennemis & ſes Perſécuteurs, toutes les Ames enfin qui ont le plus preſſant beſoin des ſecours de la Religion; &, tous les jours, la Victime du Salut doit être immolée ſur pluſieurs Autels pour fléchir la Juſtice Divine en leur faveur; tous les jours douze pauvres Vieillards, après avoir levé les mains au Ciel avec le Prêtre pour la même fin, reçoivent une rétribution; &, à certains jours de l'année, le nombre des pauvres Vieillards qui doivent prier pendant le ſacrifice eſt porté juſqu'à cent qui tous, ſuivant les termes de la Fondation, doivent recevoir » chacun vingt ſous, deux livres » de pain blanc, & une chopine de bon » vin vieux (1) «.

Après s'être ainſi livré avec toute la généroſité d'un cœur ſenſible & religieux à la recherche & au ſoulagement des miſeres humaines dans l'ordre phyſique & moral, Staniſlas demandoit un jour

(1) M. Alliot.

à ſon Conſeil, quel uſage il pourroit faire, en faveur de ſes Peuples, d'une ſomme qui reſtoit encore dans ſes coffres (1)? » Sire, lui répondent les miniſtres ordinaires de ſa bienfaiſance, » pour juger de ce qui vous reſteroit » à faire, il faut que nous nous rappe- » lions ce que vous avez déjà fait : vous » vous êtes établi le Patron des Mem- » bres indigens de la Nobleſſe & du » Clergé, le Pere des Orphelins, le » Gardien de la Vertu expoſée, le Tuteur » de la Jeuneſſe, & l'Appui de la Vieil- » leſſe. Vous avez approviſionné des » greniers pour le pauvre Peuple ; vous » avez préparé des ſecours aux Victimes » ſecretes de la honte, des reſſources » dans leurs revers au Laboureur & au » Marchand, un aſile aſſuré à tous les » Infirmes, & des Hôpitaux à tous les » Malades ; vous avez pourvu à ce qu'il » n'en coûtât rien à l'Ignorant pour ſe » faire inſtruire, ni au Pauvre pour ob- » tenir la juſtice ; vous avez fait des » Heureux dans votre Palais, vous en » avez fait au dehors ; & votre main » bienfaiſante a été chercher le Malheu- » reux juſqu'au fond des cachots. Pro-

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

» tecteur généreux de la Religion, vous
» avez érigé des Autels, décoré les Lieux
» ſaints, relevé les Monaſteres, doté la
» Virginité : vous avez établi des Inſtruc-
» tions Chrétiennes pour la ſanctification
» des Vivans, & des Prieres pour le
» repos des Morts. Que pourrions-nous
» ajouter à tout cela ? Vous avez, ſelon
» nous, Sire, préparé tous les genres
» de reſſources pour tous les genres de
» miſeres, vous avez embraſſé tous les
» cas que l'on peut prévoir. — Vous
» me donnez une idée, reprend le Roi,
» nous avons préparé des reſſources pour
» les cas que l'on prévoit, préparons-
» en auſſi pour les cas imprévus ; voici
» ma penſée : Qu'un pauvre Artiſan,
» par exemple, tombe malade, il aura
» bien la reſſource des Hôpitaux ; mais
» s'il eſt pere d'enfans en bas âge, que
» deviendront ces petits Malheureux
» pendant l'abſence de celui ſeul qui
» pouvoit les nourrir ? Ce pauvre Pay-
» ſan vient de perdre les bœufs avec
» leſquels il labouroit ſon petit champ,
» celui-ci la vache qui nourriſſoit ſa
» famille, cet autre le cheval avec le-
» quel il exerçoit ſon petit négoce : voilà
» des Malheureux découragés pour ja-
» mais, & réduits peut-être à la honte

» de la mendicité, ſi l'on ne vient
» leur ſecours: en nous chargeant
» réparer les pertes qu'ils ont fait
» nous leur rendons la vie «. Les Mi
tres ne purent qu'applaudir à l'ingénie
charité du Monarque qui, dès le jc
même, réaliſa la fondation dite *des*
imprévus. Il déclare expreſſément que
ſommes annuelles que produiront
capitaux qu'il abandonne pour cette o
vre, ſans jamais être converties en p
ſions, ſeront diſtribuées aux Miſérabl
en forme de ſecours paſſagers pour
accidens imprévus.

Rien ne manqueroit au tableau
immenſes charités du Roi de Polog
s'il nous eût été poſſible d'interro
pluſieurs vertueux Eccléſiaſtiques, r
niſtres ordinaires de ſes aumônes n
nuelles, mais qui ſont morts avant l
Maître, ou qui lui ont peu ſurvé
Quelle nouvelle ſource de bonnes o
vres! que de traits touchans! que
beaux ſecrets perdus pour les Cœ
ſenſibles! Mais ceux que toute la n
deſtie de leur Auteur n'a pu dérobe
l'Hiſtoire, ſuffiront toujours pour
aſſurer, avec la tendre reconnoiſſa
de ſes Peuples, la vénération de la P
térité.

» Pourq

» Pourquoi donc, me diſoit, les larmes aux yeux, un des anciens Officiers de Staniſlas; pourquoi faut-il que ces Princes religieux & bienfaiſans, images de la Divine Bonté ſur la Terre, n'en ſoient pas des images immortelles «? Le vœu partoit d'un bon Cœur, mais il ne me parut pas ſage: ſon accompliſſement nous priveroit du beau ſpectacle qui, en couronnant les vertus de ces grandes Ames, nous en démontre tout l'héroïſme, & les marques du ſceau diſtinctif de la vérité; car » le Monde, » c'eſt Staniſlas lui-même qui parle, le » Monde eſt plein de fauſſes vertus, » de vertus forcées & hypocrites. La » crainte du blâme, le charme des applaudiſſemens, mille préjugés impérieux, qui avoiſinent trop le vice pour » enfanter des vertus, ſont les mobiles » de la plupart des actions d'éclat que » nous préconiſons; & il n'eſt que trop » vrai de dire, que bien des gens, au » lieu de pratiquer les vertus, ſe contentent de les repréſenter. En ſpectacle » à ſes Contemporains, on a la vanité » de vouloir leur paroître au moins ce » qu'il ſeroit beau que l'on fût. Et ce » Guerrier joue la bravoure, ce Magiſtrat le zele de la juſtice, ce Souverain

» l'amour des Peuples, ce Miniſtre de
» la Religion le déſir du ſalut des Ames.
» Mais, le fantôme du Monde eſt-il prêt
» à diſparoître, ces vertus théâtrales
» diſparoiſſent avec lui. Le prétendu
» Héros redevient homme, &, ſouvent,
» pour ne montrer de l'homme que ſes
» plus grandes foibleſſes. Que de ſoins
» & de peines pour ſe couvrir du maſque
» des vraies vertus! En eût-il plus coûté
» pour s'en approprier tout le mérite?
» Et quelle ne ſeroit pas la confiance
» de cet homme qui ſe déſeſpere au
» moment où il voit que la ſcene du
» Monde va finir, s'il eût été aux yeux
» du Ciel ce qu'il feignoit d'être de-
» vant les hommes, ſincérement ver-
» tueux (1)? «

De ſi beaux ſentimens, fruits précieux des pures vertus, ne pouvoient manquer de répandre le calme & la ſérénité ſur les derniers momens de la vie du Roi de Pologne: auſſi eſt-il vrai de dire que, tout grand qu'il fût ailleurs, il ne le parut jamais autant que lorſqu'il fut aux priſes avec la Mort, & quelle mort! Il étoit de la deſtinée de ce Prince que ce dernier acte de ſa vie fût marqué,

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

comme les autres, d'un caractere extraordinaire : c'eſt au bout d'une carriere tiſſue d'actions louables, & jugée digne de toutes les récompenſes de la vertu, qu'un funeſte accident va lui faire rencontrer un ſupplice pareil à celui que la Juſtice humaine a coutume de décerner contre les fameux Coupables. Mais, après avoir été la proie des flammes dévorantes, & lente victime encore de leurs mortelles atteintes, il bénira, comme au plus beau jour de ſes proſpérités, cette Providence paternelle qui n'offre de combats à ſes Enfans, que pour leur ménager des couronnes.

Au commencement de l'année 1766, le Roi de Pologne, dans la quatre-vingt-neuvieme année de ſon âge, n'avoit rien perdu de cette vivacité d'eſprit (1), de cette facilité de mœurs, de cette heureuſe ſérénité, de ce caractere de bonté, qui lui ſoumettoient tous les cœurs. Il jouiſſoit encore d'une ſanté parfaite, & ſembloit n'avoir, de la vieilleſſe, que la prudence & les vertus qui la rendent reſpectable.

Ce Prince, depuis ſix ſemaines, cherchoit à ſe conſoler, par la Religion, de la perte qu'il venoit de faire du Dauphin,

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

la plus ſenſible, comme nous l'avons déjà remarqué, qui eût jamais affligé ſon cœur. Tous les jours il faiſoit célébrer la Meſſe pour le repos de ſon Ame. Le 3 de Février il fit faire pour lui, dans ſa Capitale, un Service ſolennel auquel il voulut aſſiſter (1). La rigueur de la ſaiſon l'ayant obligé de coucher à Nancy, il partit le jour ſuivant pour Lunéville, où il n'arriva que le ſoir.

Le voyage de la veille n'empêcha pas Staniſlas de ſe lever le lendemain 5 de fort grand matin, ſuivant ſa coutume. Après avoir ſatisfait à ſes exercices ordinaires de piété, & paſſé une demi-heure à fumer une pipe, ce dont une longue habitude lui avoit fait un beſoin, il s'approcha de ſa cheminée pour voir à une pendule l'heure qu'il étoit. Sa robe de chambre, dans l'attitude où il ſe trouvoit, flotta par un bout dans la flamme; & comme elle étoit d'une étoffe légere doublée d'une ouate très-fine, elle prit feu, & jeta de la fumée que le Roi crut d'abord ne venir que de la cheminée; mais bientôt, averti par ſes yeux, il ſonne ſes Valets-de-Chambre qui ne ſe

(1) Pendant l'Oraiſon funebre, que prononça le P. Elizée, le Roi pleura de nouveau ſon cher Dauphin, & les Lorrains le pleurerent avec lui.

trouvent pas à leur poſte, & ſonge en même temps à ſe garantir du danger; mais, en ſe baiſſant pour éteindre la flamme qui le gagne, il perd l'equilibre, tombe dans le feu, ſe bleſſe dans ſa chute ſur la pointe d'un chenet, & ſe trouve appuyé de la main gauche ſur les charbons ardens. Dans cette affreuſe poſition, il n'a ni la force de ſe relever ni celle d'appeler à ſon ſecours. Il ſouffrit pendant quelques inſtans des douleurs horribles, mais dont l'excès même lui fit bientôt perdre le ſentiment.

Cependant la fumée de ſes habits, jointe à celle qu'exhaloit ſon bras qui ſe conſumoit lentement ſur la braiſe, vint frapper l'odorat du Garde-du-Corps qui faiſoit ſon ſervice à la porte de l'appartement. Il s'approche de la Garde-Robe où ſe tenoient ordinairement les Valets-de-Chambre, ils ne s'y trouvent point : ſon inquiétude augmente, il fait du bruit, il appelle, perſonne ne répond. Cependant une odeur déſagréable ſe fait ſentir à la porte de l'appartement, le Garde ſoupçonne quelque accident tragique, mais ſa conſigne lui défend d'entrer chez le Roi (1); il redouble ſes cris

(1) Etranges inconvéniens des étiquettes de Cour, & de la chatouilleuſe délicateſſe de ceux qui ſervent

juſqu'à ce qu'enfin arrive un Valet de Garde-Robe. Il entre ſeul dans la chambre, & voit ſon Maître dans le feu. Il faiſoit d'inutiles efforts pour l'en retirer, lorſque ſurvint fort à propos un premier Valet-de-Chambre : ces deux Officiers (1), non ſans beaucoup de peine, parviennent à relever le Roi qui, dès qu'il fut debout, reprit ſes ſens pour ſe voir la proie d'un feu dévorant. Il s'efforce d'étouffer lui-même la flamme, tandis que les Officiers coupent, arrachent, déchirent ſes vêtemens qui étoient conſumés juſqu'à une chemiſette

---

les Grands. Chacun, dans le Palais d'un Roi, a ſon office marqué ; &, ſi le Monarque tombe dans le feu, c'eſt apparemment à ſon Valet-de-Chambre de quartier qu'il appartient excluſivement de le retirer. Pour moi, je croirois bonnement qu'il eſt plus que permis à tout Sujet fidele de ſe conſtituer & le Valet-de-Chambre de ſon Roi & ſon Capitaine des Gardes, toutes les fois qu'il s'agira de le ſauver d'un danger. Et, dût ce Sujet affectionné s'expoſer au reſſentiment d'un homme en faveur, auquel il fait ſentir un tort en le ſuppléant dans l'exercice de ſa charge ; eût-il même à craindre de ſe voir malicieuſement reprocher comme un attentat la noble action que lui auroit conſeillée ſon cœur, une conſcience irréprochable a droit de tout braver quand elle s'acquitte du plus ſacré de ſes devoirs.

(1) On ne ſauroit trop louer le courage avec lequel le premier Valet-de-Chambre Syſter, & le Valet de Garde-Robe Ferrein, braverent les ardeurs du feu qu'ils eurent à eſſuyer en dépouillant le Roi de ſes vêtemens enflammés.

de flanelle qu'il portoit immédiatement ſur la chair. Il avoit les doigts de la main gauche calcinés; &, du même côté, une plaie qui, depuis la joue, s'étendoit juſqu'au genou (1).

Pendant tout le temps qu'il fallut pour trouver les Médecins & Chirurgiens, pour préparer & appliquer le premier appareil, le Prince ſouffroit tout ce que

(1) Les circonſtances de ce tragique événement m'ont été rapportées par pluſieurs Officiers du Roi de Pologne préſens à ſa Cour lorſqu'il arriva. Il eſt vrai que le Chevalier de Solignac, qui s'y trouvoit également, raconte la choſe différemment; mais ſon récit, s'il eſt vrai, paroît peu vraiſemblable. » La robe » de chambre du Roi, dit-il, flotta par un bout dans » les flammes, & jeta de la fumée que le Prince s'ima- » gina venir de la cheminée.... Il appela ſes Valets- » de-Chambre, qui n'étoient alors qu'au nombre de » deux dans ſa Garde-Robe... «. Mais deux hommes, ſans compter le Roi, devoient bien ſuffire, ce me ſemble, pour éteindre le bout d'une robe qui ne jetoit que de la fumée. L'Hiſtorien ajoute: » La porte » que les Valets-de-Chambre ouvrirent pour aller au » Roi étant vis-à-vis, l'air enflamma tout d'un coup » ſes vêtemens; en ſorte que la flamme paſſoit d'une » coudée au-deſſus de ſa tête «. N'eſt-ce pas chercher à couvrir une invraiſemblance par une autre? Pour que la flamme eût fait tant de progrès, il eût fallu, ou que les Valets-de-Chambre, après avoir ouvert la porte, ſe fuſſent avancés à pas de tortue pour aller au ſecours de leur Maître, ou que la chambre du Roi eût été auſſi longue que la galerie de Verſailles. Et comment, d'ailleurs, dans ce récit, expliquer des circonſtances bien certaines, la bleſſure du Prince au côté, & ſa main calcinée?

l'on peut imaginer, mais avec cette fermeté d'ame, & ſur-tout cette douce tranquillité que la Religion ſeule peut donner. Loin de ſe répandre en reproches contre ceux de ſes Officiers qui auroient pu en mériter, il les excuſoit avec bonté, il les conſoloit, il les remercioit du zele avec lequel ils l'avoient ſecouru, & de leur empreſſement actuel à le ſoulager.

Au premier bruit qui ſe répandit de ce funeſte accident, le Peuple alarmé accourut en foule & remplit les cours du Château, demandant à grands cris qu'on l'informât de ce qu'il avoit à craindre ou à eſpérer pour une Tête qui lui étoit ſi chere? Les jours ſuivans, & tant que dura la maladie du Roi, les avenues de Lunéville étoient couvertes au loin d'une multitude de Voyageurs de tous les états, que l'affection & l'inquiétude y attiroient de la Capitale & des autres Villes de la Lorraine.

Mais, ce qu'il y avoit de plus touchant dans ce ſpectacle, c'étoit de voir l'empreſſement des Payſans qui venoient en troupes des Campagnes les plus éloignées, pour apprendre par eux-mêmes des nouvelles de leur bon Roi. Comme les Auberges de la Ville ne ſuffiſoient pas à la multitude des Etrangers, on

n'y admettoit que ceux qui s'annonçoient comme en état d'y faire de la dépenſe; les Pauvres & les Payſans en étoient exclus; &, au milieu de la ſaiſon la plus rigoureuſe, on les voyoit aſſis en foule autour du Château, conſumant dans la triſteſſe les petites proviſions dont ils s'étoient munis pour leur voyage. Le Roi ayant un jour demandé ce que c'étoit que le bruit qui lui paroiſſoit venir des cours du Château, on lui en fit connoître la cauſe, & ſur le champ il dicta ce billet: » Je ſuis touché, mon cher » Alliot, de l'état de détreſſe où j'ap» prends que ſont ces pauvres gens qui » viennent tous les jours de fort loin » pour ſavoir de mes nouvelles, & qui » ne trouvent pas même où ſe repoſer » dans la Ville: pourquoi ne m'en avez» vous rien dit? Prenez donc des me» ſures pour leur faire diſtribuer du pain, » & même du vin, parce qu'il fait bien » froid, avec l'argent néceſſaire aux plus » pauvres pour regagner leur Pays: tâ» chez auſſi de leur faire entendre qu'ils » ne doivent pas tant s'alarmer «.

Cependant ces démonſtrations de zele ſi affectueuſes & ſi vives pénétroient l'ame ſenſible de Staniſlas: » Voyez, » diſoit-il, combien ce bon Peuple m'eſt

» encore attaché, actuellement qu'il n'a » plus rien à craindre ni à eſpérer de » moi « ; car il ne comptoit pas ſur ſa guériſon, quoique les Médecins ne paruſſent pas en déſeſpérer. Il s'occupa encore, parmi les douleurs continuelles qu'il enduroit, de quelques diſpoſitions en faveur des Pauvres. Il fit dépoſer en lieu de ſureté tous les titres qui doivent leur aſſurer la jouiſſance de ſes bienfaits. Quelqu'un, à cette occaſion, lui rappeloit, comme un motif de confiance, ſon immenſe charité envers les Miſérables. » Eh quoi, reprit-il avec vivacité, » voudriez-vous donc me faire un ſi » grand mérite devant Dieu de n'avoir » pas fruſtré ſes Enfans d'un patrimoine » qu'il ne m'avoit confié que pour le » leur diſtribuer « ?

Peu de temps après ce cruel accident, Staniſlas, ſongeant que la nouvelle qu'en porteroit la renommée à la Cour de France y cauſeroit les plus grandes inquiétudes, dicta lui-même une Lettre pour la Reine ſa fille. Comme cette Princeſſe, à l'occaſion du voyage dont nous avons parlé, lui avoit recommandé de prendre des précautions pour n'avoir pas froid. » Vous auriez bien dû, lui répon» doit-il, me recommander plutôt de

n'avoir pas ſi chaud «; & il lui ra-
nte ſon accident. Cependant ni ce ton
gaieté du Malade, ni la confiance que
rquoient ſes Médecins, ne purent raſſu-
entiérement des Cœurs dont il étoit
iquement chéri. Des Courriers extraor-
naires ſe croiſoient tous les jours ſur
chemin de Verſailles à Lunéville,
ur aller chercher & rapporter de ſes
uvelles; & il eût été difficile de dire
uel des membres de ſon auguſte Fa-
lle craignoit plus pour ſes jours. Dans
tte perplexité, une des Princeſſes ſes
tites-filles lui écrivoit (1): » Pardonnez-
moi, mon cher Papa, mais je ne puis
m'empêcher de vous dépêcher un
Courrier, tant pour vous marquer ma
joie de ce que l'accident qui vous eſt
arrivé n'a pas été plus conſidérable,
que pour vous demander des nou-
velles de votre état actuel, & les
recevoir plus promptement... Je prie
Dieu qu'il vous conſerve, mon cher
Papa, pour le bonheur de tout le
monde, & pour le mien en particulier «.
La Reine qui, depuis la perte qu'elle
voit faite du Dauphin ſon fils, n'avoit
as encore eſſuyé ſes larmes, fut la

(1) Madame Adélaïde de France.

premiere à ſoupçonner qu'elle perdroit encore le Roi ſon pere, & elle ne ſe trompa point. Cette vertueuſe Princeſſe, malgré tout l'aſcendant de la Religion, qui ne détruit point les ſentimens de la nature, ne put ſoutenir ce nouveau coup ; & nous la vîmes s'éteindre, pour ainſi dire, victime tout-à-la-fois & de ſa piété filiale & de ſa tendreſſe maternelle.

Cependant, Staniſlas étoit depuis huit jours en proie aux douleurs les plus aiguës, ſans goûter un ſeul inſtant de repos. La nuit même, qu'il paſſoit dans l'inſomnie, étoit pour lui plus cruelle encore que le jour. La Religion étoit le ſeul adouciſſement qu'il trouvât à ſes maux, & il n'en cherchoit point d'autre. Il demandoit ſouvent que ceux qui le ſervoient s'éloignaſſent, pour ſe trouver plus libre de converſer avec ſon Dieu, & de ſavourer, pour ainſi dire, la joie de ſouffrir pour ſon amour. Dans un de ces momens de méditation profonde, on l'entendit s'écrier tout-à-coup : » O » mon Dieu, quelle foibleſſe, quelle » foibleſſe « ! Un de ſes Officiers vint lui demander s'il ſe trouvoit mal ? » Point » du tout, lui dit-il, je penſe à l'état » d'un homme ſouffrant & mourant

» comme je ſuis, qui ne pourroit pas » s'appuyer ſur la Religion ; mais, » par la grace de Dieu, elle m'a ſe- » couru dans toutes les traverſes de » ma vie, & j'eſpere qu'elle me ſou- » tiendra encore dans ce dernier paſ- » ſage «.

Plein de bontés, & d'attentions même, pour les Officiers qui l'approchoient, & qui, par zele pour ſa Perſonne, euſſent voulu le ſervir tous enſemble & le jour & la nuit, il leur aſſigna lui-même les heures de leur ſervice, pour le leur rendre moins fatigant.

Au milieu des criſes les plus violentes, qu'il eſſuyoit ordinairement pendant la nuit, les accens de ſa douleur étoient des actes de réſignation & de ferventes prieres. Rarement il ſouffroit qu'on éveillât les Médecins & Chirurgiens qui couchoient dans ſa chambre. » Ils ne » pourroient, diſoit-il, que m'exhorter » à la patience, je tâcherai de m'y exhor- » ter moi-même «. Une nuit que ſon Chirurgien ronfloit à ſes côtés d'une maniere fort déſagréable, un de ſes Officiers vouloit l'éveiller. » Et pour- » quoi donc, dit le Roi? il eſt dans » l'ordre que cet homme qui a bien » ſoupé & qui ſe porte bien, dorme &

» ronfle ainſi, & que moi je veille & » je ſouffre (1) «.

La Religion n'inſpiroit pas ſeulement la patience à ce Prince, elle le rappeloit ſouvent à cette aimable gaieté qui faiſoit le fond de ſon caractere. » J'ai » quelquefois vu le feu d'aſſez près, » diſoit-il un jour; mais je ne me ſerois » pas attendu à en eſſuyer une ſi chaude » à mon âge (1) «.

L'image de la Mort ne parut jamais lui cauſer la moindre frayeur. Il la vit s'approcher avec tout le calme qu'inſpire une conſcience irréprochable. Quelqu'un ayant voulu le flatter de l'eſpérance de ſa guériſon: » C'eſt ainſi, lui dit » le Roi, que dès le temps de David la » flatterie cajoloit les Grands du Monde, » & leur diſoit: Vous êtes des Immortels. » Et, depuis ce temps-là, la Mort, ſans » s'arrêter d'un ſeul pas en leur préſence, » les confond à leur tour avec les pau» vres enfans d'Adam «. Ce Prince, au comble des proſpérités humaines, avoit écrit: » Il m'eſt doux d'eſpérer que je » ne vivrai pas toujours «. Il répétoit, pour s'encourager aux ſouffrances dans

(1) M. Alliot.
(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

ces derniers momens : » J'eſpere que je » ne vivrai plus long-temps «. Il aimoit à ſe rappeler les circonſtances touchantes de la maladie & de la mort de ſon petit-fils. » Pourrois-je regretter la vie, diſoit-» il, après avoir vu mon cher Dauphin » la quitter, à la fleur de l'âge, avec » des tranſports de joie (1) «?

Le bon uſage qu'avoit fait Staniſlas de ce qu'il avoit eu à ſouffrir dans diverſes circonſtances de ſa vie, & de ce qu'il ſouffroit alors, lui inſpiroit plus de confiance que la multitude de ſes bonnes œuvres, qu'il ſembloit alors compter pour rien. Un jour qu'il s'entretenoit avec un vertueux Eccléſiaſtique : » Je me ſuis rappelé, lui dit-il, un ver-» ſet de l'Ecriture qui m'a paru ſi ana-» logue aux circonſtances de ma vie, » que je ne me laſſe point de le répéter : » *Tranſivimus per ignem & aquam, & » eduxiſti nos in refrigerio :* Après avoir » paſſé par le feu & par l'eau, j'eſpere » que le Seigneur m'introduira dans le » ſéjour du rafraîchiſſement «. Celui à qui le Roi s'adreſſoit, croyant qu'il ne vouloit parler que de ſon dernier acci-

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

dent, lui dit, que malheureuſement l'eau étoit venue un peu trop tard pour éteindre le feu : » Vous ne prenez que la moitié „ de mon ſens, reprit le Prince ; j'ai „ paſſé par l'eau des marais de Dantzic, „ je paſſe actuellement par le feu ; voilà „ deux ſituations de ma vie bien cruelles, „ qui me font eſpérer que Dieu, dans „ ſa miſéricorde, m'accordera le rafraî- „ chiſſement dans une vie plus heu- „ reuſe (1) «.

C'eſt par ces ſentimens de confiance & de réſignation dans ſes ſouffrances, que Staniſlas ſe diſpoſoit à recevoir les derniers Sacremens. Suivant ſa pratique ordinaire de communier aux Fêtes de la Sainte Vierge, il l'avoit fait le 2 de Février, trois jours avant ſon accident. En rempliſſant ce devoir de Religion pour la derniere fois, il montra cette douce paix, cette vivacité de Foi, & tous ces tendres ſentimens de confiance & d'amour dont il étoit pénétré toutes les fois qu'il participoit aux ſaints Myſteres.

Tout occupé de la penſée & des ſaints déſirs de la mort, il en faiſoit le ſujet ordinaire de ſes entretiens avec les per-

(1) Mſſ. du Chevalier de Solignac.

ſonnes qui l'approchoient. Il régla lui-même tout ce qui concernoit ſa ſépulture comme il eût ordonné les préparatifs d'un voyage ordinaire. Après avoir déjà recommandé à celui de ſes Grands Officiers (1) que ce ſoin regardoit, de mettre la plus grande ſimplicité dans ſes obſeques, il ſe rappela un ſoir qu'il avoit oublié de lui faire une obſervation eſſentielle à cet égard ; &, craignant de ne plus le revoir le lendemain, il dicta ce Billet pour lui : » Je ne ſaurois abſolu-
„ ment, mon cher Duc, vaincre la ré-
„ pugnance que j'ai à laiſſer embaumer
„ mon corps. C'eſt un uſage tiré des
„ Païens. Il me paroît contraire à l'eſ-
„ prit du Chriſtianiſme de tailler un ca-
„ davre. Cela ne ſeroit bon qu'à inſ-
„ truire les Médecins, ce qui n'eſt ici
„ nullement néceſſaire. Je me ſouviens
„ que ma chere Défunte me prioit ſou-
„ vent de défendre qu'on l'ouvrît : j'ai
„ à me reprocher que ſa volonté n'ait
„ pas été ſuivie ; on pourroit s'auto-
„ riſer de cet exemple pour en faire de
„ même de mon corps, quand il aura
„ plu au Seigneur d'en ſéparer l'ame :

(1) Le Duc Oſſolinski.

„ je ne puis que le défendre, & je le
„ fais autant qu'il eſt en moi. Je vous
„ embraſſe, mon cher Duc; je vous
„ prie de goûter mes raiſons, & vous
„ ſouhaite une meilleure nuit que celle
„ que je vais paſſer «.

Pendant dix-huit jours que dura cette maladie, je dirois volontiers ce martyre du Roi de Pologne, ce Prince, ſans montrer la moindre foibleſſe, ſans démentir d'un ſeul inſtant ſon caractere, parut toujours lui-même en tout. Ses dernieres paroles étoient encore l'expreſſion du bon ſens & du génie; ſes derniers vœux furent des vœux pour ſes Peuples; & ſes derniers ſoupirs des ſoupirs d'amour pour ſon Dieu.

C'étoit ainſi, ſans doute, c'étoit au milieu des conſolations de la Religion que devoit mourir un Prince Chrétien qui avoit ſi courageuſement protégé cette Religion, & plus efficacement encore par ſes grands exemples que par la force de ſes Ecrits & la ſageſſe de ſes Lois: mais, c'étoit auſſi parmi les gémiſſemens d'un Peuple déſolé que devoit mourir un Roi Pere & Paſteur de ſes Sujets. On la prévoyoit cette mort, & depuis pluſieurs jours on la ſavoit inévitable;

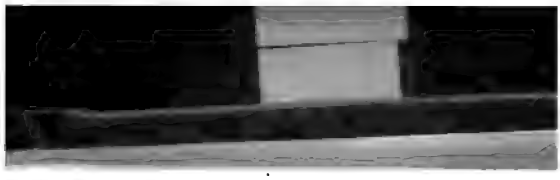

mais la mort d'un ſi bon Roi eſt un de ces événemens auxquels ſon Peuple n'eſt jamais préparé.

Au ſon des cloches qui fit connoître le danger plus éminent du Monarque, le Marchand quitte ſa boutique, l'Artiſan ſon travail, chacun interrompt ſes affaires; & les Riches & les Pauvres confondus ſe précipitent en foule dans l'Egliſe paroiſſiale du Château. Le Curé ſe préſente, pour annoncer aux Fideles qu'on va prier pour le Pere de la Patrie; il veut parler, la voix lui manque; la douleur le ſuffoque, il éclate en ſoupirs: on lui répond par des ſoupirs, & les Prieres pour le Prince ne ſont que de longs gémiſſemens.

Ce fut le 23 de Février que le Roi de Pologne expira d'une mort douce & paiſible, à la ſuite d'un ſommeil de défaillance, dans lequel il étoit tombé depuis la veille.

A cette nouvelle, qui ſe répandit en un inſtant, des cris confus de déſeſpoir s'éleverent de tous les quartiers de la Ville. Deux heures après, la Capitale les répéta; & bientôt ils retentirent dans toute la Lorraine. A ces premiers tranſports de douleur ſuccede un ſilence

d'accablement plus expreſſif encore : de triſtes réflexions ont fait paſſer dans tous les Cœurs un ſentiment ſecret de terreur & d'effroi ; &, de même que dans les événemens tragiques & les fléaux ſubits, on voit le Peuple irréſolu ſortir de ſes maiſons, comme pour ſe raſſurer par ſon nombre ; mais le nombre conſterné ne fait qu'ajouter au trouble dont chacun eſt agité. Le ſentiment du préſent accable ; de ſombres idées ſur l'avenir déſeſperent ; un Etranger demanderoit ſi l'Etat eſt bouleverſé. Le ſpectacle a ſurtout de quoi frapper dans les Villes de Nancy & de Lunéville : l'excès de ſa douleur a, ce ſemble, privé du jugement & de la raiſon cette Multitude inquiete qui remplit les rues & les places publiques. On ſe ſalue ſans ſe connoître, on s'arrête ſans ſe parler ; on marche, on revient ſur ſes pas, ſans terme & ſans deſſein : on ne veut que nourrir ſa douleur. On s'arrête devant les édifices que Staniſlas a fait élever pour l'utilité publique ; on leve les mains au Ciel, & l'on pleure ; on pleure en montrant les Maiſons de Charité qu'il a dotées ; on pleure à la vue des Hoſpices qu'il a ouverts à toutes les claſſes de ſes Sujets

malheureux ; on va pleurer au pied des autels que ſa piété a conſacrés à la Religion ; l'on ne rentre chez ſoi que pour donner un plus libre cours à ſes larmes ; & l'eſpace de dix-huit ans révolus n'a pas encore conſolé la Lorraine de la perte de ſon bon Roi.

Fin du Sixieme & dernier Livre.

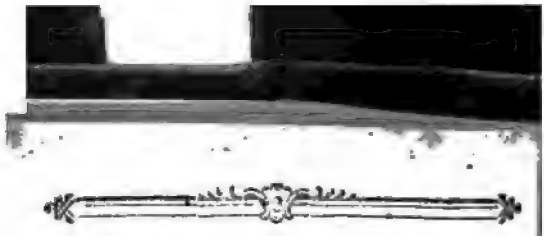

TABLE
DES LIVRES

Contenus dans le premier Volume.

Livre Premier,	page 1
Livre Second,	85
Livre Troisieme,	133
Livre Quatrieme,	205
Livre Cinquieme,	321
Livre Sixieme,	393

Fin de la Table.

OUVRAGES

DE M. L'ABBÉ PROYART,

Qui ſe trouvent A PARIS chez pluſieurs Libraires, & A LYON chez PIERRE BRUYSET-PONTHUS *Libraire rue Saint-Dominique.*

L'ÉCOLIER VERTUEUX. *Derniere édition*, 1 vol. in-18.

VIE DU DAUPHIN PERE DE LOUIS SEIZE. *Quatrieme édition*, 1 vol. in-12.

L'HISTOIRE DE LOANGO, &c. 1 vol. in-12.

VIE DU DAUPHIN PERE DE LOUIS QUINZE. 2 vol. in-12.

Nota. M. l'Abbé *de Fontenay* n'eut pas plutôt annoncé ce dernier Ouvrage, comme un *des plus intéreſſans qui aient paru depuis long-temps*, que la Capitale le demanda avec empreſſement. Mais, choſe étonnante, un grand nombre de Libraires des Provinces, s'obſtinant a ne vouloir faire qu'un même Prince de deux Dauphins, répondent encore tous les jours aux Libraires qui leur annoncent la *Vie du Pere de Louis XV*, que cet Ouvrage n'eſt pas nouveau pour eux, & qu'ils en ont la quatrieme édition dans leur Boutique.

[redacted]

HISTOIRE

DE

STANISLAS PREMIER,

ROI DE POLOGNE.

HISTOIRE

DE

STANISLAS PREMIER,

ROI DE POLOGNE,

DUC DE LORRAINE ET DE BAR.

Par M. L'ABBÉ PROYART, de pluſieurs Académies Nationales & Etrangeres.

TOME SECOND.

A LYON,

Chez PIERRE BRUYSET-PONTHUS, rue Saint-Dominique.

A PARIS, Chez PIERRE BERTON, rue S. Victor.

AU PUY, Chez CRESPY & LACOMBE.

M. DCC. LXXXIV.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

659908-12

HISTOIRE
DE
STANISLAS PREMIER,
ROI DE POLOGNE.

OBSERVATIONS
SUR CE SECOND VOLUME.

LA gloire d'être Auteur, ſi c'en eſt une, n'eſt pas la premiere que doivent ambitionner les Rois. Bien faire eſt leur tâche : s'ils la rempliſſent, leurs exemples deviennent un Livre toujours ouvert pour les Peuples, & beaucoup plus perſuaſif que ceux qu'ils feroient imprimer. Si cependant les Ecrits qu'un Prince judicieux & inſtruit auroit compoſés pour ſon uſage pouvoient tourner auſſi

à l'utilité commune, les rendre publics ſeroit un devoir pour celui qui s'en trouveroit dépoſitaire : devoir bien doux, ſans doute, & dont je m'eſtime heureux d'avoir pu m'acquitter envers la Nation, en lui offrant les précieux fruits des travaux & du génie de trois Princes également chers à tous les Cœurs François (1).

Le Roi de Pologne, qui n'avoit appris le François que par l'uſage, le parloit comme nos Dames de Cour avec beaucoup de pureté, & l'écrivoit auſſi comme elles ſans orthographe. Du reſte, ce Prince attachoit ſi peu d'importance à ce qu'il écrivoit, que ſouvent, content d'avoir rempli un moment de loiſir par une occupation innocente, il jetoit parmi ſes papiers de rebut ce qu'il venoit de compoſer ; &, ſans la louable infidélité de M. Alliot, le Public ſeroit privé de pluſieurs Pieces intéreſſantes que leur trop modeſte Auteur avoit lui-même condamnées aux flammes.

Une partie des Ecrits du Roi de Pologne parut, de ſon vivant, ſous le titre d'*Œuvres du Philoſophe Bienfaiſant.* » J'oſe

(1) Le Dauphin pere du Roi, le Dauphin Eleve de Fénélon, & le Roi de Pologne.

» les mettre au jour ſans ſon aveu, dit » l'Editeur, mais avec d'autant plus de » confiance qu'il n'en eſt aucun qui ne » puiſſe contribuer à ſa gloire, &, à » ce qu'il aime ſurement plus que ſa » gloire, au progrès de la Religion & » des bonnes Mœurs «. Ces Ecrits parurent en quatre Volumes in-8.°; &, ſi nous avions moins à cœur de faire un Ouvrage utile que volumineux, nous pourrions en former encore trois du même format, tant des Pieces que les circonſtances ne permirent pas à l'Editeur de faire paroître du vivant du Monarque, que de celles qu'il compoſa depuis l'époque de cette Edition, & qui m'ont été communiquées par M. Alliot, ou par M. Bailly actuellement Chef des dépenſes des Dames de France, autrefois Secrétaire du Roi de Pologne. » C'eſt „ avec le plus grand plaiſir, m'écrivoit „ ce dernier, que je vous l'envoie [un „ manuſcrit], ſur la promeſſe que vous „ me faites de me le renvoyer.... J'ai „ mis au net, ſous la dictée du Roi, les „ différens Ouvrages que le P. Louis a „ dû vous remettre. J'ai écrit, ſous les „ yeux de ce Prince, quantité de Pieces „ envoyées à la Reine de France ſa fille, „ à Monſeigneur le Dauphin ſon petit-

„ fils, & à d'autres grands Perſonnages..;
„ Ce grand Prince compoſoit lui-même
„ tous les Réglemens de ſa Maiſon, tant
„ pour le ſpirituel que pour le tempo-
„ rel.... Vous aurez trouvé d'excellens
„ morceaux dans les Papiers de M. Alliot:
„ vous y aurez vu des Lettres du Roi
„ de France & de la Famille Royale,
„ du Roi de Pruſſe, & de preſque tous
„ les Souverains de l'Europe.... Je vous
„ prie de me marquer par un petit Mé-
„ moire ce qui pourroit vous manquer
„ encore pour votre Ouvrage, je tâche-
„ rai de vous le procurer «.

Tous les Ecrits du Roi de Pologne ſont dignes de leur Auteur, mais pas tous également propres à intéreſſer toutes ſortes de Lecteurs. Il s'en trouveroit peu, par exemple, qui fiſſent volontiers la dépenſe & du prix d'un in-8.° & du temps néceſſaire pour le lire, uniquement pour s'inſtruire des abus du Gouvernement Polonois. C'eſt ce qui m'a engagé à raſſembler dans un ſeul Volume ce qu'il y a dans ces Ecrits, imprimés ou manuſcrits, de plus utile & de plus curieux, & ſur-tout de plus intéreſſant pour un Lecteur François.

La fidélité n'eſt pas un devoir moins ſacré pour l'Editeur, que l'eſt la vérité

pour l'Hiſtorien. Auſſi avons-nous porté juſqu'au ſcrupule notre attention à conſerver toute leur intégrité aux Ecrits que nous publions. Mais comme le Roi de Pologne, qui ne compoſoit pas pour faire un Livre, traite quelquefois le même ſujet dans différentes Pieces, nous avons cru, d'après le conſeil de perſonnes judicieuſes, devoir rapprocher & claſſer les matieres ſuivant leur analogie. Et cette diſpoſition, que l'Auteur ſans doute n'eût pas déſavouée lui-même dans une réduction de ſes Ouvrages, renferme le double avantage de préſenter une ſuite reſpectable de Pieces juſtificatives en faveur de notre premier Volume, & de former de ce ſecond un tout plus harmonieux.

Pour ne rien laiſſer à déſirer à la curioſité du Lecteur, nous allons lui offrir, dans une courte analyſe, la ſubſtance des Ecrits du Prince, qui ont pour objet le Gouvernement Polonois, & dont nous ne jugeons pas à propos d'enfler ce Volume.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

Des abus du Gouvernement Polonois.

NOUS avons donné ailleurs une idée ſuccinéte de la Pologne : il s'agit ſur-tout ici des vices de ſon Gouvernement. Tout Gentilhomme Polonois, comme Particulier, eſt Deſpote dans ſes Terres, & il a le droit de vie & de mort ſur ſes Vaſſaux : comme Membre de la République, il eſt une portion du Souverain : il ſe choiſit ſes Rois, & peut devenir Roi lui-même. Il ne connoît de Lois que celles qu'il s'eſt données ; &, dans les Aſſemblées générales, il peut balancer ſeul les réſolutions de la Nation entiere. Flatté de ces prérogatives, le Polonois ſe complaît dans la Conſtitution de ſa Patrie ; il l'aime cette Conſtitution, il la révere juſqu'à une ſorte d'idolâtrie ; &, lors même qu'il en expie les inconvéniens, il craint encore de les avouer, & ne veut pas même qu'on lui en parle : » Semblable, dit le Roi de Pologne, à » un Malade qui aime mieux s'expoſer » à une mort inévitable, que de vaincre » la répugnance qu'il a pour un remede » ſalutaire «.

S'élevant au-deſſus des préjugés de ſa Nation, Staniſlas déclare ouvertement qu'il ne voit dans la forme de ſon Gouvernement qu'un aſſemblage indigeſte de Lois & d'uſages bizarres, qui ne peuvent qu'enfanter le déſordre, & conduire l'Etat à ſa diſſolution.

Le vice capital de la Conſtitution, c'eſt, ſelon lui, cette rivalité toujours exiſtante entre le Chef & les Membres de la République, qui fait que la Majeſté lutte ſans ceſſe contre la Liberté qui la gêne & l'importune, tandis que la Liberté, toujours ombrageuſe & inquiete pour ſa ſureté, fait de continuels efforts contre la Majeſté, qui voudroit la contenir & prévenir ſes excès. D'où il arrive que preſque tous les Rois de Pologne établiſſent leur plan de Politique ſur le principe deſtructeur : *Divide, & impera.*

Dans ces Aſſemblées générales de la Nation, qui offrent aux yeux du Gentilhomme Polonois l'image la plus reſpectable comme la plus impoſante de la Majeſté Souveraine, Staniſlas ne voit que de brillantes cohues, où tout ſe paſſe dans le déſordre & le tumulte; où il eſt d'uſage que l'on propoſe confuſément ſes ſyſtêmes chimériques ou ſes projets violens, que l'on crie long-

temps ſans s'entendre, & qu'on ſe ſépare ſans conclure. Et il faudroit bien peu connoître l'eſprit humain, pour ne pas ſentir que tel doit être le réſultat habituel d'une aſſemblée de cent mille hommes tous égaux, & compoſée en grande partie d'une jeuneſſe préſomptueuſe, dont le plus grand mérite eſt un fol entêtement des prérogatives de ſa naiſſance.

Un abus bien ſenſible de ces Aſſemblées nationales, c'eſt qu'elles ſont ouvertes à tous ceux qui s'y préſentent; en ſorte que l'Ennemi de l'Etat peut y être témoin lui-même, & l'eſt toujours par ſes Eſpions, des réſolutions qui s'y prennent contre lui. Mais, une Loi fondamentale de l'Etat, qui paroît à Staniſlas le comble de la bizarrerie, & que l'on croiroit avoir été dictée par l'Ennemi le plus ingénieux du repos de la Nation, c'eſt celle par laquelle il eſt ſtatué que rien ne pourra être conclu validement dans une Diete, s'il plaît à un ſeul Particulier de s'oppoſer au vœu général de la Nation aſſemblée.

Staniſlas fait voir à ſes Compatriotes que leur politique n'a pas mieux pourvu à la ſureté du dehors qu'à la tranquillité intérieure de l'Etat, & il en atteſte les

faits. Un Prince voiſin, qui juge à propos de faire la guerre aux Polonois, pénetre ſans obſtacles juſqu'au cœur du Royaume. Il établit des contributions, il pille, il détruit; & les Provinces ſont dévaſtées avant que la Nation ait pu s'aſſembler pour délibérer ſur les moyens de pourvoir à ſa ſureté. L'Aſſemblée eſt-elle formée : on propoſe des expédiens, & l'on finit ordinairement par conclure qu'il faut compoſer avec l'Ennemi, en lui accordant ce qu'il demande, ou bien appeler au ſecours de la Patrie des Protecteurs onéreux, qui viennent moins pour la venger que pour partager ſes dépouilles. Quelquefois on arrête qu'une Armée Polonoiſe entrera en Campagne; mais à peine cette Armée, ſans diſcipline & mal-payée, a-t-elle repouſſé l'Ennemi ſur les Frontieres, qu'elle lui tourne le dos & ſe ſépare, comme pour l'inviter à revenir ſur ſes pas; &, s'il prend ce parti, comme cela arrive quelquefois, il a tout le loiſir de ravager de nouveau la Pologne avant que l'on ſe ſoit raſſemblé pour s'oppoſer à ſes brigandages.

Staniſlas diſcute toutes ces matieres en Politique auſſi affectionné pour ſa Patrie qu'éclairé ſur ſes véritables intérêts. Il a

remarqué que le Roi en Pologne peut trop pour le mal, & pas aſſez pour le bien ; il intervertit cet ordre vicieux: il rend le bon Roi tout-puiſſant pour le bien, & il offre au méchant mille obſtacles qui l'arrêtent dans le deſſein qu'il auroit de faire le mal.

En conſervant à la Liberté tous ſes droits eſſentiels, il lui preſcrit des bornes qui doivent l'empêcher de dégénérer en licence. Il regarde, par exemple, comme la honte de la Nobleſſe ce que celle-ci met au rang de ſes plus belles prérogatives, l'eſclavage dans lequel elle retient ſes Vaſſaux. Il réclame en faveur du Peuple la jouiſſance de la Liberté civile, comme l'apanage inaliénable de l'humanité, & il montre à ſes Concitoyens l'intérêt même à côté de la gloire, dans l'abolition de la ſervitude.

Pour prévenir les déſordres qui ſont la ſuite ordinaire des Aſſemblées nationales, & de celles ſur-tout qui ſuivent la vacance du Trône, Staniſlas propoſe de faire l'élection des Rois à la pluralité des ſuffrages, & que ces ſuffrages ſoient donnés ſecrétement. Outre que cette diſpoſition mettroit les Electeurs dans la plus entiere liberté de ſuivre les lumieres de leur conſcience, elle auroit

encore le double avantage de prévenir les brigues & les cabales qui diviſent la République avant l'élection, & les guerres civiles qui la ſuivent lorſque deux Partis, ne pouvant s'accorder entr'eux, en viennent juſqu'à élire chacun leur Roi, ou que le Parti le plus foible, ſans faire de nouvelle élection, ſe confédere contre le Roi élu.

Le Roi de Pologne ne ſe diſſimule pas qu'il porte atteinte au Privilege du *Veto*, ce Privilege ſi cher à tout Noble Polonois; mais il lui eſt aiſé de faire voir que ce prétendu Privilege n'eſt en effet que la plus odieuſe & la plus dangereuſe de toutes les ſervitudes, puiſqu'il ſoumet les lumieres de tous les Particuliers avec les intérêts les plus précieux & le ſalut même de l'Etat, au caprice d'un ſeul Citoyen imbécille ou pervers; l'opinion du Prince, ſur cette Loi du *Veto*, eſt qu'elle doit ſon origine à la politique intéreſſée des Rois ou du Sénat, qui, ne pouvant ſe promettre de dominer la Multitude à leur gré dans les Aſſemblées de la Nation, ont voulu, au moins, ſe ménager un moyen infaillible de faire avorter tous les deſſeins qui leur ſeroient contraires.

Suivant le plan de réforme propoſé

par Staniſlas, les Aſſemblées nationales ſeroient ſecretes : les affaires y ſeroient propoſées avec ordre, & diſcutées avec méthode ; en ſorte qu'un Déclamateur dangereux ne pourroit pas ſe prévaloir de la force de ſes poumons, comme il arrive ſouvent, pour impoſer ſilence au Citoyen vertueux & éclairé. On ne verroit pas non plus, par une étrange contradiction, un jeune homme, déclaré par les Lois inhabile à gérer ſon patrimoine, admis à délibérer ſur les plus grands intérêts de l'Etat.

Quant à la partie Militaire, l'Auteur voudroit que la Pologne fît élever des Places fortes ſur ſes Frontieres les plus expoſées ; qu'elle tînt habituellement ſur pied un corps de Troupes réglées, comme ſont toutes les Puiſſances voiſines ; que ces Troupes reçuſſent exactement leur paye ; & enfin, que les Seigneurs qui voudroient, ſuivant leur Privilege, entretenir à leurs dépens un corps de Troupes pendant la guerre, ne puſſent jamais le commander que ſous les Drapeaux du Général avoué par la République.

Les Polonois ſe ſeroient épargnés bien des maux, s'ils ſe fuſſent rendus, il y a trente ans, à la ſageſſe de ces conſeils.

Staniſlas, qui connoiſſoit leur génie, n'oſoit ſe flatter, en les leur donnant, qu'ils vouluſſent en profiter : il les compare à certains Propriétaires qui, par un reſpect ſuperſtitieux pour tout ce qui eſt ancien, ne veulent ni réparer, ni affermir une maiſon qu'ils tiennent de leurs Ancêtres, au riſque même d'être écraſés ſous ſes ruines. Il leur déclare qu'ils ſeront un jour victimes des préjugés qu'ils ne veulent point dépoſer : il prévoit même de quelle maniere cela arrivera, & il prédit, dans les termes les plus formels, ce partage mémorable des Provinces de la Pologne entre les Puiſſances qui l'avoiſinent. » Nous croyons, » dit-il, que nos Voiſins, par leur pro» pre jalouſie, s'intéreſſent à notre » conſervation ; vain préjugé qui nous » trompe, ridicule entêtement qui a fait » perdre autrefois la liberté aux Hon» grois & aux Bohemes. Notre tour » viendra ſans doute.... Peut-être même » les Puiſſances voiſines s'accorderont» elles à partager nos Etats «.

Puiſſe du moins la Pologne profiter aujourd'hui des leçons que lui donna le plus judicieux de ſes Politiques, pour ſe préſerver de plus grands maux encore, & empêcher que les mêmes Puiſſances

qui viennent de s'approprier ſes Provinces, ne s'accordent de nouveau pour un ſecond partage.

CHAPITRE PREMIER.

Le Gouvernement Monarchique eſt préférable au Républicain.

DANS les Gouvernemens Républicains regne la liberté, eſpece d'Idole ſemblable à ces figures qu'adorent les Sauvages, & qui n'ont pas le pouvoir de les rendre heureux. Il n'eſt pas poſſible, en effet, que, dans un Etat où perſonne ne peut être forcé d'obéir, chacun ne s'arroge le droit de commander. Et quel ordre pourroit ſubſiſter dans cette confuſion de pouvoirs, dont aucun ne peut ſe ſoutenir, s'il ne contraint à céder tous ceux qui le combattent ?

De pareils inconvéniens ne ſe trouvent point dans l'Etat Monarchique. Je le crois plus propre à contenir l'impérieuſe vanité des hommes, & bien plus capable de fixer leur inconſtance & leur légéreté. C'eſt proprement dans un pareil Etat qu'on jouit tranquillement & ſurement de cette précieuſe Liberté qui, dans ceux dont je viens de parler, n'eſt qu'une

ce de révolutions malheureuſes.
te Liberté ſe fait ſur-tout ſentir
; un Prince qui eſt perſuadé que ſa
re & ſon bonheur ne dépendent que
ſes vertus & de l'amour de ſes Peu-
, un Prince qui ne croit jouir de
biens que lorſqu'il les donne, & qui
t en effet alors par la reconnoiſſance
ours prête à faire remonter dans ſes
ns ce qu'elles ont répandu dans celles
es Sujets.

Dans un Etat Monarchique, le Prince,
tre des temps & des circonſtances,
cute lui ſeul & preſque en un moment
ui demande un accord de ſentimens
ciles à concilier, & conſéquemment
temps preſque infini dans une Répu-
ue. Sous le Gouvernement d'un ſeul,
emede eſt prompt dans les dangers:
eul ordre ſuffit pour mettre en mou-
ent tout ce qui doit concourir à la
nſe du Royaume. Dans une Répu-
ue, on laiſſe échapper, par de lon-
s délibérations, le moment d'agir avec
ès: on prend rarement le parti le
ſage; &, lors même qu'on eſt con-
u de ce qu'il importe de faire, rien
s'exécute, parce que tout le monde
mande, & que perſonne ne veut
ir.

La diverſité d'opinions ne ſauroit avoir des ſuites dangereuſes dans un Etat où les Sujets ſe diſputent l'honneur de l'obéiſſance, & ſe piquent d'une aveugle ſoumiſſion aux ordres du Souverain. L'Autorité Souveraine arrête la fougue des Eſprits; &, ſi elle n'empêche pas la contrariété des ſentimens, elle l'empêche du moins de ſe produire. Tout plie ſous la volonté d'un Monarque, & ſon empire aſſure l'ordre, bien loin de le troubler.

Dans un Etat Républicain, autant de Sujets, autant de volontés différentes. L'amour même de la regle y met la confuſion. Des ſentimens, louables d'ailleurs, ſe modifient en tant de manieres, ſelon la variété des idées, ou, pour mieux dire, ſuivant la diverſité des humeurs, qu'ils ne peuvent ſe concilier, & qu'une République tombe preſque néceſſairement dans l'anarchie, tout y devenant arbitraire, juſqu'aux Lois même qui doivent régler les Mœurs.

Cicéron, tout Républicain qu'il étoit, & plus Républicain qu'aucun des Romains de ſon ſiecle, dit que la force d'un Peuple qui ſe gouverne lui-même eſt à la vérité plus prompte, mais plus aveugle; parce que, dans ſa fougue, il ne connoît

aucun des dangers auxquels il s'expoſe. » Un Chef au contraire, ajoute-t-il, » ſur qui roulent uniquement les affaires, » en craint les mauvais ſuccès. Reſpon- » ſable de ſes entrepriſes, il les peſe » au poids de la raiſon, & s'aide de ſon » expérience & des conſeils d'autrui, & » il n'abandonne rien de ce qu'il peut » ſoumettre aux regles de la prudence «.

On pourroit ajouter à l'idée de Cicéron, que le Peuple n'exécute preſque jamais qu'avec une extrême lenteur ce qu'il a réſolu avec tant de promptitude, & qu'un ſeul Chef, qui n'a qu'à commander pour être obéi, compenſe toujours, par la rapidité de l'exécution, le temps qu'il a mis à digérer un projet utile. Il en eſt des Monarchies comme de ces machines dont la ſimplicité fait la perfection. Plus de reſſorts & de mouvemens paroîtroient leur donner plus de jeu, & ne ſerviroient qu'à en diminuer la juſteſſe & la force.

Joignons à ces avantages de l'Etat Monarchique la liberté dont on y jouit, bien préférable à celle dont on ſe flatte ſi fort dans les Républiques. Qu'eſt-ce en effet que celle-ci, qu'une indépendance outrée qui, prétendant pouvoir faire tout ce qu'elle veut, trouve en

oppoſition le même droit de chaque Sujet dans la Société dont il eſt membre? Or, ce pouvoir égal en tous, & que chacun peut envier à l'autre & enchaîner en effet, ce pouvoir n'exiſte réellement en aucun, & mérite moins le nom de liberté, que celui d'oppreſſion & de tyrannie.

La vraie Liberté, c'eſt de pouvoir faire tout ce que les Lois permettent, & de ne pouvoir être contraint de faire ce qu'elles ne permettent point. C'eſt cette Liberté qui fait la ſureté des Citoyens, & qui les empêche de ſe craindre les uns les autres; & c'eſt préciſément celle qu'on goûte dans les Monarchies. C'eſt elle qui en affermit la conſtitution, & qui fait auſſi la tranquillité des Princes qui les gouvernent.

Qu'on ne penſe pas, en effet, que la liberté d'un Souverain ſoit différente de celle de ſes Peuples. Il ne lui eſt pas permis de vouloir tout ce qu'il peut; il eſt obligé, comme eux, à ne vouloir que ce qu'il doit. Dans cette diſpoſition, il n'a rien à craindre de ſes Sujets, & ſes Sujets l'aiment plus qu'ils ne le craignent. Exempt de toute inquiétude, il vit au milieu d'eux avec confiance. Tout le bonheur qu'on reſſent dans l'Etat, on le

lui attribue ; les punitions qu'il ordonne, on les met ſur le compte des Lois. Perſuadé que ce qui regle ſon pouvoir l'affermit, il ne penſe jamais à l'étendre. L'autorité des Lois eſt le fondement de la ſienne ; leur accompliſſement fait ſa ſureté, & il y trouve ſa gloire, gloire bien ſupérieure à celle que recherchent communément par les armes ces Princes qui, ſous le moindre prétexte de bienſéance ou d'utilité, & par le ſeul motif d'étendre leurs limites ou de ſignaler leur valeur, ne reſpirent que la guerre. Véritablement cette eſpece de gloire peut augmenter leur puiſſance ou leur réputation ; mais elle coûte trop cher à l'Humanité dont elle répand le ſang. Les Souverains ne ſeroient-ils donc les Chefs, les Protecteurs, les Peres des autres hommes que pour les ſacrifier à leurs paſſions ? & ne doivent-ils pas gémir de les voir expoſer leur vie dans les occaſions même où l'exige indiſpenſablement la conſervation de l'Etat ?

CHAPITRE II.

LE MONDE CHRÉTIEN.

Un Monde compoſé de parfaits Chrétiens ſeroit un Monde de Citoyens heureux.

CERTAINS Philoſophes ont imaginé une Aſſemblée de Sages qui ſe gouverneroient en paix, & qui vivroient heureux. Cette belle chimere du Paganiſme pourroit, devroit même ſe réaliſer dans la Religion que nous profeſſons. Les préjugés des Païens détruiſoient néceſſairement ce que leur droiture naturelle eût voulu édifier, & ils étoient injuſtes & méchans en ſuivant les exemples des Dieux même qu'ils s'étoient donnés pour guides & pour modeles. Ils honoroient Mercure par les vols & les rapines, Bacchus par l'ivrognerie, Vénus par les plus infames proſtitutions. Ils regardoient comme des foibleſſes dont ils devoient ſe défendre, pluſieurs vertus ſans leſquelles ne ſauroient ſe former les nœuds d'une ſociété parfaite.

Qu'une vaine Philoſophie ceſſe d'oppoſer les vertus de quelques Sages Païens

: vices des mauvais Chrétiens, pour conclure l'inutilité du Chriſtianiſme; ſophiſme eſt que l'on met en oppo- on deux hommes qui ſortent chacun l'ordre commun : la juſtice étoit un dige dans le Paganiſme, comme l'in- ice eſt un monſtre dans le Chriſtia- ne. Dès qu'on eſt un Ariſtide, on ne emble plus à un Païen; & qui n'eſt s juſte qu'Ariſtide, ne ſauroit être un rétien.

Jn Philoſophe Païen pouvoit bien e: Que chacun ſoit comme moi, juſte, ient, bienfaiſant; & les hommes vi- ont heureux. Mais, d'abord, cette ce ſupérieure de raiſon qui éclaire ce e, peut-on la ſuppoſer également artie entre tous les individus qui com- ent une Société? Enſuite réuniſſez emble ces prétendus Sages, dont cha- a la vanité de ſe croire ſans égal; us verrez que tous voudront com- nder ſans que perſonne veuille obéir; qu'admirés comme de grands hommes ſqu'ils étoient iſolés, ils ſe rendront priſables par leurs petiteſſes & leurs alités dès qu'ils ſeront en corps de ciété.

Me direz-vous qu'un Monde de Chré- us parfaits eſt auſſi chimérique qu'un

Monde de vrais Philoſophes ? J'en conviendrai quant à l'exiſtence actuelle, mais point du tout quant à la poſſibilité. Tout homme a naturellement le degré d'eſprit & de bon ſens qui ſuffit pour être Chrétien ; chacun a ſous les yeux les regles ſures qui forment le Chrétien, & à ſa portée les ſecours naturels & divins pour l'application de ces regles. Il y a plus: tous les âges, tous les ſexes & toutes les conditions nous offrent de véritables Chrétiens; nous voyons quelquefois des familles & des Communautés entieres de véritables Chrétiens : pourquoi la grande famille ne pourroit-elle pas devenir ce que ſont de moins nombreuſes ? La multitude des vrais Chrétiens, loin de faire confuſion, ne pourroit qu'augmenter l'harmonie générale, comme l'aſſemblage des vertus ne fait que perfectionner un individu.

Le Monde Chrétien renverſeroit nos grandes maximes de Politique & les principes fondamentaux des Gouvernemens ? Je le veux, à certains égards; mais, s'il ne s'agiſſoit que de ces principes & de ces maximes barbares, antiques préjugés du Monde Païen, le grand mal que le Chriſtianiſme en opérât l'abolition!

Dans un Monde Chrétien, tel que le demande l'Evangile, qui permet à peine qu'on s'occupe du lendemain, les Rois ſeroient ſans prévoyance pour la guerre, leurs Villes ſans défenſe, leurs Peuples expoſés aux inſultes & aux invaſions des Ennemis; le Commerce & les Arts ne languiroient-ils pas? Les peres ſongeroient-ils à établir la fortune de leurs enfans? &, pour former des Citoyens pour un Monde inviſible, ne renverſeroit-on pas l'économie de ce Monde viſible? Ainſi raiſonne l'aveugle préjugé. Ce préjugé n'étoit point celui des premiers Chrétiens vrais diſciples de l'Evangile; mais le Monde Païen, en devenant Chrétien, ou plutôt en feignant de l'être, l'a introduit au ſein du Chriſtianiſme où nous voyons qu'il fait Loi.

Que pourroit-on craindre pour la ſureté des Etats dans un Monde Chrétien, c'eſt-à-dire, compoſé d'hommes juſtes, patiens, charitables & bienfaiſans? Dans un Monde Chrétien, tous les Souverains ſeroient alliés, & tous les Peuples freres. Il n'y auroit ni rivalité à concilier, ni ambition de Princes à ſatisfaire, ni honneur de Maiſon à venger, ni gloire de Peuple à ſoutenir. On ne parleroit plus ni de balance de l'Europe, ni d'équilibre

de Puiſſances ; & le Souverain qui régneroit ſur de vaſtes Etats, ne ſeroit pas plus envié des autres Souverains, que ne l'eſt un Particulier de ſes voiſins parce qu'il eſt pere d'une plus nombreuſe famille.

Qu'on exalte tant qu'on voudra les Héros & les Guerriers magnanimes ; s'il eſt vrai qu'ils ſoient dignes de notre eſtime, c'eſt uniquement parce qu'il eſt vrai encore que le Monde n'eſt pas Chrétien. Mais quand je ſonge que l'art malheureux de détruire l'homme eſt devenu une ſource de gloire pour l'homme même ; quand je vois deux cents mille hommes ſe chercher par terre & par mer, fondre les uns ſur les autres, s'entr'égorger, s'étrangler avec tout l'acharnement de la férocité ; quand je penſe que ces hommes, qui ſe voient pour la premiere fois, n'ont nulle raiſon de ſe vouloir ou de ſe faire le moindre mal ; quand je penſe enfin que ces Nations qui envoient leur Jeuneſſe s'immoler au champ qu'elles appellent *de l'honneur*, ſe ſont épuiſées pour fournir aux frais honteux de ces ſcenes ſanglantes, & qu'elles payeront par bien des années de miſere le barbare plaiſir de l'injuſtice ou de la vengeance, oui je me ſens humilié d'appartenir

l'appartenir à l'eſpece humaine ; & pour-
ois-je ne pas déſirer que le Monde de-
înt Chrétien, puiſqu'alors au moins
es hommes ſeroient des hommes ?

Le Commerce & les Arts ſeroient
égligés dans ce Monde tout occupé des
oins d'une autre vie ? Vaine terreur ;
& au contraire, la fraude & l'injuſtice,
es concuſſions & les violences, les
uerres nationales ſur-tout, ne trou-
lant plus le repos de ceux qui exerce-
oient le Commerce ou qui cultiveroient
es Arts, la confiance régneroit par-tout,
a bonne foi ſeroit univerſelle. Les Arts
uiſibles & les Profeſſions honteuſes ſe-
oient à la vérité dans le diſcrédit : on
e verroit plus dans nos Villes ni ces
ombreux Artiſans du Luxe, ni ces lâ-
hes Courtiers de la débauche ; on ver-
oit diminuer le nombre des Armuriers
& des Fourbiſſeurs, parce qu'ils n'au-
oient plus à polir le fer & à aiguiſer
'acier que contre les animaux nuiſibles.
Alors ils s'occuperoient à forger des ſocs
le charrue. Et, pour décider ſi leur
ouvelle profeſſion ſeroit plus ou moins
onnête que la premiere, il faudra exa-
miner lequel eſt le plus noble, ou de l'inſ-
trument qui fait vivre l'homme ou de
celui qui l'égorge.

Quant aux ſoins des peres de famille pour avancer la fortune de leurs enfans, ils ſeroient ſans doute moins inquiets: le tréſor le plus précieux du Chrétien n'eſt point ici-bas : il ne conſume pas ſes jours dans les ſentiers laborieux de l'intrigue : il n'eſt pas altéré de richeſſes juſqu'à les rechercher par les baſſeſſes & le crime : il n'a ni l'ambition de vouloir tirer ſes enfans de la condition où le Ciel les a fait naître, ni la prétention plus folle encore de leur procurer le ſouverain bonheur dans le lieu de leur exil : il ſubordonne ſa prévoyance à cette Providence ſuprême qui, ſans doute, ne prendra pas moins de ſoin de ſes enfans, que des oiſeaux du Ciel qu'elle nourrit ſans qu'ils ſement ni ne moiſſonnent.

Mais, n'eſt-ce pas au contraire de cette indifférence, ou pour parler plus juſte, de cette modération Chrétienne, que doit réſulter l'aiſance générale ? car enfin il n'y a qu'une Terre à partager entre tous les hommes qui l'habitent ; &, lorſque tous les hommes ſeront Chrétiens, cette Terre reſtera encore pour les nourrir. Pourroit-on craindre qu'ils négligeaſſent de la cultiver ? La culture des terres n'eſt-elle pas au contraire l'occupa-

tion la plus analogue à la vie Chrétienne, qui doit être tout-à-la-fois innocente & laborieuſe? Et n'eſt-ce pas aux travaux des plus parfaits Chrétiens, des Moines des premiers ſiecles de l'Egliſe, que nous devons le défrichement & l'amélioration des ſols les plus ingrats de leur nature? Non, la Terre ne manque ſi ſouvent à ſes Habitans que parce qu'ils ne ſont pas Chrétiens. Un ſeul veut avoir ce qui devroit être partagé entre cent: les uns, pour monter, obligent les autres à deſcendre, & la moitié des hommes dévore l'autre.

Ne ſeroit-il pas à craindre encore que, dans un pareil Monde, les Sujets, ſous prétexte qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, ne refuſaſſent de ſe ſoumettre aux ordres des Puiſſances qu'un zele ſuperſtitieux leur feroit enviſager comme contraires aux ordres de Dieu? Il faut obſerver que ce Peuple de parfaits Chrétiens n'eſt point un Peuple d'imbécilles. Outre qu'il eſt doué de toutes les lumieres de la raiſon, la raiſon en lui n'eſt pas aſſervie à l'empire des paſſions. La ſeule paſſion du Chrétien eſt celle de ſes devoirs, & le premier de ſes devoirs, après ce qu'il doit à Dieu, c'eſt l'obéiſſance à ſon Prince;

On fait prêter ſerment de fidélité à des Sujets; mais je me défie d'une vertu qui ne m'eſt garantie que par un ſerment. Le ſerment de fidélité prêté par un Chrétien, eſt un ſerment auſſi inutile que celui que fait un homme ſans conſcience. Le grand ſerment qui attache le Chrétien à ſon Prince, c'eſt celui qu'il a fait ſur les fonts baptiſmaux; & il faut, avant qu'il ſoit Sujet infidelle, qu'il ceſſe d'être vrai Chrétien.

Je conviens, à la vérité, qu'un Peuple de vrais Chrétiens auxquels un Prince commanderoit ou l'impiété ou l'injuſtice manifeſte, lui refuſeroit l'obéiſſance. Mais ſeroit-ce manquer à ſon Prince que de lui épargner un crime, en refuſant d'en être le complice? Le Chrétien, au reſte, qui pourroit ſe ſouſtraire à une Autorité tyrannique, ne s'armera jamais contre elle; & l'exercice le plus inique que pourroit s'en permettre un Souverain, ne légitimeroit point à ſes yeux un acte de rebellion. Que ce même Souverain, dans toute autre circonſtance, mette à l'épreuve la fidélité du parfait Chrétien, par-tout il le trouvera Sujet affectionné, Citoyen déſintéreſſé, & Soldat invincible.

Le Roi Chrétien d'un Peuple Chrétien

ne peut manquer d'être le Pere de ſes fideles Sujets. Ils n'ont à gémir, ſous ſon Regne, ni des caprices de la dureté qui dégénere en tyrannie, ni de l'inſouciance de la foibleſſe qui laiſſe opprimer la Juſtice. S'il demande un impôt, il n'eſt jamais dans la néceſſité de l'exiger; ſes Sujets concluent que l'Etat en a beſoin, & ils ſavent que ſous la main du Prince, comme un dépôt ſacré, il ne ſera ni altéré par les profuſions du luxe, ni diverti par d'indiſcrétes largeſſes, ni profané par d'indignes uſages.

Des Miniſtres Chrétiens, dans le Conſeil des Rois, n'ouvriront jamais que des avis dictés par la raiſon, avoués par la conſcience, & toujours utiles aux Peuples. Ils n'eſſayeront pas de leur perſuader de régner autrement que par la Juſtice & par les Lois. Ils ne concluront pas légérement pour ces guerres qui inondent la Terre de ſang, & qui font acheter aux Nations de ſi petits avantages au prix des plus grands maux.

Dans un Etat Chrétien, les Pauvres ſerviront les Riches avec affection, & ceux-ci fourniront avec bonté aux beſoins des Pauvres. Les maux particuliers, toujours partagés par la Communauté, ſeront des maux inſenſibles. La

paix régnera au ſein des familles, & l'on ne parlera pas plus de diſſentions domeſtiques que de troubles dans l'Etat. La fidélité conjugale ſera réciproque, la concorde fraternelle inaltérable, & la tendreſſe des Peres ne tombera jamais ſur des enfans ingrats. Ceux que le déſir d'une plus haute perfection conduira dans la ſolitude, n'y faiſant qu'un cœur & qu'une ame par la charité, attireront, par l'ardeur de leurs Prieres, les bénédictions du Ciel ſur leurs Freres. Les Miniſtres d'une Religion ſi ſainte ſeront des Saints. Ce ne ſera ni l'ambition ni la cupidité, mais la voix publique, interprete de la voix du Ciel, qui les placera ſur le chandelier. Ils y brilleront par la Science, ils y édifieront par les vertus.

On aura toujours à m'objecter qu'il s'en faut bien que les Etats Chrétiens ſoient tels que je les dépeins; & moi j'aurai toujours à répondre que c'eſt uniquement parce que les Etats que nous appelons Chrétiens, ne le ſont pas en effet. Ici le fanatiſme de l'Héréſie, là l'orgueil philoſophique, par-tout la corruption de la Morale Evangélique défigure la face du Chriſtianiſme. Mais tous les Monumens hiſtoriques atteſteront que, dans aucun temps ni dans aucun Empire,

jamais les vrais Chrétiens ne ſe ſont départis, dans la conduite, des principes que je leur attribue.

Mais un Monde de parfaits Chrétiens ne ſera jamais qu'un Monde poſſible, j'en conviens, & ma penſée n'eſt pas qu'on doive ſe flatter de voir jamais un Etat compoſé de tous Chrétiens fideles à leur Loi; mais je ſoutiens, & c'eſt la concluſion unique que je veux tirer de tout ce que j'ai dit, je ſoutiens que l'Etat où le Chriſtianiſme ſera profeſſé avec le plus de perfection ſera auſſi l'Etat le plus paiſible, le plus floriſſant, le plus redoutable aux Puiſſances ennemies, par cette harmonie intérieure, & cette union de tous les Membres avec leur Chef: d'où il s'enſuit que le plus grand intérêt d'un Souverain, c'eſt de prendre les moyens les plus convenables d'augmenter autant qu'il pourra le nombre des vrais Chrétiens parmi ſes Sujets. Que ſi cette politique n'eſt pas la plus ſage & la mieux entendue, il faut que mon expérience même m'ait étrangement ſéduit.

J'ai vu le Monde: je l'ai vu en Europe & au-delà; j'ai vu les Villes, les Cours & les Armées; & par-tout j'ai trouvé le même réſultat. J'ai vu l'ignorance des Savans, la folie des Sages, la petiteſſe

des Grands, les miſeres de l'opulence, des Malheureux par-tout au ſein des jouiſſances ; & les Heureux que j'ai rencontrés, ce n'a été, en vérité, que parmi les vrais Chrétiens. Ces hommes ne ſavent ni intriguer dans les Cabinets, ni ſe pouſſer dans les Cours. Ils attendent : ſi on les oublie, ils ne s'en eſtiment que plus heureux : ſi on les recherche, ils ne s'épargnent pas pour faire du bien aux hommes ; ils ſe chargent même de la tâche que les autres redoutent ou qu'ils dédaignent. Tout occupés des devoirs de leurs places, ils ne ſont inquiétés ni par les ſoupçons, ni par la baſſe envie. Ils peuvent avoir des ennemis, mais *ils ne* ſont eux-mêmes les ennemis de perſonne. Leurs talens ne ſont point inférieurs aux talens des autres hommes ; &, avec leurs talens, ils portent dans la Société la modeſtie, les prévenances, la droiture, la cordialité & la noble paſſion de faire du bien à tous. Tels ſont les hommes que forme l'Evangile. Tout Souverain qui régneroit ſur de vrais Chrétiens régneroit ſur de pareils Sujets : ne ſeroit-il pas heureux ?

CHAPITRE III.

Ennemis de la Religion ſont les Ennemis de l'Etat.

'EN doutons point, la Religion eſt
›lus grand bienfait que le Créateur
pu nous accorder. Elle eſt la con-
ıtion la plus efficace dans les maux
:parables de la vie, le frein le plus ſûr
paſſions, qui bouleverſeroient tout,
lles n'étoient retenues par la crainte
ı Jugement plus inévitable que celui
hommes. Elle eſt la baſe des Lois,
lien du Gouvernement, la regle des
eurs, la ſauve-garde de nos biens, de
re réputation, de nos vies, le plus
ne appui des droits des Souverains,
›lus ſûr garant de l'obéiſſance des Peu-
ɔ. Et où en ſeroit la Société, ſi tout
alloit qu'au gré de l'audacieuſe ima-
ıtion de nos Philoſophes qui, n'ayant
un principe, laiſſeroient tout à la
›oſition aveugle du Haſard, qu'ils
ient avoir créé l'Univers & devoir
l en avoir la conduite ? Attaquer ainſi
›rincipe ſacré de l'ordre, de la ſubor-
ation, de la décence publique, c'eſt

ſe déclarer l'Ennemi de la Patrie & le fléau du Genre-humain.

Ainſi donc, ſi la Morale des Déiſtes s'accréditoit dans le Monde, on n'y verroit que confuſion, qu'indépendance, qu'un mépris abſolu des Lois, qu'une affreuſe tolérance des Religions même les plus ridicules. C'eſt déjà leur cri d'à préſent; & doit-on s'en étonner? Ils ſont tous intéreſſés à réclamer cette tolérance politique. Sans elle, pourroient-ils infecter impunément le Public de leurs maximes impies? Ils ne montrent tant de zele pour laiſſer ſubſiſter enſemble toutes ſortes de Religions, que pour qu'*il leur* ſoit permis de n'en avoir aucune. Mais quoi de moins raiſonné que cette réclamation? Quoi de plus dangereux que ce bizarre aſſortiment de tant de Rits différens, de tant d'opinions contradictoires? Quoi! le Déiſme, le Socinianiſme, le Manichéiſme, le Mahométiſme, l'Idolâtrie même, ſeroient accueillis, permis, autoriſés! On regardera du même œil les vérités les plus lumineuſes & les erreurs les plus abſurdes! On verra avec indifférence la ſuperſtition & le fanatiſme, le blaſpheme & le ſacrilege s'élever à côté des Autels du vrai Dieu! On croira ne pas manquer à ce Dieu ſaint

& terrible, en laiſſant toujours ſubſiſter une occaſion de ſcandale & de chute à ceux qui l'adorent en eſprit & en vérité, en nourriſſant toujours dans la Société des ſemences de diſcordes, de troubles, de ſchiſme, de révoltes, de guerres, d'inimitiés! Ne ſoyons pas la dupe de cette indifférence ſimulée pour toutes les Religions; elle n'eſt que le maſque d'une haine trop réelle pour une Religion qui s'éleve ſans ceſſe contre les erreurs & les vices.

CHAPITRE IV.

En quoi conſiſte la vraie Politique?

TOUT Souverain qui ſait ſe faire reſpecter de ſes Voiſins, par ſa bonne foi plus que par ſa valeur & ſa puiſſance, & ſe faire aimer de ſes Sujets autant par ſon amour pour la juſtice que par ſa bonté, ne peut manquer de réuſſir dans tout ce qu'il lui plaira d'entreprendre, ſans qu'il ait beſoin d'avoir recours à ces maneges obſcurs & à ces raffinemens incertains qui ſont l'eſſence, & auſſi la honte de ce qu'on appelle *Politique*.

La vraie Politique doit être fondée ſur l'équité la plus ſcrupuleuſe, ſur l'intégrité

la plus exacte, ſur une aſſurance réciproque de protection & de ſervice, ſur un enchaînement inaltérable de ſecours mutuels entre les Princes & les Sujets. Non-ſeulement le devoir, mais l'intérêt particulier des uns & des autres l'exige, & le bonheur commun en dépend. Qu'on ſe figure un Monarque qui aime ſes Sujets, qui eſt aſſuré de leur cœur, qui ſe concilie leur eſtime, qui leur montre de la bonté, de l'équité, de la franchiſe; qui leur inſpire de la confiance, & qui, ſans le ſecours de tant de Traitans avides, fait lever de juſtes tributs avec une ſage proportion: il n'a beſoin pour être reſpecté de ſes Voiſins que de l'amour qu'on lui porte, & de la ſeule idée qu'on a par-tout de ſa probité qui fait toute ſa politique. Ce Prince, avec ſa ſeule bonne foi, réuſſit toujours dans ſes projets plus promptement, plus aiſément, plus ſurement qu'il ne feroit avec cette prétendue habileté, ces trames profondes, & ces détours artificieux que la méfiance Européenne a inventés, & que ſouvent elle rend elle-même inutiles.

CHAPITRE V.

Moyen d'expédier promptement les affaires dans un Etat.

RIEN ne ſeroit plus utile, dans toutes ſortes d'Etats, que l'établiſſement d'un Conſeil particulier dans chaque Province, compoſé de quatre Députés ou Conſeillers, qui auroient une relation immédiate avec les quatre Miniſtres chargés des quatre branches principales de l'Adminiſtration, & qui compoſent le Conſeil du Roi. Nul moyen n'eſt plus ſûr pour entretenir l'ordre dans un Gouvernement, pour en expédier plus promptement les affaires, & pour les tirer des mains oiſeuſes d'une foule d'Officiers inutiles qui, par leurs charges, ne font que ſe croiſer dans leurs opérations, & augmenter la confuſion.

Ces quatre Conſeillers ou Députés auroient chacun leur département ſéparé, non avec le pouvoir d'innover, mais ſeulement avec l'autorité néceſſaire pour empêcher les contraventions à la Loi.

Celui, par exemple, qui auroit le département de la Juſtice, ne ſe mêleroit point de l'exercer; ce ſeroit aſſez qu'il

veill'ât à la faire obſerver dans les Tribunaux, & à rendre compte au Chancelier de la maniere dont elle ſeroit adminiſtrée.

Celui qui ſeroit chargé de la Police, en maintiendroit le bon ordre, ſous la direction du Miniſtre à la Cour.

Celui qui auroit inſpection ſur les Troupes, ne s'ingéreroit point de les commander : mais il les feroit payer réguliérement ; il les contiendroit dans une exacte diſcipline, & les empêcheroit de vexer les Citoyens. Il feroit rapport au Miniſtre de la Guerre, & des motifs qui le feroient agir, & des moyens qu'il prendroit pour bien exécuter ſes ordres.

Celui qui ſeroit prépoſé pour les Finances, ſeroit attentif à faire lever les impôts avec ſageſſe & fidélité. Il s'appliqueroit à faire fleurir le Commerce : &, n'ayant aucune part au maniement des deniers, il les feroit parvenir au Miniſtre du Tréſor, & l'inſtruiroit avec ſoin de tout ce qui auroit rapport à une ſage économie de la Province, ou du beſoin qu'auroit cette Province d'une diminution des taxes ordinaires.

Sur ces Mémoires des Conſeillers, les Miniſtres font des détails auxquels ils joignent leurs avis & qu'ils préſentent

au Prince : le Conſeil décide enſuite, & fait expédier ſur le champ les ordres néceſſaires. Ainſi un Roi peut voir tous les jours, ſans la moindre confuſion, l'état actuel de ſon Royaume, remédier aux abus qui s'y gliſſent, preſque au moment qu'on les y apperçoit ; &, ce qui eſt plus heureux encore, éviter le déſordre qu'entraîne la multitude des affaires quand la pareſſe les laiſſe accumuler.

CHAPITRE VI.

La Raiſon ſeule ne ſuffit pas, il faut des Lois pour contenir les paſſions, qui troubleroient l'ordre dans les Etats.

IL eſt triſte ſans doute que la Raiſon, qui de ſiecle en ſiecle a ſi fort étendu ſes connoiſſances, ne puiſſe pas ſur-tout à préſent ſe paſſer du ſecours des Lois ; mais cette lumiere, qui nous eſt donnée pour nous éclairer, s'enveloppe ſouvent elle-même de nuages ſi épais, qu'elle nous devient encore plus dangereuſe qu'inutile. Nous ne voyons plus alors où nous portons nos pas, & nous donnons aveuglément dans le mal. Sans ſes malheureuſes alternatives, la raiſon eût ſuffi

ſans doute pour nous faire aimer & pratiquer nos devoirs ; mais, depuis que les paſſions ont perverti les Mœurs, abruti les Ames, accrédité la molleſſe, la diſſimulation, le faſte, la frivolité, toutes ſortes d'erreurs & de foibleſſes ; depuis que l'intérêt a fait perdre tout attachement au bien public, & borné, pour ainſi dire, chaque homme à lui-même; que le crédit l'a emporté ſur la juſtice, l'ambition ſur la vertu ; depuis que l'amour du luxe a enfanté une avidité inſatiable, que le point d'honneur eſt devenu une Idole qui a exigé des ſacrifices ſanglans, que la Politique a banni la droiture, qu'on n'a plus fait un ſecret de ſes plaiſirs, qu'on s'eſt même fait un trophée de ſes débauches, la Loi Naturelle ne ſuffiſant plus, il a fallu des freins plus forts à des naturels plus fougueux & plus indociles. Il a fallu que les Lois divines & humaines, comme deux flambeaux ne faiſant qu'un même corps de clarté, vinſſent éclairer la raiſon elle-même, & par ce moyen nous empêcher de reſſembler à ces freres jumeaux de la Fable, tantôt Habitans des Cieux, tantôt Citoyens du Ténare.

C'eſt uniquement à l'accroiſſement du vice que nous devons l'établiſſement des

Lois. Plût à Dieu qu'à préſent nous duſſions à leur force & à leur ſageſſe l'abolition des déſordres qui les ont fait créer ! Mais les moyens que la malice des hommes a imaginés pour éluder les Lois, augmentent à proportion de la gêne qu'elles impoſent. Déjà, comme un torrent impétueux, les paſſions ont rompu ces digues ; & bientôt, comme auparavant, elles inonderont toute la ſurface de la Terre.

CHAPITRE VII.

Les Lois ont plus de force dans la Monarchie que dans la République.

IL eſt certain que les Lois ont plus de force dans la main d'un ſeul, que lorſque l'obſervation en eſt confiée à toute une Nation, qui met au nombre de ſes Privileges celui de ne point y obéir ; d'où réſulte néceſſairement une fatale corruption & une dangereuſe anarchie. On peut être heureux dans la Monarchie, tout y fléchit ſous la Loi ; mais dans un Gouvernement Républicain, chacun prétend commander, nul ne veut obéir, & perſonne ne peut y jouir de la tranquillité, un des principaux biens de la vie.

Cependant chaque eſpece de Gouvernement a ſes inconvéniens. Le plus grand, c'eſt qu'il n'en eſt point qui ne change & ne finiſſe. Tout a ſubi cette loi : les plus vaſtes Monarchies du temps paſſé ſont détruites ; il n'en reſte que le ſouvenir à celles d'à préſent, qui, deſtinées à paſſer comme elles, rentreront tôt ou tard dans le gouffre où le temps abyme tout, & où quelque jour il doit ſe perdre & s'engloutir lui-même.

CHAPITRE VIII.

L'inconſtance des hommes leur rend les Lois inutiles.

TELLE eſt la malheureuſe répugnance, ou plutôt l'opiniâtre rébellion des hommes contre les Lois, que, quand même ils auroient la liberté de s'en faire à eux-mêmes, &, dans ce choix, de ne ſuivre que leurs préjugés & leurs goûts, ils n'y ſeroient pas plus fideles ; tant eſt grande leur inconſtance, tant a de force leur penchant à ſe ſouſtraire à toute ſorte de regle & de devoir. Ce penchant & cette inconſtance ſont ſi marqués dans toute leur conduite, qu'ils étouffent &

méconnoiſſent, autant qu'il leur eſt poſſible, juſqu'à cette Loi naturelle qui eſt au fond de leur cœur, & qui peut mieux que toute autre leur montrer & la juſtice dont ils devroient pratiquer les regles, & les charmes de la vertu dont ils devroient ſuivre les enſeignemens par raiſon & ſans contrainte.

CHAPITRE IX.

Grands inconvéniens de la vénalité des Charges de Judicature.

D'OÙ vient que nos Tribunaux les plus auguſtes ſont ſi peu reſpectés ? C'eſt que l'ignorance, la faveur, le caprice, s'ingerent d'y dicter les Arrêts que la Juſtice & la Raiſon devroient y prononcer. Les talens qui, par une déplorable fatalité, ne ſont jamais plus grands que dans l'indigence, comme ſi l'indigence, qui a le don d'évertuer le génie, pouvoit ſeule les acquérir, les talens ne parviennent preſque jamais aux Charges de Magiſtrature ; &, ce qui eſt plus malheureux encore, le droit d'exercer la Juſtice n'entraîne que trop ſouvent l'uſage de la vendre pour ſe dédommager de ce qu'elle a coûté.

C'eſt un des effets les plus heureux de la ſage Politique d'un Etat, que la Juſtice s'y rende gratuitement, ſans ces lenteurs qui ne ſont qu'appauvrir ceux qui la réclament; ſans ces formalités, que ceux-là ſeuls entendent qui n'ont d'autres reſſources pour vivre que l'art de les multiplier; en un mot, ſans ces frais, ces peines, ces dangers même trop ordinaires parmi nous, & qui font que le bon droit ne ſe montre qu'en tremblant devant des Magiſtrats prépoſés pour le défendre; & que l'injuſtice, au contraire, s'y préſente quelquefois avec un air de confiance qui n'eſt que trop ſouvent le préſage du triomphe qu'elle y obtient.

CHAPITRE X.

C'eſt un petit inconvénient que les Plaideurs de mauvaiſe foi ſoient punis par la bourſe; mais il ſeroit à ſouhaiter que l'Etat ſe chargeât de faire donner des conſeils gratuits à l'ignorance & à la bonne foi qui les réclameroient.

C'EST une eſpece d'avantage dans un Gouvernement, que la Juſtice, chargée d'en bannir les déſordres, devienne, par

frais qu'elle occaſionne, & par les
onvéniens qui l'accompagnent, une
premieres punitions de ces mêmes
ordres dont il importe d'arrêter le
irs. Soit que ce ſoit un effet de l'or-
il ou de la jalouſie, de la haine ou
la vengeance, les diſſentions croiſſent
s les jours dans nos Villes; les Ci-
ens y vivent ſans s'aimer; & il n'en
point qui, livré à lui-même, & dé-
é du frein des Lois, ne voulût indiſ-
lement attirer à lui tous les biens,
is les privileges, tous les honneurs
it les autres jouiſſent.

Ce qu'on ne peut faire impunément
itre les Lois, on tâche de le faire
l'aveu des Lois même. De là cette
le de procès qu'on intente ſans ſu-
, & qu'on n'eſpere que trop ſou-
it de gagner ſans raiſon. A ce mal
p commun, & ſi contraire à l'union
à la paix, quel remede peut-on ap-
rter ? Le Gouvernement ne ſauroit
nir ce qu'il ne peut empêcher; dans
cas il doit, du moins, faire en ſorte
e l'intérêt perſonnel réprime un abus
'il condamne.

Je ne voudrois donc pas abſolument
mer la coutume introduite dans les
ibunaux, d'acheter les conſeils des

Juriſconſultes & de payer leur travail: ce que je voudrois, ce ſeroit d'empêcher les Citoyens d'entamer des procès douteux dans leſquels un Avocat leur promet quelquefois un ſuccès qu'il n'eſpere pas lui-même.

A ces Conſeillers mercenaires, & que je regarde comme une peſte, dont les ravages ſont d'autant plus grands qu'aucun Prince ne ſonge à les arrêter, il faudroit que l'Etat ſubſtituât, à ſes frais, un certain nombre de gens habiles & déſintéreſſés qui, conſultés par les Parties avant un premier éclat, leur expoſeroient naïvement & gratuitement l'injuſtice ou l'équité de leurs prétentions; &, par les craintes ou les eſpérances qu'ils donneroient, les engageroient à renoncer à leur deſſein, ou les encourageroient à le ſuivre.

Cette eſpece de Tribunal ſeroit d'autant plus utile, qu'il feroit échouer la plupart des paſſions qui diviſent les hommes, & les détruiroit d'autant plus aiſément, que ces paſſions encore naiſſantes n'auroient pas eu le temps de prendre ce degré de chaleur qui les enflamme ordinairement au premier choc qu'elles reçoivent.

Je ſuppoſe qu'il ſeroit libre de conſulter

s Juriſconſultes dont je parle, ou de
›rter tout-d'un-coup ſes demandes aux
ribunaux établis pour en décider ſou-
›rainement; mais quel eſt le Citoyen
ıi, déſirant ne rien haſarder dans une
faire importante, négligeroit des avis
nanés d'une prudence éclairée, & dé-
gée de toutes ſortes d'intérêts? Quel
t auſſi le Citoyen qui, s'étant vu con-
mné par des hommes reſpectables, oſe-
ıit recourir à un Juge ordinaire (comme
le pourroit en effet)? qui voudroit
quer d'acheter à grands frais la honte
le chagrin de voir un ſage avis con-
mé par un Arrêt irrévocable?

CHAPITRE XI.

ı liberté de l'appel ne devroit point être pour le crime prouvé, mais ſeulement pour les affaires civiles.

RIEN ne demande une plus prompte
:ciſion que la punition des crimes; &
ne convient pas de permettre à des
oupables un appel, ou qui ne ſert qu'à
ıgmenter leurs craintes, en retardant
peine qu'ils méritent, ou qui peut
ême leur donner les moyens d'échapper

à leur châtiment par une nouvelle révision du Jugement qui les condamne.

Dans les affaires civiles, au contraire, je voudrois que les décrets du Tribunal ne fuſſent ſans appel que lorſque les Parties intéreſſées conſentiroient de s'y ſoumettre; car ſi l'une des deux ſe trouve léſée ou par la ſuppreſſion d'un Acte qu'elle auroit pu elle-même n'avoir pas produit aſſez tôt, ou par un mauvais ſens donné à quelque piece de ſes défenſes; ſi elle pouvoit prouver que, dans le fond ou dans la forme, on eût jugé contre la Loi, elle devroit avoir la liberté de recourir à une Autorité ſupérieure, pour faire réparer le grief de ſon Arrêt.

CHAPITRE XII.

La perte de ſon procès n'eſt pas une punition ſuffiſante pour le Plaideur de mauvaiſe foi.

ON doit être étonné que les Lois, dans tous les Etats, étant auſſi préciſes, auſſi claires, auſſi connues qu'elles le ſont, il ſoit beſoin, dans les procès, d'un ſi grand nombre de Juges, d'Avocats & d'autres gens encore pour examiner, diſcuter, éclaircir

ircir les moindres affaires. Si les Tri-
aux, en prononçant ſur les différens
Parties, & en donnant gain de cauſe
une ſuivant l'équité, puniſſoient en
ne temps l'autre comme d'un crime
tat, d'avoir oſé ſoutenir une mau-
e cauſe contre l'eſprit de la Loi, &
s l'eſpérance de tromper les Juges,
d'en obtenir une Sentence conforme
s déſirs ; penſe-t-on qu'il y eût bien
procès dans le monde ? Par-là tom-
oient ces ſophiſmes diſpendieux, ces
oiguités ſubtiliſées, ces procédures
tiles, ces combats déshonorans de
anes, ces prétendus oracles inté-
és à faire leur réponſe au gré de ceux
les conſultent, & qui, dans la forêt
ébreuſe de commentaires & de gloſes,
it ils connoiſſent ſeuls les ſentiers,
nent indifféremment à droite ou à
che ceux qui ont la foibleſſe de s'y
ager. Par-là enfin, l'on rendroit plus
ectables les Lois, qui s'expliquent
z clairement ſur tous les cas qui
ivent occaſionner des diſputes.

CHAPITRE XIII.

Quelles doivent être les qualités des Juges? Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent tous penſionnés par l'Etat.

IL faut que les Juges aient une connoiſſance parfaite des Lois de la Nation & de la forme de la procédure : il faut qu'ils aient des ſentimens & des entrailles du moins par vertu, & une tendreſſe de conſcience qui les porte à garantir l'innocence de toute oppreſſion. Il faut qu'ils aiment l'application & le travail. Certaines qualités peuvent être le fruit d'un naturel heureux ; mais l'érudition ne s'acquiert qu'à force d'étude & d'expérience.

Cependant, comme les diſputes de l'Ecole ont ſouvent donné lieu à des héréſies, il peut ſe faire que la Juriſprudence enfante de vaines ſubtilités qui apprennent à éluder les Lois par les Lois mêmes. De là ces incidens, ces chicanes, ces tours malicieux pour embrouiller les procès, pour déguiſer la vérité, pour différer les Jugemens, pour autoriſer des prétentions injuſtes.

Il ſembleroit avantageux d'ignorer une Science qui eſt plus propre à éblouir qu'à éclairer & à inſtruire ; & l'on devroit ſans doute lui ſubſtituer la candeur, la droiture, une exacte probité, un jugement ſolide.

Ce problême eſt difficile à réſoudre ; mais la Juriſprudence eſt utile, elle eſt même néceſſaire ; & il eſt certain qu'un Juge qui, ſans mauvais deſſein, pécheroit par ignorance, ne ſeroit pas moins coupable que celui qui, étouffant ſes lumieres, pécheroit par mauvaiſe volonté.

Dans l'Aréopage d'Athenes, les Archontes ne jugeoient que la nuit, non-ſeulement pour qu'ils euſſent l'eſprit plus recueilli, mais auſſi afin que, l'obſcurité leur dérobant la vue de tout objet de haine ou de pitié, rien ne pût les émouvoir ou les ſéduire. Je n'ignore pas que nos Lois ont décerné des punitions & contre ceux qui entreprendroient de ſurprendre la religion de leurs Juges, & contre les Juges même qui ſeroient capables de ſe laiſſer corrompre par leurs Solliciteurs. Mais à quoi ſervent ces Lois, dès qu'il eſt ſi difficile de découvrir ceux qui les violent ? Des marchés ſi honteux ſe font d'ordinaire ſans témoins ; & les Coupables ont trop d'intérêt à

ſe cacher, pour qu'on puiſſe eſpérer de leur faire porter la peine de leurs crimes.

Ce qui occaſionne les fréquentes corruptions des Juges, c'eſt l'indigence de la plupart d'entr'eux. N'ayant rien à prétendre du Tréſor public pour l'exercice de leurs fonctions, ils cherchent à ſe dédommager de leurs travaux aux dépens de la juſtice. Et, par cela ſeul, on peut comprendre aiſément ce que j'ai dit ailleurs, combien il importe d'accorder des honoraires à tous ceux qui ſont employés pour le ſervice de l'Etat.

CHAPITRE XIV.

Des avantages d'une Police bien ordonnée dans un Etat.

LA Police eſt l'ame des Etats. Elle ſeule en fait mouvoir les reſſorts pour le bonheur de ceux que la Providence y a fait naître. C'eſt elle qui entretient la paix, malgré la différence des rangs & des conditions, qui ſembleroit vouloir la détruire. Elle y cimente l'union par des beſoins mutuels, & fait ſervir au ſoutien & à la beauté même du Gouvernement, le déſordre apparent de l'inégalité des partages.

Mais à quoi nous ſerviroit de nous être réunis en Société, ſi la Police ne continuoit d'arrêter le cours de nos déſordres ? Et ne ferions-nous pas d'autant plus à plaindre que, ne pouvant nous éviter, nous aurions plus à ſouffrir de l'inſolence de nos déſirs & de cet eſprit de domination qui ſemble empreint dans le fond même de notre nature ? Que ſeroit un Etat qu'un corps inanimé, ſi toutes ſes parties ne ſe prêtoient du ſecours l'une à l'autre ; & ſi chacune, contenue dans ſes fonctions, ne concouroit à former une eſpece d'unité ſous l'empire des Lois ?

Toutes les Sociétés des Peuples ne s'étant formées que par la vertu & par la valeur, & ne s'étant ſoutenues que par la juſtice, par l'union, par le bon ordre, elles ſe détruiſent néceſſairement par le déſordre, par le luxe, par la dépravation des Mœurs.

CHAPITRE XV.

L'abus de l'eſprit produit de grands déſordres dans la Société.

L'ESPRIT, qui nous fait tout voir juſqu'aux écueils qui l'environnent, bien loin de ſervir à nous les faire éviter, eſt preſque toujours le premier qui nous y entraîne. Ce phare, qui n'eſt fait que pour nous conduire au port, nous éclaire moins qu'il ne nous éblouit, & nous fait donner contre les rochers mêmes qu'il nous découvre. Vit-on jamais une pareille contrariété ? Et comment définir l'eſprit, qu'un aſſemblage confus de lumieres & de ténebres, qu'un mélange bizarre de folie & de raiſon ?

Cet aſſemblage eſt pourtant moins difficile à concevoir qu'il ne le paroît. Attaché à la matiere qui l'appeſantit, l'eſprit n'eſt point ici-bas tout ce qu'il peut être. Libre de ſa nature, il ſe trouve dans l'eſclavage ; immortel, il ſe voit reſſerré dans le temps ; toujours prêt à s'élancer vers le lieu de ſon origine, il ne peut ſe dégager de la maſſe qui le retient ; occupé par un ſecret preſſentiment des avantages dont il doit jouir

dans une autre vie, il les voit à peine à travers les voiles groſſiers dont il eſt enveloppé. Il veut, avant le temps, déchirer ces voiles, & le temps les épaiſſit de plus en plus. Faut-il donc s'étonner ſi, dans le même inſtant, il voit & ne voit pas; s'il nous égare lorſqu'il doit nous conduire; & ſi, toujours néceſſaire, il nous eſt ſouvent moins utile que dangereux?

Combien plus ne l'eſt-il pas, lorſqu'au lieu de maîtriſer la matiere qu'il anime, il s'abandonne aux impreſſions qu'il en reçoit; lorſqu'au lieu d'en réprimer les paſſions, il les excite & les fomente lui-même; lorſqu'il nous endort avec lui dans le ſein de la volupté qui l'a ſéduit; lorſqu'il entreprend de nous juſtifier ſes égaremens & les nôtres?

Ce que je trouve encore de plus funeſte, c'eſt que, plus il a de nobleſſe & d'élévation, plus il a ſujet de ſe redouter lui-même: ſes plus grandes qualités avoiſinent les plus grands défauts. Et quel eſt l'eſprit ſupérieur, que ſa vivacité ne tranſporte, que ſes ſuccès ne flattent, que la vanité n'aveugle, & qui, dans la confiance qu'il met en ſes forces, n'affronte hardiment les plus grandes difficultés? Souvent il lui ſuffit

d'avoir conçu un projet, pour le croire aiſé. Il renverſe en idée tous les obſtacles : les routes qu'il ſe trace, il croit les voir s'aplanir devant lui ; mais à peine y eſt-il entré, qu'il s'égare. Il avance d'autant moins, qu'il ſe preſſe davantage. Malheureuſement encore il ne peut reconnoître ſa préſomption. Aigri par le ſentiment intérieur de ſa foibleſſe, il cherche à ſe la déguiſer à lui-même. De nouveaux deſſeins viennent en foule exciter ſon orgueil, & rien ne peut le réprimer ni le confondre : il ſe nourrit dans l'humiliation même qui doit l'anéantir.

C'eſt donc ainſi que l'eſprit, cette précieuſe émanation du ſouffle divin, de ce ſouffle qui ne doit être en nous que ce qu'il eſt dans l'immenſité de l'Univers qu'il anime, un principe de vie qui fait tout mouvoir avec ordre & ſageſſe : c'eſt ainſi, dis-je, que l'eſprit ſert moins à notre bonheur qu'à notre perte, & nous creuſe des précipices où, vraiſemblablement, le ſeul inſtinct nous auroit conduits ſans dangers.

Je me le repréſente ici, élevant dans la Religion des diſputes auſſi vaines que hardies ſur des myſteres qu'il ne ſauroit pénétrer. Au lieu de laiſſer à nos cœurs

le ſeul grand avantage qu'ils puiſſent avoir, celui de ſentir & de mériter la grace, l'eſprit ſe fait fort de la connoître, il s'ingere même de la définir. Toute hardieſſe eſt contagieuſe; & où l'eſprit ne mene-t-il point, lorſque, ridiculement honteux de ne pouvoir tout comprendre, il veut découvrir des vérités qu'il ne peut ſaiſir? Et n'eſt-ce pas beaucoup pour lui qu'il puiſſe ſe procurer le mérite de les croire, lorſqu'il eſt obligé de renoncer à l'avantage beaucoup moins précieux de les concevoir?

Il y a pour l'eſprit une ſage ignorance, & qui ne lui eſt pas moins néceſſaire qu'utile. Il eſt heureux s'il la connoît, plus heureux encore s'il l'avoue. Sa force vient ſouvent de ſa foibleſſe; ſa gloire, de ſavoir moins qu'il ne veut. La raiſon & ſon intérêt lui preſcrivent des bornes; s'il les franchit, il tombe tout-à-coup dans un vide immenſe, dans un abyme de ténebres, dans une eſpece de néant, où il ne ſe retrouve qu'en revenant ſur ſes pas, ſi toutefois il peut encore en découvrir les traces, & ne pas continuer à ſe perdre lors même qu'il a découvert le malheur qu'il a eu de s'égarer.

Ce n'eſt preſque jamais qu'en voulant

s'élever au-deſſus de ſa ſphere, qu'il
met en danger d'éprouver ce malhe
Pour en être convaincus, ſuivons-
un moment dans les affaires & dans
commerce ordinaire de la vie : dans
affaires, je les lui vois ſouvent manq
par trop de fineſſe & de précautions. P
l'eſprit a de profondeur & de force, p
il a le défaut d'aimer trop les détails
croiroit manquer de bien ſaiſir un obj
s'il n'en examinoit juſqu'aux ſuperfici
Auſſi, combien d'entrepriſes utiles
même praticables ne rejette-t-il pas qu
quefois pour avoir trop bien appe
tout ce qui pourroit s'y rencont
d'obſtacles ?

Il en eſt de même dans le Gouv
nement des Etats, trop de perſpicacité
devient ſouvent plus pernicieux qu'ut
De là ces engagemens faſtueux m
équivoques, ces détours honteux,
ſubterfuges rampans, &, ſi j'oſois ai
parler, ces ſinuoſités d'une Politique t
tueuſe qui ne ſuit ſes vues qu'aux dépe
de la droiture & de l'équité ; tandis q
des manœuvres moins concertées
euſſent remplies avec moins de peine
plus de décence, & ſurement avec p
de gloire & de ſuccès. Mais il eſt ra
que l'eſprit ait recours à ce qui eſt ſimpl

il aime l'art & les preſtiges; il préfere les phoſphores à la lumiere; il ſe plaît à marcher dans les routes les plus épineuſes, qui, pour l'ordinaire, ne ſont pas celles de la vérité.

Qu'on parcoure les Tribunaux de la Juſtice, combien y verra-t-on de cauſes défendues par une éloquence apprêtée, qui n'a pour but que de les déguiſer ſous des voiles impoſteurs? C'eſt que l'eſprit croit au-deſſous de lui d'appuyer, de protéger la raiſon, qui ſe ſoutient & ſe protege elle-même: il trouve plus de gloire à combattre en elle une ennemie qui lui paroît digne de ſes efforts. Il néglige le vrai qui, preſque toujours, porte avec lui ſes titres; & il fournit des preuves à ce qui n'eſt pas même vraiſemblable, parce que le triomphe qu'il lui ménage doit être en même temps le triomphe de ſon adreſſe à faſciner la raiſon. Il parvient d'ordinaire à ſe perſuader ce qu'il a imaginé. Sa propre fauſſeté lui en impoſe; il ſouſcrit à ſon délire; &, en s'efforçant de le faire approuver, il accuſe d'ignorance ou de mauvaiſe foi quiconque le condamne. Frappé de l'infaillibilité de ſes ſyſtêmes, quels qu'ils puiſſent être, il en fait une regle d'orthodoxie; & ce n'eſt que ſur cette regle qu'il

apprécie les talens, les connoiſſances, les travaux, les ſuccès, peut-être même la vertu de tous ceux qu'il veut ſoumettre à ſes idées.

Cette préſomption, apanage trop ordinaire de l'eſprit, nuit autant à la fortune qu'à la droite raiſon. On voit en effet plus de médiocres eſprits s'avancer dans le monde que de grands génies. Les uns proportionnent les objets à leurs moyens, & ne ſont point honteux de n'y arriver que d'un pas lent & timide: les autres ont à peine apperçu le but où ils prétendent, qu'ils s'y portent d'un vol audacieux. Leurs forces, dont ils préſument, leur tiennent lieu de tout arrangement; mais leur but lui-même eſt ſouvent moins réel que chimérique; &, quel qu'il ſoit, ils s'efforcent en vain d'y parvenir. Ils ne ſavent que planer dans les airs, ſans y tenir une route certaine.

Cette idée exagérée que l'eſprit ſe fait de ſes propres forces, empêche en toutes choſes ſes progrès. Combien ne les retarde-t-il pas dans l'étude des Sciences? Il n'eſt que trop ordinaire que l'eſprit ſe croie fort au-deſſus de celle qui convient le plus à ſes talens. Les facilités qu'il y trouve la lui font mépriſer; &, comme il veut toujours aller au-delà de

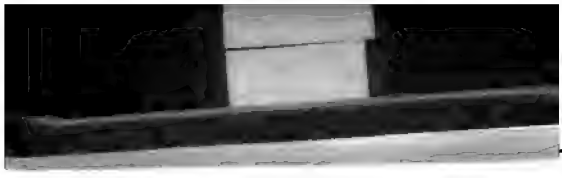

ce qu'il comprend, il fait mal ce qu'il pourroit bien faire, & mal encore ce qu'il n'auroit pas dû tenter. Ce tort que l'eſprit ſe fait à lui-même retombe malheureuſement ſur les Sciences, & il n'eſt pas le ſeul.

Subjugués par le goût du temps, les gens de Lettres ont perdu cette eſpece de ruſticité qu'ils contractoient dans la retraite, & qu'on leur paſſoit trop aiſément dans des ſiecles moins épurés; mais qu'ont-ils gagné à prendre le ton & les manieres du grand monde? Dans leurs Ouvrages, on trouve plus de délicateſſe & moins de force, plus de préciſion & moins de chaleur, plus de brillant & moins de hardieſſe, plus de mots que de choſes, plus d'emphaſe que de ſimplicité, plus d'eſprit que de génie. Dans leurs mœurs, on découvre, à regret, plus de parure que de réalité; & ce ſont eux peut-être qui ont ſubſtitué à des principes, juſqu'alors immuables, des paradoxes révoltans: ce ſont eux peut-être qui, ſe plaiſant à colorer les vices, ont contribué à n'en faire que des ſujets de raillerie, des imperfections capables tout au plus de bleſſer les regles de la décence & de l'honnêteté. Diſons-le hardiment, les mœurs des Savans ſont

devenues des torts pour les Sciences; & c'eſt ſans doute ſur ce fondement qu'un Auteur, en s'exceptant modeſtement lui-même, a prétendu prouver que l'étude des Sciences ne ſervoit qu'à corrompre les Mœurs.

Du moins l'eſprit que je repréſente ici auſſi nuiſible qu'utile, devroit couvrir ſes défauts ſous le vernis ſi commun de la politeſſe du ſiecle; il devroit, du moins, s'étudier à plaire, pour ſe faire aimer: c'eſt pourtant ce qu'il ne fait point, ſur-tout dans le commerce ordinaire de la vie. Les Sociétés les plus aimables ne ſont pas celles où il ſe trouve le plus de gens d'eſprit. La douceur, la complaiſance, la gaieté, l'indulgence en ſont, je crois, les principaux agrémens. Mais l'eſprit ne ſuppoſe point ces qualités précieuſes; l'idée même qu'on s'en forme les exclue; c'eſt une idée de ſupériorité ſur les autres, d'où naiſſent pluſieurs défauts contraires à la Société. On ſe croit en droit d'y jouer le premier rôle, d'y manquer de ſubordination pour ſes ſupérieurs, d'égards pour ſes ſemblables, d'indulgence pour ſes inférieurs. On ne cede rien aux premiers; on diſpute tout aux ſeconds; on mépriſe les troiſiemes; on veut les ſubjuguer tous; on

prétend ſeul avoir raiſon ; &, où regne e plus la liberté, on tâche d'établir un leſpotiſme qui rompt bientôt tous les iens de la confiance & de l'amitié.

Juge faſtueux, toujours prêt à pro- ioncer ; maître altier, voulant toujours nſtruire, l'eſprit ſe concilie rarement es cœurs, & plus fréquemment il excite a haine & l'envie. Comme ſon talent :ſt de bien voir, & qu'à tout moment & par-tout il découvre dans les autres plus de vivacité que de goût, plus d'igno- rance que de ſavoir, plus de petiteſſe que de grandeur, pour tout dire enfin, plus de défauts que de vertus, plus d'ob- jets de dégoût que d'amuſement ou d'eſ- ime, il ſaiſit beaucoup mieux les uns que les autres ; & ce talent, ſi c'en eſt in, lui attire ſouvent plus d'ennemis qu'il ne lui a fourni de ſujets de ſatire. l eſt vrai que, rappelant alors tout ce qu'il a de brillant & de graces, & s'en ervant à couvrir ſa mordante cauſticité, l plaît, il charme, il attache, & répand lans les converſations une ſorte de cha- eur qui les ſoutient & les anime : mais bientôt il ſent que cette chaleur ſe diſ- ipe ; il s'apperçoit que la malignité qui ui ſourioit, ceſſe d'applaudir à ſes ſail- ies ; qu'elle commence elle-même à le

craindre, & qu'il n'a remporté que la haine & le mépris de ſon acharnement & de ſon adreſſe à médire.

Qu'eſt-ce donc que l'eſprit, & quelle eſtime doit-on en faire, dès que ſes avantages ne peuvent balancer ſes dangers? Pour le peu de louanges qu'il nous attire, à combien de reproches ne nous expoſe-t-il pas? Il nous découvre quelques vérités; mais qui peut nombrer les erreurs où il nous plonge? Il nous fait des amis; mais combien nous ſuſcite-t-il de rivaux? Et, s'il a des qualités aimables, combien n'a-t-il pas de travers choquans? Que de malheureux, que de coupables n'a-t-il pas toujours faits dans le Monde! Que de trahiſons, que d'injuſtices, d'infames paſſions, d'odieux maneges, de faux préjugés n'a-t-il pas juſtifiés! Que de vertus n'a-t-il pas décriées! Il n'eſt pas juſqu'aux Myſteres les plus ſacrés qu'il n'ait tâché de pénétrer, pour s'enhardir à ne les pas croire.

Je me ſuis contenté de faire voir l'eſprit auſſi dangereux dans la Société que dans les affaires, auſſi capable de nuire à la fortune qu'à la droite raiſon: il ne me reſte qu'à ſouhaiter que, ſe défiant ſans ceſſe de lui-même, il s'abandonne tout entier à cette même raiſon qu'il aime ſi peu.

CHAPITRE XVI.

On connoît mieux aujourd'hui en quoi conſiſte la vraie Philoſophie, & jamais peut-être il n'y eut moins de Philoſophes. Pourroit-il en effet y en avoir ſans vertus ? & y eut-il jamais des vertus ſans Religion ?

IL n'y a pas long-temps qu'on eût regardé avec une ſurpriſe dédaigneuſe un homme qui ſe ſeroit arrogé le nom de Philoſophe ; il n'en eſt pas de même aujourd'hui : le nom de Philoſophe eſt en honneur, & les femmes mêmes s'en font gloire. Selon l'idée qu'on y attache, rien n'eſt réellement ni plus grand ni plus beau. Un Philoſophe doit s'étudier à régler la marche de ſon eſprit, à diſcuter les principes, à examiner les vraiſemblances, à chercher le vrai avec autant de diſcernement que de bonne foi. Exempt de préjugés, ennemi de tout paradoxe, il doit connoître le prix de la raiſon, en étendre les facultés, mais en reſpecter les bornes ; aſſurer, où elle peut atteindre ; douter, où elle ne peut parvenir. Dégagé des préventions ordinaires de l'Humanité, il doit ſavoir

apprécier toutes choſes à leur juſte valeur ; ne pas eſtimer les grands états de la vie plus qu'ils ne valent, ni les plus baſſes conditions plus petites qu'elles ne ſont. Il doit jouir des plaiſirs ſans en être eſclave, des richeſſes ſans s'y attacher, des honneurs ſans orgueil & ſans faſte, ſupporter les diſgraces ſans les craindre & ſans les braver, regarder comme inutile tout ce qu'il n'a pas, comme ſuffiſant à ſon bonheur tout ce qu'il poſſede. Toujours égal dans l'une & l'autre fortune, & toujours ſérieux, mais tranquille & d'une gaieté ſans art, il doit aimer l'ordre & le mettre dans tout ce qu'il fait. Epris des vertus de ſon état, n'être extrême ſur aucune, & les pratiquer toutes, même ſans témoins. Sévere à ſon égard, être indulgent à l'égard des autres, franc & ingénu ſans rudeſſe, poli ſans fauſſeté, prévenant ſans baſſeſſe. Il faut que, pénétré de l'amour du bien public, il aime ſa Patrie autant que les plus fiers Romains chériſſoient la leur ; qu'il y vive ſans envie, ſans intrigues, ſans ambition ; qu'inacceſſible à tout mouvement de vanité, il ne cherche point à y être connu, quoiqu'il ne pût que gagner à l'être ; qu'il s'y rende utile ſans éclat & ſans bruit ;

n un mot, le Philoſophe, tel qu'on ſe figure de nos jours, doit avoir le courage de ſe paſſer de toute eſpece de boire; &, ſans ceſſer de ſe reſpecter, norer ſes vertus, & compter pour rien ſqu'à ſa Philoſophie même.

Ce portrait, quoique imparfaitement auché, fait ſans doute beaucoup d'honur à notre ſiecle. Autrefois les Pythare, les Démocrite, les Ariſtote ne ſe opoſoient que des queſtions abſtruſes de nul uſage, ſur la formation de Jnivers, ſur les propriétés de la mare, ſur la nature de l'homme, ſur ſpace, le temps, le mouvement, rdre & l'eſſence de tous les Êtres. ur imagination planoit à vide dans airs, & s'agitoit péniblement à la urſuite de ſecrets impénétrables. Aurd'hui, plus éclairés par les erreurs èmes de ces graves Perſonnages, nous us ſommes fait une Philoſophie qui, lieu d'énigmes à deviner, ne proſe que des maximes à ſuivre, & n'apend qu'à bien faire; & qui, en nous ettant ſans ceſſe ſous les yeux l'exllence de notre être, doit nous rendre is juſtes, plus honnêtes, plus décens, is modérés, plus ſociables qu'on ne le : jamais. Cette Philoſophie eſt propre

à tous les âges, à tous les ſexes, à toutes les conditions, & elle eſt à la portée de chaque individu de notre eſpece. Auſſi voit-on à préſent plus de gens qui ſe piquent d'être Philoſophes, qu'il n'en contenoient autrefois les plus fameuſes Ecoles des Grecs & des Romains.

Ces Sectes ne ſubſiſtent plus ; & il n'en eſt qu'une parmi nous, celle qui, ſans proſcrire l'étude & les talens dont aucune Loi ne nous fait un devoir, nous preſcrit la pratique de la vertu, dont la raiſon nous fait un précepte. Telle étoit celle ſans doute que, par un inſtinct ſingulier, le plus mépriſable des prétendus Sages de l'Antiquité cherchoit dans cet homme qu'il ne trouvoit point. Il ne reſte qu'à ſavoir ſi nos Philoſophes ont véritablement cet eſprit de ſageſſe dont notre ſiecle ſe fait honneur, & ſi les copies ne jurent point auprès de l'original que j'en ai tracé d'après ces idées. Serai-je plus heureux que Diogene dans mes recherches ?

Des hommes qui font quelques efforts pour ſe vaincre ſur des choſes qui ſemblent devoir les attacher, & qui entraînent preſque tous les autres, ſont-ils pour cela Philoſophes ? Ils le paroiſſent, je l'avoue ; mais ils ne ſont point ; parce

que ce qui paſſionne tant de cœurs, effleure à peine le leur : on ne peut triompher que de ce qu'on aime.

Un Militaire, à qui un ſentiment d'honneur fait affronter la mort, l'eſtimerons-nous Philoſophe ? Il ſe le croit peut-être, & il ne l'eſt pas. Il n'étouffe qu'à regret dans ſon cœur le cri de la nature ; il aime réellement la vie, & même, en l'expoſant, il fait effort pour la conſerver. Je ne vois en lui qu'une gaze de Philoſophie, ainſi que dans ces hommes qui, prodigues de leur être, appellent la mort, & d'un coup de déſeſpoir s'ouvrent le tombeau, ſurpris de leur frénétique hardieſſe.

Un homme qui, par des manieres ſtoïques, des opinions ſingulieres, un ton bruſque & dogmatique, des airs dédaigneux & tranchans, prétend ſe donner pour Philoſophe, l'eſt-il en effet ? Non ; les vrais Philoſophes ne prêchent la vérité ni avec ce ton deſpotique qui l'annonce comme une loi, ni avec ce fiel qui la fait haïr comme un remede. Celui-ci me paroît un bretteur qui, au ſortir de ſon cabinet comme d'une ſalle d'armes, inſulte d'un air déterminé les premiers qu'il rencontre, &, à force de s'eſcrimer avec les plus foibles, s'imagine ſe

faire une réputation de valeur. Il
sans contredit, plus de mépris q
affecte pour tout ce qui n'eſt p
forme à ſa bizarre façon de pen

Oſerai-je dire que les Deſcar
les Newton, pour avoir donné d
têmes du Monde, pour avoir p
plus avant qu'aucun de leurs prédé
ſeurs dans les myſteres de la Na
& calculé la marche, la diſtance
rapports des Aſtres, n'en étoient
plus Philoſophes, ſi, portant leur
ſur des objets d'un éloignement inf
ils ne la rabaiſſoient enſuite ſur e
mêmes pour s'étudier & ſe connoît
ſi l'eſprit d'analyſe & de combinai
qu'ils introduiſoient dans les Sciences
plus abſtraites, ils ne l'employoient é
lement dans la ſcience de leur pro
cœur; s'ils ne s'appliquoient à bien vi
en enſeignant à bien penſer; ſi, en mê
temps qu'ils ſe formoient un des p
grands empires par leur génie, ils né
geoient de ſe rendre maîtres de le
paſſions; s'ils n'étoient humains, diſcre
charitables, inſenſibles aux injuſtes p
férences, éloignés de toute eſpece d'
tentation; &, comme dit Pacuve, ſi le
diſcours étoient ſavans, & leurs acti
lâches & frivoles. Quels qu'ils aient é

je puis avancer ſans crainte, que, durant leur vie, il étoit dans quelques coins de la Terre de plus grands Philoſophes qu'eux : des hommes qui, dans le ſecret & le ſilence, ſans vouloir étudier la Nature, la décoroient par leurs vertus; & qui ne manquoient que d'imitateurs & de proſélytes, pour créer un Monde mieux ordonné & plus magnifique que le leur.

L'Hiſtoire nous repréſente Salomon comme un des plus heureux Génies qui aient été. Dans nul autre avant lui, n'avoit paru avec plus d'éc'at le merveilleux ſpectacle, je ne dis pas ſeulement des forces de la raiſon humaine, mais de la dignité même de l'Eſprit divin qu'il poſſédoit dès ſa naiſſance. Sa Science, dit l'Ecriture, ſe répandoit ſur toute la Terre comme un fleuve qui, toujours coulant & toujours plein, porte la fertilité dans les climats les plus déſerts & les plus arides. Les Rois, les Peuples traverſoient les mers pour le voir, empreſſés de lui dérober des connoiſſances qui le faiſoient preſque adorer : ce grand Génie néanmoins n'étoit pas Philoſophe. Ses vaſtes lumieres ſur les choſes naturelles ne l'avoient pas rendu plus habile à régler ſes mœurs : il connoiſſoit tout, &

il ne ſe connoiſſoit pas lui-même. Occupé de toute autre étude que de celle de ſon cœur, il l'abandonnoit à tous ſes penchans.

Oui, malgré la juſteſſe de nos vues dans les matieres de morale ainſi que dans celles du goût, il y a maintenant bien moins de Philoſophes qu'on ne penſe. Il y a une grande différence entre aimer la ſageſſe & être ſage. La ſageſſe a des charmes ſi puiſſans, que les plus ſcélérats même peuvent l'aimer ſans renoncer au penchant qui les entraîne au vice : ils peuvent avoir le jugement aſſez bon pour la connoître & l'eſtimer, & le cœur aſſez pervers pour refuſer de la mettre en pratique. Peut-être ſe croiront-ils aſſez parfaits s'ils trouvent l'art de ſatisfaire impunément leurs déſordres, en trompant le public par des dehors de vertu.

C'eſt là préciſément la conduite la plus ordinaire des Philoſophes de nos jours. Il en eſt peu qui ne démentent par leurs actions les regles de la Philoſophie dont j'ai fait le portrait, & qu'ils reconnoiſſent pour la ſeule véritable ; el e blâme l'attachement aux richeſſes, & ils déſirent d'en acquérir ; l'ambition, & ils la regardent comme un ſentiment honnête ; l'envie ;

l'envie, & ils ne peuvent rien ſouffrir au-deſſus d'eux ; la vanité, & ils ſe croient les ſeuls dignes d'égards & d'eſtime. Elle ordonne la douceur & l'humanité, & ils font trop peu de cas des hommes pour les aimer.

Cependant ils ne s'eſtiment eux-mêmes que par la plus vile portion de leur être ; ils ſe refuſent une ame, un eſprit, une deſtinée ; ils ſe dégradent, ils ſe courbent autant qu'ils peuvent vers la terre, & ne prétendent aucune différence entre eux & les animaux qui tracent des ſillons dans les Campagnes.

Une Philoſophie qui ne veut rien devoir à la Religion & qui la proſcrit, qui permet de n'écouter que les ſens & d'aimer indifféremment tout ce qui les flatte, peut-elle ne pas être en horreur à tout homme qui ne juge des choſes que par les idées pures de la raiſon ; qui, s'écoutant lui-même dans le ſilence des paſſions, ne veut pas penſer au-delà de ſes lumieres, & ne prétend point, avec un étroit compas, meſurer l'Univers & ne juger que par la foibleſſe de ſa vue, du principe qui l'a produit, & de la maniere dont il exiſte ? Tout ce qu'on a jamais écrit ſur la Morale approche-t-il de celle que l'Evangile nous preſcrit, &

pour le bien général de tous les hommes, & pour le bonheur de chaque homme en particulier ? Que peuvent donc être ces Philoſophes qui rejettent ces maximes, que des préſomptueux qui, de l'engourdiſſement ſtupide dans lequel ils vivent, doivent paſſer, aux approches de la mort, ou dans une plus fatale inſenſibilité, ou dans un déſeſpoir affreux & ſans reſſource ?

CHAPITRE XVII.

La vaine ambition, qui porte aujourd'hui nos Ecrivains à ſortir du genre qui leur eſt propre, cauſe dans l'empire des Lettres la même altération que l'orgueil philoſophique produit dans les Mœurs publiques.

S'IL eſt vrai que le ſavoir n'ait jamais été ſi eſtimé, ni les talens qu'il exige plus cultivés & moins rares que dans le ſiecle où nous vivons, d'où vient que nos connoiſſances ſont encore ſi bornées, & que nous n'avons pu nous élever juſqu'à celles où il nous importe d'atteindre, & auxquelles notre vanité nous flatte peut-être déjà d'être parvenus ?

A conſidérer l'état des Lettres avant

leur renaiſſance, il n'eſt pas étonnant qu'elles fuſſent négligées par les uns, & mépriſées par la plupart des autres. La ſuperſtition, qui naît de l'ignorance & qui la reproduit à ſon tour, éloignoit nos Aïeux de tout ce qui peut étendre ou perfectionner le génie. D'un autre côté, l'auſtere fierté, que leur inſpiroit la paſſion des armes, leur faiſoit croire indigne d'eux de mêler d'autres lauriers avec ceux qu'ils alloient cueillir au haſard dans des aventures périlleuſes. Les Lettres n'avoient même alors nul attrait : leurs plus ſublimes productions n'étoient que des Chroniques romaneſques, des Légendes de Chevalerie pleines d'un faux merveilleux ; &, à l'exception de quelques Solitaires, peu de gens s'adonnoient à l'étude.

Le nombre des Littérateurs devint plus grand, lorſque les Beſſarion, les Laſcaris & pluſieurs autres Grecs, en nous apportant les bons modeles, nous eurent découvert les ſources du bon goût ; mais, comme pour l'acquérir il falloit commencer par étudier des regles inconnues, rapprocher des paſſages & les comparer, connoître la propriété des termes, apprendre à conſtruire des phraſes & à les aſſortir, s'appliquer, pour

ainſi dire, à deſſiner avant que d'eſſa
à peindre, pluſieurs de nos peres,
un reſte d'inſenſibilité gothique, fure
rebutés de ces détails minutieux quoiq
néceſſaires; &, à quelques génies pr
qui s'y livrerent comme par inſtinct,
plupart firent peu de cas du beau jou
qui alloit éclore. Ils n'en voyoient que
de foibles lueurs, & ils avoient de la
peine à les diſtinguer des ombres de la
nuit qui avoit précédé, & qu'ils regret-
toient peut-être.

Ce ne fut que long-temps après, &
vers la fin du pénultieme ſiecle, que,
dans l'accroiſſement de ce jour heureux,
on reconnut le prix des Beaux-Arts, &
qu'on les eſtima d'autant plus qu'ils s'avan-
çoient vers la perfection d'un pas moins
lent & moins timide. Ce fut alors que,
pour en preſſer davantage les ſuccès, on
voulut remonter juſqu'aux ſources du
beau, découvrir le germe de la pro-
greſſion des idées, étudier leur analogie
& leurs rapports, apprendre à les com-
biner, à les nourrir les unes par les
autres, &, par leur enchaînement, à
leur donner plus de force & plus d'éclat
qu'elles n'en reçoivent d'une imagination
accoutumée à les entaſſer ſans choix &
ans ordre. Ce fut alors que le génie oſa

s'élancer, des bornes de l'Art, juſque dans le ſein de la Nature, pour la mieux ſaiſir; & qu'aux ſimples traits de crayon qui l'avoient trop long-temps occupé, il joignit les graces du coloris & toute l'énergie d'un pinceau plein de grace & de vie.

Avouons cependant que, malgré la haute réputation où les Lettres étoient enfin parvenues, on ne les priſa, ni on ne les cultiva auſſi généralement que l'on fait de nos jours. La grandeur & l'opulence les dédaignoient encore. Les Mécenes, qui les goûtoient, étoient rares; & les Auguſtes, dont elles célébroient les Victoires, ne leur ſourioient qu'en paſſant.

Il n'en eſt pas de même aujourd'hui. On leur rend hommage dans les lieux même où elles n'avoient auparavant ni culte ni autels. On leur ſacrifie dans les Palais, dans le Sanctuaire, au milieu des Camps, & juſque ſur le Trône. Tous les jours, dans les cercles les plus brillans, elles rapprochent les conditions, malgré le faſte des dignités & l'orgueil de la naiſſance. On diroit que l'eſprit eſt devenu pour nous comme une ſeconde maniere d'exiſter & de jouir. De même qu'au temps de l'ancienne Grece on philoſophoit dans

les jardins, sous les portiques, jusque dans les salons et les festins publics, à présent on ne parle presque par-tout que de savoir & de littérature : s'il en est qui les aiment par choix, tous les autres s'en piquent par mode. Ainsi voit-on une foule de jeunes gens qui, à peine sevrés du College, arborent l'enseigne du bel esprit, & qui, n'ayant encore, pour ainsi parler, aucune existence par eux-mêmes, veulent écrire & raisonner pour s'en faire soupçonner une.

De là ce débordement d'Ouvrages de toute espece dont nous sommes inondés. Mais quelle disette dans cette abondance! L'esprit est plus répandu, mais il paroît n'avoir gagné plus de surface qu'aux dépens de sa profondeur & de sa solidité. A quelques Ouvrages près d'Histoire Naturelle, de Politique & de Commerce, qui font honneur à notre siecle, quels sont la plupart de ceux que nous appelons Ouvrages d'esprit? & quelle différence n'y a-t-il pas de notre façon d'écrire, à celle de nos prédécesseurs immédiats?

Ce n'est pas que nous n'ayons comme eux de la fécondité, de l'ordre, du sentiment, de l'élévation, de l'exactitude; mais nous prodiguons nos richesses, & ils ne la dispensoient qu'avec une sage

économie. Nos penſées ſont vraies ; mais ces brillans de la raiſon, nous les terniſſons d'ordinaire à force de les retailler pour les rendre plus vifs. Aux beautés mâles & naturelles, nous préférons des paradoxes ingénieux, des portraits enluminés, des jeux d'eſprit, des idées dont la fineſſe dégénere en une ſubtilité étudiée, qui ne donne de la ſurpriſe qu'en laiſſant à deviner ce qu'on n'exprime point. Les idées de nos prédéceſſeurs avoient du nerf & de la force ; les nôtres n'ont qu'un peu plus de carnation & de couleur. Pour tout dire enfin, un goût de raffinement étouffe aujourd'hui le génie, & notre Art eſt maigre à force d'être léché.

D'où vient donc qu'avec tant d'eſtime & d'amour pour les Lettres, elles n'ont point encore parmi nous le ſuccès qu'on en devroit eſpérer ? Je crois en entrevoir la cauſe dans une préſomption aveugle, qui fait qu'on ſe ſuppoſe des talens que l'on n'a pas, & ſouvent même les talens les moins analogues au caractere d'eſprit qu'on a reçu de la Nature.

Il eſt vrai que cette préſomption fut de tout temps aſſez ordinaire aux Ecrivains, même les moins habiles ; mais il me ſemble qu'elle ne le fut jamais plus

qu'à préſent. Il eſt vrai auſſi, & je ne le diſſimule point, que rien n'eſt plus contraire à l'avancement des Beaux-Arts qu'une lâche timidité qui décourage; & que les talens reſteroient engourdis, ſans une ſorte de confiance qui laiſſe entrevoir du ſuccès : mais l'on conviendra ſans doute avec moi, que cette confiance doit être raiſonnable, & ne pas dégénérer en une intrépidité de bonne opinion. Accordons, s'il le faut, à nos Littérateurs un peu de préſomption, néceſſaire peut-être pour les exciter au travail, & pour leur en faire plus aiſément ſupporter la peine; mais n'autoriſons point en eux un amour-propre qui oſe tout & qui égare; qui, luttant contre la Nature, ambitionne des talens qu'elle n'a point donnés, &, par des Ouvrages peinés & bizarres, pervertit les regles, & devient un des plus grands obſtacles aux progrès de l'eſprit.

Ne croyons pas, en effet, que la Nature ſoit auſſi prodigue des dons de l'eſprit que nos déſirs ambitieux nous le perſuadent. Elle n'ignore point combien il eſt plus dangereux, & en même temps plus facile, d'en abuſer que des autres biens qu'elle diſpenſe : auſſi jamais dans aucun Mortel ces dons précieux, & trop

uvent funeſtes, ne ſe trouverent-ils
us enſemble ; & rarement un ſeul
mme en poſſede-t-il pluſieurs à la fois.
n diroit que la Nature craint toujours
: les répandre même avec réſerve, &
ıe, ne pouvant les refuſer aux beſoins
: l'Humanité, elle ne les confie qu'à
us les hommes en général, & qu'elle
étend que, devenant dans la maſſe
ıtiere comme un fonds commun, ils
obſervent, pour ainſi dire, ils s'aident,
; ſe corrigent, ils s'épurent les uns les
ıtres; en ſorte que, dégagés de tous
s vices que l'orgueil y ajoute, & qui
s dégradent, ils ne ſervent qu'à étendre
: à perpétuer l'empire des Beaux-Arts.

L'anarchie où cet empire eſt tombé
: nos jours, ne juſtifie que trop ces
ges précautions de la Nature. Elle n'y
oit que des Sujets qui, ſe croyant re-
êtus des qualités qui leur manquent,
en exagerent le mérite & veulent régner
ı Souverains. Les bornes qu'elle avoit
ıiſes aux talens comme à autant de por-
ons d'héritages, ces bornes ſont enle-
ées tous les jours, & chacun, ſans droit
e propriété ni de conquête, envahit à
n gré les domaines qu'il eſtime le plus.

Ainſi la plupart de ceux qui n'ont reçu
n partage que les graces légeres de

l'eſprit, s'arrogent la pénétration & la profondeur de l'homme de génie; ainſi l'Ecrivain plagiaire, réduit au ſeul talent de copier, ambitionne le mérite du génie créateur. Combien d'Orateurs qui, ne ſachant qu'arranger de grands mots & remplir les oreilles de ſons auſſi vains que ceux que Junon donne dans l'Enéide au fantôme d'Enée, aſpirent au rang de ces Ecrivains dont les Ouvrages, d'autant plus admirables qu'ils paroiſſent moins travaillés, décelent un Auteur original qui ne penſe que d'après ce qu'il ſent, & qui ne doit qu'à la juſteſſe & à la vivacité de ſes idées, la force & la délicateſſe, la hardieſſe & la dignité de ſes expreſſions!

Il n'eſt même pas juſqu'à ces Auteurs originaux, (& j'ai honte de le dire) qui ne portent quelquefois leurs prétentions bien au-delà des titres de leur ſavoir. On en vit un exemple éclatant au commencement de ce ſiecle. Un homme qui, dans une proſe vive & rapide, riche & brillante, ennemi des écarts, concis ſans obſcurité, ſimple ſans négligence, & fort de choſes, comme diſoit de lui un de ſes amis, avoit l'art d'embellir la raiſon & de la faire aimer; on le vit mépriſer Homere & rechercher la gloire

de ſon Art. Je pourrois, ſans doute, rappeler ici le Sophocle & le Térence de nos jours, prétendant à la réputation des Archimede & des Euclyde, des Deſcartes & des Newton.

Mais c'en eſt aſſez pour montrer que preſque tous nos beaux Eſprits, ſe trouvant trop reſſerrés dans la ſphere de leurs connoiſſances, ſe jettent au haſard dans les divers tourbillons qui les environnent; ou, n'ayant pour guide qu'une vaine oſtentation, & leurs déſirs pour préſage, ils échappent contre leur intention aux regards du Public, ou ne les occupent plus que pour en eſſuyer une indifférence auſſi ſenſible pour eux que le mépris. Et comment pourroit-on ſe diſtinguer par des talens que l'on n'a point, puiſqu'à peine on peut s'élever juſqu'à la perfection de ceux que l'on poſſede.

Pindare, au jugement d'Horace, eſt un Poëte inimitable; grand dans ſes deſſeins, hardi dans ſes fictions, il a tout-à-la-fois la véhémence du ſtyle & les graces de la facilité: mais Pindare ne ſait point châtier ſon luxe & ſon intempérance, ſacrifier des idées, ni s'arrêter à propos. Je crois auſſi qu'Homere cherche moins à le louer qu'à lui reprocher ſes

longueurs faſtidieuſes, & tout ce qu'il lui reconnoiſſoit de poſtiche & de traînant, lorſqu'il le compare à un torrent qui, groſſi par les orages, franchit les digues, & ſe répand par-tout avec impétuoſité. On le voit en effet ſe déborder également dans des campagnes riantes & ſur les terrains les plus arides, &, dans ſa fureur, entraîner indifféremment les chaumes & les fleurs.

Térence écrivoit avec pureté, ſans roideur, & comme ſans étude. Ami de la ſimplicité, il ne donne point dans une vaine abondance. Tout ce qu'il penſe eſt mis en œuvre par le bon goût & par la raiſon. On diroit que ſon eſprit, malgré ſon brillant & ſa fineſſe, n'eſt proprement que la fleur du bon ſens; mais Térence a trop de ſérieux, peu de morale, & beaucoup moins de variété: ſes caracteres dominans ſont rarement nuancés autant qu'ils le devroient être: il manque de ſaiſir les traits qui s'y trouvent aſſortis, & qui les auroient fait ſaillir avec plus de force; &, ce qui eſt plus étonnant encore, il néglige preſque toujours de les faire contraſter avec des caracteres oppoſés, qui lui auroient ſervi à mieux faire ſentir le ridicule des Mœurs qu'il expoſoit ſur la ſcene.

Combien d'autres exemples ne pourrois-je pas rapporter ici de la difficulté qu'ont les talens même les plus décidés de parvenir au degré d'excellence & de ſupériorité que l'on a droit d'en attendre? Il ſeroit ſans doute aiſé de rappeler encore l'obſcurité de Perſe, la prolixité Aſiatique de Cicéron, la profuſion indiſcrete d'Ovide, & (ce dont nous n'avons aucune idée, & que les Romains eſtimoient un grand défaut) la *patavinité* de Tite-Live. N'en doutons point : il eſt peu d'Ecrivains, de la bonne antiquité même, de ces hommes qui ont les premiers donné à l'Univers le merveilleux ſpectacle des forces & de la dignité de l'eſprit humain, & par-là ſe ſont acquis le droit d'être nos modeles; il eſt peu de ces génies qui n'aient eu des aſſoupiſſemens, des langueurs, des défaillances, & à qui l'on ne puiſſe appliquer ce que dit Alcmene lorſqu'elle portoit dans une petite urne les cendres de ſon fils Hercule: *Hùc ille decrevit Gigas.*

Or, s'il eſt vrai que les talens même les plus heureux ne puiſſent remplir toute l'étendue de la carriere qu'ils ont à parcourir, comment pourroient-ils briller dans celle dont la barriere leur eſt fermée dès que la Nature ne les y appelle pas?

Les partages ſont faits : chaque eſprit a ſa forme diſtinctive : elle eſt dans tous les hommes qui penſent ce que la phyſionomie & la variété des traits ſont aux viſages ; &, comme cette variété ſe remarque dans les phyſionomies même qui ſe reſſemblent le plus, il en eſt une auſſi dans les eſprits qui ont le plus de rapports les uns avec les autres.

Il en eſt des talens comme des goûts, qui, preſque tous différens, ſont auſſi preſque tous incompatibles. Rarement une imagination vive & légere ſe trouve jointe à un jugement raſſis & profond. Rarement rencontre-t-on dans le même eſprit la préciſion alliée à la fécondité, la force à la delicateſſe, la retenue à la hardieſſe, la nobleſſe à la ſimplicité. La raiſon en eſt ſenſible : trop d'uniformité régneroit dans le monde, ſi les beautés qu'il renferme n'étoient éparſes & iſolées. Il faut eſſentiellement des contraſtes : il faut que, par une variété de nuances & une progreſſion de merveilles, l'enſemble devienne plus agréable, & conſéquemment plus ſenſible & plus piquant. Sans ces gradations il n'y auroit point d'ordre dans le Monde, parce que tout y ſeroit égal ; ni de goût, parce qu'il n'y auroit point de choix à faire. De là

ces groupes différens d'eſprits & de génies qui entrent néceſſairement dans la ſublime ordonnance de l'Univers, & qui, plus néceſſairement encore, ont entr'eux des attitudes, un caractere, une expreſſion qui n'ont rien de commun que le lien délicat qui les unit pour la perfection de tout l'Ouvrage.

Que chacun reſte donc où la Nature l'a placé. Reſpectons la haute intelligence qui regne dans le plus grand & le plus magnifique tableau qui fut jamais. Quelle diſſonance ridicule n'y verroit-on pas, ſi les lumieres & les ombres, les perſonnages qui fuient dans le lointain & ſemblent y diſparoître, vouloient y être ſur les plans avancés, & reléguer à leur place ceux qui ſont faits pour recevoir les plus grands reflets de clarté ? Ce que la Nature ne peut point elle-même, nous l'eſſayons toutefois ; & il ne tient pas à nous que le deſſein le mieux entendu qui ſoit ſorti de ſes mains, nous ne le rendions indigne de la juſteſſe infaillible de ſes vues, & de la ſage correction de ſon pinceau.

Faut-il s'étonner, après cela, de la décadence des Lettres dans un ſiecle comme le nôtre, où preſque tous les gens d'eſprit, s'imaginant de temps en temps

débrouiller en eux des dons précieux qu'ils n'y connoiſſoient pas, ſe croient formés ſur le champ à tout ce qu'il leur plaît d'entreprendre. A voir notre preſomption, on diroit que les talens, autrefois ſi rares, volent au-devant de nous, & ne nous laiſſent que l'embarras du choix & de la préférence. De là viennent auſſi tant d'Ecrits frivoles, tant de productions manquées, tant d'Ouvrages à peine ébauchés, où l'on n'apperçoit que des phoſphores d'eſprit qui ne jettent qu'une lumiere froide & ſans vie, &, comme dit Horace, que de vains efforts ſans génie, *ſtudium ſine divite vená.*

Je n'ai garde de m'élever ici contre la plupart de nos Ouvrages même les plus eſtimés. Dans quelques-uns de nos Hiſtoriens je trouverois beaucoup de peintures des Mœurs, & pas aſſez de recherches; quantité de maximes inutiles, & peu de faits importans. J'y trouverois une foule d'épiſodes, de digreſſions, de hors-d'œuvres qui, s'approchant ſans ſe lier, réſiſtent à l'art des tranſitions, ou le font trop ſentir par leur difficulté à rentrer les uns dans les autres. Au lieu de ſimples témoins qui dépoſent, je verrois dans ces Hiſtoriens des Philoſophes qui diſſertent, & dont

le ſtyle ſautillant & coupé ſans être concis, n'eſt qu'un babil élégant & maniéré qui amuſe, mais qui ne touche ni n'intéreſſe.

Dans nos Romans (car c'eſt ici le triomphe de notre ſiecle) je ne verrois plus, à la vérité, comme autrefois dans les Cyrus & les Caſſandre, d'impertinentes légendes d'un faux héroïſme d'amour; mais, dans un tiſſu de fictions trop libres, ou d'aventures trop communes, je trouverois ou une galanterie ſans pudeur ou une tendreſſe quinteſſenciée; j'y verrois ou le libertinage délicat, & par-là même plus dangereux, d'un eſprit corrompu, ou le clinquant métaphyſique d'un cœur diſſéqué juſqu'aux moindres fibres. Je n'oſe parcourir d'autres Ouvrages couronnés par la mode & accueillis par la frivolité. Mes jugemens paſſeroient pour des blaſphemes, & l'on ne voudroit peut-être pas s'appercevoir que mon peu d'autorité me donne droit d'en proférer.

Ne diſſimulons pas du moins ce qu'on a déjà dit avant moi, & ce dont quelques Artiſtes de nos jours conviennent eux-mêmes; ne diſſimulons pas qu'il en eſt de notre ſiecle à-peu-près comme de celui des Lucain, des deux

Sénèque & de Pline le Jeune, où le génie des Varron, des Tite-Live, des Horace & des Virgile n'étant plus goûté, peut-être par cela ſeul qu'on ne pouvoit y atteindre, on ſe tourna vers l'eſprit, qui tout ſeul eſt peu de choſe; & l'on ne ſe piqua plus que d'en montrer, parce qu'on le pouvoit ſans beaucoup d'efforts & d'étude. Ce fut alors que, pour la premiere fois depuis le regne d'Auguſte, on prétendit remplacer le langage énergique du ſentiment par une délicateſſe entortillée, par un ton ſententieux, par des chutes épigrammatiques, par un ſtyle peſamment nivelé, en un mot par une élégance travaillée, & un naturel étudié.

Ce qui me ſembleroit rendre plus parfaite la reſſemblance que je ne fais pourtant que ſuppoſer, c'eſt qu'au temps que je viens de rappeler on ne ceſſoit de parler du goût, quoiqu'il fût très-mauvais; tandis qu'un peu auparavant on n'en parloit preſque point, quoiqu'il fût le plus épuré qu'il peut être. Et n'eſt-ce pas, ou peu s'en faut, ce que l'on voit de nos jours? Au ſiecle de Louis XIV le goût étoit bon, & l'on ſe contentoit de le ſentir ſans en diſcuter vainement les regles. Aujourd'hui, quoiqu'il paroiſſe plus délicat, il l'eſt beaucoup moins; &

l'envie d'en différer eſt une eſpece de fureur, & comme une maladie générale. Effectivement, dans le bel âge de notre Littérature, rencontroit-on communément ſur ſes pas des eſſaims bourdonnans de faux connoiſſeurs, prôneurs effrénés du vif, du recherché, du bizarre, & cenſeurs capricieux du vrai ſimple & naïf, eſtimé trop uſé pour leur plaire. Les Courtiſans, les femmes, les Petits-Maîtres, tous les oiſifs, occupés à ne le pas paroître, s'arrogeoient-ils alors la qualité de Juges en toute eſpece d'érudition ? S'amuſoit-on à éplucher le plus petit défaut de Grammaire, le moindre vice de conſtruction, une expreſſion haſardée, un terme déplacé ? Et ce puriſme ſuperſtitieux obligeoit-il les Auteurs à mettre dans leurs idées plus de correction que de chaleur, plus de tour que d'invention, plus d'harmonie que de force ?

Voilà cependant où les Auteurs en ſont réduits aujourd'hui ; & d'où cela vient-il que de la préſomption qui, leur faiſant négliger leurs vrais talens, les porte à leur en ſubſtituer d'autres, d'abord les plus brillans, bientôt après les plus difficiles. Qu'arrive-t-il de là ? on ſubſtitue les beautés d'un talent aux beautés

d'un autre. On confond, on dénat
genres; on remplace par l'élégan
ſtyle la force du raiſonnement;
régularité du deſſein, la chaleur du
tique; par la délicateſſe des détai
noble hardieſſe des images. Un goût
traire n'enfante plus que des mon
L'éloquence prend un air de diſſertati
la diſſertation le ton moëlleux de l'
quence. La proſe emprunte le brill
& l'harmonie des vers; les vers imit
la marche uniforme de la proſe; la Tr
gédie débite des maximes, & n'attend
point; la Comédie devient ſérieuſe,
veut arracher des larmes. L'épopée
dépourvue de fictions, raconte comm
l'Hiſtoire; l'Hiſtoire donne dans le mer
veilleux revêtu de tout l'éclat des phraſes
épiques. Que dirai-je enfin? on découvre
l'art lorſqu'il doit être caché; on embellit
lorſqu'il s'agit de ſimplifier; on déplace,
on dérange tout dans la Nature, qu'il ne
faudroit qu'imiter; &, comme dit Horace
en un ſemblable ſujet, on met des dau-
phins dans les forêts, & des ſangliers
au milieu des ondes.

Ce ſont donc nos Auteurs qui, par
leur ridicule ſuffiſance, ont les premiers
corrompu le goût. Doivent-ils être ſur-
pris de cette foule d'encenſeurs ignorans

pour qui leurs Ecrits ſont devenus des regles ? Eſt-il ſi étrange que ces juges qu'ils ont formés, & pour qui les Ouvrages les moins naturels ſont devenus les plus agréables, n'exigent d'eux que ce qu'ils ont eux-mêmes accrédité, des fougues, des ſaillies, des traits hardis, des demi-vues dans les idées, des ornemens frivoles, & façonnés, pour ainſi dire, l'équerre & le compas à la main ? Faut-il s'étonner, en un mot, de la décadence des Lettres dans un ſiecle où la plupart de ceux qui les cultivent ſe ſuppoſent plus de talens qu'ils n'en ont, & d'ordinaire les talens même les plus mal-aſſortis avec les qualités de leur génie ?

CHAPITRE XVIII.

Il eſt de l'intérêt de l'Etat de veiller ſur l'éducation de la Jeuneſſe, & de prendre des moyens pour que des Sujets ineptes & ſans vocation ne concourent pas avec le mérite & la vertu pour les emplois Eccléſiaſtiques ou Civils.

IL ſeroit à ſouhaiter qu'il y eût dans chaque Province d'un Royaume un College, où des Profeſſeurs habiles dans

toutes les Sciences & des Maîtres
rimentés dans tous les Arts ſerc
gagés par l'Etat, & obligés d'inſtr
la Jeuneſſe. Leur premier ſoin ſe
d'examiner l'inclination & la portée
chacun des Sujets qu'on leur préſenterc
Ils emploîroient quelque temps à c
examen; &, durant cette eſpece de n
viciat, on verroit percer les talens de
jeunes Eleves. Le talent une fois connu,
on s'appliqueroit à le cultiver, & on ne
riſqueroit jamais d'en employer aucun,
ſi j'oſe ainſi parler, contre le gré de la
Nature. Les progrès dans les Arts & les
Sciences en ſeroient plus rapides, les
fruits plus avantageux à la Société, les
Maîtres moins excédés de peines inutiles,
les divers emplois de l'Etat mieux rem-
plis; &, contre l'uſage de nos jours,
les charges manqueroient plutôt aux
Sujets, que les Sujets ne manqueroient
aux charges. Ceux qui auroient brillé
dans un poſte médiocre ne riſqueroient
point de perdre leur réputation dans un
poſte plus éminent. Les talens ne feroient
que ſe développer en parvenant ſucceſſi-
vement à des emplois qui leur ſeroient
propres; &, comme le vrai mérite ne
ſe connoît pas lui-même, & que la poſ-
ſeſſion ſemble en affoiblir le ſentiment,

il ne ſeroit pas accompagné, dans ces Citoyens heureuſement parvenus, de cette faſtueuſe & rebutante dureté qui fait le plus grand ſupplice de tous ceux qui ont beſoin de la protection des gens en place.

Je voudrois ſur-tout qu'à force de s'appliquer aux Sciences & de cultiver les Arts, on n'abandonnât pas le plus utile, le plus néceſſaire, le plus eſſentiel de tous les Arts, je veux dire l'Agriculture. Il n'arrive en effet que trop ſouvent qu'un jeune Payſan, déteſtant d'avance le travail auquel ſa condition le deſtine, cherche à ſe procurer par l'étude un genre de vie plus aiſé, & prend témérairement le parti de l'Egliſe, ou ſur l'exemple d'un Curé qu'un pareil déſir a fait échapper à une laborieuſe indigence, ou d'après les ſollicitations d'une famille qui croit trouver par-là une reſſource à la pauvreté, & peut-être auſſi pour ſe procurer une eſpece de diſtinction parmi les gens de ſa ſorte. De pareilles vocations ſont contraires au bien de l'Etat. Ceux qui ont inſpection ſur les Dioceſes & les Provinces, devroient ne pas les ſouffrir. Il n'eſt que trop d'Ouvriers employés ſans talens & ſans vocation à la moiſſon de l'Evangile,

Ce n'eſt point cette eſpece de gens qui courent d'eux-mêmes ſe dévouer au ſervice des Autels, ni, pour le dire en paſſant, cette foule de Soldats que la miſere ou le libertinage fait ſortir de leurs chaumieres, qui peuvent contribuer au ſervice de l'Etat. Fermons donc l'entrée de nos Colleges à ceux que la pareſſe ou la cupidité y amene, mais que leurs talens & nos beſoins appellent ailleurs. Il importe de retenir dans les Campagnes tous ceux qui n'en voudroient ſortir que pour s'exempter des peines attachées à l'état où le Ciel les a fait naître. Je n'ai garde cependant de trop étendre la regle que je propoſe ici (1) : il faut des Sujets à l'Egliſe, & des Soldats à l'Etat.

(1) Le Roi de Pologne n'entend parler ici que des Sujets que la pareſſe & la cupidité attirent dans nos Colleges, vrais fléaux pour les Maîtres chargés de leur ingérer des connoiſſances qu'ils repouſſent. Quant aux enfans des Pauvres, qui promettent des talens & des vertus, le Prince, bien loin de les éloigner des Colleges, veut que l'Etat lui-même y faſſe les frais de leur éducation.

CHAPITRE

CHAPITRE XIX.

Avis à un Pere ſur l'éducation de ſon Fils.

JE ſuis ſi perſuadé, Monſieur, qu'une bonne éducation eſt de tous les moyens celui qui contribue le plus au bien de l'Humanité, que je ne puis qu'admirer celle que vous donnez à votre fils. Loin de vous appliquer, ſelon l'uſage d'à préſent, à lui donner du brillant plutôt que de la juſteſſe, de la politeſſe plutôt que des ſentimens; loin d'aguerrir ſa pudeur & ſon innocence, plutôt que de lui inſpirer de la modeſtie & de la vertu, vous vous efforcez de le rendre auſſi parfait que la nature elle-même l'exige: je dis la nature; car s'il étoit vrai, ce qu'un Auteur de nos jours, plus bel eſprit que Philoſophe, n'a pas craint d'avancer, que la nature ne nous eût faits que pour vivre ſéparés les uns des autres, je conviendrois de l'inutilité de vos ſoins. Dans cet état, le ſeul inſtinct pourroit nous ſuffire; & nous ſerions d'autant plus heureux que, ſans égards pour nos ſemblables, nous aurions moins d'attention pour eux, & plus d'amour pour nous-mêmes.

Mais alors, Êtres oiſifs & mal-faiſans, nous peſerions plus à la terre que les brutes même les plus féroces ; & notre ſtupide exiſtence ſeroit auſſi funeſte à nos ſemblables, que la leur nous le ſeroit par un pareil excès d'orgueil & de brutalité.

Non, non, deſtinés à vivre en ſociété, je veux dire à mettre en commun nos forces & nos talens ; réduits à emprunter les ſecours qui nous manquent ; obligés, pour notre propre intérêt, à rendre ceux que nous avons reçus ; créatures, en un mot, néceſſairement dépendantes les unes des autres, il nous faut des ſentimens qui nous lient ; &, ces ſentimens que la Nature ordonne, la bonne éducation les fait éclore, les épure & les nourrit.

L'eſprit & le ſavoir y peuvent être également utiles. De là les ſoins que vous prenez pour former dans votre fils un jugement ſain, qui, ſans nuire à la vivacité de ſon imagination, l'accoutume à ſaiſir d'un coup-d'œil les vrais principes des choſes, & à les enchaîner avec un ordre qui, en les rendant plus lumineux, ſemble les rendre plus ſolides. Mais, avoir de l'eſprit, qu'eſt-ce en effet qu'avoir de bons yeux ? C'eſt par l'eſprit

que l'ame diſcerne les objets inacceſſibles aux ſens, comme par les yeux du corps elle apperçoit les objets que les ſens lui préſentent ; &, ſelon cette idée, y auroit-il plus de mérite à avoir de l'eſprit qu'à avoir une vue forte & perçante, ſi notre eſprit ne nous perſuadoit l'amour de l'ordre & des Lois, s'il ne nous inſpiroit de la douceur & de la complaiſance, de l'eſtime & de l'amitié pour nos ſemblables, s'il ne nous rendoit enfin honnêtes gens & bons Citoyens ?

Telle ſeroit auſſi l'inutilité des Sciences, ſi elles ne ſervoient, comme il n'eſt que trop ordinaire, qu'à nous inſpirer de la préſomption & de la vanité ; & ſi elles ne nous montroient les devoirs de la Société, que pour nous apprendre à nous juſtifier d'avoir négligé de nous y ſoumettre.

Il n'y a que le bon uſage de l'eſprit & du ſavoir qui puiſſe compenſer les peines & les tourmens d'une jeuneſſe appliquée à s'inſtruire ; &, en vérité, il nous importeroit peu d'avoir acquis des connoiſſances au-deſſus du reſte des humains, ſi nous n'avions appris l'art de vivre avec eux, & de nous attirer par des ſervices mutuels leur amour & leur eſtime.

L'éducation eſt d'autant plus néceſſaire,

pour parvenir à ce bonheur, qu'avec ſes ſecours même rien n'eſt ſi rare que d'y atteindre. Cependant la Religion nous prêche l'amour de nos ſemblables; &, tout ainſi que la Nature, elle ne tend qu'à nous réunir. La Religion va même plus loin que la Nature; &, dans la ſeule égalité qu'elle met entre les intérêts de notre prochain & nos intérêts propres, je trouve la preuve la plus convaincante de la grandeur, de la nobleſſe, de la divinité de cette Religion.

CHAPITRE XX.

Réflexions ſur l'éducation, & particuliérement ſur celle des Princes, adreſſées au Dauphin pere de Louis XVI.

LE Roi ſait très-bien ce qu'il fait en vous laiſſant maître de l'éducation de vos enfans; mais je ne ſais trop à quoi vous penſez vous-même de vouloir prendre ma vieille tête pour conſeil dans une affaire de cette importance. Je vois bien que vous ne ſentez pas comme moi que mon pauvre eſprit s'uſe, tandis que le vôtre prend tous les jours de nouvelles forces. Voici donc, puiſque vous

e voulez, quelques idées découſues que
'aurois préſentées avec plus d'ordre il y a
uarante ans, mais que vous ſaurez bien
approcher & rectifier. Je n'ai, comme
ous penſez, aucunes vues particulieres
vous donner ſur le choix des perſonnes
ui doivent concourir au grand ouvrage
ont il s'agit. Vous ſentez vivement que
ous ne ſauriez fixer un pareil choix avec
rop de maturité, & cela ſuffit: vous
ous défierez ſouverainement des Beaux-
ſprits, ils ne feroient que des ſots de
os enfans; des hommes ſyſtématiques,
s leur donneroient des préjugés; des
mbitieux, ils intrigueroient & négligeoient le devoir de leurs places, pour
'occuper de leur fortune. Un homme
acile & complaiſant ſe laiſſeroit ſubjuuer par ſes Eleves; un caractere ſombre
t auſtere repouſſeroit la confiance de
et âge ami de la gaieté.

Je ne puis m'accoutumer à l'idée d'un
ouverneur & d'un Précepteur indépenans l'un de l'autre, pour concourir en
ême temps à la même éducation. Le
ixe n'eſt bon à rien; mais il eſt, ſuivant
on objet, plus ou moins dangereux.
otre luxe de Domeſtiques n'eſt que
idicule, & vous en êtes quittes pour
tre plus mal ſervis que les Particuliers, en

ayant beaucoup plus de monde. En fait l'éducation, cela devient d'une conſéquence infinie ; & je ſuis perſuadé que, pour rendre un enfant ſtupide, il ſuffiroit de lui donner ſes Précepteurs comme ſes Domeſtiques par quartier. Pour qu'une éducation faite en même temps par pluſieurs Maîtres pût réuſſir, il faudroit retrouver ce parfait accord qui régnoit entre Fénelon & Beauvilliers ; mais cet accord eſt ſi rare, que j'aimerois autant compter ſur un miracle que de m'attendre à le retrouver parmi les hommes, je dis les plus raiſonnables & les plus vertueux.

Le deſſein où vous êtes de ſurveiller par vous-même cette éducation, peut remédier à l'inconvénient dont je parle: vous en ſerez le ſeul chef. Il eſt heureux pour vous que Madame la Dauphine entre ſi bien dans vos vues, & qu'elle ſoit ſi en état de les ſeconder; mais vous avez raiſon de dire que les tantes & les grand'meres ſont des gâte-enfans. Elles le ſont, elles l'ont été de tous les temps, & le ſeront toujours: je vous avouerai plus, c'eſt que j'aurois été moi-même dans l'occaſion un peu grand'mere à votre égard, & que je le ſerois vraiſemblablement beaucoup plus encore auprès de vos enfans. Le principe

:ette foibleſſe eſt en nous, & la nature
parle point comme la raiſon. Comptez
leſſus, & armez-vous de fermeté pour
venir les abus.

l faut que votre premier Subſtitut ſoit
homme inſtruit, un bon Eſprit, un
:es Caracteres pleins d'une noble amé-
:, & qu'il ſoit doué ſur-tout d'une
tu ſincere & à toute épreuve. Les
ans ſaiſiſſent le mieux du monde les
auts, les ridicules, & juſqu'aux moin-
s imperfections de ceux qui les gou-
nent; & les exemples font ſur eux
s d'impreſſions que les préceptes.

L'homme qu'il vous faut exiſte. Que
homme ſoit un Evêque, à la bonne
ure, c'eſt une marque d'eſtime & de
nfiance que vous donnerez à l'Epiſ-
pat, que nous ne ſaurions trop ho-
er dans les Sujets qui le méritent;
is cela eſt-il néceſſaire ? je ne le crois
. J'y vois même l'inconvénient de
ver une Egliſe de ſon Paſteur. Fénelon,
and il fut fait Précepteur, n'étoit pas
êque. C'eſt le mérite, & non le grade
e vous devez enviſager; & le Sujet
e vous jugerez digne de votre confiance
ira toujours d'aſſez de conſidération
ur faire le bien dans ſa place.

Je voudrois bien qu'on ne ſe preſſât

pas trop de donner de l'eſprit à v
fans, & de leur meubler la tête de
connoiſſances. Qu'on laiſſe au ten
ment le temps de ſe développer
ſe fortifier. Que l'on corrige, que
dompte même les inclinations vicieu
plus phyſiques encore que morales,
ſe manifeſtent dès le berceau; mais c
tentons-nous de la négation du mal mo
dans un enfant de ſix ans : ne lui dema
dons ni ſaillies d'eſprit ni vertus propr
ment dites. Laiſſons au temps le ſoin d
faire éclore ſa raiſon, & qu'une mai
indiſcrete ne caſſe point l'œuf ſous la
poule qui le couve. Mais aujourd'hui nous
aimons les fruits précoces; nous vou-
lons abſolument en avoir; &, en for-
çant la nature, nous en avons; mais
que deviennent les arbres ſur leſquels
nous les avons cueillis? Petits docteurs
à ſept ans, grands ſots à dix-huit. Pour
s'être trop empreſſé d'en faire des hom-
mes, on les a condamnés à reſter enfans
toute leur vie. Ceux qui ſemblent tou-
jours craindre que leurs enfans n'aient
point aſſez d'eſprit, annoncent bien qu'ils
ignorent que c'eſt par le cœur & non
par l'eſprit que l'on eſt homme.

Il y a une infinité d'exercices corpo-
rels qui, bien ménagés, ſont également

propres à fortifier le tempérament des enfans. La danſe, un des plus modérés, a ſes avantages. Je me rappelle de m'être un jour diverti un moment de l'annonce emphatique d'un Maître de danſe qui mettoit ſon Art au-deſſus de tous les Arts. Après avoir invoqué l'autorité des divines Ecritures: » Rien, diſoit-il, ne contribue » autant que la danſe à élever l'eſprit » des enfans « ; & le paſſage étoit noté comme extrait de Locke. Je fus curieux de vérifier la citation, & je la trouvai exacte ; ce qui m'a d'autant plus ſurpris que, d'après une lecture que je fis il y a long-temps de cet Auteur, je le regardai comme le plus judicieux de tous ceux qui ont traité de l'éducation. La danſe eſt utile en ce qu'elle eſt un exercice corporel, utile encore en ce qu'elle donne du maintien à un enfant. Elle ſert à lui élever la tête & le menton, mais nullement l'eſprit ; & je ne ſache pas que l'on cite beaucoup d'enfans qui aient ſaiſi l'eſprit au ſon du violon.

Rien de plus ridicule & de plus dangereux que les précautions que prennent certains parens pour élever leurs enfans. On diroit qu'ils craignent que l'action de l'air ne les tue. Ils ſortent de leur chambre pour entrer dans une voiture, & de cette

voiture pour rentrer dans leur chambre. Ils ont dix ans, qu'ils n'ont encore vu le ciel que de profil à travers leurs fenêtres ou par la portiere de leur carroſſe. Il faut que des enfans prennent leurs ébats; c'eſt l'ordre de la nature : le ſang bouillonne dans leurs veines. Qu'on ſe garde bien d'interdire aux vôtres l'uſage de leurs jambes : qu'ils ſachent marcher, ſauter & même courir. Souvenez-vous qu'à cet âge vous n'aimiez rien tant qu'une bien longue courſe à pied ou à cheval. Qu'on leur procure donc ce plaiſir auſſi innocent qu'il leur eſt utile. Qu'ils ſe promenent l'Eté, qu'ils ſe promenent l'Hiver; qu'ils s'accoutument à braver l'intempérie des ſaiſons. Ils ſeront ſurpris d'un orage dans la Campagne : ils reviendront crottés, ils changeront de ſouliers; ils ſeront mouillés, ils prendront d'autres habits; ils ſeront bien fatigués, ils en dormiront mieux. Qu'on ſe garde bien de les plaindre pour ces ſortes d'aventures qui ne ſont que les divertir.

Il me ſemble qu'on vous tenoit à-peu-près les mêmes habits dans toutes les ſaiſons, pratique à faire obſerver à vos enfans: point tant d'habits l'Hiver : point de ces fourrures qui étouffent. Qu'on

ne les invite pas, & à plus forte raiſon qu'on ne les oblige jamais à ſe chauffer. N'a pas froid qui s'éloigne du feu quand il peut s'en approcher. Que les lits de vos enfans ne ſoient point trop mollets. Je me ſouviens de vous avoir vu un jour vous-même plongé ſi avant dans le duvet, que votre Valet-de-chambre ne ſavoit trop où aller vous pêcher. Il vous trouva pourtant, & vous retira de l'abyme tout trempé de ſueur. Je lui fis des reproches auxquels il répondit, que ce lit n'étoit pas ordinairement le vôtre; mais de pareils lits ne ſont bons que pour ceux qu'on veut étouffer, & il faut des tempéramens forts pour en ſoutenir long-temps les épreuves. Je connois une bien bonne recette pour fortifier le tempérament, mais je la garde pour moi; car vous ririez ſans doute ſi je vous propoſois ſérieuſement de faire coucher vos enfans ſur la paillaſſe ou le ſommier. Qu'ils ſachent au moins dormir par tout pays, & qu'ils ne ſoient jamais obligés, comme certaines gens que j'ai vus, de calculer la diſtance de leur lit au terme d'un voyage qu'ils ſe propoſeroient.

Qu'on accoutume vos enfans à une vie ſobre & frugale. Qu'ils ne mangent

que des viandes communes apprêtées ſimplement, c'eſt-à-dire bouillies ou rôties, & qu'ils n'en mangent pas en grande quantité. Les légumes leur vaudront bien mieux que les viandes. Les fruits bien mûrs, dont ils ſont leurs délices, ne les incommoderoient que par la quantité. Mais tous ces ragoûts épicés, ces jus, ces coulis, ces eſſences qui ne ſont que des poiſons lents pour nous, agiroient bien plus cruellement ſur des tempéramens encore foibles. Les confitures, les pâtes, les dragées, & toutes ces ſucreries que l'art des Confiſeurs prépare à nos eſtomacs blaſés, leur feroient également nuiſibles; & il n'y a qu'une ignorance meurtriere qui faſſe de ces friandiſes connues des enfans ſous le nom de bonbons, la récompenſe de leur ſageſſe.

L'eau eſt la boiſſon naturelle de l'homme, & la ſeule ſur-tout qui convienne aux enfans. S'ils boivent du vin, que ce ſoit en bien petite quantité, & jamais pur. Sur-tout jamais de liqueurs ni douces ni fortes. Leurs eſtomacs ſont des fournaiſes embraſées; ſi vous y jetez encore l'huile & le bitume, vous en calcinez les parois. C'eſt de la pâture qu'il leur faut, & non des digeſtifs. Auſſi s'accommodent-ils très-bien de laitages crus & de

pâtiſſeries, que nous ne digérons plus. Ils ſont de bonne grace quatre repas contre nous un ſeul, & ſe mettent au lit après le quatrieme ſans avoir d'inquiétude ſur leur digeſtion.

On dit que les enfans ſont gourmands; & les hommes faits le ſont auſſi, & les vieillards encore. L'enfance eſt ſincere juſque dans ſes défauts; nous avons l'art de déguiſer les nôtres. Il eſt à propos ſans doute de réprimer la voracité des enfans, & de régler ce penchant naturel à la gourmandiſe; mais, en général, les excès qu'ils pourroient faire en quantité leur ſeroient toujours moins funeſtes que ceux que produiroit la qualité; & rarement les enfans ſurchargeront la capacité de leur eſtomac, lorſqu'ils n'auront à lui donner que des alimens communs. Leur ſurvient-il une indigeſtion: un jour de diete rigoureuſe ſera tout-à-la-fois le remede & la punition de leur gourmandiſe. Gardez-vous bien ſur-tout de ſouffrir qu'on les drogue pour leurs indiſpoſitions accidentelles ou même habituelles. Tous ces médicamens que nous rendent quelquefois néceſſaires des excès auxquels nous ne voulons pas renoncer, ſont un autre genre de poiſon pour des enfans. Laiſſez faire la nature, elle eſt

en eux dans toute ſa force, elle ſaura ſe ſuffire à elle-même ; & il eſt bien rare que, dans ſes criſes même, elle ait beſoin d'être ſecondée par l'art. Voyez les enfans des Pauvres ; ils ſont ſujets comme les nôtres à toutes les infirmités de leur âge, & ils en guériſſent fort bien ſans y être autoriſés par ordonnance de la Faculté.

ON ne ſauroit étudier trop tôt les goûts naiſſans des enfans, afin de s'appliquer à les fortifier ou à les combattre ſelon qu'ils s'annoncent louables ou vicieux ; mais prenez garde qu'on ne détruiſe jamais par les faits ce que l'on s'efforceroit d'établir par des paroles. Nous établiſſons de bons principes ; ſi nous en tirons des conſéquences vicieuſes, c'eſt à ces conſéquences que s'arrêteront les enfans. Faudroit-il donc qu'ils raiſonnaſſent mieux que nous ? Qu'un Inſtituteur, par exemple, propoſe à ſon Eleve, comme la digne récompenſe du contentement qu'il en eſpere, les objets les plus propres à éveiller en lui les paſſions d'avarice, de vanité, de luxe, ou de gourmandiſe ; que penſera cet enfant des leçons qui lui auront été faites contre ces vices ? Il conclura, pour l'honneur de ſon

lituteur, qu'il ne s'eſt trompé que
ns ſes paroles, & que, pour lui, il
it s'en tenir à la conduite qui les
ment.

Veillez à ce que vos enfans ne pren-
nt point de goûts excluſifs ou ſingu-
rs: qu'il ne leur ſoit permis de ſe
ſſionner pour rien, ſi ce n'eſt pour la
rtu. Ce qui annonceroit un talent pré-
ux & à cultiver dans un Particulier,
urroit devenir plus qu'un ridicule dans
Prince. Comme ils doivent protéger
jour les Sciences & les Arts, il faut
'ils les connoiſſent aſſez pour ſavoir
oportionner les encouragemens qu'ils
ur accorderont, à leur degré d'utilité;
ais il ne ſeroit pas à ſouhaiter que l'on
t jamais d'eux qu'ils ſont grands Poëtes,
ands Peintres, grands Muſiciens; ce
roit comme ſi l'on diſoit qu'ils ne ſont
s grands Princes; car on n'eſt pas deux
is grand.

La mauvaiſe conſtitution d'un enfant
flue beaucoup ſur ſon caractere. L'hu-
eur chagrine eſt un effet tout naturel
la maladie. Il faut encourager, par
aucoup de douceur & de patience, un
nfant qui ſouffre, mais ſans autoriſer
s fantaiſies & ſes caprices. On ne peut
promettre de corriger bien efficace-

ment le déſordre de l'humeur morale qu'après qu'on aura rétabli l'équilibre dans les humeurs phyſiques.

L'indocilité n'eſt point un vice particulier aux enfans; il eſt inhérent à notre nature : c'eſt l'orgueil, auquel nous donnons différentes dénominations, ſelon qu'il ſe modifie à raiſon de l'âge & des circonſtances. L'orgueil ſe manifeſteroit moins dans l'âge mûr, s'il eût été mieux contenu dans l'enfance. C'eſt une de ces paſſions que l'on ne peut bien maîtriſer que par la raiſon & par la Religion. La raiſon éclaire l'enfant avant la Religion; ainſi, en même temps qu'on exige de lui la docilité, il faut, ſuivant la portée de ſa raiſon & le degré d'intelligence qu'il peut avoir, lui ſuggérer les motifs qui doivent le porter à faire ce qu'on demande de lui. Je ſuis pourtant bien éloigné d'adopter le ridicule ſyſtême de ces modernes Inſtituteurs qui, ſous prétexte qu'il faut parler raiſon à un Être raiſonnable, voudroient que l'on traitât avec un enfant de ſix ans comme avec un parfait Logicien. Leur erreur eſt d'aſſimiler l'aurore de la raiſon avec ſon midi; ſouvent on parle raiſon à un enfant de cet âge, en lui parlant comme il ſeroit déraiſonnable de le faire lorſqu'il aura

quinze ans, & qu'il ſera en état d'apprécier la valeur des raiſons ultérieures. C'eſt très-bien raiſonner avec cet enfant que de lui dire : » Ceci eſt bien ; cela » eſt mal. Faites cela, votre papa le » veut : ceci déplaïroit à votre Précep- » teur, ne le faites pas «. Juſqu'à un certain âge, & tant que ſa raiſon ſera enveloppée des nuages de l'enfance, il doit croire ſon pere & ſon Précepteur infaillibles. Ce ſera un préjugé ſi vous le voulez, mais ce préjugé lui eſt utile ; il ſupplée ſa raiſon, & il ſeroit dangereux de l'en guérir trop tôt.

Dès qu'on a ſuggéré à un enfant les motifs qui, eu égard au degré de diſcernement qu'on lui connoît, doivent être déterminans pour lui, il faut qu'il obéiſſe. S'il ne le fait pas, on emploîra de vives repréſentations : des repréſentations l'on en viendra aux menaces, des menaces aux privations, des privations aux punitions ; &, dès qu'une fois le combat ſera engagé, il faut le pouſſer avec vigueur, juſqu'à ce que le coupable ſe ſoit rendu à diſcrétion. Si vous molliſſez, il eſt votre maître, & ſon éducation eſt manquée.

Un Précepteur, quel que ſoit ſon mérite perſonnel, ne contiendra vos enfans

qu'autant qu'ils ſeront perſuadés qu'il a pleine & entiere autorité ſur eux. Il faut qu'ils vous croient plus de fermeté encore qu'à lui ; & qu'en effet, s'il leur prenoit envie d'en appeler de ſes arrêts aux vôtres, vous leur donnaſſiez lieu de s'en repentir.

Dès que vous vous appercevrez que les propoſitions *je veux*, *il faut*, *cela convient*, qui étoient en forme concluante pour la premiere enfance de vos Eleves, pourroient faire naître en eux des doutes ou des préjugés, c'eſt le moment de leur expliquer pourquoi l'on veut ce que l'on veut. Il ne faudroit pas étouffer l'entendement des enfans ſous le poids de l'autorité : on les accoutumeroit par-là à regarder comme la meilleure la raiſon du plus fort, préjugé qui pourroit avoir un jour les ſuites les plus funeſtes dans des Princes.

Il y a apparence, Dieu merci, que vos enfans paſſeront la plus grande partie de leur vie dans la dépendance & la ſoumiſſion. Qu'on s'applique donc ſoigneuſement à les former à ces vertus, & toujours par la douce voie des ſentimens, & en leur faiſant comprendre ce qu'elles ont de raiſonnable & de néceſſaire : d'ailleurs qui a ſu bien obéir a de grandes

diſpoſitions pour bien commander un jour. Ne ſouffrez pas qu'on vienne prendre leurs ordres, ni qu'ils en donnent jamais, pas même aux derniers de leurs Valets. Qu'ils ſachent demander en priant, bien convaincus qu'ils n'obtiendroient rien par l'impératif. Qu'on ſe moque d'eux s'il leur arrive de dire *je veux ceci*, *je ne veux pas cela*, & plus encore s'ils s'aviſoient de joindre aux ordres l'humeur & les menaces. Je ne voudrois pas même qu'on s'empreſſât toujours de ſatisfaire ceux de leurs goûts qui n'auroient rien que de raiſonnable. Il faut qu'ils apprennent à les modérer, & qu'ils s'accoutument aux privations. On leur prépareroit bien des mécomptes pour le reſte de la vie, s'ils n'avoient jamais entendu dire dans l'enfance, *cela eſt impoſſible.*

La juſtice eſt une vertu dont on ne ſauroit leur inculquer trop tôt les principes; & pour cela, qu'ils jouent quelquefois ſous les yeux de leur Précepteur avec des enfans de leur âge droits & ſimples, qui n'aient point encore la malice d'être leurs flatteurs; & que les regles du jeu ſoient obſervées dans la plus exacte juſtice.

Bien des gens penſent qu'il ſeroit avantageux pour les enfans des Rois d'être

élevés loin des Palais de leurs peres : j'ai été long-temps moi-même dans cette opinion, je n'y ſuis plus aujourd'hui, excepté le cas où les parens ſeroient aſſez déraiſonnables pour vouloir gâter eux-mêmes leurs enfans : car enfin en quelque endroit que vous placiez ces enfans, ils trouveront des hommes ; &, par-tout où il y a des hommes, il ſe trouve auſſi des Flatteurs. D'ailleurs, ces enfans que vous éloignez du Palais y rentreront un jour ; & l'impreſſion qu'ils recevront en ce jour ne ſeroit-elle pas plus à craindre encore que celle qu'ils prendroient par l'habitude ?

Mais je fais un vœu : c'eſt, ou que vous puiſſiez ſouſtraire abſolument vos enfans à tous ces fades complimens qui ſont en uſage dans les Cours, ou que du moins ces complimens, toujours concertés avec le Précepteur, deviennent pour eux de véritables leçons. Si on ne ceſſe de leur dire qu'ils ſont grands, ne ſe croiront-ils pas diſpenſés de le devenir ? Au lieu de leur faire un mérite de celui de leurs Aïeux, qu'on ne leur en faſſe qu'un ſujet d'émulation. Qu'au lieu de leur faire honneur de cette grandeur héréditaire, on ne leur faſſe enviſager que la honte qu'il y auroit pour eux de ne la point ſoutenir par des vertus

perſonnelles. Au lieu de leur dire encore, qu'on admire déjà en eux toutes les vertus imaginables, qu'on ſe contente de leur dire que le Public voit avec plaiſir qu'ils travaillent à les acquérir. Et il ſeroit bon qu'on les accoutumât à répondre modeſtement, dans ces ſortes d'occaſions, qu'ils ſentent toute l'indulgence qu'on a pour eux, & qu'ils s'efforceront de répondre aux vœux & à l'eſpérance de la Nation. On leur fera contracter par-là des engagemens utiles pour la ſuite.

De tous les Flatteurs, les plus dangereux pour les enfans, ſont les Valets qui les ſervent; parce qu'ils ſont à toute heure à portée de faire plus de mal. Vous avez déjà prévu cet inconvénient; mais il faut encore ſurveiller ceux que l'on croit le mieux connoître: il y a des Flatteurs de bonne foi, qui ſont moins vicieux que foibles. On leur a paſſé tous leurs caprices dans l'enfance; ils croient qu'on a tort de les corriger dans les autres. Encore pleins des défauts qu'ils ont contractés à cet âge & qu'ils ignorent eux-mêmes: » Souvenons-nous, diſent-» ils, de ce que nous avons été quand » nous étions jeunes «. Ils feroient bien mieux de l'oublier. Il n'appartient qu'à celui qui a été bien élevé de ſe rappeler

ce qu'il fut dans ſon enfance. Le Domeſtique le plus accompli d'ailleurs doit être congédié ſans eſpérance de retour, s'il étoit capable de flatter les vices naiſſans d'un enfant, de ſouſcrire à ſes fantaiſies, d'altérer le moins du monde la confiance qu'il doit avoir en ſes Inſtituteurs, de ſe faire le conſolateur officieux de ſes petits chagrins, ou le confident de ſes projets malicieux.

On ne ſauroit trop s'attacher à faire comprendre à vos enfans qu'après les Jugemens de Dieu & ceux de leur conſcience, il n'en eſt point qu'ils doivent plus reſpecter que ceux du Public. Le temps viendra où il faudra leur aprendre à diſtinguer deux Publics, l'un judicieux & éclairé, l'autre frivole & ignorant, l'un vertueux & réglé, l'autre vicieux & corrompu; mais il faut attendre pour leur donner cette leçon, qu'*ils ſoient* en âge d'en profiter, & de ſentir ſur-tout que l'on peut mal faire & bien juger en ſorte que les jugemens d'hommes mépriſables ne ſont pas toujours à mépriſer.

Quand je parle d'hommes mépriſables je n'entends point parler d'un mépris abſolu; car, dans ce ſens, l'homme le frere de l'homme, & l'image de Dieu ne ſauroit jamais être mépriſable. Le vic

mérite le mépris, mais l'homme vicieux, qui eſt digne de blâme ou même de châtiment, a droit encore à la pitié. On ne doit jamais perdre de vue qu'on éleve dans vos enfans les Peres du Peuple : qui oſeroit dire à un pere, qu'il lui eſt permis de mépriſer ſon enfant parce qu'il eſt malade ? Nous devons aimer les hommes en déteſtant leurs vices ; & lorſque nous ne les trouvons pas eſtimables, nous efforcer de les rendre tels.

Il faut que vos enfans ſoient formés tout-à-la-fois à la généroſité & à l'économie. La prodigalité ſera plutôt leur défaut que l'avarice ; qu'on ait ſoin de leur ſuggérer l'emploi qu'il convient qu'ils faſſent de leur petit pécule. Dès qu'ils ſeront en âge de ſentir la valeur de l'argent, qu'on les laiſſe quelquefois maîtres d'en faire l'emploi : on connoîtra par-là leurs inclinations. L'un peut-être aura tout dépenſé dans un jour, l'autre n'aura rien dépenſé dans un mois. Faites en ſorte que celui-ci emploie dans un jour ce qu'il aura épargné pendant un mois, & que l'autre ait à ſe repentir pendant un mois de la prodigalité d'un jour. Qu'on leur diſe ſouvent qu'il eſt honteux pour un Prince de théſauriſer, plus honteux de faire des dettes ; & que le comble

du déshonneur eſt de faire des dettes & de ne les point payer. Le ſeul cas où l'on pourroit leur permettre d'emprunter, & avec diſcrétion, ce ſeroit celui où, de leur propre mouvement, ils voudroient ſecourir efficacement quelque Malheureux. Mais qu'on prenne garde de ne point étouffer leur ſenſibilité, en ſe faiſant une loi de la récompenſer. Je me rappelle une Dame reſpectable qui, toutes les fois que ſon fils donnoit un écu d'or aux Pauvres, lui en rendoit deux. Le petit coquin, plus ruſé que ſa mere, devenoit charitable par avarice. Un enfant n'a jamais rien donné s'il n'a jamais ſenti la privation de ce qu'il a donné. Qu'on lui apprenne à trouver le dédommagement de cette privation dans la ſatisfaction intérieure d'avoir fait une bonne œuvre, qui a été vue de Dieu.

DISONS un mot de l'enſeignement. Il faut beaucoup de méthode & de ſimplicité pour le rendre profitable à des enfans. L'homme qui embraſſe trop d'objets en même temps, n'en approfondit aucun : comment un enfant le feroit-il ? Le Latin eſt la ſeule des Langues mortes à laquelle on applique aujourd'hui les Princes, & c'en eſt aſſez. Qui ſait le François

François & le Latin, ſaura l'Italien quand il voudra. Il eſt beau, il eſt utile même pour des Princes de ſavoir la Langue des Peuples voiſins ; mais il faut pour cette étude de l'aptitude & du goût.

Il faudroit que l'Inſtituteur, pour mettre de l'ordre & de la netteté dans les idées de ſon Eleve, imaginât, ſi je puis ainſi parler, une ſorte de Géographie mentale : qu'il diviſât l'entendement & la mémoire du Sujet en pluſieurs régions, ou, ſi l'on veut, en pluſieurs caſes, pour y placer les différentes connoiſſances qu'il voudroit lui donner ſuivant leur analogie. La caſe des connoiſſances fabuleuſes ſeroit bien diſtinguée de celle des vérités humaines, & celle-ci de celle des vérités révélées. Et, juſqu'à ce que l'enfant eût aſſez de diſcernement pour le faire par lui-même, il auroit grand ſoin de l'avertir de la caſe où il doit placer l'eſpece de connoiſſances qu'il lui donne. Sans cette méthode, qui ne demande que de l'attention, mais qui en demande beaucoup, on enſeignera un enfant pendant des années entieres ſans lui rien apprendre. Il verra d'un même œil les prodiges opérés dans la Religion & le merveilleux d'un conte de Fée, le dévouement d'un Païen &

le martyre d'un Chrétien. Le vrai & le faux, le ſacré & le profane, le devoir & le conſeil, tout ſe confondra dans ſa tête : il ne verra qu'à travers un brouillard épais. Et cette foule d'idées diſparates, après avoir fermenté dans ſon eſprit, n'y laiſſeront que des préjugés plus dangereux que l'ignorance, & plus difficiles à guérir. L'homme de génie ſait calculer les forces des enfans, &, en ſe faiſant enfant avec eux, il les inſtruit. L'eſprit médiocre leur ſuppoſe des notions qu'ils n'ont pas; &, en voulant en faire des Savans dans un jour, il les plonge un peu plus avant dans l'ignorance.

La connoiſſance des hommes eſt une des plus utiles que vous puiſſiez procurer à vos enfans ; & l'on ne ſauroit commencer trop tôt à leur donner les principes de cette Science. Il eſt à ſouhaiter que ceux qui doivent concourir à leur éducation la poſſedent eux-mêmes parfaitement : car la converſation peut en abréger l'étude & la rendre plus agréable.

L'Hiſtoire nous apprend à connoître les hommes; mais l'Hiſtoire eſt faite pour les hommes. Je voudrois qu'on la mît à la portée des enfans. Vous ne manquez pas de bonnes plumes en France, ni de

es judicieuſes. Vous pourriez faire
ıpoſer, pour l'uſage de vos enfans,
Abrégés d'Hiſtoire, aſſez développés
endant pour les inſtruire, en com-
ıçant par l'Hiſtoire de la Nation. Je
ıdrois que l'Ecrivain fût prendre le
d'une ſimplicité enfantine : qu'il eût
agination gaie & l'ame ſenſible, pour
cher & amuſer cet âge ; car on ne
ſruit guere qu'autant qu'on ſait lui
re. L'Auteur ne prendroit dans chaque
ne que ce qu'il y trouveroit d'ana-
ıe à ſon but. Il offriroit à ſes Lecteurs
qu'ont fait de plus louable de jeunes
ıces de leur âge : il exalteroit ſur-tout
vertus qui leur ſont, ou qui doivent
être un jour plus néceſſaires, l'amour
a Religion & celui des Peuples, la
ſreſſe pour les Parens & la compaſ-
pour les Malheureux, la droiture &
ermeté, le pardon des injures & le
de la juſtice. Aux portraits riants qui
ɔient rendu les vertus aimables, il
ıoſeroit de ſombres tableaux des vices
ıonorans : il verſeroit l'ignominie ſur
paſſions dont les ſuites ſont plus à
ndre pour les Princes : l'ambition, la
ſomption, l'amour de la flatterie,
ıpplication, la molleſſe, & tous les
ɔrdres qu'elle entraîne.

Quand vos enfans ſeront en état d'en profiter, faites-leur étudier le Télémaque: c'eſt-là qu'ils prendront, en s'amuſant, les regles de critique ſuivant leſquelles ils pourront juger ſainement de l'Hiſtoire, que je leur ferois étudier alors ſuivant les principes de la Politique, & de la maniere la plus utile pour eux.

J'approuverois beaucoup la méthode de leur faire apprendre l'Hiſtoire à rebours, en commençant par le Regne actuel. Cet ordre ſeroit plus propre à les fixer: » Votre Aïeul, votre Biſaïeul » ont fait ces choſes: ils ont été ſecondés » par ces hommes dont vous connoiſſez » les deſcendans «. Peut-être pourroit-on craindre qu'après avoir vu ce qu'il y a d'intéreſſant dans les ſiecles voiſins, ils ne ſe dégoûtaſſent de l'étude des temps éloignés; mais le mal ne ſeroit pas grand: ce qui eſt ſi éloigné n'eſt plus que de l'érudition, & il faut qu'ils ſoient inſtruits pour la pratique. Ce qu'on faiſoit du temps de Pharamond ou de Mérouée, n'eſt plus ce qu'on fait ni ce qu'on doit faire à préſent. Le point eſſentiel pour eux, c'eſt qu'on leur faſſe connoître des hommes pareils à ceux avec leſquels ils auront à vivre; qu'on les mette en état d'apprécier, quand il en ſera temps, les

talens, les vertus, & les défauts de ceux qui les approcheront, & de faire concourir les uns & les autres à l'harmonie générale.

Après qu'ils auront pris des idées nettes & préciſes ſur tout ce qui concerne la Nation, il faut qu'ils ſoient pareillement inſtruits des intérêts, du caractere & des préjugés des Nations voiſines avec leſquelles ils auront des rapports plus immédiats. Et je voudrois, pour cette partie comme pour celle de l'Hiſtoire de la Nation, qu'un homme de ſens & profondément inſtruit, compoſât à leur uſage un tableau bien raiſonné des intérêts actuels des Puiſſances de l'Europe, & ſur-tout des plus voiſines de la France. Cet Ouvrage, pour n'offenſer perſonne, reſteroit manuſcrit.

Prenez garde qu'on n'entretienne pas trop vos enfans de guerres & de conquêtes: qu'on ne leur faſſe point ſonner ſi haut les noms de Vainqueurs & de Héros. N'eſt-il pas révoltant d'entendre encore exalter, ſans reſtriction, dans ces ſiecles éclairés, la Politique de ces illuſtres Brigands, dont je n'excepte pas les Romains, qui ont autrefois ravagé la Terre? N'eſt-il pas ſouverainement ridicule de voir nos Modernes adopter de

bonne foi ces noms pompeux & ces qualifications honorables, que la ſervitude & la baſſe flatterie prodiguerent autrefois à ces fléaux du genre-humain ? On voudroit donc faire naître dans le cœur des Princes, avec l'eſtime de leurs barbares exploits, le déſir de les reproduire ſur la ſcene du Monde.

Mais ce dont vous devez ſur-tout vous défier, c'eſt qu'à propos de concurrence ou de rivalité de Nations, on n'inſpire à vos enfans aucune antipathie pour quelque Peuple que ce puiſſe être, comme je me rappelle que quelqu'un croyoit de bonne foi devoir vous en inſpirer à vous-même contre les Anglois. Qu'on nourriſſe parmi les Peuples l'enthouſiaſme de l'honneur national : les Peuples pourroient ne point aſſez ſentir ce qu'ils doivent faire dans le beſoin pour la défenſe de la Patrie, des Princes ne l'oublieront jamais : & l'on doit bien ſe donner de garde, pendant leur éducation, de jeter dans leur cœur ces ſemences d'averſion qui tendroient à perpétuer les guerres entre les Nations rivales.

Les hommes qu'il importe le plus à vos enfans de bien connoître, ce ſont ceux avec leſquels ils doivent paſſer leur vie ; &, malheureuſement, ce n'eſt pas

pour l'ordinaire l'élite de la Nation. Quand ils avanceront en âge, & qu'ils ſeront prêts à voler pour ainſi dire de leurs propres ailes, il ne faudra leur rien déguiſer des dangers qui les attendent, & des pieges que l'on tendra à leur innocence : il faut qu'ils connoiſſent toutes les ruſes & les artifices que la perverſité des hommes pourra employer pour les porter à ſecouer le joug de la vertu: &, lors même qu'il conviendra de les laiſſer jouir d'une honnête liberté, accoutumez-les à vous rendre tous les jours un compte exact de leurs occupations comme de leurs amuſemens. Qu'ils ſoient par-tout & en tout temps accompagnés de perſonnes dont vous ſerez ſûr ; & qu'il ne leur vienne pas même dans la penſée de vouloir faire avec des jeunes gens de leur âge aucune de ces parties ſecretes qui pourroit craindre la préſence de l'homme vertueux.

Un vice, & un vice eſſentiel de l'éducation que reçoivent communément les enfans des Princes, c'eſt qu'on ne leur apprend point à s'humaniſer avec les Peuples. On concentre tous leurs rapports dans les Palais où ils ſont élevés: ils ne connoiſſent que les Courtiſans, ils ne ſavent parler qu'aux Seigneurs

qu'ils ont coutume de voir, ou aux Valets qui les ſervent. Après avoir reçu avec un air d'aiſance & de dignité un compliment qui leur aura été fait dans leur appartement, on les verra timides, embarraſſés, parlant tout bas à leur Précepteur, en préſence d'une troupe de Villageois raſſemblés pour le plaiſir de jeter un regard ſur les enfans de leur Maître. Ces bonnes gens, qui ne ſoupçonnent point qu'on puiſſe les craindre, penſent qu'on les mépriſe ; & la derniere claſſe du Peuple, en pareil cas, ſe croit en droit de rendre la pareille. Qui apprendroit à vos enfans à ſavoir ſe faire à propos petits avec les petits, leur apprendroit comment Henri IV eſt devenu Henri-le-Grand.

L'art le plus néceſſaire aux Princes, c'eſt celui de ſe faire aimer des Peuples. Que cet art eſt difficile en Pologne ! Mais en France, qu'on ne faſſe point de mal au Peuple, on en ſera aimé : qu'on lui veuille du bien, on en ſera idolâtré. Mais le Peuple ne connoît vos ſentimens pour lui qu'autant que vous les lui manifeſtez extérieurement. Qu'on ne ſe contente donc point de former vos enfans à l'affection ſincere qu'ils doivent à la Nation ; qu'on leur appprenne encore à la lui

ıoigner dans les occaſions, par le ton,
;eſte, le langage, & toutes ſortes de
nieres affables. Il eſt ſi aiſé pour des
nces de donner une marque d'eſtime
:ourageante, de dire au Public un
t gracieux. Ce mot vole de bouche
bouche, & ſe répete avec attendriſ-
ıent juſqu'au fond des Provinces. Des
nces imbécilles ont quelquefois mépriſé
Peuples; mais tous les grands Princes
: ſenti qu'ils tenoient d'eux la puiſſance
les richeſſes.

J'ai ſouvent béni la Providence du
cès de votre éducation, auquel s'op-
ſoient bien des obſtacles. Heureuſe-
nt la qualité du Sujet a prévalu. Je vous
ɔuerai ingénument que la ſeule éduca-
n de Prince qui me paroiſſe pouvoir
vir de modele parmi vous, c'eſt celle
votre Aïeul. Louis XIV n'eut pour
:cepteur que ſon bon eſprit. Son fils
étoit bien inférieur, & il avoit été
vé par Boſſuet. Je ne ſais ſi Boſſuet,
ſe montra ſi ſublime avec les
mmes, ſavoit aſſez ſe rapetiſſer avec
enfans. Ce fut le grand talent de
ıelon. Une douceur inſinuante, une
meté conſtante, beaucoup de patience,
enfin une ſorte d'adreſſe magique pour
ɔuver l'endroit ſenſible des cœurs, le

firent triompher de tous les obſtacles que lui offroient & le caractere altier du Duc de Bourgogne & les tracaſſeries du Palais.

La méthode du Précepteur pour ouvrir le cœur de ſon Eleve à la ſenſibilité envers le Peuple me paroît infaillible. Se ſouſtrayant, autant qu'il le pouvoit, au joug de vos étiquettes, il le conduiſoit ſeul & ſans ſuite dans les Villages & les Hameaux, & juſque dans les cabanes des Payſans. Il le rendoit témoin de leurs pénibles travaux & de leurs triſtes repas; &, après lui avoir fait admirer leurs vertus & leur bon cœur, après lui avoir fait remarquer que le ſentiment & l'honneur habitent auſſi ſous des toits de paille, il lui demandoit leſquels lui paroiſſoient plus dignes de ſon affection, ou de ces hommes couverts de haillons & ſi vils en apparence, mais qui ſavoient remplir les coffres de l'Etat, ou de ces Courtiſans aux habits dorés qui n'avoient que le talent de les vider?

Le Duc de Bourgogne, à la ſuite d'une telle éducation, devint l'idole de la France. Je me rappelle encore la ſenſation toute extraordinaire que ſa mort prématurée fit dans toute l'Europe; &, tant que ſubſiſtera la Monarchie Françoiſe, on s'y

ſouviendra d'un Prince qui, ſans avoir régné, parut plus grand que bien des Rois, pour avoir reçu une meilleure éducation.

DE toutes les Sciences utiles ou néceſſaires à vos enfans, la premiere, vous le ſavez, c'eſt la Religion. Sans la Religion point d'homme, & ſans homme point de Prince. Le Saint-Eſprit dit: Malheur à la Terre dont le Roi n'eſt qu'un enfant. Mais un Prince ſans la Religion, que ſera-t-il, que peut-il être toute ſa vie qu'un enfant, un très-ignorant, & ſouvent un très-méchant enfant? Au-deſſus des Lois humaines par ſa naiſſance, quel frein le contiendroit dans le devoir, s'il ſe mettoit par irréligion au-deſſus des Lois divines. Voudroit-on compter ſur les préceptes nouveaux de la Philoſophie qui tend à établir un ordre de vertus indépendant de la Religion? Mais ſi l'eſprit peut parler à mon eſprit, nul autre ne peut parler à mon cœur que le Dieu qui l'a formé. Non, le bien que conſeille l'homme ne ſe fera jamais ſi ſurement que celui que la Religion commande. Les motifs humains ſont ſubordonnés à mille circonſtances qui enchaînent ou embarraſſent

leur activité. Les motifs surnaturels sont indépendans & immuables comme leur Principe. Le cœur mû par la sensibilité soulage un Malheureux qui se rencontre sur ses pas; le cœur religieux va le chercher jusque dans la cabane où il souffre. La vanité philosophique ne fait le bien que dans le temps & dans le lieu où *elle* peut être applaudie; la Religion le fait par-tout où elle peut avoir Dieu pour témoin.

Vous aurez donc fait un grand coup d'Etat, & vous vous serez acquitté de la premiere & de la plus grande dette des peres, lorsque vous aurez amené vos enfans à agir par ces principes; mais il faut, pour cela beaucoup de soins & une grande prudence. La Religion étant la Science qui caractérise le plus essentiellement l'Être raisonnable, elle doit la premiere servir d'exercice à *sa raison*; & il convient, quoi qu'en dise le Philosophe de Geneve, que deux flambeaux destinés à briller l'un par l'autre, prennent en même temps leur accroissement.

Vous ne manquez pas de Livres pour apprendre la Religion à vos enfans. Les Cathéchismes en sont d'excellens abrégés, qui sont commentés par d'autres bons Ouvrages. L'Histoire, le Dogme, la

Morale, tout eſt certain dans cette Science, & l'on n'y fait point de nouvelles découvertes. Mais la Religion n'eſt pas ſeulement une Science, elle eſt encore une Vertu. Il ne ſuffit donc pas que l'on en parle à l'eſprit & à la mémoire des enfans, il faut encore qu'on en parle à leur cœur; il faut, en éclairant, ne pas oublier d'échauffer. Dans les autres Sciences on voit par les yeux de l'eſprit; dans la Religion on ne voit bien que par le cœur. Chargez-vous de faire aimer la Religion à vos enfans, je me chargerai de la leur faire apprendre. Qui aime la Religion en connoîtra toujours la ſublimité; & qui ne l'aime pas, fût-il un Docteur, ne ſaura jamais l'apprécier. Je n'oublierai jamais une réponſe d'un grand ſens que me fit un jour un Curé de ces environs. J'entrai dans ſon Egliſe au moment où il faiſoit le Cathéchiſme aux enfans de ſa Paroiſſe; je lui demandai s'il le faiſoit ſouvent? » Trois » fois par ſemaine, me répondit-il; une » fois pour les inſtruire de la Religion, » & deux fois pour la leur faire aimer «.

Qu'on rende la vertu aimable aux enfans, & qu'on ſe ſouvienne que de toutes les vertus, celle qui ſe commande le moins, c'eſt la Religion. Prenez donc

de le menacer ridiculement de lui faire paſſer des heures à l'Egliſe, on lui fera enviſager comme la punition la plus humiliante de lui en interdire l'entrée. L'indévotion des Particuliers qui fréquentent vos Egliſes pourroit bien auſſi détruire votre ouvrage ; mais vous avez, Dieu merci, aſſez d'autorité pour empêcher qu'on ne vienne ſcandaliſer vos enfans.

La direction de la conſcience étant de la plus grande conſéquence dans la vie Chrétienne, aſſurez-vous bien du Confeſſeur que vous leur donnerez. Qu'il ſoit prudent, éclairé, vertueux, ſans aucune ambition. Choiſiſſez-le pour eux comme vous le feriez pour vous-même, & je dirois volontiers, avec plus de ſoin encore. Votre Confeſſeur n'a qu'à diriger votre conſcience ; celui de vos enfans, il faut en quelque ſorte qu'il leur en donne une, ils n'en ont point encore ; & de quelle conſéquence n'eſt-il pas qu'il la leur donne juſte & droite, ſans préjugés ; vertueuſe & timorée, ſans ſcrupules ?

Enfin le temps viendra où il faudra penſer à leur établiſſement. Grande & importante affaire, mais dont je ne voudrois pourtant pas que l'on fît toujours

une affaire d'Etat. Les alliances d'intérêt ne ſont pas toujours les alliances les plus heureuſes. Nos guerres finiſſent ordinairement par des mariages: c'eſt le dénouement de la Tragédie. Mieux eût valu commencer par le mariage, & laiſſer la guerre. Mais eſt-il bien inconteſtable que, parce qu'un Prince a été mon Ennemi, ſa fille doive être préciſément celle que le Ciel deſtine pour épouſe à mon fils? Cela pourroit bien arriver quelquefois; mais je croirois qu'on a tort d'en faire comme une Loi invariable. Les enfans des Souverains ont ce déſavantage ſur les enfans du Peuple, qu'ils s'épouſent ſans ſe connoître, & preſque toujours ſans s'être jamais vus. Il faudroit, du moins, que de bons Peintres traçaſſent des portraits fideles des perſonnes, & que des Peintres plus intelligens encore en donnaſſent des caracteres, de l'humeur & des inclinations morales. Sans cela on s'expoſe à faire des mariages malheureux par le défaut de ſympathie dans le caractere des Contractans.

Je vous ai, mon cher fils, dévoilé tous mes ſecrets, qui ſans doute vous apprendront peu de choſes. Il ne me reſte plus déſormais qu'à juſtifier le titre que vous me donnez de Patriarche de la

famille, en priant ſans ceſſe le Seigneu de répandre ſur elle ſes bénédictions meſure qu'il la multiplie.

CHAPITRE XXI.

Le jeune homme qui entre dans le Mond avec le déſir d'y conſerver ſa vertu, do uſer de beaucoup de prudence dans choix de ſes amis (1).

JE n'oublierai jamais, mon cher Maîtr les ſoins que vous avez bien voulu voi donner pour éclairer ma raiſon, régle mes penchans, me former à la vertu & me la faire aimer comme le bien plus certain, & le bonheur le plus v & le plus durable. Je ne puis mieux voi en marquer ma reconnoiſſance, qu'e vous rendant compte du progrès qu'o fait en moi vos ſalutaires leçons. Il ſerc plus grand, ſans doute, ſi je les avc reçues avec autant de docilité & d'appl cation à bien faire, que vous aviez c zele & d'application à me rendre parfai mais il m'auroit fallu cette raiſon lum neuſe qui vous apprend à diſtinguer

(1) Le Roi de Pologne écrivit ces Réflexions liſant, en 1747, le Livre qui a pour titre : *CONSEIL DE L'AMITIÉ.*

vrai du faux, cette délicateſſe de ſentiment, cet amour conſtant pour la vérité, ce goût des choſes ſolides, cette expérience, enfin, qui vous a ſi bien convaincu de l'importance de vos enſeignemens. Je puis dire cependant que, plus j'avance en âge, plus je m'applique à les mettre à profit.

La connoiſſance que vous m'avez donnée des hommes, que je crois, comme vous, qu'il eſt plus néceſſaire d'étudier que les Livres, m'en a inſpiré une méfiance que j'eſtime preſque une vertu. Je n'ai qu'à me conſulter moi-même pour ſavoir que le plus ſage d'entr'eux eſt celui qui a le moins de vices; le plus parfait, celui qui a le moins de défauts. Eſclaves de leurs paſſions, de leurs préjugés, de leurs caprices, & toujours auſſi communément victimes des caprices, des préjugés & des paſſions des autres, quels affreux ſpectacles de guerre & de diſſention ne donnent-ils pas ſur la ſcene du Monde; tandis que les bêtes mêmes, tranquilles, & ſe reſpectant mutuellement, malgré la diverſité de leurs affections & de leurs beſoins, ſemblent leur reprocher de n'être pas auſſi ſages avec leur raiſon, qu'elles le ſont par le ſeul inſtinct de leur nature?

Peut-être ſuis-je encore trop frappé de ce qu'un premier regard m'a fait appercevoir ſur le théâtre que les hommes occupent, & où je vais commencer à figurer avec eux; mais, d'après le témoignage même de ceux qui m'y ont précédé, je ſais qu'on n'y voit le plus ordinairement qu'injuſtice & cruauté, qu'ingratitude & perfidie, que des haines, des vengeances, des crimes, des déſolations, des ravages. La race humaine, ſelon l'expreſſion de Montagne, n'eſt qu'une fourmilliere émue & échauffée; elle ſe heurte, ſe foule, s'écraſe, ſe détruit elle-même; & l'on ne peut mieux la comparer qu'à cette troupe meurtriere de Soldats que Cadmus effrayé vit ſortir du ſein de la terre, & qui, produits des dents d'un ſerpent, devenoient d'autres ſerpens, & s'entre-tuoient les uns les autres.

Un moyen d'être moins expoſé à la malice des hommes, ſeroit de gagner l'amitié de quelques-uns d'entr'eux, de s'en faire des défenſeurs, des protecteurs, un conſeil, un ſecours, un appui.

Mais comment trouver des amis où il n'en eſt preſque plus? Cependant, comme je ne puis renoncer entiérement à la Société dont je vais partager les biens,

& dont il eſt juſte auſſi que je partage es inconvéniens & les peines, au défaut d'amis, tels que je les voudrois, tels que tous les amis devroient être, je ſuis réſolu de me contenter, ou de feindre du moins de me contenter de ceux qui n'en ont que l'apparence; mais auſſi ne leur donnerai-je que la ſimple apparence d'un retour qu'ils ne méritent point. Le Monde ne ſubſiſte, à mon avis, que par ces dehors équivoques. Tout reprochables qu'ils ſont, ils y forment un lien d'honnêteté qui en bannit la confuſion & le déſordre, & qui eſt comme le fondement du repos public. Si tous les cœurs y étoient à découvert, ſeroit-il poſſible d'y vivre? Un beau maſque eſt bien plus ſupportable qu'un viſage effrayant par ſa laideur.

Il ne me reſte plus qu'une précaution à prendre avec quiconque voudra ſurprendre mon amitié; c'eſt de lui donner lieu de croire qu'il l'a ſurpriſe en effet; c'eſt de ne pas lui paroître, ſelon le conſeil d'Horace, plus inſtruit ni plus choqué de ſes défauts, qu'un pere de ceux de ſon fils; c'eſt de répondre à ſon faux empreſſement par des égards, des attentions, des complaiſances qu'il puiſſe eſtimer ſinceres, & qui le trompent auſſi

agréablement qu'il prétend me tromper lui-même. Utile, mais triſte ſupplément d'une union que l'eſtime devroit former, qui, ſans intérêt & ſans artifice, réuniroit les cœurs, & mettroit une eſpece d'égalité dans les diverſes conditions, dans les goûts, dans les caracteres, & donneroit en quelque ſorte plus d'étendue & plus de prix à l'Humanité.

Que ne puis-je eſpérer de goûter un jour les douceurs d'une union ſi précieuſe ! Je ſens le beſoin d'aimer, je cherche un autre cœur comme une compagnie néceſſaire. N'en eſt-il point que le Ciel me deſtine, & qui déſirent également de ſe donner à moi ? Qu'ils ſe montrent donc, qu'ils ſe hâtent : je leur tends les bras. Je n'examinerai point leur bonne ou leur mauvaiſe fortune. Qu'ils ſoient vrais, qu'ils ſoient vertueux, & qu'ils m'aiment : je leur prodiguerai ma confiance ; & mon ame ne tardera pas à ſe confondre dans la leur. C'eſt à eux que je réſerve ces tendres épanchemens, que je n'ai oſé riſquer avec ces amis factices, auſſi peu jaloux de la candeur de mes ſentimens que je le ſuis de la ſincérité des leurs ; & dont, le compas à la main, ſi j'oſe m'exprimer ainſi, je dois, dans la crainte de m'égarer, toiſer

marche, pour ne pas faire plus de hemin qu'ils n'en veulent faire avec moi: *mici ferre jugum pariter doloſi.*

Des amis vrais, fideles, pleins de roiture & de probité, m'aideroient, utant par leurs conſeils que par leurs xemples, à ſuivre le ſage avis que vous ne donnez ſur la corruption générale des Mœurs. Je ne verrois, pour m'en préerver, qu'un ſentier à côté des grandes outes qui en ſont plus ou moins infecées : c'eſt celui qu'ont pris ces pieux olitaires qui, pour bien vivre, ont cru e devoir vivre qu'avec eux ſeuls; encore ce ſentier n'eſt-il pas toujours auſſi ûr qu'on le penſe. De vieilles & malheueuſes impreſſions s'y réveillent ; les orps les plus ſonores frémiſſent longemps après qu'on a ceſſé de les frapper.

Deſtiné à paſſer mes jours dans le Monde, j'eſpere néanmoins me garantir le ſa contagion. Affreuſe par elle-même, lle n'a beſoin que d'être connue pour e faire éviter, ainſi qu'une épidémie, ui n'eſt pas plutôt apperçue qu'on herche à ſe ſauver du malheur d'en être tteint. Les vices, quels qu'ils ſoient, ortent tous en eux des traits qui les écelent, je ne ſais quoi qui avertit de ce u'ils ſont. Ils ont beau ne ſe montrer

que dans un point de vue agréable, où les reconnoît ſous l'apparence même des vertus, dans leſquelles ſouvent ils ſe transforment, & qui, trop mal aſſorties, ſemblent inviter elles-mêmes à les craindre & à les déteſter. D'ailleurs, quels ſont les vices qui ne trouvent en nous une lumiere naturelle, une droiture de raiſon, une conſcience qui les rejette? Mais ce qui nous en montre plus particuliérement toute l'horreur, c'eſt l'état de ceux qui s'en ſont laiſſés corrompre. Que ne nous diſent point leurs déréglemens, leur miſere, leur folie? Leurs triſtes exemples, mon cher Maître, ſont un grand précepte; que ne peut-il point, ajouté à ceux que vous m'avez donnés?

L'extrême déſir que j'ai de répondre à votre confiance m'engage à tout moment à veiller ſur moi-même. Je ſens de puiſſans attraits pour la vertu. Rien n'eſt ſi beau que le portrait que vous en faites; vous la repréſentez dans toute la gloire de ſon triomphe. Les armes que vous me fourniſſez ſoutiennent mon ardeur. S'il eſt des Malheureux livrés à leurs paſſions, & qui ſe plaiſent ſous leur empire, je veux travailler ſans ceſſe à vaincre les miennes; vous ſerez toujours en cela le modele ſur lequel votre cher

Diſciple

Diſciple tâchera de ſe former. Il fera tous ſes efforts pour répondre à l'eſtime que vous avez conçue de lui, & aux ſoins que vous vous êtes donnés pour l'en rendre digne.

CHAPITRE XXII.

AD M. D. G. ET B. M. S. V.

RÉGLEMENT relatif au maintien du bon ordre dans ma Maiſon, occaſionné par la perte que j'ai faite de M. le Baron de Mezek Maréchal de ma Cour (1).

1.° LA charge de Maréchal de la Cour dont M. de Mezek a été revêtu quand j'étois encore en Pologne, ſuivant l'uſage du Pays, n'étant autre choſe dans celui-ci que celle de premier Maître-d'Hôtel, je ſupprime la charge de Maréchal de la Cour, comme inutile, & afin que M. de Marſan ne ſoit déſormais ſubordonné, dans l'exercice de la ſienne, qu'au Grand-Maître de ma Maiſon, M. le Duc Oſſolinski.

(1) Je cite cette Piece, entre une infinité d'autres du même genre également minutées par le Roi de Pologne.

2.° La fonction de M. de Marſan ſera de tenir la table, ſelon qu'il en a été ordonné ci-devant ; de faire attention au nombre & à la qualité des Etrangers ; & de veiller à ce que, dans le ſervice des tables, il n'y ait ni excès ni défaut.

3.° Comme, dans l'établiſſement de la Maiſon, j'ai créé un Conſeil Aulique ſous la préſidence du Grand-Maître, ma volonté eſt que ſes ſéances ſe tiennent, avec toute l'exactitude poſſible, tous les Vendredis de la Semaine, ſuivant l'Ordonnance de création.

4.° Il ſera compoſé à l'avenir du Grand-Maître M. le Duc Oſſolinski ; de M. de Marſan, du Sieur Alliot, en qualité de Conſeiller Aulique & de Commiſſaire-Général de la Maiſon ; & du Sieur Gauthier, comme Contrôleur.

5.° Ce Conſeil doit avoir trois objets dans toutes ſes délibérations : la Juſtice, la Police, & la Finance.

6.° La Juſtice, pour décider des querelles des Domeſtiques, pour punir dans les cas qui ſont de ſa compétence, & renvoyer à la Juſtice ordinaire ceux qui n'en ſont pas.

7.° La Police, afin de s'aſſurer, par des revues de chaque mois, de ce qui ne s'obſerve pas ſuivant toute la régularité

preſcrite dans le ſervice. On redreſſera, on corrigera, on punira ceux qui ſe trouveront en défaut. On fera même, s'il en eſt beſoin, de nouveaux Réglemens pour l'exactitude du ſervice. Et, pour cela, il faudra examiner tous les Articles des Départemens les uns après les autres : la Chapelle & le Service divin, les cuiſines & les caves, les écuries & la livrée, les Gardes-du-Corps & les Cadets, l'entretien des maiſons & des jardins, la Muſique, &c.

8.° Quant à la Finance, les comptes du mois ſont ordinairement partagés en trois chapitres : l'ordinaire, l'extraordinaire, & les bâtimens. L'ordinaire comprend les cuiſines, les caves & les gages. Je veux que les Maîtres-d'Hôtel ordinaires remettent tous les ſoirs au Contrôleur, des billets de la dépenſe du jour : c'eſt-à-dire, qu'en ordonnant les tables, ils feront des notes de ce qu'ils prennent des pourvoyeurs, du marché, ou d'autre part ; & cela eſt aiſé à faire : » Tant de » livres de viande ou de pain, tant pour » la volaille, le gibier, le poiſſon, & » tout ce qui aura été conſommé le jour «. Le Caviſte fera de même, ainſi que les Officiers chargés des deſſerts. Le Contrôleur, ayant reçu ces billets, vérifiera

ſi ce qui eſt porté en dépenſe s'acco
avec la conſommation : il fera ſes ob
vations ſur les négligences ou les m
verſations ; & il remettra ces billets
Sieur Alliot, pour deux raiſons : La p
miere, pour qu'il vérifie ſi le Contrôl
les a examinés aſſez rigoureuſement ;
ſeconde, pour qu'il puiſſe tirer le com
de l'ordinaire du Mois. S'il y a quelq
augmentation de gages, le Sieur Alliot
fera part au Conſeil lorſqu'on y exa
nera le compte général du Mois, av
qu'il me ſoit préſenté. Quant à l'extra
dinaire, on n'admettra aucun arti
dans le compte, qu'autant que celui
a préſenté un mémoire pour ſon pa
ment, aura juſtifié qu'il lui a été ordon
par qui il appartenoit, de fournir t
marchandiſe, ou de faire tel travail. Re
eſſentielle & générale à obſerver, a
qu'on puiſſe marchander toutes cho
avant que de les payer. Pour ce qui
des bâtimens, le Sieur Héré a le mê
ordre à ſuivre, & il eſt aiſé de vé
fier ſes comptes avant que de me
préſenter.

9.° Comme la charge du Contrôle
ſuivant le Réglement que j'ai fait, e
braſſe généralement tout ce qui conce
la dépenſe, la police & le ſervice,

reux qu'il obſerve avec une attention continuelle ſi tout eſt en regle, & qu'il énonce, par un Mémoire, à chaque éance du Conſeil, ce qu'il aura remarqué de défectueux.

10.° Sur le Mémoire du Contrôleur, e Conſeil délibérera, donnera ſes déciions, qui me ſeront préſentées : &, orſque je les aurai agréées, on tiendra a main à ce qu'elles ſoient exécutées.

CHAPITRE XXIII.

Une ſage économie dans l'adminiſtration des Finances fait la force des Etats.

IL n'eſt point d'Etat qui ait abſolument beſoin de richeſſes immenſes pour ſe ſoutenir : ſouvent, plus une Nation eſt opulente, plus elle néglige les avantages qui peuvent contribuer à ſa grandeur. L'amour de la gloire s'accorde rarement avec la paſſion d'acquérir. Tel Peuple pouvoit donner la loi par ſes armes, qui l'a reçue de ſon Ennemi. Las du poids d'une guerre qu'il lui importoit de finir avec honneur, il s'eſt hâté d'accepter une paix honteuſe. Une noble ambition n'a pu dompter ſon avarice, & les reſſources qui devoient faire ſon ſalut,

ſont devenues en quelque façon la cauſe même de ſa perte.

La puiſſance d'un Etat ne conſiſte proprement que dans une ſage adminiſtration de ſes Finances ; &, autant une prudente économie eſt néceſſaire à un Particulier qui ne veut pas décheoir de la condition où le Ciel l'a fait naître, autant elle eſt indiſpenſable à un Royaume qui veut ſe maintenir dans ſa force & dans ſa ſplendeur : c'eſt-là le reſſort qui fait mouvoir toutes les parties d'un Etat. Combien en eſt-il qui, reſſerrés dans des bornes étroites, ne figurent dans l'Europe que par leur attention à ménager leurs revenus ?

Il n'eſt guere de Pays moins vaſte que la Hollande : on diroit que l'Océan ne lui a donné qu'à regret les Iſles marécageuſes qui forment ſon Domaine : cependant on ſait quelle eſt la force de cette petite République. Ses Sujets laborieux ne ſont pas plus occupés à augmenter leurs biens par le commerce, qu'elle eſt appliquée à régler ſes dépenſes ſur ce qu'elle retire de l'induſtrie de ſes Sujets. Ce juſte équilibre fait preſque lui ſeul la richeſſe d'un Pays. Avec de l'ordre, la médiocrité peut faire ce que ne peut point l'abondance qui n'a pas de regle.

CHAPITRE XXIV.

e que nous donnons au Tréſor public, c'eſt pour nous-mêmes que nous le donnons.

[OUT Citoyen que la Patrie a nourri : élevé, eſt obligé de travailler à ſa ɔnſervation : il ne peut être heureux elle ne l'eſt avec lui ; & c'eſt en quel-ıe ſorte conſpirer la perte de ſa Nation : la ſienne propre, que de lui refuſer s ſecours dont elle a beſoin pour ſe ırantir de tout malheur. Ce n'eſt point ippauvrir que d'enrichir l'Etat. Imitons Laboureur qui n'épargne point la ſe-ence, pour avoir une abondante moiſ-n. On diroit qu'il perd ce qu'il jette dans terre ; mais c'eſt pour en recueillir des ens qu'il ſait devoir être le ſoutien de vie, & le ſeul moyen qu'il ait de la ɔnſerver. Ce n'eſt qu'en donnant à Etat des ſecours légers & faciles, que ɔus pouvons mettre nos terres, nos aiſons, nos familles à l'abri des ravages : l'Ennemi.

CHAPITRE XXV.

Il eſt de l'intérêt des Princes de ne pas ſurcharger leurs Peuples d'impôts.

IL eſt juſte, il eſt même utile qu'il reſte toujours une certaine aiſance parmi les Sujets qui ſont l'unique ſource des revenus du Prince. S'ils doivent porter le joug, il ne faut point auſſi que le joug les écraſe; & il eſt plus utile & plus glorieux à celui qui le leur impoſe, qu'ils le portent avec plaiſir, qu'avec dégoût & répugnance. C'eſt un grand revenu pour un Prince que l'amour de ſes Sujets.

Pourquoi, dans l'exaction des impôts, arracher, pour ainſi parler, l'arbre avec ſes racines, & réduire à l'extrême miſere, des Peuples dont on prétend tirer encore de nouveaux ſubſides pour les beſoins de l'Etat?

Plaignons ces Peuples qui, forcés de payer à leurs Souverains des impôts preſque toujours au-deſſus de leurs forces, ont ſouvent le chagrin de voir ces fruits pénibles de leurs travaux employés à de vaines décorations de grandeur & de luxe, à d'inutiles projets d'ambition, peut-être à des plaiſirs d'autant plus mal-

s à pardonner, qu'ils terniſſent la ré-
ation des Princes, & leur ferment
s les chemins à la gloire qu'ils de-
ient acquérir.

N'eſt-il pas certain que les richeſſes
ſont les revenus d'un Souverain,
oient bientôt taries, ſi, après être
ties des mains de ſes Sujets, & mon-
s vers lui comme d'elles-mêmes &
s violence, elles ne retomboient auſſi
ndamment dans les mains de ces mê-
s Sujets qui en ſont la ſource? C'eſt
cette circulation, toujours propor-
nnée au bien des Peuples & des Sou-
rains, que la conſtitution d'un Etat
te plus conſtante, plus tranquille, &
ins expoſée à des révolutions.

J'avoue que j'abolirois volontiers la
oitation. Il m'a toujours paru que des
rétiens devroient en être exempts.
nvient-il qu'un Miſérable qui meurt
faim, rachete ſa tête au prix de ſa
, qu'on lui abrege inſenſiblement?

CHAPITRE XXVI.

Dans les impoſitions, on doit prendre garde que leur multiplicité ne ſoit onéreuſe au Peuple, & que le Pauvre ne paye pour le Riche.

JE n'approuve pourtant pas un trop grand nombre d'impoſitions : elles ne peuvent manquer d'être onéreuſes, même par leur ſeule diverſité. S'il importe d'enrichir le Tréſor public, & d'en rendre les revenus fixes, il faut auſſi ne pas trop gêner le Peuple qui les fournit. Ne pourroit-on pas, dans le recouvrement des deniers publics, établir une ſi juſte proportion entre les charges de l'Etat & les facultés des Sujets, que les impôts devinſſent plus profitables à l'Etat qui les reçoit, & plus légers aux Sujets qui les fourniſſent ? Cela ne ſe peut que par une parfaite égalité dans les contributions, & par une juſte répartition eu égard aux facultés d'un chacun, afin que les Pauvres ne payent pas pour les Riches.

CHAPITRE XXVII.

S'il eſt important d'encourager l'Agriculture, il ne l'eſt pas moins de ſavoir économiſer & conſerver ſes fruits pour les beſoins imprévus.

JE voudrois qu'à force de s'appliquer aux Sciences & de cultiver les Arts, on n'abandonnât pas le plus utile, le plus néceſſaire, le plus eſſentiel de tous les Arts, je veux dire l'Agriculture. La richeſſe de l'Etat ne peut nous venir que par les mains de ces hommes ſi vils en apparence, mais ſi reſpectables en effet, à qui nous avons abandonné le ſoin de nos terres, & qui font vivre tous les autres Sujets de la Nation. Il faut que les Laboureurs, dans les Villages, répondent à la quantité de terrain qui en dépend, & qu'il importe de défricher & de cultiver. Encourageons l'Agriculture comme la premiere ſource de la force & de l'opulence de l'Etat.

Un moyen que j'imagine pourroit rendre une Nation conſtamment heureuſe : ce ſeroit d'engager chacun de ceux qui poſſedent des terres dans un Diſtrict de donner tous les ans la centieme

partie de leur récolte, qui ſeroit miſe en réſerve dans un magaſin public pour les beſoins urgens de ce même Diſtrict. Une rétribution ſi modique ne ſeroit à charge à perſonne, & deviendroit néanmoins conſidérable par le grand nombre de ceux de qui on l'exigeroit. Le plus pauvre ne pourroit refuſer cette portion de *grains*, puiſqu'il la recouvreroit dans ſon beſoin, peut-être plus ſurement que s'il l'eût gardée chez lui pour ſon uſage. Ce n'eſt pas même ſur ce centieme ſeul qu'il pourroit compter, il auroit part à celui des autres; & les grains qu'il auroit fournis dans une année heureuſe, ſans preſque s'en reſſentir, il les recevroit avec uſure lorſque la récolte viendroit à manquer; mais lorſqu'elle ſeroit abondante, le magaſin en ſeroit augmenté, & on multiplieroit ſans peine les proviſions néceſſaires pour les années ſtériles.

Ce que je dis ici eſt ſi aiſé à établir, que je ne puis comprendre comment chaque Communauté ne penſe point à l'exécuter pour ſon propre intérêt. Qu'arrive-t-il en effet, s'il vient une année abondante? On en abuſe en quelque ſorte; on cherche à ſe défaire au plutôt de ce qu'on a recueilli; on verſe les blés par-tout où l'on peut les mieux vendre;

:s Chefs de la Communauté deviennent
ouvent eux-mêmes d'avides Négocians
e cette précieuſe denrée ; & les gre-
iers ſe trouvent vides, lorſque la terre
ommence à ſe reſſentir du dérangement
es ſaiſons. Alors, ou la famine ſe répand
ans les lieux mêmes où l'on auroit pu
ı prévenir, ou le prix exceſſif des grains
ait augmenter celui de toutes les autres
.enrées : le Peuple ſouffre, tout un
Loyaume gémit ; & combien n'en coûte-
-il pas pour ramener dans chaque Pro-
'ince une partie des blés qui en étoient
ortis.

Souvent l'Etranger nous revend les
ôtres-mêmes le double de ce qu'il les
oit achetés ; ce n'eſt auſſi qu'à ce deſ-
n qu'il en avoit fait emplette : car, telle
ſon induſtrie, il profite également de
re abondance & de notre diſette. Il
oit nos denrées à un prix modique,
ar le prix qu'il met à ce qu'il nous
:donne, il trouve le ſecret de ne rien
nſer pour celles qu'il conſomme, &
enrichir à nos dépens par le moyen
lles qu'il ne peut conſommer.

ne prétends pourtant pas qu'après
écolte abondante, il ſoit défendu
'ropriétaire de conſerver ſes grains
n temps où il pourroit en manquer ;

mais quels motifs engagent pour l'ordinaire à les mettre en réſerve? On ne le ſait que trop. De riches Particuliers en amaſſent à vil prix, & ne les vendent qu'au temps d'une extrême diſette, bien moins pour ſoulager les Peuples, que pour ſe prévaloir de leur miſere, & s'enrichir aux dépens du Public.

A tous ces maux, ſi connus & trop fréquens, je ne vois qu'un remede; c'eſt un magaſin établi dans chaque Contrée, ſelon le projet que je viens de marquer. Par ce moyen, malgré la diverſité des ſaiſons, les années ſeroient, pour ainſi dire, toujours les mêmes, & le blé ſeroit toujours au même prix.

CHAPITRE XXVIII.

S'il eſt un Commerce utile à une Nation, ce n'eſt pas celui qui introduit parmi elle tous les beſoins du luxe & de la molleſſe, ou qui l'engage à échanger ſes bonnes Mœurs pour de l'or.

L'AMOUR du gain nous a conduits au-delà d'une infinité de mers que nos peres ne connoiſſoient, ni ne ſe ſoucioient de connoître; & combien ces voyages, d'ailleurs ſi périlleux, n'ont-ils pas été

funeſtes à toute l'Europe ! L'or & l'argent qu'on en a rapportés ne nous ont-ils pas appauvris en quelque ſorte ? Nos beſoins n'ont-ils pas augmenté avec nos richeſſes ? Et quelles richeſſes peuvent ſuffire à tous nos beſoins ?

Tel de nos Aïeux, content du revenu de ſes terres, vivoit dans une honnête abondance, qui, à préſent éclipſé par les fils de ſes Domeſtiques, ne paroîtroit auprès d'eux que ce que ceux-ci étoient à ſon égard ; & tel de ces nouveaux Parvenus, plus malheureux que ſes peres, parce qu'il eſt plus riche, a réellement plus de peine à vivre dans ſon opulence, que ſes peres n'en avoient à ſubſiſter dans leur médiocrité.

Nos ancêtres trouvoient dans ce qui leur étoit ſimplement néceſſaire une eſpece de ſuperflu ; & nous, qui ne regardons ce ſuperflu que comme un ſimple néceſſaire, ne ſommes-nous pas effectivement moins riches qu'ils ne l'étoient ? Ainſi l'accroiſſement des biens a porté l'indigence dans nos Contrées ; ainſi les nouveaux Pays que notre avarice intrépide a découverts, ſe ſont vengés de nos rapines par le luxe que leurs tréſors ont enfanté parmi nous. Et combien d'autres maux ces tréſors inutiles n'ont-ils pas amenés avec eux !

Quelle différence entre la longue vie de nos peres & la courte durée de la nôtre ! entre la force de leur tempérament affermi par leur ſobriété, & la foibleſſe de nos corps épuiſés par notre intempérance & par notre molleſſe ! Quel contraſte entre nos Mœurs & les leurs ! Il eſt vrai qu'en tout *temps* les hommes ont eu les mêmes paſſions, les mêmes deſirs, des ſentimens à-peu-près ſemblables ; mais nos ancêtres, moins vifs, moins légers, moins bizarres, moins avides de changement & de nouveautés, plus modérés & plus ſimples, ne raffinoient point comme nous ſur les plaiſirs, rougiſſoient de leurs foibleſſes, ne faiſoient pas trophée de leurs déſordres ; ils reſpectoient les droits de la Nature, les regles de la bienſéance, les lois de l'honneur ; ils ne ſoumettoient point, comme nous, les maximes de la Religion aux frivoles lueurs d'une raiſon corrompue par la volupté ; ils ne prenoient pas un effronté pyrrhoniſme pour de l'eſprit, les graces de la mode & du caprice pour du mérite, & une politeſſe apprêtée pour l'unique devoir de la Société.

Il eſt bien certain, en effet, que les Peuples ſe gâtent mutuellement par le

Commerce, qui les fait communiquer les uns avec les autres : nous pouvons en juger par notre liaiſon actuelle avec nos Voiſins. De ces Royaumes où nous ſommes dans l'habitude de répandre la frivolité de nos modes, qu'avons-nous rapporté juſqu'à préſent que des problêmes hardis ſur la Religion, des doutes bizarres ſur les devoirs de l'homme, des paradoxes injurieux à l'autorité des Rois, un mépris indécent pour les bienſéances, une funeſte indifférence pour la Patrie, pour la Société, pour la vie même ; qu'une Philoſophie enfin qui ne fait tout dépendre des reſſorts de la Nature que parce qu'elle ne les connoît pas, & qui ne ſe vante de les connoître que pour autoriſer les paſſions, & leur permettre indifféremment tout ce qui peut les ſatisfaire.

Ce malheur que je déplore, & qui s'accroît tous les jours parmi nous, me porteroit preſque à deſirer que nos Contrées fuſſent inacceſſibles. Il ſeroit, du moins, à ſouhaiter que des barrieres impénétrables entouraſſent nos cœurs, pour y fermer l'entrée aux paſſions, & nous mettre à l'abri de la funeſte contagion des mauvais exemples : nous verrions ſe briſer à nos pieds la fougue impétueuſe

des erreurs & des vices, & tous ces preſtiges malheureux qui ſemblent ne ſe produire ailleurs que pour venir s'établir dans nos climats, y prendre un air de fineſſe & d'agrément, & refluer enſuite dans leur propre terrain avec plus de malignité qu'ils n'en avoient apporté dans le nôtre. Peut-être de cette façon recouvrerions-nous l'aimable ſimplicité & la candeur naturelle de nos anciennes Mœurs; &, puiſque effectivement, ſans ſortir de chez nous, nous trouvons tout ce qui peut nous ſuffire, qu'avons-nous beſoin d'aller chercher ailleurs un ſuperflu qui ne nous ſuffit jamais?

Je connois cependant les avantages du Commerce; &, bien loin de le proſcrire, je voudrois l'encourager; mais je voudrois auſſi modérer en nous cet ardent amour des richeſſes, & cette téméraire ambition qui ſert à l'enflammer.... Nous déſirons ſur toutes choſes, & plus qu'aucun autre Peuple, des diſtinctions: rarement elles ſont parmi nous le partage du Citoyen pauvre qui n'a que du mérite & des vertus. L'homme riche, plus répandu, plus accrédité, plus capable de ſoutenir la prééminence des rangs, plus près de ceux qui les diſtribuent, ne manque preſque jamais de

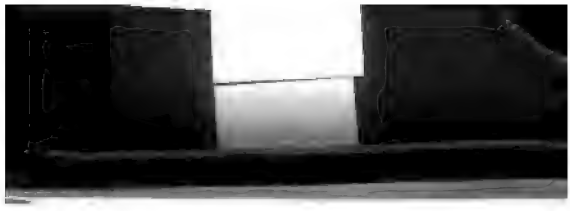

les obtenir. Le Mérite négligé par la Fortune l'eſt preſque toujours par le Gouvernement.

CHAPITRE XXIX.

Le vrai courage, pour un Souverain, c'eſt moins de ſe rendre redoutable dans un champ de bataille, que de ſavoir vaincre ſes paſſions, & triompher des obſtacles qui s'oppoſent au bonheur de ſes Peuples.

LE courage eſt une paſſion plutôt qu'une vertu, ou du moins c'eſt une qualité ſi commune dans les Armées, & juſque dans les bois parmi les animaux, qu'un Prince peut bien, ſans intéreſſer ſon honneur, n'en point faire uſage. Mais n'eſt-ce préciſément que dans un champ de bataille qu'il doit le montrer ce courage; & ne peut-il l'employer qu'à commettre des injuſtices? Tout le monde le croit ainſi, & j'oſe dire que tout le monde ſe trompe. Il eſt des occaſions où il peut l'étaler avec plus de fruit, & même avec plus de gloire. Ne lui en faut-il point pour réſiſter preſque à tout moment aux inſinuations flatteuſes de ſes Courtiſans, qui d'ordinaire ne ſont jaloux

de ſon eſtime qu'autant qu'elle peut ſervir à mériter ſes faveurs? Ne lui en faut-il point pour ſuivre ſans relâche un deſſein heureuſement conçu; pour ſupporter les chagrins d'une entrepriſe manquée; pour faire reſpecter ſes Lois ſans offenſer ſa juſtice, ni déroger à ſa bonté; pour ne pas ſe laiſſer enivrer au faîte de la grandeur; ou, ce qui eſt plus mal-aiſé, pour en ſoutenir le poids, malgré l'habitude qui en dérobe les charmes, & n'en laiſſe ſentir que les peines & les dégoûts?

Quel courage ne faut-il pas pour réprimer ſes paſſions, dans un poſte où il eſt auſſi aiſé de les ſatisfaire que difficile de s'en garantir. Ce ſont-là les ennemis qu'un Souverain doit combattre, & qu'il lui eſt plus glorieux de vaincre, que des Peuples dont ordinairement la défaite eſt plutôt due au haſard des batailles qu'à la valeur qui s'eſt flattée de les ſubjuguer. Un Prince ne doit montrer de courage guerrier que lorſque ſon honneur, le bien de ſes Etats & la juſtice l'exigent; que lorſqu'il eſt obligé de préférer la guerre, toute douteuſe qu'elle eſt dans ſes ſuccès, aux tranquilles douceurs d'une paix dont le bonheur n'eſt jamais équivoque.

L'ambition, trop ordinaire aux Souverains, de ſe diſtinguer par les armes; doit les flatter beaucoup moins que le plaiſir d'être aimé de leurs Peuples. Qu'un Prince prenne les armes, à la bonne heure, pour enchaîner l'audace de ſes Voiſins; & qu'alors il joigne à la vivacité du courage, ce qui ſeul fait les vrais Héros, une juſtice ſans cruauté, un reſſentiment ſans vengeance; qu'il calcule le prix du ſang, pour le ménager; qu'il tienne un juſte milieu entre la précipitation téméraire & la timide lenteur; qu'il craigne ſur-tout de groſſir la tempête, en voulant la conjurer: rien n'eſt plus grand ni plus louable aux yeux de l'Univers.

Mais ſi, dans le temps même que le Prince ſe montre auſſi hardi que s'il ne pouvoit manquer d'être heureux, il épie l'occaſion de frayer un chemin à la paix, & qu'il immole ſes ſuccès au beſoin de ſes Sujets prêts à céder aux efforts de leur zele; la gloire qu'il acquiert alors, quoique moins brillante & peut-être moins eſtimée, n'eſt-elle pas plus ſolide, parce qu'elle eſt indépendante des haſards; & plus propre à faire honneur à l'humanité, parce qu'elle eſt plus digne des éloges d'une raiſon éclairée?

Les Regnes les plus illuſtres nous offrent, à la vérité, peu d'exemples d'une ſi ſage & ſi utile modération; & preſque de tout temps la valeur ſeule autoriſa les Princes à provoquer celle de leurs Voiſins. Il leur ſuffiſoit d'être Rivaux, pour être Ennemis; & ils brûloient de s'eſſayer les uns *contre les* autres: il n'étoit donné qu'à notre ſiecle de voir le Chef (1) d'une Nation qui ne trouve rien d'impoſſible quand on n'exige d'elle que de la valeur, éviter néanmoins la guerre, ſans la redouter; ne l'entreprendre qu'à regret, quoiqu'avec raiſon; & n'en redoubler la chaleur, que pour parvenir plutôt à l'éteindre.

Il eſt des Héros de plus d'une ſorte, & celui qui fait ſa principale étude de rendre les hommes bons & heureux, eſt bien ſupérieur à celui qui ne cherche à s'illuſtrer que par ſes triomphes.

(1) Le Roi de Pologne parle ici de l'éclatante modération que montra Louis XV ayant & après ſes glorieuſes Campagnes de Flandres.

CHAPITRE XXX.

Les Souverains de l'Europe, ou par défiance les uns des autres, ou par oſtentation, ſurchargent leurs Peuples pour l'entretien d'un trop grand nombre de Troupes en temps de paix.

TOUTES les Troupes d'un Etat devroient être congédiées dès la ceſſation des troubles qui les ont fait raſſembler; mais la défiance que les Souverains ont les uns des autres, les contraint à ſe tenir toujours armés. Epuiſés par les frais d'une guerre qu'ils étoient impatiens de finir, ils continuent de s'épuiſer dans la crainte d'une autre qu'on peut leur ſuſciter; & ils donnent le nom de paix à des efforts qui les ruinent. Ainſi, par les moyens même qu'ils emploient pour ne pas ſuccomber dans une guerre, dont ils ne prévoient encore ni le temps ni les motifs, ils ſe mettent hors d'état d'en entreprendre ou d'en ſoutenir aucune.

Qu'arrive-t-il en effet, après ce redoublement de dépenſes qu'ils auroient dû s'épargner? Au premier ſignal de guerre, ils achevent d'accabler leurs Sujets par

de nouvelles taxes qui, une fois établies, durent preſque toujours ; & ces taxes étant difficiles, ou trop longues à lever, & ſuffiſant à peine aux préparatifs d'une premiere Campagne, dont dépend ordinairement le ſuccès de toutes les autres, il arrive que les Souverains ſont obligés d'hypothéquer leurs fonds, & de faire la guerre avec leur capital, dont le recouvrement n'eſt plus poſſible, même à la paix qui ſuit, puiſque celle-ci demande encore de nouveaux frais pour qu'ils ne ſoient point ſurpris au temps d'une nouvelle guerre.

Je n'ignore point que, par le renvoi du plus grand nombre des Troupes, un Etat ſe libere d'une partie des frais qu'elles lui avoient cauſés ; mais le renvoi des Troupes, qui eſt en uſage chez nous, ne ſe fait qu'à proportion de celui qu'un pareil intérêt oblige de faire dans les Etats voiſins ; & s'il en eſt qui, par quelque motif que ce ſoit, ne congédient point leurs Troupes, ou n'en congédient pas aſſez, tous les autres, quelque ruinés qu'ils ſoient, ne ſont-ils pas contraints d'en faire de même ?

Ce que je dis ici n'arrive que trop ſouvent ; & telle eſt, de nos jours, la triſte ſituation de l'Europe. Soit que ce

ſoit

ſoit l'effet de la prudence, de la crainte ou d'une vaine oſtentation, nos Princes, dans les temps même les plus tranquilles, entretiennent plus de Troupes que n'en permettent leurs beſoins, & qu'il ne convient à leurs finances. Mais s'il eſt néceſſaire d'avoir un ſi grand nombre de Troupes pendant la paix, & s'il paroît injuſte de faire toujours payer aux Sujets l'entretien de celles même qu'on a réformées, pourquoi nos Souverains ne prennent-ils pas ces fonds dans leurs tréſors, où, en uſant d'un peu plus d'économie, ils pourroient facilement les trouver? Que leur coûteroit-il d'y deſtiner tous les ans une ſomme plus ou moins grande, & de la mettre dans le Commerce, par le moyen duquel elle augmenteroit inſenſiblement, & deviendroit auſſi utile à ceux qui l'auroient fournie qu'à ceux qui auroient eu ſoin de la faire profiter? Alors, quelque guerre qu'il ſurvînt, on ſeroit en état de la ſoutenir; & les Peuples ne ſeroient point ſujets à des impôts qui, par la maniere ſur-tout dont on les perçoit, deviennent encore plus onéreux qu'ils ne le ſont par eux-mêmes.

CHAPITRE XXXI.

Vues pacifiques du Roi de Pologne, manifeſtées par ſa correſpondance avec les Souverains de l'Europe.

MONSIEUR mon Frere, Dans l'eſpérance où je ſuis que les Puiſſances belligérantes, touchées des malheurs d'une guerre qui ſe rallume de plus en plus, voudront bien concourir unanimement à l'éteindre, je me donne la liberté d'offrir à Votre Majeſté ma Ville de Nancy, comme une des plus propres à la tenue d'un Congrès, &, par ſa ſituation, la plus à portée des Puiſſances intéreſſées au grand ouvrage de la paix. Je me flatte que le Roi mon gendre, à qui je vais faire aujourd'hui la même propoſition, voudra bien y donner les mains. Je deſire paſſionnément que ma Capitale puiſſe ſervir de monument à la poſtérité d'une paix ſi utile, & même ſi néceſſaire dans les calamités qui affligent tant de Peuples.

Je ſuis avec les ſentimens de l'amitié la plus diſtinguée, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere,

STANISLAS, Roi.

Lunéville, le 20 Janvier 1760.

RÉPONSE DU ROI DE PRUSSE.

MONSIEUR mon Frere, J'ai reçu avec bien du plaiſir la Lettre de Votre Majeſté. Je ne refuſerois certainement pas l'offre qu'Elle me fait de ſa Ville de Nancy pour l'aſſemblée d'un Congrès de paix, ſi cela ne dépendoit que de moi. Toutes les négociations qui ſe feroient ſous ſes auſpices ne pourroient prendre qu'un tour favorable & heureux ; mais Votre Majeſté ſaura peut-être à préſent que tout le monde n'a pas des ſentimens auſſi pacifiques que les ſiens. Les Cours de Vienne & de Ruſſie ont refuſé d'une maniere inouïe d'entrer dans les meſures que le Roi d'Angleterre & moi nous leur avons propoſées, & il y a apparence qu'elles entraîneront le Roi de France à la continuation de la guerre, dont elles ſeules ſe promettent tout l'avantage. Au moins ſeront-elles ſeules cauſe de l'effuſion du ſang auquel leur refus donnera lieu. Je n'en aurai pas moins de reconnoiſſance des offres que Votre Majeſté me fait. Si les Souverains avoient tous ſon humanité, ſa bonté & ſa juſtice, le monde ne ſeroit pas expoſé, comme il

l'eſt, à la déſolation, au ravage, aux meurtres & aux incendies.

Je ſuis avec les ſentimens de la plus haute eſtime & de l'amitié la plus ſincere, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere, FRÉDÉRIC, Roi.

A Freyberg, ce 10 de Février 1760.

RÉPONSE DU ROI D'ANGLETERRE.

MONSIEUR mon Frere, L'offre que vous me faites de votre Ville de Nancy pour le Congrès, ſur la tenue duquel les Puiſſances belligérantes ne ſe ſont pas encore expliquées envers moi, ne peut que me faire plaiſir, comme partant du deſir louable de voir rétablir la concorde & la tranquillité de l'Europe. Au reſte, j'ai beaucoup de regret de ce que ladite Ville de Votre Majeſté ſe trouve, par ſa ſituation, n'avoir pas en effet, autant qu'il ſeroit à ſouhaiter, cette proximité commune aux divers Etats intéreſſés à ce grand ouvrage.

Je ſuis avec les ſentimens de l'amitié & de la conſidération la plus diſtinguée, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere, GEORGES, Roi.

A Saint-James, ce 8 Février 1760.

RÉPONSE DU ROI DE POLOGNE.

MONSIEUR mon Frere, Dans le temps que je voulois écrire à Votre Majeſté pour implorer ſes bons offices auprès du Roi Très-Chrétien, afin de lui faire agréer la Ville de Leipſig pour le lieu du futur Congrès, je reçois la Lettre de Votre Majeſté du 30 du mois paſſé, par laquelle Elle me propoſe, pour le même ſujet, la Ville de Nancy. Quelque empreſſé que je ſois d'aller au-devant de tous les deſirs de Votre Majeſté, je ne ſaurois cependant lui diſſimuler que je me flatte qu'Elle voudra bien donner la préférence à la Ville de Leipſig, & s'unir à moi pour porter le Roi ſon gendre à la choiſir pour lieu du Congrès, d'autant plus qu'indépendamment de l'avantage de ſa ſituation, étant à-peu-près d'une égale diſtance des principales Cours qui auront à traiter de la paix, elle a encore des titres particuliers qui parlent en ſa faveur, ſavoir, les pertes immenſes qu'elle a ſouffertes dans la préſente guerre, au point qu'elle paroît toucher à ſa ruine totale. Le concours d'un grand nombre de Miniſtres & d'Etrangers, pourroit, en attendant

qu'on lui procure un autre dédommagement, la ſoulager un peu. L'amitié que Votre Majeſté m'a toujours témoignée, & les ſentimens d'humanité qui conſtituent le fond de ſon caractere, me font eſpérer qu'Elle voudra bien agréer ma propoſition.

Je ſuis avec les ſentimens d'une amitié très-diſtinguée, de Votre Majeſté, le bon Frere & ami, AUGUSTE, Roi.

A Varſovie, ce 23 Février 1760.

RÉPONSE DU ROI DE SUEDE.

MONSIEUR mon Frere, J'ai reçu la Lettre de Votre Majeſté, du 30 Janvier, par laquelle Elle a bien voulu offrir la Ville de Nancy pour y entamer les négociations de la paix. Indépendamment des motifs qu'une pareille propoſition renferme en elle-même, il me ſuffiroit de ſavoir qu'elle eſt agréable à Votre Majeſté, pour y donner les mains; mais elle eſt en même temps d'une nature à ne pouvoir être décidée ſans le concours de mes Alliés. Votre Majeſté en a ſenti d'avance la néceſſité, par les ouvertures qu'Elle vient de faire là-deſſus à Sa Majeſté Très-Chrétienne. Dans le cas où nous ſerions tous d'accord à cet égard,

faudroit encore faire adopter cet arrangement aux Puiſſances qui m'ont forcé, conjointement avec mes Alliés, à prendre les armes. Je n'ai donc, Monſieur mon frere, qu'à témoigner à Votre Majeſté la ſatisfaction que j'ai de tout ce qui me vient de ſa part, & mon empreſſement à me conformer autant qu'il ſera poſſible à ſes deſirs. C'eſt avec ces diſpoſitions, & les ſentimens de la plus parfaite amitié, que je ſuis, Monſieur mon frere, de Votre Majeſté, le bon Frere,

ADOLPHE FRÉDÉRIC.

A Stockholm, ce 12 de Mars 1760

RÉPONSE DE L'IMPÉRATRICE REINE DE HONGRIE.

MONSIEUR mon Frere, J'ai reconnu, par l'offre que vous me faites de votre ville de Nancy pour la tenue d'un Congrès, la louable intention qui vous a porté à en faire la propoſition. Entraînée dans cette guerre par l'agreſſion du Roi de Pruſſe, perſonne ne ſera plus empreſſé que moi à contribuer à la ceſſation des malheurs qui en ont réſulté, & que la paix pourra ſe faire comme dirigent le paſſé & l'avenir.... Pour preuve de ces ſentimens, je n'héſite point

à conſentir avec mes Alliés à la tenue d'un Congrès ; &, par le même principe, je ferai d'autant moins de difficulté ſur le choix de la Ville de Nancy, ſi elle peut convenir à toutes les Parties intéreſſées, que cela me fournira l'agréable occaſion de pouvoir témoigner à Votre Majeſté l'envie que j'ai de lui plaire. Je la prie d'en être perſuadée, & je ſuis avec la plus parfaite conſidération & la plus ſincere amitié, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, bonne Sœur, MARIE-THÉRESE.

A Vienne, ce 2 Avril 1760.

LETTRES du Roi de Pologne actuellement régnant, au Roi STANISLAS.

MONSIEUR mon Frere, L'affection naturelle que Votre Majeſté a conſervée pour notre Nation, & ſon amour pour notre Patrie commune, ne me laiſſent pas douter qu'Elle ne ſoit ſenſible à tout ce qui regarde ſon bonheur & ſa tranquillité. C'eſt donc avec un vrai plaiſir que je fais part à Votre Majeſté de la réunion de tous les ſuffrages pour me placer ſur le Trône de Pologne, par une élection auſſi libre que légale, qui vient de finir le terme critique de l'interregne

dans une paix & une ſécurité entieres. Rien ne me ſatisfera davantage dans cette place, où la volonté de Dieu & les vœux de la Nation ont voulu m'avoir, que de remplir les engagemens pris pour procurer, autant qu'il ſera en moi, la félicité d'un Peuple dans toute ſa liberté fidele à tous ſes Rois, & de prouver en même temps à Votre Majeſté les ſentimens d'un cœur tendre, que j'ai hérités de mon pere (1), pour ſa Perſonne, que je conſerverai toujours inaltérablement, & avec leſquels je ſuis, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere & ami,

STANISLAS-AUGUSTE, Roi.

A Varſovie, ce 15 de Septembre 1764.

MONSIEUR mon Frere, Le même ſentiment de tendreſſe que j'ai pour Votre Majeſté, & qui me faiſoit attendre avec impatience la réponſe à la Lettre que je lui écrivis après mon élection, me l'a fait recevoir avec bien de la ſatisfaction. Ce ſentiment eſt d'autant plus vif en moi, que j'ai vu la maniere avec laquelle Votre Majeſté m'a témoigné ceux dont j'avois lieu de me flatter de ſa part.

(1) Le célebre Général Poniatowski.

J'oſe lui dire auſſi que je les mérite par l'attachement ſincere que je lui conſerverai toute ma vie. Plein de cette idée, que je deſire de réaliſer en toute occaſion, je m'empreſſe de notifier à Votre Majeſté la cérémonie de mon couronnement qui s'eſt fait le 25 de Novembre, j'oſe dire au contentement univerſel de la Nation. Si cette bonne volonté de mes Compatriotes en ma faveur m'impoſe le devoir de la reconnoiſſance envers eux, elle m'encourage en même temps à travailler de tout mon pouvoir à leur bonheur, & à leur procurer les avantages qu'ils attendent de mon Regne. Je remercie cordialement Votre Majeſté des ſouhaits qu'Elle veut bien me faire à cet égard, comme auſſi de ce qu'Elle a nommé le Sieur Célinski pour être auprès de moi en qualité de ſon Réſident. Je l'accepte avec plaiſir ; j'aurai attention à tout ce dont il vous plaira de le charger de me dire en votre nom ; &, en reconnoiſſant cette marque de votre amitié, je n'omettrai rien pour vous prouver la mienne. Je vous prie, Sire, de remarquer, & de faire remarquer à Sa Majeſté la Reine de France, qu'entre pluſieurs Concurrens pour le Palatinat de Mazovie vacant, j'ai choiſi, de mon propre

uvement, M. Opalinski (1), afin le conſoler du refus qu'il a eſſuyé s le Regne paſſé, quoiqu'il fût alors uyé des recommandations du Roi ès-Chrétien.

le vous réitere les aſſurances du vé- ble attachement avec lequel je ne ſerai d'être, Monſieur mon Frere, Votre Majeſté, le bon Frere & Ami, STANISLAS-AUGUSTE, Roi.

Varſovie, ce 12 de Janvier 1765.

ONSIEUR mon Frere, Je prie Votre jeſté d'accepter, avec autant de plaiſir je les lui offre, mes remercîmens eres & tendres pour l'intérêt qu'Elle témoigne. Votre bienveillance, Sire, partie de mon héritage. Fils de celui vous a prouvé l'attachement le plus é, il m'eſt bien doux d'enviſager en is un exemple peut-être unique dans iſtoire: vos vertus, votre eſprit vrai- nt patriote me font trouver mon édéceſſeur, mon Contemporain & n Ami dans la même Perſonne. Par eſpérances que vous voulez bien ncevoir de moi, vous éguillonnez mon vie de les remplir; & vous m'en

1) Parent de la Reine de France.

pouvez faciliter les moyens, par les effets de la bonne volonté que vous me marquez. Perſonne, Sire, n'eſt plus à même que vous d'aplanir les difficultés qui peuvent avoir empêché juſqu'ici la Cour de France de me reconnoître. Les apprenant par vous, je croirai apprendre en même temps les moyens de les lever. C'eſt à quoi j'ai lieu de croire que vous emploîrez volontiers des ſoins qui deviendront une nouvelle preuve des ſentimens que vous conſervez pour votre Patrie, & qui vous y rendent ſi reſpectable & ſi cher. Moins le Chef actuel de la Nation ſera diſtrait par l'attention inquiete que ſa poſition préſente l'oblige à donner au dehors, plus il pourra ſe livrer aux arrangemens intérieurs que la Pologne exige indiſpenſablement avant tout, & mériter, en faiſant ici ce que vous faites en Lorraine, de joindre le nom de votre Emule à celui de votre Succeſſeur. Cette derniere qualité m'eſt d'autant plus flatteuſe qu'elle me met en droit de vous dire, avec la plus véritable affection, que je ſuis, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere & Ami,

STANISLAS-AUGUSTE, Roi.

A Varſovie, ce 27 d'Avril 1765.

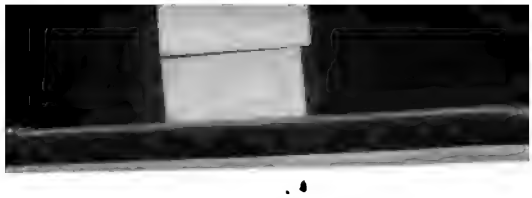

RÉPONSES DU ROI STANISLAS.

MONSIEUR mon Frere, C'eſt avec un plaiſir bien ſenſible que je vois par votre Lettre la juſtice que vous rendez à mon attachement naturel pour ma Patrie. Je l'ai marqué tout le temps de ma vie qui, maintenant ſur ſon déclin, borne tout mon zele, & me réduit aux ſeuls vœux pour ſa proſpérité. Je ne ſouhaite plus rien, ſinon qu'elle puiſſe jouir déſormais & toujours de cette tranquillité que j'ai préférée au deſir de régner par le droit de liberté des ſuffrages. L'ayant remiſe cette liberté, & par les mêmes motifs, entre les mains de mes Compatriotes, je ne me ſuis réſervé que le doux ſouvenir de la plus tendre amitié pour eux, & de la juſte reconnoiſſance que je leur dois. Je ne doute point, par le choix qu'ils viennent de faire de votre Perſonne, que vous ne ſuppléiez à tout ce que j'aurois voulu accomplir, & que vous ne répondiez à tout ce qu'on attend de votre Regne. Je vous le ſouhaite des plus heureux, & vous remercie de me rappeler à cette occaſion l'attachement de Monſieur votre digne Pere pour moi: je ne l'oublierai jamais; &, comme

vous perſiſterez dans les ſentimens que vous me témoignez, je les reconnoîtrai toujours comme je dois, en vous aſſurant que je ſuis, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere & Ami,

STANISLAS, Roi.

Lunéville, ce 12 Octobre 1765.

MONSIEUR mon Frere, Malgré tout mon empreſſement à vous répondre, j'ai différé dans l'eſpérance de pouvoir vous apprendre avec certitude le rétabliſſement de l'amitié de la Cour de France avec la République, que je ſouhaite paſſionnément, ſur-tout depuis votre Regne. Je ſuis très-mortifié de ne pouvoir rien vous dire, ſinon que cette négociation ſe traite par la Cour de Vienne, & que j'en ignore le progrès; mais que je ſuis perſuadé que, par votre prudence, vous la conduirez aiſément au terme que je deſire. Soyez aſſuré de toute mon attention à vous obliger dans les occaſions qui intéreſſeront la proſpérité de votre Regne. Il commence par votre glorieux couronnement ſur lequel je vous fais mon compliment, & il aura toutes les ſuites favorables que je vous ſouhaite, & que vous pouvez vous promettre par la ſatisfaction générale qui

a éclaté dans cette cérémonie auguſte. Je ſuis charmé de ſavoir que le Sujet que j'ai choiſi pour mon Réſident auprès de Votre Majeſté vous ſoit agréable : il me le deviendra à moi-même, en me donnant ſouvent des nouvelles des événemens glorieux de votre Regne, & des avantages qu'en tirera ma Patrie. J'ai fait part à la Reine ma fille de votre empreſſement à l'obliger, par la grace que vous avez-faite à M. Opalinski. Soyez, je vous prie, perſuadé de ſa reconnoiſſance, & du deſir ardent que j'ai de vous prouver moi-même mon inviolable attachement, & la parfaite amitié avec laquelle je ſuis, Monſieur mon Frere, de Votre Majeſté, le bon Frere & Ami, STANISLAS, Roi.

A Lunéville, ce 21 Mai 1765.

CHAPITRE XXXII.

Précieux avantages de la Juſtice pour un Etat & pour les Individus qui le compoſent.

A prendre la Juſtice dans le ſens le plus étendu, on peut dire avec vérité qu'elle pourroit elle ſeule maintenir

l'ordre dans un Etat, & le mettre en ſituation de ſe paſſer de tout autre Réglement utile. En effet, ſi les hommes, dociles à la Raiſon, ſe faiſoient un devoir de la ſuivre, auroient-ils beſoin de Lois, ni d'aucun des reſſorts que la Politique fait mouvoir tous les jours pour les attacher au bien public, & les contenir dans une parfaite union les uns avec les autres?

Cicéron reconnoiſſoit une Juſtice univerſelle, dont celle des Nations n'étoit, ſelon lui, qu'une ombre & un léger crayon. Il la regardoit comme la ſource du Droit que nous ſuivons; & il eſt certain que, ſi elle régnoit ſur la terre, elle ſuffiroit pour nous gouverner. Quelles ne ſeroient pas nos délibérations, ſi elle y préſidoit; les ſuccès de nos guerres, ſi nous ne combattions que par ſes ordres; l'état de nos Finances, ſi on les adminiſtroit ſelon ſes vues; notre Police, ſi elle régloit toutes nos actions? C'eſt cette Juſtice qui eſt le plus ferme appui du Trône des Rois; c'eſt elle qui fait la proſpérité des Etats, ou qui les ſoutient au milieu des revers, comme dans les ſituations les plus riantes. Elle eſt le lien qui unit les Sujets à la Patrie, l'ame qui les inſpire dans leurs

conſeils, qui les ſoutient dans leurs réſolutions, qui les rend invincibles par-tout où il s'agit de la défendre. C'eſt elle qui regle l'ambition, qui appaiſe les animoſités, qui détruit la jalouſie, qui fait mépriſer la faveur, qui retient toutes les paſſions, ou qui les modere. Sans elle, en un mot, nous ne pourrions nous acquitter ni de nos devoirs envers Dieu, ni de nos obligations envers le Prochain, ni peut-être auſſi de ce que nous nous devons à nous-mêmes.

La Juſtice eſt le plus bel ornement de notre liberté : & celle-ci n'eſt utile que lorſqu'on s'en ſert, non à faire tout ce qui plaît, mais à faire uniquement tout ce qui eſt raiſonnable. Rien n'eſt ſi contraire à la Juſtice qu'un mauvais uſage de la liberté ; & c'eſt cette oppoſition naturelle que nous devons tâcher de détruire, en peſant exactement, & à la rigueur, notre volonté avec la loi, nos caprices avec nos devoirs, nos opinions avec nos intérêts, nos deſirs avec le bien public, notre ambition avec nos talens, nos prétentions avec notre mérite ; & en faiſant tout céder aux principes d'honneur, au bien de la paix, à la gloire & au bonheur de la Patrie.

Nous y ſommes d'autant plus obligés,

qu'outre cette Juſtice primitive dont nous avons les ſemences dans nos ames, il eſt des Lois formées ſur ces principes, & qui doivent régler tous nos ſentimens. C'eſt ici comme une nouvelle Juſtice, moins étendue à la vérité, mais qui, par les récompenſes qu'elle promet, ou les châtimens qu'elle impoſe, peut nous engager plus ſurement à ne rien omettre de ce que la premiere nous preſcrit; triſte & honteux moyen qu'il a fallu mettre en uſage, comme ſi, pour nous porter à la vertu, il ne ſuffiſoit pas d'enviſager le bonheur qu'elle procure, ou de chercher du moins à ſe ſouſtraire aux remords qui aſſiegent un cœur qui ne la pratique pas.

Il n'eſt point d'Etat qui ne doive cette Juſtice à ſes Sujets, ni de Sujets qui ne doivent plier ſous les regles de cette Juſtice.

CHAPITRE XXXIII.

n'y a que le deſir de ſe faire aimer d'un Peuple qu'il aime lui-même, qui puiſſe ſoutenir un Prince parmi les dangers & les ſoins inquiétans qui aſſiegent le Trône.

L n'eſt que le deſir d'être aimé qui uiſſe garantir un Prince des malheureux ieges qui l'aſſiegent de toutes parts. 'eſt auſſi à lui faire ſentir tout le prix e cet amour que doivent tendre tous s ſoins de l'éducation qu'on lui donne. t qui peut ignorer que cet amour eſt ıfiniment plus flatteur qu'une obéiſſance ›rcée, qui trop ſouvent déſeſpere celui ui la rend, & qui toujours accuſe celui ui ſe la fait rendre?

Ce n'eſt d'ordinaire ni la ſoif de l'or, ni paſſion pour les honneurs, qui rendent s Souverains indifférens à la tendreſſe e ceux que le ſort a ſoumis à leur mpire. Nés dans la gloire & dans l'opu-ıce, ils en jouiſſent preſque juſqu'au ıſſaſiement. Ce qui me paroît leur inſpi-er moins d'ardeur à captiver les cœurs es autres hommes, c'eſt le goût des laiſirs, écueil ordinaire de leur repos : de leur gloire.

Mais que les plaiſirs, en général, ſont frivoles, qu'ils ſont inſipides en comparaiſon de l'émotion agréable qu'excite dans l'ame d'un Prince le tendre retour d'un Peuple chéri! Et puis, quels peuvent être des plaiſirs que l'on n'a pas la peine de ſouhaiter, que l'excès rend languiſſans, d'où naît ſans ceſſe le beſoin d'autres plaiſirs, & de plus grands plaiſirs encore, & qui, uſés par l'habitude, reſſemblent aux parfums qui perdent leur vertu par un trop fréquent uſage.

Il n'eſt, pour les Souverains, de contentement véritable & ſolide que celui que leur donne une réciprocité de tendreſſe toujours conſtamment établie entre eux & leurs Sujets. Il en eſt de ce rapport mutuel comme de celui qui ſubſiſte dans toutes les choſes de la Nature, & ſans lequel l'Univers ſeroit bientôt anéanti. En effet, ſi les États périſſent parce qu'il y a de mauvais Souverains, il n'eſt pas moins vrai qu'ils périſſent auſſi, & peut-être même encore plutôt, parce qu'il y a peu de Citoyens ſincérement attachés à leurs Princes. C'eſt cette harmonie du Chef avec les Membres qui rend un Souverain d'autant plus heureux, qu'il ſent, par l'amour de ſes Sujets, qu'au défaut de la naiſſance qui

l'a mis ſur le Trône, ce même amour l'y auroit placé.

C'eſt cet amour qu'un bon Souverain a le bonheur de voir paſſer durant ſa vie à ſes enfans, & qui, devenant dans ceux-ci comme un ſentiment naturel, ſe perpétue à jamais d'un ſiecle à l'autre. Ainſi nous aimons encore les Trajan & les Marc-Aurele. La tendreſſe de leurs Sujets, empreinte, pour ainſi dire, dans notre nature, eſt venue juſqu'à nous à travers les débris d'une foule de trônes occupés par des Princes haïs ou mépriſés. Elle nous a été tranſmiſe avec la vie; & ceux qui nous doivent l'être, la conſigneront de même à leur poſtérité. Il eſt donc vrai que de tous les biens que poſſedent les Princes, l'amour de leurs Sujets eſt le plus digne de leurs recherches, le plus capable de ſatisfaire leur ambition.

Le bonheur des Souverains, quoiqu'on le croie au-deſſus de tous les autres, reſſemble à un ruiſſeau qui, ſelon les temps, augmente ou décroît, & qui, quoique ſouvent limpide dans ſa ſource, ſe trouble & devient fangeux dans ſon cours.

Il n'eſt pas étonnant, à la vérité, qu'un Prince vicieux, qui ne ménage point le

ſalut de ſes Peuples, & qui ne ſe fait reſpecter que par ſa méchanceté, ſe rende le plus malheureux de tout ſon Royaume; mais qu'un Roi ſage, qui connoît ſes devoirs, qui les aime & les pratique, qui, par ſa bonté & ſon humanité, s'attire tous les jours des hommages que ſa dignité même n'eſt pas en droit d'exiger; qu'un Roi l'ami des hommes, & l'homme de ſes Sujets, ne goûte ni ne puiſſe goûter un bonheur pur & ſolide : c'eſt ce qui doit ſurprendre, & qui eſt pourtant vrai en effet.

Et que voit-il, ce Prince, autour de lui ? Que des gens faux & intéreſſés, à qui ſes vertus déplaiſent, lors même qu'ils affectent le plus de les louer ; que des cœurs bas dans leurs beſoins, fiers & hautains dans la faveur, ingrats quand ils n'ont plus rien à prétendre ; que des hommes enfin qui, toujours diviſés de paſſions & d'intérêts, & toujours ſe heurtant les uns contre les autres, ne ſe réuniſſent que pour altérer ſes ſentimens, affoiblir ſon pouvoir, &, ſous les dehors d'une ſoumiſſion apprêtée, gagner ſa confiance & la trahir.

Quelle douleur ce Prince n'a-t-il pas de voir ſa dignité plus reſpectée que ſa perſonne ; ſon autorité moins affermie,

dès qu'il veut en adoucir le poids ; ſes bienfaits qu'il ſait n'être dus qu'au mérite, cédés malgré lui à la perſécution, & devenant preſque toujours, ou des ſujets d'ingratitude, ou de nouveaux motifs d'importunité ; ſes refus, quoique légitimes, imputés à des momens de caprice, à de fauſſes préventions, à un défaut de raiſon & de lumieres ; ſes amis, s'il a le bonheur d'en avoir, craignant de l'inſtruire, dans la crainte de l'offenſer ; une foule de Sujets inutiles & toujours mécontens oſant blâmer ſa conduite, lors même qu'il veille le plus à leurs intérêts, & toujours prêts à éclater en murmures, ſi peu que ſa main vienne à chanceler ſur le timon de l'Etat ! Malgré ſes talens, ſes bonnes intentions, ſa probité même, les méchans lui ſuppoſent des vices, les honnêtes gens des défauts, les coupables de la dureté, les innocens trop d'indulgence.

Que dirai-je des ennemis qu'il a au-dehors, & qu'il doit appaiſer ou combattre ; des projets de politique ou de guerre qu'il doit former ; du ſoin qu'il doit avoir de ménager les temps & les circonſtances, d'éloigner ou de faire naître les occaſions de prévenir ou de réparer ſes pertes ; des travaux & des

regrets que doit lui coûter ſa gloire
ne peut la ſoutenir que par l'effuſio
ſang de ſes Sujets qu'il aime, ou de
d'un nombre preſque infini d'Etran
qui ſont forcés de l'attaquer & qui v
droient éviter de le combattre ?

Qu'elle eſt à plaindre, malgré ſes br
lans dehors, la condition de ces Maîtr
de la terre ! Elevés dans le centre de
paſſions, il leur eſt preſque impoſſibl
de s'en défendre, & on leur laiſſe ſentir
à peine le danger de celles auxquelles ils
ont le malheur de ſe livrer. Jamais inquié-
tées par des reproches, ou même par des
conſeils, jamais réprimées par aucun
obſtacle, elles ſont eſtimées auſſi ſouve-
raines qu'eux ; &, quelles qu'elles ſoient,
on les reſpecte, on y applaudit ; peu s'en
faut même qu'on ne les juſtifie.

Combien de Courtiſans qui, ne pou-
vant exiſter que par les foibleſſes de
leur Maître, craignent ſes vertus comme
une diſgrace ; & qui, ſans ceſſe appliqués
à nourrir dans ſon cœur des penchans
malheureux qu'ils y ont fait naître, tra-
fiquent de ſa gloire & ſe nourriſſent de
ſon indifférence à la ſoutenir.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIV.

Le vrai Politique comprend que les Grands ſeroient plus à plaindre ſans les Petits, que les Petits ſans les Grands ; & il veut que le Peuple ſoit ménagé & même conſidéré comme le ſoutien de l'Etat.

ON peut dire avec vérité que le Peuple eſt dans une extrême humiliation en Pologne. On doit cependant le regarder comme le principal ſoutien de la Nation. Qui eſt-ce en effet qui procure l'abondance dans le Royaume ? Qui eſt-ce qui en porte les charges & les impôts ? Qui eſt-ce qui fournit des hommes à nos armées, qui laboure nos champs, qui coupe nos moiſſons, qui nous ſuſtente, nous nourrit, qui eſt la cauſe de notre repos, le refuge de notre pareſſe, la reſſource dans nos beſoins, le ſoutien de notre luxe, & en quelque ſorte la ſource de tous nos plaiſirs ? N'eſt-ce pas ce même Peuple que nous traitons avec tant de rigueur ? Ses peines, ſes ſueurs, ſes travaux, ne méritent-ils donc que nos dédains & nos rebuts ; & s'ils n'étoient point, ces hommes, ne ſerions-nous pas

obligés de nous plier, de nous assujettir nous-mêmes à toutes les pénibles fonctions auxquelles leur naissance, leur état, leur pauvreté les engagent ? Des hommes si nécessaires à l'Etat devroient y être considérés sans doute ; mais à peine les distinguons-nous des bêtes qu'ils entretiennent pour la culture de nos terres.

Je ne puis sans horreur rappeler ici cette Loi qui n'impose qu'une amende de quinze francs à tout gentilhomme qui aura tué un paysan. C'est à ce prix qu'on se rachete, dans notre Nation, des rigueurs de la Justice qui, par-tout ailleurs, conforme à la Loi de Dieu & ne faisant acception de personne, condamne à mort tout homme coupable de meurtre ! La Pologne est le seul pays où le Peuple soit comme déchu de tous les droits de l'humanité. Nous voyons cependant les Nations voisines attentives à ménager cette portion de leur Etat. Le Peuple y jouit de la liberté : l'Angleterre, la Suede, la Hollande, la Suisse, plusieurs autres Républiques lui donnent part dans le Gouvernement : nous seuls regardons ces hommes comme des créatures d'une autre espece, & nous leur refuserions presque le même air qu'ils respirent avec nous.

Il est vrai que, selon la constitution

de notre Royaume, nous pouvons nous paſſer de leurs conſeils, & ne pas les admettre dans nos congrès; mais leur ſecours nous eſt néceſſaire, & par cela même nous ne devrions point les traiter avec tant de rigueur.

Dieu, en créant l'homme, lui donna la liberté: quel droit a-t-on de l'en priver, à moins que ce ne ſoit par la loi des armes, par l'autorité que prend la Juſtice ſur des criminels, ou par la néceſſité de réprimer des excès de folie dans un homme privé de raiſon? Quoi donc! parce que certains hommes ont le malheur d'être nés nos ſujets, ſommes-nous diſpenſés d'obſerver à leur égard cette premiere regle de la juſtice, qui eſt le fondement de toutes les ſociétés: *ſuum cuique?* Les droits de Maître & de Seigneur nous autoriſent-ils à les excéder de peines & de fatigues; &, après en avoir exigé des corvées preſque au-deſſus de leurs forces, pouvons-nous leur enlever ce qu'ils ont pu gagner d'ailleurs pour leur entretien & celui de leurs familles, & cela, par un travail qu'ils ont ſu ſouſtraire à notre avarice & à notre cruauté?

Mais après avoir examiné ce que la conſcience nous dicte envers cette foule de Malheureux que nous opprimons ſans

ceſſe, voyons s'il eſt même de la bonne politique de les tenir dans cette auſtere dépendance qui fait notre joie & leur malheur. A mon avis, il peut en naître de grands préjudices pour l'État.

Comme il eſt naturel de ſecouer un joug rude & peſant, ne peut-il pas arriver que ce Peuple faſſe un effort pour s'arracher à notre tyrannie ? C'eſt à quoi doivent le mener tôt ou tard ſes plaintes & ſes murmures. Juſqu'à préſent, accoutumé à ſes fers, il ne ſonge point à les rompre ; mais qu'un ſeul de ces Infortunés, eſprit mâle & hardi, vînt à concerter, à fomenter leur révolte, quelle digue aſſez forte pourroit-on oppoſer à ce torrent ? par combien de ravages affreux ne marqueroit-il point ſon paſſage ; & pourroit-on prévoir la fin de tous les maux dont il inonderoit la République ?

Nous en avons un exemple récent dans le ſoulevement de l'Ukraine : il ne fut occaſioné que par les vexations de ceux d'entre nous qui y avoient acquis des domaines. Nous mépriſions le courage des pauvres Habitans de cette Contrée : ils trouverent des reſſources dans leur déſeſpoir ; & rien n'eſt plus terrible que le déſeſpoir de ceux-mêmes qui n'ont point de courage.

Le Peuple, abruti par ſa miſere, traîne ſes jours dans une indolence ſtupide, qu'on prendroit preſque pour un défaut de ſentiment. Il n'aime aucun art, il ne ſe pique d'aucune induſtrie : il ne travaille qu'autant que la crainte le force de travailler. Convaincu qu'il ne pourroit point jouir du fruit de ſon génie, il étouffe lui-même ſes talens, & il n'eſſaye même pas de les connoître. Ce n'eſt que dans la liberté que ſe trouve l'émulation, & la néceſſité ne s'évertue qu'autant qu'elle entrevoit une reſſource à ſes beſoins.

Il ſemble que la Providence ait compenſé ſes dons, pour mettre une eſpece d'égalité dans les diverſes conditions des hommes. Aux uns elle a donné la naiſſance & le pouvoir, aux autres une heureuſe capacité qui les dédommage des diſtinctions qu'elle leur a refuſées. Ceux-là ſeroient trop vains s'ils poſſédoient tout-à-la-fois les talens & les richeſſes ; & ceux-ci trop malheureux, ſi, par les dons de l'eſprit, ils ne pouvoient relever la baſſeſſe de leur fortune. Ainſi les Grands & les Petits vivent dans une dépendance mutuelle les uns des autres ; le Noble eſt forcé d'avoir recours à l'induſtrie du Roturier, & le Roturier n'a d'autres

fonds pour ſubſiſter que les beſoins du Noble. Sans ce retour réciproque, tout tombe dans un État, & l'on n'y voit, ainſi que dans le nôtre, ni ſagacité, ni invention, ni commerce, ni aucun des ſecours néceſſaires, ou pour l'agrément ou pour les beſoins de la vie. Nous n'avons ni manufactures, ni trafic, ni négoce; & les groſſes rivieres qui traverſent nos États, le voiſinage même de la mer, nous offrent en vain des tranſports aiſés pour faire un commerce que nous abandonnons à d'autres Peuples. De là cette étonnante rareté d'argent, & la difficulté de fournir aux ſubſides du Royaume.

C'eſt ſi peu de choſe qui nous met au-deſſus de nos Sujets, qu'il eſt honteux pour nous de nous enorgueillir de notre élévation & de leur baſſeſſe. Rien n'eſt grand ici-bas que par comparaiſon; c'eſt toujours le malheur d'une portion des hommes qui rehauſſe & fait éclater le bonheur de l'autre. Nous ne paroiſſons riches, puiſſans, reſpectables que par l'indigence, la foibleſſe, l'aviliſſement du Payſan. Nous lui devons, pour ainſi dire, toute notre grandeur, & nous ne ſerions preſque rien s'il n'étoit au-deſſous de ce que nous ſommes.

Il ne tenoit qu'à la Providence de nous

aſſujettir à ceux que nous maîtriſons. Sans doute elle a voulu donner à ceux-ci le moyen de mériter par leur réſignation, & à nous un motif de nous humilier dans notre indépendance. C'eſt donc à nous à ne pas abuſer de notre pouvoir ſur des Malheureux qui ne nous ſont inférieurs que par une diſpoſition dont nous n'avons pas été les maîtres.

Nous devons adorer en eux la main de Dieu, qui ne les a pas faits ce qu'ils ſont par rapport à nous, & pour nous donner ſujet de nous complaire dans la miſere de leur état, & dans l'opulence du nôtre.

Et quelle eſt même la différence qu'il y a d'eux à nous ? Elle ne vient que du plus ou du moins de quelques biens périſſables. Au fond nous ſommes tous égaux, & tel homme que la privation de ces biens nous fait mépriſer, eſt peut-être fort au-deſſus de nous par les vrais biens qui ſont l'eſſence & la gloire de l'homme. Ainſi le bon ſens, la Religion, la Politique, tout nous engage à ménager nos Plébéïens. Sans cela, quelque ordre que nous puiſſions mettre dans notre Etat, il ſera ſemblable à cette ſtatue de Nabuchodonoſor, qui, quoique faite des plus précieux & des plus ſolides métaux,

fut renverſée en un moment, parce que ſa baſe n'étoit que d'argile. Le fondement de l'Etat, c'eſt le Peuple. Si ce fondement n'eſt que de terre & de boue, l'Etat ne peut durer long-temps.

CHAPITRE XXXV.

Coup-d'œil politique ſur les matieres les plus importantes de l'Adminiſtration Monarchique.

MA politique, mon cher fils, n'eſt pas bien compliquée : Aimez les Peuples, & vous tenez mon ſecret. Ce ſentiment vous en dira bien plus que je ne ſaurois vous en tracer ſur ce chapitre, & que ne pourroient même vous en apprendre tous les Docteurs de la Politique. Je n'ai jamais perdu beaucoup de temps à étudier leurs ſpéculations, & il en eſt bien peu que je vouluſſe prendre pour guides. La plupart de ces hommes raiſonnent ſans aucune expérience, & d'après leurs idées chimériques.

Les grands principes de Politique ſont par-tout les mêmes ; mais on ne peut en faire une heureuſe application que par une connoiſſance profonde des divers

intérêts que l'on a à concilier, des conſtitutions particulieres, & du génie des Peuples que l'on a à gouverner.

Votre Gouvernement François ne reſſemble pas plus à notre Gouvernement Polonois, que le lion ne reſſemble à la panthere. En Pologne ce ſont des Freres qui ſe gouvernent eux-mêmes : le Roi n'eſt que le Frere aîné de la famille ; &, comme les hommes ſont par-tout eſſentiellement les mêmes, on voit en grand dans la conſtitution Polonoiſe ce qui ſe voit en petit dans les familles : *Rara concordia fratrum.* En France c'eſt le pere qui gouverne ſeul ſa famille : tous ſes enfans lui ſont ſoumis, non par crainte comme des eſclaves, mais par amour comme des enfans. La Lorraine ſe gouverne en tout comme la France. Je fais à mes Sujets tout le bien que je puis, & ils ſavent que je ne leur en fais pas encore autant que je voudrois ; auſſi ai-je lieu de croire que l'affection qu'ils me témoignent eſt ſincere comme celle que je leur ai vouée.

Mais comment voudriez-vous que j'embraſſaſſe les détails que vous me demandez ſur la Police générale de l'Etat Monarchique ? Ce travail eſt au-deſſus de mes forces ; & c'eſt bien moins dans

l'eſpérance de vous apprendre quelque choſe que pour vous marquer toute ma bonne volonté, que je vous adreſſe, par la voie très-ſecrete du Sieur Alliot, cette eſpece de Table alphabétique, qui n'eſt guere que l'énoncé de mes vues ſur votre Gouvernement, & un apperçu de ce que je fais ici autant que je le puis....

ACCAPAREURS. C'eſt une claſſe de voleurs bien plus dangereux pour un Etat que ceux qui ſe retirent dans les forêts, parce qu'ils exercent leurs brigandages avec plus de ſécurité & ſur un plus grand nombre de Sujets. C'eſt aux Intendans dans les Provinces, & aux Officiers Municipaux dans les Villes, qu'il appartient de réprimer ces ſortes d'abus. Leur négligence en ce point eſt puniſſable, leur connivence eſt un crime d'Etat au premier chef.

ADULTERE. Ce crime, indépendamment de ce que nous en dit la Religion, doit être réprimé dans un Etat, comme un des plus capables d'en bouleverſer l'ordre. C'eſt ainſi qu'ont penſé de tout temps les ſages Légiſlateurs; & malheur à la Nation qui adopteroit là-deſſus d'autres principes.

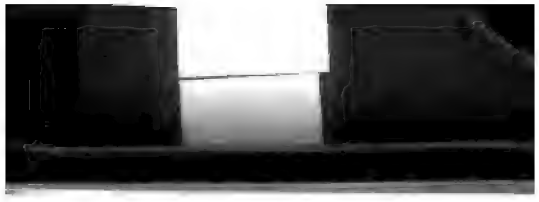

AGRICULTURE. Tant que l'Agriculture ſera protégée & encouragée en France, ce Royaume ne peut manquer d'être floriſſant. Que d'autres Peuples aillent chercher l'or au Pérou, le François, s'il eſt ſage, trouvera une mine plus précieuſe ſous le ſoc de la charrue. Toutes les Nations voiſines doivent devenir tributaires du Peuple cultivateur d'un bon ſol.

ANONYME. Un Prince eſt expoſé à recevoir des Mémoires & des Lettres anonymes. Il ne doit pas y ajouter foi, mais il doit examiner. Le Méchant garde l'anonyme pour ſupplanter un Rival ou ſe venger d'un Ennemi ; l'homme de bien le garde auſſi quelquefois, pour ne pas s'expoſer au reſſentiment d'un Méchant accrédité.

AMBASSADEUR. C'eſt moins par le faſte & par les profuſions indiſcretes qu'un Ambaſſadeur avance les affaires de ſon Maître, que par la ſageſſe de ſa conduite. Pour perſuader, il faut commencer par plaire ; & l'on plaît dans tous les pays par des manieres douces & affables, par la candeur & la franchiſe. Un Ambaſſadeur qui a de l'eſprit n'en montre qu'autant qu'il faut. Il ne faut point que l'art paroiſſe dans ſa diſcrétion & ſa prudence.

On craint un Intrigant, on ſe défie de celui qui a un air trop délié.

AMBITIEUX. Hommes dangereux dans les Cours, & c'eſt ſur-tout dans les Cours qu'ils ſe trouvent. Vous les y verrez à toutes les heures & ſous toutes les formes, en épée, en robe longue, & en petit manteau. Voulez-vous vous en débarraſſer une bonne fois? ſoyez ſourd à leurs demandes, n'accordez rien à leurs pourſuites, puniſſez leurs intrigues.

AME. On regarderoit comme un Séditieux & un Méchant celui qui diroit aux Rois: » Soyez des Tyrans, ſi cela vous » fait plaiſir «; & aux Peuples, » Révoltez-» vous, quand vous le pourrez «; mais c'eſt préciſément la doctrine qu'enſeigne l'Impie qui oſe lever des doutes ſur l'immortalité de l'ame.

AMIS. De tous les tréſors, dignes de l'ambition d'un Prince, je n'en connois point de plus précieux qu'un Ami véritable. Heureux celui qui l'a trouvé, ou plutôt à qui la Providence l'a donné, & plus heureux encore celui qui ſait le conſerver & s'en ſervir. Je ne ſais lequel eſt le plus grand, ou du Prince qui a le courage d'avoir un Ami vertueux, ou de l'homme qui conſerve toute ſa vertu en ſe voyant l'Ami du Prince.

ARGENT. Le grand art d'un bon Miniſtre des Finances n'eſt point d'amaſſer des tréſors, c'eſt de ſavoir faire circuler l'argent à propos dans un Etat. Ce n'eſt point pour l'y laiſſer croupir qu'on doit recueillir l'eau dans les réſervoirs, mais pour en arroſer & en fertiliſer les prairies. L'Avare, qui ne ſait qu'amaſſer, eſt au corps de l'Etat ce qu'eſt au corps humain un abcès qui en intercepte les humeurs.

ARMÉES. Ce n'eſt pas la multitude des Soldats qui fait la force des Armées. Qu'ils ſoient endurcis à la fatigue, accoutumés à l'obéiſſance, bien vêtus, bien payés, bien commandés; ce ne ſera point le grand nombre qui décidera du ſuccès d'une action. Charles XII, ayant vingt mille Suédois, ne craignoit pas de ſe commettre avec quatre-vingt mille Moſcovites. Pendant la paix, que les Soldats, pour la plus grande partie, ne ſoient plus à la charge de l'Etat : qu'ils ſoient renvoyés dans leurs Provinces, où ils ſeront utiles, & d'où on les rappellera quand on en aura beſoin.

ARSENAUX. Vos Arſenaux en France peuvent épargner de grandes dépenſes à l'Etat aux approches d'une guerre, pourvu que ceux qui en ſont les gardiens

répondent, ſous bonne caution, des effets qui y auront été dépoſés.

ARTS. Les Arts utiles, protégez-les; les Arts agréables, ſouffrez-les; les Arts frivoles, rançonnez-les; les Arts dangereux, proſcrivez-les.

ASSASSINS. Tout le monde convient que l'aſſaſſinat ne mérite point de grace; & le Prince qui en accorderoit agiroit contre la Société. Cependant deux hommes aſſaſſinent chacun leur ennemi; l'aſſaſſinat de l'un eſt un aſſaſſinat, l'aſſaſſinat de l'autre eſt une rencontre malheureuſe. Le cas eſt bien le même, mais la fortune eſt différente. Le premier ſubit la juſte punition de ſon crime, le Prince trompé accorde au ſecond un pardon dont il eſt indigne.

AUMÔNES. Les graces & les faveurs ſont de convenance pour un Souverain, les aumônes ſont de précepte. A-t-il vidé ſes coffres ſans avoir pu ſoulager tous ſes Sujets malheureux, il a, comme Pere de la Nation, le droit inconteſtable d'exiger du Riche qu'il vienne au ſecours du Pauvre. On paye le ſubſide que le Prince impoſe pour écarter l'Ennemi des frontieres; qui auroit le cœur de refuſer celui qu'il demanderoit pour arrêter les ravages de la famine?

AUTORITÉ. La prudence & une ſage modération rendent l'Autorité reſpectable : le caprice & l'injuſtice la rendent odieuſe & mépriſable. L'Autorité, après s'être avancée, ne peut mollir ſans ſe compromettre. Il eſt fâcheux que l'Autorité ait tort ; mais ce qui ſeroit plus fâcheux encore, ce ſeroit qu'elle voulût ſoutenir ſon tort par la force ; alors elle ſeroit tyrannie.

AVOCATS. Leur profeſſion eſt des plus dangereuſes, ſelon moi, par la maniere dont elle eſt exercée en France. A les entendre, tous ſont les Patrons du bon droit & de la juſtice ; & cependant le Plaideur de mauvaiſe foi a ſon Avocat comme le Plaideur de bonne foi. En voilà donc, du premier coup, la moitié réduits à opter entre la qualification d'hommes ignorans, ou d'hommes de mauvaiſe foi. Reſte à ſavoir encore combien il s'en trouveroit parmi ceux qui ſe ſont chargés de la bonne cauſe, qui euſſent refuſé la mauvaiſe ſi elle leur eût été offerte. L'Avocat eſtimable, c'eſt celui qui, profondément inſtruit, donne ſes avis, non pas au gré de l'ignorance ou de la cupidité qui les demande, mais ſuivant la juſtice & les lois. Mais, ce qui donne aujourd'hui de la conſidération & de la

célébrité même à vos Avocats, c'eſt uniquement le talent dangereux de la parole, cet art magique de l'éloquence, qui conſiſte à embellir ſi bien l'injuſtice, à rendre le Coupable ſi ſemblable à l'Innocent, que le Juge le plus éclairé s'y méprend ſouvent. La bonne cauſe ſe ſoutient par elle-même, & il n'y a que l'injuſtice qui ait intérêt à laiſſer ſubſiſter l'abus des plaidoyers.

AUXILIAIRES. Votre uſage d'entretenir des Troupes auxiliaires me paroît bon ſur-tout en temps de guerre, & pour ne pas dépeupler les campagnes & les manufactures; mais il faut que le nombre de ces Troupes ſoit réglé ſur les beſoins, & que les Sujets que l'on diſpenſe du Service rapportent autant à l'Etat que lui coûte l'entretien des Troupes auxiliaires. Ceci eſt affaire de calcul. Un Domeſtique eſt un luxe, & ſon entretien une charge inutile pour qui peut ſe faire ſervir par ſes enfans.

BANQUEROUTE. Rien, à ce qu'on prétend, n'eſt plus facile en France que de faire une Banqueroute frauduleuſe; auſſi, bien des fripons ont-ils recours à cette voie pour s'enrichir, ſans beaucoup de peine, des travaux & des deniers des autres. Celui qui manie l'argent des autres

doit être reſponſable de la ſeule négligence. Il faudroit que le Banqueroutier fût toute ſa vie dans un état de gêne, & je dirois volontiers de ſervitude, en faveur de ſes Créanciers, & que la Loi veillât ſévérement à ce qu'il ne pût travailler à l'avenir qu'à leur profit, juſqu'à ce qu'il ſe fût acquitté. Cette ſévérité ſoutenue peut ſeule faire la ſureté du Commerce.

BÉNÉFICIERS. Quel eſt aujourd'hui le Bénéficier qui ſe regarde comme l'économe, & non le propriétaire de ſes revenus qui ſont le patrimoine des Pauvres, & ſur lequel il ne lui eſt permis de prendre qu'une honnête ſubſiſtance? Les plus riches Bénéficiers, qui devroient faire la gloire & le ſoutien de la Religion, ſont ceux qui en ſont la honte & le ſcandale. Ils ont entre les mains le bien des Pauvres; &, au lieu de ſoulager leur miſère, ils lui inſultent par un faſte inſolent. Ce déſordre eſt grand; mais la réforme en eſt facile: qu'on ôte à la cupidité juſqu'à l'eſpérance même de s'enrichir des biens de l'Egliſe, & qu'on ne les confie qu'à des Sujets religieux & charitables, ils ſeront employés ſuivant leur deſtination.

BIENFAITS. Les bienfaits les mieux placés ſont ceux qui tombent ſur la Vértu

modeſte & le Mérite indigent. Mais l'un & l'autre habitent ordinairement loin des Cours, & il faut qu'un Prince les cherche pour les trouver.

BLÉS. Il me ſemble que le commerce des Blés doit être abſolument libre dans l'intérieur de votre Royaume. Par cette liberté ſeule, & ſans autres précautions, cette denrée fluera néceſſairement des Provinces où elle ſe trouve en abondance dans celles qui en manquent; & l'équilibre s'établira de lui-même. Je ne vois point le but de la prohibition du tranſport des Blés d'une Province à l'autre, à moins qu'il ne ſoit évident que telle Province vend ce qu'elle ſera obligée de racheter. Il n'en eſt pas de même de l'exportation hors du Royaume, que l'on ne doit permettre qu'avec la plus grande réſerve, & une aſſurance phyſique que l'on ne ſera pas contraint de racheter ce que l'on vend, comme cela eſt arrivé plus d'une fois en France. Les propriétaires, les accapareurs, & les conſommateurs, ont en cela des intérêts tout oppoſés qu'ils font valoir par d'ingénieux ſophiſmes. Le vendeur voudroit que la denrée fût toujours au plus haut prix, & l'acheteur au plus vil. C'eſt au Miniſtere public qu'il appartient de ſaiſir le point le

plus favorable à la claſſe du Peuple, & de s'y fixer.

CALOMNIATEURS. Leur nombre eſt grand. Il diminueroit ſans doute s'ils étoient pourſuivis & punis comme voleurs. Ils le mériteroient, puiſque la réputation qu'ils attaquent & qu'ils enlevent ſouvent eſt au moins auſſi précieuſe que la bourſe.

CATÉCHISME. J'ai vu des gens qui penſoient qu'il ſeroit de l'intérêt de la Religion qu'il n'y eût qu'un même Catéchiſme dans un Royaume, & même dans tout le Monde Chrétien; pour moi, j'aime au contraire à y en voir une infinité qui tous, différens dans l'expreſſion, ſont tous d'accord dans la ſubſtance.

CHARLATANS. Eſpece d'hommes qu'on dit n'être pas rares en France. Leur profeſſion n'eſt pas ſeulement inutile, elle eſt ſouvent dangereuſe & toujours à charge au petit Peuple.

CHASSE. La chaſſe eſt un amuſement bien attrayant en France, à raiſon de vos belles forêts, & le plus innocent peut-être que puiſſe prendre un Prince, dès qu'il n'en fait pas une occupation, & que le Payſan ne paye pas ce plaiſir aux dépens de ſes moiſſons.

CHICANE. Qui pourroit trancher la

tête de cette hydre rendroit un plus grand ſervice à la France que ne fit le Maréchal de Saxe à la Journée de Fontenoy.

COLLEGES. Ces établiſſemens, quoi qu'en diſe le prétendu Précepteur de la Nature, ſeront toujours d'une véritable utilité pour la Nation, quand ils ſeront gouvernés par des hommes vertueux & inſtruits, qui s'appliqueront à former la Jeuneſſe à la Religion, aux bonnes mœurs & à l'amour de la Patrie.

CONQUÊTES. L'eſprit de conquêtes ne ſauroit être qu'un eſprit d'injuſtice. Malheur au Prince qui en eſt poſſédé; il y a bien apparence qu'il rendra ſes Peuples malheureux, & qu'il le deviendra lui-même.

COQUETTES. Tout le monde convient que la femme coquette eſt mépriſable; mais je ne ſais lequel eſt plus digne de mépris, ou de la femme qui affiche la coquetterie, ou du mari qui le ſouffre. Il n'y a qu'un ſiecle que toutes les femmes en France étoient voilées, & qu'elles n'alloient point à la Cour. Aujourd'hui elles ont déchiré leur voile; elles ſe montrent à la Cour; & avant un ſiecle, ſi vous n'y mettez ordre, elles y paroîtront toutes nues.

CRIMINEL. Vos procédures criminelles ſont trop longues, & par-là même trop diſpendieuſes. L'accuſé eſt-il innocent? ſa détention eſt une cruelle injuſtice, dès qu'elle paſſe le temps néceſſaire pour l'examen de ſa cauſe. Eſt-il coupable? il ne faut pas encore que le délai & la perſpective de la punition augmentent ſes ſupplices. Il eſt des cas difficiles & épineux; & il vaudroit mieux relâcher dix Coupables que de faire périr un Innocent. Mais, lors même que le crime eſt évident, & que les Lois ont prononcé l'arrêt, combien de Juges, par une complication de procédures inutiles, volent plus à l'Etat que n'a volé aux Particuliers le Coupable qu'ils condamnent?

DONS. Ceux qui vous les demandent ne ſont pas toujours ceux qui les ont mérités. Les dons de la faveur & de l'amitié ſeroient des injuſtices, s'ils paſſoient avant les récompenſes dues aux ſervices.

DÉBAUCHE. Demander s'il eſt à propos de tolérer la débauche dans un Etat, & de ſouffrir dans les Villes des maiſons publiques de proſtitution, c'eſt mettre en queſtion s'il eſt de la bonne Politique de corrompre la jeuneſſe, & de la mettre ſur la voie de tous les crimes. C'eſt aux Officiers prépoſés à la garde des Mœurs,

qu'il appartient de réprimer ce déſordre; & l'on ne peut attribuer qu'à une coupable connivence de leur part, la publicité ſcandaleuſe où il eſt porté dans pluſieurs de vos Villes principales.

DESPOTISME. L'Autorité arbitraire n'a point de plus grand ennemi qu'elle-même. Le Deſpotiſme abrutit la raiſon dans les uns, & l'aigrit dans les autres. Il ne peut y avoir que des eſclaves ſous un tel Gouvernement. Les Sujets ſont les eſclaves nés du Souverain, & le Souverain l'eſt lui-même de la crainte & des ſoupçons. On doit bien ſe donner de garde, néanmoins, d'écouter dans un Etat ces Sujets vicieux, toujours prêts à crier au deſpotiſme, dès que l'Autorité ſe met en devoir d'enchaîner leur licence, pour aſſurer l'ordre public. Les empires, qui ſe détruiſent par le deſpotiſme, ne peuvent ſe ſoutenir que par une fermeté conſtante à venger les Lois du mépris qu'en voudroient faire les Méchans. La foibleſſe qui ne punit rien, eſt ſœur de la cruauté qui punit trop. On ne ménage jamais l'homme vicieux qu'au préjudice de la Société; & une clémence aveugle eſt la plus odieuſe des tyrannies.

DETTES. Les Dettes de l'Etat ſont des impôts dont il eſt difficile à un Souverain

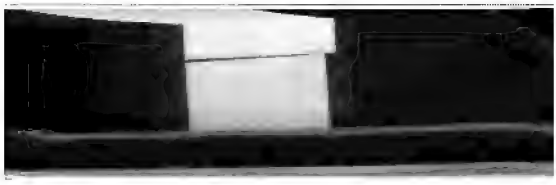

de décharger ſon Peuple. Heureux celui qui n'en contracte point pendant ſon Regne ; plus heureux encore celui qui, par une ſage économie, s'applique à éteindre celles que lui ont laiſſées ſes Prédéceſſeurs. Peut-on dire d'un Prince qui diſtingue les dettes de l'Etat de ſes propres dettes, qu'il ſoit le Pere du Peuple ?

DISGRACE. Dans les Républiques, l'homme en place eſt coupable dès qu'il ceſſe d'être heureux ; & la diſgrace eſt la moindre punition de ſes malheurs : c'eſt une injuſtice. En France, au contraire, de quelque nature que ſoient les malverſations de l'homme public, elles ne ſont guere punies que par la diſgrace ; c'eſt une autre injuſtice. La raiſon nous montre le point auquel on doit s'en tenir. Le malheur peut mériter des récompenſes ; la foibleſſe & la négligence qui en eſt la ſuite, ſont aſſez punies dans un Grand par la diſgrace du Prince ; la mauvaiſe volonté mérite des punitions, & la trahiſon des ſupplices.

DIVORCES. Ils ſont moins d'éclat en France aujourd'hui, parce qu'ils y ſont plus fréquens ; & le plus grand des ſcandales, c'eſt qu'ils n'y ſoient plus ſcandaleux. Les divorces prennent ordinairement leur

ſource dans le libertinage qui a précédé le mariage. Qu'on apporte remede au premier abus, on aura prévenu le ſecond.

ECRIVAINS. Les Ecrivains dirigent l'opinion publique ; cela ſeul doit faire ſentir de quelle conſéquence il eſt de s'aſſurer de leurs opinions particulieres ; & cela eſt d'autant plus néceſſaire de nos jours, que la Religion, les Mœurs & la Politique ſont les ſujets ordinaires de leurs Ecrits. Les Ecrivains du dernier ſiecle ont opéré la plus heureuſe révolution dans les Arts & les Sciences, ceux d'aujourd'hui en operent une bien triſte dans la Religion & les Mœurs ; & ſi l'on n'y met ordre, ils iront loin. Nous ne voyons pas que les Ecrivains du ſiecle de Louis XIV aient réclamé la liberté de la preſſe : c'eſt le cri ſéditieux des Ecrivains du jour, & leur multitude ſemble augmenter leur audace. Ils ſe regardent comme une claſſe d'hommes eſſentiels à l'Etat, non point par leurs lumieres, mais à raiſon de la grande conſommation qu'ils font d'encre & de papier ; car, ſi je me rappelle bien un des derniers entretiens que nous eûmes enſemble, c'eſt ſous ce rapport, & ſuivant des ſpéculations de commerce que cette liberté indéfinie de la preſſe trouve

ouve des apologiſtes juſque dans vos onſeils.

Voici mon ſentiment ſur cette matiere. rois ſortes de Livres peuvent être la atiere du commerce de la Librairie : les ons Livres, les Livres inutiles, & les ivres nuiſibles.

Qu'on favoriſe, qu'on encourage le ommerce des bons Livres ; on ne ſauroit op répandre ce qui peut ſervir à éclairer Raiſon, à épurer les Mœurs, & à rendre s hommes meilleurs ou plus heureux.

Le commerce des Livres inutiles pourroit, tout au plus, être toléré comme n luxe ; mais j'eſtimerois beaucoup plus ige de le prohiber, parce que les Livres utiles rentrent en effet dans la claſſe des ivres dangereux. S'ils ne nuiſent ni à la eligion ni aux Mœurs, ne nuiſent-ils as au moins au progrès des Sciences ? le privent-ils pas leurs lecteurs d'un es biens les plus précieux à l'homme, le emps ; car on le perd, on ne l'emploie oint en liſant de pareils Livres.

Quant aux Livres dangereux, & l'on omprend ſous cette dénomination tous eux qui, directement ou indirectement, euvent porter atteinte à la Religion, ux bonnes Mœurs ou au Gouvernement ; demander ſi le Souverain doit en

autoriſer le commerce, c'eſt demander s'il doit protéger une fabrique de poiſon pour l'uſage de ſes Sujets.

Le Public, dit-on, eſt bien le maître de prendre ou de laiſſer les mauvais Livres qu'on lui offre. Ainſi raiſonne l'aveugle cupidité. Elle préſente l'appât à l'oiſeau, & elle le laiſſe libre de s'y prendre ou de l'éviter. Une Politique paternelle penſe bien différemment: elle ſuppoſe le Public, tel qu'il eſt en effet, ſemblable à cet oiſeau, ſimple & volage; elle ſe charge d'avoir pour lui de la prévoyance & du diſcernement: elle aime mieux écarter de lui les pieges, que de l'expoſer au danger d'y être pris, ou même à l'embarras de les éviter.

Mais ces livres paſſeront chez l'Etranger? pas tous ſans doute; & d'ailleurs la Loi qui défend au pere d'empoiſonner ſes enfans l'autoriſe-t-elle donc à empoiſonner ſes voiſins, ou ſi l'on veut ſes Ennemis mêmes?

Bien loin donc d'accéder au vœu de nos Ecrivains modernes, il me paroîtroit plus urgent que jamais que l'on oppoſât une digue inſurmontable à ce débordement d'Ecrits qu'enfante tous les jours le délire de la raiſon. Quoique les abus en ce genre fuſſent bien plus rares en Pologne

: dans ce Pays-ci, j'avois cru néan-
ins devoir les prendre en conſidéra-
ı, & j'en avois commencé la réforme,
il m'eût été facile d'opérer. Les Edi-
ıs furtives & étrangeres pourroient
les contrarier les vues d'une ſage po-
en ce point; mais la crainte de pu-
ons ſérieuſes contiendra toujours,
ınd on le voudra, le grand nombre
Ecrivains ou des Imprimeurs mal-
:ntionnés.

Mon projet ſeroit donc que l'on établît
nombre ſuffiſant de Cenſeurs, hommes
ne probité incorruptible, & d'un pro-
d ſavoir, chacun dans la partie qui
ſeroit attribuée. Ils ſeroient penſion-
, pour n'être pas obligés de ſe diſ-
re par des occupations étrangeres à
: emploi. Ils ne ſe contenteroient pas
la lecture ſuperficielle d'un Ouvrage,
ır s'aſſurer ſeulement qu'il ne contien-
it rien de contraire à la Foi: ils ſe-
:nt tenus de l'apprécier & de le quali-
dans un compte public qu'ils en ren-
ient, ſelon le degré d'utilité qu'ils y
onnoîtroient. Dans le cas où le même
:t auroit déjà été traité, ils rendroient
ıpte du dernier Ouvrage par compa-
on avec les précédens.

Tous les Cenſeurs attachés à la même

partie s'aſſembleroient à des jours fixés. Chacun d'eux feroit, en préſence de ſes Confreres, le rapport motivé des Ouvrages qu'il auroit examinés ; & l'on concluroit, à la pluralité des voix, pour en permettre ou en interdire la publication. Il ſeroit cependant permis à l'Auteur, à moins qu'il ne ſe fût exercé dans le genre dangereux, de perfectionner ſon Ouvrage, ſuivant les vues que lui ſuggéreroient ſes Cenſeurs, & de le repréſenter de nouveau à leur Tribunal.

Les Cenſeurs regarderoient comme le premier de leurs devoirs d'accueillir les jeunes Auteurs qui jugeroient à propos de leur expoſer le plan des Ouvrages qu'ils méditent : ils ſeconderoient leurs efforts ; ils encourageroient leurs talens ; ils ne déſeſpéreroient que les Têtes mal-organiſées. Il réſulteroit de là que l'on s'appliqueroit à penſer avant que de vouloir écrire. Les talens, ne pouvant plus ſe flatter de proſpérer dans la carriere du vice ou de la frivolité, ſe tourneroient naturellement vers les objets utiles & honnêtes ; & cette méthode prépareroit autant de bons Ouvrages qu'elle en feroit avorter de mauvais. Alors ce qu'on écriroit ſur la Religion ſeroit digne de la grandeur du ſujet ; nos

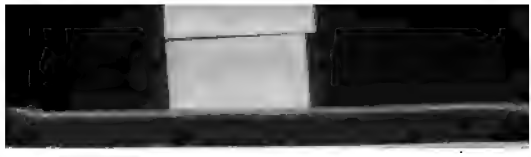

Livres Elémentaires moins multipliés ſeroient plus méthodiques & plus ſimples; l'Hiſtoire de la Nature ſeroit mieux approfondie, & fondée ſur des rapports & des épreuves moins équivoques; nos Hiſtoires morales ne ſeroient plus, ce qu'elles ſont aujourd'hui, des compilations d'anecdotes ſcandaleuſes, plus propres à corrompre nos Mœurs qu'à les épurer, un amas indigeſte de Sentences Philoſophiques & de demi-vues ſur la Politique, & par-tout la ſatire maligne du préſent, plutôt que l'hiſtoire fidelle du paſſé. Enfin tous les Genres, confondus & abâtardis, rentreront dans leurs droits. Je dirai plus encore: & s'il faut que votre Librairie faſſe une branche de Commerce, les ſages meſures que vous prendrez pour procurer la perfection des marchandiſes, ne nuiront pas ſans doute à leur débit.

EPARGNES. Il ſeroit à ſouhaiter que ce fût toujours dans la Caiſſe des Épargnes, & non dans celle des Emprunts, que l'on puiſât les deniers néceſſaires pour faire face aux événemens imprévus. Qui n'a pas l'art d'épargner, ſe prive du doux plaiſir de donner. Il y a une grande différence entre l'économie & l'avarice: l'économie eſt la mere de la généroſité.

EXEMPLE. C'eſt en France, plutôt que par-tout ailleurs, qu'il eſt vrai de dire que l'exemple du Prince eſt une loi pour les Peuples. Qu'il n'attende point d'eux des vertus, s'il ne leur a montré que des vices; & quel pere oſeroit ſe plaindre quand ſes enfans lui reſſemblent?

FAVEUR. La faveur d'un Prince doit toujours être la récompenſe du mérite & de la vertu, jamais le prix de la flatterie. On appelle *Favoris* ceux auxquels le Prince accorde une faveur plus aveugle que méritée. L'honnête homme en faveur peut être envié, mais le Favori eſt toujours un objet de haine, qui fait rejaillir le mépris ſur celui dont il a uſurpé la confiance.

FEMMES. Le François accorde tout aux Femmes, excepté le droit d'en être gouverné. La femme qui parviendroit à gouverner en France y porteroit la haine du Peuple; & le Prince qui le ſouffriroit n'échapperoit point à ſon mépris.

FIDÉLITÉ. La fidélité à ſes engagemens doit être comme une habitude naturelle dans un Souverain. Il doit l'exercer également envers les Etrangers & envers ſes Sujets, envers ſes Alliés & envers ſes Ennemis. L'intérêt parle ici comme l'honneur & la conſcience. Avant de manquer

à un engagement ſolennel, il faudroit qu'un Prince pût s'aſſurer que dans tout le cours de ſon Regne il pourra ſe paſſer de la confiance de ceux qu'il aura trompés; car trente ans de la plus exacte probité ne leur feront pas oublier un ſeul trait de mauvaiſe foi.

FINANCES. Je ne connois point aſſez les ſources qui concourent parmi vous à former le Tréſor public ; je répéterai ſeulement ce que j'ai déjà dit : Que l'on ne ſauroit trop ſoigner la premiere & la plus aſſurée de toutes, l'Agriculture. Trop de riches Propriétaires en France ſont exempts des contributions aux charges de l'Etat. Votre Clergé, malgré ſes privileges, offre un don annuel en forme de ſubſide ; pourquoi les autres Privilégiés n'offriroient-ils pas auſſi le leur ? Votre Nobleſſe a droit aux diſtinctions & aux emplois militaires ; mais quel privilege pour un grand Cœur que celui de ne point faire de bien à ſa Patrie, quand il en a le pouvoir ! La Nobleſſe, il eſt vrai, ſert l'Etat pendant la guerre, mais le Peuple le ſert également. Si la Nobleſſe fournit l'Officier, le Peuple fournit le Soldat, & l'Officier eſt encore à la ſolde du Peuple.

Les impoſitions qui frappent ſur les

objets de luxe ſont ſagement établies, parce qu'elles ſont ſupportées par les Riches ; celles qui portent ſur les denrées ou marchandiſes de premiere néceſſité ſont plus dures, parce que le Pauvre eſt forcé d'en payer autant que le Riche. Mais, de toutes les branches d'impoſition, il n'en eſt point de plus odieuſe que celle qui laiſſe au Peuple la tentation habituelle de s'y ſouſtraire, & qui l'expoſe par-là aux amendes, aux empriſonnemens, & à toutes ſortes de vexations de la part du Fermier de l'Impôt. Je n'ai jamais pu m'accoutumer à cette idée : Qu'un même Peuple ſoudoie à frais immenſes des milliers d'hommes, non pas contre l'Ennemi commun, mais pour empêcher qu'une partie de lui-même participe à la faveur dont jouit l'autre. Et s'il étoit vrai qu'il n'y eût pas de moyen moins odieux de concilier les Privileges de certaines Provinces avec les regles d'une Adminiſtration paternelle, je dirois alors qu'il vaudroit mieux pour l'Etat que ces Provinces ceſſaſſent d'en faire partie.

S'il eſt important de ne confier l'adminiſtration des Finances qu'à des hommes déſintéreſſés, il paroît auſſi bien difficile de les trouver. Les plus grands talens dans cette partie ſe tournent en préjugés

contre ceux qui ſe ſont ſi bien appliqués à les cultiver ; & il eſt à craindre que ceux qui ſavent le mieux calculer ne le faſſent à leur profit plutôt qu'au vôtre & à celui des Peuples. On préviendra néanmoins la plupart des malverſations dans les différens genres de recette ou de dépenſe, en ſoumettant les opérations des uns à la réviſion des autres.

GUERRE. Quand eſt-ce que les Princes devroient faire la guerre ? Jamais. On vous provoque, & vous avez lieu de craindre de vous trouver le plus foible : négociez, achetez la paix. Vous vous ſentez le plus fort : exigez la paix. Mais l'Ennemi veut la guerre ? faites-la-lui donc : déployez vos forces, châtiez ſon inſolence, faites-le trembler, & offrez-lui la paix.

HÉRÉTIQUES. Si vous les trouvez établis dans l'Etat, il faut les tolérer en cherchant à les éclairer & à les ramener. Nous voyons que dans tous les temps, les Hérétiques ont troublé le repos des Etats Catholiques : ils cauſent encore de grands maux à la Pologne. C'eſt dans ſon berceau qu'un Prince ſage doit s'appliquer à étouffer l'Héréſie. Sans cela il prépare de grands maux à la Religion & à ſes Succeſſeurs ; & peut-être ſera-t-il

lui-même la premiere victime de ſa foibleſſe.

HONNEUR. Le François veut être conduit par l'honneur. L'honneur lui tient lieu de récompenſe pour les plus grands ſervices. C'eſt une monnoie qu'il importe beaucoup au Prince de ne pas laiſſer tomber dans le diſcrédit. Il doit, ſans en être avare, ne la diſpenſer néanmoins qu'avec diſcernement.

HYPOCRISIE. On ne connoiſſoit autrefois que des Hypocrites de vertus, aujourd'hui rien de plus commun que les Hypocrites de vices; ce qui annonce le dernier degré de corruption. L'Hypocrite qui cache les vices qu'il a, & qui feint des vertus qu'il n'a pas, annonce encore une conſcience & de la bonne foi: il aime mieux condamner ſes foibleſſes que la vertu qui les lui reproche. Il ne renonce pas à l'eſpérance d'être un jour en effet ce qu'il n'eſt qu'en apparence. Le menſonge qu'il fait à la Société n'eſt qu'un menſonge officieux qui ſauve un ſcandale. Celui, au contraire, qui calomnie en public la vertu qu'il eſtime en ſecret, & qui, pour paroître à la mode, ſe donne des vices qu'il n'a pas, celui-là eſt une ame lâche & de mauvaiſe foi: il ment aux hommes & à ſa conſcience, & le

mépris qu'il affecte pour la vertu, le rend le ſcandale des foibles & une peſte dans la Société.

INOCULATION. C'eſt un ſyſtême qui prend faveur aujourd'hui. Tous les Médecins doivent le défendre avec chaleur, parce qu'ils ſont intéreſſés à ſe donner pour malades les enfans des Riches, les ſeuls que l'on faſſe inoculer. Mais il s'en faut bien que ce ſyſtême ſoit ſans inconvéniens. De l'aveu de ſes plus zélés défenſeurs, ſur un nombre donné d'enfans inoculés, il en périt un; mais cet un qui n'auroit peut-être jamais eu la petite vérole, peut-être n'eſt-il mort que parce que le virus n'a trouvé en lui aucune humeur ſympathique. Un pere qui a tué ſon fils doit-il être fort tranquille; & tous les calculs que lui feront les défenſeurs de l'inoculation doivent-ils bien le conſoler? D'ailleurs, en forçant ainſi la nature, n'eſt-il pas à craindre que, l'humeur ne ſe trouvant pas dans le Sujet au point de fermentation néceſſaire pour ſon éruption, il ne s'en ſuive un dérangement dans l'économie animale, une irritation d'humeurs qui ſe développera un jour par les infirmités & les maladies? Dans la ſuppoſition même que l'inoculation, avec ſes dangers pour chaque individu,

pût offrir un avantage réel à la Communauté, ce ſeroit ſans doute en ſuivant une autre méthode que celle qui eſt pratiquée en France, où l'on prétend qu'il n'eſt jamais mort un plus grand nombre d'enfans de la petite vérole que depuis que l'inoculation s'y accrédite. Cette contagion, qui n'étoit autrefois que paſſagere, eſt aujourd'hui habituelle. Il y a par-tout, & dans toutes les ſaiſons, quelques enfans inoculés qui la communiquent. Or l'inoculation, ſuivant ſes partiſans, n'a de ſi merveilleux effets qu'à raiſon des préparatifs que preſcrit la Médecine. Le Riche emploie ces préparatifs en faveur de ſon fils qu'il fait inoculer; mais cet Inoculé communique la petite vérole à tous les enfans du voiſinage qui n'y ont pas été préparés. Je ne vois pas pourquoi le Particulier qui, ſans néceſſité, introduit une maladie contagieuſe dans un Pays, ne ſeroit pas reſponſable à la Société des ravages qu'elle peut cauſer.

INTENDANS. Les Intendans feront un bien infini dans les Provinces de France quand ils répondront au but de leur établiſſement, & qu'ils ſeront fideles aux devoirs de leurs charges. Mais ſont-ils tous véritablement ce qu'ils devroient

être, des hommes déſintéreſſés, judicieux, actifs, dévorés du zele du bien public? Ils ne ſont certainement pas tels que les dépeint le Comte de Boulainvilliers, mais il faut convenir auſſi que la conduite de quelques-uns a ſervi de fondement aux déclamations qu'il ſe permet contre tous.

JUSTICE. Ce mot ſeul demanderoit un Traité. Je dirai ſeulement que j'entends dire, & qu'il me ſemble que les formalités de Juſtice en France ſont trop multipliées, vos Lois & vos Coutumes trop variées, les Reſſorts de pluſieurs Tribunaux trop étendus.

LYON. Cette Ville méritera toujours que vous preniez en conſidération ſes Manufactures & ſon Commerce.

MAGISTRATS. Il eſt fâcheux que l'on ſouhaite depuis ſi long-temps en France que ce ſoient les lumieres & la probité, & non l'argent, qui faſſent les Magiſtrats.

MENDICITÉ. Il n'y a qu'un pas de la mendicité au brigandage. La plupart des Voleurs ont commencé par être Mendians. Et, ſans cet inconvénient, la mendicité ſeroit toujours une charge pour le Peuple. L'unique moyen de l'en affranchir eſt d'offrir de l'occupation aux Mendians valides, & des ſecours aux infirmes.

Tout Etat peut le faire, & avec de l'ordre ce ne ſera point une grande charge.

MINISTRE. Le bon Miniſtre eſt celui qui s'applique à mettre en place le mérite plutôt que le nom, qui a le courage de ſouffrir que les Courtiſans diſent du mal de lui, pourvu que le Peuple en diſe du bien. Un Miniſtre honnête homme eſt un riche tréſor pour un Prince.

NOBLESSE. Votre Nobleſſe reſſemble bien peu à celle de notre Pologne. Elle vous eſt ſoumiſe autant & plus peut-être que le Peuple, parce qu'elle attend de vous des graces & des diſtinctions qui la flattent. Il eſt important que vous connoiſſiez juſqu'à ſes préjugés, pour les faire concourir au bien général.

OFFICIERS. Le temps de ſervice dans les Armées peut donner droit à certaines récompenſes, mais pas toujours aux grades militaires, qui ne doivent être occupés que par le mérite joint à l'expérience. C'eſt moins les Officiers de ſon Conſeil que ceux de l'Armée, qu'un Prince doit conſulter quand il s'agit de la promotion aux emplois militaires qui ſont de quelque importance. Le Général que ſe choiſiroit une Armée, vaudroit ſouvent bien mieux que celui qu'on lui donne.

PASSIONS. Les paſſions ſont indifférentes. Leur abus fait le crime, leur bon uſage la vertu. La flatterie ne manque jamais de donner le nom de Grand au Prince qui a vaincu ſes Ennemis, mais la Raiſon & la Religion ne conſacrent ſa grandeur qu'autant qu'il ſait encore maîtriſer ſes paſſions. C'eſt une ſcience qu'il doit acquérir dans ſa jeuneſſe, pratiquer toute ſa vie, & toujours craindre d'oublier.

PARIS. L'accroiſſement de cette Ville ne peut que préjudicier au reſte de la Nation. Que de richeſſes viennent s'y fondre en luxe & en débauches, qui devroient circuler dans les Provinces qui les ont fournies! Mais que fait ſur-tout dans la Capitale cette foule d'hommes publics qui poſſedent dans les Provinces des Bénéfices & des Emplois qu'ils ne connoiſſent que par les revenus qu'ils en retirent? C'eſt un double abus qu'il eſt urgent de réformer.

POUVOIR. Il eſt en France préciſément ce qu'il doit être pour le repos du Prince, & pour le bonheur des Peuples. Le François eſt ſoumis, ſans être eſclave: le Prince peut tout, ſans être Deſpote. Le pouvoir, ſous ſa main, reſſemble à un bon cheval: en le ménageant, il conduit

où l'on veut; en le pouſſant trop, on riſqueroit de le perdre.

PHILOSOPHES. Il s'en faut bien que ce que nos Philoſophes modernes enſeignent au Peuple ſoit comparable à ce qu'ils voudroient lui faire oublier. Dans le dernier ſiecle on ne ſe piquoit point de Philoſophie, & l'on en avoit beaucoup. Alors un Impie n'étoit qu'un Impie, aujourd'hui il eſt un Philoſophe. Le Prince qui adopteroit les principes d'indifférence de nos Philoſophes ſur la Religion ſe trouveroit fort embarraſſé, s'il prenoit envie à ſes Peuples d'en faire de même; car, dans ce cas, je ne vois plus ſur quelle baſe porteroit ſon autorité.

POLITIQUE. Avoir avec ſes Voiſins aſſez de bonne foi pour ne vouloir jamais les tromper, & aſſez de prudence pour ne pas s'en laiſſer tromper; &, au-dedans, avoir aſſez de zele & d'activité, aſſez de douceur & de fermeté pour contenir tous les ordres de l'Etat, & les faire concourir librement & ſans contrainte à l'harmonie générale; voilà, ſelon moi, la ſomme de la vraie Politique.

POPULATION. Tout le monde convient que l'aiſance du Peuple en eſt la mere; que la miſere & le libertinage l'étouffent. Le Miſérable craint de ſe voir pere de

Miſérables comme lui, qui augmenteront encore ſa miſere en la partageant. Trois cauſes fort différentes produiſent trois ſortes de Célibataires : la Religion, la néceſſité & le libertinage. La premiere claſſe de ces Célibataires doit être reſpectée, la ſeconde encouragée, la troiſieme punie. Ceux qui embraſſent le célibat par Religion forment le plus petit nombre ; &, s'ils n'avoient trouvé une reſſource dans la Religion, ils auroient pour la plupart groſſi la claſſe des Célibataires par néceſſité. Ceux qui gardent le célibat par miſere ſont les plus à plaindre. On croit faire une grande œuvre en payant leur dot à cent filles auxquelles on laiſſe à peine le temps de ſe choiſir des époux ; mais vous aurez bien mieux fait, vous en aurez doté cent mille, lorſque vous aurez ſoulagé le Peuple & porté l'aiſance dans les Provinces. Quant aux Célibataires aiſés & libertins, rien ne ſeroit plus convenable que d'impoſer ſur chacun d'eux, à raiſon de leurs facultés, la dot d'un ou de pluſieurs Célibataires miſérables.

RÉGLEMENS. Il y a des Réglemens établis pour la réforme de la plupart des abus. Mais les plus ſages Réglemens ne ſont plus qu'une dériſion de l'Autorité,

dès qu'il eſt permis de les éluder ou de les tranſgreſſer impunément. C'eſt ainſi, par exemple, qu'on eſt convenu de ſe jouer des Ordonnances qui proſcrivent les duels en France avec tant de préciſion & de ſévérité. On en eſt quitte pour appeler *rencontre* ce que les Lois appellent *duel ;* &, quoique l'on ſe rencontre au lieu du rendez-vous, on n'eſt point coupable de duel. C'eſt bien ici le cas de la lettre qui tue. Voulez-vous que l'eſprit de la Loi ſoit reſpecté : rendez les Chefs des Corps reſponſables des infractions de leurs Subalternes. Qu'ils ſoient dégradés & punis comme rebelles, s'ils ſont convaincus d'en être les fauteurs. Quelques traits de vigueur ſuffiront pour qu'on ne ſoit plus tenté de vouloir balancer votre Autorité, & protéger, contre vous, un préjugé, l'opprobre de la raiſon & de l'humanité. Ce que je dis de cet abus doit s'étendre à tous les autres. Rien ne porte une atteinte plus directe à l'Autorité qu'une foule oiſeuſe de Réglemens & de Lois qui ne ſont connus que dans les Regiſtres des Parlemens.

REPRÉSENTATION. Le monde eſt un théâtre où chaque individu doit repréſenter à ſa maniere. Il eſt dans l'ordre que les Souverains, comme les principaux

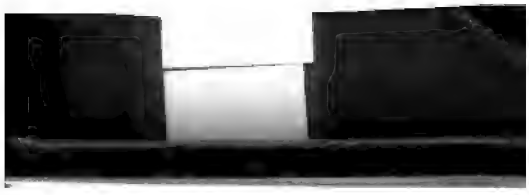

perſonnages, y figurent au-deſſus des autres, & les plus puiſſans d'entr'eux avec plus de majeſté. Ce qui ſeroit un luxe déplacé pour un Duc de Lorraine ceſſe d'en être un pour un Roi de France: tout eſt relatif; & l'on reconnoît la ſageſſe d'un Souverain au talent qu'il a de meſurer ſa repréſentation ſur le rang qu'il occupe. La repréſentation eſt comme l'étoffe commune dont s'habillent les Princes. Ceux qui ſe font des habits plus longs que leur taille, pour paroître plus brillans, paroiſſent ſeulement plus ridicules. La Cour de Verſailles n'eſt que ce qu'il convient qu'elle ſoit. J'avouerai même que quelquefois j'y aurois deſiré ce qui ne s'y trouve point. Ce n'eſt pas que le luxe n'y ſoit grand; mais c'eſt un luxe obſcur, un luxe de dépenſes qui peſe, plutôt qu'un luxe de goût qui ſatisfaſſe. Quoiqu'il s'y paye trop de toutes choſes, il ne s'y en trouve point aſſez de bonnes. Je comparerois volontiers votre Cour à un riche éventail, mais dont vous ne déployez jamais que le quart. Moi, j'en déploierois toute une moitié, & je ſupprimerois l'autre: j'en brillerois une fois plus, & il m'en coûteroit une fois moins.

SCANDALES. Les ſcandales ſont un mal

dans un Etat, & les ſcandales y ſont un bien. Voilà pourquoi on peut dire ſans contradiction : » Malheur au monde, à » cauſe des ſcandales «, & dire encore : » Il eſt utile, il eſt néceſſaire même qu'il » y ait des ſcandales «. Il n'y a pas un demi-ſiecle que les divorces étoient de grands ſcandales : les Epoux ne s'étoient point encore accordés pour vivre, chacun de leur côté, dans un libertinage qui eût été bien plus ſcandaleux que le divorce. C'étoit alors un ſcandale, & ſurtout pour des hommes en place, de manquer au devoir Paſcal, & de violer les autres préceptes de l'Egliſe : c'étoit un ſcandale d'être ſuſpecté d'irréligion, & le comble du ſcandale d'en être convaincu. Aujourd'hui, graces à notre Philoſophie, chacun ſe donne librement pour ce qu'il eſt, ou même pour ce qu'il n'eſt pas, & perſonne ne s'en ſcandaliſe. Mais, de tous les ſcandales, à mon avis, le plus affligeant, c'eſt que de pareils excès ne ſoient plus des ſcandales ; & le Souverain qui leur rendroit leur ancienne difformité, & qui en feroit, comme par le paſſé, des ſujets de ſcandale & d'étonnement aux yeux de la Nation, lui rendroit un plus grand ſervice que celui qui ajouteroit des Provinces à ſes Domaines.

TRIBUNAUX. Ce ſont les mêmes Tribunaux qui jugent la cauſe du Pauvre & celle du Riche, & le tarif des vacations eſt le même pour l'un & pour l'autre. L'ignorance, l'entêtement, & auſſi la mauvaiſe foi, fille de la miſere, ſont, dans la claſſe du petit Peuple, la ſource d'une infinité de procès qui ſont portés devant les Tribunaux ordinaires, où ſouvent ils reſtent indécis par l'épuiſement des deux Parties. Comme ces procès, dans leur principe & avant que la chicane les ait embrouillés, ſont ordinairement fort ſimples, & de nature à pouvoir être décidés par les ſeules lumieres de la raiſon, ce ſeroit rendre un ſervice eſſentiel au Peuple que de conſtituer par-tout des hommes de probité & de bon ſens, qui n'auroient d'autre fonction que celle de recevoir les plaintes, d'ouïr les Parties, & de juger gratuitement de tous les différens qui ne porteroient que ſur des intérêts modiques. La voie de l'appel ſeroit ouverte à quiconque voudroit la tenter. Mais un premier Jugement feroit faire des réflexions à ces hommes ignorans & groſſiers; & il s'en trouveroit peu qui pouſſaſſent l'entêtement ou la mauvaiſe foi juſqu'à s'expoſer tout-à-la-fois & aux frais de Juſtice qu'on voudroit

leur épargner, & à la honte de voir la déciſion de ce Tribunal paternel confirmée par une Sentence des Juges ordinaires.

CHAPITRE XXXVI.

Portrait d'un bon Roi.

DIEU donne les Rois, les uns par indignation & avec colere, les autres par un ſentiment de tendreſſe & de faveur : les uns par motif de punition, les autres pour récompenſe. Ceux-là ſont les inſtrumens de ſa vengeance, ceux-ci les Miniſtres de ſes bontés... Provoquons-nous la colere du Ciel par nos déſordres : nous riſquons d'avoir un Roi funeſte à l'Etat, un de ces Rois que Dieu briſe dans ſa fureur.... Un Achab qui s'empare injuſtement du bien de ſes Sujets, un Salomon qui ſe laiſſe corrompre par les femmes, un Roboam qui ne meſure ſon ambition qu'à ſes forces, un Jéroboam qui, par ſes mauvais exemples, fait prévariquer toute ſa Nation ; un Nabuchodonoſor enfin, qui pouſſe ſon orgueil juſqu'à vouloir s'égaler à Dieu même.

Si, au contraire, nous n'avons en vue que le bien de la Religion & le bonheur

de la Patrie, Dieu, dans ſa miſéricorde, nous donnera un Roi dont nous ſerons obligés de lui rendre grace.... un Roi qui pourra dire avec Job : *Si adverſùm me terra clamat, & cum ipſâ ſulci ejus fleſent? ſi animam Agricolarum ejus afflixi :* celui qui ſaura unir l'éclat de la majeſté avec l'humilité chrétienne, obéir à Dieu & à ſa conſcience en commandant aux autres, allier les Lois de la Politique avec les Lois de la Religion ; qui, n'ayant qu'un même intérêt avec ſes Sujets, montrera encore plus d'amour pour eux qu'ils n'en ont eux-mêmes pour la Patrie ; qui, toujours prêt à tempérer la rigueur de la Juſtice par la clémence, ne punira ni ne pardonnera qu'à propos ; qui, ne ſe refuſant ni aux périls ni aux fatigues, fera la guerre & la conduira lui-même, ou, mieux encore, ſaura l'éviter, ſans avilir ſa dignité, ni commettre les droits de la Nation ; qui ne ſe repoſera point ſur des Miniſtres indolens ou intéreſſés du gouvernement de ſes Etats, & qui, ne ſe refuſant à aucune ſorte de travail, ne comptera parmi ſes jours que ceux qu'il aura ſignalés pour le bien de ſon Royaume ; qui, toujours grand dans l'une & l'autre fortune, montrera autant de modération dans les bons

ſuccès, que de fermeté dans les diſgraces; qui s'étudiera à devenir maître de ſoi-même, pour l'être plus ſûrement des autres; celui enfin qui aimera la vérité, qui déteſtera la flatterie, qui ſera en même temps & la terreur de ſes Ennemis & l'amour de ſes Peuples; & qui régnera plus par ſes bons exemples que par la force des Lois....

Un Prince qui n'a d'autre politique que celle dont je parle, ne ſauroit éprouver des malheurs. Sans les connoître, ſans ſonger même à les éviter, il les prévient autant par le bon uſage de ſon autorité, par l'ordre qu'il met dans la perception de ſes Finances, par ſon économie dans l'emploi de ſes revenus, par l'exacte diſcipline qu'il fait obſerver à ſes Troupes, que par les regles inaltérables qu'il fait ſuivre dans l'adminiſtration de la Juſtice, qui, en même temps qu'elle aſſure l'honneur, les biens & la vie de ſes Sujets, les tient tous ſous le joug des Lois, c'eſt-à-dire, ſous le joug de la Raiſon & de la Religion, d'où toutes les Lois ſont émanées....

Le Roi eſt le Chef du Corps politique; il doit travailler à ſa conſervation, le maintenir dans ſes droits, & chacun des membres qui le compoſent dans leur liberté

liberté naturelle : il doit confondre les vices par la juſtice, mériter l'amour de ſes Sujets par la clémence, & les animer par ſes bons exemples à la pratique des vertus.

Mais comment un Souverain jouiroit-il de la ſatisfaction de régner par l'amour ſur ſes Peuples, s'il ne ſe l'étoit ménagée par un accès toujours libre & ouvert; par une affabilité qui, paroiſſant ſuſpendre les droits de la Souveraineté, lui attire plus d'hommages; par une libéralité de diſcernement, & non de prévention ou de caprice; par des égards réfléchis pour les libertés & pour les préjugés même des Peuples; & par une ſorte d'eſprit de ſageſſe & de précaution qui apprend à dominer avec réſerve, &, ſelon les occaſions, à plier avec dignité.

Que de devoirs ſe trouvent renfermés dans ce peu de mots qui viennent d'échapper à ma plume! Si j'avois le temps de les parcourir en détail, je dirois qu'un Prince doit ſavoir allier la clémence à la juſtice, adoucir l'amertume des reproches par les expreſſions, diſtinguer un foible d'un vice, ſubſtituer la pitié à l'indignation, s'attacher plutôt à ramener qu'à punir ceux qui ont eu le malheur de lui déplaire: &, comme le Ciel ſi ſouvent

irrité par toutes ſortes de crimes, avoir plus de tonnerres pour épouvanter, que de foudres pour détruire.

Heureux donc le Souverain qui, pour s'attirer l'amour de ſes Peuples, ne néglige rien de tout ce qui peut le lui mériter, & qui, dans ce deſſein, s'attache à ménager ſes finances avec économie, & les répand à propos ſans regret; qui ſe plaît à récompenſer le mérite, & qui, forcé quelquefois de refuſer, ſait du moins obliger dans ſes refus mêmes; qui, s'appliquant à raccourcir l'intervalle qui le ſépare du reſte des mortels, les éleve juſqu'à lui pour mieux entendre leurs plaintes, ou daigne deſcendre juſqu'à eux pour mieux connoître leurs beſoins; & qui enfin, par une autorité ſans orgueil, & par une bonté ſans foibleſſe, obtient ce que ſa dignité même n'eſt pas en droit d'exiger, un amour d'eſtime & de confiance qui, ne devant rien à la crainte, devient dans les cœurs où il s'eſt formé une eſpece de paſſion d'autant plus forte qu'elle eſt approuvée par la raiſon, animée par la reconnoiſſance, ſoutenue par l'intérêt, enflammée par le bien général de la Patrie.

CHAPITRE XXXVII.

Ce n'eſt ni aux Sciences ni aux Savans que l'on doit imputer la corruption des Mœurs, comme le prétend un Citoyen de Geneve.

LE diſcours du Citoyen de Geneve a de quoi ſurprendre. Eſt-ce ſon ſentiment particulier que l'Auteur a voulu établir? N'eſt-ce qu'un paradoxe dont il a voulu amuſer le Public? Quoi qu'il en ſoit, pour réfuter ſon opinion, il ne faut qu'en examiner les preuves, remettre l'anonyme vis-à-vis des vérités qu'il a adoptées, & l'oppoſer lui-même à lui-même.

Sa façon de penſer annonce un Cœur vertueux : ſa maniere d'écrire décele un Eſprit cultivé; mais, s'il réunit effectivement la Science à la Vertu, & que l'une (comme il s'efforce de le prouver) ſoit incompatible avec l'autre, comment ſa doctrine n'a-t-elle pas corrompu ſa ſageſſe; ou comment ſa ſageſſe ne l'a-t-elle pas déterminé à reſter dans l'ignorance? A-t-il donné à la Vertu la préférence ſur la Science? pourquoi donc nous étaler avec tant d'affectation une érudition ſi vaſte & ſi recherchée? A-t-il préféré, au

contraire, la Science à la Vertu ? pourquoi donc nous prêcher avec tant d'éloquence celle-ci au préjudice de celle-là? Qu'il commence par concilier des contradictions ſi ſingulieres, avant que de combattre les notions communes ; & avant que d'attaquer les autres, qu'il s'accorde avec lui-même.

N'auroit-il prétendu qu'exercer ſon eſprit, & faire briller ſon imagination? ne lui envions pas le frivole avantage d'y avoir réuſſi. Mais que conclure en ce cas de ſon diſcours ? ce que l'on conclut après la lecture d'un Roman ingénieux : en vain un Auteur prête à des fables les couleurs de la vérité, on voit fort bien qu'il ne croit pas ce qu'il feint de vouloir perſuader.

LES Sciences ſervent à faire connoître le vrai, le bon, l'utile en tout genre: connoiſſance précieuſe qui, en éclairant les eſprits, doit naturellement contribuer à épurer les Mœurs. La vérité de cette propoſition n'a beſoin que d'être préſentée pour être crue ; auſſi ne m'arrêterai-je pas à la prouver : je m'attache ſeulement à réfuter les ſophiſmes ingénieux de celui qui oſe la combattre.

Dès l'entrée de ſon Diſcours, l'Auteur

offre à nos yeux le plus beau ſpectacle : il nous repréſente l'homme aux priſes, pour ainſi dire, avec lui-même, ſortant en quelque maniere du néant de ſon ignorance ; diſſipant, par les efforts de ſa raiſon, les ténebres dans lesquelles la Nature l'avoit enveloppé ; s'élevant, par l'eſprit, juſque dans les plus hautes ſpheres des régions céleſtes ; aſſerviſſant à ſon calcul les mouvemens des aſtres, & meſurant de ſon compas la vaſte étendue de l'Univers ; rentrant enſuite dans le fond de ſon cœur, & ſe rendant compte à lui-même de la nature de ſon ame, de ſon excellence, de ſa haute deſtination.

Qu'un pareil aveu, arraché à la Vérité, eſt honorable aux Sciences ! Qu'il en montre bien la néceſſité & les avantages ! Qu'il en a dû coûter à l'Auteur d'être forcé à le faire, & encore plus à le rétracter !

La Nature, dit-il, eſt aſſez belle par elle-même ; elle ne peut que perdre à être ornée. Heureux les hommes, ajoute-t-il, qui ſavent profiter de ſes dons ſans les connoître ! C'eſt à la ſimplicité de leur eſprit qu'ils doivent l'innocence de leurs Mœurs. La belle Morale que nous débite ici le cenſeur des Sciences & l'apologiſte des Mœurs ! Qui ſe ſeroit attendu que de pareilles réflexions duſſent

être la-ſuite des principes qu'il vient d'établir ?

La Nature d'elle-même eſt belle ſans doute ; mais n'eſt-ce pas à en découvrir les beautés, à en pénétrer les ſecrets, à en dévoiler les opérations, que les Savans emploient leurs recherches ? Pourquoi un ſi vaſte champ eſt-il offert à nos regards ? L'eſprit, fait pour le parcourir, & qui acquiert, dans cet exercice ſi digne de ſon activité, plus de force & d'étendue, doit-il ſe réduire à quelques perceptions paſſageres, ou à une ſtupide admiration ? Les Mœurs ſeront-elles moins pures, parce que la raiſon ſera plus éclairée ? Et à meſure que le flambeau qui nous eſt donné pour nous conduire, augmentera de lumieres, notre route deviendra-t-elle moins aiſée à trouver, & plus difficile à tenir ? A quoi aboutiroient tous les dons que le Créateur a faits à l'homme, ſi, borné aux fonctions organiques des ſens, il ne pouvoit ſeulement examiner ce qu'il voit, réfléchir ſur ce qu'il entend, diſcerner par l'odorat les rapports qu'ont avec lui les objets, ſuppléer par le tact au défaut de la vue, & juger par le goût de ce qui lui eſt avantageux ou nuiſible. Sans la raiſon qui nous éclaire & nous dirige, confondus avec les bêtes, gou-

vernés par l'inſtinct, ne deviendrions-nous pas bientôt auſſi ſemblables à elles par nos actions que nous le ſommes déjà par nos beſoins? Ce n'eſt que par le ſecours de la réflexion & de l'étude, que nous pouvons parvenir à régler l'uſage des choſes ſenſibles qui ſont à notre portée, à corriger l'erreur de nos ſens, à ſoumettre le corps à l'empire de l'eſprit, à conduire l'ame, cette ſubſtance ſpirituelle & immortelle, à la connoiſſance de ſes devoirs & de ſa fin.

Comme c'eſt principalement par leurs effets ſur les Mœurs que l'Auteur s'attache à décrier les Sciences, pour les venger d'une ſi fauſſe imputation, je n'aurois qu'à rapporter ici les avantages que leur doit la Société; mais, qui pourroit détailler les biens ſans nombre qu'elles y apportent, & les agrémens infinis qu'elles y répandent? Plus elles ſont cultivées dans un Etat, plus l'Etat eſt floriſſant; tout y languiroit ſans elles.

Que ne leur doit pas l'Artiſan, pour tout ce qui contribue à la beauté, à la ſolidité, à la proportion, à la perfection de ſes ouvrages? Le Laboureur, pour les différentes façons de forcer la terre à payer à ſes travaux les tributs qu'il en attend? Le Médecin, pour découvrir

la nature des maladies & la propriété des remedes ? Le Juriſconſulte, pour diſcerner l'eſprit des Lois & la diverſité des devoirs ? Le Juge, pour démêler les artifices de la cupidité d'avec la ſimplicité de l'innocence, & décider avec équité des biens & de la vie des hommes ? Tout Citoyen, de quelque profeſſion, de quelque condition qu'il ſoit, a des devoirs à remplir ; & comment les remplir ſans les connoître ? Sans la connoiſſance de l'Hiſtoire, de la Politique, de la Religion, comment ceux qui ſont prépoſés au gouvernement des Etats ſauroient-ils y maintenir l'ordre, la ſubordination, la ſureté, l'abondance ?

La curioſité, naturelle à l'homme, lui inſpire l'envie d'apprendre ; ſes beſoins lui en font ſentir la néceſſité ; ſes emplois lui en impoſent l'obligation ; ſes progrès lui en font goûter le plaiſir. Ses premieres découvertes augmentent l'avidité qu'il a de ſavoir ; plus il connoît, plus il ſent qu'il a de connoiſſances à acquérir ; & plus il a de connoiſſances acquiſes, plus il a de facilité à bien faire.

Le Citoyen de Geneve ne l'auroit-il pas éprouvé ? Gardons-nous d'en croire à ſa modeſtie : il prétend qu'on ſeroit plus vertueux ſi l'on étoit moins ſavant.

Ce ſont les Sciences, dit-il, qui nous font connoître le mal. Que de crimes, s'écrie-t-il, nous ignorerions ſans elles! Mais l'ignorance du vice eſt-elle donc une vertu? Eſt-ce faire le bien que d'ignorer le mal? Et ſi, s'en abſtenir, parce qu'on ne le connoît pas, c'eſt là ce qu'il appelle être vertueux, qu'il convienne du moins que ce n'eſt pas l'être avec beaucoup de mérite; c'eſt s'expoſer à ne l'être pas long-temps; c'eſt ne l'être que juſqu'à ce que quelque objet vienne ſolliciter les penchans naturels, ou quelque occaſion réveiller des paſſions endormies. Un homme éclairé par les Sciences, diſtingue, dans le grand nombre d'objets qui s'offrent à ſes connoiſſances, ceux qui méritent ſon averſion ou ſes recherches : il trouve dans la difformité du vice & dans le trouble qui le ſuit, dans les charmes de la vertu & dans la paix qui l'accompagne, de quoi fixer ſon eſtime & ſon goût pour l'une, ſon horreur & ſes mépris pour l'autre : il eſt ſage par choix, il eſt ſolidement vertueux.

Mais, dit-on, il y a des Pays où, ſans Sciences, ſans étude, ſans connoître en détail les principes de la Morale, on la pratique mieux que dans d'autres où elle eſt mieux connue, plus louée, plus haute-

ment enſeignée. Sans examiner ici à la rigueur ces paralleles odieux, où il entre moins de zele & d'équité, que d'envie contre ſes Compatriotes & d'humeur contre ſes Contemporains; n'eſt-ce point au climat, au tempérament, au manque d'occaſion, au défaut d'objet, à l'économie du Gouvernement, aux coutumes, aux Lois, à toute autre cauſe qu'aux Sciences, qu'on doit attribuer cette différence qu'on remarque quelquefois dans les Mœurs en différens Pays & en différens temps? Rappeler ſans ceſſe cette ſimplicité primitive dont on fait tant d'éloges, ſe la repréſenter toujours comme la compagne inſéparable de l'innocence, n'eſt-ce point tracer un portrait en idée pour ſe faire illuſion? Où vit-on jamais des hommes ſans défauts, ſans deſirs, ſans paſſions? Ne portons-nous pas en nous-mêmes le germe de tous les vices? Et s'il fut des temps, s'il eſt encore des climats où certains crimes ſoient ignorés, n'y vit-on pas d'autres déſordres? N'en voit-on pas encore de plus monſtrueux chez ces Peuples dont on vante la ſtupidité? Parce que l'or ne tente pas leur cupidité, parce que les honneurs n'excitent pas leur ambition, en connoiſſent-ils moins l'orgueil & l'injuſtice?

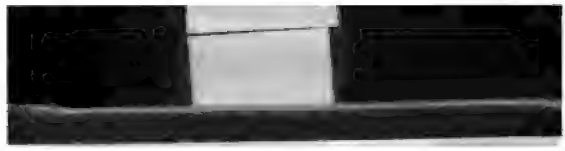

ſont-ils moins livrés aux baſſeſſes de l'envie, moins emportés par la fureur de la vengeance? Leurs ſens groſſiers ſont-ils inacceſſibles à l'attrait des plaiſirs? Et à quels excès ne ſe porte pas une volupté qui n'a point de regle & qui ne connoît point de frein? Mais quand même, dans ces Contrées ſauvages, il y auroit moins de crimes que dans certaines Nations policées, y a-t-il autant de vertus? Y voit-on ſur-tout ces vertus ſublimes, cette pureté de Mœurs, ce déſintéreſſement magnanime, ces actions ſurnaturelles qu'enfante la Religion?

Tant de Grands Hommes qui l'ont défendue par leurs Ouvrages, cette Religion ſainte, & qui l'ont fait admirer par leurs Mœurs, n'avoient-ils pas puiſé dans l'étude ces lumieres ſupérieures qui ont triomphé des erreurs & des vices? La Religion étudiée eſt pour tous les hommes la regle infaillible des bonnes Mœurs. Je dis plus; l'étude même de la Nature contribue à élever les ſentimens, à régler la conduite; elle ramene naturellement à l'admiration, à l'amour, à la reconnoiſſance, à la ſoumiſſion, que toute Ame raiſonnable ſent être dus au Tout-Puiſſant. Dans le cours régulier de ces globes immenſes qui roulent ſur nos

têtes, l'Aſtronome découvre une Puiſſance infinie. Dans la proportion exacte de toutes les parties qui compoſent l'Univers, le Géometre apperçoit l'effet d'une Intelligence ſans bornes. Dans la ſucceſſion des temps, l'enchaînement des cauſes aux effets, la végétation des plantes, l'organiſation des animaux, la conſtante uniformité & la variété étonnante des différens phénomenes de la Nature, le Phyſicien ne peut méconnoître l'Auteur, le Conſervateur, l'Arbitre & le Maître.

De ces réflexions, le vrai Philoſophe, deſcendant à des conſéquences pratiques, & rentrant en lui-même, après avoir vainement cherché dans tous les objets qui l'environnent ce bonheur parfait après lequel il ſoupire ſans ceſſe, & ne trouvant rien ici-bas qui réponde à l'immenſité de ſes deſirs, il ſent qu'il eſt fait pour quelque choſe de plus grand que tout ce qui eſt créé, il ſe tourne naturellement vers ſon premier Principe & ſa derniere fin : heureux ſi, docile à la grace, il apprend à ne chercher la félicité de ſon cœur que dans la poſſeſſion de ſon Dieu !

L'AUTEUR anonyme donne lui-même l'exemple de l'abus qu'on peut faire de

l'érudition & de l'aſcendant qu'ont ſur l'eſprit les préjugés. Il va fouiller dans les ſiecles les plus reculés : il remonte à la plus haute antiquité : il s'épuiſe en raiſonnemens & en recherches, pour trouver des ſuffrages qui accréditent ſon opinion : il cite des témoins qui attribuent à la culture des Sciences & des Arts la décadence des Royaumes & des Empires : il impute aux Savans & aux Artiſtes le luxe & la molleſſe, ſources ordinaires des plus étranges révolutions.

Mais l'Egypte, la Grece, la République de Rome, l'Empire de la Chine, qu'il oſe appeler en témoignage en faveur de l'ignorance, au mépris des Sciences & au préjudice des Mœurs, auroient dû rappeler à ſon ſouvenir ces Légiſlateurs fameux qui ont éclairé par l'étendue de leurs lumieres, & réglé par la ſageſſe de leurs Lois ces grands Etats dont ils avoient poſé les premiers fondemens : ces Orateurs célebres qui les ont ſoutenus ſur le penchant de leur ruine, par la force victorieuſe de leur ſublime éloquence : ces Philoſophes, ces Sages qui, par leurs doctes Ecrits & leurs vertus morales, ont illuſtré leur Patrie & immortaliſé leur nom. Quelle foule d'exemples éclatans ne pourrois-je pas oppoſer au petit nombre

d'Auteurs
qu'à ouvri
combien d
d'auguſtes
mortels,
que les S
au bonheu
Empires,
Non, c
du ſein de
temps, l
aucun ten
nage ordi
n'ont ni l
grands bie
dans la m
& modér
retraite,
travail, n
luptueuſe
dités de
fruit des
partage d
que pour
oiſifs qui
de leur in
L'effet
des Arts,
politeſſe
qu'il lui p

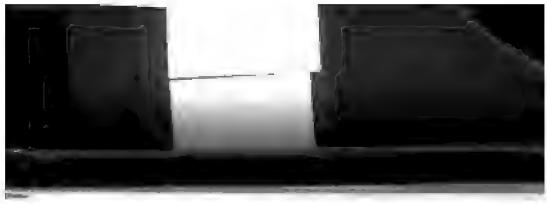

l'hypocriſie : politeſſe, ſelon lui, qui ne ſert qu'à cacher les défauts & à maſquer les vices. Voudroit-il donc que le vice parût à découvert ; que l'indécence fût jointe au déſordre, & le ſcandale au crime ? Quand effectivement cette politeſſe dans les manieres ne ſeroit qu'un raffinement de l'amour-propre, pour voiler les foibleſſes, ne ſeroit-ce pas encore un avantage pour la Société que le Vicieux n'oſât s'y montrer tel qu'il eſt, & qu'il fût forcé d'emprunter les livrées de la bienſéance & de la modeſtie ? On l'a dit, & il eſt vrai : L'hypocriſie, toute odieuſe qu'elle eſt en elle-même, eſt pourtant un hommage que le vice rend à la vertu ; elle garantit du moins les Ames foibles de la contagion du mauvais exemple.

Mais c'eſt mal connoître les Savans, que de s'en prendre à eux du crédit qu'a dans le monde cette prétendue politeſſe qu'on taxe de diſſimulation ; on peut être poli, ſans être diſſimulé : on peut aſſurément être l'un & l'autre, ſans être bien ſavant ; & plus communément encore, on peut être bien ſavant, ſans être fort poli.

L'amour de la ſolitude, le goût des Livres, le peu d'envie de paroître dans

ce qu'on appelle le beau monde, le peu de diſpoſition à s'y préſenter avec grace, le peu d'eſpoir d'y plaire, d'y briller, l'ennui inſéparable des converſations frivoles & preſque inſupportables pour des Eſprits accoutumés à penſer; tout concourt à rendre les belles compagnies auſſi étrangeres pour le Savant, qu'il eſt lui-même étranger pour elles. Quelle figure feroit-il dans les cercles? Voyez-le avec ſon air rêveur, ſes fréquentes diſtractions, ſon eſprit occupé, ſes expreſſions étudiées, ſes diſcours ſententieux, ſon ignorance profonde des modes les plus reçues, & des uſages les plus communs; bientôt, par le ridicule qu'il y porte & qu'il y trouve, par la contrainte qu'il y éprouve & qu'il y cauſe, il ennuie, il eſt ennuyé. Il ſort peu ſatisfait; on eſt fort content de le voir ſortir. Il cenſure intérieurement tous ceux qu'il quitte; on raille hautement celui qui part; &, tandis que celui-ci gémit ſur leurs vices, ceux-là rient de ſes défauts. Mais tous ces défauts, après tout, ſont aſſez indifférens pour les Mœurs; & c'eſt à ces défauts que plus d'un Savant, peut-être, a l'obligation de n'être pas auſſi vicieux que ceux qui le critiquent.

Mais avant le regne des Sciences & des

rts, on voyoit, ajoute l'Auteur, des mpires plus étendus, des conquêtes lus rapides, des Guerriers plus fameux. 'il avoit parlé moins en Orateur & plus n Philoſophe, il auroit dit qu'on voyoit lors plus de ces hommes audacieux, ui, tranſportés par des paſſions violen- es, & traînant à leur ſuite une troupe l'eſclaves, alloient attaquer des Nations ranquilles, ſubjuguoient des Peuples qui gnoroient le métier de la guerre, aſſu- ettiſſoient des Pays où les Arts n'avoient levé aucune barriere à leurs ſubites xcurſions. Leur valeur n'étoit que féro- ité, leur courage que cruauté, leurs onquêtes qu'inhumanité; c'étoient des orrens impétueux qui faiſoient d'autant lus de ravages qu'ils rencontroient moins l'obſtacles: auſſi à peine étoient-ils paſſés, u'il ne reſtoit ſur leurs traces que celles le leur fureur; nulle forme de Gouver- ement, nulle Loi, nulle Police, nul ien ne retenoient & n'uniſſoient à eux es Peuples vaincus.

Que l'on compare à ces temps d'igno- ance & de barbarie, ces ſiecles heureux ù les Sciences ont répandu par-tout 'eſprit d'ordre & de juſtice: on voit de os jours des guerres moins fréquentes, nais plus juſtes; des actions moins éton-

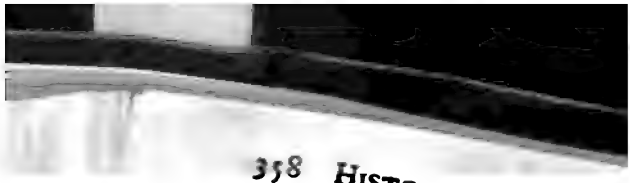

nantes, mais plus héroïques
toires moins ſanglantes, mai
rieuſes; des conquêtes moin
mais plus aſſurées; des Guerri
violens, mais plus redoutés;
vaincre avec modération, tra
Vaincus avec humanité, l'hom
leur guide, la gloire leur récom
Cependant, dit l'Auteur, on rem
dans les combats une grande diffé
entre les Nations pauvres & qu'on ap
barbares, & les Peuples riches
appelle policés. Il paroît bien que le
toyen de Geneve ne s'eſt jamais tro
à portée de remarquer de près ce qu
paſſe ordinairement dans les comba
Eſt-il ſurprenant que des Barbares
ménagent moins & s'expoſent dava
tage? Qu'ils vainquent ou qu'ils ſoien
vaincus, ils ne peuvent que gagner s'il
ſurvivent à leur défaite. Mais ce que
l'eſpérance d'un vil intérêt, ou plutôt
ce qu'un déſeſpoir brutal inſpire à ces
hommes ſanguinaires, les ſentimens, le
devoir l'excitent dans ces Ames géné-
reuſes qui ſe dévouent à la Patrie, avec
cette différence que n'a pu obſerver
l'Auteur, que la valeur de ceux-ci, plus
froide, plus réfléchie, plus modérée,
plus ſavamment conduite, eſt par-là

oujours plus ſûre du ſuccès.
enfin Socrate, le fameux Socrate,
même récrié contre les Sciences
emps.... Faut-il s'en étonner ?
l indomptable des Stoïciens, la
efféminée des Epicuriens, les rai-
ns abſurdes des Pyrrhoniens,
e la diſpute, de vaines ſubtilités,
irs ſans nombre, des vices monſ-
nfectoient pour lors la Philoſo-
déshonoroient les Philoſophes.
l'abus des Sciences, non les
elles-mêmes, que condamnoit
homme; & nous le condamnons
i : mais l'abus qu'on fait d'une
oppoſe le bon uſage qu'on en peut
e quoi n'abuſe-t-on pas ? Et
'un Auteur anonyme, par exem-
ir défendre une mauvaiſe cauſe,
ſé une fois de la fécondité de ſon
: de la légéreté de ſa plume,
t-il lui en interdire l'uſage en
occaſions, & pour d'autres ſujets
ies de ſon génie ? Pour corriger
s excès d'intempérance, faut-il
toutes les vignes ? L'ivreſſe de
précipité quelques Savans dans
es égaremens, j'en conviens,
is. Par les diſcours de quelques-
ns les Ecrits de quelques autres,

les plus bizarre
les plus abſurd
les plus inſenſé
donne pas l'eſpr
à une curioſité
franchir les limi
même main qui
mer ?

C'eſt en vain
mugiſſent, ſe ſo
fureur ſur les cô
de ſe replier bie
rentrent dans le
laiſſent ſur les bc
qui s'évapore à l
mouvant qui fu
naturelle des va
quand, échauffé
gination dominar
à tout vent de

ɛs réprouvent; & le vrai Savant,
ɛ perd jamais de vue le flambeau de
vélation, qui ſuit toujours le guide
ible de l'Autorité légitime, procede
ſureté, marche avec confiance,
ɛe à grands pas dans la carriere des
ces, ſe rend utile à la Société, ho-
ſa Patrie, fournit ſa courſe dans
cence, & la termine avec gloire.

I A P I T R E XXXVIII.

ſpondance (1) *de la Famille Royale*
le France avec le Roi de Pologne.

ETTRES DE LOUIS XV.

ɔNSIEUR, mon Frere & Beau-Pere;
ɛine me remit hier votre Lettre de
ville du 17 de ce mois; & ce matin
Architecte m'a préſenté de votre
le beau Recueil d'Eſtampes de la
que vous faites conſtruire à Nancy.

(1) Nous avons cru faire plaiſir au Lecteur, en inſé-
rant quelques Pieces, où il retrouvera tout-à-la-
fois le cœur des Bourbon, & un modele reſpectable
des tendres ſentimens qui devroient unir toutes les
Familles.

Les tendres ſentimens (2) qui vous ont déterminé dans cette occaſion, me ſont ſi chers & ſi précieux, que je ne puis trop vous en témoigner ma reconnoiſſance, ainſi que la tendreſſe infinie que j'ai, que j'aurai toute la vie pour vous & avec laquelle je ſuis bien ſincérement, bien véritablement, Monſieur mon Frere & Beau-Pere, de Votre Majeſté bon Frere & Gendre,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & Beau-Pere Dans les premiers mouvemens de mon cœur, je me hâte de vous faire part de la joie que me cauſe la naiſſance du Prince dont la Dauphine ma fille vient d'accoucher. Cet heureux événement, qui aſſure le bonheur de mes Peuples, met le comble à ma ſatisfaction; c'eſt une raiſon de plus pour vous le rendre intéreſſant & je ſuis perſuadé que ce n'eſt pas moins ſenſible, par la connoiſſance que j'ai de vos ſentimens pour moi. Je le mérite, par la tendre amitié avec laquelle je ſuis, Monſieur mon Frere & Beau-Pere de Votre Majeſté, bon Frere & Gendre

LOUIS.

(2) Le Roi de Pologne fit élever une Statue à Louis XV ſur cette Place.

MONSIEUR mon Frere & Beau-Pere, ...net, à qui je viens de donner une charge ... Gentilhomme ordinaire, l'exerce pour ... premiere fois, en vous portant la nou...elle de l'heureux accouchement de ma ...elle-fille & la naiſſance du Duc de Berry. ...a joie eſt complete, en ſentant que ...ous la partagez avec moi, & pouvant ...pérer que je ne tarderai pas d'avoir la ...tisfaction de vous voir & de vous ...ſurer de vive voix des tendres ſenti...ens que j'ai pour Votre Majeſté, & ...ec leſquels je ſuis, Monſieur mon ...ere & Beau-Pere, de Votre Majeſté, ...n Frere & Gendre,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & Beau-Pere, Je ...ous ſuis bien obligé de m'avoir communi...ué la Lettre que je vous renvoie ci-jointe. ...erſonne n'eſt plus capable que vous ...e ſavoir ſe ſervir de ſon contenu; ainſi ...e m'en rapporte entiérement à ce que ...ous ferez à cet égard; la guerre actuelle ...'ayant aucun rapport avec le Prince qui ...eſt adreſſé à vous. Votre marque de ...onfiance m'eſt ſenſible au dernier point. ...ermettez qu'en cette occaſion je vous ...renouvelle les aſſurances de la tendre &

conſtante amitié, avec laquelle je ſuis, Monſieur mon Frere & Beau-Pere, de Votre Majeſté, bon Frere & Gendre,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & Beau-Pere, La part que vous prenez à ce qui vient de m'arriver m'eſt infiniment ſenſible. C'eſt uniquement le Seigneur qui m'a ſecouru & ſoutenu. A un peu de foibleſſe près, je ſuis entiérement rétabli. Le Marquis du Châtelet ſera en état de vous faire un fidele détail; mais il ne vous exprimera jamais aſſez l'amitié & la tendreſſe avec leſquelles je ſuis, Monſieur mon Frere & Beau-Pere, de Votre Majeſté, le bon Frere & Gendre,

LOUIS.

A Verſailles, ce 12 Janvier 1757.

MONSIEUR mon Frere & Beau-Pere, Comptant faire tenir ſur les Fonts-Baptiſmaux mes Petits-Enfans, je prie Votre Majeſté de vouloir bien nommer le Comte de Provence, & de me charger de choiſir quelqu'un pour la repréſenter dans cette cérémonie. Mon oubli à cet égard, lorſque je vous ai ſouhaité un bon voyage, me procure la ſatisfaction de vous aſſurer de

e nouveau de mes tendres ſentimens our vous.

Je ſuis, Monſieur mon Frere & Beau-ere, de Votre Majeſté, le bon Frere Gendre,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & Beau-Pere, Perſonne ne peut mieux juger que Votre Majeſté de l'excès de ma douleur. Je perds mon fils le Dauphin, après une maladie, dont les funeſtes accidens ne m'ont plus laiſſé d'eſpérance depuis quelque temps, & pendant laquelle ce Prince n'a ceſſé de donner les preuves les plus éclatantes de toutes les qualités qui peuvent rendre ſa mémoire chere à Votre Majeſté. Au milieu d'une famille déſolée, occupé de ſa douleur comme de la mienne propre, je ſuſpends un inſtant le cours de mes larmes, pour en apprendre à Votre Majeſté le triſte ſujet, & lui marquer juſqu'à quel point, dans toutes les circonſtances de ma vie, je compte ſur l'amitié tendre qu'Elle doit à celle avec laquelle je ſuis, Monſieur mon Frere & Beau-Pere, de Votre Majeſté, le bon Frere & Gendre,

LOUIS.

LETTRE DE LA REINE DE FRANCE (1).

JE ſuis dans la joie, cher Papa, de vous ſavoir en bonne ſanté : que le bon Dieu en ſoit loué. Je me ſuis acquittée tout de ſuite de vos ordres, & j'ai remis au Roi votre Mémoire : j'ai fait plus, j'ai envoyé chercher le Contrôleur-Général, qui m'a aſſuré qu'il n'y avoit pas un mot de vrai dans ce qu'on vous a rapporté : que l'on n'a point nommé à la Place, & qu'il n'y a que M. Micque qui l'aura, à moins que vous-même n'en vouluſſiez un autre. Il vous prie ſeulement, cher Papa, de faire attention à une choſe ; c'eſt qu'il prétend qu'il y a une convention entre vous & le Roi : que toutes les Places qui viennent à vaquer en Lorraine, c'eſt ſans doute vous qui en diſpoſez ; mais qu'il faut que vous ayez la bonté d'en faire écrire au Contrôleur-Général par M. de la Galaiſiere, avant de rendre vos diſpoſitions publiques. C'eſt à vous, cher Papa, de voir ſi cela eſt dans le Traité ; car ici je ne me fie à perſonne ; mais pour M. Micque, il m'a dit ce que je vous mande.

(1) Nous ſupprimons pluſieurs Lettres de cette Princeſſe, parce qu'elles ſont coupées par des phraſes Polonoiſes qui les rendroient inintelligibles au Lecteur.

M***, cher Papa, vous eſt bien attaché, car il a grande impatience de ſe rendre auprès de vous. J'en ſerois bien autant, ſi le devoir ne m'attachoit ici.

Ma ſanté, cher Papa, eſt très-bonne... Le temps s'étoit un peu radouci, mais il a regelé des plus belles aujourd'hui.

Je ſuis, mon tout-cher Papa, *Ichin* de cœur & d'ame à vous,

MARUCHNA.

LETTRES DU DAUPHIN PERE DU ROI.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Je charge un Courrier qui, j'eſpere, ne vous ſera pas déſagréable, de remettre cette Lettre à Votre Majeſté, afin que la partie de la famille qu'Elle verra, ne lui faſſe pas oublier l'autre. Mais je vous avoue que ce n'eſt pas ſans jalouſie que je la vois ſur le point de jouir du plaiſir de vous voir, & de paſſer avec vous l'entre-deux ſaiſons.... Puiſqu'il faut que je ſois privé de cette ſatisfaction, j'eſſaie au moins de m'en conſoler, en m'entretenant de mes regrets, & en chargeant mes ſœurs de vous rendre fidellement tout ce que je penſe & ce que je ſens; & ſur-tout les ſentimens de

vive tendreſſe que vous me connoiſſez depuis que je ſuis au monde, & avec leſquels je ſuis, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Madame la Dauphine vient d'accoucher très-heureuſement d'un très-gros garçon. Je crois que cette nouvelle vous fait autant de plaiſir qu'à moi....

M. de Lomont, qui vous remettra cette Lettre, vous inſtruira des bontés que le Roi a pour lui, en faveur de ſon futur mariage avec Mademoiſelle de Rochechouart, qui eſt une fille de la plus grande naiſſance, mais ſans fortune. Si Votre Majeſté, pour y ſuppléer, vouloit bien avoir la bonté de lui continuer ſes appointemens, & de lui procurer une penſion de ſix mille livres, telle que celle qui vient d'être accordée au Vicomte de Chabot, ce ſeroit une grace qui uniroit deux grands Noms. J'ai ſaiſi avec empreſſement cette occaſion, pour reparler encore au Roi du Marquis de Boufflers, en lui repréſentant le deſir que vous avez de l'obliger. Il m'a répondu qu'il paſſeroit immanquablement après le Comte de Grammont & le Marquis de Rochechouart.

e ne négligerai rien, je mettrai tout en œuvre pour achever au plutôt une choſe qui peut vous plaire. J'oſe me flatter que vous êtes bien convaincu que, ſi le devoir & la reconnoiſſance ne me l'ordonnoient pas, un ſentiment plus libre, mais plus fort & plus vif, me feroit toujours courir au-devant de tout ce qui doit vous être agréable, dans l'eſpérance de vous prouver au moins une partie du profond reſpect & du ſincere attachement qu'aura éternellement pour vous votre tendre & reſpectueux Petit-Fils.

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Je ſuis au déſeſpoir d'avoir tant tardé à vous remercier de vos bontés; mais j'attendois ici des réponſes poſitives ſur le Mariage. Dès que j'en aurai, je ne manquerai pas d'en rendre compte à Votre Majeſté....

Les aſſurances qu'Elle me donne de la continuation de ſon amitié me flattent bien agréablement: j'en ſuis pénétré. Liſez donc auſſi, je vous prie, dans mon cœur, pour y voir & mes ſentimens, & les vœux que je forme pour vous à tous les inſtans de ma vie. Que la vôtre paſſe les bornes de la plus longue! Ainſi

s'accompliront les ſouhaits de celui qui ſera toute ſa vie, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils, LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, C'eſt avec une véritable peine que j'avoue à Votre Majeſté que les idées que j'avois ſur ce qu'Elle m'a demandé, n'étoient pas les mêmes que les ſiennes. Mais cette affaire eſt d'une trop grande conſéquence pour celui à qui je m'intéreſſe, pour que je ne vous expoſe pas avec confiance ſa ſituation: c'eſt le Comte de l'Orge, un de mes plus anciens Menins, qui, n'étant pas fort riche, manqueroit ſans cela un mariage très-convenable à ſa fille, avantage que je deſire beaucoup de lui procurer; avec cette condition, cependant, que, dès qu'il jouira d'un bienfait que le Roi lui a fait eſpérer, pour dans quelques années, il renoncera aux deux mille écus en faveur de qui vous jugerez à propos. Vous ſentez qu'il ne falloit rien moins qu'une néceſſité auſſi urgente, pour que je fiſſe cette repréſentation à Votre Majeſté. Je vous prie d'être bien fortement perſuadé de la tendreſſe vive & reſpectueuſe avec laquelle je ſuis votre bon Frere & reſpectueux Petit-Fils, LOUIS.

XI.

MONSIEUR mon Frere & très-cher grand-Pere, Les expreſſions me manquent pour témoigner à Votre Majeſté la reconnoiſſance que j'ai de ſes bontés, & ſur-tout de cette maniere obligeante & flatteuſe au-delà de ce qu'on peut dire, avec laquelle Elle a mis le ſceau à la grace qu'Elle m'a accordée. Les termes dans leſquels vous vous exprimez à mon égard, me comblent de joie, mais ne ſauroient augmenter mon attachement & ma tendreſſe.

Vous m'ordonnez de vous parler avec vérité, & de vous dire tout naturellement ce que je penſe au ſujet de ce que vous me propoſez; ce ſera toujours autant par inclination que par devoir que je me ferai une loi d'aller au-devant des moindres choſes qui pourront vous être agréables; & un homme qui me viendra de votre main, me ſera toujours infiniment cher. J'ai trois engagemens pour les premieres places de Menins: le Marquis de Boufflers eſt encore bien jeune; c'eſt à vous à décider. Si vous m'ordonnez de paſſer outre, j'expoſerai au Roi & vos ordres, & le deſir que j'ai de vous plaire. J'attends votre réponſe pour m'y conformer avec la plus grande

exactitude ; & je vous renouvelle, en finiſſant, les témoignages de ma vive reconnoiſſance, & du tendre & ſincere attachement qu'aura toute ſa vie pour vous votre très-reſpectueuſement affectionné Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Les choſes ſont enfin arrangées comme Votre Majeſté l'avoit ordonné : le Comte de l'Orge & le Marquis de Boufflers partageront le revenu du Gouvernement. Le Comte va marier ſa fille : il eſt pénétré de reconnoiſſance, & la mienne n'eſt certainement pas moins vive. Je profite avec bien de l'empreſſement de cette occaſion, pour vous renouveler les aſſurances des vœux que je fais & pour votre ſanté, & pour tout ce que vous pouvez deſirer. Que cette année que nous commençons ſoit ſuivie d'un auſſi grand nombre d'autres que je l'eſpere, & que tous les biens que vous faites le méritent. Je vous prie d'être bien perſuadé des ſentimens d'amitié avec leſquels je ſerai toute ma vie, de Votre Majeſté, le très-tendre & très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Je me ſuis acquitté de vos ordres auprès du Roi, qui, à la premiere fois que je lui avois parlé, ne m'avoit ni accordé ni refuſé; à la ſeconde, il m'a répondu que le Marquis de Boufflers auroit peut-être un jour le Régiment Dauphin; mais que pour à préſent il ne l'auroit pas. Ce ſont ſes propres paroles, que je rends à Votre Majeſté, bien affligé de n'avoir pu obtenir une grace que lui faiſoit deſirer les bontés qu'Elle a pour le Marquis de Boufflers, qui de ſon côté me paroît les mériter. Il n'eſt pas néceſſaire de vous renouveler les aſſurances de la vive tendreſſe & du ſincere attachement avec leſquels je ſerai toute ma vie, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, M. de Baſſompierre m'a remis la Lettre que Votre Majeſté m'a écrite. Graces au Ciel, la ſanté de Madame la Dauphine ne s'eſt point reſſentie juſqu'à préſent du chagrin qu'elle vient d'eſſuyer, & l'accident que j'en craignois le plus, une fauſſe couche,

n'aura, à ce que j'eſpere, pas lieu. Je profite du départ du Marquis de Boufflers pour le charger de cette Lettre. Je crois que vous ne le trouverez pas fort changé de ſa grande maladie; mais du moins le voilà hors d'inquiétude, & c'eſt ce qui m'engageoit à deſirer qu'il ſe fît inoculer...

Je ne puis m'empêcher de témoigner à Votre Majeſté combien je partage ſincérement la peine qu'Elle éprouvera à la réception de cette Lettre qui doit être ſuivie du départ de la Reine. Malgré cela, j'eſpere que vous ne trouverez pas mauvais que je reſſente moi-même une grande joie de la revoir, après une abſence de près d'un mois. Toutes ſortes de ſentimens réveillent encore en moi la peine que j'ai éprouvée en me voyant privé cette année du plaiſir bien vif pour moi de vous voir. Mais j'eſpere que l'année prochaine votre ſanté ſera aſſez raffermie, pour que, ſans aucun riſque, vous puiſſiez faire le voyage. C'eſt alors que je me livrerai à la joie, ſans trouble. Elle ſera produite par la tendre & ſincere amitié avec laquelle je ſuis, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Je ſuis infiniment ſenſible à la part que vous prenez à ma joie qui, je vous l'avoue, ne ſauroit être plus grande. Je me vois quatre garçons : tout ce que je ſouhaite à préſent, c'eſt que Dieu les conſerve, & qu'il les faſſe reſſembler à leur Biſaïeul ; ils n'auront pas beſoin d'autre recommandation pour être aimés & reſpectés, pour faire le bonheur du Pays qu'ils habiteront. Pardonnez-moi cette vérité, elle a échappé au ſentiment qui me pénetre, & à la tendre amitié avec laquelle je ſuis, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, La France reçoit tous les jours de nouvelles marques de l'affection que vous lui portez. Vous venez de lui en donner encore une bien ſenſible dans cette triſte circonſtance (1). Je ne puis exprimer à Votre Majeſté combien j'en ai été touché. Puiſſe tout le monde ſuivre

(1) Le Dauphin parle ici des généreux efforts que fit le Roi de Pologne en 1759, pour le ſoulagement de la miſere publique, tant en France qu'en Lorraine.

en tout vos exemples & vos leçons; c'eſt le ſouhait le plus avantageux qu'on puiſſe former pour l'humanité : pour moi, en particulier, vous ſavez ce que j'en penſe, & combien ſont vifs & ſinceres les ſentimens d'amitié & de tendreſſe avec leſquels je ſerai toute ma vie, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, Me voici enfin arrivé au terme où il faut que je m'occupe ſérieuſement de l'éducation de mes enfans. J'ai toujours ſenti l'importance de ce devoir; mais je m'en ſens comme accablé depuis que le Roi m'a laiſſé maître abſolu à cet égard. La ſeule idée qui me ſoulage, c'eſt de ſonger que mes enfans ſont auſſi les vôtres. Vous avez élevé la Reine, je fais gloire d'être moi-même votre Eleve, par tous les ſages conſeils que vous m'avez donnés, & les grands exemples que vous m'avez mis ſous les yeux; mais votre tâche, permettez-moi de vous le dire, n'eſt point encore remplie; &, comme Patriarche de la famille, vous vous devez auſſi à vos arriere-petits-enfans. Le nombre en eſt déjà grand, & pourroit bien augmenter encore; c'eſt ce qui me feroit

garder comme indiſpenſable que vous
ſſiez vous fixer auprès de nous. Savez-
us bien que je commence à me per-
der que Madame la Dauphine ne ſera
int gâte-enfans comme le ſont les
ntes & les grand'meres ; elle pourra
me vous être de quelque reſſource au-
ès de vos Eleves : elle les inſtruira de la
ligion, tandis que vous leur appren-
z le Catéchiſme de l'amour des Peu-
s. Ma tâche ſe bornera à exiger d'eux
docilité à vos leçons. Mais, en atten-
nt votre arrivée, je vous prie, je vous
njure de me communiquer tous vos
rets d'éducation, afin que nous vous
éparions les Sujets. N'oubliez rien, ne
cachez rien, ſuppoſez-moi auſſi neuf
e mes enfans ; répétez-moi ce que
us croyez que je ſais & que je pour-
s bien ignorer, comme j'aime à vous
péter, ce dont je ſuis ſûr que vous ne
utez pas, que je ſuis, avec plus de
ndreſſe & de cordialité que perſonne,
Votre Majeſté, le très-reſpectueux
tit-Fils.

LOUIS.

[ONSIEUR mon Frere & très-cher
and-Pere, Nouvelle occaſion de vous
noigner ma vive reconnoiſſance : vos

bontés pour Chriſtine (1). Elle les ſent elle-même comme elle le doit ; & s'il ne m'eſt pas poſſible de vous exprimer les ſentimens de ſon cœur, vous ſavez du moins à quoi vous en tenir depuis long-temps pour ce qui me regarde ; & je ne vous le répéterois pas, ſi je ne trouvois de la ſatisfaction à vous dire combien tendrement je vous aime, combien je forme de vœux pour vous, & avec quelle ſincérité & quels ſentimens inviolables je ſerai toute ma vie, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils.

LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, C'eſt avec bien de la ſatisfaction que je vous accorde une Sous-Lieutenance réformée (2), en attendant qu'il en vaque une en pied. Le Régiment eſt en garniſon à Thionville. Je vous prierois, ce qui ne vous détournera pas beaucoup, de me l'amener ici l'année prochaine, afin que je vous y reçoive vous-même. Mais ſavez-vous bien, avec

(1) La Princeſſe Chriſtine de Saxe, ſœur de la Dauphine, Abbeſſe de Rémiremont.

(2) Le Roi de Pologne avoit demandé, en plaiſantant, de l'emploi au Dauphin dans ſon Régiment.

oute votre bonne humeur, que je ne prétends point du tout plaiſanter, & que e regret de ne pouvoir partager avec la Reine le plaiſir de vous embraſſer, ne ne donne nulle envie de rire. Non, je ie puis exprimer à Votre Majeſté toute a vivacité de mon regret ; & tout ce ui me conſole, c'eſt la certitude où je uis du bon état de votre ſanté : la mienne eſt tout-à-fait rétablie. Je ſuis ſans fievre lepuis trois jours, & j'ai été purgé ce natin pour la derniere fois. Il ne me nanque plus qu'un peu de forces, qui eront bientôt recouvrées. Je vous re- ouvelle encore mes regrets, qui partent le la plus tendre amitié, avec laquelle je erai toute ma vie, de Votre Majeſté, le rès-reſpectueux Petit-Fils, LOUIS.

MONSIEUR mon Frere & très-cher Grand-Pere, La Reine veut que je vous onne moi-même des nouvelles de ma anté, à laquelle vous voulez bien vous ntéreſſer. Elle eſt de beaucoup meilleure : ma toux eſt diminuée, quoiqu'elle ſubſiſte encore ; mes forces ſont augmentées enſiblement depuis que je ſuis ici (1),

(1) A Fontainebleau. Cette Lettre, en date du 16 Octobre 1765, eſt la derniere que le Roi de Pologne reçut de ſon petit-fils.

& mon ſommeil, quoique interrompu, eſt très-bon. Le lait d'âneſſe me fait fort bien, & commence même à m'engraiſſer. Je voudrois bien que vous puſſiez en juger par vous-même ; ne connoiſſant pas de plus grande ſatisfaction que celle de pouvoir vous aſſurer de vive voix de la tendre amitié avec laquelle je ſuis, de Votre Majeſté, le très-reſpectueux Petit-Fils,

LOUIS.

LETTRE DU DUC DE BOURGOGNE, FRERE DU ROI.

MON très-cher Grand-Papa, J'ai voulu certifier moi-même à Votre Majeſté la vérité de ce que le Sieur Lieutaud, mon Médecin, marque de mon état. Je ſuis très-reconnoiſſant de l'intérêt que vous prenez à ma ſanté ; & vous avez bien raiſon, parce que je vous aime de tout mon cœur. Je ſouhaite à Votre Majeſté une vie auſſi longue qu'elle eſt glorieuſe. Je lui écris au bas du Mémoire, pour lui éviter la peine de me répondre.

LE DUC DE BOURGOGNE.

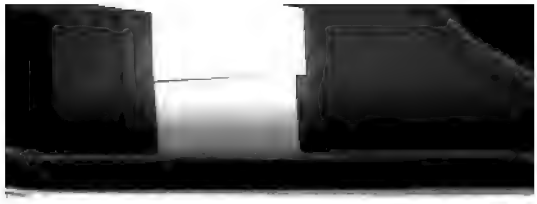

LETTRES DU DUC DE BERRY.

MON cher Papa, je vous ſouhaite une bonne année. Je n'ai pu écrire plutôt à Votre Majeſté, parce que j'ai été malade. Mon frere me prie de vous dire mille choſes bien tendres de ſa part, il ne peut le faire lui-même : il eſt tombé malade en même temps que moi, & il a encore la fievre. J'attends avec bien de l'impatience le moment où j'aurai l'honneur & le plaiſir d'embraſſer Votre Majeſté, que j'aime de tout mon cœur. Je la remercie bien des beaux Livres qu'Elle a eu la bonté de nous envoyer, ils nous ont bien amuſés.

LOUIS-AUGUSTE.

J'AIME mon cher Grand-Papa de tout mon cœur. J'ai bien de l'impatience de le revoir, & de lui dire tous les vœux que je fais pour lui tous les jours, & que je renouvelle au commencement de cette année de bien bon cœur. Vous êtes les délices du genre-humain, mon cher Grand-Papa ; comment n'aurois-je pas pour Votre Majeſté le plus tendre attachement ?

LOUIS-AUGUSTE.

LETTRES DU COMTE DE PROVENCE.

JE prie Dieu tous les jours, mon cher Grand-Papa, pour la conſervation de Votre Majeſté. Je renouvelle mes vœux pour Elle au commencement de cette année. J'ai été bien fâché quand vous êtes parti: que j'aurai de joie lorſque je vous reverrai, & que je vous dirai que je vous aime & que je ſuis attaché à Votre Majeſté de tout mon cœur !

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

MON très-cher Grand-Papa, Je partage de tout mon cœur la joie que Votre Majeſté reſſent d'avoir auprès d'Elle Maman Reine. Cependant je ſuis bien fâché d'en être ſi long-temps éloigné; j'aurois bien deſiré de la ſuivre, & de vous embraſſer avec toute la tendreſſe & l'inviolable attachement dont je ſuis rempli pour Votre Majeſté.

LOUIS-STANISLAS-XAVIER.

ETTRE DE MONSEIGNEUR COMTE D'ARTOIS.

MON très-cher Grand-Papa, Je ſuis vi d'apprendre que Votre Majeſté ſe ›rte à merveille.... Quand aurai-je le aiſir de vous revoir ? On dit que je is bien plus raiſonnable que l'année ſſée. Je ſuis tendrement attaché, mon er Grand-Papa, à Votre Majeſté.

CHARLES-PHILIPPE.

ETTRES DES DAMES DE FRANCE.

AI été pénétrée, mon cher Papa, & uchée juſqu'au fond de l'ame, & de la ttre que vous m'avez écrite, & du ›urrier que vous avez eu la bonté de envoyer : il m'eſt impoſſible de vous exprimer toute ma reconnoiſſance. n'ai pas trouvé le lieu de Plombieres ſſi exécrable qu'on me l'avoit dit ; il ſt cependant bien honnêtement. Mais ſens qu'il me plaît, par la proximité i je me trouve de vous, & l'eſpérance i je ſuis de vous joindre bientôt. Les ›rrains ne ſont pas aſſurément plus ntens de moi que je le ſuis d'eux.

Ce n'eſt pas la faute de M. de Fontenay s'il arrive un peu tard, mais la mienne. Je n'ai pu écrire plutôt, parce que j'ai commencé ce matin à prendre les eaux, qui n'ont aucun mauvais goût. Adieu, mon cher Papa, il n'eſt pas poſſible de vous aimer plus tendrement que je fais.

MARIE-ADÉLAÏDE.

JE me flatte, mon cher Papa, que vous rendez trop de juſtice à ma tendreſſe pour n'être pas perſuadé de l'envie que je porte à mes ſœurs du bonheur qu'elles vont avoir. J'eſpere au moins qu'elles ſeront de fidelles interpretes de tous mes regrets; & qu'en vous offrant mon tendre & profond reſpect, elles m'obtiendront de vous, mon cher Papa, la continuation de vos bontés, qui font tout mon bonheur.

LOUISE-MARIE.

LA Reine a bien voulu, mon cher Papa, ſe charger de cette Lettre. Je m'eſtimerois bienheureuſe, ſi elle vous exprimoit auſſi tout le deſir que j'aurois de l'accompagner. Jamais on n'a tant regretté de n'avoir pas quelque rhumatiſme qui, en me conduiſant aux Bains de Plombieres, me procureroit le bonheur de vous faire

ma cour, & de mettre à vos pieds, mon cher Papa, les ſentimens d'un cœur rempli pour vous de la tendreſſe la plus vive & du reſpect le plus profond.

LOUISE-MARIE.

CHAPITRE XXXIX.

L'amour-propre qui veut tout attirer à lui, & juſtifier tous ſes défauts, devient le fléau de preſque toutes les Sociétés. Les ſeules qui ſoient vraiment aimables, ſont celles que forment des hommes vertueux & modeſtes.

IL eſt certain que l'homme eſt fait pour la Société ; mais il n'eſt pas également certain que la Société faſſe toujours le bonheur de l'homme. On veut y trouver tout-à-la-fois de l'eſprit, du goût, de la vivacité, de la complaiſance, de la politeſſe ; & rien n'eſt plus difficile à aſſortir. La plupart de ces qualités s'excluent les unes les autres.

Il y a des gens d'eſprit qui n'ont point de goût, des gens de goût qui n'ont point d'eſprit, des perſonnes vives ſans goût, des complaiſans ſans vivacité, des gens

polis ſans ſentiment & ſans ame. D'ordinaire, les gens d'eſprit ſont vains & tranchans; les gens de goût, vétilleux; les gens vifs, inconſidérés; les Complaiſans, trop circonſpects & trop timides; les gens polis, trop cérémonieux.

De là vient auſſi qu'il n'y a de Sociétés agréables que celles où ſe trouvent les mêmes penchans, les mêmes vertus ou les mêmes défauts, des ſentimens, des caracteres qui ſe rapprochent, des talens à-peu-près ſemblables, & dont aucun ne s'annonce pour ſe faire remarquer. Je ne dis pas néanmoins qu'elles n'exigent de la variété, ſouvent même des contraſtes. Le plus grand agrément de la Nature eſt dans la diverſité, & celui des Sociétés, dans l'oppoſition des ſentimens & des idées; mais cette oppoſition doit être plutôt un épanchement d'amitié, qu'un combat de ſavoir & de raiſon: elle doit ſe montrer, pour ainſi dire, ſans paroître avouée, devenir un nouveau moyen de plaire, & reſſerrer les cœurs au lieu de les déſunir.

La plus douce des Sociétés devroit être celle du Mariage, auquel la Religion même imprime ſon caractere, pour en rendre les nœuds plus forts & plus heureux; rien cependant n'eſt plus ordinaire

ue de voir des perſonnes qui ne pou-
ɔient vivre ſans s'unir, ſe négliger,
ɔublier, ſe haïr dès que leur union eſt
ɔrmée.

Ce changement mutuel, on l'attribue la diverſité des caracteres, qui, n'étant ɔint faits l'un pour l'autre, ne peuvent ıe ſe contrarier; mais, ſouvent, les ıracteres ſont moins ɔppoſés qu'on ne ɛnſe, ou, pour mieux dire, les hommes : les femmes d'à préſent n'ont point de ıracteɾe propre: on les a tous à la fois, oır en changer au beſoin. Des Ames ·oides & légeres ne tiennent à rien. Une ıiſon du dégoût qui ſurvient dans les ſariages, & ſans doute la plus vraiſemlable de toutes, c'eſt le débordement es Mœurs de ce ſiecle, où le grand air ſt d'être vicieux ſans pudeur; où les ɔoux, de part & d'autre, également ɔrrompus, ne cherchent pas même à ſe éguiſer mutuellement leurs travers & ·urs vices; où, malgré leurs engage-ıens, les cœurs s'échangent & ſe per-ent chacun à leur gré; où les hommes ne eſtiment plus déshonorés par les foi-leſſes des femmes, ni les femmes par es intrigues qu'elles appellent des arran-emens.

Peu s'en faut que l'union, qui eſt ſi

rare dans les Mariages, ne le ſoit autant dans les familles. On ſe trompe, à mon avis, quand on croit que le ſang doit y former une convenance d'affections, une conformité d'humeur, une ſecrete ſympathie. L'expérience nous fait connoître que l'amour des peres pour leurs enfans, & des enfans pour leurs peres, ne vient, dans les premiers, que du plaiſir de voir, en quelque ſorte, reproduire & prolonger leur être, & d'en dérober une partie à la mort; & que, dans les ſeconds, ce n'eſt qu'un ſentiment de reconnoiſſance pour ceux à qui ils ſont redevables de la vie, ou plutôt, l'effet de la conſtitution primitive d'une ame, dirigée par l'éducation à recevoir avec tendreſſe des attentions & des careſſes prodiguées avec bonté. Le ſang ne fait ſurement aucun lien dans les familles, & il ne peut empêcher la diſcorde de s'y introduire. On n'y éprouve que trop ſouvent l'averſion & l'inimitié qui devroient en être bannies: elles y ſont même d'ordinaire beaucoup plus fortes qu'entre les perſonnes que le ſang n'a point unies.

Il eſt néanmoins des peres que la vue de leurs enfans contriſte au lieu de les flatter: ils les regardent comme des ſucceſſeurs à qui ils doivent bientôt abandonner leurs biens

siens & leurs places, & qui ne ceſſent de les pouſſer devant eux juſqu'à ce qu'ils les aient vu diſparoître. Diſons auſſi qu'il eſt des enfans impatiens de ſurvivre à leurs peres, & qui, dans ce deſſein, voudroient pouvoir hâter la fin de leurs jours. Ces triſtes ſentimens ne marquent pas dans le ſang autant de pouvoir que quelques perſonnes ſe l'imaginent; & ſi ce qu'elles penſent étoit vrai, il n'eſt point d'enfans qui ne duſſent avoir les mêmes mœurs, les mêmes inclinations que ceux dont ils ont reçu la naiſſance. Rien cependant n'eſt quelquefois, & preſque toujours, ſi différent que des freres; il n'en faut pas d'autre preuve que l'averſion qu'ils ont les uns pour les autres, lorſque, dévorés d'une ſecrete envie, ils ſe diſputent avec chaleur les avantages de la fortune, & ſouvent ceux dont la Nature les a inégalement partagés.

Je rappelle à ma mémoire ces Aſſemblées générales d'une Nation, où l'on ſe donne mutuellement le nom de Freres, & où regne en effet la plus parfaite égalité: on diroit chacun de ſes Membres occupé du bonheur & de la gloire de la Patrie; ils paroiſſent tous animés du même eſprit. Qu'y voit-on cependant? L'intérêt particulier y fait perdre l'atta-

chement au bien public ; les factions s'y répandent, la fureur s'y mêle, & le ſang du Citoyen riſque ſouvent d'y être verſé par le Concitoyen même.

Par-tout où les hommes s'aſſemblent, la diſcorde les ſuit & s'aſſied au milieu d'eux. On la rencontre, plus ou moins voilée, juſque dans ces compagnies du grand monde, que forment le déſœuvrement & l'ennui, & où l'on ſe pique de plus d'honnêteté, de complaiſance & de politeſſe. Je n'ignore point que le bon ſens y reſpire à peine, que des riens en ſont l'ame, & que rien ne reſſemble mieux aux feuilles de l'antre de la Sibylle, abandonnées au gré des vents, que les bagatelles du jour dont on s'y occupe, & qui ſont oubliées le lendemain. Je ſais que ce qu'on y diſtingue le plus, c'eſt le ramage étincelant d'une eſpece d'Êtres frivoles, qui ne ſeroient plus rien s'ils ceſſoient d'être étourdis & volages. Ces Sociétés ne laiſſent pas de paroître le centre de l'urbanité & du ſavoir-vivre; mais peut-on ſe perſuader que la défunion n'y regne pas auſſi? Les ſentimens qu'on y étale ſont-ils toujours ce qu'ils devroient être, la voix de la Nature, l'expreſſion & le langage du cœur? L'orgueil n'y perce-t-il jamais à travers les

ces les plus ſimples & l'accueil le plus
venant ? La médiſance n'y trouve-
lle jamais d'accès ? & les haines, les
tures, les diviſions ne ſont-elles pas
ſuite inévitable & de la médiſance
prétend ravir l'honneur, & de l'or-
il qui veut ſurpaſſer le mérite ?
l eſt vrai que, dans ces cercles, qu'on
me ſi épurés de tout vice, on trouve
caſion de contracter des amitiés ſou-
t auſſi utiles qu'honorables ; mais ces
tiés tiennent du terroir où elles ſe
nent. Elles ne ſont qu'un commerce
térêt & d'amour-propre, un échange
plaiſirs, & non de ſentimens. Auſſi
igent-elles qu'un dehors de complai-
e, & l'art d'approuver dans les
es l'indécence des Mœurs, & de ne
offrir qu'une vertu ſouple & trai-
e.

Dans des Sociétés où les femmes don-
t le ton, & veulent régner avec
ire, il eſt bien plus aiſé de concevoir
'amour que de l'amitié. Croyons-en
périence de tant de ſiecles ; l'amour,
t on a toujours vainement eſſayé de
une vertu, n'eſt qu'un foible, un
e, une fievre de la raiſon, une paſ-
, & de toutes les paſſions celle qui
e plus de ravages dans la Société.

Pénétrons dans ces aſiles ſacrés, où les gens du monde s'imaginent qu'à l'abri des traverſes, des embarras & des ſollicitudes de la vie, on doit jouir d'une tranquille paix. Il eſt vrai qu'on ne devroit y être occupé que d'un ſeul objet, la promeſſe & l'eſpérance d'un bonheur éternel. Mais qu'y voit-on d'ordinaire? Des hommes condamnés, comme tous les autres, à payer le tribut à l'Humanité par des défauts & des foibleſſes, dont l'imagination n'eſt pas moins vive, pour ne ſe promener qu'à l'ombre & loin des objets; dont le cœur s'ouvre difficilement à l'amitié, & très-aiſément à la jalouſie, à la cenſure, à la haine.... N'entrons pas dans un plus grand détail d'un Corps dont l'enſemble mérite des égards. Le fond des mers ne laiſſe pas d'être calme & tranquille, quoique les vents qui en ſoulevent les flots, ſemblent les bouleverſer juſque dans leurs abymes.

A conſidérer les hommes en général, doit-on être ſurpris qu'aucun d'eux, n'étant d'accord avec lui-même, à cauſe de la variation de ſes goûts, de l'inconſtance de ſon humeur, de l'inſtabilité de ſes penſées, & tous enſemble formant des caracteres différens, les Sociétés ne ſoient point montées au ton du ſentiment

& de la raiſon, réglées par l'amitié, ſoutenues par la confiance ; & qu'au contraire, toujours ſujettes aux prétentions, aux rivalités, à la méfiance, aux feux des plus violentes paſſions, elles reſſemblent à ces météores, qui, pouſſés au haſard dans le vague des airs, ſont toujours prêts à s'enflammer au moindre vent qui les agite.

L'homme eſt pourtant de ſa nature le ſeul animal ſociable. Ne le fût-il point par inſtinct, ſes beſoins le forceroient de l'être. Livré à lui ſeul, il ſeroit à la vérité ſans concurrent, mais ſans ſecours ; & tout l'Univers ſeroit perdu pour lui, parce qu'il ne peut en jouir qu'en communauté avec le reſte des hommes, & par une eſpece de traité qui le met à l'abri de la loi du plus fort, ou, ce qui eſt quelquefois le même, de celle du plus adroit. L'ame ne peut vivre, ſi elle n'eſt continuellement agitée ; il lui faut d'autres ames qui l'ébranlent, l'agitent, l'amuſent, la diſſipent. Seule, vis-à-vis de ſes propres idées, elle s'attriſte, elle ſe relâche, elle s'obſcurcit, elle ne ſait point ſi elle ne rêve pas plus qu'elle ne penſe.

Il eſt certain que des beſoins réciproques ont formé les Sociétés, & que rien

n'en détruit tant l'agrément & les avantages, que le penchant de nos cœurs le plus odieux, l'amour-propre qui veut tout attirer à lui, & ne rien céder de tout ce qu'il croit pouvoir le flatter ou le ſatisfaire.

Je ne connois qu'une ſorte de gens qui rendent les Sociétés aimables; ce ſont ces hommes vertueux, dont l'humeur eſt douce, le cœur bienfaiſant; dont la bouche exprime la franchiſe, & une phyſionomie ſans art le ſentiment & la candeur: qui, ſeveres ſans miſanthropie, complaiſans ſans baſſeſſe, vifs ſans emportement, cherchent moins à briller par leur eſprit, qu'à développer dans les autres, comme par un ſouffle léger, celui qu'ils y ſoupçonnent caché dans de foibles étincelles; qui ne louent ni ne blâment jamais par prévention ou par caprice; qui ne parlent point par la ſeule envie de parler; qui ornent de toutes les graces de la modeſtie les avis que leur arrache la confiance ou l'équité; qui, d'un ton tranquille & ſans prétention, répriment le babil dangereux de ces prétendus Beaux-Eſprits, prôneurs effrénés du vice, dont l'effronterie fait rougir juſqu'aux graces mêmes qui accompagnent leurs diſcours; & qui enfin ne ſupportent les Méchans

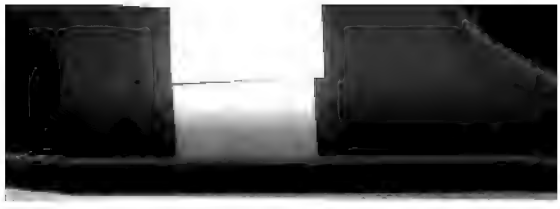

le dans l'eſpérance de les rendre meilleurs. Leur haute vertu les rend inacceſſibles à la contagion : ainſi le Soleil éclaire un marais impur, ſans ſouiller ſes rayons. Souvent leur exemple ſuffit pour arrêter la perverſion des Mœurs.

CHAPITRE XL.

Ceux qui ſe livrent à la fougue de leurs deſirs ſont de vraies peſtes dans un Etat ; & le bonheur qu'ils pourſuivent en vain, n'eſt que pour le Sage qui ſait modérer & rectifier ſes goûts.

LE deſir eſt un mouvement de l'ame, qui l'occupe, la remue, l'échauffe, l'anime; qui montre ſa grandeur ou ſa petiteſſe, & fait ſon bonheur ou ſon malheur, ſelon la nature des choſes qu'elle ambitionne, ou ſelon le bon ou le mauvais ſuccès qu'elle éprouve en les recherchant.

Comme il ne nous eſt pas poſſible de vivre ſans deſirs, il ne nous reſte qu'à les régler; &, pour cela, d'en connoître la ſource, pour étouffer, dès leur naiſſance, tous ceux qui pourroient nuire à notre bonheur.

Il eſt des deſirs qui viennent de nos penchans naturels, & qui different dans

chaque homme ſelon la différence des penchans qui ſont nés avec eux. Il en eſt qui viennent des ſentimens, ou pour mieux dire, des paſſions du cœur. Ceux-ci, ſuſcités d'ordinaire par les circonſtances de l'âge, des lieux, des affaires, varient & ne durent qu'un temps; tandis que les premiers, fondés dans le caractere particulier de chaque homme, ſubſiſtent d'ordinaire autant que le caractere, qui ne change preſque jamais. Il eſt enfin des deſirs plus communs, plus ordinaires, dans leſquels on reconnoît plus de ſaillies que de ſuite, quelquefois plus de chimeres que de vues. Ces deſirs viennent de l'eſprit, qui, ne pouvant ignorer l'eſtime qu'on fait des talens, veut s'attribuer ceux qu'il n'a pas.

De tous les deſirs, les plus dangereux ſont ceux que forment en nous les penchans naturels qui nous dominent. Combien n'eſt pas funeſte le deſir des richeſſes dans un Avare! Combien la paſſion des plaiſirs dans le Voluptueux! Combien le deſir des honneurs dans une ame ambitieuſe. Le premier eſt-il à l'abri d'aucune ſorte d'injuſtice, dès qu'il y apperçoit un moyen de s'enrichir? Quelle eſt la concuſſion qui l'étonne? quelle eſt la voix ſi touchante du Malheureux qu'il fait, qui

pourra l'attendrir ? L'avare mine les fortunes des autres, pour les engloutir ; &, preſque auſſi à plaindre que ceux qu'il appauvrit, il profite auſſi peu des ruines qu'il fait, qu'un immenſe ſouterrain de celles qui s'y précipitent.

Le Voluptueux n'eſt pas moins funeſte à la Société. Je parle ici de ces hommes ſi communs à préſent, qui, n'ayant nuls principes, vicieux par air & débauchés par oiſiveté, ne trouvent plus que du dégoût dans l'habitude au plaiſir, & ne peuvent corriger ce dégoût que par des excès qui deviennent des beſoins d'autres excès plus grands encore. Je dis que ces ſortes de gens ſont, dans l'Humanité, d'auſſi grands fléaux que les Avares par leurs rapines. Ce ſont eux qui pervertiſſent les Mœurs & détruiſent les Etats par des préjugés pires que les vices qu'ils y répandent. C'eſt à eux qu'on doit cette Philoſophie licencieuſe, qui, voulant paroître avoir la raiſon pour appui, eſt comme un lierre qui s'y attache & l'étouffe en l'embraſſant : c'eſt à eux qu'on doit cette politeſſe de manege, qui, trop connue aujourd'hui, ſemble avertir de ſe méfier d'elle : c'eſt à eux qu'on doit ce goût de luxe, qui n'a déjà preſque plus de bornes que l'impuiſſance de

croître ; cet eſprit de frivolité qui eſſaie tout, & ne s'attache à rien ; qui ne fait que voltiger ſur la ſuperficie des objets, qui met de l'importance aux petites choſes, & traite ſans attention les plus eſſentielles ; qui n'aime que ce qui l'amuſe, & qui n'aime plus rien dès qu'il en jouit : c'eſt à eux enfin que l'on doit ce rétréciſſement, cette petiteſſe, cet aviliſſement des ames d'à préſent, qui, accablées du poids de leur exiſtence, ſe fuient, s'évitent, s'éloignent d'elles-mêmes, & n'oſent ſe chercher dans le vide des jours qu'elles perdent.

Ce que je dis des deſirs du Voluptueux & de l'Avare, on peut le dire également des deſirs de l'Ambitieux. Que de feintes, que de trahiſons, que d'injuſtices celui-ci n'emploie-t-il pas pour parvenir ? Trouve-t-il ſur ſes pas des concurrens, il les écarte ; des protégés, il en médit ; des parens même, il les écraſe ? Plus il ſe ſent de défauts, plus il eſt ingénieux à relever ceux de ſes Emules. Il voit devant lui une foule d'Heureux ſans talens, il croit pouvoir s'avancer, comme eux, ſans mérite. Il s'avance en effet ; mais dans les poſtes qu'il obtient, porte-t-il une ame noble, un cœur ſage, un eſprit éclairé ? Il n'a voulu qu'attirer ſur lui les

regards des autres hommes ; &, dans le temps qu'il devroit être l'œil ou le bras du Souverain, il ne ſait que ſe donner en ſpectacle, & faire un orgueilleux étalage du pouvoir & de l'indépendance dont il jouit. Cependant l'Etat chancelle, il dépérit ; & ſes malheurs, dont un Peuple étonné cherche vainement la cauſe, viennent uniquement de la folle ambition d'un homme.

Combien d'autres penchans naturels pourrois-je rappeler, qui enfantent des deſirs auſſi préjudiciables à l'Humanité Mais autant qu'il eſt dangereux de ſuivre ces émotions qui nous entraînent, autant ſeroit-il avantageux de ne s'y pas livrer. Il n'en eſt point qui n'obéiſſent dans les commencemens, mais les plus foibles commandent dans la ſuite ; auſſi ſont-elles plus aiſées à vaincre dans leur naiſſance, qu'à contenter dans leurs moindres progrès. Jamais deſir ne fut pleinement accompli ; l'un eſt toujours le germe d'un autre. Un nouveau deſir remplace dans l'inſtant celui qui s'éteint, & ne s'éteint lui-même à ſon tour que pour faire place à mille autres, qui, à force d'agiter notre ame, épuiſent ſes forces, & après l'avoir pouſſée d'écueils en écueils, la ramenent, ſans plaiſir & ſans ſuccès, au

même point d'inquiétude & d'ennui d'où elle étoit partie.

Que j'eſtime heureux ces naturels doux & paiſibles, qui, éclairés d'ailleurs par la réflexion & les connoiſſances, n'ont que des deſirs conformes à la Raiſon ! Loin d'écouter les prétentions de l'orgueil, les ſuggeſtions de l'envie, les cajoleries de la volupté, ils ne ſentent que le beſoin le plus vif de l'ame : celui de la vertu. Ils éprouvent tous les jours que rien ne manque au bien-être phyſique de l'homme ; mais ils ſavent auſſi que ſi l'homme extérieur eſt déjà pourvu, & n'a plus rien à deſirer des commodités qui lui ſont propres, il n'en eſt pas de même de l'homme intérieur, à l'égard des vertus & des ſentimens qui lui ſont néceſſaires. Depuis le temps qu'on travaille à l'ébaucher, on n'a fait encore qu'appercevoir ſes travers, ſes égaremens, ſes foibleſſes ; &, pour le ſavoir malheureux, l'a-t-on rendu plus ſage ? Quelles lumières nous ont donc laiſſé les Platon, les Socrate, les Zénon, les Epictete ? Quoique l'ancienne Philoſophie eût, pour ſe mouvoir, une ſphere plus libre & plus vaſte, & que ſon activité fût moins contrainte qu'elle ne le ſeroit aujourd'hui ſous le joug d'une

Religion qui borne ſes vues en les éclairant, elle n'a jeté néanmoins ſur les devoirs de l'homme qu'une lumiere fauſſe; & elle a cru pouvoir ſoumettre à l'exactitude du raiſonnement les ſaillies d'une ame noble & généreuſe, qui, du fond de ſa miſere, ne laiſſe pas de ſentir ſa force & ſa dignité.

Les Savans de nos jours s'eſtiment plus éclairés, & s'imaginent que le Créateur, en les mettant au monde, a dit une ſeconde fois à toute la Nature : *Que la lumiere ſe faſſe.* Mais ces Génies hardis qui oſent méditer ſur le ſyſtême du meilleur des Mondes, qui ſe plaiſent à s'enfoncer dans les profondeurs de la Géométrie, & à meſurer dans la vaſte étendue des Cieux les grandeurs les plus éloignées, ont-ils ſu démêler dans l'ame ce mélange bizarre de grandeur & de petiteſſe qui l'éleve & l'abaiſſe tour-à-tour? Et, plus touchés des germes d'honnêteté que la Nature y a ſemés, que de ceux que le vice y a fait croître, ont-ils étouffé ceux-ci & fécondé les autres? Je le répete donc avec plaiſir : Heureux ces caracteres modérés & tranquilles, qui, jugeant de tout ſans paſſion, ne vont point chercher leur bonheur hors d'eux-mêmes, &, maîtres de leurs deſirs, ſavent ſe rendre

contens à peu de frais ! Tout ce qu'ils
à craindre, c'eſt que n'ayant que
deſirs honnêtes, ils n'en ſuppoſent
pareils dans tous les hommes, & ne
prêtent quelquefois à des deſirs injuſtes
dont ils ne peuvent prévoir les effet
Sujets par trop de confiance à des pré
ventions, ils peuvent devenir coupable
ſans être criminels : il n'eſt qu'une long
expérience qui puiſſe les endurcir a
paſſions des Méchans ; &, ſans leur r
ôter de leur innocente ſenſibilité, l
apprendre à ne rechercher leur bonh
que dans les attraits de la Vertu q
aiment.

Il n'eſt preſque point d'homme qui
ſoit content de lui-même ; mais par
événement des plus ſinguliers, il n'en
preſque point auſſi qui ſoit content
ſon état & de ſa fortune. Dans le bonh
le plus parfait on en cherche *toujours*
autre ; & l'eſpérance de ce bonheu
toute incertaine qu'elle eſt, rend mo
ſenſible, & corrompt même tout c
que l'on poſſede : ainſi une idée,
n'eſt rien, anéantit un bien réel, & n
en prive autant que s'il n'exiſtoit
plus que celui où l'on aſpire.

Comme il y a dans pluſieurs Scien
une chimere où les plus habiles veul

parvenir, il en eſt une auſſi dans toutes les conditions de la vie. Quelle eſt donc cette chimere ? Je l'ai déjà dit : c'eſt ordinairement ce qui plaît, preſque jamais ce qui eſt le plus utile. Tout ce que la Nature exige eſt aiſé ; il ne s'agit que de régler ſes déſirs ſur ſes beſoins & ſes facultés. Quiconque veut forcer la Nature, l'irrite & doit ſouffrir néceſſairement de la gêne où il la met. On ne la tourmente point impunément ; ce n'eſt que dans la proportion de nos vues & de nos projets avec les ſiens, que nous pouvons vivre tranquilles. Le grand art eſt de ne rien prétendre au-delà de ce qu'elle ſouhaite, & de nous repoſer ſur elle de tout ce qu'il nous faut. Alors on ne veut que ce que l'on peut, & l'on fait conſéquemment tout ce qui plaît. Ingrats & aveugles que nous ſommes ! nous accuſons la Nature de tout ce qui nous donne de l'inquiétude & du chagrin ; & nous ne voyons point que nos chagrins & nos inquiétudes ne viennent que de ce que nous refuſons de l'écouter !

Si chaque mortel ſavoit reſter à ſa place, il n'en eſt point qui ne fût heureux ; mais perſonne n'eſt content de celle qui lui eſt échue en partage, & pour laquelle il avoit reçu tous les talens qui

devoient y être aſſortis. On s'en
que l'on n'a pas, & par cela mê
croit deſtiné à un rang plus él
celui que l'on occupe : de là le
général de l'Humanité. Une par
triſte l'autre par le mérite qui l'
la diſtingue, & l'autre maltraite
qui l'offuſque & l'avilit. Les uns
à cauſe des vertus ou des tale
ont ; les autres ſe font un ſupp
talens ou des vertus qui leur ma
ainſi la moitié du genre-humai
tourment de l'autre, parce que
qui date du commencement du
& qui y regne avec empire, a
déſole également & les cœurs n
vertueux qui l'excitent ſans le
& ces cœurs maſſifs & rampans
livrent par un ſentiment d'amour
ou, pour mieux dire, par un
déſeſpoir de leur foibleſſe &
impuiſſance.

Que de deſirs retranchés, s'ils v
tous d'une ame qui ſût meſurer,
ler, apprécier ? Souvenons-nc
moins, que leur effet ordinaire
nourrir notre foibleſſe, de t
notre entendement, de faire naî
ceſſivement dans notre cœur mill
mens différens ; &, à force d

ırmenter plus qu'ils ne nous occupent, rendre notre ame toujours mobile & ttante, & toujours incapable d'avoir s Mœurs conſtantes & ſolides.

Les deſirs tiennent ſi fort à notre être, 'ils préviennent la Raiſon. Il n'en eſt int qui ne nous flattent, il en eſt peu i ne nous trompent. La plupart de s deſirs ſont ou trop aveugles, ou trop s, ou trop ambitieux, ou trop impru- ns, ou trop frivoles.

Aveugles, ils recherchent ce qu'ils ne us donnent pas le temps de connoître, ıvent même ce qu'il nous importe le ıs d'éviter : trop vifs, ils veulent que us forcions les obſtacles, au lieu de lever : trop ambitieux, ils voudroient ıt embraſſer & tout envahir : trop prudens, il eſt rare qu'ils prennent les ais moyens de nous ſatisfaire : trop voles enfin, ils ſe propoſent moins ce i intéreſſe que ce qui plaît, ce que raiſon preſcrit que ce que les paſſions les préjugés demandent. Faut-il donc tonner qu'ils nous procurent moins de iſirs que de ſoucis & de peines, & que eſque toujours, contre les intentions la Nature, ils ſoient plutôt pour nous levain de maladie qu'un germe de ıté ?

ue ſoutient l'approbation des ames
ibles au mérite, & que tout homme
iré deſire durant ſa vie, pourquoi
leſirerions-nous pas d'en jouir après
:e mort? Elle n'eſt pas faite pour
:indre, elle fait honneur à l'Huma-
; c'eſt un dépôt qu'un de ſes Membres
:onfie, & qui doit ſervir d'exemple
us. Que ne peut point la noble eſpé-
:e de jouir encore après ſa mort de
ime qu'on a droit de recueillir de ſes
tus? C'eſt par l'eſpérance que nous
ons ici-bas; & cette eſpérance porte
jours ſur l'avenir. Il eſt vrai que trop
vent cet avenir nous trompe; mais,
outes les eſpérances, en eſt-il de plus
: que celle d'un homme qui, toujours
né durant ſa vie, ſe flatte de ne pas
er de l'être après ſa mort? Du moins
e eſpérance eſt-elle la ſource des plus
ides actions; du moins eſt-elle une
ource à tous les dégoûts de la vie. Et
t préciſément à quoi ſont ſujets ceux
itre les Mortels qui ſe diſtinguent le
; par des actions héroïques. Il n'eſt
leurs ſemblables qui leur payent ſans
:et le tribut d'eſtime qui leur eſt dû,
qui, ſûrs d'eux-mêmes, oſent louer
hommes vertueux. Mais qui ne ſeroit
iné du nombre de ceux qui s'efforcent

d'ab
ſout
De
juge
ames
qu'o
on dé
pirer
pourr
oiſifs &
le ſcea
comme
vie ni
Auſſi c
réputati
malicieu
n'ont pu
reil ; &
traits d'u
peuvent e
vers. Aux
dédomma
récompen
autre, elle
nité, qui pr
portée à le
nager ſi glo
âges.

J'en ai pe
d'immortalité

finit, tout ſe perd dans les eſpaces
is de l'Eternité ; & un homme, un
le atome, ſe flattera de porter ſon
juſqu'aux dernieres extrémités d'un
ps qui ne doit point avoir de bornes!
que la Raiſon doit nous apprendre,
voici : c'eſt de nous rendre, durant la
urte durée de nos jours, auſſi parfaits
e nous le pouvons être. Si l'eſpoir
ane heureuſe immortalité de notre nom
ut nous conduire à cette perfection, à
bonne heure : recherchons la gloire de
ous ſurvivre ; mais ne l'eſtimons qu'au-
ant qu'elle peut nous ſoutenir dans la
ratique de la vertu.

Il eſt une immortalité plus ſûre & plus
leſirable ; c'eſt celle que la Religion pro-
met à tout Héros Chrétien, qui, vain-
queur de ſes paſſions & de lui-même, a
toujours vécu dans la juſtice, & a joint
le Culte à la Morale ; union ſi rare de nos
jours, où le Culte ſeul fait des Superſti-
tieux, où la Morale ſeule fait des Impies.
Penſons donc à rendre notre nom glo-
rieux dans la bienheureuſe & éternelle
immortalité, & jouiſſons de cet avant-
goût certain, au lieu de nous repaître
d'un bonheur imaginaire.

C H

Les paſſio
diverſes
nous ſon
nous leu
ſont la lo

Il eſt une
toujours ait
régit & mai
les fait agir
réchauffe ou
d'ordre que
d'autres goût
que ſes idées :
le principe de
notre raiſon, e
&, malheure
change ni ne
ſible au dehors
de nos ames. A
giée & favorite
des caracteres :
que les traits ſon
ſionomie des cœ

Ce ſeroit peut-
de bonheur que
l'excluſion à toute

ır égard comme un lierre qui les
: en les embraſſant ; elle en ſeroit
vive & moins forte ; & ſous un
abſolu nous ne ſerions point eſ-
l'autres tyrans ſubalternes, auſſi
, quelquefois plus deſpotiques.
ı paſſions même les plus oppoſées
ıt & ſubſiſtent ſur le même ter-
n'en eſt point qui ne puiſſent ſer-
paſſion dominante, & qui ne la
auſſi fidellement que ſi elles n'aſ-
t pas à lui arracher, chacune à
ur, la ſouveraineté qu'elle s'ar-
Ainſi l'Ambitieux devient Avare,
ménager les moyens de parvenir ;
:nd jaloux du mérite qui lui fait
e ; il hait mortellement ceux qu'il
t atteindre, ceux-mêmes qu'il a le
ır de devancer. Ainſi l'Avare donne
efois dans la prodigalité, & le
ıe ſe laiſſe ſouvent déshonorer par
·dide avarice.

mble qu'on pourroit réduire les
s à trois claſſes ; celles que l'eſprit
t, celles que le cœur enfante,
ue la raiſon approuve & ſoutient :
is pas qu'elles ne viennent toutes
me temps de ces trois ſources ;
en eſt qui tiennent plus de l'une
s autres, & c'eſt ce qui me donne

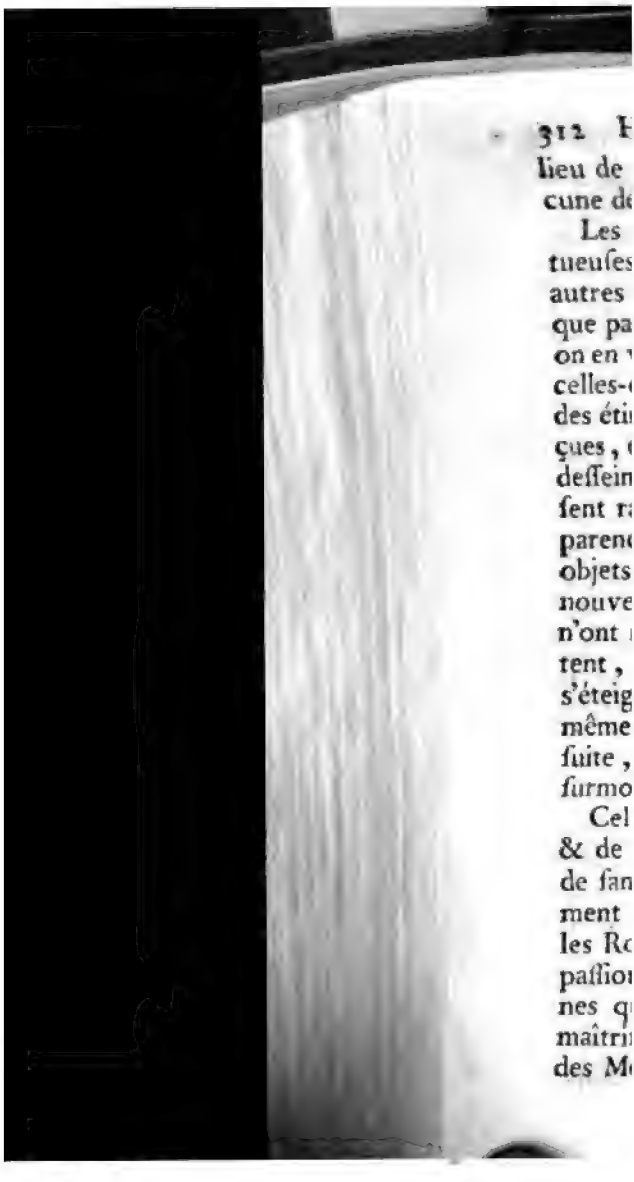

lieu de
cune d
Les
tueuſes
autres
que pa
on en
celles-
des éti
çues,
deſſein
ſent r
paren
objets
nouve
n'ont
tent,
s'éteig
même
ſuite,
ſurmo
Cel
& de
de fan
ment
les R
paſſio
nes q
maîtri
des M

te claſſe, la plus ſéduiſante, la plus
périeuſe, ſouvent la plus durable, c'eſt
nour. Il n'eſt pas étonnant néanmoins
voir l'averſion la plus décidée ſuccéder
a plus vive tendreſſe. Les paſſions ſe
nnent toutes par la main, & les plus
poſées ſe touchent. On peut paſſer
ſſi aiſément de l'amour à la haine, que
la haine à l'amour.

Il eſt inutile de dire que la haine eſt
ſſi une paſſion du cœur, & celle qui
déploie & s'y fortifie le plus, dès
'elle s'y eſt fait un paſſage. Et, ſi c'eſt
rivalité qui l'y a introduite, il n'eſt
ıs guere poſſible de l'en arracher. Celle-
marque cependant plus de motifs d'eſ-
ıe, que l'aveu le plus ingénu d'un
érite approuvé. Il n'eſt preſque point
haines qui ne ſoient injuſtes. On diroit
e la plupart des hommes craignent
ujours de manquer d'ennemis. Les uns
doivent les leurs qu'à leurs défauts, &
haïſſent que parce qu'on a ſujet de les
ïr. Les autres, naturellement ſoup-
nneux, croient appercevoir de ſiniſtres
ſſeins dans les actions même les plus
différentes. Il ſuffit à quelques-uns,
ur concevoir de l'inimitié, qu'on ne
ive pas des conſeils qu'ils ont donnés,
ı qu'on prétende leur en faire exécuter,

qu'ils ne veulent point ſuivre. Il en eſt qui, s'imaginant rencontrer par-tout des ingrats, tirent des ſujets d'inimitié & des biens qu'ils ont faits, & de ceux même qu'ils n'ont pas faits, & qu'ils auroient eu regret de faire. Peut-être y en a-t-il dont la malignité, forcée d'admirer des talens ou des vertus, ne prend le parti de les haïr, que pour ſe décharger d'un hommage dont elle n'eſt jalouſe que parce qu'elle ne peut point le mériter. Mais, quand les animoſités ſeroient mieux fondées qu'elles ne le ſont d'ordinaire, il n'en eſt point qui ne ſoient toujours un grand fardeau à ſoutenir : c'eſt uniquement punir ſur ſoi les fautes d'autrui. Heureux ceux qui ne ſe vengent qu'en pardonnant, & qui, toujours prêts à oublier les torts qu'on oſe avoir avec eux, ont toujours attention à n'en avoir avec perſonne.

Les paſſions qui s'autoriſent de la raiſon, l'ont déjà ſéduite, & il ne reſte plus de moyen de les contenir, s'il n'en ſurvient d'autres qui les répriment. Il eſt mal-aiſé de reconnoître ces paſſions ; elles n'ont point cet air d'ivreſſe, ni ces fougueux accès qui dévoilent celles de l'eſprit & du cœur ; elles prennent le maſque du devoir & en affectent la tranquille aſſurance ;

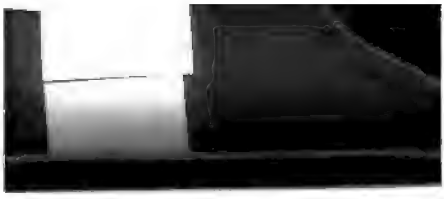

)lent ne rien craindre qui puiſſe
)ler : ce ſont, à proprement
les paſſions ſtoïques ; mais elles
: que plus dangereuſes & plus
à ſubjuguer. C'eſt par elles que
e dit qu'il eſt bon d'être riche ;
ux, qu'il eſt honorable de par-
: Voluptueux, qu'il eſt utile,
: même, d'adoucir par les plaiſirs
tumes de la vie. C'eſt par elles
vieux ſe flatte de n'avoir qu'une
ıulation ; l'Orgueilleux, de n'ai-
;loire que comme un aiguillon
qui l'anime aux plus hautes ver-
Médiſant, de n'avoir d'autres
ue d'inſpirer l'horreur des vices ;
:atif, de ne pourſuivre ſon En-
: pour le punir & le rendre plus
nſi la plupart de nos paſſions
:nt pour nous des regles de con-
: peu s'en faut que nous ne les
; des vertus.

cependant pas poſſible à l'homme
ſans paſſions : elles ſont de ſon
y tiennent plus intimement que
ıs ; c'eſt la Nature qui les donne,
ature ne fait rien en vain. Un
ſans paſſions ne ſeroit tout au
un automate ; encore un auto-
:-il en lui des reſſorts qui le font

mouv
les pa
vents
pleine
ne no
diverſe
d'adreſſ
à uſer
ou ſi l'
nos car
ſervent
forme,
vaiſſeaux

Il y a
paſſions,
quels pen
mon avis,
plus. Peut-
un parado
étrange qu'
chant à la v
chans qui l
moins, ne le
diſconvenir
de force? M
penchant dé
qui lui ſoient
pas également
dent, plus ter
plus les paſſio

elles ſoient, ſont violentes & impé-
ueſes, moins elles comportent de dan-
, moins elles ſont difficiles à vaincre :
s leur mouvement eſt rapide, moins
eſt durable. Une ardente paſſion porte
r trop d'étais différens ; il ne faut que
ébranlement d'un ſeul pour faire crouler
out l'édifice. C'eſt un feu qui d'ordinaire
conſume & meurt en pétillant.

Il n'en eſt pas de même des paſſions
ndolentes, & qui paroiſſent plus éteintes
qu'aſſoupies. Il eſt des tempéramens
froids, dont on prendroit la tranquillité
pour une eſpece de léthargie, & qui,
une fois dominés par un vice, ne peuvent
preſque plus s'en affranchir. Pour mieux
développer ma penſée, rapprochons d'un
eſprit actif & bouillant un de ces Êtres
inanimés, & ſuppoſons-les tous deux
épris d'un même penchant qui les tyran-
niſe. L'un le ſuit nonchalamment ſans le
connoître, ni s'appercevoir des écueils
où il ſe laiſſe entraîner. Toujours content
de lui-même, il s'eſtime heureux par ſon
ſeul repos : ni les conſeils, ni les remon-
trances ne le touchent. L'autre, vif &
plein d'ardeur, ſe livre à ſa paſſion avec
tout le feu dont il eſt capable ; mais ce
même feu qui l'échauffe, l'éclaire. Il a
autant de honte de ſon courage que de ſa

foiblesse ; l'indolent n'a ni foiblesse ni courage ; il n'a de goût ni pour le vice ni pour la vertu ; il n'avance ni ne recule ; il ne pense ni ne rêve ; & ce qu'il est une fois, il l'est pour toujours.

Absolument parlant, quelque dangereuses que soient les passions, elles ne le sont précisément que par leur séjour obstiné dans un cœur qui ne veut point s'en défendre. C'est nous qui les rendons invincibles, par notre peu d'attention à les étouffer, dans ces premiers momens d'alarmes, où je ne sais quel pressentiment nous avertit de les craindre. Nos premieres foiblesses nous donnent des remords, les secondes les supportent, les dernieres les mépriſent. Ainsi un nageur timide, qui redoute la fraîcheur de l'eau, l'éprouve un peu sur les bords, frissonne, recule, avance, & à force d'émotions & d'essais, s'y plonge tout entier, & regrette souvent trop tard d'avoir appris à ne la point craindre.

CHAPITRE XLII.

Libre pour le bien & pour le mal, l'Homme, toujours coupable s'il n'embraſſe la vertu, peut néanmoins tirer avantage du malheur de s'en être écarté.

L'HOMME apporte en naiſſant le germe des vices & des vertus, & penche d'abord également vers les uns & les autres. Peut-être la volonté pour le mal eſt-elle plus forte en nous. La volonté eſt aveugle; elle peut méconnoître le bien qu'elle doit aimer, & quelquefois nous rendre criminels par nos vertus mêmes. Ce qui me paroît certain, c'eſt que nous avons la même diſpoſition pour le bien & pour le mal, & une égale liberté de choiſir l'un & l'autre. La raiſon ſeule, mûrie par l'âge, aidée de l'éducation, & ſur-tout éclairée par la Religion, développe en nous les penchans oppoſés, & nous en marque les différences.

Effectivement, la Bonté divine, ayant laiſſé à tous les hommes le choix de ſe ſauver ou de ſe perdre, auroit-elle pu leur refuſer une égale diſpoſition au bien & au mal, & donner indifféremment des

penchans plus ou moins forts pour l'un que pour l'autre ? Cela ſuppoſé, je crois que, quelque diſtance qu'on ait imaginée entre ces choſes, elles ſe rapprochent dans le cœur de l'homme, & qu'avant que la raiſon ſoit éveillée en lui, elles ſont ſemblables au minéral qui contient en même temps de l'or & de la pierre. C'eſt à l'art à travailler ſur cette maſſe informe ; & c'eſt auſſi à notre jugement à redreſſer la Nature, & à corriger en nous les défauts de notre premiere conſtitution.

Après les maximes de la Religion, rien n'eſt ſi propre que la ſageſſe & la prudence humaine à nous apprendre à diſtinguer les vices & les vertus. Si les hommes avoient toujours un peu d'attention ſur eux-mêmes, ils ne ſe préſenteroient jamais que ſous un ſeul aſpect. Beaux, ou du moins ſupportables d'un côté, ils ſont ſouvent très-hideux d'un autre. Un homme eſt courageux ; mais il eſt en même temps brutal, cruel, féroce : c'eſt un nouvel Achille,

Impiger, iracundus, inexorabilis, acer.

Un autre, dans un état plus paiſible, a acquis de la gloire ; mais il ſe rend inſupportable par un excès de hauteur & de

is envers ceux qui, courant dans la
e lice, n'ont pu atteindre où il a eu
onheur de parvenir. Tel a de la
ce; mais il eſt enflé de vanité, il ne
ſe raſſaſier ni des louanges qu'il
e, ni de celles qu'une aveugle pré-
on lui offre, & qu'il ne mérite point.
utre a de l'eſprit, mais un cœur bas
ne d'opprobre. Juſque dans les ames
lus parfaites, on voit l'émulation
nérer en envie, la bonté de cœur en
cillité, la tranquillité ſe changer en
ſe, la perſévérance devenir opiniâ-
. Combien d'honnêtes gens qui,
lables à certains ouvrages de l'art,
: que des beautés de détails, & dont
mble ne ſauroit plaire! Peut-être
apperçoivent-ils pas de leurs imper-
ons, tant il eſt difficile de les démêler
c ce qui fait leur plus grand mérite:
-être ſe les avouent-ils; mais ils
egardent comme une partie d'eux-
es, ou comme le fer qu'il faut laiſſer
la plaie, de peur que le bleſſé n'ex-
en l'arrachant.

en eſt qui font pis encore; ils déna-
nt leurs vertus, ils en corrompent
notifs, ils en perdent tout le mérite.
avers leurs dehors apprêtés & auſ-
, on voit percer leur orgueil, on le

ſent, on le touche ; ils ſemblent toujours dreſſés ſur un autel, pour y attendre des hommages, comme une récompenſe de la peine qu'ils ſe donnent pour ne pas reſſembler au reſte des hommes.

Nous avons beau faire, aucun de nous ne ſauroit être véritablement parfait. Le vice eſt même néceſſaire en ce monde, pour donner de l'éclat à la vertu : ne faut-il pas des ombres pour rehauſſer le brillant des couleurs ? du courage & de la réſiſtance dans un Ennemi, pour rendre une victoire plus brillante & plus flatteuſe ? Mais comment la Raiſon pourra-t-elle débrouiller ce mélange bizarre de grandeur & de foibleſſe qui eſt en nous, ces rayons céleſtes qui nous éclairent, & ces ombres fatales qui nous égarent, *Malè junctarum diſcordia ſemina rerum?* La Raiſon eſt ſans contredit le don le plus précieux que nous ait pu faire la Nature : elle eſt l'idée même du bien & du mal ; mais en eſt-elle toujours l'expreſſion fidelle ? Le vice & la vertu ne perdent-ils jamais rien, ſous ſon pinceau, de leurs couleurs naturelles ?

J'avoue qu'il faut un naturel bien pervers, pour ne pas abhorrer le vol, le parjure, l'aſſaſſinat, la perfidie ; mais il eſt des crimes, ou ſi l'on veut, des travers

ſi bien embellis, qu'ils en ſont méconnoiſſables. Il en eſt à qui le plaiſir donne un front ſi riant, un air ſi aimable, qu'on les juge innocens, & qu'il s'en faut peu que la raiſon même ne les approuve; la plupart des foibleſſes ſont aujourd'hui traveſties en force d'eſprit. L'avarice n'eſt plus qu'une ſage économie, l'ambition qu'une bienſéance d'Etat. La fourberie eſt érigée en prudence, la colere en vivacité, la fierté en grandeur d'ame; les mauvais exemples ſont devenus des lois; & l'on s'imagine qu'adopter ce que le bon ſens réprouve, c'eſt ſe mettre au-deſſus des préjugés du vulgaire ignorant! Ainſi, par notre faute, les bons & les mauvais penchans demeurent mêlés & confondus dans nos cœurs; nous ne ſentons que foiblement l'attrait des vertus, & nous donnons aveuglément dans les pieges du vice.

Tel eſt le malheur de l'Humanité que, pour devenir conſtamment vertueux, il ſemble néceſſaire de ne l'avoir pas toujours été. Je ſais qu'on a loué les anciens Scythes d'avoir ignoré les vices, & qu'on a prétendu qu'ils étoient plus ſages avant de les connoître, que ne l'étoient les Grecs, chez qui il étoit peu de vices qui n'euſſent pénétré, & qui les répri noient

par des Lois ſéveres. C'étoit le ſentiment de Juſtin, que l'on a vu renouveler depuis peu ; mais ces Peuples, dont Quinte-Curce nous fait auſſi un ſi bel éloge, étoient hommes comme nous, & portoient conſéquemment dans leur cœur les mêmes germes de bien & de mal que nous avons reçus de la Nature. Comment donc pouvoient-ils avoir des Mœurs ſi douces, ſi réglées ; des fronts qui d'eux-mêmes euſſent appris à rougir ? La barbarie eſt-elle un principe de ſageſſe & de vertu ? Et pouvoit-elle produire, dans des hommes iſolés, & ſe connoiſſant à peine entre eux, ce que l'Atticiſme le plus épuré ne pouvoit offrir en même temps dans la Nation de l'Univers la plus civiliſée ?

Je n'ai jamais douté qu'il n'y eût, dans l'Hiſtoire, des Romans qui la déshonorent : je veux pourtant bien croire que les Scythes dont il s'agit, euſſent autant de droiture & de bonne foi qu'on leur en ſuppoſe : il eſt naturel que, dans un Peuple pauvre & tout nu, la vérité ſoit auſſi toute nue : qu'a-t-on à ménager & à feindre, dès que, dans l'excès de la miſere, on n'a pas la ſottiſe de craindre de devenir plus pauvre & plus malheureux ? Mais la candeur, la hardieſſe, la fermeté

font pas tout le mérite de l'homme.
ıe ne nous rapportoit-on, en même
nps, les vices affreux de ces Sauvages,
ırs débauches, leurs infamies, leurs
ıautés?
C'eſt à quoi n'a pas voulu réfléchir ce
l-Eſprit du ſiecle, qui s'eſt montré ſi
ris de leurs façons d'agir & de vivre,
qui leur a prêté tant de ſageſſe & de
rtus. Semblable à un Peintre qui, ayant
epréſenter dans une perſpective cham-
tre la Nature renaiſſante à l'entrée
ın beau jour, ne s'appliqueroit qu'à
indre un horizon, des brouillards &
s vapeurs; cet homme a dédaigné,
ns preſque tous ſes tableaux, les ſites
antageux à l'Europe policée, pour ne
us préſenter que ſes rêves & les fan-
mes de ſon imagination. Si jamais, à
maniere des Sauvages, il s'aviſoit de
ınſporter ſa tente parmi les leurs,
ɔiroit-il pouvoir, auſſi impunément
ıe dans le ſein de nos Villes, prendre
ton impérieux & tranchant dont il a
ɔndé nos Arts, nos Sciences, notre
:ligion même? Nous lui avons rendu
s éloges pour des inſultes: qu'auroit-il
ıttendre de ces Barbares, de ces maſſes
boue, preſque toujours détrempées
ſang, & ſe faiſant un trophée des

chevelures de leurs ſemblables plus ſouvent que de celles de leurs Ennemis ?

Pardonnez, Cléante, ce trait de vivacité contre un génie plus redoutable qu'on ne croit, qui, n'étant parmi nous que ſous la garde des Muſes, les inſulte ; qui, pour éteindre les doutes, augmente les incertitudes ; pour détruire les préjugés, déracine les vertus ; pour inſtruire l'Humanité, l'avilit & la dégrade ; qui, dans le ſein de la plus humble médiocrité, oſant craindre la tyrannie, veut qu'on réduiſe les rangs, les dignités, le pouvoir & l'opulence à la plus parfaite égalité ; & qui, enfin, comme un nouvel Anthée, devient plus fort chaque fois qu'il eſt terraſſé. J'admire, ſans contredit, l'élévation, la force, l'étendue, la chaleur, la facilité de ce génie ; mais je voudrois que chacun lui adreſſât ces paroles qu'Horace écrivoit à un de ſes amis : » Vous avez des talens peu communs ; » mais que n'en faites-vous un meilleur » uſage ? A quel degré de mérite & de » gloire ne parviendriez-vous pas, ſi » vous ouvriez votre cœur à la vraie » ſageſſe, qui ſeule, qui que nous ſoyons, » Grands ou Petits, peut nous rendre » auſſi heureux que chers à la Patrie ? «

Mais en courant après le Citoyen de

Geneve, que je n'oſe me flatter de ramener, je m'apperçois que je me ſuis trop long-temps éloigné de mon ſujet. Il me reſte à reprendre ma propoſition, & à montrer que ceux-là ſont plus ſolidement vertueux, qui ſont mieux inſtruits de ce qui pourroit les empêcher de l'être. Si la vertu conſiſte à fuir le vice, *virtus eſt vitium fugere*, pourroit-on le fuir ſans le connoître ? La préférence ne ſe donne que lorſqu'on eſt bien convaincu du peu de valeur de ce qu'on ne préfere pas. Rien n'augmente tant le reſſort d'une ame, rien ne l'enflamme de tant d'ardeur, que l'oppoſition qu'elle trouve au bien où elle aſpire. Elle meſure alors ſes efforts ſur les obſtacles qu'elle a à vaincre ; elle ne s'élance, avec plus ou moins de force vers ſon objet, qu'à proportion de l'eſpace qu'elle voit qui l'en ſépare.

Dirai-je que, comme il eſt des vertus étourdies & indécentes, & des vertus trop innocentes & trop naïves, les unes doivent apprendre, de certains vices qu'on pourroit appeler ſages & modeſtes, à modérer leur emportement ; & les autres, de quelques vices ruſés & cauteleux, à uſer de plus de fineſſe & de méfiance ; &, comme dit l'Evangile, preſque dans le même ſens, à mêler la

prudence du ſerpent à la ſimplicité de la colombe.

Ce n'eſt pourtant pas que je prétende qu'on doive prendre la route du vice pour arriver à la vertu. Ne cherchons pas des Ennemis, pour avoir l'honneur de les combattre; mais dans le fond il eſt vrai, & l'expérience l'atteſte, que l'on n'eſt jamais plus ſage que lorſqu'on a eu le malheur de ne l'avoir pas toujours été. Je conviens que le devoir, comme un créancier ſévere, multiplie alors ſes demandes, à proportion des délais qu'il a été contraint d'accorder; mais c'eſt par cela même qu'on n'eſt plus tenté de contracter avec lui de nouvelles dettes, & que le plaiſir qu'on trouve à le ſatisfaire eſt un ſûr garant du ſoin qu'on aura toujours de le contenter. On voit auſſi que ceux qui ont toujours édifié le Public par leurs vertus, n'en ſont jamais autant conſidérés que ceux qui ont ceſſé de le ſcandaliſer par leurs déſordres, & qu'enfin, pour avoir éprouvé le joug des paſſions, on n'en eſt que plus propre à mieux ſentir les douceurs & le beſoin de la vertu qui nous en délivre.

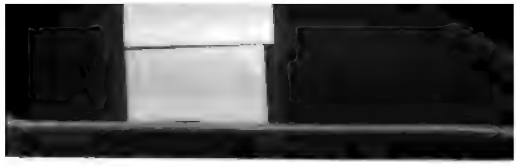

CHAPITRE XLIII.

homme a coutume de chercher le bonheur par des routes qui ne ſauroient l'y conduire.

E vais vous faire part de l'idée qui eſt la plus ordinaire dans les momens retraite que je me ſuis ménagés. Je ne nçois pas ce qui me la ramene ſans ſſe. C'eſt peut-être parce que dans le nheur même qui m'accompagne, je ıs en moi quelque choſe qui le combat, ne ſais quoi que je voudrois définir, & ı'il ne m'eſt pas poſſible de connoître.

Je me demande donc aujourd'hui pourıoi l'homme parvient ſi rarement à être, ı à s'eſtimer heureux, ce qui ſeroit à-:u-près le même? Et pourquoi, malgré n amour-propre, il s'empêche lui-même : le devenir, ſoit par l'abus qu'il fait ı bonheur dont il jouit, ſoit parce qu'il : ſait pas ſe le rendre durable?

Je n'ignore point qu'il y a des malheurs ıns la vie qu'on ne peut éviter; mais il ı eſt que nous nous attirons par imprunce, & dont, par un ſot oubli de ɔus-mêmes, Philoſophes ridiculement ɔïques, nous ne ſommes preſque point

affligés. Il eſt vrai auſſi que la diverſité des caractères, & ſur-tout celle des tempéramens, en met une ſi grande dans nos goûts, que ce qui fait le plaiſir des uns eſt très-ſouvent indifférent aux autres. Nos divers ſujets de bonheur ſont comme nos modes : ils ſe remplacent, ils ſe détruiſent, ils ſe renouvellent. Le caprice en décide plus que la raiſon, ou, pour mieux dire, la vanité en eſt la ſeule meſure. Les uns placent le bonheur dans le faſte & la grandeur ; les autres dans la ſatisfaction des ſens : quelques-uns dans la culture de l'eſprit, & les efforts même de l'eſprit ; les autres dans la pareſſe & dans l'inaction. Ce qui eſt ſingulier encore, c'eſt que la plupart veulent le trouver par les moyens même les plus contraires à leurs inclinations, & les moins propres à le leur procurer tel qu'ils le deſirent. On voudroit acquérir de la gloire, pendant qu'on n'a le courage de rien faire pour la mériter. On voudroit amaſſer des biens, & l'on ſe rebute des peines que coûte la fortune. On voudroit être ſavant, ſans eſſuyer les veilles & les travaux qu'il en coûte pour le devenir. On voudroit être le Favori d'un Maître, ſans avoir paſſé par les fonctions pénibles de Courtiſan. Que ſais-je ? on voudroit primer

Sociétés, & s'y rendre agréable,
ſſujettir aux égards & aux bien-
ordinaires, & ſans rien perdre
tranchant & impérieux d'une ame
: préſomptueuſe. De là vient que
eur, toujours inconſtant & mo-
ſſemble à un ruiſſeau, qui, ſelon
ps, augmente ou décroît, &,
limpide dans ſa courſe, ſe trou-
devient fangeux dans ſon cours.
ſur-tout le bonheur des Souve-
quoiqu'on le croie au-deſſus de
autres.

id même nos malheurs ne vien-
point de notre peu d'attention à
ı garantir, ni de l'inconſtance &
rverſité des goûts & des penchans
ıs dominent, il eſt toújours cer-
'il n'eſt point d'état ou de condi-
ıs la vie, qui n'ait plus ou moins
es à ſupporter. Peut-on ignorer
naiſſent du bonheur même, puiſ-
ılus parfait, s'il en eſt de la ſorte,
ıujours avec ſoi comme un levain
, qui l'attire, l'aigrit, le corrompt,
n ne peut définir ni conno tre,
me qu'on en ſent le plus les effets?
e que Lucrece appeloit un vice
ır & ſecret, qui naît & ſubſiſte
s biens les plus réels, qui les

dénature
mêmes ,
qu'il y ré
différence
aux pieds
Sceptres
Ce vic
&, comm
inconnue
& dont j
parce qu
elle réel
même ?
qui en d
n'eſt-il p
gendre &
nos ame
rapport
embraſſé
nant que
tion que
ples pour
dans ſon

CHAPITRE XLIV.

Entretien d'un Souverain & de ſon Favori, ſur le bonheur.

LE SOUVERAIN. Depuis quelque temps j'apperçois en vous un fond de triſteſſe qui ne convient point à votre heureuſe ſituation. Je vous ai élevé au plus haut point de grandeur où vous puſſiez atteindre ; je vous ai comblé de biens, & vous jouiſſez d'un état de vie d'autant plus agréable, que vous n'êtes aſſujetti à aucun devoir qui puiſſe vous gêner.

LE FAVORI. Rien n'eſt ſi vrai que ce que vous me faites l'honneur de me dire. Tous ceux qui me connoiſſent penſent ainſi ; chacun me croit heureux, il ne me manque que d'en être perſuadé moi-même. Le degré d'élévation où je ſuis parvenu a toujours été l'objet de mes deſirs ; mais il m'eſt devenu preſque inſupportable. Les uns ne voient que de la hauteur & du mépris dans mes regards, les autres n'apperçoivent dans ma fortune qu'une heureuſe bizarrerie de votre faveur. Il n'eſt pas juſqu'à mes anciens amis qui n'affectent pour moi une indifférence qui m'eſt plus cruelle que ne l'eſt

à eux-mêmes la jalouſie qui les dévore & qu'ils n'oſent faire éclater. Les biens immenſes que vous avez verſés ſur moi, n'ont pu juſqu'à préſent aſſouvir ma cupidité, & j'ai regret de ne les employer qu'à des ſuperfluités dont mon état me fait des beſoins : j'éprouve en effet que rien ne dédommage d'un vain faſte, & qu'on eſt toujours puni de ſa vanité. Vous ne m'avez aſſervi à aucun devoir pénible ; mais le Public en infere que je ne ſuis bon à rien, & que je ſuis incapable de vous rendre aucun ſervice. Ceux qui ont beſoin de quelque grace me cajolent, & ceux qui n'en demandent point me regardent comme un étourdi qui prétend uſurper votre puiſſance & vous gouverner. Les fautes qu'on imagine que vous faites, on me les attribue, & je ſuis le ſeul objet de tous les mécontentemens ; on croit vous corriger en ne m'épargnant pas. Enfin, pour me ménager votre faveur, je ſuis ordinairement forcé de me contraindre, uniquement attentif à vous plaire, & toujours réduit à ne me ſoucier d'avoir aucun égard pour perſonne.

Voilà mon état. Jugez ſi vous avez réuſſi à me rendre parfaitement heureux. Vous avouerez encore que, pour l'être,

droit être assuré de l'être toujours;
ui peut me répondre que les Enne-
que mon crédit m'attire, n'en aient
eux-mêmes un jour assez pour me
planter ; & que vous-même, dans la
e, vous ne croyiez faire une action
e & louable, en me sacrifiant à leur
nosité ? Pour prévenir cette disgrace,
pour vous délivrer en même temps
tourmens que vous causent mes Per-
ateurs, je crois quelquefois ne pou-
r vous donner une plus grande mar-
de reconnoissance, qu'en me retirant
votre Cour ; & d'autres fois aussi,
suadé que mon éloignement passeroit
ir la plus insigne ingratitude, je n'ose
résoudre à vous quitter. Ces deux
timens opposés me tourmentent, &
là le sujet du chagrin que vous avez
narqué.

LE SOUVERAIN. Dans le portrait que
us me faites de vos sentimens, je vois
image assez fidelle de ce que j'éprouve
i-même. Quoique votre condition
la mienne ne nous mettent pas au
eau l'un de l'autre, nous nous ressem-
ons toutefois. Je suis homme, & consé-
emment sujet à toutes les passions ordi-
res à l'Humanité. Vous avez de l'am-
ion, j'en ai aussi ; mais mon ambition,

parvenue au plus haut
flatte point autant que pe
la vôtre. Pour jouir avec
faction des honneurs qui m
je voudrois pouvoir me pe
les rend à mon mérite plu
élévation, & que ces hom
ſent bien plus à ma perſo
dignité. Il eſt vrai que pour
deſſus du Trône même que j
toujours tâché de me faire
tion qui, par ſa ſolidité plut
ſon éclat, fût capable de re
ambition dans toute ſon étend
malgré tous mes ſoins, je ſu
tous les jours expoſé à la ce
Public, qui, ayant continuelle
yeux ſur moi, juge de mes actio
ſon caprice. Combien de gens qui
ne pouvoir ſe montrer bons Ci
qu'à force de critiquer le Gouvern
ſous lequel ils vivent; ni ſe donner
bons Politiques, qu'en effayant de
trer les ſecrets des Cabinets! Et pui
ſuccès de mon ambition quels ſont
Plus ſatisfaiſans que ceux des Particuli
ils ont pourtant des bornes comme ce
ci. Tout ſe reſſent, dans les Rois même
de la foibleſſe de l'Humanité.

Quant aux richeſſes, leur abondanc

m

end moins précieuſes qu'elles ne
aux Particuliers ; la ſatiété en
e goût : d'ailleurs je n'ai eu au-
ne à les acquérir ; auſſi n'y ſuis-je
:hé de maniere qu'elles puiſſent
.er à mon bonheur. Je voudrois
ıt que toute ma richeſſe ne con-
'au ſeul plaiſir de ne voir per-
: pauvre dans mon Royaume.
ce qui eſt des devoirs dont je
diſpenſé, pour vous laiſſer jouir
nquillement de toutes les dou-
: la vie, je ſouhaiterois qu'il en
même de ceux auxquels je ſuis
; mais, à cet égard, je ne puis
· même avantage que vous. Le
l de mes devoirs eſt d'employer
ıt tous les momens de ma vie ;
de ceux que je dois ſacrifier au
l'Etat. Souvent un ſeul de ces
; perdus ne peut ſe réparer dans
. ſuite d'un ſiecle. Et comment
on continuelle que je dois au
mes Etats, pourroit-elle ne pas
lre inſenſible à tout ce qui ſeroit
de m'en diſtraire. Voulez-vous
uelle eſt ma paſſion dominante,
ı ſeule pourroit faire mon parfait
r ? Cette paſſion, c'eſt de rendre,
toit poſſible, tous les Mortels

heureux. Ce qui fait mon tourment, c'eſt quand il eſt queſtion de contenter les goûts, les caprices, les prétentions ſouvent déraiſonnables de ceux qui aſpirent à mes graces. L'expérience ne me fait que trop connoître qu'il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, de ſatisfaire tous ceux qui croient devoir y avoir part. Dans la diſtribution que j'en fais, je donne la préférence à ceux qui les méritent; mais qui eſt celui qui ne croit pas les mériter? Il ſuffit qu'il ait aſſez bonne opinion de lui-même, pour concevoir du mécontentement du bien que je fais: il croit ce bien mal placé; & ce qui ne ſatisfait qu'un ſeul homme, devient une injure pour pluſieurs. De là le refroidiſſement à me ſervir; toute fonction devient dès-lors onéreuſe & pénible; le zele ne ſe regle plus que ſur l'intérêt; & chacun, m'eſtimant l'auteur de ſes peines, ne peut s'imaginer le deſir que j'aurois de le ſatisfaire, ſi ce qu'il deſire pouvoit s'accorder avec le bien public. Puis-je compter alors ſur la tendreſſe de tous mes Sujets? Puis-je même me flatter de l'attachement de ceux que j'ai comblés de plus de graces? Ils jouiſſent entr'eux des douceurs d'une ſociété dont l'union & l'amitié relevent les charmes; & quels

amis puis-je avoir que ceux que l'intérêt me donne ?

Que dirai-je des autres devoirs attachés à ma Couronne ? Dans l'exercice de la Juſtice, il m'eſt autant dangereux de diſſimuler, qu'il m'eſt fâcheux de punir : cependant ma clémence paſſe ſouvent pour foibleſſe, & ma fermeté pour cruauté. Dans le Militaire, je n'oublie rien pour ſoutenir la gloire & les intérêts de la Nation ; mais ſi je fais des conquêtes, on m'eſtime uſurpateur ; ſi je recherche la paix, on me croit incapable d'uſer de ma puiſſance. Dans le Civil, quelque juſtes que ſoient les meſures que j'aurai priſes, on les dira mal concertées ſi elles n'ont un bon ſuccès ; & ſi, uſant du pouvoir de légiſlation, j'abroge d'anciennes Lois autrefois utiles, à préſent peu convenables, & qu'à leur place j'en crée de nouvelles, on regardera ce changement comme un deſpotiſme. Dans les Finances, on m'accuſera de mauvaiſe adminiſtration : je ſais pourtant ce qu'il en coûte à mes Peuples pour fournir aux beſoins de l'Etat ; je ne leur impoſe des taxes qu'à regret ; je m'imagine m'arracher à moi-même ce que je leur demande, & je ſens vivement combien il eſt triſte de ſe voir pere d'une famille dans la miſere.

Je n'ignore point les détours & les ruſe qu'on a introduites dans la Politique mais je n'en ai point d'autre que la bonn foi guidée par la vérité & par la juſtice Vous le ſavez, néanmoins; ſi ma ſincé rité, toujours la même, ne réuſſit point on me blâme d'en avoir fait uſage; &, c qu'on ne peut s'empêcher d'eſtimer un vertu, on m'en fait une eſpece de crime.

Je viens de vous dévoiler mon am toute entiere. Vous voyez du moins e elle la droiture de mes intentions; mais ces intentions droites, m'en a-t-on tou jours tenu compte? & n'eſt-ce pas u ſujet de chagrin pour moi, quand on n leur rend pas juſtice, & qu'on interpret en mal ce que je fais de mon mieux pou le bien de mes Peuples? On peut cepen dant ſe conſoler aiſément, quand on n' point de reproches à ſe faire.

Il n'en eſt pas de même ſur ce que j vais vous dire, en continuant à ne m point déguiſer: Pour être Roi, je n'a point ceſſé d'être homme, & je me re connois bien des défauts. Il pourroit bie arriver que ma puiſſance & mon amour propre m'écartent quelquefois des ſen tiers de la juſtice & de la raiſon; que la vaine gloire me faſſe entreprendre des guerres, ſans en trop ſentir la néceſſité,

& ſans prévoir que, pour quelques avantages douteux remportés ſur mes Ennemis, je mets mes Peuples en danger d'être écraſés par des frais inévitables. Il pourroit ſe faire que je diſſipe mes finances mal à propos, ou du moins que je néglige de les ménager avec une exacte économie; que, dans les Conſeils, au lieu d'interroger la vérité & de l'encourager à me répondre, prévenu de mes idées, je les ſoutienne opiniâtrément; que, dans la Société, je ſupporte ſouvent par complaiſance des fautes qui ſeroient dignes de repréhenſion; & que, dans l'habitude de recevoir des louanges, j'y ſois devenu trop ſenſible. Il pourroit arriver que je ne m'applique pas aſſez à veiller ſur la conduite de mes Miniſtres; que je les laiſſe ſouvent abuſer de mon autorité; que j'aie comme eux la foibleſſe de penſer que d'avoir vieilli dans un emploi, c'eſt y avoir acquis de l'expérience; & qu'enfin, le plaiſir de faire des heureux ne me coûtant rien, j'accorde ſouvent à l'importunité ce que je devrois ne donner qu'au ſeul mérite.

Voyez donc à préſent ſi, ſur le Trône même, où l'on eſt tous les jours expoſé à tant d'occaſions de manquer à ſon devoir, on peut goûter un parfait bonheur. Quand

nt le vice & la vertu, & qui de-
aire craindre le malheur plus que
ne. Deux motifs, ſi je ne me
, les engageoient à en juger ainſi.
; d'un eſprit Républicain, ils vou-
égaler tous les hommes ſous l'em-
ıſolu d'un deſtin inévitable; & ils
ıt à ſe figurer une Divinité, diſtri-
ſans ordre & ſans regle les biens
naux, *Ludum inſolentem ludere per-*
pour ne point s'accuſer eux-
de leurs propres malheurs; &,
que d'en reconnoître le rapport
avec leurs penchans, leurs vices,
ɔibleſſes, ils les rejetoient ſur une
himérique qu'ils ſavoient bien pou-
ſulter impunément. Auſſi Juvénal
ɔue qu'aux ſeuls Mortels l'apo-
de ce fantôme: *Te nos facimus,*
ı, *Deum, cæloque locamus.*
:roirois volontiers que l'un &
de ces motifs nous ont portés à
ɛr du même œil que les Anciens,
aine & ridicule Image. Mais, plus
ı en cela que les Païens nos mo-
nous accuſons la Fortune de nos
& nous nous flattons d'être les
ıteurs de tous les biens qui nous
ıt.

eſt parmi nous qui, pour aſſigner

une cauſe à l'inſtabilité des choſes d'ici-bas, ont ſubſtitué le *Haſard* à la *Fortune:* autre mot auſſi vide de ſens, nouveau rien qu'on ne peut ſaiſir, que l'imagination qui le ſuppoſe ne peut concevoir: c'eſt le hochet de la Populace. On croit le reconnoître ſur-tout, lorſqu'après beaucoup de ſoins & les meſures les plus ſages pour ſe procurer quelque avantage, ou pour ſe garantir de quelque revers, on s'apperçoit que ce n'eſt point préciſément des démarches qu'on a faites, que vient l'événement heureux ou malheureux, & que je ne ſais quoi de caché & d'imprévu le conduiſoit inſenſiblement par des ſentiers inconnus à la prudence humaine. Mais, ce je ne ſais quoi que l'on appelle Haſard, peut-il être la cauſe de quelque choſe, dès que lui-même il n'eſt rien? Non, le Haſard n'a non plus de pouvoir ſur ce qui nous arrive au-dehors que ſur ce qui ſe paſſe au-dedans de nous-mêmes.

Il eſt des rapports eſſentiels des cauſes avec les effets, qui, pour être cachés, n'en ſont pas moins réels & néceſſaires. La Nature a ſon mécaniſme & ſes reſſorts; &, ſi peu qu'on l'étudie, on apperçoit la plus parfaite unité dans ſes deſſeins. Tous ſes ouvrages, par une échelle

mense & continue, ſont liés entre eux, épendans les uns des autres, & placés vec une telle gradation, une telle harmonie, un ordre ſi ſagement combiné, u'ils concourent tous, & d'un commun ffort, au mouvement qui la ſoutient & ui la rend toujours ſemblable à elle-nême. Diſons mieux encore : il eſt un tre éternel, qui de ſon ſouffle anime la Nature, qui ſeul a le pouvoir de faire clore & marcher chaque choſe en ſon ang, & qui ne paroît en diſpoſer contre otre attente, que parce que nous ignorons ſes lois, ſes vues, ſes motifs. Ce n'eſt onc ni la Fortune, ni le Haſard, ni même a Nature elle ſeule, qui reglent tout ci-bas; & ce que nous appelons bonheur u malheur, n'eſt qu'une ſuite du plan nvariable qui fait naître les événemens es uns des autres, & les amene comme autant de chaînons qui s'engagent d'eux-nêmes, &, par des rapports inconnus, n attirent d'autres, à qui des relations uſſi ſecretes viennent ſucceſſivement en ier de nouveaux.

Ce ſont ces rapports, que nous ne pouvons connoître, ni même ſouvent preſſentir, qui nous font imaginer de l'incorrection & du déſordre, de la diſſonance & de la contrariété dans la plupart

des accidens de la vie. Nous en jugerions différemment, ſi nous pouvions découvrir le dedans de la machine. Nous verrions que tout y tient l'un à l'autre, & que le mouvement qui fait végéter le brin d'herbe dans nos champs, peut être auſſi réellement l'occaſion que la ſuite de celui qui fait mouvoir les aſtres. Nous verrions qu'il n'eſt point dans l'Univers de mal abſolu, & qui ne ſoit un bien relatif dans les mains du Moteur Souverain de tous les Êtres. Ce ſeroit à nous, pour réuſſir dans nos projets, à étudier les liaiſons des choſes, à ſaiſir leur convenance, à prendre, ſi j'oſe ainſi parler, leur heure & leur moment; mais nous ne pouvons autre choſe que nous abandonner à la Providence, qui ſeule le connoît; & il ne nous reſte qu'à ſupporter avec patience ce que nous appelons malheur, & à ne pas trop compter ſur ce que nous croyons pouvoir nous procurer des jours heureux & tranquilles.

Nous portons dans nos cœurs le ſentiment & le deſir preſſant & continu du bonheur; & ce deſir eſt de tous les âges, de tous les caracteres, de tous les climats, de toutes les conditions de la vie. Ce qui doit le plus ſurprendre, c'eſt que nous ignorons pour l'ordinaire en quoi

conſiſte le bonheur, & quels ſont les moyens de nous le procurer & d'en jouir. A mon avis, tout bonheur doit être conforme aux penchans habituels du cœur qui le pourſuit ; il doit être durable & tellement indépendant, que rien, ſi nous le voulons, ne puiſſe nous l'arracher.

Je me repréſente ici un homme jeté tout-à-coup dans ce vaſte Univers. Etonné de l'immenſe étendue qui l'environne, & ne ſachant encore quelle ſera ſa deſtinée, il porte par-tout un regard inquiet : il craint, il eſpere, il veut être heureux ; mais il n'éprouve que des ſenſations déſagréables, des beſoins douloureux. Les élémens ſe combattent, les ſaiſons changent, les jours varient ; il ne marche que ſur des chardons & des ronces. Aucun objet extérieur ne le ménage, ni ne lui obéit. Il ſemble ne porter qu'à regret le poids de ſon exiſtence. Il voit des Êtres faits comme lui ; doit-il les éviter, doit-il s'en approcher & vivre avec eux ? S'il les fuit, il manque de tout : s'il entre dans leur Société, ſes bras ſe multiplient en quelque ſorte, il a part à leur ſavoir, à leur induſtrie, au ſuccès de leurs travaux. Les ports, les marchés, les grandes routes s'ouvrent devant lui ; les climats les plus éloignés

viennent lui offrir leurs productions ; la terre lui prodigue ſes fruits ; toute la Nature eſt à lui ; il devient comme le Souverain de tout le monde.

Mais, dans ce nouvel état, il a des devoirs à remplir. S'il veut commander à ſes nouveaux Hôtes, ils ſe révoltent : il faut qu'il confonde ſes intérêts propres avec les leurs ; qu'ils lui deviennent auſſi chers qu'ils lui ſont utiles ; qu'il tienne à eux par des ſervices effectifs, autant qu'ils tiennent à lui par les ſecours qu'ils lui prêtent. Dès-lors la juſtice, la prudence, la modération, toutes les vertus morales lui deviennent néceſſaires. Il ne peut être heureux s'il ne les pratique ; mais dès ce moment auſſi, le bonheur, qui l'eût toujours fui auparavant, devient pour lui le vrai bonheur, & le ſeul bonheur conſtant & ſolide. Il eſt conforme à ſes ſentimens ; cet homme n'en a d'autres que ceux d'un Être ſociable que la raiſon éclaire. Ce bonheur eſt durable, parce que la raiſon ne ſe dément jamais ; & il eſt indépendant, parce qu'aucune Puiſſance, quelle qu'elle ſoit, ne peut commander à la raiſon, ni ſe la ſoumettre. Les regles pour y parvenir ne ſont point ſéveres : elles ne tendent qu'à éloigner tout ce qui eſt nuiſible à la nature de

nme. La raiſon ne s'oppoſe à aucun
ir honnête & compatible avec la
ɔérance, à aucun goût conforme à la
ce, à aucune affection que la pro-
permet, & que l'honneur & la bien-
ce avouent. Quelque place qu'occupe
nme dans la Société, ſon bonheur
on malheur ne peuvent venir que de
exactitude ou de ſa négligence à en
plir les devoirs. Tout le reſte n'eſt
luſion & fantôme : ce n'eſt que dans
vertus ou nos vices que nous de-
s chercher la ſource de nos biens ou
os maux.

CHAPITRE XLVI.

mme ne peut être véritablement heureux · utile à la Société, que dans l'état ɔur lequel le Ciel l'a fait naître.

. différence des rangs & des condi-
s, dont on ſe plaint ſans ceſſe, eſt
perfection dans la Société, que je
rrois aiſément démontrer. Je me con-
e de la faire ſentir par une comparai-
extrêmement ſimple. Un Architecte
éleve une voûte, emploie-t-il indiſ-
:ement & ſans ordre les pierres qui

doivent la former ? Il en eſt qu'il met plus haut ou plus bas, ſelon leur taille, leur épaiſſeur & leur proportion. La ſolidité, ou ce qui eſt le même, la perfection de ſon ouvrage ne dépend-elle pas de l'arrangement qu'il leur donne, & de ſon attention à les étayer l'une par l'autre, en ſorte que le poids même de chacune en particulier ſerve de ſupport à tout l'enſemble, & que ce qui devroit, ce ſemble, le détruire, contribue néceſſairement à le ſoutenir ?

Il en eſt de même de la Société des hommes diſtingués en divers états. Sa cohérence, ſa durée, ſa perfection conſiſtent principalement dans l'arrangement de ſes Membres, & dans leur ſubordination entre eux. Malheureuſement il eſt peu de pierres de ce grand édifice qui ſe trouvent poſées où elles devroient être. Chacune s'y place où elle veut; & il y a moins de lieu de s'étonner de la confuſion & des déſordres qui y regnent, que de le voir ſubſiſter depuis ſi long-temps.

C'eſt ſur-tout à préſent que l'intérêt ſeul décide du choix d'un état. Ce n'eſt jamais, comme il le faudroit, le bien commun de la Société qu'on s'y propoſe. Nous ne ſommes plus comme ces Romains qu'Horace célebre avec tant de joie, les

Régulus, les Fabrice, les Curius, les Camille, gens que la dure pauvreté avoit élevés dans l'étroite maiſon de leurs aïeux, & qui, avec leur chevelure négligée, ne ſe déterminoient à prendre un emploi qu'autant qu'ils pouvoient y être utiles à leur Patrie. Le Laboureur ſe chargeoit alors des pénibles fonctions de la Dictature ; &, avec le même plaiſir qu'il avoit couru aux combats, il venoit reprendre ſa charrue, dès que le bien de la République n'exigeoit plus qu'il l'abandonnât. S'il étoit des gens de mérite qu'elle n'employât point, ils n'en étoient pas moins zélés pour ſa gloire, & ils ne cherchoient point à flétrir du ſouffle impur de la jalouſie, les lauriers de ceux qu'elle avoit jugés dignes de la commander. On ne voyoit point non plus alors des perſonnes élevées par la ſeule faveur, &, ſi j'oſois le dire, la lie de la Nation en occuper les premiers poſtes. Combien peu d'hommes, depuis ce temps, qui n'aient dû les leurs qu'à leurs ſeules vertus, & qui n'y ſoient montés que dans la vue de ſervir leur Patrie !

Peut-on ne pas admirer l'uſage des Lacédémoniens, qui faiſoient élever leurs enfans aux dépens de leur République ? Ils prétendoient par-là les appliquer

déſormais à l'état auquel ils étoient le plus propres. De cette pépiniere, ſortoient des arbriſſeaux vigoureux, qui manquoient rarement de récompenſer les ſoins de la culture, & de produire des fruits utiles à leurs Concitoyens.

Par cette méthode, on ne voyoit point, comme parmi nous, des hommes ſans talens paſſer tout d'un coup de l'excès de la baſſeſſe à une extrême élévation. On ne voyoit pas non plus des Êtres nourris dès leur enfance dans une oiſiveté ſtérile, s'ingérer dans des emplois au-deſſus de leurs forces, & ne s'y ſoutenir que par l'enflûre & le vain appareil dont ils maſquent leur ignorance & leur inapplication. On ne voyoit point courir dans les Villes de gens ſans état, idolâtres de l'indépendance, ennemis de tout engagement, n'ayant ni vues ni émulation, ne voulant d'autres devoirs que ceux qu'impoſent les uſages du monde; Citoyens iſolés & ne tenant à rien, pour qui la vie n'eſt qu'un vide immenſe, qu'ils ne ſavent comment remplir.

Je penſe que, pour bien choiſir un état, il faudroit qu'un âge un peu mûr permît d'en faire l'épreuve, & de s'y eſſayer par une eſpece d'apprentiſſage. Il faudroit qu'un jeune homme ne prît le

ti des armes qu'après s'être long-temps
lurci à la fatigue & aux dangers. Il fau-
ıit qu'avant d'embraſſer l'état Eccléſ-
tique, on fût convaincu par une
gue expérience qu'on n'y cherche
: la peine & le travail, que le ſalut
: autres & le ſien propre. Malheureu-
ıent on s'engage dans un état ſans le
ınoître ; on y porte des penchans
ıt oppoſés. De là les dégoûts, les
ıuis, les inquiétudes, l'horreur des
/oirs, dont on ne s'acquitte que par
:eſſité, ou qu'on abandonne ſans ſcru-
le, & juſqu'à braver la honte même
ne les point remplir.

Eſt-il rien, ce ſemble, de plus heu-
ıx qu'un homme d'Egliſe, qui, ſeul
iſolé, n'ayant ni famille à entretenir,
ſucceſſeur à pourvoir, jouit d'un
/enu conſidérable, & n'a ſouvent
:re choſe à faire qu'à conſumer le
nps ſans l'employer. Placé dans une
ıere ſupérieure, il ne reſſent aucune
; calamités qui affiegent le commun
; hommes ; mais cet Être privilégié
-il heureux, & peut-il effectivement
naginer de l'être ? Malgré la couche
aiſſe de gravité dont il ſe couvre, ſes
ıuiétudes ſe peignent à mes yeux ; je
ıs que ſon état fait ſon ſupplice. Il y

eſt entré ſans le connoître & ſans l'aimer: la cupidité ſeule l'y a appelé ; mais la cupidité, ſi oppoſée aux devoirs qu'il doit ſuivre, peut-elle l'engager à les pratiquer ? Auſſi n'en reſſent-il que les peines, ſans pouvoir en goûter les douceurs. Ses devoirs l'accuſent, ſa conſcience le condamne, ſon cœur même le dédaigne : *Tacitâ ſudant præcordia culpâ.* Malgré lui il ſe mépriſe lui-même, & il ne ſe trouve ſatisfait que lorſqu'il peut éviter les reproches des autres Membres de ſon Corps, dont le plus grand nombre, fidele à ſes engagemens, lui apprend à faire un meilleur uſage des biens, du temps, des honneurs, des commodités dont il abuſe.

Combien pourrois-je rappeler ici d'états, qui ne perdent leurs premiers attraits, & ne deviennent ennuyeux, inquiétans, pénibles, que par le peu de convenance des talens & des qualités qu'ils exigent avec les mœurs & les inclinations qu'on y apporte ! Je n'ai jamais conçu qu'on pût être heureux ſans être bien avec ſoi ; mais, comment être bien avec ſoi, quand on n'eſt pas dans l'état pour lequel le Ciel a fait naître ? Un oiſeau ſe plairoit-il dans l'onde ? Une plante ne ſeche-t-elle pas dans un terroir étranger ?

, tandis que la Nature s'occupe
ſſe à ſéparer les élémens qu'elle
ıe, & qu'elle les place chacun
›rdre qu'indiquent leurs différens
de peſanteur, nous l'altérons par
anges & des combinaiſons qu'elle
: ; nous confondons les emplois
alens ; nous plaçons un Therſite
·oit être un Achille, un Silene où
être un Platon, un Diagoras où
oit un Socrate. Faut-il s'étonner
d'empires ont déchu, s'il en eſt
qui dépériſſent ? Il s'enſuit de là
alheurs inévitables ; c'eſt que les
es plus heureux reſtent ordinaire-
ıns l'obſcurité, & que tel homme
oit pu illuſtrer ſa Patrie, rampe
vil attelier d'un Artiſan, & ne
à regret les efforts d'un génie qui
ıe ſans ſe bien connoître, & met
:nt de l'importance à des riens
eſt contraint de s'occuper pour
L'autre malheur, c'eſt que la
de ceux dont les connoiſſances
ré l'ame, & qui ſeroient capables
s éminens emplois, ſe voyant
, pour les obtenir, de faire la
des hommes médiocres & trop
pour apprécier leur mérite, pren-
parti de la retraite, & s'eſtiment

heureux de n'avoir qu'à répondre à eux-mêmes de leurs études & de leurs réflexions. Ces ſortes de gens ſont inutiles à l'Etat, il eſt vrai; mais c'eſt l'Etat qui les laiſſe inutiles; & ils n'ont point de regret de n'avoir aucun rôle à y jouer. Heureux qui peut vivre comme eux! mais plus heureux mille fois celui qui, après avoir examiné ſes goûts, ſans ſe flatter, a fait choix d'un état qui lui eſt propre, & qu'il honore par ſes vertus, autant qu'il le rend utile à la Société dont il eſt membre!

CHAPITRE XLVII.

Les avantages de l'Eſpérance.

Il eſt étonnant que l'homme, la plus noble des créatures, ſoit rempli d'autant d'imperfections qu'on en voit en lui. Il paroît qu'il y a toujours quelque choſe qui lui manque, puiſqu'il ne paſſe aucun moment de ſa vie ſans deſirer. Tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend, tout ce qu'il imagine, excite dans ſon cœur autant de deſirs que rien ne peut éteindre, & qu'il lui eſt preſque impoſſible de remplir. Sa foibleſſe ne peut répondre à la vivacité

ſon imagination, ni ſon imagination lui fournir les moyens de ſe ſatisfaire; une éternelle inquiétude le dévore, & l'eſpérance eſt ſeule capable de la calmer.

Quoique ſouvent malheureux dans ſes projets, l'homme s'y attache avec ardeur; & le malheur même d'y avoir échoué, lui ſert preſque toujours de nouveau motif de les pourſuivre. Cette ſoif, qu'il ne peut étancher & qui le brûle ſans ceſſe; ces déſirs toujours inſatiables & qu'il n'eſt jamais ſûr de contenter, lui deviendroient ſans doute un ſupplice affreux, ſans l'eſpérance du ſuccès dont il ſe flatte, & qui le rend du moins heureux par l'idée qu'il ſe fait de ne pouvoir manquer de l'être. En effet, l'eſpérance ne le mene que par des routes agréables juſqu'au terme même où elle eſt contrainte de l'abandonner; elle ſeule a l'art de lui dérober le ſentiment du préſent lorſqu'il eſt déſagréable, & de lui rendre comme préſent l'avenir gracieux où il ſe propoſe d'arriver. Quelque éloigné que ſoit ce qui plaît, elle le rapproche. On jouit d'un bonheur tant qu'on l'eſpere: s'il échappe, on eſpere encore qu'on le retrouvera: ſi on l'acquiert, on ſe promet de le poſſéder

toujours. Heureux ou malheureux, l'eſpérance nous ſoutient & nous anime.

La Providence elle-même ſemble nous avoir donné l'eſpérance comme un remede toujours préſent aux peines que nous ne pouvons éviter. Ne pourroit-on pas dire, avec vérité, que l'eſpérance eſt pour nous comme une ſeconde vie, qui adoucit les amertumes de celle dont nous avons le triſte eſpace à remplir? Mais elle eſt encore l'ame de l'Univers & le reſſort le plus puiſſant pour en maintenir l'harmonie. Je la regarde comme un ſentiment inné, univerſel, qui ſe répand ſur tous les maux, & les ſoulage. C'eſt un beſoin de l'ame, un germe de bonheur, qui contient notre impatience, plus funeſte encore que les plus cruelles adverſités. Supérieure à la raiſon, qui ne voit plus rien où la crainte domine, elle nous ſoutient quand celle-ci nous délaiſſe. On peut dire d'elle, qu'elle eſt la goutte cordiale que Dieu a jetée dans notre coupe, pour ôter à la boiſſon de la vie ce qu'elle a de dégoûtant. Généreuſe ſans opulence, ſi elle ne nous rend tout-à-fait heureux, elle nous inſpire le courage de l'être, & ce courage eſt un bonheur; elle nous ſéduit lors même qu'elle n'eſt pas vraiſemblable; elle

le réaliſe rapidement dans l'eſprit les luſions du cœur ; & le plaiſir qu'elle auſe eſt d'autant plus vif, que rien n'en mouſſe la pointe ; ce plaiſir eſt pur, arce qu'il ne dépend point des ſens. La rainte ne le corrompt, ni le dégoût ne 'accompagne. Qu'importe qu'il ſoit ſujet mécompte ? Le plaiſir eſt toujours plaiſir, ant qu'il eſt ſenti. En eſt-il aucun qui ne oit un vain ſonge ? Tout n'eſt que rêve ci-bas. Il en eſt de l'eſpérance comme de es monnoies bizarres, auxquelles les eſoins preſſans d'un Etat ont quelque-ois donné cours ; elles ſoutiennent le ommerce preſque autant que celles dont lles tiennent lieu. Tous les chemins où ous marchons ſont remplis de ronces, l ne tient qu'à nous d'y ſemer des fleurs ; 'eſpérance les fournit, & ſes fonds ſont épuiſables.

C'eſt par elle que le monde entier ſe ouverne ; y feroit-on des Lois, ſi l'on 'en eſpéroit une ſage police ? Y verroit-on des Sujets obéiſſans, ſi chacun d'eux, ar ſa ſoumiſſion, ne ſe flattoit de con-ribuer au bonheur de ſa Patrie ? Que eroient les Arts, & ne les jugeroit-on as inutiles, ſans l'eſpérance du fruit u'on en doit retirer ? Les Sciences ne eroient-elles pas négligées, les talens

incultes, les génies les plus heureux abrutis, ſans l'eſpoir d'un goût plus ſûr & plus épuré dans tout ce qu'il importe de connoître?

Si l'on demande à un Guerrier ce qui le porte à expoſer ſi ſouvent aux haſards, des jours qu'il pourroit ſe rendre moins périlleux ou plus tranquilles; il vous dira que c'eſt l'eſpérance de la gloire, qu'il chérit & qu'il préfere aux triſtes douceurs d'une vie obſcurément oiſive. Le Négociant traverſe les mers; mais il eſpere ſe dédommager, par les richeſſes, des craintes qu'il aura eſſuyées parmi les tempêtes & les écueils. Le Laboureur, courbé ſur ſa charrue, arroſe la terre de ſes ſueurs; mais cette terre doit le nourrir, & il ſe diſpenſeroit de la cultiver, s'il n'en attendoit le prix de ſes peines. Quelles que ſoient nos entrepriſes, l'eſpérance en eſt le motif; elle eſt l'avant-goût de nos ſuccès, &, du moins pour quelque temps, un bien réel au défaut de celui qui nous échappe. C'eſt une joie anticipée qui trompe quelquefois, mais qui, tant qu'elle ſubſiſte, donne un plaiſir qui ne le cede guere à la jouiſſance de celui qu'on ſe promet, & qui efface ſouvent tous les plaiſirs qu'on a déjà goûtés dans la ſituation la plus heureuſe.

Et comment pourroit-on jouir tranıillement de la vie, ſi l'on ne vivoit un jour à l'autre dans l'eſpoir de la ·olonger? Il n'eſt pas juſqu'aux malades ême les plus déſeſpérés qui ne s'étourſſent ſur les approches de la mort, & ıi n'eſperent de guérir preſque au moent qu'ils expirent. Nous portons même ›s eſpérances au-delà de la mort; &, rſque nous penſons le plus qu'elle eſt évitable, nous tâchons de nous immorliſer dans la mémoire des hommes. eins de cette flatteuſe idée, nous mmes plus diſpoſés à nous perdre ſans tour dans les abymes de l'Eternité.

Pour tout dire enfin ſur le ſujet de ſpérance, dont on ne peut aſſez rehauſr le prix, je dis qu'elle a part à toutes ›s actions. Faiſons-nous bien? nous en tendons la récompenſe. Avons-nous it du mal? nous en eſpérons le pardon. ous ſommes-nous trompés? nous nous ·opoſons de nous corriger. Avons-nous it quelque perte? nous nous flattons : la réparer. Et de quelle reſſource ſpérance n'eſt-elle pas pour un Mortel ıi a eu le malheur d'offenſer Dieu? il pere du moins en la miſéricorde de cet tre Suprême. Et ici, comme par-tout lleurs, cette même eſpérance, qui

excite nos deſirs, fait que nous cherchons avec plus de ſoin les vrais moyens de les ſatisfaire.

CHAPITRE XLVIII.

Le Précepte divin de l'amour de nos ſemblables ne tend qu'à nous rendre heureux; & l'on ne ſauroit trop tôt inſpirer à tous les jeunes gens, à ceux même qui ſont nés pour le Trône, le deſir de mériter l'eſtime des hommes.

LA Religion nous prêche l'amour de nos ſemblables; &, tout ainſi que la Nature, elle ne tend qu'à nous réunir. Remarquons cependant que ce n'eſt pas ſimplement une ombre, un fantôme de Société que l'une & l'autre exigent.

La Religion va même plus loin que la Nature; & dans la ſeule égalité qu'elle met entre les intérêts de notre prochain & nos intérêts propres, en ſorte qu'à l'un & l'autre égard nous n'ayons qu'une même meſure d'affection & de zele, je trouve la preuve la plus convaincante de la grandeur, de la nobleſſe, de la divinité de cette Religion. Qu'on l'appuie tant qu'on voudra par tant d'autres caracteres qui lui ſont propres, il n'en eſt

[illegible]int, à mon gré, qui lui donnent une [illegible]onviction plus certaine & plus ſenſible [illegible]ue cet amour de nos ſemblables, qu'elle [illegible]rige auſſi clair-voyant, auſſi attentif, [illegible]uſſi tendre, auſſi parfait que celui [illegible]u'il nous eſt permis d'avoir pour nous-[illegible]mêmes.

On diroit qu'en cela la Nature & [illegible]a Religion ont conſulté nos intérêts. [illegible]Je ſoutiens, en effet, que c'eſt nous [illegible]aimer autant qu'il eſt poſſible, que d'aimer ſincérement tous ceux avec qui nous vivons. Le bonheur dont nous ſommes le plus jaloux, n'eſt-ce pas l'eſtime & l'amitié des autres hommes ? Et ce bonheur, ſi précieux ſur-tout aux Ames bien nées qui, pouvant conſentir à être privées de la gloire, ne ſauroient ſe réſoudre à ſe paſſer de l'honneur ; ce bonheur eſt-il l'effet du tempérament, l'ouvrage de la raiſon, l'apanage des dignités, un des avantages de la richeſſe ? Non : c'eſt en vain qu'on le chercheroit en nous ; il eſt dans les mains de nos ſemblables. C'eſt d'eux qu'il nous le faut attendre : nous ne pouvons faire autre choſe que le mériter. Mais quel autre moyen de le mériter que par des prévenances ſans baſſeſſe, par des politeſſes ſans fauſſetés, par des égards ſans

contrainte, par autant de marques d'eſtime que nous deſirons en recevoir.

Si cela eſt, c'eſt donc nous aimer nous-mêmes que d'aimer les hommes, les ſeuls appréciateurs de nos talens & de nos vertus, les ſeuls dont les ſuffrages récompenſent & ſoutiennent le mérite, les ſeuls auteurs du bonheur qui nous flatte davantage, & que nous ambitionnons le plus.

Je demande, en effet, ce que deviendroient nos qualités les plus eſtimables, s'il n'étoit perſonne qui daignât les eſtimer ? Renfermées dans nos cœurs, où elles ſeroient pour nous un ſujet de complaiſance, & dès-lors elles perdroient tout leur prix ; ou un objet d'indifférence, & rien ne nous porteroit à les entretenir. Dans le premier cas, notre orgueil, s'il étoit connu, ne nous attireroit que de la haine ; dans le ſecond, notre indolente froideur ne mériteroit que du mépris. Dans ces deux cas, tout mérite ſeroit bientôt anéanti.

Auſſi, quel que ſoit notre amour-propre, il arrive heureuſement que nous nous aimons hors de nous beaucoup plus que dans notre propre exiſtence : nous croyons, & nous avons ſujet de croire la raiſon des autres un juge moins aiſé à

duire que notre propre raiſon. Incapables de nous bien voir nous-mêmes, nous voulons que notre image ſe retrace dans ceux qui nous connoiſſent, comme dans un miroir. Elle s'y reproduit, s'y étend, ſe multiplie, & nous nous efforçons de l'embellir à meſure que nous ſentons qu'elle a eu le bonheur de plaire: c'eſt-à-dire, que dès-lors nous avons plus d'attention ſur nos vertus & ſur nos défauts; que dès-lors notre eſprit s'épure, notre cœur s'éleve & s'agrandit en quelque ſorte; que nos devoirs nous deviennent plus chers & moins pénibles; & que, par une louable émulation, plus ſéveres à notre égard, nous nous montrons, par un juſte retour, plus indulgens à l'égard des autres.

Il eſt donc vrai que nous devons à ceux dont nous recherchons l'eſtime, ce qui contribue le plus à notre perfection; & de là j'infere que l'on ne ſauroit trop tôt inſpirer aux jeunes gens l'amour de cette eſtime. Elle eſt réellement le bonheur le moins frivole & le plus flatteur; &, le deſirer ce bonheur, ce n'eſt point à la vérité une vertu, mais une eſpece de néceſſité, que le bien de l'Humanité, que la Nature même, nous impoſent. Il eſt certain en effet que ce deſir excite

juſqu'aux moindres talens, & qu'il enrichit la Société de toutes les eſpeces de mérites qui auroient été perdus pour elle, ſoit qu'une lâche pareſſe les eût enfouis, ſoit qu'une orgueilleuſe timidité n'eût oſé les produire, ſoit qu'une ridicule modeſtie les eût fait avorter.

Il eſt d'autant plus utile d'inſpirer aux jeunes gens ce deſir de mériter l'eſtime des hommes, qu'en eſſayant de donner à leur caractere la ſoupleſſe & le liant qui gagne les cœurs, en leur apprenant à rompre leur humeur pour s'accommoder à celle des autres, en les tenant dans la dépendance des jugemens de tout homme qui peut s'ériger en arbitre de leurs actions, on leur fait contracter l'heureuſe habitude de commander à leur cœur, & de maîtriſer des paſſions qui, dans leurs commencemens, aiſées à vaincre, ſont, dans leurs moindres progrès, ſi difficiles à contenter. Et comment pourroit-on négliger de faire ſentir de bonne heure au commun des hommes l'importance de cet amour de la conſidération, la ſource, ou du moins l'appui de nos vertus, puiſqu'il eſt également utile & néceſſaire de l'inſpirer aux jeunes Princes, tout Princes qu'ils ſont?

Il eſt vrai que cet amour, qui nous

rte ſi puiſſamment à tout ce qui peut
ever la dignité de notre nature, ne
t d'ordinaire que de foibles impreſſions
: des hommes nés dans l'abondance
tous les biens, & qui, n'ayant point
vœux à faire, & pouvant à leur gré
liſer ou rendre infructueux tous ceux
'on forme dans leur Empire, n'atten-
nt du reſte des hommes que de la ſou-
ſſion & du reſpect. Je dis néanmoins
e ces hommes ſi puiſſans tiennent
x autres hommes par une infinité de
voirs; & que, ſi la fortune n'a rien à
ır offrir qu'ils n'aient reçu de leur
iſſance, il leur reſte à deſirer quelque
oſe de plus grand & de plus heureux,
veux dire, l'amour des Peuples, &
:ticuliérement cette ſorte d'amour que
time fait naître, & qui devient plus
:t que le devoir.

CHAPITRE XLIX.

Il eſt de la nature de l'homme d'aimer le plaiſir ; mais en vain chercheroit-il le bonheur dans les plaiſirs des ſens, il ne peut ſe trouver que dans les plaiſirs de l'ame & la pratique des vertus.

Ce ſont nos goûts qui donnent l'être à nos plaiſirs ; en ſorte que ce que nous leur trouvons d'attraits ou de variétés, ne vient que de nos goûts plus ou moins vifs, plus ou moins différens ou uniformes. Chercher en eux de la réalité, ſeroit comme en chercher dans ce que nous appelons doux ou amer ; qualités chimériques dans ce qui les occaſionne, & le ſimple réſultat des organes diſpoſés à produire telle ou telle ſaveur. Les objets après leſquels nous courons le plus follement, n'ont que les charmes que nous leur prêtons : ces charmes ſont notre ouvrage ; nous embelliſſons, ou nous enlaidiſſons les choſes, à notre gré ; & nous ſommes aſſez peu ſenſés pour adorer, ou pour déteſter les apparences dont il nous plaît de les revêtir.

Ce qui prouve évidemment ce que

j'avance ici, c'eſt que les mêmes plaiſirs paſſionnent les uns, & ſont indifférens aux autres. Il eſt des gens qui ne font que leur ſourire, il en eſt qui s'y livrent avec fureur: les uns ſe les rendent néceſſaires par l'habitude, d'autres n'en aiment que les premiers inſtans. La crainte de les voir finir, qui les rend moins ſenſibles à quelques-uns, les rend plus précieux à tous les autres: dans la plupart, rien ne peut troubler leur empire; dans pluſieurs, ils cedent au moindre chagrin. En un mot, autant de goûts, autant de plaiſirs différens.

Ce qui eſt certain, c'eſt que le fond de notre être eſt l'amour du plaiſir. Cet amour eſt le feu central qui viviſie tout. Sans lui, nous croupirions ſans énergie dans l'indolence, & toute la Nature nous paroîtroit comme enſevelie dans un habillement de mort. Cet amour eſt plus abſolu que la raiſon: il la prévient dans notre enfance, il la maîtriſe dans la jeuneſſe; & ſi, dans l'âge qui refroidit les paſſions, il ne nous porte pas auſſi violemment vers ce qui plaît, il ſert du moins à nous éloigner de tout ce qui nous incommode. Il ne s'agit que de tourner cet amour, tout indocile qu'il eſt, vers des plaiſirs honnêtes, & que

la raiſon, du moins, ne défende point.

Les plaiſirs des ſens ſont preſque toujours les moins innocens, les plus dangereux, les moins ſatisfaiſans, les moins néceſſaires. Qui eſt-ce qui engage à les rechercher ? une vaine & ſtérile diſſipation, l'ennui, la pareſſe, le triſte embarras de n'avoir rien à faire : quelle ſource ! quelle origine ! quel motif ! Qui ſont ceux qui aiment le plus ces plaiſirs ? des cœurs déjà corrompus, ou qui ne tarderont pas de l'être. Quand le feu, quelque pur qu'il ſoit, prend à des matieres diſpoſées à s'enflammer, quel ravage n'eſt-il pas capable de faire ? Comment ſe livre-t-on à ces plaiſirs ? ce n'eſt preſque jamais ni avec ce choix de ſentiment qui les craint & s'en méfie, ni avec cette délicateſſe de goût qui ne veut que s'y prêter ; on s'y abandonne avec brutalité ; on coupe l'arbre, pour en avoir ſur le champ tous les fruits. Quelle ſatisfaction en retire-t-on ? la ſatiété ſuit de près l'empreſſement d'en jouir. Ont-ils été annoncés, préparés ? ils ont déjà perdu de leurs charmes : trop attendus, ils n'apportent que de l'ennui. Il en eſt d'eux, comme de certains fruits qui n'ont qu'un inſtant pour être cueillis à propos. Tiennent-ils plus de l'occupation que de

l'amuſement ? ils rebutent. S'en eſt-on fait un devoir d'état ? ils deviennent à charge, ils ſe nuiſent par leur continuité : l'un prend rapidement ſur la jouiſſance de l'autre, & ſe trouve déjà paſſé quand on le veut ſaiſir.

En un mot, de tous les plaiſirs des ſens, il n'en eſt point qui ne ſoit trop cher, au prix même d'un ſimple deſir. On ne s'ennuie jamais plus qu'au moment qu'on ſort de les goûter ; &, ce qui eſt étonnant, & plus triſte encore, c'eſt que de cet ennui naît le beſoin d'autres plaiſirs qui ennuient de même. L'ennui eſt leur effet le plus ordinaire. On s'eſt agité, on s'eſt tourmenté pour en jouir ; & c'eſt là toute la récompenſe des ſoins qu'on s'eſt donnés pour ſe les ménager. Ils n'ont fait qu'effleurer l'ame ; ils n'ont pu ſe fondre en elle ; & ils y laiſſent un aiguillon qui la pénetre, & la rend d'autant plus inſupportable à elle-même, qu'il lui faut d'autres bleſſures pour l'inquiéter & l'attriſter de nouveau. Ainſi la vie ſe paſſe à courir des plaiſirs à l'ennui, & à retourner de l'ennui à des plaiſirs qui le ramenent ſans ceſſe.

Je ne prétends pourtant pas qu'on doive renoncer à tous les plaiſirs des ſens. Il en eſt d'auſſi néceſſaires que les alimens :

beſoin h
Nature. I
ſachons e
économie
ſont infin
ſibles, m
que les p
gens rech
en ignore
Ceux-c
mêmes, p
de ce qui
parce qu'
les mêmes
corrompt
point; t
âge ne d
goûtés da
ceux que
la compat
reconnoiſ
autres pla
pratique d
de ces ver
dans un c
chacune u
cheres à to
damment
éducation,
l'affection d
plus groſſie

Heureux celui qui ne cherche ſa ſatisfaction qu'en lui-même ; qui, ne voyant aucun rapport entre la petiteſſe & le néant des êtres ſenſibles, avec la nobleſſe, l'immenſité, la haute deſtinée de ſon ame, ne les juge propres qu'à le dégrader & l'avilir ; qui, perſuadé que la Terre & l'Univers ne peuvent lui rien offrir de plus grand que lui-même, regarde indifféremment les biens & les maux, confond dans ſes idées les ſceptres & les houlettes, brave les honneurs ſans les craindre, les richeſſes ſans les mépriſer, l'eſtime des hommes ſans la dédaigner, les hommes eux-mêmes ſans prétendre les blâmer, ni refuſer de leur être utile !

Oui, un des moyens les plus infaillibles de vivre heureux, c'eſt de ſe renfermer en ſoi pour mieux apprendre à ſe connoître, à maîtriſer ſes penchans, à épurer ſes vertus : c'eſt de vivre iſolé & dans un entier détachement de tous les objets extérieurs, qui d'ordinaire nous rendent malheureux ſans nous rendre plus ſages : c'eſt de ſe faire une compagnie de ſon cœur ; d'aimer à l'entendre, parce qu'il dit toujours vrai ; de ſe plaire avec lui ; &, ſans abandonner le monde, & même avec l'air de s'y livrer, lui

échapper autant de fois qu'il veut ne nous occuper que des frivolités qu'il aime.

CHAPITRE L.

S'appliquer à faire des heureux, c'eſt chercher ſon propre bonheur dans la ſource la plus pure. Ce devroit être la plus chere occupation des hommes, & ſur-tout des Souverains.

S'IL eſt naturel à l'homme de travailler à ſe rendre heureux, ſi c'eſt là ſon unique deſir dès qu'il commence à vivre, & ſi ce deſir l'occupe ſi fort, que la vie même lui devient à charge dès qu'il ne peut le remplir; rien ne lui eſt ſans doute plus néceſſaire que de ſavoir en quoi conſiſte le vrai bonheur, & quel eſt l'uſage qu'il en doit faire.

Le bonheur s'offre à lui de toutes parts; mais, ou il manque de le ſaiſir, ou il le ſaiſit mal; ou il ne le ſent point, ou il n'en jouit pas tranquillement, par la crainte qu'il a de le perdre. Il eſt pourtant plus ordinaire à l'homme de ſe le figurer où il n'eſt pas, & de n'en juger que par ſon goût & ſes caprices. Les uns

ont conſiſter à ſatisfaire leurs paſſions, autres à les vaincre. Pluſieurs ne le uvent que dans certaines paſſions qui flattent, & jamais dans celles qu'ils iment point.

L'Ambitieux, le plus Riche des biens la fortune, voit ordinairement ces ens avec indifférence, & ne court u'après la gloire qui l'a ſéduit; tandis ue l'Avare, inſenſible à cette gloire, 'aſpire qu'aux richeſſes, qu'il croit ſeules apables de le contenter. Celui-là ſe plaît ans l'agitation & le travail; celui-ci ne rouve de ſatisfaction que dans le repos l'indolence.

Je me repréſente un homme comblé e félicité, mais iſolé, réduit à lui-même, ſéparé de tout commerce avec le nonde. S'il s'eſt acquis une grande répuation, en ſentira-t-il le prix, du moment u'il n'a perſonne qui l'admire, & qui ache lui préparer l'encens qui lui eſt dû? Que cet homme poſſede de grands biens, le veux; s'eſtimera-t-il heureux, dès u'il eſt réduit à n'en pouvoir faire ſage? Qu'il ait un génie plein de force de lumiere, il ne laiſſera pas de ſe éplaire ſouvent; &, comme une maere embraſée qui agit ſur elle-même, on génie s'uſera par ſa propre ardeur.

Que cet homme ait des ſentimens & de la vertu, il les connoîtra tout au plus; mais ne pouvant faire aucun bien, il aura lieu de douter ſi tout ce qu'il ſent il peut le mettre en pratique. Qu'il ait enfin les plus rares talens, quel cas en fera-t-il, dès qu'ils lui ſont inutiles, & qu'il ne peut faire uſage du premier de tous les talens, celui de les faire valoir?

De ces vérités conſtantes, tirons une induction néceſſaire, & diſons qu'un homme ne ſe ſuffit pas à lui-même pour être heureux, & qu'il ne peut l'être en effet, qu'autant que ſon bonheur peut ſe répandre ſur les autres. Il eſt vrai que ſouvent c'eſt aſſez de ſe croire heureux pour l'être, & qu'un amour-propre déréglé peut nous faire trouver des plaiſirs dans les choſes même les plus frivoles; mais cet amour-propre, le premier de tous les flatteurs, ne nous ſéduit que parce qu'il nous perſuade que nous pouvons tromper les autres; & rarement nous tromperoit-il, s'il ne nous repréſentoit auſſi aimables aux yeux de ceux qui nous connoiſſent, qu'il nous fait paroître aimables à nos propres yeux.

C'eſt donc par l'eſtime des autres que nous nous eſtimons, & le bonheur que nous ne pouvons trouver en nous-mêmes,

s ne l'attendons que des hommes avec
nous vivons. Mais, combien plus ce
heur, qu'il nous faut mendier en
lque ſorte, ne nous ſera-t-il pas
ré, quand nous l'acheterons, quand
s le mériterons par nos bienfaits,
nd nous nous efforcerons de rendre
reux ceux qui peuvent ſeuls nous
lre heureux nous-mêmes ? Car enfin
onheur que l'on procure aux autres
ɔeut manquer de rejaillir ſur le cœur
éreux qui le produit. C'eſt une eau
, après avoir arroſé des terres arides,
ıonte vers ſa ſource, pour en couler
nouveau. Les biens dont on jouit
vent échapper des mains de ceux qui
poſſedent; mais les biens que la cha-
fait répandre, quoique ſujets aux
rices, durent du moins toujours par
laiſir, ou par la gloire de les avoir fait
ir à faire des Heureux.

ormons-nous ici l'idée d'un Souve-
, dont les Courtiſans, dont les Peu-
, dont tout le Monde entier prévient
deſirs. On l'idolâtre; mais il ne peut
ɔrer que, les hommages qu'il reçoit,
les rend plutôt à ſa dignité qu'à ſa
ſonne; & qu'il les doit plus au devoir,
ıſage, à l'intérêt, qu'à un amour pur
incere. Parvenu à ce qu'on appelle le

ſuprême bonheur, eſt-il bien convaincu qu'il le poſſede ? Ses plaiſirs ne ſe nuiſent-ils pas par leur continuité même ? Dans ſes plus grands plaiſirs, ne ſent-il pas le beſoin d'autres plaiſirs, & de plus grands plaiſirs encore ? Les chagrins l'ont aſſiégé ſur le Trône ; ils s'y ſont aſſis avec lui, tout ce qui ſatisfait ſes deſirs les réveille ; ſes paſſions croiſſent par tout ce qui les aſſouvit ; en croiſſant, elles multiplient ſes peines ; elles renaiſſent de leurs cendres, pour le tourmenter de nouveau ; & ſon cœur, toujours vide, toujours altéré, toujours endurci aux plaiſirs par les plaiſirs mêmes, ne jouit véritablement que de ſes inquiétudes & de ſes dégoûts. Sa grandeur elle-même, qui le prive des douceurs de la Société, fait le malheur de ſa vie ; & il eſt forcé de reconnoître qu'incapable de le ſatisfaire, elle lui eſt moins donnée pour lui que pour les autres ; & que le premier de ſes ſoins doit être de faire des Heureux, pour le devenir lui-même.

Donnez-moi un Souverain qui ait de l'humanité & des entrailles, je lui maintiens, ce qui paroît incompatible avec ſon état, des amis qui lui feront ſentir les dangers de la flatterie, & lui apprendront, par leur conduite, que les louanges

plus ſinceres ne ſont pas celles qu'on mpreſſe de lui donner, mais celles qui r échappent. Ce Prince, devenu par bonté de ſon cœur le Miniſtre de la ovidence de Dieu ſur ſes Peuples, ne ıt manquer de trouver dans ſes biens & dans leur amour, de ſûrs garants leur reſpect & de leur obéiſſance; il ura point lieu de douter des éloges on lui donnera; il ſe verra revivre ınt que de mourir, & jouira, dès cette même, de l'immortalité qui lui eſt ırée pour les temps à venir.

Ainſi tous les Héros, ainſi tous les nds Hommes, quels qu'ils ſoient, ne ıvent goûter un bonheur plus véritable que celui d'établir la félicité qu'ils vent procurer au reſte des humains. ır vertu conſiſte, non à ravager des ovinces, à ſaccager des Villes, à faire ırger des Malheureux, mais à rendre r Patrie & leurs Concitoyens heureux. gloire des conquêtes eſt toujours illée par le ſang: on ne l'acquiert que le carnage & la mort, & ſon plus le appareil ne peut flatter qu'autant il eſt funeſte; mais la gloire la plus e & la moins équivoque eſt de faire Heureux. Conquérir des cœurs, c'eſt ner ſur eux; & ce regne n'eſt-il pas

préférable à celui qui ne ſe ſoutient que par la force & la puiſſance, puiſque la puiſſance & la force ne ſe maintiennent plus ſûrement elles-mêmes que par l'amour des Peuples qui ſont obligés d'obéir.

C'eſt la Nature elle-même qui nous apprend qu'on ne peut être heureux que par le bonheur d'autrui. A-t-on des enfans ? on s'intéreſſe à leur conſervation ; & on oublie volontiers ſes propres beſoins, pour ne s'occuper que de ce qui leur eſt utile ou néceſſaire. Tels ſont à-peu-près tous ceux qu'on rend heureux ; ils ſont notre ouvrage, notre production, des enfans adoptifs, des créatures que nous avons formées, & à qui nous redonnons en quelque ſorte la vie, qu'ils n'avoient reçue que pour la traîner ou la perdre dans la miſere & dans la douleur.

Et quel plaiſir plus ſenſible que de faire des Heureux ! Eſt-il rien qui flatte autant que de procurer à des Malheureux des graces ou des ſecours qu'ils ne peuvent recevoir que de leurs ſemblables, à qui Dieu en a confié le ſoin ? Coopérateurs de ſes bontés, on entre dans ſes fonctions, & l'on s'éleve au-deſſus de l'Humanité. Sans doute ce ſeroit ſe dégrader ſoi-même que de la mépriſer ; & n'y a-t-il

as une eſpece de grandeur à ſentir ce ue valent les hommes ?

Le ſeul inconvénient eſt de faire des ngrats ; mais l'ingratitude a-t-elle le ɔouvoir de diminuer le prix des bienfaits ? & ne ſert-elle pas plutôt à les faire éclater avec plus de gloire ? Un cœur noble & bien fait doit-il attacher la récompenſe de ſes actions à des ſentimens dont il n'eſt pas le maître, plutôt qu'à la ſatisfaction intérieure qu'il en reſſent ? S'il doit oublier les plaiſirs qu'il a faits, peut-il s'appercevoir de la reconnoiſſance qu'il mérite ? Ne ſait-il pas que le moyen de l'obtenir, c'eſt de n'en point exiger ? & que, la prétendre comme un devoir, c'eſt la révolter, & l'autoriſer en quelque ſorte à s'éteindre ?

Les Riches, les Grands, tous les hommes, ne ſont maintenus, conſervés ici-bas, que pour l'utilité des autres hommes. Faire du bien eſt le ſeul plaiſir qui ſoit ſans remords, ſans trouble, ſans amertume, le ſeul qui ne s'uſe point, puiſque le long uſage, qui endurcit le cœur à tous les autres plaiſirs, rend tous les jours celui-ci plus doux & plus ſenſible. C'eſt ce qui paroît plus clairement & par un contraſte bien oppoſé, dans l'indigne & méchant caractere de ceux

qui ne fondent leur bonheur que ſur le malheur des autres, ou qui, rongé d'une déteſtable envie, ſe font du bonheur des autres une ſource éternelle de chagrins. Il n'eſt pas juſqu'à ces cœurs malins, eſpece de monſtres dans la Nature, qui, par l'horreur qu'ils inſpirent, ne nous prouvent invinciblement que le plus grand de tous les bonheurs conſiſte à faire le bonheur des autres, & qu'il eſt auſſi glorieux de répandre des graces que de les mériter.

Et quel cœur aſſez barbare pourroit ne point avoir de plaiſir à ſoulager les peines des Malheureux? Il n'en eſt pas des biens qu'on leur fait, comme des grains qu'on jette dans la terre, & qui doivent être long-temps à s'y pourrir, au haſard même de ne jamais s'y reproduire. En ſemant les bienfaits on les recueille; &, ſi j'oſois m'exprimer ainſi, le ſeul deſir de les répandre eſt déjà le temps de la moiſſon. Les bienfaits ſont le ſeul tréſor qui s'accroît à meſure qu'on le partage. Notre cœur eſt fait pour ſe donner: & qui le mérite mieux, ou des gens qui, occupés d'eux-mêmes, n'en ſentent point le prix, ou des Infortunés qui le réclament & qui l'honorent, en lui ſuppoſant une généreuſe ſenſibilité?

D'ordinaire

D'ordinaire on ne voit que les Pauvres avoir pitié des Pauvres. Les Grands les rebutent, les mépriſent, ſouvent même les outragent & les inſultent. Mais ces Humains ſuperbes, qui auroient honte de déroger à leur honneur, à leur réputation, à leur nobleſſe, pourquoi n'ont-ils pas honte également de laiſſer l'Humanité languir, ſe détruire & s'avilir dans leurs ſemblables, & de la dégrader eux-mêmes, encore plus par leur indifférence & par leurs dédains, qu'elle ne l'eſt par les maux & les douleurs qui la flétriſſent & la déshonorent ?

CHAPITRE LI.

Extraits d'un Manuel de dévotion que le Roi de Pologne compoſa lui-même pour ſon uſage.

PRIERES

POUR DEMANDER A DIEU LA CONFORMITÉ AUX ORDRES DE SA PROVIDENCE.

O Dieu, qui pour manifeſter la gloire de votre Providence, vous êtes fait le Paſteur du Peuple d'Iſraël dans le Déſert, le Défenſeur de Daniel, l'Avocat de

Suſanne, le Guide de Tobie; ô vous qui avez délivré Joſeph vendu, qui avez conſervé les trois Enfans dans la fournaiſe, qui vous êtes déclaré le Pere de l'Orphelin & de l'Etranger, du Pauvre & de la Veuve; vous qui vous êtes fait tout à tous, nous vous ſupplions humblement de nous accorder la force de bénir votre Providence avec autant de joie dans l'adverſité que nous en marquons dans la proſpérité; & que notre patience à ſouffrir ce qu'il vous plaît d'ordonner, égale notre confiance à attendre ce que nous deſirons. Ne permettez pas que la proſpérité nous enfle, ni que l'adverſité nous abatte. Donnez-nous, Seigneur un courage invincible, un cœur inébranlable, une volonté conforme en tout à votre Providence. Que rien ne nous trouble de ce qui vient de vous, mais que tout nous ſoit cher pour l'amour de vous. Qu'aucun contretemps ne nous ébranle, parce qu'il afflige la nature; mais qu'il laiſſe notre cœur en paix, parce qu'il vient de vous. Reconnoiſſons que rien n'eſt petit de ce qu'ordonne un Dieu ſi grand; qu'il ne peut nous arriver rien de nuiſible de la part du plus tendre des Peres, ni d'injuſte de la part du Juge le plus équitable; car

Providence ſeule, Seigneur, ſait
:her puiſſamment les extrêmes,
)ſant toutes choſes avec douceur;
e que celles qui paroiſſent con-
, n'en conduiſent pas moins à une
ſe fin. Faites donc, ô mon Dieu,
)ut ce qui nous vient de votre
nous le recevions avec recon-
ce, nous le ſupportions avec joie,
conſervions avec patience.
'olonté adorable de mon Dieu,
é toujours ſage, toute puiſſante
e bienfaiſante, je me ſoumets tout
, & m'y ſoumets pour toujours.
vos Décrets éternels ſur tout ce
: regarde, & je le fais parce que
votre ſujet né, parce que nul
: ne peut vous réſiſter, parce que
ordonnez avec la plus grande
tout ce qui nous concerne, parce
)us ne haïſſez aucun des Ouvrages
mains, & que vous conſultez, en
: qui nous regarde, les ſentimens
re amour paternel. Je me dépouille
de ma volonté propre, de cette
:é aveugle, & qui ne ſait deſirer
: qui lui eſt nuiſible; je m'en dé-
: pour me ſoumettre à l'empire de
divine Sageſſe, pour me former
eur ſelon le vôtre, & vivre de

votre volonté. Je ne veux que ce que vous voulez, je désavoue tout ce qui ne vous plaît pas. Qu'en toutes choses votre volonté soit faite, & non la mienne. Vous plaît-il que je sois dans l'abondance ou dans l'indigence, dans les honneurs ou dans le mépris, qu'on parle de moi en bien, ou qu'on en dise du mal; vous plaît-il de me donner la santé ou la maladie, la joie ou la tristesse; vous plaît-il que je vive encore long-temps, ou que je meure bientôt? Mon cœur est prêt à tout, ô mon Dieu! mon cœur est prêt à tout. Oui, dans tous les événemens de ma vie, heureux ou malheureux, dans l'affliction comme dans la joie, pendant la vie & à la mort, en tout temps je bénirai le Seigneur; ses louanges seront toujours sur mes levres: ne les mérite-t-il pas toujours, lui qui est toujours mon Pere?

SON AMOUR PAR-DESSUS TOUT.

BIEN souverain & infini, Dieu qui êtes mon tout, je vous aime de tout moi-même, je vous aime de toutes les puissances de mon ame, & sans aucun partage de mon cœur pour les créatures. Je vous aime, parce que vous réuniſſez de la maniere la plus complete toutes les

erfections qui peuvent être l'objet de on amour. Je vous aime plus que les cheſſes & les honneurs, plus que la geſſe & la perfection créée, plus que e rang que j'occupe, plus que ma vie, lus que moi-même, parce que vous tes le bien par excellence. Je ne dois nettre ni bornes ni meſure à mon amour, arce qu'il n'y en a point dans les perfec- ions que j'aime. Je voudrois vous aimer, 'il étoit poſſible, d'un amour divin; vous aimer autant que vous méritez d'être imé, autant que vous êtes aimable. Que ne puis-je, ô mon Dieu, pour ſuppléer à la foibleſſe de mon amour; que ne puis-je, aux dépens de tous mes biens & de ma vie même, vous faire connoître & adorer de toutes les créatures raiſon- nables, les embraſer toutes de votre amour! O Beauté ineffable, que je deſire ardemment de vous contempler, & de ouir de vous au ſein de l'Eternité! Quand viendra donc cet heureux jour, où je vous verrai face à face? Je ſoupire après l'inſtant qui doit opérer ma diſſolution & m'unir à vous. Tirez mon ame de ſa priſon, & elle vous bénira. L'Aſſemblée de vos Saints me tend les bras: ils deſirent que vous m'aſſociez à leur Chœur.

En attendant de vous cette grace, je

ſais la réſolution, ô mon Dieu, d'éviter, pour votre amour, toutes les fautes, même légeres, qui pourroient vous déplaire; de penſer ſouvent à vous, & d'en parler ſouvent; d'élever fréquemment mon cœur vers vous; de croître en vertus & en amour pour vous; d'embraſſer, pour votre gloire & pour vous plaire, les mortifications & les ſouffrances. O mon Dieu, rempliſſez de votre amour toute la capacité de mon cœur; donnez-moi vous-même ce que vous voulez trouver en moi, & je vous aimerai de plus en plus.

SON SECOURS DANS LES AFFLICTIONS.

DIEU tout-puiſſant & éternel, qui avez dit: » Invoquez-moi au jour de » l'affliction, & je vous délivrerai «, je me proſterne à vos pieds, dans l'extrémité où je ſuis réduit. Je vais ſuccomber ſous les maux qui m'aſſiegent, ſi vous ne venez promptement à mon ſecours. Les foibles lumieres de mon eſprit ne m'offrent aucune reſſource pour ſortir de mon accablement. La triſteſſe a tellement rempli mon cœur, qu'aucun ſentiment de joie ne ſauroit plus y trouver place: ma vie eſt pire que la mort. Vous pouvez

ɜ ſecourir, ô mon Dieu, quoique ɣnore en quelle maniere. Je vous en ɔplie trèȝ-humblement, délivrez-moi ʂs maux qui me preſſent. Mes péchés, l'avoue, mériteroient une plus grande ınition encore; mais je ſais que votre ɔnté eſt infinie, & vous ſavez vous-ême, Seigneur, combien notre foi-eſſe eſt grande. Si cependant vous ɔulez m'infliger de nouveaux châti-ens, je m'y ſoumets volontiers, ſachant ıe vous ne voulez que mon bien, & ı'en cela même vous agiriez en bon ɪre. Recevez donc le ſacrifice que je ɔus offre de l'affliction où je me trouve, utenez ſeulement de votre grace mon eur qui eſt plongé dans la triſteſſe.

ı *MISÉRICORDE POUR SORTIR DE L'ÉTAT DU PÉCHÉ.*

O Jeſus, Dieu de clémence, venez à ɔn ſecours; mon cœur eſt dans le ɔuble; mes forces m'ont abandonné. paſſe les jours dans la triſteſſe, parce e celui qui pourroit ſeul me conſoler ſt éloigné de moi. Hélas! mon Sauveur, ıi-je pas bien ſujet de m'écrier avec us: » Mon ame eſt triſte juſqu'à la nort «? Malheur à moi qui ai péché; · le péché eſt toujours la premiere

ſource de nos triſteſſes. Oui, je vous ai offenſé, & je l'ai fait ſous vos yeux. Je reconnois l'impiété & l'injuſtice de ma conduite. O mon Seigneur & mon Dieu, voyez l'état où je ſuis réduit, & ſecourez-moi : ne permettez pas que je ſois plus long-temps ſéparé de vous : confondez mes ennemis : briſez les pieges qu'ils me tendent : ne permettez pas qu'ils triomphent à la vue de mes maux ; qu'ils apprennent au contraire que j'ai trouvé le vrai bonheur, en m'attachant à vous ſeul, ô mon Dieu, en mettant en vous mon eſpérance pour jamais.

LA VICTOIRE SUR SES ENNEMIS.

SEIGNEUR, Dieu tout-puiſſant, Pere, Fils & Saint-Eſprit, accordez-moi la ſupériorité ſur les Ennemis qui m'attaquent. Qu'ils ne puiſſent ni me réſiſter ni me nuire, & que leur valeur & leur conſeil tournent à mon avantage. Soyez vous-même, ô mon Dieu, ma force, mon refuge & le bouclier qui me protege : que mes Ennemis, déclarés ou ſecrets, ſoient diſſipés & confondus. Dieu d'Abraham, Dieu d'Iſaac, Dieu de Jacob, Dieu de tous ceux qui vivent ſelon vos Lois ſaintes, pardonnez-moi toutes mes offenſes ; délivrez-moi des peines & des

bulations, des dangers & des périls je me vois exposé. Donnez-moi le urage & la force. Accordez-moi le n de la parole : que mes discours vous ient agréables, & qu'ils persuadent ux qui doivent seconder mes vues. Le ophete l'a dit, l'Apôtre le répete : Vous délivrez, Seigneur, ceux qui mettent en vous leur confiance ; c'est par vous que l'on triomphe, c'est par vous que l'on regne ». Faites-moi riompher de mes Ennemis, & régner ans rien craindre de la part des hommes.

SA PROTECTION POUR UNE VILLE ASSIÉGÉE.

SEIGNEUR, écoutez ma priere : protégez cette Ville, & que vos Saints Anges veillent à la garde de ses murs. Elle est habitée par votre Peuple. Dieu de clémence, détournez de dessus lui le bras de votre colere. J'entends autour de moi les cris de la tribulation. O vous, qui vous plaisez à faire miséricorde à ceux qui marchent devant vous dans la droiture de leur cœur, Dieu d'Israël, écoutez l'humble priere de vos Serviteurs. Veillez le jour & la nuit sur cette Ville. Voyez comment nos Ennemis, rassemblés autour de nous, se glorifient dans

leurs forces. Diſſipez ces Légions ; qu'elles diſparoiſſent : faites ſuccéder la paix à ces jours de confuſion. Délivrez votre Peuple & cette Ville. Laiſſez-vous fléchir par nos prieres, Seigneur, & ne nous traitez pas en ennemis.

SA GRACE POUR BIEN REMPLIR LES DEVOIRS DE LA ROYAUTÉ.

DIEU tout-puiſſant & éternel, ſource pure de tout don parfait, vous prîtes plaiſir à exaucer le jeune Roi Salomon, lorſqu'il vous demanda la Sageſſe pour diſcerner le bien & le mal, & juger votre Peuple ſuivant les regles de la juſtice. C'eſt au nom de celui en qui réſident tous les tréſors de votre Sageſſe, c'eſt au nom de Jeſus-Chriſt notre Seigneur & notre Sauveur, que je vous ſupplie humblement de jeter les yeux ſur le dernier de vos Serviteurs. Vous l'avez placé ſur le Trône, non en vertu de ſes mérites, mais par un pur effet de votre miſéricorde & de votre infinie bonté : faites-lui part de cette Sageſſe qui vous environne ſans ceſſe : qu'elle éclaire tous ſes pas, qu'elle préſide à tous ſes travaux. Oui, Seigneur, je rendrai gloire à la vérité, je l'avouerai : je ſuis au milieu de ce Peuple qui vous appartient & qui

tre ſaint Nom, comme un petit
ii marche au haſard, ſans ſavoir
vient ni où il va; & cepen-
moi que vous chargez du diffi-
oi de contenir & de gouverner
ude & les Grands! Puiſſe donc
rviteur, puiſſe le fils de votre
trouver grace à vos yeux.
ez-moi, Seigneur, de votre
int, de l'Eſprit de votre crainte,
it de ſageſſe & d'intelligence.
mes regards ſur le miroir de
ections, afin que j'y liſe mes
Faites que, me défiant de mes
forces, & ne comptant que ſur
ce, j'entreprenne & je ſuive tout
& courage pour la gloire de
int Nom, pour celle de votre
pour le bien des Peuples que
ivez confiés. Ne permettez pas,
clémence, qu'aucune paſſion
obſcurciſſe jamais la lumiere de
, ni que je me laiſſe ſéduire par
êmes dangereux, ou tromper
artifices de la flatterie, & la
de mes Conſeillers; mais qu'un
votre lumiere céleſte m'éclaire
Conſeils, & me décide dans les
épineuſes. Qu'à la clarté de ce
divin, je puiſſe ſonder les

événemens, & découvrir les périls cachés dans l'avenir ; que je prenne la voie la plus ſûre & la plus droite, celle qui doit me conduire à embraſſer & accomplir ce qui plaira le plus à votre divine Majeſté.

CHAPITRE LII.

Réglement de vie.

AD M. D. G. ET L. B. M. S. V.

SOUVERAIN Diſpenſateur des Trônes & des Couronnes, Roi immortel, devant qui tous les Rois de la Terre ne ſont que cendres & que pouſſiere, c'eſt en votre préſence & ſous vos auſpices, que je trace ce nouveau Réglement de vie, analogue au nouvel état auquel vous avez daigné m'appeler (1) ; & c'eſt de votre miſéricorde infinie que j'attends les graces néceſſaires pour y être fidele.

1. Je me ſouviendrai tous les jours de ma vie de rendre grace à cette Providence Paternelle qui m'a conduit, ſoutenu, & protégé ſi merveilleuſement

(1) Le Trône de Lorraine.

rmi mes diſgraces, & à travers mille ngers.

2. Je me ſervirai de tous les moyens ue Dieu m'a mis en main pour procurer gloire.

3. Je me ferai un devoir capital de onner à mon Peuple l'exemple du reſpect ue nous devons avoir pour la Religion, & tout ce qui a rapport au Culte divin.

4. La gloire de Dieu & le ſalut de mes euples, ſeront les ſeuls motifs qui me étermineront dans les nominations aux énéfices & Dignités Eccléſiaſtiques, aux- uels je puis avoir part, ſoit de droit, u par déférence.

5. Je tiendrai la main à ce que tous nes Tribunaux exercent une prompte & ſévere juſtice contre les Impies décla- és, & ceux ſpécialement qui s'efforcent e propager l'impieté par leurs Ecrits.

6. Je ne mettrai en place aucun Sujet ue je ſoupçonnerai pouvoir devenir une ccaſion de ſcandale pour mes Peuples; , s'il ſe trouvoit pourvu, je prendrai les moyens pour le réduire à la condi- ion privée. Rien de plus monſtrueux ue de voir la Vertu forcée d'obéir au ice qui commande.

7. Je ferai de l'affaire de mon ſalut non affaire capitale. Je prendrai ſur

chaque jour le temps convenable pour m'en occuper, & ſur chaque année huit jours pour m'en occuper uniquement. Car de quoi me ſerviroit tout le reſte, ſi j'avois le malheur de perdre mon ame?

8. L'oſtentation n'aura point de part aux exercices de la Religion, que je dois pratiquer publiquement; comme auſſi le reſpect humain, & la crainte de déplaire aux Impies, ne m'empêcheront point de pratiquer les conſeils de la piété chrétienne.

9. A l'exemple de David, je méditerai mes devoirs dans la Loi du Seigneur; je répandrai mon cœur en ſa préſence, pour obtenir ſa miſéricorde & le ſalut de mes Peuples.

10. Fidele aux pratiques de piété, que je ne me ſuis impoſées qu'après en avoir reconnu l'utilité ou le beſoin, je ne m'en diſpenſerai que pour de bonnes raiſons.

11. Je tâcherai d'avoir toujours, pour la direction de ma conſcience, un ſaint Prêtre, homme éclairé dans les voies du ſalut, & capable de m'y conduire. Je lui laiſſerai toute liberté de me reprendre & de me corriger. J'adorerai Jeſus-Chriſt caché en ſa perſonne; je reſpecterai ſes avis, & je ſuivrai ſes ordres. Tous les Rois de la Terre ſont morts, les bons

les méchans : je mourrai comme eux ; ſt à quoi je dois penſer ſouvent.

12. Je ſuivrai pour mes Communions rdre preſcrit dans mon Réglement par- ulier (1), à moins qu'il ne plaiſe au igneur de m'inſpirer de participer plus uvent à cette manne céleſte, ſi néceſ- re pour nous ſoutenir dans le déſert de tte vie.

13. J'éloignerai avec ſoin tout ce qui urroit porter atteinte à la vertu de aſteté ; &, comme les excès de la dé- uche ſont la ruine des Etats, je prendrai rde qu'aucune foibleſſe de ma part ne iſſe m'ôter la liberté de les réprimer ec force dans mes Sujets.

14. Je ne tolérerai point, dans les mmes qui paroîtront au Château, des idités qui pourroient bleſſer les regards la jeuneſſe qui ſe trouve à ma Cour.

15. Je ſuivrai, autant qu'il ſera en moi, s regles de la tempérance & de la ſo- iété. J'obſerverai religieuſement les ûnes & les abſtinences ordonnées par glíſe. Et, comme les Princes ſont plus poſés que les autres hommes à pécher r gourmandiſe & par ſenſualité, je ne

(1) Nous n'avons pas pu recouvrer cet Ecrit.

me diſpenſerai point des pratiques particulieres de mortifications que je me ſuis preſcrites à cet égard.

16. Je prendrai en eſprit de pénitence les travaux, les peines & les embarras que j'aurai à ſoutenir dans le gouvernement de mes Etats. Je bénirai le Seigneur dans tous les événemens de ma vie.

17. Je n'écouterai point la pareſſe qui craint de trop approfondir les abus, pour s'épargner l'embarras d'y remédier. Je les réformerai avec douceur & prudence, ſongeant que je gouverne des hommes, & non des Anges.

18. J'exigerai que les Réglemens que j'ai faits pour établir le bon ordre dans ma Maiſon, ſoient obſervés plus exactement encore que les Lois établies pour la Police générale de la Lorraine; en ſorte que les abus de ma Cour ne contraſtent jamais avec la réforme que je voudrois porter au dehors: mais je me défierai d'un zele trop amer qui aigrit ſans corriger.

19. Je ſerai auſſi exact à aſſiſter à mes Conſeils, lorſqu'on n'y traitera que les intérêts généraux de mon Peuple, que lorſqu'il y ſera queſtion de mes intérêts particuliers, ou de quelque affaire que j'aurai priſe à cœur. Tout ſe fait mieux

les yeux de celui à qui il importe que
ſe faſſe bien.

». Je ferai ma principale occupation
oulagement de mes Sujets, & je
ndrai ſur cet article dans tous les
ls d'une Adminiſtration paternelle.

. Dans l'emploi des deniers publics,
même de mes revenus particuliers,
ai toujours plus en vue l'intérêt
ral que ma gloire perſonnelle; &,
e qu'un projet m'aura plu, je ne me
ai pas autoriſé à fouler mes Sujets,
en précipiter l'exécution.

.. Je mettrai dans un état d'aiſance
Miniſtres, & tous ceux qui m'aident
rter le poids des affaires, pour leur
, s'il eſt poſſible, juſqu'à la tentation
rer des profits honteux ſur les places
s emplois ſubalternes, que je pré-
s être donnés gratuitement & au ſeul
te. J'encouragerai le mérite par des
ctions ou par des récompenſes, s'il
ans l'indigence.

;. Je n'aurai point la folle vanité de
oir briller par l'opulence de mes
rtiſans; je ne me piquerai de géné-
é, je ne répandrai avec profuſion,
a faveur de mes Sujets les plus mal-
eux, & les moins à portée de faire

parvenir juſqu'à moi le cri de leur miſere: je veux les aller chercher juſque dans leurs cabanes: ne ſont-ils pas les amis de mon Dieu?

24. J'encouragerai, je ſoutiendrai les hommes en place: je les ſurveillerai auſſi, je prendrai toutes ſortes de meſures pour empêcher que le Foible ne ſoit opprimé par le Puiſſant, pour découvrir les Concuſſionnaires, les Juges corrompus, & tous ceux généralement qui pourroient abuſer de leur crédit ou de mon autorité, pour vexer mes Sujets.

25. Je laiſſerai au moindre Particulier pleine & entiere liberté de ſoutenir ſes droits en Juſtice, contre mes prétentions ou les entrepriſes de mes Miniſtres. C'eſt même un principe que je dois rappeler à mes Cours, que la préſomption eſt toujours en faveur du Foible qui oſe élever la voix contre le Puiſſant; & tous mes Officiers de Juſtice ſauront qu'ils ne pourroient qu'encourir ma diſgrace ſi je venois à découvrir qu'ils m'euſſent favoriſé de leurs ſuffrages, au préjudice du dernier de mes Sujets.

26. En protégeant la Juſtice je pourſuivrai la Chicane; &, ſi je ne puis réuſſir à l'étouffer, je la briderai de ma-

niere à ce qu'elle ne puiſſe plus dévorer la ſubſtance de mon pauvre Peuple (1).

27. Je prendrai des moyens efficaces pour obliger à une réſidence moralement exacte tous ceux qui ſont pourvus de Charges & d'Emplois publics dans l'ordre Eccléſiaſtique, Civil ou Militaire; & mon intention ſera toujours qu'on impute au Chef qui ſe ſera abſenté ſans raiſons, les malverſations & l'inconduite des Subalternes qu'il auroit dû contenir ou diriger par ſa préſence. On ne peut être, à cet égard, facile pour le Particulier, ſans ſe rendre cruel envers la Société.

28. J'exigerai le zele & l'exactitude de tous les Officiers chargés d'office de faire exécuter les Ordonnances relatives au maintien du bon ordre & de la Police, en ce qui regarde le Culte divin, les bonnes Mœurs ou la ſureté publique.

29. J'ordonnerai aux Gouverneurs & Commandans, ainſi qu'aux Officiers ſupérieurs des Régimens, de veiller, avec plus de fermeté que par le paſſé, à ce que l'Officier & le Soldat ſe conduiſent d'une maniere honnête & chrétienne, & ſur-tout qu'ils ne débauchent point la

(1) C'eſt ce que fit Staniſlas par l'érection d'une Chambre de Conſultations gratuites.

s de bien pleine liberté de me
ir toutes ſortes de vérités utiles,
engagerai, je le leur enjoindrai;
errions-nous ſans l'aide des gens

n'oublierai jamais qu'étant établi
pour être l'Homme de mon
je me dois tout entier à tous
ts, & plus encore aux Petits
Grands. Je ne contriſterai per-
en lui refuſant une audience à
il a droit; & lorſque j'éprou-
dégoûts de l'importunité, je ſon-
ils ſont inſéparables du Trône,
herai de les ſurmonter par des
urnaturels. Car il n'y a que la
qui puiſſe nous donner la force
ſacrifier pour nos Peuples.
)ans les converſations, j'aurai
aire reſpecter les vrais principes,
dreſſer quiconque s'en écarteroit
réſence; en obſervant toujours
en ſe perſuade mieux qu'il ne ſe
de.
examinerai ſouvent s'il n'y auroit
retrancher ſur ma dépenſe en
les Miſérables, & je ne ceſſerai
faire du bien, que lorſqu'il n'y
dans mes coffres.
e Seigneur a trop bien pourvu ma

Fille, pour qu'elle ait beſoin de nos biens patrimoniaux ; nous les emploîrons à faire du bien à la chere Patrie.

38. Dans toutes les occaſions, je ferai ſentir aux Riches que, comme je ſuis offenſé d'un luxe qui inſulte à la miſere de mes Peuples, rien auſſi ne me plaît davantage que la généreuſe compaſſion qui s'efforce de les ſecourir. En un mot, je tâcherai d'être en tout le Pere & le Paſteur de mes Sujets.

39. Je prierai Dieu tous les jours de ma vie, d'éclairer & de ſoutenir mon Gendre & ma Fille, & de verſer ſes bénédictions ſur eux, ſur leurs enfans, & ſur leur Peuple.

40. Je fais la réſolution de conſulter ſouvent ce tableau de mes devoirs, & ſur-tout avant que d'aller m'accuſer à mon Juge dans le Tribunal de la Pénitence. *Sic Deus me adjuvet.*

Fin du Second & dernier Volume.

TABLE

ES CHAPITRES

ntenus dans ce Second Volume.

BSERVATIONS *ſur ce ſecond* olume. Page 1

PITRE PRÉLIMINAIRE. *Des abus du* uvernement Polonois. 6

P. I. *Le Gouvernement Monarchique eſt* férable au Républicain. 14

P. II. *LE MONDE CHRÉTIEN. Un* nde compoſé de parfaits Chrétiens ſeroit *Monde de Citoyens heureux.* 20

P. III. *Les Ennemis de la Religion ſont Ennemis de l'Etat.* 33

P. IV. *En quoi conſiſte la vraie Poli-ue ?* 35

P. V. *Moyen d'expédier promptement affaires dans un Etat.* 37

P. VI. *La Raiſon ſeule ne ſuffit pas, faut des Lois pour contenir les paſſions, i troubleroient l'ordre dans les Etats.* 39

P. VII. *Les Lois ont plus de force dans Monarchie que dans la République.* 41

CHAP. VIII. *L'inconſtance des hommes leur rend les Lois inutiles.* 42
CHAP. IX. *Grands inconvéniens de la vénalité des Charges de Judicature.* 43
CHAP. X. *C'eſt un petit inconvénient que les Plaideurs de mauvaiſe foi ſoient punis par la bourſe; mais il ſeroit à ſouhaiter que l'Etat ſe chargeât de faire donner des conſeils gratuits à l'ignorance & à la bonne foi qui les réclameroient.* 44
CHAP. XI. *La liberté de l'appel ne devroit point être pour le crime prouvé, mais ſeulement pour les affaires civiles.* 47
CHAP. XII. *La perte de ſon procès n'eſt pas une punition ſuffiſante pour le Plaideur de mauvaiſe foi.* 48
CHAP. XIII. *Quelles doivent être les qualités des Juges? Il ſeroit à ſouhaiter qu'ils fuſſent tous penſionnés par l'Etat.* 50
CHAP. XIV. *Des avantages d'une Police bien ordonnée dans un Etat.* 52
CHAP. XV. *L'abus de l'eſprit produit de grands déſordres dans la Société.* 54
CHAP. XVI. *On connoît mieux aujourd'hui en quoi conſiſte la vraie Philoſophie, & jamais peut-être il n'y eut moins de Philoſophes. Pourroit-il en effet y en avoir ſans vertus? & y eut-il jamais des vertus ſans Religion?* 65

CHAP.

ES CHAPITRES. 409
XVII. *La vaine ambition qui porte*
d'hui nos Ecrivains à ſortir du
qui leur eſt propre, cauſe dans
e des Lettres la même altération
rgueil philoſophique produit dans
urs publiques. 74
XVIII. *Il eſt de l'intérêt de l'Etat*
ler ſur l'éducation de la Jeuneſſe,
prendre des moyens pour que des
ineptes & ſans vocation ne con-
t pas avec le mérite & la vertu pour
lois Eccléſiaſtiques ou Civils. 93
XIX. *Avis à un Pere ſur l'éducation*
Fils. 97
XX. *Réflexions ſur l'éducation, &*
liérement ſur celle des Princes,
s au Dauphin pere de Louis XVI.
100
XI. *Le jeune homme qui entre dans*
de, avec le déſir d'y conſerver ſa
doit uſer de beaucoup de prudence
choix de ſes amis. 138
XXII. *RÈGLEMENT relatif au*
en du bon ordre dans ma Maiſon,
nné par la perte que j'ai faite de
Baron de Mezek Maréchal de ma
145
XXIII. *Une ſage économie dans*
niſtration des Finances fait la force
ats. 149

CHAP. XXIV. *Ce que nous donnons au Tréſor public, c'eſt pour nous-mêmes que nous le donnons.* 1

CHAP. XXV. *Il eſt de l'intérêt des Princes de ne pas ſurcharger leurs Peuples d'impôts.* 1

CHAP. XXVI. *Dans les impoſitions, on doit prendre garde que leur multiplicité ne ſoit onéreuſe au Peuple, & que le Pauvre ne paye pour le Riche.* 1

CHAP. XXVII. *S'il eſt important d'encourager l'Agriculture, il ne l'eſt pas moins de ſavoir économiſer & conſerver ſes fruits pour les beſoins imprévus.* 1

CHAP. XXVIII. *S'il eſt un Commerce utile à une Nation, ce n'eſt pas celui qui introduit parmi elle tous les beſoins du luxe, de la molleſſe, ou qui l'engage à échanger ſes bonnes Mœurs pour de l'or.* 1

CHAP. XXIX. *Le vrai courage, pour un Souverain, c'eſt moins de ſe rendre redoutable dans un champ de bataille, que de ſavoir vaincre ſes paſſions, & triompher des obſtacles qui s'oppoſent au bonheur de ſes Peuples.* 1

CHAP. XXX. *Les Souverains de l'Europe ou par défiance les uns des autres, ou par oſtentation, ſurchargent leurs Peuples pour l'entretien d'un trop grand nombre de Troupes en temps de paix.* 1

S CHAPITRES. 411
XI. *Vues pacifiques du Roi de , manifeſtées par ſa correſpon- ec les Souverains de l'Europe.* 170
XXII. *Précieux avantages de la our un Etat & pour les Individus mpoſent.* 183
XIII. *Il n'y a que le deſir de ſe ner d'un Peuple qu'il aime lui- ui puiſſe ſoutenir un Prince parmi gers & les ſoins inquiétans qui le Trône.* 187
XIV. *Le vrai Politique comprend Grands ſeroient plus à plaindre Petits, que les Petits ſans les ; & il veut que le Peuple ſoit & même conſidéré comme le ſou- l'Etat.* 193
XXV. *Coup-d'œil politique ſur ieres les plus importantes de l'Ad- ution Monarchique.* 200
XXVI. *Portrait d'un bon Roi.* 238
XXVII. *Ce n'eſt ni aux Sciences Savans que l'on doit imputer la cor- des Mœurs, comme le prétend un i de Geneve.* 243
XXVIII. *Correſpondance de la e Royale de France avec le Roi gne.* 261

CHAP. XXXIX. *L'amour-propre qui veut tout attirer à lui, & juſtifier tous ſes défauts, devient le fléau de preſque toutes les Sociétés. Les ſeules qui ſoient vraiment aimables, ſont celles que forment des hommes vertueux & modeſtes.* 285

CHAP. XL. *Ceux qui ſe livrent à la fougue de leurs deſirs ſont de vraies peſtes dans un Etat; & le bonheur qu'ils pourſuivent en vain, n'eſt que pour le Sage qui ſait modérer & rectifier ſes goûts.* 295

CHAP. XLI. *Les paſſions ont des effets analogues aux diverſes cauſes qui les produiſent; & elles nous ſont utiles ou nuiſibles, ſuivant que nous leur commandons ou qu'elles nous font la loi.* 310

CHAP. XLII. *Libre pour le bien & pour le mal, l'Homme, toujours coupable s'il n'embraſſe la vertu, peut néanmoins tirer avantage du malheur de s'en être écarté.* 319

CHAP. XLIII. *L'homme a coutume de chercher le bonheur par des routes qui ne ſauroient l'y conduire.* 329

CHAP. XLIV. *Entretien d'un Souverain & de ſon Favori, ſur le bonheur.* 333

CHAP. XLV. *Ce n'eſt ni le haſard ni la fortune, c'eſt la Providence qui préſide aux événemens d'où dépendent le bonheur ou le malheur. Et le principe de l'un*

ES CHAPITRES. 413
l'autre eſt dans nos vices ou nos
343
XLVI. *L'homme ne peut être vérita-*
it heureux & utile à la Société,
ins l'état pour lequel le Ciel l'a fait
351
XLVII. *Les avantages de l'Eſpé-*
358
XLVIII. *Le Précepte divin de*
ur de nos ſemblables ne tend qu'à
endre heureux; & l'on ne ſauroit
it inſpirer à tous les jeunes gens, à
même qui ſont nés pour le Trône, le
le mériter l'eſtime des hommes. 364
XLIX. *Il eſt de la nature de l'homme*
r le plaiſir; mais en vain cherche-
le bonheur dans les plaiſirs des ſens,
ceut ſe trouver que dans les plaiſirs
ne & la pratique des vertus. 370
.. S'appliquer à faire des heureux,
hercher ſon propre bonheur dans la
la plus pure. Ce devroit être la plus
ccupation des hommes, & ſur-tout
ouverains. 376
.I. *Extraits d'un Manuel de dévo-*
ue le Roi de Pologne compoſa lui-
pour ſon uſage. 385
.II. *Réglement de vie.* 396

Fin de la Table.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, un Manuſcrit intitulé : *Hiſtoire de Staniſlas Leczinski, Roi de Pologne*, par M. l'Abbé Proyart. Un Prince ſupérieur aux plus étranges viciſſitudes de la fortune, & vertueux dans tous les temps comme dans tous les états ; un Prince qui a fait de nos jours les délices de la France & l'admiration de l'Europe ; un Prince l'ami des hommes & le pere de ſon Peuple, ne poſſédant que pour répandre, ne reſpirant que pour faire des heureux ; tel eſt le Héros intéreſſant que nous offre le premier volume de cet Ouvrage. Le ſecond n'inſpire pas un moindre intérêt : celui que nous avons vu agir, nous l'entendons parler ; & ſes Ecrits, pleins de force, de ſageſſe & de lumiere, offrent des leçons auſſi utiles qu'agréables à tous les âges & à toutes les conditions ; en ſorte que cet Ouvrage m'a paru devoir être accueilli du Public avec autant d'empreſſement que l'ont été les autres productions de l'Auteur. Donné à Paris, ce 29 Septembre 1783.

Signé, LOURDET, Profeſſeur Royal.

PRIVILEGE GÉNÉRAL.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Juſticiers qu'il

artiendra; SALUT. Notre bien amé le ſieur bé Proyart, nous a fait expoſer qu'il déſi- oit faire imprimer & donner au Public, *l'Hiſ- e de Staniſlas I, Roi de Pologne*, de la com- ition dudit ſieur Abbé Proyart, s'il nous iſoit lui accorder nos Lettres de Privilege e néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favo- lement traiter l'Expoſant, nous lui avons mis & permettons de faire imprimer ledit ivrage autant de fois que bon lui ſemblera, de le vendre, faire vendre par-tout notre yaume. Voulons qu'il jouiſſe de l'effet du ſent Privilege, pour lui & ſes hoirs à perpé- té, pourvu qu'il ne le rétrocede à perſonne; ſi cependant il jugeoit à propos d'en faire e Ceſſion, l'Acte qui la contiendra ſera enré- tré en la Chambre Syndicale de Paris, à ine de nullité, tant du Privilege que de la ſſion; & alors par le fait ſeul de la Ceſſion regiſtrée, la durée du préſent Privilege ſera duite à celle de la vie de l'Expoſant, ou à lle de dix années à compter de ce jour, ſi xpoſant décede avant l'expiration deſdites x années. Le tout conformément aux articles & V de l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, rtant Réglement ſur la durée des Privileges Librairie. FAISONS défenſes à tous Impri- eurs, Libraires & autres perſonnes de quelque alité & condition qu'elles ſoient, d'en introi- ire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de tre obéiſſance; comme auſſi d'imprimer ou ire imprimer, vendre, faire vendre, débiter contrefaire leſdits Ouvrages ſous quelque étexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion preſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de lui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie & confiſcation des exemplaires contrefaits, de

ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la premiere fois ; de pareille amende & de déchéance d'état, en cas de recidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du 30 Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge, &c... Le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes hoirs pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles le 7 Juillet, l'an de grace mil ſept cent quatre-vingt-quatre, & de notre regne le onzieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, conformément aux diſpoſitions énoncées dans le préſent Privilege ; & à la charge de remettre à ladite Chambre les huit Exemplaires preſcrits par l'Article CVIII du Réglement de 1723. A Paris, ce 9 Juillet 1784.

Signé, BERTON, *Adjoint.*

B 31 AA A 30